

COLLECTION
Géographie
CONTEMPORAINE

Penser les territoires

En hommage à Georges Benko

Sous la direction de
PAUL CARY et ANDRÉ JOYAL

Préface de Paul Claval



Presses de l'Université du Québec

COLLECTION



La collection Géographie contemporaine change d'image. Le souci de renouveau de la direction des Presses de l'Université du Québec et l'attachement aux traditions du directeur de la collection ont abouti à un compromis qui rend la collection plus attrayante tout en affirmant la continuité avec sa mission, soit celle de diffuser des travaux de nature scientifique ou pédagogique qui permettent d'enrichir la réflexion géographique. Ce changement est l'occasion d'un rapide bilan. Cette collection qui, au départ voulait remplir un vide, s'est avérée féconde. Depuis 1998, vingt titres ont été publiés, plusieurs ayant donné lieu à des rééditions. Analysant le monde à toutes ses échelles, du mondial au local, des travaux de chercheurs du Québec et d'ailleurs ont interrogé le territoire et les possibilités qu'il offre dans un contexte qui requiert la révision des choix de développement de nos sociétés. La collection devient ainsi ce qu'elle cherchait à être, soit une tribune en langue française pour l'analyse des territoires. La nouvelle image, plus accessible, réaffirme cet objectif. Le monde, dans sa globalité, est impensable sans des repères territoriaux qu'il importe de rendre visibles. Sans ces repères, les liens sociaux sont impossibles, la préoccupation pour le bien commun disparaît et seul l'individualisme a droit de cité. Les repères territoriaux sont nécessaires pour un développement respectueux des générations futures, certes, mais aussi des collectivités qui nous entourent et avec lesquelles nous partageons la planète. C'est ce que l'éducation géographique des citoyens rend possible et c'est le défi qui a guidé et qui continuera de guider les travaux de la collection Géographie contemporaine.

Juan-Luis Klein
Directeur de la collection

**Penser
les
territoires**

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450
Québec (Québec) G1V 2M2
Téléphone: 418-657-4399 • Télécopieur: 418-657-2096
Courriel: puq@puq.ca • Internet: www.puq.ca

Diffusion/Distribution :

CANADA et autres pays

PROLOGUE INC.
1650, boulevard Lionel-Bertrand
Boisbriand (Québec) J7H 1N7
Téléphone: 450-434-0306 / 1 800 363-2864

SUISSE

SERVIDIS SA
Chemin des Chalets
1279 Chavannes-de-Bogis
Suisse

FRANCE

AFPU-DIFFUSION
SODIS

BELGIQUE

PATRIMOINE SPRL
168, rue du Noyer
1030 Bruxelles
Belgique

AFRIQUE

ACTION PÉDAGOGIQUE
POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION
Angle des rues Jilali Taj Eddine
et El Ghadfa
Maârif 20100 Casablanca
Maroc



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

Penser les territoires

En hommage à Georges Benko

Sous la direction de
PAUL CARY et ANDRÉ JOYAL

Préface de Paul Claval

2010



Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Québec (Québec) Canada G1V 2M2

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et Bibliothèque et Archives Canada*

Vedette principale au titre :

Penser les territoires : en hommage à Georges Benko
(Géographie contemporaine)

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7605-2591-7

1. Aménagement du territoire. 2. Économie régionale. 3. Urbanisme. 4. Développement rural.
5. Benko, Georges B. I. Cary, Paul, 1979- . II. Joyal, André, 1943- . III. Benko, Georges
B. IV. Collection : Géographie contemporaine.

HT391.D96 2010 307.1'2 C2010-941010-6

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement
du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada
pour nos activités d'édition.

La publication de cet ouvrage a été rendue possible
grâce à l'aide financière de la Société de développement
des entreprises culturelles (SODEC).

Intérieur

Mise en pages : INFOSCAN COLLETTE-QUÉBEC

Couverture

Conception : RICHARD HODGSON

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2010 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés
© 2010 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 3^e trimestre 2010
Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada
Imprimé au Canada

Préface



Georges Benko

Un géographe de la générosité, une géographie de la modernité

Paul Claval

I

De formation, Georges Benko était architecte. Il l'était resté de goût : il s'intéressait aux artistes capables de penser l'espace de manière originale, Paul Virilio ou Vittorio Gregotti par exemple (Benko, 1985a ; 1989) ; il avait éprouvé un grand plaisir à vivre dans des volumes conçus par Le Corbusier à la Fondation Avicenne de la Cité internationale de Paris. Il apporta beaucoup de soin à l'aménagement de l'appartement qu'il acheta par la suite à Paris. Certains de ses articles témoignent de cet intérêt permanent (Benko, 1985b ; 1993).

Pour Benko, l'architecte devait aménager l'espace à toutes les échelles – depuis les espaces intérieurs jusqu'à la région et à la nation. Pour ce faire, il convenait de s'appuyer sur des bases scientifiques solides,

celles qu'assuraient les disciplines tournées vers les problèmes spatiaux : géographie, science régionale, économie spatiale. Parallèlement à ses études d'architecte, Georges Benko avait donc préparé une licence de géographie à Paris-VII et une licence et une maîtrise en urbanisme à Paris-VIII. Il avait suivi des enseignements dans d'autres universités parisiennes, à Paris-IV, par exemple, où j'enseignais ; mon séminaire portait sur les problèmes de géographie et d'économie de l'aménagement. Je revois encore Georges Benko, assis dans les premiers rangs : traits fins, visage allongé, front haut, toujours très droit, attentif, discret. Il avait quelque chose de romantique. Dans les trente années qui suivirent, il changea fort peu.

Les écoles d'architecture ne délivrant pas de doctorat, Georges Benko s'inscrivit en troisième cycle à l'EHESS. Une bourse lui permit, en 1980-1981, de mener des recherches au Québec, où il garda des liens solides. Il y compléta la formation qu'il avait déjà en géographie, en économie spatiale et en aménagement. Il soutint en 1982, à l'EHESS, une thèse de 3^e cycle : *Analyse du système urbain québécois et le rôle de Montréal*. Ses lectures, ses innombrables contacts et sa curiosité toujours en éveil en firent un spécialiste de géographie économique et d'économie spatiale. Il s'intéressait au devenir de l'ensemble de la pensée sociale – thème qu'il aborda aussi bien dans les années 1980 (Benko, 1988) que dans les années 1990 (Benko et Strohmayer, 1995 ; 1997).

Georges Benko avait un immense souci de rigueur en matière de recherche : il connaissait la nécessité du dépouillement systématique des sources, l'utilité de suivre le cheminement des courants de pensée et l'intérêt de la stimulation que l'on tire de la fréquentation des meilleurs auteurs. Il avait compris le rôle irremplaçable des séminaires, qui permettent de partager les savoirs en formation, et des conférences, qui mettent en contact divers cercles de pensée. Le plus grand soin devait être apporté aux publications, grâce auxquelles les idées circulent. Il écrivait des textes clairs, sans jargon ; il prenait le temps de définir les termes nouveaux. La science et la diffusion des savoirs scientifiques constituaient pour lui une véritable passion. Il ne poursuivait cependant pas le savoir pour le savoir. Dans sa perspective, la connaissance n'avait d'autre fin que de concevoir des aménagements au service de la société. Elle était faite pour offrir aux hommes ce qu'il y a de meilleur.

Georges Benko était en effet un être de générosité. Cela se lisait à travers toute sa démarche d'homme. Sa vie quotidienne en témoignait : fidèle en amitié, ouvert aux jeunes, aux étrangers, il avait tissé un immense réseau de dévouements ; il aidait volontiers ceux qui devaient séjourner à Paris en les hébergeant ou en leur trouvant un logement. Les mêmes traits se peignaient dans son activité universitaire : son travail s'inscrivait

toujours au service de la collectivité des chercheurs ; c'est dans cet esprit qu'il était devenu directeur de collections et éditeur d'une revue scientifique : il voulait faciliter, au profit de tous, la circulation des idées et la diffusion des résultats. Ce même souci des autres se lisait dans sa conception de l'aménagement, destiné à façonner un monde plus juste, où les hommes échapperaient à l'exploitation et pourraient s'épanouir dans des environnements préservés et harmonieux. La recherche de Georges Benko témoignait de la générosité de son inspiration.

II

Georges Benko avait nourri sa réflexion sur l'organisation de l'espace à des sources variées. Il appartenait à une génération où l'on savait déjà comment interpréter la régularité et les anomalies du semis des lieux centraux. Sa thèse sur le réseau urbain québécois et le rôle de Montréal rentrait parfaitement dans ce cadre. On expliquait également les orientations des productions agricoles en fonction de la distance au marché, ou l'équilibre spatial de la firme comme résultat du souci des approvisionnements, de la nécessité de prendre en compte le coût de la main-d'œuvre et de la volonté d'avoir accès aux marchés. Même s'il n'avait pas fait l'objet d'un travail aussi systématique, l'impact des économies d'échelle et des économies externes commençait à être bien connu : il expliquait la différenciation des aires centrales et des zones périphériques des espaces économiques ; dans le domaine foncier, il rendait compte des mécanismes de ségrégation. Georges Benko avait assimilé les résultats essentiels de l'économie spatiale, de la science régionale et de la géographie économique rénovée à leur contact. L'intérêt qu'il portait à l'œuvre de Walter Isard en témoigne, comme le rappelle l'interview qu'il publia de lui en 1987.

Les résultats obtenus avant 1970 étaient substantiels, mais ils laissaient des zones d'ombre ; les jeunes chercheurs soucieux de participer à l'avènement d'un monde plus juste et plus harmonieux étaient insatisfaits. Pour eux, la théorie économique classique ignorait une partie des forces qui modelaient le réel. Il convenait d'explorer de nouvelles pistes. Certains mettaient l'accent sur l'exploitation impérialiste des périphéries et l'accumulation capitaliste qu'elle rendait possible au centre ; d'autres essayaient, à la manière de David Harvey, d'insuffler au marxisme les dimensions spatiales que Marx ne lui avait pas données.

La diversité des enseignements qu'il avait suivis et la leçon de rigueur qu'il en avait tirée évitèrent à Georges Benko d'opter pour des interprétations idéologiques. Durant les dix ans qui s'écoulaient entre son retour du Canada et sa nomination de maître de conférences à l'Université

de Paris-I, il rédige des rapports variés : il enseigne la géographie régionale et l'organisation régionale dans plusieurs institutions universitaires ; il fréquente assidûment les chercheurs français et étrangers qui travaillent en économie spatiale, science régionale, géographie économique. Il rencontre ainsi Alain Lipietz, qui fait partie du CEPREMAP, et Allen Scott, qui visite régulièrement la France. Il participe activement au développement des nouvelles orientations et aux débats auxquels elles donnent lieu.

Depuis François Perroux, certains économistes se montrent sensibles, en France, à l'environnement institutionnel dans lequel les particuliers et les entreprises font leur choix. À sa suite, Destanne de Bernis attire l'attention sur la manière dont les conflits d'intérêt sont réglés. La théorie de la régulation qu'Aglietta présente en 1976 systématise ces intuitions et constitue le point de départ de la nouvelle économie spatiale. Elle reconnaît tout ce que l'analyse des mécanismes à laquelle procède l'économie classique ou keynésienne apporte à la compréhension des dynamiques à l'œuvre au jour le jour, dans des environnements institutionnels que rien ne vient remettre en cause. Les mutations profondes que les économies subissent parfois et le bouleversement des cadres où s'insère leur fonctionnement répondent à d'autres logiques ; on passe d'un système à un autre à travers une révolution. L'inspiration, en ce domaine, est plutôt marxienne.

Le schéma d'interprétation proposé par Aglietta n'est pas sans évoquer celui que Thomas Kuhn vient alors d'imaginer pour rendre compte du mouvement de la pensée scientifique : les phases normales, bâties sur un paradigme dominant, voient s'accumuler les résultats jusqu'au moment où la découverte d'anomalies de plus en plus nombreuses incite un esprit révolutionnaire à inventer un nouveau paradigme. Dans le domaine économique comme dans celui de la pensée scientifique, deux temporalités sont ainsi en œuvre, celle, cumulative, des phases normales, et celle, à la fois désorganisatrice et restructurante, des épisodes révolutionnaires. On peut également dire que l'explication repose sur deux théories emboîtées : *i*) celle qui rend compte des réalités courantes, à des échelles de temps moyennes ; *ii*) celle qui s'attache aux ruptures et explique les épisodes brefs, mais fondamentaux, qui ouvrent à des moments cruciaux de nouvelles perspectives. À l'idée d'une grande théorie éclairant la totalité du réel se substitue la combinaison d'une mégathéorie, seule capable d'interpréter les ruptures et la mise en place des phases de relative stabilité structurelle, et d'une mésothéorie, adaptée aux épisodes « normaux » ; pour rendre compte de combinaisons particulières, il peut également être nécessaire de faire appel à des microthéories. Cette théorisation à deux (ou trois) niveaux est typique d'une époque où l'on prend conscience des limites du structuralisme, et où on essaie de le corriger en prenant en compte le rôle de l'initiative individuelle. C'est la base même des structurationnismes,

celui de Pierre Bourdieu en France, ou celui, plus géographique, d'Anthony Giddens en Grande-Bretagne. La géographie économique à la manière d'Allen Scott met en jeu la même combinaison de macro- et de mésothéories (Scott et Storper, 1988). Qu'elle soit le fait de géographes ou d'économistes, la pensée spatiale prend ainsi une nouvelle orientation. Georges Benko y puise son inspiration.

III

La théorie de la régulation est un cadre très large. Ses dimensions géographiques ne sont pleinement mises en évidence que dans le courant des années 1980.

Les puissances occidentales avaient connu, après la fin de la Seconde Guerre mondiale, une longue période de croissance soutenue – les trente glorieuses de Jean Fourastié. Elles le devaient à leurs grandes entreprises, fabriquant à des prix raisonnables des produits de consommation durable, que les salaires versés permettaient aux populations ouvrières d'acquérir. L'État participait au jeu en promouvant des politiques de logement social et en assurant une large redistribution des revenus dans le cadre de systèmes de sécurité sociale.

Le système s'essouffle dès la fin des années 1960. Les chocs pétroliers le mettent à mal. On entre dans une phase de difficultés et de mutations.

Les grandes entreprises cessent d'engendrer des profits élevés : leurs immobilisations sont importantes ; les salaires qu'elles versent sont élevés ; la pression syndicale interdit de les réviser à la baisse. Pourquoi ne pas profiter des nouveaux services de transport et de communication pour installer une partie des fabrications dans des pays où le travail est bon marché et la protection de l'environnement moins développée ? L'industrie américaine donne l'exemple en installant ses usines de pièces détachées pour l'automobile au Mexique, et ses fabriques de composants électroniques en Extrême-Orient.

La distribution des activités productives change plus rapidement qu'elle ne l'avait fait depuis le début du xx^e siècle. Alors que la production industrielle était restée, durant trois quarts de siècle, un monopole de l'Europe, de l'Amérique du Nord et du Japon, voici qu'elle essaime rapidement vers les nouvelles puissances de l'Extrême-Orient ou de l'Asie du Sud-Est. Les vieilles régions industrielles entrent en crise, alors que de nouveaux foyers apparaissent ; ils sont nombreux dans les pays émergents, mais donnent également à certaines régions de la vieille Europe,

des États-Unis ou du Canada un dynamisme étonnant. Il convient de comprendre les forces à l'œuvre dans ces nouveaux districts pour rendre l'aménagement efficace.

Ce sont ces évolutions qui donnent un intérêt géographique aux travaux sur la régulation. Des chercheurs italiens, Bagnasco (1977) et Becattini (1975; 1987) en particulier, attirent l'attention sur la croissance soutenue de la « troisième Italie ». Là, dans des zones rurales à forte densité, autour de bourgs ou dans de petites villes, se sont mis à bourgeonner des districts spécialisés dans la maille, la machine-outil, la céramique pour la construction, la robinetterie, la bijouterie, les fauteuils, etc. Chacun de ces districts connaît la même prolifération de petites et moyennes entreprises : elles apparaissent à la fois concurrentes, complémentaires et solidaires ; elles se battent sans merci pour arracher de nouveaux marchés, mais s'épaulent en fournissant pièces et sous-ensembles à ceux qui ont su s'assurer des contrats ; elles sont solidaires, parce que reposant sur le même groupe de main-d'œuvre spécialisée et la même culture de l'entreprise. Alfred Marshall avait déjà décrit des formes d'organisation similaires dans les îles Britanniques de la fin du XIX^e siècle : il parlait de districts industriels. Les pistes qu'il avait ouvertes avaient par la suite été négligées. La nouvelle économie spatiale redécouvre une des traditions les plus fécondes de la pensée économique d'outre-Manche.

Des chercheurs californiens, Allen Scott ou Michael Storper, expliquent un peu de la même façon le dynamisme exceptionnel des activités à Los Angeles : là aussi, des districts se mettent en place, tournés vers la confection ou la mode près du centre de l'agglomération, ou vers les composants électroniques dans le comté d'Orange. Les conditions sociales sont très différentes de celles qui prédominent dans la troisième Italie, mais des analogies existent.

C'est au début des années 1980 que l'interprétation spatiale standard de l'évolution en cours est formulée. Le capitalisme de l'après-guerre était celui de grandes entreprises verticalement intégrées. Leur rigidité lamaine leurs profits. Pour survivre dans les nouvelles conditions, il convient de retrouver de la flexibilité. Deux chercheurs américains, M. Piore et C.F. Sabel, s'intéressent aux zones dynamiques de la troisième Italie (Brusco et Sabel, 1981). En évoquant la théorie de la régulation, ils en démontent la logique et en tirent une conclusion simple et de portée générale (Piore et Sabel, 1984) : le monde est en train de passer d'un régime industriel, ou fordiste, d'accumulation, à un régime flexible (ces auteurs inventent ainsi un vocabulaire dont le succès est immédiat). À la division du travail parachutée par le haut qui caractérisait l'économie fordiste se substitue une géographie où le lieu retrouve une signification : c'est parce

qu'il y a des traditions de solidarité locale et parce qu'il existe une atmosphère spécifique (comme le soulignait déjà Marshall), que les « districts industriels » italiens fixent des fabrications nouvelles. La géographie économique redécouvre la région, puisque ce n'est pas dans la plaine de transport uniforme des économistes que les choix se font, mais dans des espaces différenciés par l'histoire, par les traditions de travail, par la culture.

La vision que les géographes et les économistes se font de l'espace évolue parce que les régimes d'accumulation subissent une profonde mutation. Au modèle « fordiste », fondé sur les grandes entreprises industrielles, succède un régime d'accumulation flexible, qui fait une large place à de nouveaux secteurs d'activité, tire parti des technologies émergentes de la communication et de l'information, s'inscrit dans le cadre en expansion perpétuelle de la globalisation, et prend davantage en compte la diversité des lieux.

Les recherches que Georges Benko mène personnellement à partir de 1985 ont trait aux espaces industriels en mutation. Il collabore avec Rousset-Deschamps à une enquête sur l'insertion des services dans le tissu productif régional. À partir de 1988, il se penche sur l'aménagement des nouveaux espaces industriels. Il étudie de 1991 à 1993 l'immobilier d'entreprise, la transformation du système productif et les changements urbains. Il s'attache aux technopôles, dans lesquels le gouvernement voit une solution au marasme économique et leur consacre un ouvrage en 1991. Il suit attentivement toutes les orientations que la géographie économique prend dans les années 1980, établit des rapports sur ce qui se fait à l'étranger. Son expérience de terrain est assez différente de celle des chercheurs qui analysent la troisième Italie. Il travaille beaucoup sur l'agglomération parisienne. On peut y mettre en évidence des districts un peu analogues à ceux que Scott et Storper décrivent à Los Angeles (1988), mais leur consistance est différente. Ils se présentent plutôt comme des réseaux que comme de simples grappes, de simples districts. La perspective de Georges Benko est à la fois enthousiaste et critique.

IV

Les deux chocs pétroliers et la concurrence des nouveaux producteurs ont de redoutables conséquences sur les pays d'Europe occidentale et centrale, l'Amérique du Nord et le Japon, sans permettre à la plupart des pays du tiers-monde de tirer leur épingle du jeu – la concurrence des producteurs d'Asie du Sud-Est et de Chine ayant des effets dévastateurs sur les activités d'import-substitution sur lesquelles ils fondaient leur développement.

Les économistes de formation libérale ne savent quelles mesures recommander pour résoudre une crise aussi grave. Les politiques d'aménagement mises en œuvre depuis les années 1930 encadraient les décisions de localisation que prenaient les entreprises afin de mieux répartir les activités, stopper leur accumulation dans des zones déjà congestionnées et redonner vie aux espaces périphériques en perte de vitesse. Cela supposait que les sites envisageables pour installer de nouveaux ateliers soient circonscrits dans un rayon assez faible autour des lieux où était déjà installée la phase de production des filières – un rayon qu'on pouvait allonger par des aides ou des mesures coercitives, mais qui restait inclus dans un même espace national. À partir des années 1960, la révolution des transports rapides et des télécommunications dilate la sphère des localisations envisageables. Elle déborde désormais des espaces nationaux : fini le temps où l'État pouvait mettre en œuvre des actions contraignantes. Celles-ci deviennent contre-productives, car elles poussent à la délocalisation les entreprises auxquelles on veut imposer des choix qui ne leur conviennent pas.

Les recherches inspirées par la théorie de la régulation, et les études menées par les géographes anglo-saxons ou les économistes italiens, rompent avec le pessimisme ambiant. Oui, les pays émergents attirent les entreprises par le bon marché de leur main-d'œuvre, leurs prix fonciers plus faibles, des contraintes moins fortes en matière d'environnement, mais d'autres facteurs interviennent dans la distribution des activités économiques. Les districts industriels, qu'ils soient installés dans des régions encore rurales il y a peu, ou dans certains quartiers des grandes métropoles modernes, comme le Sentier à Paris, échappent à la crise ; leur dynamisme est souvent considérable. Le tissu économique qu'ils constituent est générateur d'économies externes qui font plus que balancer les avantages d'une localisation dans les pays émergents. Si l'on veut que les régions gagnent, il faut s'inspirer de ce qui marche : créer les conditions pour que s'épanouissent de nouveaux districts industriels (Benko et Lipietz, 1992).

Dans les pays du tiers-monde dont les produits de consommation courante et les biens d'équipement venus de l'Asie du Sud-Est ou de Chine menacent ou ruinent les industries naissantes, les conclusions sont similaires : il ne suffit pas de vanter le bon marché de la main-d'œuvre et l'attitude coopérative des autorités locales pour attirer de nouvelles activités. Les pays de l'Asie de l'Est, du Sud-Est et du Sud en font autant, mais leurs densités élevées, leur discipline au travail et l'arrivée sur le marché de jeunes de mieux en mieux formés leur assurent des avantages supplémentaires. Le démarrage économique des pays du tiers-monde passe par des politiques d'aménagement qui diminuent le coût d'installation des

entreprises et les assurent de pouvoir compter, dans un délai assez bref, sur des économies externes liées à l'accumulation d'activités complémentaires et à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée.

Beaucoup, en Europe ou en Amérique du Nord, estiment que les conditions nouvelles de la vie économique rendent obsolètes les politiques d'aménagement ; pour eux, les entreprises ont besoin d'un climat totalement libéral pour prospérer. Il faut le leur assurer en faisant reculer l'État. Georges Benko est de ceux qui estiment que ce n'est pas la bonne solution : l'État ne peut laisser dépérir des portions entières de son territoire. Il doit aider à la mise en place de régions qui gagnent. Les réorientations de la géographie économique permettent de concevoir de nouvelles politiques d'aménagement.

V

Les interprétations géographiques de la théorie de la régulation font l'objet de discussions passionnées. Les grandes entreprises n'ont pas disparu. Elles jouent toujours un rôle essentiel. Passer par le marché n'est qu'une des solutions pour s'assurer plus de flexibilité. Une autre passe par la division de l'entreprise en cellules dont chacune est responsable de ses coûts, de ses approvisionnements et de ses marchés. Pour s'adapter aux fluctuations de la demande, il est possible de faire plus largement appel au travail à temps partiel. En concentrant les moyens sur la recherche et le développement, qui constituent les ressorts ultimes de la croissance, la grande entreprise rénovée demeure un élément-clef du système économique.

Les districts industriels ne constituent pas une panacée. À les étudier de plus près, on prend conscience de leur complexité et de leurs réactions très diverses face à une concurrence internationale avivée. Certains voient leur compétitivité s'améliorer. D'autres s'effondrent.

Georges Benko participe aux débats qui se multiplient en ce domaine après 1985. En conclusion des *Régions qui gagnent*, il écrit :

À l'issue de ce parcours en treize chapitres chatoyants, souvent polémiques, dans la géographie des nouveaux espaces économiques, pouvons-nous tirer quelques conclusions certaines ? Ce n'est malheureusement pas sûr. Pourtant certaines idées apparaissent avec force, au plan des méthodes et des résultats. Nous avons (nous, intellectuels, chercheurs, étudiants) la chance d'avoir vécu, de vivre aujourd'hui une crise spectaculaire du monde économique et de la réalité spatiale qu'il contribuait à charpenter. Cette crise entraîne un cortège de souffrances sans nom, dont l'écho perce parfois sous le signe froid, la

retenue professionnelle des auteurs. Mais nul ne peut échapper à la fascination de voir naître un monde nouveau, différent de celui de notre enfance et, pour les plus anciens d'entre nous, de nos premiers travaux. Deviner à ses premiers signes la future réalité sociale: telle est la plus haute ambition d'un chercheur, tel est le plaisir, la part de risque de son métier. Les contributions de ce recueil formulent des paris sur l'avenir en conclusion de leur enquête sur le présent. Ces paris divergent souvent, et c'est normal. Toutefois, un tronc commun se dessine, un « paradigme » (Benko et Lipietz, 1992, p. 379).

Il ne fait aucun doute que ce texte a été rédigé par Benko (il le reprend en portugais sous sa seule signature quatre ans plus tard – Benko, 1996, p. 58-59; voir aussi Benko, 1998). On y sent ce qui le motive, le « cortège de souffrances sans nom » qu'il convient de soulager et « dont l'écho perce parfois sous [...] la retenue professionnelle des auteurs ». L'enthousiasme du chercheur qui voit se dessiner une réalité nouvelle est palpable. La fécondité des travaux qui se multiplient est évidente, même s'il existe entre eux des divergences. Les chercheurs lancés dans ces recherches forment une nébuleuse assez floue. Pour stimuler leurs idées et en assurer la diffusion, Georges Benko se met à leur service.

L'Harmattan offre alors à de jeunes universitaires la possibilité de lancer de nouvelles collections: Denis Pryn estime de son devoir d'utiliser les ressources que lui valent les ouvrages qui se vendent bien pour offrir aux jeunes la possibilité d'être publiés. Georges Benko lance ainsi au début des années 1990 la collection « Géographies en liberté ». Il y accueille des auteurs qui lui paraissent ouvrir de nouvelles pistes de recherche. Il dirige parallèlement, et toujours chez l'Harmattan, deux autres collections: l'une est consacrée à la « théorie sociale contemporaine » et l'autre aux grandes villes du monde actuel.

Pour suivre au plus près le mouvement des idées, les collections ne suffisent pas. Il convient de disposer d'une revue. Georges Benko lance *Géographie, économie, société* en 1999, à une époque où les éditeurs hésitent à prendre en charge de nouveaux périodiques. Elsevier accepte de publier les trois numéros par an du nouveau journal.

Georges Benko consacre une large partie de son temps à la direction de ses collections et de sa revue. Il assume personnellement la mise en page des textes, les relit, les fait relire. Il se bat sans arrêt avec les maisons d'édition auxquelles il a affaire pour publier davantage et à de meilleures conditions. Elsevier, l'éditeur de *Géographie, économie, société* lui ayant fait faux bond, il se lie à Lavoisier qui reprend la revue. Ce sont désormais quatre numéros qui sortent tous les ans.

Georges Benko cherche à s'assurer la collaboration des meilleurs auteurs. Il sait la part qui revient à la science de langue anglaise dans le mouvement des idées; la recherche ne peut se développer en France et dans les pays francophones qu'en liaison avec les courants exprimés en langue anglaise. C'est ce qui le conduit, en collaboration avec Ulf Strohmayr, à offrir un panorama des nouvelles orientations de la géographie: *Human Geography. A History for the 21st Century*. L'ouvrage est publié en 2004, à Londres, par Oxford University Press, un des éditeurs universitaires les plus connus. Chaque article y résulte de la collaboration d'un collègue francophone et d'un collègue anglophone. Une version de l'ouvrage sort en français.

Il joue ainsi un rôle important dans l'articulation de la recherche de langue française sur les courants internationaux. Il rapproche les différents groupes à l'œuvre dans la francophonie, en Belgique, en Suisse ou au Canada. Son auditoire au Québec, où il a gardé beaucoup d'amis et ne cesse de s'en faire de nouveaux, est très large.

Georges Benko est lié avec Milton Santos. Celui-ci l'invite à enseigner à l'USP, l'Université de São Paulo. Les auditoires brésiliens sont fascinés par ce qu'il leur apporte. C'est en portugais, à São Paulo, qu'est publié le petit ouvrage où il dresse l'inventaire de la nouvelle géographie économique (Benko, 1996). Georges Benko noue des relations solides avec Pablo Ciccolella et le département de géographie de l'Université de Buenos Aires. Il tisse également des liens avec le Mexique.

Georges Benko est d'origine hongroise (et allemande). Cela explique l'impact de son œuvre à Budapest, comme l'attestent notamment les traductions en hongrois de ses ouvrages *Géographie des technopôles* ou *La science régionale*.

VI

La fécondité des recherches que mène la nouvelle géographie économique ne fait pas de doute, mais les divergences qui se manifestent entre ceux qui s'y consacrent et la difficulté qu'ils ont à définir les concepts qu'ils mettent en œuvre persistent. En 2005, R.A. Boschma et R.C. Kloosterman formulent un jugement où se mêlent enthousiasme et doute:

The issue of clustering, learning and regional development is subject to a recently initiated fundamental debate. The [...] chapters of this book give a unique overview of the latest developments. They reflect a kind of uneasiness many scholars have with the general model of « local development » (or what we call the « cluster » model) that has been so dominant during the last two

decades. Here, we are referring to all those concepts (such as clusters, innovative milieus, industrial districts, regional innovation systems) that, each in their own way, describe how a (loosely defined) region should be regarded as an important resource of competitive advantage. The criticisms of the dominant mode of understanding spatial concentration in this volume, both at the conceptual and the empirical level, are expressed in many ways (Boschma et Kloosterman, 2005, p. 1).

Georges Benko partage ces doutes et participe à ces débats. Il suit Alain Lipietz lorsque celui-ci souligne, dès la fin des années 1980, les simplifications et les erreurs que l'on peut constater dans certains des travaux consacrés aux districts industriels. Sa participation au courant régulationniste devient critique. Certains courants le fascinent et le déçoivent.

Paul Krugman vient de renouveler l'économie spatiale. Benko et Lipietz le reconnaissent :

Paul Krugman ne reprenait pas telle quelle la science régionale de Walter Isard. [...] Il récupérait l'héritage marshallien (les économies externes de proximité ou d'agglomération) [...]. Surtout, il couplait l'économie régionale avec une théorie du commerce, cherchait à comprendre pourquoi une région devenait, par l'effet cumulatif sur une trajectoire au début arbitraire plus compétitive que d'autres (Benko et Lipietz, 2000, p. 12).

Krugman ne rompt malheureusement pas avec certains des postulats sur lesquels l'économie spatiale repose depuis toujours.

Seulement, voilà. L'économie géographique de Krugman reste une économie mal spatialisée, ce que justement nous avons, il y a bien longtemps, critiqué chez Isard. [...] Au fond que reprochions-nous à l'économie spatiale ou régionale néoclassique ? De considérer l'espace comme un plan, homogène et isotrope à quelques irrégularités près (rivières, mines...), un « contenant » où viendrait s'inscrire l'activité d'unités économiques. Dès lors, par le seul jeu des forces de marché [...], les industries se localiseraient à partir d'un hasard initial, selon la logique de la concurrence oligopolistique [...] (Benko et Lipietz, 2000, p. 13).

La conception de Benko (et de Lipietz) est différente :

La géographie humaine, régionale, économique, ou écologique, considère au contraire que l'espace est la dimension matérielle des rapports sociaux. C'est l'activité humaine, les rapports humains de toute nature, qui constituent la substance même de l'espace [...]. L'espace régional est tissé des rapports sociaux du passé, il est remodelé par les multiples initiatives des acteurs (les administrations, les entreprises) qui cherchent à « tirer parti » d'un espace humain toujours déjà donné [...], mais ce faisant, transforment cet espace, modifient le champ des forces (*Ibid.*, p. 13).

La Nouvelle géographie socioéconomique: tel est le sous-titre de *La richesse des régions*. Tel est bien le pari de Benko et de son associé. Ils ont le sentiment d'une certaine dérive dans la recherche :

Le grand élan créatif des géographes des années 1980 [...] semble essoufflé. Après avoir indéfiniment décliné la thèse du « postfordisme » selon la gamme de l'économie des organisations d'O. Williamson, de « désintégration verticale » en « quasi-intégration verticale », les « localistes » durent se résoudre à reconnaître le poids des grandes entreprises globalisées et la fragilité de leurs chers districts. [...] Mais cet abandon des grands récits économiques, au pire théorisé dans un nouveau « grand récit » assimilant le postfordisme au postmodernisme et celui-ci à un collage des modes de consommation laissait à l'abandon le champ des déterminants économiques des transformations de la géographie économique (Benko et Lipietz, 2000, p. 11).

C'est à cela que se consacre la géographie socioéconomique dont Benko et Lipietz dressent, grâce à la collaboration d'une quinzaine d'auteurs, le panorama. Parallèlement à ses travaux de géographie économique, Benko développe une réflexion originale sur la géographie humaine. Il s'associe pour cela à Ulf Strohmayer, qui conçoit cette discipline comme une des manifestations de la modernité :

Étant « jetés » ou « situés » dans un monde avec d'autres, par notre action et nos pratiques, nous recréons, à notre tour, un monde pour les autres. [...] Aujourd'hui, l'humanité ne considère plus comme immuable ou d'origine divine le contexte qui la détermine : au contraire, nous cherchons activement à l'influencer et à le remodeler pour un mieux-être individuel ou collectif. On a appelé « modernité » le processus qui en a résulté, et la science est l'un de ces principaux outils. Cette science née des Lumières ne se contente plus d'accepter les choses telles qu'elles sont.

La géographie humaine participe de cet effort. Elle a pour prémices le constat que les conditions de l'existence humaine varient dans l'espace à chaque période historique. Ce sont ces différences qu'en tant que géographes, nous essayons de comprendre pour en tirer une meilleure connaissance de l'existence humaine en général (Benko et Strohmayer, 2004, p. 1).

L'articulation de l'ouvrage traduit les préoccupations des auteurs, celles de Georges Benko en particulier : elle part de la société dans son espace (la géographie sociale), souligne les traditions et turbulences de la géographie économique et envisage les espaces entre guerre et paix (la géographie politique). Les perspectives sur l'approche culturelle font saisir lieu et paysage entre continuité et changement. Un chapitre est consacré à la géographie historique : il s'agit de localiser le temps dans

les espaces de la modernité. C'est là une des ambitions essentielles de la nouvelle géographie socioéconomique à la construction de laquelle Georges Benko s'attache.

VII

À partir de 2000, Georges Benko consacre beaucoup de son temps à ses collections et à sa revue, pour laquelle il multiplie les comptes-rendus. Il continue à suivre, pour le public francophone, anglophone, lusophone, l'évolution de la géographie économique. Le thème des technopôles et des industries de pointe revient comme un leitmotiv. Il retrace l'évolution des politiques d'aménagement en France depuis 1950.

Georges Benko aborde aussi des thèmes nouveaux. Il s'attache au développement durable. Il accorde plus de place à la communication et au marketing urbain. Il le fait au contact de son collègue de Paris-I, J. Bouinot. Il y voit un moyen de mieux comprendre les dynamismes territoriaux. Le déclic lui vient, dans ce domaine, de l'ouvrage que Michael Porter consacre, en 1990, à l'avantage concurrentiel. Pour celui-ci, «la concurrence entre les entreprises est sectorielle et transnationale, elle n'a plus lieu dans le cadre des États-nations; un avantage comparatif se construit sur une différence, pas une similarité; un avantage est souvent "concentré géographiquement"; cet avantage se construit sur le long terme» (Benko, 1999, p. 79). Cela a des conséquences considérables sur les politiques que mènent les villes :

Les nouvelles données économiques et politiques renforcent la concurrence entre les villes et les régions. Cette situation a pour effet de renforcer leur caractère propre: toutes les villes, régions (et même les nations) se voient obligées de redéfinir leurs rapports aux autres régions, aux autres villes, mais aussi à leur propre État à leur bloc économique.

Afin de se positionner à l'intérieur d'un ensemble économique, les régions ont entrepris des efforts considérables et élaboré de nouvelles formes de stratégies de communication (*Ibid.*, p. 80).

Le marketing territorial est donc une des conséquences nécessaires des mutations en cours de l'économie globale. Le sujet passionne d'autant plus Georges Benko qu'il s'y retrouve en terrain familier, celui de l'urbanisme et des politiques urbaines.

Georges Benko enrichit aussi les orientations qu'il a développées depuis les années 1980 en insistant sur les dimensions cognitives du développement :

La véritable richesse des régions est fondée sur les activités liées [...] à l'innovation, à la maîtrise des technologies, à la recherche. Ces éléments font naître une spécificité territoriale. Ils sont des résultats d'une histoire longue, d'une accumulation de savoir-faire, un apprentissage, un système de formation, un échange d'information, une réciprocité des relations, une confiance entre les contractants, une reconnaissance, une disponibilité à coopérer, un fonctionnement du marché local du travail et bien d'autres composantes similaires. En résumé, tout ce qu'Alfred Marshall avait appelé « l'atmosphère industrielle » ou, je dirais plus « scientifiquement », les externalités cognitives (Benko, 2001, p. E7).

Malgré la maladie, Georges Benko travaille avec un acharnement héroïque jusqu'à la fin de 2008. Il nous offre un magnifique exemple de rigueur et de courage au service d'une discipline scientifique et d'un champ de recherche en vue d'assurer plus de justice dans notre monde.

Bibliographie

- Bagnasco, A. (1977). *Tre Italia. La problematica territoriale dello sviluppo italiano*, Bologne, Il Mulino.
- Becattini, G. (dir.) (1975). *Lo Sviluppo economico della Toscana*, Firenze, IRPET.
- Becattini, G. (dir.) (1987). *Mercato e forze locali: il distretto industriale*, Bologne, Il Mulino.
- Benko, G. (1985a). «Espaces, temps, pouvoirs – rencontre avec Paul Virilio», *Espaces et Sociétés*, n° 46, p. 5-19.
- Benko, G. (1985b). «Formation et formes de l'architecture urbaine à Montréal», *Acta Geographica*, n° 64, p. 16-33.
- Benko, G. (1987). «Regional science: Restrospect and prospect. An interview with Walter Isard», *International Social Science Journal*, n° 112, p. 153-158.
- Benko, G. (dir.) (1988). *Les nouveaux aspects de la théorie sociale. De la géographie à la sociologie*, Caen, Paradigme.
- Benko, G. (1989). «La forme du territoire: une analyse du paysage à travers l'œuvre de Vittorio Gregotti», *Bulletin de l'Association de géographes français*, vol. 66, n° 3, p. 199-204.
- Benko, G. (1991). *Géographie des technopôles*, Paris, Masson.
- Benko, G. (1993). «La cité dans un jardin. Géographie de la Cité universitaire à Paris 14^e», *Acta Geographica*, n° 96, p. 33-45.
- Benko, G. (1996). *Economia, Espaço e Globalização na aurora do século XXI*, São Paulo, Hucitec.
- Benko, G. (1998). *La science régionale*, Paris, Presses universitaires de France.

- Benko, G. (1999). «Marketing et territoire», dans J.-M. Fontan, J.-L. Klein et D.-G. Tremblay (dir.), *Entre la métropolisation et le village global*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 79-122.
- Benko, G. (2001). «Pour lire le monde. Une science dont l'objet d'étude est la société actuelle», *Le Devoir*, le dimanche 8 avril.
- Benko, G. et A. Lipietz (dir.) (1992). *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Benko, G. et A. Lipietz (dir.) (2000). *La richesse des nations. La nouvelle géographie socioéconomique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Benko, G. et U. Strohmayer (dir.) (1995). *Geography, History and Social Sciences*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 268 p.
- Benko, G. et U. Strohmayer (dir.) (1995). *Space and Social Theory. Interpretations of Modernity and Postmodernity*, Oxford, Blackwell.
- Benko, G. et U. Strohmayer (dir.) (2004). *Human Geography: A History for the 21st Century*, Londres, Arnold. Trad. française: *Horizons géographiques*, Paris, Bréal, 2004.
- Boschma, R.A. et R.C. Kloosterman (dir.) (2005). *Learning from Clusters. A Critical Assessment from an Economic-Geographical Perspective*, Dordrecht, Springer.
- Brusco, S. et C.F. Sabel (1981). «Artisan production and economic growth», dans O. Williamson (dir.), *The Dynamics of Labour Market Segmentation*, Londres, Academic Press.
- Piore, M. et C.F. Sabel (1984). *The Second Industrial Divide: Possibilities for Prosperity*, New York, Basic Books. Trad. française: *Les chemins de la prospérité*, Paris, Hachette, 1989.
- Porter, M. (1990). *The Competitive Advantage of Nations*, New York, The Free Press.
- Scott, A. et M. Storper (dir.) (1998). *Production, Work, Territory. The Geographical Anatomy of Industrial Capitalism*, Londres, Allen and Unwin.

Table des matières



Préface – GEORGES BENKO: UN GÉOGRAPHE DE LA GÉNÉROSITÉ, UNE GÉOGRAPHIE DE LA MODERNITÉ	VII
<i>Paul Claval</i>	
Liste des cartes	XXXI
Liste des figures	XXXIII
Liste des tableaux.	XXXV
Introduction – DE LA DYNAMIQUE DES RÉGIONS.	1
<i>Paul Cary et André Joyal</i>	
Diversité des territoires et métamorphoses récentes	7
Les régions qui gagnent: trajectoires, analyse et pratiques	11
Métropoles, diversité et culture.	14
Des espaces ruraux recomposés.	16
Bibliographie.	20

Partie 1 – DIVERSITÉ DES TERRITOIRES ET MÉTAMORPHOSES RÉCENTES	23
Chapitre 1 – ÉCONOMIES ET ESPACES	25
<i>Cássio Eduardo Viana Hissa et Maria Teresa F. Ribeiro</i>	
1. Science régionale	27
2. Économies et espaces	30
3. Frontières du monde : espaces d'utopie	33
Bibliographie	35
Chapitre 2 – GLOBALISATION, SYSTÈMES TERRITORIAUX DE PRODUCTION ET MILIEU INNOVATEUR	37
<i>Denis Maillat</i>	
1. La cohérence et la diversité des systèmes territoriaux de production ..	38
2. La compétitivité des systèmes territoriaux de production	39
3. Les processus d'apprentissage	42
4. Territoire et milieu	43
5. Le milieu innovateur	46
6. La politique territoriale	48
6.1. Les processus d'innovation	49
6.2. Les processus d'acculturation	50
6.3. Les processus de reproduction	51
Bibliographie	52
Chapitre 3 – LE TERRITOIRE COMME MODE D'ORGANISATION DES ACTEURS ET DE MOBILISATION DES RESSOURCES	55
<i>Bernard Pecqueur</i>	
1. La « métropolarisation » des activités pour s'insérer dans la mondialisation n'est pas l'unique issue	57
2. La disjonction fonctionnelle entreprise/territoire et les dynamiques territoriales émergentes	60
3. Le territoire comme catégorie émergente et innovante : quelles stratégies ?	62
3.1. Quelles sont alors les caractéristiques principales du territoire ainsi approché ?	63
3.2. Quelles stratégies territoriales d'innovation et de développement ?	65
Conclusion	68
Bibliographie	69
Chapitre 4 – LE RÔLE DU TERRITOIRE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT : L'AVANT-DISTRICT INDUSTRIEL	71
<i>Claude Courlet et Bernard Pecqueur</i>	
1. Le développement localisé au Sud et le district industriel marshallien ..	72
1.1. Le Maroc	73

1.2. Le Brésil	73
1.3. Le Vietnam	75
2. Les transformations en cours	75
2.1. Du simple regroupement d'unités à la production organisée	76
2.2. De la connaissance tacite à son usage productif	77
2.3. Production et marché ou la construction sociale du marché	78
Conclusion	79
Bibliographie	80
Chapitre 5 – MUTATIONS DANS LA GÉOGRAPHIE DES RÉSEAUX BANCAIRES AU BRÉSIL: LES NOUVELLES ÉCHELLES SPATIALES	81
<i>Leila Christina Dias</i>	
1. Facteurs extérieurs au changement de trajectoire du système bancaire au Brésil	83
2. Changements normatifs, politiques et économiques: processus adaptatifs à la déréglementation du système financier international	85
3. La géographie des réseaux financiers et bancaires	89
Considérations finales	92
Bibliographie	93
Partie 2 – LES RÉGIONS QUI GAGNENT: TRAJECTOIRES, ANALYSES ET PRATIQUES	97
Chapitre 6 – LES AGENTS ÉCONOMIQUES À SALVADOR DE BAHIA (BRÉSIL) DE 1549 À 1999	99
<i>Pedro de Almeida Vasconcelos</i>	
1. Implantation de la « Tête de pont »: le domaine des propriétaires agricoles (1549-1650)	100
2. L'âge d'or de Salvador: l'apogée des seigneurs de moulin (1650-1763)	102
3. Salvador, capitale de la capitainerie coloniale: l'ascension des commerçants (1763-1823)	103
4. Salvador, capitale de province impériale. Période d'instabilité: l'importance des trafiquants (1823-1849)	106
5. Salvador, capitale de province impériale. Période de stabilité: la reconversion des trafiquants (1850-1889)	108
6. Salvador républicaine. Période de stagnation: l'hégémonie du capital étranger (1889-1944)	109
7. Salvador républicaine. Vers la métropolisation: l'ascension des industriels (1945-1969)	110
8. Salvador républicaine. Métropolisation: le grand commerce et l'immobilier (1970-1999)	112
Conclusion	114
Bibliographie	115

Chapitre 7 – DES DISTRICTS INDUSTRIELS AU DÉVELOPPEMENT PAR L'INITIATIVE LOCALE: RÉFLEXIONS SUR LES LIENS ENTRE LE CRIEST ET GEORGES BENKO.	119
<i>Jean-Marc Fontan, Juan-Luis Klein et Diane-Gabrielle Tremblay</i>	
1. Les travaux du CRIEST: une convergence multidisciplinaire en réponse aux besoins exprimés par des acteurs sociaux	121
2. L'inspiration de Georges Benko: une nouvelle perspective pour le développement local	123
3. Vers une approche normative: les jalons conceptuels.	128
Conclusion: les défis à relever pour les initiatives locales	132
Bibliographie.	133
Chapitre 8 – <i>LES RÉGIONS QUI GAGNENT</i> , VINGT ANS APRÈS	137
<i>Guy Loinger</i>	
Bibliographie.	147
Chapitre 9 – ATTRACTIVITÉ ET GOUVERNANCE: CERCLE VERTUEUX DE LA PERFORMANCE DES TERRITOIRES	149
<i>Bernard Guesnier</i>	
1. Des trajectoires territoriales contrastées	151
1.1. Quelques points de méthode.	151
1.2. Territoires et trajectoires démographiques	152
1.3. Territoires, trajectoires et portefeuille d'activité	153
1.4. Territoires et sources des revenus	157
2. Des performances territoriales qui dépendent de la mise en synergie de l'attractivité et de la gouvernance.	158
2.1. La gouvernance territoriale, un concept polysémique porteur de potentialités plurielles.	158
2.2. Gouvernance et attractivité: cercle vertueux de la performance des territoires	160
Conclusion	164
Bibliographie.	164
Partie 3 – MÉTROPOLIS, DIVERSITÉ ET CULTURE	167
Chapitre 10 – LA LISIÈRE, L'ARCHIPEL, LE CORRIDOR: TROIS DIMENSIONS DE LA MÉTROPOLISATION	169
<i>Christel Alvergne</i>	
1. La ville lisière, ou « le monde au bord de la ville ».	172
1.1. Le sens du phénomène et son inscription dans l'histoire des villes américaines	173
1.2. Les <i>edge cities</i> ailleurs dans le monde ?	174
2. L'archipel ou « le monde entre les villes ».	175
3. Le corridor, ou « le monde entre ville et port »	177
Conclusion	178
Bibliographie.	180

Chapitre 11 – GLOBALISATION, SPÉCIALISATIONS TERRITORIALES PRODUCTIVES ET DIVERSITÉ : UNE RÉFLEXION SUR LES FACTEURS DE LOCALISATION.	181
<i>Maria Laura Silveira</i>	
1. Globalisation et territoire: actifs et ressources	182
1.1. La compartimentation de l'espace	183
1.2. Dispersion et agglomération: villes moyennes et métropoles ...	185
2. Spécialisations territoriales productives	186
2.1. Usage corporatif du territoire	187
2.2. Économies d'agglomération dans l'État de São Paulo	188
2.3. L'avènement de technopoles, de condominiums industriels et des économies de l'information	190
2.4. Des pôles spontanés à la métropole de São Paulo	191
3. Diversité territoriale productive	192
Conclusion	194
Bibliographie	195
Chapitre 12 – L'ÉCONOMIE CULTURELLE ET LE CHAMP CRÉATIF DE LA VILLE ..	197
<i>Allen J. Scott</i>	
1. L'économie culturelle dans les régions métropolitaines aux États-Unis	199
2. Intermède: la créativité dans le contexte social	204
3. La ville comme champ créatif	208
3.1. Considérations préliminaires	208
3.2. Les réseaux transactionnels dans l'économie culturelle de la ville	210
3.3. Le marché local du travail et la relation d'emploi	212
3.4. L'économie culturelle et le phénomène du lieu	213
4. La ville créative	216
Conclusion: la question de l'échelle géographique	220
Bibliographie	222
Chapitre 13 – MARKETING URBAIN ET PRODUCTION SYMBOLIQUE D'UNE NOUVELLE VILLE: LE CAS DE RECIFE	227
<i>Paul Cary et Ana Maria Melo</i>	
1. Un positionnement stratégique efficace pour échapper au déclin	230
1.1. Un contexte favorable	230
1.2. Des avantages comparatifs	231
1.3. Une trajectoire ascendante	232
2. Le moment Jarbas Vasconcelos: une ville de bonne humeur	234
2.1. Centre historique, culture, tourisme	234
2.2. Un pas en avant dans le lien marketing urbain/communication politique	236

3. Le moment du Parti des travailleurs: une ville participative.	238
3.1. La ville participative	238
3.2. Projets urbains, communication événementielle	240
4. Le marketing urbain contre l'action urbaine?	241
4.1. Des acteurs professionnalisés.	241
4.2. Des limites visibles	242
Conclusion	243
Bibliographie.	243
Partie 4 – DES ESPACES RURAUX RECOMPOSÉS.	245
Chapitre 14 – LES RÉGIONS RURALES QUI GAGNENT: LA PROSPECTIVE MISE AU DÉFI DE COMPRENDRE LES DYNAMIQUES RURALES CONTEMPORAINES	247
<i>Bruno Jean</i>	
1. L'évolution des discours sur la ruralité à l'heure de la modernité	250
1.1. Le discours sociologique.	251
1.2. Le discours social.	254
1.3. Le discours politique.	256
2. L'évolution des paradigmes interprétatifs de la ruralité: de l' <i>intégration</i> des campagnes à la <i>recomposition</i> socioterritoriale ou la <i>restructuration rurale</i>	257
3. Aménager l'avenir de la ruralité: une prospective de quelques enjeux actuels	258
4. Une interdépendance villes – campagnes mieux comprise	259
5. Le développement d'une nouvelle gouvernance rurale citoyenne	261
6. Le renforcement des « capacités de développement » des communautés rurales	264
7. Le renouvellement du rôle de l'État et des politiques publiques.	265
Conclusion: les attributs des communautés rurales qui gagnent	266
Bibliographie.	268
Chapitre 15 – CONFLITS D'USAGE ET PARTAGE DES RESSOURCES ENTRE VILLE ET AGRICULTURE EN ÎLE-DE-FRANCE: RÉSULTATS À PARTIR DE LA PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE	271
<i>André Torre et Ségolène Darly</i>	
1. La spécificité des territoires agricoles périurbains: un contexte de concurrence extrême pour l'accès aux ressources	272
1.1. Un système compétitif source de conflits	274
2. Les conflits d'usage des ressources agriurbaines: contexte, concepts et méthodes de recherche.	277
2.1. L'Île-de-France, une région témoin de la diversité des dynamiques périurbaines	277
2.2. Cadres conceptuels d'analyse des conflits d'usage.	278

2.3. Sources et méthodes de recensement des conflits relatés dans la presse	281
3. Résultats, les caractéristiques géographiques des conflits d'usage: des objets aux processus sociaux.	282
3.1. Origine et extension spatiale des conflits pour le partage des ressources agriurbaines	283
3.2. Conflits d'usage et jeux d'acteurs: différenciations des schémas d'opposition entre acteurs	288
3.3. L'influence du contexte socioéconomique sur l'émergence des conflits	291
Conclusion: les conflits et la régulation des usages des ressources agriurbaines vus par la presse	294
Bibliographie	295
Chapitre 16 – LOGIQUES GÉOÉCONOMIQUES AU QUÉBEC	297
<i>Marc-Urbain Proulx</i>	
1. Le défi de la modélisation	300
2. La métropolisation contemporaine	303
3. L'occupation de la périphérie	306
3.1. Arc nordique de pôles secondaires	306
3.2. Corridors de pôles tertiaires	309
4. Nouvelle division géoéconomique	310
4.1. Extraction	310
4.2. Consommation	311
4.3. Production	312
4.4. Innovation	313
5. Nouvelles formes territoriales émergentes	314
Conclusion	315
Bibliographie	316
Chapitre 17 – GEORGES BENKO ET LE QUÉBEC	319
<i>André Joyal</i>	
1. Une empreinte à l'intérieur du réseau de l'Université du Québec	320
Bibliographie	323
Chapitre 18 – LE MARKETING TERRITORIAL: UNE ÉTUDE DE CAS EN MILIEU RURAL QUÉBÉCOIS	325
<i>André Joyal</i>	
1. Trois dimensions importantes	327
2. L'origine du concept	327
3. Grand-Remous (GR): le marketing territorial dans un contexte de gouvernance territoriale difficile	329
3.1. Information et leadership	330
3.2. Entreprendre dans un contexte difficile	332
3.3. Le capital stratégique	334

3.4. Villégiature et récréotourisme.....	336
3.5. Mécanismes de gouvernance.....	336
Conclusion.....	338
Bibliographie.....	339
Les auteurs	341

Liste des cartes



Carte 15.1	Les terres agricoles et les aires urbaines en France	276
Carte 15.2	Les différentes discontinuités morphologiques et politico-administratives de la région Île-de-France	277
Carte 15.3	Localisation des espaces objets de conflits préventifs	282
Carte 15.4	Localisation des espaces objets de conflits curatifs	283
Carte 16.1	Le croissant manufacturier du Québec	307
Carte 16.2	Avant-postes et corridors de pénétration de la périphérie nordique	308

Liste des figures



Figure 9.1	Six groupes de régions	155
Figure 12.1	Villes ayant un haut taux d'emploi dans les principales professions culturelles aux États-Unis	202
Figure 12.2	Représentation schématique du champ créatif de la ville	217
Figure 13.1	Recife sur les canettes d'une célèbre marque de bière.	235
Figures 13.2 et 13.3	La marque « Jarbas » dans les années 1980 puis les années 1990. Une transformation radicale.	237
Figures 13.4 et 13.5	Recife de bonne humeur, logo et slogan du maire Roberto Magalhães (1996-1999).	237
Figure 13.6	Logo et slogan de João Paulo.	239
Figure 13.7	Nouveau slogan, nouveau logo: l'ère João da Costa	240
Figure 15.1	Représentation schématique de l'écosystème agriurbain	274
Figure 15.2	Les différents espaces objets du conflit	279
Figure 15.3	Proportion des conflits curatifs ou préventifs en fonction du type d'objet contesté.	284
Figure 15.4	Les différents groupes d'acteurs à l'origine des conflits, et visés par ces processus.	289

Liste des tableaux



Tableau 9.1	Trajectoires territoriales	154
Tableau 9.2	Classement des régions selon leurs trajectoires relevées par l'analyse structurelle-résiduelle de l'évolution sectorielle des actifs (ASR)	156
Tableau 9.3	Répartition des 348 zones d'emploi par l'ASR	156
Tableau 9.4	Une comparaison Nord-Pas-de-Calais/Rhône-Alpes	162
Tableau 10.1	La preuve par 3 de la « mondialité »	171
Tableau 12.1	Principales professions culturelles aux États-Unis et niveaux d'emplois, 2000 et 2008	201
Tableau 14.1	L'évolution du discours sociologique, social et politique dominant avec le passage de la modernité naissante à la modernité avancée	252
Tableau 15.1	Les types d'antagonismes à l'origine des conflits d'usage des ressources agriurbaines et leurs proportions respectives parmi le corpus recensé dans la presse	287
Tableau 15.2	Objets des conflits en fonction de l'intensité et de la chronologie	290
Tableau 15.3	Influence du profil socioéconomique de la commune sur le nombre de conflits par commune	292
Tableau 15.4	Influence du profil socioéconomique de la commune sur le nombre de conflits par commune	293

Tableau 16.1	Les modèles géoéconomiques du Québec	301
Tableau 16.2	Principaux ancrages de la polarisation dispersée de l'emploi 1986-2006	305
Tableau 16.3	Quatre types de zones économiques émergentes	314

Introduction



De la dynamique des régions

Paul Cary et André Joyal

La disparition prématurée de Georges Benko (1953-2009) nous a touchés. Les auteurs de cet ouvrage collectif ont tous des souvenirs plus ou moins vifs, des moments plus ou moins forts liés à la personne de G. Benko, d'ailleurs illustrés ici et là dans les contributions. Nous voudrions surtout souligner combien les qualités personnelles de bienveillance et de générosité qu'il avait pu incarner ne sont pas monnaie courante dans le monde universitaire, bien qu'elles soient indispensables à son fonctionnement. La préface de Paul Claval est particulièrement éclairante à cet égard. De ce point de vue, quelle que soit la suite donnée à ses recherches, ses collections et ses revues, sa perte est irremplaçable.

La rédaction d'un ouvrage nous est apparue comme la forme appropriée pour lui rendre hommage. Difficile d'oublier en effet la tristesse de G. Benko voyant que nombre des travaux qu'il avait entamés ne seraient pas menés à leur terme. C'est ainsi qu'est né le projet de cet ouvrage, conçu également sous le sceau de notre reconnaissance à son égard. Nous avons demandé à un certain nombre d'auteurs de présenter des textes permettant soit de discuter ses thèses, soit d'approfondir ses nombreuses perspectives de recherche. L'idée n'était donc pas que l'ensemble des auteurs mènent une évaluation de l'apport de G. Benko à la science régionale même si certains ont procédé, et de belle manière, à cette mise en perspective. Une telle ambition aurait eu l'inconvénient de laisser au bord de la route certains de ses collègues investis dans des domaines de recherches quelque peu différents. Beaucoup ont donc présenté des résultats de recherches permettant de dialoguer avec tel ou tel aspect des réflexions de G. Benko.

G. Benko a milité pour une science régionale ambitieuse, capable de s'émanciper de l'ombrage d'une discipline trop tutélaire. La revue qu'il a créée, *Géographie, économie, société*, témoigne du fait que la géographie doit être prise en compte dans la théorie sociale et que la théorie sociale doit absolument penser l'espace. D'ailleurs, dès 1987 il avait senti que ces questions étaient fondamentales en publiant *Les nouveaux aspects de la théorie sociale. De la géographie à la sociologie*, avec des contributions d'auteurs d'horizons différents comme John Urry, Paul Claval ou Jacques Lévy. Il militait pour une science capable de s'abstraire d'un néopositivisme qui ne produit pas d'hypothèses fécondes, devant «élargir ses fondements épistémologiques et en même temps ses champs de connaissances et d'action» (Benko, 1998, p. 118). Dans cette lignée, le présent ouvrage réunit des auteurs de champs disciplinaires différents. Si les géographes sont majoritaires, des économistes, des sociologues et des historiens ont aussi participé à la rédaction. D'autre part, G. Benko avait d'emblée placé ses travaux au-delà du cadre hexagonal. Cet ouvrage reflète la variété des terrains qui l'intéressaient. Pour simplifier, un pôle franco-suisse, un pôle nord-américain et un dernier pôle brésilien composent le tout.

Le nom de G. Benko fait penser à des concepts fort répandus depuis le début des années 1990, tels ceux se rapportant aux districts industriels désignés également par le «pôle», aux systèmes de production locaux et à tout ce qui a trait au développement territorial. Certains associent trop rapidement G. Benko à la «nouvelle géographie économique» aussi désignée «nouvelle géographie industrielle», qui a connu une grande impulsion à la faveur des contributions de Paul Krugman. On se réfère ici à une forme de réincarnation de la science régionale mise de l'avant au milieu du xx^e siècle par l'école de Philadelphie autour de Walter Isard

qui, en 1954, fonda la Regional Science Association en réponse aux déficiences de la théorie économique conventionnelle de l'époque (Benko et Scott, dans Benko et Strohmayer, 2004). Cette science régionale renouvelée cherche à adapter les théories économiques modernes dans les domaines de l'organisation industrielle, de l'économie urbaine et régionale. (Benko, 1998, 2001). En fait, c'est par un complément à cette nouvelle approche que G. Benko a pu développer une notoriété au-delà des frontières hexagonales. Avec Alain Lipietz, il a tenté de jeter les bases d'une autre nouveauté: la «nouvelle géographie socioéconomique», qui vise la prise en compte au sein des espaces des éléments à la fois économiques et sociaux. Cela, alors que la nouvelle économie géographique néglige la construction sociale de l'espace (Benko et Lipietz, 2000).

D'ailleurs, lorsque l'on regarde avec attention les bibliographies des auteurs pour leurs contributions, il est impossible de ne pas repérer la récurrence des références à l'ouvrage qu'il avait coordonné en 1992 avec A. Lipietz, *Les régions qui gagnent* et, dans une moindre mesure à la suite de cet ouvrage, *La richesse des régions*. Ces deux ouvrages collectifs sont un excellent reflet de la préoccupation qu'avait G. Benko à réaliser un travail d'édition et de présentation des théories autour de la question territoriale.

Dans le premier, l'idée directrice est de débattre de l'apparition d'un nouveau modèle d'organisation du territoire qui prendrait la suite de l'organisation fordiste. La mode est aux districts industriels ou plutôt industriels. Les travaux de Becattini, pour lequel «le district industriel est une entité socioterritoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné», et dans laquelle on peut repérer une «osmose parfaite entre communautés locales et entreprise» (Becattini, dans Benko et Lipietz, 1992, p. 36-37), rappellent aux économistes l'importance des institutions héritées et des systèmes de valeurs dans les processus économiques. On parle donc de développement endogène, qu'on peut repérer soit dans des mégapoles comme Los Angeles (Scott dans Benko et Lipietz, 1992), grâce aux effets d'agglomération, soit dans des espaces régionaux moins denses, mais où la qualité des relations sociales et des institutions favorise l'entrepreneuriat dans des savoir-faire spécifiques. Or, ce nouveau modèle est alors très largement critiqué, notamment parce qu'il ne semble ni généralisé ni généralisable. La succession des circuits de branche par les districts relève pour beaucoup d'auteurs davantage d'un effet d'optique ne prêtant pas suffisamment attention aux dynamiques plus globales. En clair, les grandes entreprises multinationales continuaient malgré tout à sculpter l'espace et à tirer profit de la diversité régionale, suivant des formes plus ou moins flexibilisées de recours à la main-d'œuvre.

Néanmoins, à la fin de cet ouvrage, c'est déjà la question de la mobilisation particulière des acteurs sur le territoire qui semble la clé de voûte de la réussite ou du déclin des régions. Les formes de gouvernance qui vont se généraliser sont déjà annoncées.

Dans le second, un cap a été franchi. Le titre, *La richesse des régions*, prend déjà acte du fait que le regard porté à la qualité des institutions, des relations sociales, etc., est devenu central dans la réflexion géographique. Les développements autour de l'atmosphère industrielle, des districts industriels chers à Alfred Marshall, se sont approfondis. Mais Benko et Lipietz critiquent avec virulence la *Regional Science* de Krugman, qui ne rompt pas suffisamment avec la représentation trop économiciste de l'espace, espace plan, simple contenant où les mécanismes de marché se déploient, différencient et hiérarchisent des lieux. Dans une approche de type régulationniste, ils exposent leur programme.

Le vrai travail commence sur la base d'une analyse concrète d'un espace coagulant déjà un long passé socioéconomique, il se poursuit par une compréhension de la variété (limitée, certes, mais pas du tout univoque) des modèles d'arrangements (capital/travail, banques/industries, donneurs d'ordres/sous-traitants, administrations/économies) du capitalisme contemporain (Benko et Lipietz, 2000, p. 14-15).

D'une certaine manière, l'ouvrage semble prendre acte, définitivement, de l'abandon d'un modèle d'explication homogène des trajectoires régionales, qu'il soit l'œuvre des multinationales continuant à tirer profit des effets d'agglomération – comme l'illustre à sa manière Saskia Sassen (1996) lorsqu'elle évoque la « ville globale » et sa structure sociale duale à la fois conséquence et condition de son existence – ou qu'il ait des ressorts locaux puissants, ainsi que le modèle par « grappe » avait voulu le démontrer. Les multiples contributions de l'ouvrage rendent compte d'évolutions construites ou « miraculeuses » de régions connaissant des trajectoires très diverses (villes globales de tailles très différentes, de Los Angeles à Francfort, vieilles régions industrielles en déclin – nord français et nord-est britannique – et nouveaux districts dans les pays du Sud). Quelle est la leçon de tout cela ? D'une certaine manière, Dominique Voynet, dans sa préface, le synthétise bien : « il n'y a pas de territoires condamnés, il n'y a que des territoires sans projet » (Benko et Lipietz, 2000, p. 1). D'où un véritable paradoxe : durant ces années 1990 où le libéralisme règne en maître, c'est un appel très net à l'émergence de nouvelles formes de régulation politique, dans lesquelles l'État est invité à collaborer avec de nombreux acteurs. La notion de gouvernance est en vogue et les réformes de décentralisation (en France par exemple, où des mesures pour favoriser l'intercommunalité sont enfin prises) s'engagent dans cette direction. Dans

le même temps, et le texte de Guy Loinger publié dans les pages suivantes le montre bien, la déception a été grande pour ceux qui avaient vu dans les travaux précédents sur la richesse des lieux un espoir certain d'une alternative crédible à un postfordisme flexibilisé: comme il l'affirme dans les pages ci-dessous, «les territoires ayant connu dans le passé de fortes concentrations d'activités liées à un métier, un savoir-faire, d'anciennes traditions encore vivantes bien qu'en déclin, [...] pouvaient devenir le fer de lance d'une nouvelle économie». Or, «cette politique [...] n'a pas vraiment convaincu», faute d'une sous-estimation des capacités de restructuration accélérée des firmes multinationales.

Le présent ouvrage ne vise pas à être un troisième tome de ses glorieux prédécesseurs. Bien plus modestement, il présente des dynamiques territoriales relativement diverses.

Deux remarques néanmoins. Comment, dans ce paysage diversifié, ne pas relever que, d'une part, la réflexion sur les agglomérations urbaines reste aujourd'hui fondamentale? L'extension par Sassen du statut de «ville globale» à nombre de villes oubliées de sa première typologie (Sassen, 2009), la montée des réflexions sur le thème de la fragmentation urbaine (Caldeira, 2000), l'importance des débats autour de la «ville créative» (Florida, 2003) font aussi écho à des stratégies revendiquées des villes d'apparaître sur la carte des villes attractives (recherche effrénée d'accueil des événements sportifs et culturels ou d'institutions prestigieuses, etc.). N'oublions pas les autres agglomérations qui n'entrent pas dans cette catégorie mais qui sont fondamentales comme marchés de consommation, comme lieux de production attirant les multinationales par concentration de la main-d'œuvre ou comme bases de l'infrastructure portuaire indispensable aux échanges mondialisés (les villes «corridor» évoquées ci-dessous par Christel Alvergne).

D'autre part, la plupart des régions sont aujourd'hui concernées par des recompositions, puisque même les villages ruraux (au Canada mais aussi dans des endroits reculés du semi-aride brésilien) font du marketing territorial, et les dynamiques territoriales ne sont pas uniformes. De même, la littérature sur les «pôles» s'est diversifiée: dans la foulée des travaux de Michael Porter (1990) sur la compétitivité des entreprises et par extension des régions, on avait parlé de grappes industrielles au Québec, de systèmes de production locaux en Europe alors qu'au Brésil¹, on en fera des *arranjos produtivos locais* (Joyal, 2008).

1. Les travaux de Georges Benko sont connus et ont été traduits au Brésil; on peut penser à l'ouvrage *Economia, espaço e globalização na aurora do século XXI* ou à des travaux plus récents (Benko, 2009).

Force est donc de constater qu'il est nécessaire d'approfondir encore la réflexion sur le territoire, que Bernard Pecqueur définit dans cet ouvrage « comme un vecteur de ressources spécifiques et aussi comme véhicule du changement et de l'innovation dans le capitalisme contemporain ». Les réflexions sur le développement endogène ont insisté, on l'a vu, depuis les travaux de Becattini d'une part, sur l'utilisation de facteurs de production locaux, d'autre part, sur la dimension territoriale des processus productifs. Or, comme Paul Claval (2008) l'a bien résumé, « la nature des territoires » est en train de changer. Il y voit au moins deux raisons. D'une part, la réflexion sur l'information s'est complexifiée : la façon dont elle est organisée et transmise, notamment avec l'essor des nouvelles technologies de l'information, ont des effets majeurs sur les territoires, comme le montrent les analyses sur des sources de la créativité (Scott). L'espace, comme le dit Claval, est « fait d'un ensemble de sphères mentales dont certaines sont étroitement localisées, et d'autres peuvent se dilater à l'échelle de la planète » (p. 177). On peut donc dire que ce n'est plus quasi-exclusivement par le seul biais de l'exportation que le local se relie au global, mais par l'interpénétration croissante de multiples sphères (économiques, politiques, culturelles, idéologiques, juridiques, etc.). D'autre part, le terme de territoire désigne aujourd'hui une vision de la région qui est « organisée par la vie sociale et économique qui s'y déroule » (Claval, *ibid.*), mais surtout qui n'est plus isolable du reste du monde, puisqu'elle s'en nourrit autant qu'elle l'irrigue. Pecqueur abonde dans ce sens lorsqu'il souligne que la réflexion sur le territoire a en partie remplacé celle sur le développement endogène, qui présente certainement un biais plus « économiste ». S'il pense qu'il y a un risque de « surchauffe » autour des réflexions sur la forme territorialisée de la production, notamment à cause d'une certaine désillusion sur les politiques de « développement local », il considère que la notion de territoire permet de bien rendre compte des modes de coordination entre les acteurs à un niveau mésoéconomique, modes de coordination qui « débordent » le marché.

Dès lors, il est bienvenu que se multiplient les travaux rendant compte du rapport particulier très particulier entre local et global qui se met en œuvre dans les territoires, au Sud notamment, s'insérant dans la mondialisation. Cela permet de mettre en évidence le caractère non homogène de la construction sociale du marché selon les pays et les régions². Pecqueur insiste d'ailleurs sur le fait qu'« il n'y a pas un modèle du

2. Ainsi, Ferguene et Hsaini (1998) montrent que les SPL prennent dans les pays du Sud la forme des aires d'industrialisation diffuse et que les modes d'insertion dans la mondialisation sont divers (au-delà de la simple exportation) : ils vont jusqu'à parler de mode exo-endogène de développement. Parmi d'autres exemples, Azevedo *et al.* (2009).

développement local, mais des politiques et des formes de gouvernance. Il faut donc jongler entre le local et le global, entre le court et le long terme, et concilier l'économique avec le social et l'écologique ». Certes, mais prenons garde ! Si des trajectoires locales de succès se maintiennent et se renouvellent, on ne saurait oublier leur fragilité dès lors où les États renonceraient à des politiques nationales ambitieuses en matière de recherche, d'éducation ou d'infrastructures. Le local ne pourra pas tout.

Ces considérations générales faites, passons maintenant à la présentation plus précise du plan de cet ouvrage. Il est composé de quatre grandes parties thématiques. La première revient sur les discussions autour des recompositions territoriales contemporaines. La deuxième vise à replacer la réflexion sur les régions qui gagnent dans une perspective plus historique et notamment à réfléchir sur les pratiques issues de la réflexion sur la nouvelle donne territoriale à partir des années 1980. La troisième se centre sur les grandes villes comme lieux particuliers de la différenciation territoriale. Enfin, la quatrième partie insiste sur le fait que les espaces ruraux ne sont pas à l'abri des recompositions, voire qu'ils y participent pleinement.

Diversité des territoires et métamorphoses récentes

La première partie vise à présenter un certain nombre d'avancées de la réflexion qui peuvent s'inscrire dans le prolongement des ouvrages Les régions qui gagnent et La richesse des régions. Alors que C. Hissa et M.T. Ribeiro insistent sur l'importance d'une science régionale ouverte pour penser la diversité des lieux, nombreux sont les auteurs à montrer comment les territoires ne sont pas homogénéisés par la mondialisation, qui contribue au contraire à les différencier (B. Pecqueur, C. Courlet et B. Pecqueur). D'autre part, si la réflexion sur les districts marshalliens et les milieux innovateurs reste vive, comme la synthèse de D. Maillat le démontre, on observe aussi des recompositions profondes, par exemple autour des usages de l'espace que le texte de L. Dias illustre bien.

C'est un texte brésilien qui propose tout d'abord une lecture originale de l'œuvre de G. Benko, en insistant sur la forte dimension d'ouverture qu'elle contient. Il est indéniable que G. Benko, comme le notait aussi le texte de Paul Claval, a pris très au sérieux cette dimension de discussion, de débat, de diffusion, au-delà d'ailleurs du champ universitaire. Cássio E. Viana Hissa et Maria Teresa F. Ribeiro considèrent que la réflexion de G. Benko, notamment par le fait qu'elle redécouvre la « personnalité régionale » et la diversité des régions, est à même de nourrir la réflexion d'une pensée antihégémonique capable d'analyser de façon critique les conséquences spatiales du nouveau mode d'accumulation flexible

postfordiste. En ce sens, les réflexions de G. Benko sont lues comme un travail passionné d'ouverture. Cela transparaît dans sa volonté constante d'ouvrir la science régionale à différentes disciplines, de passer d'une approche économiste de l'espace à des réflexions sur l'espace vécu. Démarche d'autant plus nécessaire que l'espace, d'un point de vue épistémologique, ne saurait être l'apanage d'un seul champ scientifique. Les deux auteurs considèrent d'ailleurs qu'un dialogue avec Milton Santos, lorsqu'il insiste sur l'importance des utopies dans la pensée et, de façon plus récente, avec Boaventura de Souza Santos (Santos, 2006) et son écologie des savoirs est possible. De même, il est vain de penser séparément espace et économie, qui entretiennent des rapports de réciprocité. Face à une certaine tendance à l'homogénéisation des recettes pour les territoires tirant leur épingle du jeu dans la mondialisation, les auteurs rappellent que cette « victoire » n'est que temporaire si ces territoires se coupent de leurs propres savoirs locaux.

De son côté, Denis Maillat reprend la discussion sur la territorialisation, entendue comme « processus qui assure l'émergence d'une capacité endogène de développement » pour les territoires pris dans la globalisation. Quels sont les facteurs qui entraînent l'obtention ou la perte de cette maîtrise endogène des processus ? Il insiste d'abord sur les réseaux locaux des systèmes territoriaux de production qui permettent à l'entreprise d'établir des relations marchandes ou non marchandes plus horizontales, mosaïques qui sont « un nouveau paradigme techno-industriel postfordiste » et qui vont aussi permettre d'assurer la compétitivité par la différenciation de l'offre. Maillat insiste fortement sur les dynamiques de coopération et d'apprentissage dans ce processus, la proximité territoriale permettant de réduire l'incertitude et de stimuler la coopération. Dans l'ensemble des expériences réussies de systèmes productifs, le territoire joue un rôle actif, et Maillat reprend le concept de milieu, puis de milieu innovateur – à la suite des travaux du GREMI – comme ensemble cognitif, matrice pour rendre compte de ces formes de coopération et de confiance qui sont indispensables, notamment dans les processus d'innovation.

D'ailleurs, ce concept permet d'articuler les trois problématiques – territoriale, organisationnelle et technoéconomique – fondamentales du développement endogène. Pour terminer, Maillat revient sur les politiques territoriales nécessaires au maintien de la capacité d'innovation d'un système qui interagit avec l'environnement extérieur : favoriser l'innovation par la veille technologique ou la formation continue, permettre des processus d'acculturation afin que l'ensemble des acteurs sociaux valorisent une identité territoriale partagée et évolutive, et enfin appuyer la reproduction du système en menant des activités d'incubation ou en attirant des PME de l'extérieur. Les régions qui veulent gagner doivent à la fois

favoriser les cohérences internes et réfléchir sans complaisance – car cela peut passer par de fortes restructurations – sur les activités porteuses dont dispose le territoire.

Bernard Pecqueur poursuit dans la même veine en insistant sur la ressource particulière qu'offre le territoire. À partir de l'exemple du Choletais, il souligne que la métropolarisation n'est pas l'unique issue pour les territoires: les fabricants de chaussures de ce territoire en marge des grandes agglomérations, confrontés à la concurrence asiatique, sont montés en gamme et ont différencié leurs produits. Ce territoire, comme construit d'acteurs, tire profit de ses spécificités tout en s'insérant dans l'économie mondiale et cela ne passe pas nécessairement par des technopoles localisées dans les grandes agglomérations.

Pecqueur souligne combien on a trop longtemps opéré un réductionnisme en ne voyant pas que les territoires ne sont pas que des systèmes productifs où seules les entreprises importent! Le territoire dispose de marges et ses intérêts peuvent diverger profondément de ceux des entreprises. Afin d'illustrer ce « lien au lieu », Pecqueur souligne le nouvel intérêt de la DATAR³ pour les nombreuses entreprises françaises dont la production s'ancre dans un territoire, d'où le succès du label « Système productif local ». La conséquence de ces réflexions est logique: les régions doivent développer des offres de site, liées aux paysages, à l'histoire, à des savoir-faire... comme avec les appellations d'origine contrôlée. Finalement, Pecqueur insiste sur l'importance de la construction sociale du marché et des réseaux d'acteurs, pas nécessairement marchands, qui y interviennent. Face à ces constats, il faut se résoudre à abandonner l'idée d'un paradigme de développement local et admettre que les chemins du développement territorial sont nombreux, de l'agglomération simple à la « spécification » des territoires en passant par la spécialisation. Il conclut donc de façon optimiste en voyant dans la mondialisation une aubaine pour les acteurs locaux, simples citoyens et acteurs publics, qui peuvent y faire valoir le génie propre de leurs lieux.

Dans la contribution suivante écrite avec Claude Courlet, il poursuit son analyse sur la diversité des réponses territoriales à la mondialisation. À partir de trois exemples, brésilien, marocain et vietnamien, les deux auteurs réfléchissent sur le passage d'une agglomération de producteurs à un véritable district industriel. Ainsi, ils tentent, à la manière de Becattini sur le Prato, de restituer à l'analyse économique une dimension historique et géographique. Les villages de métiers autour de la céramique à Bat Trang au Vietnam, les *arranjos produtivos locais* autour du textile à

3. Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire.

Santa Cruz do Capibaribe, au Brésil, ou les systèmes locaux autour du cuir et de la dinanderie de la médina de Fez, au Maroc, présentent tous cette atmosphère industrielle qu'évoquait Marshall autour de réseaux de petites entreprises.

Les deux auteurs insistent sur le fait que, dans les trois cas observés, se font jour des processus qui associent un savoir-faire et une organisation socioéconomique territoriale à même de spécifier une production territoriale puis de l'inscrire dans la continuité : ainsi, une sous-traitance renforcée et spécialisée à Bat Trang et la flexibilité associée à de la coopération horizontale à Santa Cruz. De même, certes à des degrés divers, la circulation de l'information, interne et externe, favorise la réactivité des lieux et l'introduction de nouvelles innovations. L'exemple de Santa Cruz do Capibaribe montre bien comment le marché se construit socialement à petits pas : introduction de machines à coudre dans les années 1950, existence d'une foire locale trois jours par semaine, utilisation de jeeps Toyota particulièrement adaptées aux besoins des producteurs ; enfin, création d'une zone commerciale dotée en infrastructures avec plus de 8000 producteurs. Finalement, ces expériences, marquées par une forte intégration systémique sociale locale et relativement spontanées, sont en passe de devenir des districts industriels et de rafraîchir la réflexion sur le développement...

Dans un autre registre, la contribution de Leila Christina Dias nous plonge dans les ressorts locaux et internationaux de la configuration des réseaux bancaires. À l'instar d'autres réflexions dans cet ouvrage, elle montre que la mondialisation n'homogénéise pas l'espace, mais qu'elle le reconfigure, d'autant plus que la localisation géographique est devenue une ressource stratégique. Après être brièvement revenue sur les bases sociotechniques ayant conduit à la dérégulation et à l'accélération de la circulation des flux de capitaux, Leila Dias revient sur le contexte national brésilien (sur le Plan Real) d'ouverture du capital des banques aux investisseurs étrangers, de concentration dans le secteur mais aussi de maintien de taux d'intérêt réels très élevés.

La reconfiguration géographique du réseau des banques est particulièrement intéressante : elles ont quitté les villes petites et moyennes les plus pauvres (de l'ordre de 30 % de villes desservies en moins et jusqu'à 55 % dans le Nordeste) et se sont concentrées dans les grandes agglomérations, le nombre total d'agences – qui proposent de plus en plus de services – restant presque stable. Pour compenser ce retrait socialement discriminant, les banques ont inventé un modèle particulièrement original de correspondant bancaire : pour résumer, certes, il y a moins d'agences, mais il devient possible de payer ses factures dans des supermarchés, ou

de réaliser des opérations bancaires dans des établissements non bancaires variés, ce qui rapproche considérablement les banques de leurs clients, notamment les plus pauvres d'entre eux.

Les régions qui gagnent : trajectoires, analyse et pratiques

Cette partie vise à replacer la réflexion sur les régions qui gagnent dans une perspective plus historique, comme le montre bien le texte de P. Vasconcelos. Elle invite à se pencher sur les pratiques issues de la réflexion sur la nouvelle donne territoriale à partir des années 1980 (J.M. Fontan et al.) et tire un bilan très mitigé (G. Loinger) ou au moins très variable selon les régions (B. Guesnier).

Pedro de Almeida Vasconcelos présente l'étude des transformations qu'a connues le Salvador et qui illustrent bien, selon ses termes, le cas d'« une région qui perd » et d'une « ville qui gagne », puisque l'agglomération de Salvador a retrouvé à partir des années 1970 un véritable dynamisme économique dont sa région de Bahia ne bénéficie que partiellement. L'auteur centre son analyse sur le rôle des agents économiques, dont il montre comment l'influence varie au fil du temps. De la Salvador nouvellement colonisée de la période 1549-1650 à la Salvador contemporaine se sont succédé des groupes économiques hégémoniques, opérant si nécessaire des stratégies de reconversion. Faisons-en la liste : les propriétaires agricoles, les seigneurs des moulins, les commerçants, les trafiquants d'esclaves – dont certains se reconvertiront dans les banques – le capital étranger, les industriels et, plus récemment, les promoteurs immobiliers. Tous ces acteurs ont influencé la vie politique de leur époque et laissé des traces majestueuses de leur passage dans l'architecture de la ville (en finançant les églises ou en se construisant de majestueux hôtels particuliers).

Dans une ville socialement très inégalitaire, l'auteur souligne aujourd'hui l'importance des propriétaires fonciers et des promoteurs dans les transformations de la ville : construction d'ensembles résidentiels fermés, de centres commerciaux gigantesques, verticalisation croissante qui sature les infrastructures, tandis que les investissements dans les zones « illégales » restent bien minces. En ce sens, les processus de métropolisation et de fragmentation urbaine se trouvent bien illustrés à Salvador, et l'approche de Vasconcelos en souligne bien les ressorts locaux.

Les deux textes suivants renvoient en partie aux expériences personnelles de leurs auteurs et à l'impact des « régions qui gagnent » sur leurs pratiques.

Trois collègues de l'Université du Québec à Montréal, J.-M. Fontan (sociologue), J.-L. Klein (géographe) et D.-G. Tremblay (économiste), rendent hommage à G. Benko, en montrant ses interactions avec leur équipe de recherche, soit le Collectif de recherche sur les innovations économiques, sociales et territoriales (CRIEST) et notamment la tenue d'un colloque international à Montréal en 2002 sur la revitalisation des territoires, qu'ils désignent comme « orphelins » du développement. Comme ils le précisent, le débat a bien évolué depuis vingt ans : « Les modalités de développement du modèle postfordiste de régulation axé sur la flexibilité du travail, l'intégration verticale externe et la réticulation internationale s'appuient certes sur les districts industriels et sur les systèmes territoriaux d'innovation, localisés surtout en milieu métropolitain, mais ceux-ci constituent les îles d'archipels qui concentrent la croissance sans la diffuser nécessairement, ce qui accentue les inégalités sociales dans les villes et les territoires », le cas de Montréal en étant une bonne illustration. Ils montrent aussi que l'espoir porté en des formes de gouvernance plus démocratiques et plus justes socialement que pouvaient porter les districts industriels a aussi largement été déçu. D'une certaine manière, à l'intérieur même d'une région ou d'un pays, les inégalités territoriales ont pu s'accroître, en fonction de la plus ou moins forte impulsion des pouvoirs publics.

Les auteurs plaident pour un certain volontarisme, au travers des concepts d'initiative locale – autant le lancement d'un projet à vocation économique que la création d'un organisme de la société civile – et de « capital socioterritorial », défini comme « l'ensemble des savoirs endogènes et exogènes qu'une collectivité locale peut mobiliser pour agir sur son développement ». Plus les acteurs sociaux locaux sauront se mettre en réseau et se connecter aux environnements adjacents, plus le territoire se renforcera et pourra déterminer sa trajectoire d'évolution – dont nos auteurs souhaitent qu'elle soit plus solidaire et démocratique, bien qu'ils ne sous-estiment pas les intérêts divergents des acteurs sociaux.

Guy Loinger ne cache pas sa désillusion face aux espoirs déçus. La France, rappelle-t-il, a espéré, dans les années 1990, reproduire le succès des districts italiens, en menant une politique de mobilisation des territoires locaux autour de savoir-faire anciens, d'une main-d'œuvre qualifiée identifiable par exemple à Oyonnax pour la plasturgie. Or, dit-il, les restructurations menées par les grands groupes industriels, notamment automobiles, ont été perdues de vue, comme les fusions – Renault/Nissan – mais aussi les délocalisations d'une partie de la production. D'une certaine manière, en ciblant sur le « petit », on s'est privé de l'appui des « gros » pour dynamiser ces territoires. Certaines marques connues sont devenues de simples sociétés de portefeuille commerciales qui n'ont que très peu de liens avec les sous-traitants délocalisés ! On notera d'ailleurs avec intérêt que le

tableau dressé du Choletais n'a pas les mêmes couleurs que celles que lui prêtait Pecqueur. La conclusion de Loinger est sans appel: il s'agit « soit d'une quasi-éradication des systèmes productifs antérieurs, soit d'une transformation assez radicale, dans le sens de l'organisation de systèmes productifs globalisés dont ils ne représentent plus qu'un segment, assez réduit par rapport à la chaîne de valeur globale ». Et Loinger d'énumérer les facteurs qui ont fait défaut: la recherche technologique, les services supérieurs de gestion et les transports, coûteux en régions rurales, alors que les villes favorisent les effets d'agglomération. Dès lors, et même si des contre-exemples existent (ainsi, Thalès à Cholet!), la France pourrait encore payer assez cher son héritage institutionnel où la métropole parisienne reste la seule métropole globale.

Enfin, Bernard Guesnier s'interroge sur les cercles vertueux de la performance. Il centre son propos sur l'importance des mécanismes de gouvernance en soulignant le rôle des collectivités publiques dans la production et l'offre de biens publics locaux. Avec un désert français parsemé d'oasis, les faits montrent l'existence de grandes disparités entre des territoires soumis à des trajectoires très contrastées. Pour en rendre compte, il choisit d'utiliser les données démographiques des différentes zones d'emploi comme révélateur d'attractivité. Les facteurs de la dynamique locale sont nombreux: la composition des activités économiques du système productif local, la structure des revenus (importance de l'économie résidentielle-présentielle), les différentes externalités liées à une gouvernance territoriale efficace.

C'est sur cette question de la gouvernance qu'il développe, d'abord en tentant de mieux définir le concept, puis en montrant que si gouvernances publique et privée peuvent se targuer de succès respectifs, le défaut de gouvernance peut conduire à des situations de dévitalisation du territoire, comme il le signale pour la région Centre. Il montre aussi comment la région Rhône-Alpes, par l'organisation précoce d'une coopération décentralisée entre collectivités territoriales, et la ville de La Rochelle, bénéficiant d'un appui des pouvoirs publics, nationaux et locaux, notamment à la suite des fermetures des chantiers navals, ont su faire preuve d'opportunisme. Il peut ainsi souligner le rôle crucial d'une bonne gouvernance publique pour créer des synergies sur les territoires et pérenniser les projets. L'exemple récent de Lille autour d'Euralille permet d'ailleurs d'illustrer les « renversements » de trajectoire qu'il évoque en conclusion.

Métropoles, diversité et culture

La troisième partie pose le regard sur les villes ou plutôt sur les grandes villes et les logiques d'agglomération qu'elles recèlent. Les quatre contributions s'accordent sur leur rôle fondamental dans l'organisation du territoire, M.L. Silveira insistant sur les effets d'agglomération et C. Alvergne rappelant l'importance des infrastructures. A. Scott part à la recherche des sources de la créativité à l'intérieur de la ville, et P. Cary et A.M. Melo montrent comment cette inventivité culturelle est utile lorsqu'il s'agit pour une ville de surmonter une phase de déclin.

C'est Christel Alvergne qui ouvre le bal, en proposant une réflexion originale sur l'articulation entre mondialisation et territoire. Sur une planète devenue majoritairement urbaine, les métropoles sont au cœur de la réflexion aujourd'hui comme lieu principal des défis sociaux et écologiques posés par leur mode de développement (Davis, 2006) : étalement urbain, paupérisation et fragmentation urbaines interpellent, surtout dans les métropoles du Sud. Alvergne rend compte de trois tendances qui gagnent à être bien différenciées dans la réflexion. « La lisière » concerne, pour résumer, la localisation des emplois du tertiaire supérieur dans des espaces spécifiques des villes, dans les *edge cities*, notamment. Ces espaces sont fondamentaux pour s'inscrire dans la catégorie des villes globales⁴. Elle évoque ensuite « l'archipel », qui est la traduction topographique de « l'espace des flux » mis en évidence par Castells (1996). Les villes globales s'articulent entre elles en constituant de véritables nœuds (d'où l'importance des *hubs*, lieux des interconnexions aéroportuaires, dans les infrastructures des villes) qui s'émanent des « espaces des lieux » qui les entourent. Enfin, la troisième forme de la mondialisation est « le corridor », qui fait référence aux infrastructures portuaires (Singapour, Hong Kong, Shanghai, etc.) : dans cette optique, on perçoit l'importance de ces infrastructures physiques qui réceptionnent les conteneurs et ont des effets d'entraînement sur le reste des activités urbaines. Ces « points d'ancrage territoriaux de la mondialisation » contrebalancent en partie les théories qui se centrent uniquement sur les services avancés. Pour résumer, à trois évolutions majeures – libéralisation des échanges, révolution des technologies, multiplication des échanges par conteneurs – correspondent trois dynamiques spatiales – « la lisière », « l'archipel » et « le corridor » – et trois matrices scientifiques – les services supérieurs, les flux et la logistique.

4. L'exemple de São Paulo montre d'ailleurs, même si le débat n'est pas tranché, un déplacement du centre économique vers un nouveau quartier, autour des avenues Faria, Lima et Berrini, quartiers remplis des attributs des « non-lieux » (Augé, 1992) : centres commerciaux, bureaux, hôtels de luxe, etc.

De son côté, Maria Laura Silveira, partant de l'exemple de São Paulo, montre comment la globalisation, loin d'homogénéiser les espaces, peut contribuer à les différencier. Elle insiste d'ailleurs sur le rôle des pouvoirs publics, par les politiques fiscales, dans la transformation des ressources territoriales en actifs pour les entreprises, ce qui provoque une véritable « guerre des lieux ». Les effets spatiaux de l'organisation productive sont divers, certaines villes moyennes tirant leur épingle du jeu. L'auteure démontre qu'au Brésil coexistent d'une part des « aires claires-mées », très éloignées de la logique de district industriel, où la présence de grandes firmes ne provoque que peu d'effets d'entraînement sur le territoire, et d'autre part des « aires de densité », particulièrement dans l'agglomération de São Paulo, où on observe la concentration de spécialisations territoriales productives héritées. Enfin, on voit aujourd'hui apparaître dans la métropole des technopôles bénéficiant notamment d'une offre d'enseignement adéquate. Pour l'auteur, « les activités spécialisées de l'économie supérieure peuvent difficilement être réalisées en dehors des agglomérations métropolitaines », d'où le poids considérable pris par São Paulo, centre économique du Brésil. On note aussi la présence de pôles spontanés spécialisés, particulièrement pour les produits de consommation courante, attribuables à l'abondance de « main-d'œuvre, la variété des services spécialisés et la présence de consommateurs cherchant à comparer les offres », mais aussi diversifiés pour répondre à la grande diversité des pouvoirs d'achat des consommateurs.

Dans un autre registre, le texte d'Allen Scott cherche à analyser les sources de la créativité dans les métropoles, en se distanciant des approches la réduisant à une sorte de don, de manne réservée à quelques individus privilégiés. Il part des exemples de New York et Los Angeles, qui sont, et de loin, les deux principaux centres de l'économie culturelle aux États-Unis. Réfléchissant sur les pôles de l'économie culturelle dans ces villes, l'auteur montre que le regroupement spatial, non seulement réduit les coûts des entreprises, mais produit aussi des effets d'agglomération par lesquels la créativité est stimulée, en favorisant notamment la circulation des personnes et des projets. Scott procède à « une description théorique du champ créatif de la ville » permettant de comprendre « pourquoi les villes fonctionnent souvent comme des tourbillons exceptionnellement puissants de la créativité ». Il tente donc d'identifier quatre sources fondamentales de la créativité définie comme « agent actif de changement » et distinguée de l'apprentissage et de l'innovation. Il relève quatre grands facteurs : d'abord, les réseaux intra-urbains de producteurs spécialisés et complémentaires ; ensuite, l'influence du marché du travail local et des réseaux de relations sociales qui relient les travailleurs sur l'espace urbain, travailleurs disposant d'une forte capacité à s'insérer dans des projets ;

troisièmement, l'environnement urbain élargi incluant à la fois des lieux ayant une dimension physique (musées, monuments) mais aussi de reproduction sociale (le tout Paris); enfin, les institutions de la gouvernance et de l'action collective, mais qui ne sauraient se déconnecter des trois facteurs susmentionnés. Scott évoque aussi le côté sombre de cette économie culturelle: la présence d'une population, souvent peu qualifiée et immigrée, devant fournir les services de base bon marché destinés à son fonctionnement. Enfin, Scott considère que les évolutions technologiques et notamment Internet ne conduiront pas à une uniformisation culturelle. Au contraire, la mondialisation différencie les lieux de la créativité qui reposent sur des trajectoires héritées les rendant peu reproductibles.

D'ailleurs, ces lieux de la créativité peuvent être mis à contribution lorsqu'il s'agit pour une ville de tirer son épingle du jeu. La contribution de Paul Cary et Ana Maria Melo montre que Recife a adopté une stratégie du pauvre afin de se sortir d'une mauvaise passe dans la compétition des villes à l'intérieur du Brésil, face à ses rivales du Nordeste, Salvador et Fortaleza, illustrant ainsi les réflexions de Benko (2006) et Kotler (Kotler *et al.*, 1993) sur les phases de déclin auxquelles les villes sont confrontées. À partir d'une situation économique particulièrement dégradée dans les années 1980, la ville a ciblé son marketing urbain sur quelques interventions dans le centre-ville: repeindre les façades du centre, insister sur la culture régionale, abriter des événements culturels et touristiques, notamment le carnaval, tout en s'appuyant sur de réels savoir-faire en la matière, Recife étant historiquement un des berceaux de la culture brésilienne. Lorsque le Parti des Travailleurs arrive au pouvoir en 2000, il ajoute à cette dimension stratégique un volet participatif, par exemple par le développement de procédures de budget participatif: et les choses ne sont pas faites à moitié, puisque la ville peut se proclamer plus grand budget participatif du Brésil. Pourtant, nous disent les auteurs, cette stratégie n'est pas sans conséquences: puisque la frontière entre marketing politique et marketing territorial est ténue, les responsables politiques tendent à s'approprier les réalisations urbaines, chacun tentant de laisser sa marque sur la ville. Ainsi, c'est la planification urbaine qui peut en souffrir. Il est difficile, en effet, de donner continuité à des œuvres associées à son prédécesseur.

Des espaces ruraux recomposés

Cette dernière partie vise à montrer que les espaces ruraux ne sont pas à l'abri de recompositions intenses. D'abord, il n'y a pas un espace rural mais des espaces ruraux. Si, pendant des siècles, l'activité agricole a dominé le paysage du monde rural, de nos jours, le monde rural ne se définit plus à partir de l'agriculture, ce

qu'illustrent à leur manière les textes de B. Jean et de S. Darly et A. Torre. D'autre part, on l'admettra à la lecture des textes de M.-U. Proulx et A. Joyal, l'organisation et les paysages ruraux de la plaine de Montréal ont bien peu à voir avec l'aménagement des petites communautés rurales de la région du golfe du Saint-Laurent.

En parallèle au discours sur les régions qui gagnent, et à l'opposé d'un discours alarmiste sur le rural, Bruno Jean souligne qu'on a aussi parlé à la fin des années 1980 de renaissance rurale (Kayser, 1989), dont le repeuplement des campagnes était un témoignage. Le changement le plus fondamental concernant le rural réside certainement dans la modification du regard que les sociétés modernes avancées portent sur leur propre ruralité. Ce changement est en partie lié à l'essor de la préoccupation environnementale et à la conception d'une campagne comme espace récréatif, mais aussi au fait que le rural a été réapproprié par l'ensemble de la société, les urbains y projetant un certain nombre de leurs valeurs (liberté, authenticité). Dans sa contribution, Jean mène une analyse historique, en cherchant à identifier les grandes représentations de la ruralité et leurs évolutions avec le passage de la modernité naissante à la modernité avancée, selon trois types de discours (sociologique, social et politique). Il revient sur le concept de société paysanne, différent de celui de *folk society* en vogue aux États-Unis, et sur leur disparition avec la modernité avancée. Il montre bien comment on a longtemps interprété les dynamiques du monde rural sous le prisme de leur intégration à l'économie et à la société moderne (pensons à l'industrialisation de l'agriculture). Aujourd'hui, il s'agit d'interpréter les nouveaux attributs de la ruralité, de penser le rural de façon moins liée aux paysans. Dans ce travail en cours, l'auteur souligne plusieurs enjeux, comme la compréhension des interdépendances ville campagne, le développement de structures de gouvernance rurale, appuyées par des interventions publiques et le renforcement des capacités des communautés locales. Finalement, il souligne le lien entre la capacité d'agir collectivement de la communauté rurale, dans le cadre d'une gouvernance citoyenne, sa cohésion sociale et l'épanouissement de ses membres.

André Torre et Ségolène Darly illustrent la recomposition des espaces agricoles, qui ne sont plus monopolisés par les agriculteurs, le rural étant aujourd'hui redevenu un objet « partagé », comme Jean l'a illustré précédemment. Ils nous entraînent vers les espaces périurbains de la région parisienne. Les couronnes périurbaines, où la majorité des terres est agricole, sont de bons révélateurs des conflits d'usage qui tendent à découler de la concurrence autour des ressources agriurbaines comme les sols non bâtis, l'eau, l'air, les paysages, etc. Dans leur contribution, ces conflits sont d'ailleurs lus comme des formes de régulation sociale des

usages de ressources, d'autant plus nécessaires que l'État a laissé de côté les aménagements publics d'ampleur dans ces zones. À partir d'articles parus dans *Le Parisien* de 2005, les auteurs remarquent que la plupart des conflits médiatisés sont « préventifs » et liés à l'extension ou au renouvellement des périmètres urbanisés au détriment des activités agricoles (et notamment la gestion des déchets – stations d'épuration, incinérateurs. Les conflits liés à des usages non agricoles ou à l'extension des usages agricoles sont moins fréquents... Les acteurs associatifs et les élus communaux sont au cœur de ces conflits, dans les pôles ruraux où résident des populations aisées, qui sont les plus à même de mettre en œuvre une expertise technique et des réseaux de mobilisation, et donc à s'engager dans des conflits qui se médiatisent.

Marc-Urbain Proulx propose pour sa part une analyse historique de la répartition spatiale des activités économiques au Québec. Les activités économiques ne sont pas immuables et les facteurs de localisation évoluent, comme le montre l'influence de la création de l'ALENA sur la dynamique de la frontière américaine. Il attire l'attention sur le fait que la métropolisation ne représente pas la seule expression géoéconomique contemporaine. L'auteur souligne l'émergence de phénomènes nouveaux comme l'urbanisation diffuse, l'exode rural et l'émergence de zones économiques spécialisées.

Si on ne trouve pas au Québec (et au Canada) de mégapole, on peut cependant relever une « métropolisation » (Ascher, 1995), « phénomène d'urbanisation diffuse et polycentrique ». À travers les principaux centres urbains qui structurent l'armature de la grande région sud-est du Québec, Proulx observe une concentration diffuse des activités économiques déconcentrées ancrées aussi sur de nombreux petits pôles, certains connaissant actuellement une véritable explosion tels que Saint-Georges, Granby, Victoriaville et Saint-Sauveur, qui possèdent les taux de croissance urbaine les plus élevés du Québec. Il considère que s'affirme une nouvelle division spatiale des activités économiques qui différencie les territoires autour de quatre logiques géoéconomiques reliées à l'extraction, la consommation, la production et l'innovation.

L'auteur souligne que plusieurs territoires non métropolitains sont susceptibles de favoriser l'innovation comme la vallée de la Mauricie, la technopole maritime de Rimouski ou la vallée de l'aluminium au Saguenay-Lac-Saint-Jean. D'autres sont très dynamiques en matière d'innovations, grâce à des conditions institutionnelles optimales comme La Pocatière, Baie-Saint-Paul, Maskinongé, etc.

Proulx conclut en signalant que l'avènement de nouvelles formes territoriales n'est pas sans s'accompagner d'une nouvelle source de conflits entre les deux types de territoires présents et émergents au Québec. À la division « centre – périphérie » des régions administratives et à la division « urbain – rural » assignée aux territoires MRC (Municipalité régionale de comté), risque de se superposer une nouvelle conflictualité entre « territoires de gestion » et « territoires émergents ».

Cette partie, et l'ensemble de l'ouvrage, se termine avec la contribution d'André Joyal qui, en exergue, par un encadré, souligne de façon particulière le rayonnement de G. Benko au Québec. Son texte se veut, dans une certaine mesure, une réponse à une question adressée à l'auteur par G. Benko : « Parle-t-on de marketing territorial au Québec ? » Joyal reprend le propos de Dominique Voynet à propos des territoires sans projet. Or, c'est bien ce dont il est question ici : comment en arriver à faire d'un territoire un lieu de projet ? Il y répond à l'aide d'un cas situé dans la région de l'Outaouais, au nord-ouest du Québec, à travers les écrits sur le marketing territorial.

Joyal signale que pour Georges Benko (2006), la naissance du concept de marketing territorial se relie à une triple évolution contemporaine. Vient en premier lieu la concurrence entre divers ensembles territoriaux telle qu'elle s'est développée durant les années 1990. Suivent ensuite les velléités de décentralisation dont la France offre l'exemple. L'attribution de pouvoirs régionaux a eu pour effet de stimuler l'implication des acteurs locaux, dont il a été largement question à travers cet ouvrage. Enfin, en ce qui regarde l'Europe, l'élargissement des compétences budgétaires de l'Union européenne a favorisé l'extension de sa politique territoriale, tout en donnant lieu à une course aux subventions. Comme G. Benko (1999, p. 115) souhaite que l'amateurisme du marketing territorial s'estompe pour laisser place à des stratégies plus réfléchies et cohérentes, l'étude de cas ici mise en évidence prend en compte le souhait exprimé.

Relativement stable depuis une dizaine d'années, la population du territoire étudié recensée en 2007 s'élève à 1 255 habitants. En s'étendant sur environ 360 km², elle se répartit en fait sur trois pôles bien distincts qui lui confèrent une problématique toute particulière, à la fois un atout et une faiblesse, car peu de municipalités québécoises s'étendent sur un aussi grand territoire en trois zones différentes. Parmi les avantages d'un vaste territoire se trouvent, comme on le devine bien, la diversité et la beauté des paysages. La proximité d'un grand réservoir d'Hydro-Québec, d'ailleurs déjà mise en valeur par des entreprises de villégiature, représente un capital qui recèle de nombreuses potentialités en matière de tourisme nettement sous-utilisées. Par ailleurs, on comprendra que le sentiment

d'appartenance des citoyens se partage entre ces trois pôles avec les tiraillements habituels. Comme le montre Joyal, un climat de crise de gouvernance territoriale oblige des correctifs avant d'imaginer la mise en œuvre d'un quelconque projet.

Bibliographie

- Ascher, F. (1995). *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob.
- Augé, M. (1992). *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.
- Azevedo, B., C. Courlet et R. Araujo de Moraes Filho (dir.) (2009). *Territoire et développement économique au Brésil. Les arrangements productifs au Brésil*, Paris, L'Harmattan.
- Benko, G. (dir.) (1988). *Les nouveaux aspects de la théorie sociale. De la géographie à la sociologie*, Caen, Paradigme.
- Benko, G. (1996). *Economia, espaço e globalização na aurora do século XXI*, São Paulo, Hucitec.
- Benko, G. (1998). *La science régionale*, Paris, Presses universitaires de France.
- Benko, G. (1999). «Marketing et territoire», dans J.-M. Fontan, J.-L. Klein et D.-G. Tremblay (dir.), *Entre la métropolisation et le village global*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 79-122.
- Benko, G. (2006). «Les villes dans l'économie globale», dans D.-G. Tremblay et R. Tremblay (dir.), *La compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Benko, G. (2009). «Economia urbana e regional na virada do século», dans M.T.F. Ribeiro et C.R.S. Milani (dir.), *Compreendendo a complexidade socioespacial contemporânea. O territorio como categoria de dialogo interdisciplinar*, Salvador, EDUFBA, p. 114-148.
- Benko, G. et A. Lipietz (1992). *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux: les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Benko, G. et A. Lipietz (dir.) (2000). *La richesse des nations. La nouvelle géographie socioéconomique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Benko, G. et A.J. Scott (2004). «La géographie économique: traditions et turbulences», dans G. Benko et U. Strohmayer (dir.), *Horizons géographiques*, Paris, Bréal.
- Caldeira, T. (2000). *Cidade de Muros: Crime, Segregação e Cidadania em São Paulo*, São Paulo, Editora 34/Edusp.
- Castells, M. (1996). *La société en réseaux. L'ère de l'information*, Paris, Fayard.
- Claval, P. (2008). «Espace et territoire. Les bifurcations de la science régionale», *Géographie, économie, société*, vol. 10, n° 2, p. 157-184.
- Davis, M. (2006). *Le pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, Paris, La Découverte.

- Ferguene, A. et A. Hsaini (1998). «Développement endogène et articulation entre globalisation et territorialisation: éléments d'analyse à partir du cas de Kasr-Hellal (Tunisie)», *Revue Région et développement*, vol. 7, p. 105-133.
- Florida, R. (2003). *The Rise of the Creative Class. And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York, Basic Books.
- Joyal, A. (2008). «Les APL au Brésil: une adaptation opportune des SPL à la française?», *Géographie, économie, société*, vol. 10, n° 2, p. 185-197.
- Kayser, B. (1989). *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin.
- Kotler, P., D.H. Haider et I. Rein (1993). *Marketing Places. Attracting Investment, Industry, and Tourism to Cities, States and Nations*, New York, Free Press.
- Pecqueur, B. (2009). «De l'exténuation à la sublimation: la notion de territoire est-elle encore utile?», *Géographie, économie, société*, vol. 11, n° 1, p. 55-62.
- Porter, M. (1990). *The Competitive Advantage of Nations*, New York, The Free Press.
- Santos, B.S. (2006). *A gramática do tempo: por uma nova cultura política*, São Paulo, Cortez.
- Sassen, S. (1996). *La ville globale. New York, Londres, Tokyo*, Paris, Descartes & Cie.
- Sassen, S. (2009). *La globalisation. Une sociologie*, Paris, Gallimard.

Partie

1



Diversité des territoires et métamorphoses récentes

Chapitre

1



Économies et espaces

Cássio Eduardo Viana Hissa et
Maria Teresa F. Ribeiro

Dans les dernières décennies, surtout à partir des années 1970, le monde vit des changements structurels importants dans l'organisation économique et sociospatiale de la production. La continuité du processus bute contre les formes rigides du modèle fordiste, dont le dépassement passe par la recombinaison de nouvelles manières d'organiser la production, le travail et le territoire. Pour David Harvey (1992), ce nouveau mode d'accumulation s'appuie sur la flexibilité des processus de travail et des modes de consommation. En plus de saper l'organisation de la classe travailleuse, il transforme la base objective de la lutte de classes, la forme de production et l'appropriation de l'excédent économique. De nouveaux espaces périphériques s'alignent ainsi sur le modèle hégémonique pour

soulager les tensions politiques et rendre possible la continuité du processus d'accumulation à partir de l'incorporation de formes précaires de travail. Le système flexible permet l'accélération du rythme de l'innovation, l'exploitation de niches de marché spécialisées et de petite échelle, l'accélération du temps de circulation dans la sphère de la production, en même temps que la réduction du temps de circulation dans la sphère de la consommation.

L'incorporation des espaces périphériques fait augmenter la dispersion géographique articulée par les intérêts des grandes corporations transnationales. À travers le déplacement spatial et temporel de la production, le régime fordiste cherche à contourner le problème de la suraccumulation. Cette expansion, bien qu'hégémonique, rencontre des intérêts locaux distincts, ce qui implique la compréhension de la dimension spatiale à partir de son insertion dans le processus d'expansion capitaliste.

Pour Harvey (1992), la flexibilisation des marchés du travail et de la consommation est le résultat de la recherche de solutions financières aux tendances à la crise du capitalisme ; cette flexibilisation suggère aussi le haut degré d'autonomie atteint par le système financier devant la production sans précédent dans l'histoire du capitalisme. La radicalisation de ce processus aiguïsera deux tensions fondamentales qui, selon Dupas (2008), convergent vers la même impasse structurelle. La première tension se produit à partir de la stagnation des niveaux de misère et de pauvreté de plusieurs pays périphériques. La seconde se réfère à la crise environnementale provoquée par le modèle de développement dépendant de produits et gaspilleur d'énergie. Bien que l'ordre global cherche à imposer à tous les lieux une seule rationalité – la « rationalité mercantile occidentale » (Santos, 2005, p. 170) –, les forces sociales et les espaces assument des configurations spécifiques : les identités régionales. C'est pourquoi nous faisons référence aux économies et aux espaces qui indiquent la pluralité relativement obstruée par une *attitude économique hégémonique*.

Des économies et des espaces s'articulent et se conforment les uns aux autres, dialectiquement et contradictoirement. Georges Benko (1998) se rend compte de ces conflits et insiste sur le caractère pluridimensionnel de la flexibilité et sur les ambiguïtés associées à ce concept. Étant donné l'existence de formes contradictoires de flexibilité et les nombreuses combinaisons que celle-ci peut assumer, il considère que parler de modèle « flexible » est prématuré. Pour le géographe, le caractère flexible ou non flexible des modèles de développement caractérise un ordre social d'une période historique donnée, fruit de tensions – à différentes échelles – d'intérêts sociaux locaux spécifiques. Harvey (2006) argumentera aussi que le

capitalisme combine et reproduit diverses formes d'organisation de la production, éventuellement les plus perverses – dans les *nouvelles frontières*, le cas échéant – pour l'accumulation.

Georges Benko oriente une grande part de sa production scientifique vers les implications sociospatiales de ce nouveau type de production et de son rôle dans la formation des nouvelles économies régionales et sur la nouvelle carte de la dynamique économique. Au lieu d'accepter des réponses simplistes et universelles, comme la panacée des nouveaux districts industriels, Benko et Lipietz (2000) affirment, en recourant à Vidal de La Blache, l'importance de comprendre la *personnalité régionale*, outre sa capacité interne d'établir de nouvelles formes de sociabilité.

1. Science régionale

À l'époque contemporaine, la complexité des espaces – régions, territoires, lieux, villes – fait que l'on s'aperçoit de l'intérêt des approches interdisciplinaires. Les études régionales, par exemple, ne pourraient plus avancer sous un monopole disciplinaire. En dépit de cette critique, l'interprétation intégrée du *monde régional* ne va pas de soi.

Le désir d'intégration des domaines de la connaissance se manifeste aussi dans le discours de construction de la science régionale. De ce discours émerge le désir d'échange de façon à inverser la tendance régie par le paradigme disciplinaire. L'image construite est celle dont les interprétations les plus consistantes proviendraient de la lecture intégrée du monde économique-régional. Toutefois, le paradigme disciplinaire semble prévaloir.

En outre, il est possible d'apercevoir encore l'influence de l'idée que le développement est stimulé par la croissance de l'économie – notion explicitée dans les approches néoclassiques. Ensuite, on peut souligner que, dans presque toute la littérature dirigée vers la discussion de la problématique économique et régionale, le modèle de civilisation n'est pas mis en question. Il y a donc des contradictions qui méritent d'être soulignées. Comment peut-on faire la critique de la croissance et, simultanément, vanter les vertus du développement, quand tous les deux sont soumis à la culture que, de façon contradictoire, l'on ne met pas en question? Il y a d'autres interrogations qui, à l'époque actuelle, sont encore négligées. Les inégalités régionales ne sont presque jamais traitées comme la spatialité des inégalités sociales, elles ne sont comprises que comme un effet collatéral indésirable de la croissance. Enfin, il faut relever que,

traditionnellement, il n'y a pas de connaissance qui soit produite, explicitement, à partir des savoirs régionaux et locaux. Néanmoins, toutes ces lacunes méritent d'être discutées.

La science régionale constitue un versant assez neuf des sciences sociales, qui a acquis de la force après 1945 en répondant aux problèmes présentés par la région et par la division territoriale des activités. Ce champ d'études, qui se veut hybride, a émergé lorsque les inégalités économiques et spatiales, inhérentes à l'expansion capitaliste, commencèrent à éveiller l'intérêt des chercheurs. En plus, elles exigeaient des actions plus spécifiques des secteurs du gouvernement responsables de la planification économique.

La science régionale est très chère à Georges Benko (1988, 1992, 1998, Benko et Demazière, 2000). D'après lui (1998), elle est une discipline *carrefour* située au croisement des sciences économiques, de la géographie, de la sociologie, des sciences politiques, du droit, de l'urbanisme et de l'anthropologie. Mais comment établir ce dialogue entre les disciplines? D'autre part, comment comprendre le signifié d'un champ ouvert de dialogues? Les réponses à de telles questions attendront probablement des transformations de la science sous la référence de celles du monde et des importants dilemmes qu'il pose.

Georges Benko souligne les multiples formes contemporaines qu'assument les régions. Dans *Les régions qui gagnent*, Benko et Lipietz (1992) affirment que ces nouvelles théories discutant les tendances contemporaines de l'organisation sociale et spatiale se trouvent encore dans leur forme embryonnaire. Ils attirent l'attention des chercheurs sur l'importance des aspects de la vie quotidienne ainsi que sur l'emploi, les revenus du travail, l'environnement, le cadre de vie et la convivialité urbaine. Dans l'un de ses derniers travaux, Benko (2009) parle de l'existence d'un *malaise dans l'air* et affirme: « si la science a envie d'aller plus loin qu'une discipline néopositiviste [...] elle doit élargir ses fondements épistémologiques et, à la fois, son champ de connaissance et d'action » (Benko, 2009, p. 131).

Selon Benko (1998), dès son origine jusqu'aux travaux les plus récents, la science régionale se meut du domaine de l'économie, dans sa version néoclassique, vers les questions environnementales et humaines. À partir de la complexité de la dynamique économique et, aussi, à partir des problèmes sociaux et environnementaux provoqués par l'expansion capitaliste, la science régionale accorde plus d'importance à l'espace vécu ainsi qu'aux expériences qui permettent de passer de l'espace banal au territoire (Paul Claval, 2006).

Ses yeux encore tournés vers la science régionale, Georges Benko estimait que l'on n'avait que très peu avancé dans la construction épistémologique des dialogues interdisciplinaires. Il s'agit d'une lecture correcte et critique. Des économistes et des géographes, par exemple, se disputent des interprétations spécifiques en mettant en évidence la proposition de Bourdieu (2001), selon laquelle les disciplines constituent des champs de force – de relations de pouvoir et de savoir – où chacune désire détenir des monopoles d'explication par rapport aux problèmes du monde. Ce que l'on peut en penser, c'est que le mouvement vers le dialogue se trouve assujéti par le mouvement d'affirmation politique des territoires disciplinaires. La conséquence négative de cette combinaison est que le mouvement d'agrégation compris par la science régionale se trouve assujéti par le mouvement des disciplines ayant pour but leur affirmation politique. Ainsi, il n'y a aucune épistémologie disciplinaire qui n'exclut pas ou n'est pas la manifestation de quelque *épistémologie du pouvoir*.

Les positions de Georges Benko par rapport au besoin du renforcement de dialogues interdisciplinaires sont assez précises. Lorsqu'il considère que la lecture du monde social devrait se laisser traverser par les interprétations sociospatiales, ses arguments deviennent très puissants. «Un analyste du social doit être sensible au caractère spatiotemporel de la vie sociale dans l'espace-temps. Une telle assertion plaide en partie pour un rapprochement des disciplines qui, trop souvent, s'ignorent» (Benko, 1988, p. XI). Ainsi n'y aurait-il pas de théorie sociale qui ne fut pas une théorie sociospatiale : «la théorie sociale est une notion plus large que la sociologie et ignore les frontières institutionnelles des différentes disciplines» (Benko, 1988, p. XII).

Toutefois, comment ce savoir pourrait-il se constituer à partir du dialogue entre les disciplines ? D'abord, il existe une observation scintillante de Milton Santos (2000, p. 48) qui pourrait nous servir comme référence pour réfléchir sur cette question : «les époques qui sous-estiment l'utopie sont des époques d'appauvrissement intellectuel, éthique et esthétique». Ainsi, «l'office lui-même de théoriser présuppose une utopie» (*ibid.*). Les défis contemporains exigent un nouveau regard, peut-être utopique pour de nombreux chercheurs, et de nouvelles perspectives de dialogue entre des connaissances scientifiques, des savoirs et des pratiques régionales et locales. Ensuite, Boaventura de Sousa Santos (2009) suggère une *écologie des savoirs*, construite à partir de la reconnaissance de la diversité d'épistémologies du monde et surtout tissée de dialogues difficiles entre des connaissances, des savoirs et des pratiques. Ainsi, on peut s'interroger sur les difficultés et les possibilités qu'aurait la science régionale à s'intégrer aux savoirs du monde, des lieux, des territoires et des régions. Dès lors, on peut aussi réfléchir sur quelques trajectoires possibles pour la science

régionale, telle que pensée par Georges Benko, mais continuellement réinventée dans un constant dialogue avec les savoirs du monde en se redessinant à partir de cultures, d'espaces et d'économies. C'est ce que l'on peut penser d'après ce qu'écrit Benko (2009) à l'égard de la nécessité d'élargissements des champs de connaissance et d'action se référant à la science régionale.

2. Économies et espaces

L'espace n'est pas que *locus* de manifestation de relations socioéconomiques, mais aussi de corrélations de forces, d'intérêts et de passions locales et régionales (Ribeiro et Loiola, 2009). Ces contributions apportent à la science régionale le contenu social et politique imbriqué dans l'expansion économique et spatiale du capitalisme. Les inégalités assument diverses dimensions et découlent de duels et d'intérêts politiques de classes. La compréhension de la nature inégale du développement capitaliste indique les limites des mécanismes de marché comme régulateurs de l'efficience distributive. Cependant, une telle compréhension nous emmènerait vers d'autres chemins d'interprétation. Comprendre le processus d'accumulation signifie comprendre le processus social de production inégale des territoires. Milton Santos (1978) apporte une grande contribution à partir de la construction du concept de *sociospatial*, dérivé de la *formation sociospatiale*, en reconnaissant l'impossibilité de concevoir une formation socioéconomique donnée sans faire appel à l'espace. Moyen de production, formation socioéconomique et espace sont des catégories interdépendantes. Le fait de penser l'espace et l'économie comme des processus autonomes sera donc toujours une mutilation.

En principe, les espaces peuvent être interprétés comme des pluralités de mondes à toutes les échelles. L'espace ne serait pas alors compris uniquement par les échelles cartographiques qui nous mènent à penser inévitablement à *des espaces géométriques*. Les échelles incorporent encore un autre ordre : elles peuvent être de nature politique, sociologique, culturelle ou à caractère économique. L'espace utilisé – le territoire – assume la caractéristique d'incorporer, pour sa compréhension critique, toutes les échelles. Il présente, d'après sa nature même, de multiples échelles.

La lecture de l'espace fournie par Milton Santos (1978) s'intéresse davantage à cette réflexion. Les sociétés s'organisent socialement afin de produire. Le processus de production réglé par le travail social est à son tour générateur de biens. En s'organisant pour produire, la société produit donc de l'espace. Voilà une amorce de parcours à partir duquel on peut imaginer des trajectoires de compréhension de la *nature de l'espace*. On ne

réfléchit pas là-dessus uniquement sur les relations par lesquelles se définit l'espace, mais aussi sur les relations de constitution entre les champs du savoir. De la même manière, ces relations pourront être remarquées dans des discussions comme celles d'Edgar Morin (1999), et certainement de Boaventura de Sousa Santos (1989, 1994, 2006, 2009). Il est donc possible de réfléchir sur la négation même de l'espace comme instance exclusive de champs disciplinaires. Il n'appartient à aucun champ de la connaissance scientifique. Non seulement il présente de multiples échelles, mais il est aussi transdisciplinaire, dans le sens où la référence est abordée par quelques auteurs (Guattari, 1992; Hissa, 2002, 2008; Santos, B., 2006; Ribeiro et Milani, 2009).

La pluralité culturelle nous encourage à penser la diversité possible des économies, qui est à son tour engorgée par une *attitude économique* hégémonique. C'est exactement en raison de cette attitude hégémonique que la pluralité culturelle se manifeste comme quelque chose attirant la réflexion sur le nouveau, la créativité qui précède le conservatisme conduisant – lui et les pratiques les plus usuelles du capitalisme – aux inégalités. Nous pourrions penser ces *économies plurielles* à partir de l'idée même de réseau qui conforme des territoires. Ainsi, selon Benko, les théories de l'économie favorisant le marché fortifient-elles les trajectoires de quelques lieux et régions. De la même manière, la logique de la compétition a ignoré les espaces et les territorialités et, dans de nombreuses occasions, a construit de nouvelles territorialités encore plus ségrégatives. Quand le territoire comporte les bases de l'intégration avec les marchés, les *régions qui gagnent* sont signalées. Elles gagnent toutefois tant que la logique et la connaissance servent à l'expansion capitaliste. Le cas de la troisième Italie en est un exemple, ainsi que toutes les régions qui eurent leur moment d'adhésion à l'expansion et aux intérêts hégémoniques. Les cycles économiques eux-mêmes en sont l'expression. Les régions éprouvent un moment d'expansion économique qui ne s'entretient pas et qui ne dialogue pas avec les savoirs locaux. Ceux-ci sont même réputés exotiques. Le plus important, cependant, c'est que, dans ce cas, le pluriel nous encourage à penser la pluralité d'espaces. Il y a des *espèces d'espaces* ainsi que des *espèces d'économies*.

Espaces et économies se structurent dans des rapports de réciprocité. Économies et espaces se structurent les uns aux autres en formant un seul *territoire social*. Nous serions d'accord, peut-être sans aucune restriction, avec Milton Santos quand il dit que les actions économiques qui déconsidèrent les spatialités sont incapables de produire ce qu'elles promettent. L'économie de marché déprime certains territoires et provoque dans le même temps l'émergence d'autres. Certaines inégalités tendent à être augmentées avec les processus de crise et font comprendre que les économies et les espaces façonnent un monde, contradictoirement inégal.

En 1994, Georges Benko semblait manifester un grand désir ou même une urgence prospective sur la fin du siècle qui «[...] nourrit les pensées d'une nouvelle génération de théoriciens» (Benko, 1994, p. 51). Peut-être davantage que les pensées d'une nouvelle génération de théoriciens y voyait-on l'envie d'une nouvelle génération de théories de comprendre le monde plein de crises radicalisées. Pourtant l'on rencontrait aussi, en raison de la radicalisation même de la modernité, le monde plein de possibilités à interpréter à partir de références plus critiques.

Quelques situations éprouvées par le monde semblaient manifester la faiblesse des instruments analytiques de la science moderne. Par exemple: le manque de réponse à l'approche de problèmes complexes; l'exacerbation des tensions causées par les inégalités sociospatiales; le besoin d'inclusion de populations en marge des cycles de production, de distribution et de consommation; les limites imposées par la crise environnementale à la propre norme de production en ce qui concerne son rapport avec la nature.

Selon Edward Soja (1987), on commence à partir des dernières décennies du xx^e siècle à discerner une convergence d'idées et de perspectives sur la conceptualisation et l'interprétation de quelques aspects fondamentaux de la vie humaine; au sein de cette convergence apparaît la réaffirmation de l'espace au centre des théories sociales. D'après l'auteur, cette réaffirmation a lieu par l'intermédiaire de trois processus de restructuration interdépendants: la restructuration ontologique; celle provenant de l'économie politique, de nature culturelle; et finalement la restructuration idéologique. La première propose une relecture entre trois éléments significatifs de la vie humaine: l'espace, le temps et l'être, c'est-à-dire le spatial, le temporel et l'ordre social. La deuxième reconstruction vient à son tour de l'économie politique – de la restructuration sociale, politique et économique du monde capitaliste, des sociabilités contemporaines liées aux changements dans les technologies industrielles et de communication. Enfin, le troisième lien de ce mouvement est la restructuration culturelle et idéologique, qui représente des changements dans nos façons de vivre et de comprendre la modernité. Ces processus nous mènent à la radicalisation de la modernité, qui «éparpille une image du monde abstraite, informationnelle, numérique, qui rivalise avec la présence même du monde dans les lieux» (Hissa, 2009, p. 39).

Le capitalisme invente, réinvente et combine de nouvelles et d'anciennes formes de production et ainsi, il redéfinit des limites et des frontières spatiales – dans un exercice de clôture et, contradictoirement, d'ouverture. Ce jeu dialectique et contradictoire rend possible des possibilités interprétatives apparemment paradoxales: peut-être peuplons-nous

ou fortifions-nous « des frontières de la barbarie » et aussi des « espaces d'utopie ». De telles possibilités mobilisent la réflexion théorique qui contribue sans doute au dédoublement en d'autres termes des inquiétudes manifestées par Georges Benko.

3. Frontières du monde : espaces d'utopie

Liberté est un mot magique pour l'Occident. C'est néanmoins un certain discours sur la liberté qui attire tous les gens. C'est celui qui, dans son ambiguïté, emprisonne parce qu'il s'agit d'une liberté dans laquelle tout est permis. Être libre, à partir de ce discours hégémonique, signifie être *libre pour concurrencer*, pour détruire et pour accumuler, dans des territoires donnés, le maximum de richesse possible, ce qui contraste avec le maximum de pauvreté qui, dialectiquement, s'accumule dans d'autres territoires. Il est évident que les inégalités sont le produit de ce processus qui, malgré le discours de la liberté d'action, de production et de distribution, semble enlever les libertés de choix. C'est pour cette raison, par manque de puissance des noms, que la théorie critique a besoin de flanquer la liberté d'un adjectif pour faire comprendre ce qu'elle cherche à représenter. La théorie critique se rapporte alors aux libertés radicales, inconditionnelles, illimitées. La théorie critique avance le discours de la réinvention de la liberté, qui risque à son tour de prendre comme référence le concept de liberté détenu par la pensée conventionnelle.

Le processus de production de l'espace se développe dans la modernité occidentale sous l'influence des logiques qui tendent vers la reproduction de la ségrégation et vers la restriction de droits. Au sein de la société, cette reproduction est capturée par le processus de production des territoires. La restriction des droits s'inscrit dans l'espace et est renforcée par l'inégale appropriation des territoires. Il y a cependant, dans ce territoire d'interdictions, des espaces sociaux et politiques potentiellement actifs et résistants. Si la production de la dénivellation des économies et des spatialités semble retirer la possibilité d'envisager des futurs différents – pour tous – elle semble aussi causer l'émergence des utopies dans le monde. Cette situation reprend les sociétés du point de vue éthique et esthétique au moment où l'on réfléchit, à l'instar de Milton Santos, aux besoins du renforcement des utopies.

L'exercice de penser la science régionale, devant les difficultés historiques, face aux questions du présent, pourra même être compris comme un mouvement épistémologique se rapprochant du renforcement des utopies. Nous imaginons que Georges Benko, en réfléchissant sur la science régionale, s'est surtout débarrassé des limites – bien qu'elles

s'imposassent encore – et s'est permis de penser davantage les ouvertures parmi les champs de connaissances. C'est ce qu'il est possible de remarquer de ses innombrables et riches écrits. Donc la science régionale imaginée par Georges Benko pourrait avancer dans l'époque contemporaine, peut-être vers la recherche de son élargissement afin de comprendre alors la région dans sa pleine diversité. La compréhension de la région dans sa diversité aurait la même valeur que le développement épistémologique d'espaces théoriques – sociaux et politiques – d'utopie. Cet investissement théorique qui fortifierait la science régionale, dans les termes d'ouverture ici posés, représente l'un des objets essentiels des inquiétudes manifestées par Georges Benko.

Parmi ces inquiétudes fondamentales si chères à nous tous, et pas seulement à Georges Benko, l'une fait référence aux difficultés de cheminement des dialogues interdisciplinaires. Comme Milton Santos (2000) le remarque, l'interdisciplinarité n'est cependant pas une donnée qui se rapporte aux disciplines. Il s'agit d'un *désir épistémologique*, pas plus que cela (Hissa, 2002, 2008). On est d'accord avec Milton Santos: le monde, qui s'exprime dans les lieux, est l'*espace frontalier* et de *convergences* que les disciplines ont en commun. Tous les champs du savoir *partent vers le monde* afin, qu'à partir de lui, ils puissent saisir leurs objets et leurs thèmes d'intérêt. Le monde est donc le médiateur à partir duquel seraient fortifiés des *territoires épistémologiques d'utopie*. Cette potentialité se réalise au moins par deux grandes motivations: le monde qui se projette dans les lieux (où se répand l'existence de la vie – sociale, économique, culturelle, politique) constitue l'interprétation que les sujets de la connaissance eux-mêmes construisent; il y a autant de frontières de monde, de zones de contact et d'ouverture, que de territoires de conflit, et ces frontières devront être peuplées par des mouvements de résistance critique et créative. Les sujets de la connaissance, de formation ample, consistante, critique et innovatrice, devront envisager la traversée des limites institutionnelles entre les disciplines.

Dans le monde contemporain, il faudra davantage penser la science régionale comme un champ ouvert, avec ses élargissements bâtis de frontières peuplées par des échanges productifs entre savoirs, connaissances et pratiques. La science régionale récupérerait ainsi des sagesse produites au sein de l'échange entre connaissances, pratiques et savoirs régionaux. Des vies plus dignes et des milieux sociaux et économiques plus sains dans tous les sens du mot seraient ainsi cultivés. Cet exercice sera toujours tributaire d'une formation ouverte, d'universités portant un plus grand nombre d'ouvertures que de limites à la circulation créative.

Bibliographie

- Benko, G. (1988). «Introduction», dans G. Benko *et al.*, *Les nouveaux aspects de la théorie sociale: de la géographie à la sociologie*, Paris, Paradigme, p. x-xix.
- Benko, G. (1994). «Organização econômica do território: algumas reflexões sobre a evolução do século XX», dans M. Santos, M.A. Souza et M.L. Silveira (dir.), *Território: globalização e fragmentação*, São Paulo, HUCITEC/ANPUR, p. 51-71.
- Benko, G. (1998). *La science régionale*, Paris, Presses universitaires de France.
- Benko, G. (2009). «Economia urbana e regional na virada de século», dans M.T.F. Ribeiro et C.R.S. Milani (dir.), *Compreendendo a complexidade socioespacial contemporânea: o território como categoria de diálogo interdisciplinar*, Salvador, EDUFBA, p. 114-148.
- Benko, G. et A. Lipietz (1992). «Le nouveau débat régional: positions», dans G. Benko et A. Lipietz (dir.), *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses universitaires de France, p. 35-55.
- Benko, G. et A. Lipietz (dir.) (2000). *La richesse des régions: la nouvelle géographie socioéconomique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Benko, G. et C. Demazière (2000). «Le développement régional au miroir de la crise des régions d'ancienne tradition industrielle: l'exemple du nord de la France», dans G. Benko et A. Lipietz (dir.), *La richesse des régions; la nouvelle géographie socioéconomique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Essai.
- Claval, P. (2006). *Géographie régionale: de la région au territoire*, Paris, Armand Colin.
- Dupas, G. (dir.) (2008). *Meio ambiente e crescimento econômico; tensões estruturais*, São Paulo, UNESP.
- Guattari, F. (1992). «Fundamentos ético-políticos da interdisciplinaridade» *Revista Tempo Brasileiro*, n° 108, p. 61-68.
- Harvey, D. (1992). *A condição pós-moderna: uma pesquisa sobre as origens da mudança cultural*, São Paulo, Edição Loyola.
- Harvey, D. (2006). «O novo imperialismo: acumulação por espoliação», dans L. Panitch et C. Leys (dir.), *O novo desafio imperial*, Buenos Aires, CLACSO.
- Hissa, C.E.V. (2002). *A mobilidade das fronteiras: inserções da geografia na crise da modernidade*, Belo Horizonte, UFMG.
- Hissa, C.E.V. (2008). «Fronteiras da transdisciplinaridade moderna», dans C.E.V. Hissa (dir.), *Saberes ambientais: desafios para o conhecimento disciplinar*, Belo Horizonte, UFMG, p. 15-31.
- Hissa, C.E.V. (2009). «Território de diálogos possíveis», dans M.T.F. Ribeiro et C.R.S. Milani (dir.), *Compreendendo a complexidade socioespacial contemporânea: o território como categoria de diálogo interdisciplinar*, Salvador, EDUFBA, p. 36-84.
- Morin, E. (1999). *Ciência com consciência*, 3^e éd., Rio de Janeiro, Bertrand Brasil.

- Ribeiro, M.T.F. et C.R.S. Milani (dir.) (2009). *Compreendendo a complexidade socioespacial contemporânea: o território como categoria de diálogo interdisciplinar*, Salvador, EDUFBA, p. 36-84.
- Ribeiro, M.T.F. et E. Loiola (2009). «Gestão do território e desenvolvimento: um convite à reflexão e ao exercício do diálogo entre saberes», dans M.T.F. Ribeiro et C.R.S. Milani (dir.), *Compreendendo a complexidade socioespacial contemporânea: o território como categoria de diálogo interdisciplinar*, Salvador, EDUFBA, p. 186-225.
- Santos, B.S. (1989). *Introdução a uma ciência pós-moderna*, Rio de Janeiro, Graal.
- Santos, B.S. (1994). *Pela mão de Alice: o social e o político na pós-modernidade*, Porto, Afrontamento.
- Santos, B.S. (2006). *A gramática do tempo: por uma nova cultura política*, São Paulo, Cortez.
- Santos, B.S. (2009). «Para além do pensamento abissal: das linhas globais a uma ecologia de saberes», dans B.S. Santos et M.P. Meneses (dir.), *Epistemologias do Sul*, Coimbra, Almedina, p. 23-71.
- Santos, M. (1978). *Por uma geografia nova: da crítica da geografia à geografia crítica*, São Paulo, HUCITEC.
- Santos, M. (2000). *Território e sociedade: entrevista com Milton Santos*, São Paulo, Editora Fundação Perseu Abramo.
- Santos, M. (2005). *Da totalidade ao lugar*, São Paulo, EDUSP.
- Soja, E. (1987). «La réaffirmation de l'espace dans la théorie sociale: la prochaine fin de siècle», dans G. Benko et al. (dir.), *Les nouveaux aspects de la théorie sociale: de la géographie à la sociologie*, Paris, Les auteurs, p. 1-14.

Chapitre

2



Globalisation, systèmes territoriaux de production et milieu innovateur

Denis Maillat

Globalisation et territorialisation sont-ils des processus antagonistes? Les recherches effectuées sur le sujet concluent souvent de manière fort différente. D'un côté, la globalisation est considérée comme le triomphe du capital global sur l'autonomie et l'identité du local. Les entreprises transnationales ayant repoussé les frontières de la nation, l'État national perd de son importance, le territoire n'existe plus. D'un autre côté, la territorialisation est considérée comme l'une des formes d'organisation permettant l'intégration dans le processus de globalisation. La territorialisation représente alors le processus qui assure l'émergence d'une capacité endogène de développement.

Ici, nous adoptons l'hypothèse que la territorialisation engendre des espaces actifs, ce qui permet d'expliquer la réussite de certains systèmes territoriaux de production qui sont compétitifs à l'échelle mondiale (Crevoisier et Maillat, 1989; Colletis, Courlet et Pecqueur, 1990; Benko et Lipietz, 1992; Garofoli, 1992; Grosjean, 2001; Garofoli et Vazquez-Barquero, 1994; Camagni et Maillat, 2006; Courlet, 2008).

La dimension territoriale du système de production, c'est-à-dire sa capacité à générer un développement endogène, dépend de l'intensité et de la nature des relations horizontales entre les acteurs, de leur interdépendance et du degré d'autonomie dans les processus de décision et d'élaboration de projets (Crevoisier, 1990; Vazquez-Barquero, 2002). Ainsi, chaque territoire, en fonction de ses ressources propres et de son organisation subit ou, au contraire, utilise la globalisation pour son développement. En effet, certains processus territoriaux déterminent la capacité des systèmes territoriaux de production à innover, à développer des avantages compétitifs et à évoluer dans un contexte global qui les met mutuellement en concurrence.

Il s'agit donc de comprendre les processus qui permettent aux systèmes territoriaux de production de maintenir ou de perdre leur capacité autonome (endogène) de développement tout en étant intégrés au global par des réseaux de nature technique, commerciale, financière ou informationnelle.

1. La cohérence et la diversité des systèmes territoriaux de production

La nature de l'organisation d'un système territorial de production ne se décrète pas. Elle résulte de processus d'apprentissage qui évoluent avec le temps. Un système territorial de production n'est donc pas stable. Les logiques fonctionnelle (coordination hiérarchique et verticale) et territoriale (coordination horizontale) agissent tantôt dans le sens du renforcement de sa cohérence, tantôt dans le sens de la désarticulation (Crevoisier, 1990).

Le maintien de la cohérence dépend de la possibilité offerte aux entreprises de trouver dans leur environnement immédiat des ressources stratégiques qui sont autant d'avantages tels que l'information sur les marchés et les technologies, les conseils de gestion, les transferts de technologie, la formation de la main-d'œuvre ou encore le financement de l'innovation et du risque. Les entreprises utilisent aussi des réseaux locaux qui leur fournissent des possibilités de partenariat tant en ce qui concerne la production que l'innovation. Ainsi, pour autant qu'une masse critique

de ressources existe, le milieu local permet de réduire les incertitudes et les coûts de transaction et facilite la circulation de l'information (OCDE, 1993, p. 12).

Il faut aussi relever que la globalisation a fait apparaître « de nouvelles formes d'organisation des firmes, moins fondées sur les logiques verticales dominées par le contrôle hiérarchique et centralisé, mais davantage sur des logiques de coordination horizontale des fonctions, sur un degré élevé de déconcentration et des délégations des pouvoirs de décision. La tendance est en particulier à s'associer localement des niveaux de compétences complémentaires ou similaires, et à constituer des segments homogènes de production territorialisés » (Peyrache-Gadeau, 1995, p. 73).

Dans ce cas, les unités de production regroupent plusieurs segments de fonction (conception, développement, maintenance, par exemple). Elles disposent de l'autonomie nécessaire à l'organisation et à la gestion de leurs relations avec leur environnement. Celui-ci est donc utilisé comme une composante sur laquelle l'entreprise (la succursale) agit, notamment pour développer des relations marchandes ou non marchandes avec d'autres entreprises ou d'autres acteurs économiques (relations de coopération visant à utiliser les compétences de différents partenaires ou à en créer de nouvelles).

La localisation n'est donc plus fondée sur la simple utilisation de ressources locales préexistantes décidée selon une logique verticale et hiérarchique par la maison-mère, mais en fonction d'une logique horizontale, dont le but est de contribuer à insérer l'établissement dans son environnement d'implantation pour y nouer des relations de collaboration et contribuer à son enrichissement et à son développement en ressources spécifiques.

À ce propos, on parle volontiers d'un nouveau paradigme techno-industriel postfordiste selon lequel le système productif global tend à se structurer comme une mosaïque de systèmes territoriaux de production, qui entretiennent entre eux des échanges marchands et non marchands (Piore et Sabel, 1984; Storper, 1992; OCDE, 1993; Veltz, 1996; Maillat et Grosjean, 1999; Maillat et Kébir, 2001b).

2. La compétitivité des systèmes territoriaux de production

Le système territorial de production se présente donc comme un ensemble d'activités interdépendantes, techniquement et économiquement organisées, et territorialement agglomérées (Courlet et Pecqueur, 1992; Peyrache-

Gadeau, 1992; Courlet, 2001). Il faut le considérer comme « un processus situé », donc délimité géographiquement (Becattini et Rullani, 1995). Mais le système territorial de production ne fonctionne pas dans un univers clos, il entre en interaction permanente avec son environnement technologique et de marché (Maillat et Kébir, 2001b; Camagni et Maillat, 2006). C'est pourquoi il est indispensable qu'il évolue afin de conserver sa compétitivité.

C'est le défi majeur auquel ces organisations sont confrontées : le maintien ou le développement de leur compétitivité et de leur capacité d'adaptation face aux changements rapides de leur environnement technologique et de marché. En effet, dans un contexte de globalisation de l'économie et de modification de la répartition des activités dans l'espace, l'ouverture des marchés et la diffusion rapide des nouvelles technologies exercent des pressions sur les systèmes territoriaux de production et les soumettent à des impératifs d'évolution et d'adaptation.

Dès lors, c'est leur capacité de développement endogène qui devient déterminante. Cela implique le renforcement de la coopération territoriale entre les entreprises et les acteurs locaux. Il s'agit pour eux de s'organiser pour développer des externalités territoriales spécifiques afin de construire des avantages compétitifs et des milieux performants. Évidemment, tous les territoires n'ont pas les mêmes possibilités d'organisation pour faire face à la globalisation et accroître leur compétitivité. Ces possibilités dépendent du type de systèmes de production qui animent les territoires et qui articulent des ressources et des modes de coordination entre acteurs productifs. La question essentielle consiste donc à analyser sur quoi ils peuvent fonder leur compétitivité.

Au plan spatial, on peut distinguer deux types de compétitivité : celle qui porte sur les ressources mobiles et celle qui s'intéresse aux ressources immobiles (difficilement transférables).

Le première, celle qui porte sur les ressources mobiles, se manifeste par la concurrence que se livrent les régions en vue d'attirer des facteurs de production mobiles (main-d'œuvre, capitaux, mais surtout les succursales des grandes entreprises). Pour ce faire, elles cherchent à améliorer leurs facteurs de localisation, à offrir des avantages financiers ou fiscaux, à prospecter dans d'autres régions et à l'étranger. C'est une démarche classique de développement de nature exogène : les facteurs mobiles proviennent d'ailleurs.

La deuxième, celle qui s'intéresse aux ressources immobiles (difficilement transférables), vise à développer dans un territoire des ressources comme les savoir-faire, les compétences spécifiques, la capacité à s'organiser, à coopérer, à innover. L'objectif est la singularisation du territoire et l'activation des processus endogènes.

La compétitivité prend donc diverses formes. Pour simplifier, on retient généralement deux types de compétitivité : la compétitivité par les coûts et la compétitivité par la différenciation de l'offre (Porter, 1990 ; Michalet, 1999). Ces deux types de compétitivité correspondent respectivement à la voie basse et à la voie haute de restructuration industrielle proposées par Pyke et Sengenberger (1992) et à la compétition faible et forte de Storper et Walker (1989).

La compétitivité par les coûts est fondée sur une concurrence par les prix et correspond à une stratégie de réduction des coûts de production, en particulier des coûts du travail. Elle est basée sur le fait que la diminution des coûts accroît la productivité et le profit. Mais c'est une forme de compétitivité qui a un désavantage à long terme. En effet, dans la mesure où la réduction des coûts porte essentiellement sur les coûts du travail, elle implique une déréglementation du marché du travail. Or, dans les faits, la déréglementation du marché du travail engendre souvent la précarité des salaires et des conditions d'emplois et tend à provoquer l'exode de la main-d'œuvre et donc des compétences. À terme, la région court le risque de recentrage sur les activités de production standard à faible valeur ajoutée, et donc sur des activités peu compétitives à longue échéance.

La compétitivité par la différenciation de l'offre est fondée sur une stratégie relative à la qualité des produits ou des services et au renforcement de la capacité innovatrice afin de générer de nouveaux produits. Depuis Schumpeter on sait que, dans une économie capitaliste, la compétitivité ne porte pas simplement sur le prix mais aussi sur la technologie : les entreprises ne se concurrencent pas en produisant les mêmes produits à moindre coût, mais en produisant de nouveaux produits avec de nouvelles possibilités de performances et de nouveaux potentiels techniques (Asheim, 1997). Cette stratégie a pris beaucoup d'importance aujourd'hui. En effet, les transformations de l'environnement international et les technologies nouvelles forcent les entreprises à s'adapter rapidement par des initiatives individuelles et collectives visant à diversifier leur production, à lancer de nouveaux produits, à augmenter la qualité, à découvrir de nouveaux marchés.

Du point de vue régional, la compétitivité par la différenciation de l'offre repose sur la valorisation progressive des économies externes et la production d'avantages compétitifs. Elle nécessite une meilleure articulation et un renforcement des mécanismes de coordination à l'intérieur des systèmes territoriaux de production. Dès lors, les ressources immatérielles et les processus d'apprentissage deviennent cruciaux, puisqu'il s'agit de renforcer la spécificité et la cohérence des systèmes territoriaux de production.

3. Les processus d'apprentissage

La dynamique d'apprentissage reflète la capacité collective des acteurs à modifier leur comportement en fonction des transformations que subit leur environnement. C'est grâce à cette dynamique que sont développés de nouveaux savoir-faire et de nouvelles techniques, que l'équilibre entre les relations de coopération et de concurrence se transforme et que les changements intervenus dans l'environnement deviennent perceptibles. D'ailleurs, l'importance qu'a pris l'apprentissage dans les processus de développement économique a ouvert le domaine de la *learning economy*, dont la forme d'organisation territoriale est la *learning region* (Lundvall et Johnson, 1994 ; Florida, 1995 ; Morgan, 1995 ; Maillat et Kebir, 2001b).

Avec l'importance que prennent aujourd'hui les ressources immatérielles dans la dynamique du développement, l'accent est davantage mis sur les ressources construites (compétences, savoir-faire, qualifications, mais aussi manières de faire et d'agir) que sur les ressources données par la nature.

Dans le cadre de la globalisation, en effet, les systèmes territoriaux de production doivent fonder leurs avantages compétitifs sur leurs ressources immatérielles et la capacité des acteurs à collaborer et à développer entre eux des synergies. Ces ressources construites, ces connaissances, n'étant pas acquises une fois pour toutes, les différents acteurs (firmes, organisations, régions) doivent veiller à leur entretien, à leur reproduction et à leur transformation. C'est la raison pour laquelle les processus d'apprentissage deviennent si importants, puisque c'est grâce à eux que de nouvelles connaissances apparaissent et que les connaissances existantes sont transmises.

Le maintien des avantages compétitifs procède donc de la création des ressources immatérielles, qui sont construites grâce à des processus d'apprentissage. On se place ici dans la ligne des arguments de Lundvall et Johnson (1994) qui avancent que, dans l'économie contemporaine, la connaissance est une ressource fondamentale et indispensable, et que la capacité à faire fonctionner les processus d'apprentissage est déterminante.

En effet, la capacité à réagir rapidement, à disposer des bonnes ressources au moment adéquat et à trouver les partenaires compétents le plus rapidement possible est déterminante (Lundvall et Johnson, 1994 ; Gregersen et Johnson, 1997 ; Maillat et Kébir, 2001b).

Dans la phase actuelle de la globalisation, la notion de territoire est réhabilitée du fait que la concentration des entreprises sur un territoire donné est considérée comme le contexte le plus favorable à l'émergence

de la coopération au cours du processus d'innovation. La proximité est dès lors essentielle, car elle facilite la recherche et la rencontre de partenaires fiables et dont la propension à collaborer est connue. Elle procure des gains de temps considérables et elle diminue les coûts de transaction. Elle limite les erreurs dans le choix des partenaires parce qu'ils sont connus et elle réduit l'incertitude (Vazquez-Barquero, 2002).

C'est intéressant parce que le processus d'innovation étant discontinu, il nécessite de fréquents échanges d'informations spécifiques entre les acteurs. Les phénomènes de coopération et, dans une certaine mesure, de non-appropriation sont donc la règle. Ce qui importe, c'est l'action volontaire, délibérée, des agents, de coopérer, de réaliser ensemble des projets. Les acteurs interagissent, en échangeant les informations spécifiques nécessaires au déroulement du processus d'innovation et en poursuivant des projets communs. En définitive, les acteurs mettent en œuvre des apprentissages interactifs, organisationnels et institutionnels qui aboutissent à la constitution et au maintien d'un milieu innovateur (Maillat et Kébir, 2001b).

4. Territoire et milieu

Depuis 1986, les travaux du GREMI ont porté sur l'analyse de la capacité des milieux à susciter l'innovation dans les systèmes territoriaux de production en s'attachant particulièrement aux innovations industrielles ou technologiques. Les travaux du GREMI sont attribuables à un constat et à une interrogation (Maillat, 1994; Matteaccioli, 2004; Camagni et Maillat, 2006).

Le constat tout d'abord. Au début des années 1970, on assistait à des évolutions contrastées et inhabituelles de la croissance et du développement des diverses régions dans les pays européens. D'une part, des régions à structures industrielles en perte de vitesse ou confrontées à des restructurations très importantes; d'autre part, des régions déjà emblématiques comme exemples de réussite: la troisième Italie ou le Bade-Wurtemberg.

L'interrogation ensuite. On se posait des questions sur les processus à la base de ces évolutions si différentes. Qu'est-ce qui expliquait le succès de ces régions? Quels étaient les mécanismes et les processus de la réussite? Le recours aux nouvelles technologies, peut-être même l'héliotropisme, étaient parfois la réponse. On avançait aussi l'idée que la juxtaposition des activités, la proximité ou la capacité entrepreneuriale jouaient un rôle. Certains auteurs abordaient le problème sous l'angle de la théorie des

étapes ou encore des cycles d'évolution des régions. Les régions naissent, vivent et meurent! Mais la troisième Italie ou l'Arc jurassien ne se conformaient pas vraiment au modèle (Benko et Lipietz, 1992; Maillat *et al.*, 1997). Ces régions se transformaient avec des systèmes hérités du passé. Un processus de rupture-filiation devenait évident et il fallait l'expliquer (Benko, 1995).

C'est ce que fit Aydalot (1986) grâce à ses analyses et à ses réflexions sur le retournement spatial (Matteaccioli, 2004). L'émergence des nouvelles régions relève non pas d'un mouvement de délocalisation des activités des régions développées vers celles qui l'étaient moins, mais de processus de développement ayant pour origine des dynamiques territoriales (endogènes) propres aux systèmes de production concernés. Cela signifiait que la modification du rang des régions n'était pas associée à des phénomènes seulement économiques, mais qu'il fallait prendre en compte les attitudes sociales et les comportements des acteurs liés à des territoires et impliqués dans leur évolution et leur transformation.

Ainsi, vers la fin des années 1970, il était clair que l'on assistait à l'émergence de nouvelles régions dynamiques qui ne devaient rien à un processus de redistribution des activités provenant des régions dites fortes. Des dynamiques locales émergent, des territoires se différencient, de nouvelles régions se manifestent par leur dynamisme alors que d'anciens bastions industriels se délitent. En un mot, des dynamiques endogènes sont à l'œuvre: le territoire apparaît de plus en plus comme l'une des pierres angulaires du développement régional.

Cette situation va donc conduire le GREMI à s'interroger sur les modalités du développement de ces nouvelles régions et sur le rôle joué par le territoire dans la dynamique de création de nouvelles activités ou sur la recomposition des activités plus traditionnelles (Matteaccioli, 2004).

Depuis la fin des années 1970, on a observé différents types d'organisations territoriales performantes, et ces observations ont amené les chercheurs à élaborer différents concepts pour exprimer cette réalité: systèmes localisés de production, districts industriels, pôles ou encore systèmes territoriaux de production. Tous ces concepts sont parents et ont été forgés pour analyser le fonctionnement des organisations productives territoriales par rapport aux changements de leur environnement de marché et à l'évolution des technologies.

Ces différents concepts et approches ont notamment en commun les caractéristiques suivantes (Maillat, 1998): ils font référence à des territoires plutôt homogènes, abritant des systèmes de production spécialisés; ils s'appuient sur des ressources territoriales spécifiques; ils s'articulent

autour d'un tissu d'entreprises (PME principalement, mais aussi grandes entreprises) animé par des logiques horizontales (réseaux de coopération et d'échange fondés sur des relations marchandes et non marchandes); ils disposent d'un marché du travail spécifique et flexible composé de chaînes de mobilité qui assurent la permanence de la formation et le renouvellement des qualifications. Dans ces systèmes, les entreprises bénéficient d'économies externes de localisation qui se développent par l'action collective des différents acteurs locaux et qui sont mises en commun pour produire. Ces systèmes fonctionnent indépendamment de l'évolution des entités individuelles qui les composent; ils sont marqués par une imbrication étroite entre les relations économiques, les rapports sociaux et symboliques; ils entretiennent des relations avec l'extérieur (avec des entreprises, des marchés, des centres de formation et de recherche, etc.); ils sont exportateurs; ils ne fonctionnent pas en univers clos, mais ils interagissent en permanence avec l'extérieur.

Ces systèmes territoriaux de production sont organisés selon une logique territoriale. Cela signifie qu'un lien fort existe entre les entreprises et leur territoire d'implantation. Le territoire devient un lieu d'ancrage dans lequel se tissent les relations et se construisent les ressources spécifiques. En effet, les différents acteurs localisés entretiennent des relations de coopération/concurrence qui vont générer des effets de synergie, des processus d'apprentissage et les complémentarités nécessaires à leur développement.

Dans de tels systèmes, le territoire joue un rôle actif, il n'est pas un simple soutien de localisation. Il est susceptible de générer un développement de type endogène, puisque les acteurs disposent d'une certaine autonomie, ainsi que d'une certaine capacité à formuler des projets et à organiser le système dans lequel ils agissent. Les relations entre les différents acteurs sont autogérées par un milieu qui fixe les règles et les codes de comportements.

Le milieu est donc attaché à un système territorial de production comprenant des entreprises, des centres de recherche et de formation, des instituts de financement, des associations socioprofessionnelles ou encore des collectivités publiques disposant d'une certaine indépendance dans la formation des choix stratégiques. L'existence d'un milieu apporte un ingrédient de confiance et de convergence de points de vue qui compte beaucoup dans ce que l'on pourrait appeler la « chimie » de la coopération, c'est-à-dire les facteurs qui amènent des entreprises à dépasser les barrières habituelles de la concurrence pour discuter de problèmes technologiques communs, apprendre les unes des autres, et éventuellement chercher des solutions collectives.

Le milieu n'est donc pas une catégorie particulière de système territorial de production, mais un ensemble cognitif dont dépend le fonctionnement du système de production. Il est l'organisation à travers laquelle s'exprime l'autonomie d'action et d'initiative des systèmes territoriaux de production. Il est en quelque sorte leur cerveau, en ce qu'il constitue une agrégation des capacités d'action et des facultés cognitives des différents acteurs.

5. Le milieu innovateur

Expliciter le fonctionnement des systèmes territoriaux de production ne signifie pas encore donner les éléments d'interprétation de leur évolution et de leur transformation. En effet, le problème est d'expliquer par quels mécanismes les systèmes territoriaux animés par un milieu sont capables d'évoluer et de se transformer.

Le GREMI trouva la solution dans le concept de milieu innovateur. Le milieu innovateur est non seulement capable d'actionner la logique d'interaction et la dynamique d'apprentissage, mais il est aussi capable de formuler des projets, de les rendre compatibles avec les ressources du milieu et avec la demande de l'extérieur. Autrement dit, dans les systèmes territoriaux actionnés par un milieu, c'est l'ensemble des acteurs qui participent au processus innovateur, c'est le milieu qui est innovateur (Maillat, 1994).

C'est certainement l'originalité du GREMI d'avoir privilégié l'approche par le milieu innovateur et non pas par les comportements individuels des entreprises. C'est ainsi que pour Ph. Aydalot (1986), l'entreprise innovante ne préexiste pas aux milieux locaux, elle est secrétée par eux. Les comportements innovateurs dépendent essentiellement de variables définies au niveau territorial. En effet, le passé des territoires, leur organisation, leur capacité à générer un projet commun, le consensus qui les structure sont à la base de l'innovation. L'accès à la connaissance technologique, la présence de savoir-faire, la composition du marché du travail et bien d'autres composantes des milieux locaux déterminent des zones de plus ou moins grande capacité innovatrice. Il s'ensuit que les comportements innovateurs ne sont pas nationaux, mais qu'ils dépendent de variables définies au niveau local (Maillat, 1998 ; Maillat et Kébir, 1999).

En considérant que les milieux sont les incubateurs de l'innovation, on veut souligner qu'ils ne correspondent pas à des territoires considérés comme de simples soutiens d'activités économiques. Au contraire, en mettant l'accent sur l'organisation des milieux dans lesquels des relations

variées de coopération se tissent entre entreprises, clients et fournisseurs, centres de recherche et de formation, on postule que ce n'est pas le territoire au sens banal qui est essentiel. Ce qui importe, c'est le regroupement d'acteurs économiques qui, par leurs interactions, développent des compétences, des savoir-faire, des règles propices au développement des processus innovateurs. En d'autres termes, le territoire n'est pas donné *a priori*, mais il est le résultat d'un processus de construction issu des stratégies des acteurs et des phénomènes d'apprentissage collectifs.

L'innovation est donc, selon cette conception, considérée comme un processus d'intégration d'éléments qui déterminent et favorisent la dynamique et la transformation du système technoproductif territorial. De ce fait, le milieu innovateur se caractérise par l'intégration de dynamiques internes et de changements survenus à l'extérieur.

Dans le cadre du Gremi, l'analyse territoriale de l'innovation a été privilégiée pour comprendre les bouleversements des dynamiques spatiales intervenus dans les années 1970. Cette démarche est importante, car elle introduit un nouveau paradigme rendant compte du rôle actif des territoires. Aux modèles du développement et de l'innovation venant de l'extérieur et se propageant du centre vers la périphérie par les grandes entreprises selon une logique fonctionnelle et hiérarchique se substituent des modèles pour lesquels les territoires n'apparaissent plus comme des soutiens passifs, destinés à accueillir des entreprises mobiles (généralement des succursales des grandes entreprises) en raison de certaines caractéristiques de localisation déterminées et préexistantes, mais comme des organisations territoriales actives capables de créer des ressources spécifiques et différenciées et d'actionner des processus d'innovation (Maillat, Quévrit et Senn, 1993).

L'approche par l'innovation issue des territoires montra que l'innovation technologique diffère d'un milieu à l'autre dans son intensité comme dans ses formes et les canaux qu'elle emprunte. Trois grands types de trajectoires peuvent être distingués: une trajectoire de rupture-filiation, qui décrit la capacité des tissus industriels et des territoires qui les portent à opérer une bifurcation à partir d'un acquis et de savoir-faire réutilisés, une trajectoire d'attraction d'entreprises extérieures grâce à des aménités et à des externalités locales construites par le territoire, et enfin une trajectoire d'innovation issue de la science grâce à l'établissement de liens privilégiés entre des institutions de recherche et des entreprises nouvellement créées.

De fait, c'est l'analyse par les réseaux d'innovation qui contribua à mettre en évidence qu'un des aspects essentiels du milieu innovateur est sa capacité à susciter l'émergence et l'organisation des réseaux d'innovation. Les réseaux d'innovation sont le fondement de la durabilité du

milieu innovateur, car ils contribuent au maintien et au renouvellement de la compétitivité du système territorial de production (Maillat, Quévit et Senn, 1993).

Ainsi, le milieu innovateur apparaît comme un concept intégrateur, un outil synthétique d'analyse et de compréhension des transformations économiques actuelles (Crevoisier, 1996). En ce sens, il articule les trois axes fondateurs de la problématique du développement territorialisé, à savoir :

- la problématique territoriale avec les questions de proximité/ distance et de concurrence des territoires ;
- la problématique organisationnelle, avec la question des modes de coordination des acteurs (règles de coopération/concurrence et de constitution de réseaux et systèmes de production) ;
- la problématique technoéconomique avec les questions relatives au savoir-faire et à l'innovation (Crevoisier, 2004).

Le milieu innovateur peut être considéré comme un mode de coordination favorable à l'identification et à l'activation des ressources dans un contexte d'innovation.

6. La politique territoriale

Le développement des régions qui améliorent leur compétitivité relève d'une dynamique spécifique au territoire, c'est-à-dire de mécanismes de développement endogène (Maillat et Kébir, 2001a). On peut en déduire que les systèmes de production localisés, associés à des milieux innovateurs, sont à même de se développer en créant des ressources spécifiques et en organisant leurs activités de formation et de recherche en conséquence (Maillat, 1997).

Dans une optique de développement endogène, une région constitue, à différents niveaux de complexité, un ensemble organisé d'agents et de ressources qui interagit dialectiquement avec un environnement externe. Pour ce faire, trois processus sont déterminants : les processus d'innovation, d'acculturation et de reproduction. En effet, pour assurer son développement, une région doit assurer la compatibilité de son système de production, de formation et de recherche avec l'évolution de l'environnement technologique et de marché. Elle peut réaliser cet objectif au moyen de processus d'innovation. Mais cela ne suffit pas. Généralement, le processus d'innovation remet en cause la cohérence de l'ensemble territorial. Le maintien ou le renouvellement de cette cohérence interne

s'opère par l'intermédiaire d'un processus d'acculturation. Par ailleurs, afin d'assurer sa pérennité, la région doit renouveler ses éléments constitutifs par un processus de reproduction. La mise en œuvre de ces différents processus détermine les besoins de formation et de recherche nécessaires à la région (Maillat, 1999).

6.1. Les processus d'innovation

Les processus d'innovation mettent en jeu différents éléments constitutifs de la région (ressources matérielles et humaines, agents, savoir-faire, capital relationnel, règles, etc.) et les affectent de plusieurs manières. En effet, une innovation peut bien sûr porter sur un produit ou sur une technologie, mais elle peut également être structurelle ou organisationnelle. Ces processus aboutissent à l'adaptation, à la transformation ou à la restructuration de tout ou d'une partie de l'ensemble régional. Ils contribuent au maintien de sa vitalité et de sa compatibilité avec les transformations de son environnement technologique et de marché. Ils se manifestent par l'intégration ou le développement de technologies nouvelles, l'apparition de nouveaux produits ou de nouveaux modes d'organisation de la production, l'adaptation à des marchés devenus plus volatiles, la réorganisation du système de production ou encore la constitution de centres de recherche.

Ces divers processus sont liés à trois types d'activités : les activités d'incubation, les activités de captage et les activités de diffusion (Maillat, 1999).

Les activités d'incubation agissent dans le sens d'une combinaison créatrice des ressources territoriales visant à garantir la compatibilité de la région avec l'extérieur. Cependant, rares sont les innovations résultant uniquement de développements internes à un ensemble régional particulier. Interviennent alors les activités de captage. Celles-ci participent à l'intégration, à l'assimilation par les éléments locaux de développements réalisés hors de la région, mais ayant pour elle une pertinence. Ces activités de captage peuvent par exemple porter sur des techniques ou sur des savoir-faire. Ces activités procèdent de l'interconnexion et de l'échange avec des éléments extérieurs à la région. Ainsi en est-il des activités telles que la veille technologique, la collecte de l'information ou de celles qui favorisent la connaissance mutuelle et les contacts entre l'intérieur et l'extérieur de la région.

Aux activités d'incubation et de captage s'ajoutent celles de diffusion, qui contribuent à l'essaimage dans l'ensemble du système territorial. On pense aux activités de formation, en particulier de formation continue, aux activités d'interface de divers types (favorisant le contact

entreprise-recherche, entreprise-administration, entreprise-entreprise, etc.) ou encore à certains services aux entreprises (d'appui technologique ou d'accès au marché). Ces activités de diffusion constituent le relais interne dans le processus d'innovation. Elles dépendent de la nature des proximités relationnelles suscitées par le contexte local. Elles résultent donc des relations qui sont tissées entre les écoles, l'administration, les entreprises et les associations professionnelles, de la nature des liens de sous-traitance reliant les entreprises régionales entre elles et avec les grands groupes implantés dans la région, ou encore des caractéristiques des chaînes de mobilité de la main-d'œuvre sur le marché local de l'emploi (Maillat et Held, 1984).

En définitive, le rôle des processus d'innovation est de répondre aux sollicitations de l'environnement technique et de marché. Comme ils suscitent la nouveauté et le changement, ils engendrent des tensions à l'intérieur de la région qui peuvent menacer sa cohérence. Interviennent alors des processus d'acculturation.

6.2. Les processus d'acculturation

Les processus d'acculturation mettent en œuvre les capacités fédératives du système. Ils reposent sur des agents comme les collectivités publiques (communes, villes, municipalités) ou certains groupements privés (organismes de promotion ou de défense d'intérêts, associations diverses). Leur action tend à développer la cohésion, la cohérence, les coopérations et les solidarités entre les divers éléments de la région, de même que la valorisation d'une identité collective et de normes ou de règles admises par la collectivité régionale. Ils constituent le pendant indispensable des processus d'innovation. En effet, ces derniers introduisent une tension qu'il s'agit de contrôler afin que la cohérence entre les différentes composantes de l'ensemble régional soit maintenue, tant au niveau cognitif qu'au niveau matériel. La mise en œuvre des capacités fédératives du système afin de maintenir sa cohérence et de prévenir son éclatement dépend de la nature des négociations entre partenaires sociaux, des partenariats entre entreprises, de la mise en commun de ressources pour innover, de la mise en place de nouvelles formations et de la recherche d'un consensus. Elle nécessite une culture de la confiance, de la coopération et de la réciprocité entre partenaires.

Les processus d'acculturation englobent, à l'image des processus d'innovation, des activités d'incubation, de captage et de diffusion. Les activités d'incubation contribuent à la constitution d'un langage commun, à l'adaptation de la culture technique ou encore à la définition de normes et standards dans le domaine technique. Il s'agit donc de promouvoir ou

de renouveler les articulations cohérentes entre acteurs et activités. Cela nécessite aussi des emprunts à l'extérieur, c'est-à-dire des activités de captage (observation de solutions adoptées ailleurs, prospection d'entreprises extérieures pouvant amener des compétences manquantes – chaînon manquant –, organisation de foires, etc.).

Les processus d'acculturation reposent fondamentalement sur l'ensemble des agents régionaux. Il apparaît cependant que certains acteurs jouent un rôle plus important que d'autres. À cet égard, il s'agit de citer l'ensemble des organisations socioprofessionnelles (associations professionnelles, syndicats, clubs d'intérêts, etc.), les pouvoirs publics locaux, les médias ou encore les partis politiques et, bien sûr, les entreprises.

L'émergence et la mise en œuvre des processus d'acculturation contribuent à empêcher le démembrement des ressources locales, à conserver le caractère de complexité organisée de l'ensemble régional, à en faire autre chose qu'un amas d'éléments juxtaposés. Mais les ressources locales, tout comme la région dans son ensemble, ne sont cependant pas imperméables au temps. Cela signifie que la viabilité du système régional est aussi conditionnée par la capacité de ce dernier à se répliquer, à se reconstituer et à se reconstruire.

6.3. Les processus de reproduction

Le rôle des processus de reproduction consiste à répliquer les éléments constitutifs du système (agents, ressources, savoir-faire, règles, capital relationnel, etc.). Les processus de reproduction relèvent, à l'instar des processus d'innovation et d'acculturation, d'activités d'incubation, de captage et de diffusion. Ainsi, dans le domaine de la formation par exemple, l'adaptation des filières de formation procède d'activités d'incubation, alors que l'on peut assimiler l'activité spécifique d'enseignement à une activité de diffusion. La gestion des chaînes de mobilité ou la mise sur pied de stages de formation à l'intérieur et à l'extérieur de la région constituent également des vecteurs de reproduction des actifs locaux. Quant au captage, il fait référence à l'acquisition d'un savoir-faire ou de compétences par recours à des enseignants extérieurs. Mais il peut également procéder de l'implantation d'entreprises exogènes, du recours à un marché du travail externe (immigration) ou de l'entrée de PME locales sur des marchés internationaux, leur permettant ainsi de se renouveler et d'enrichir leur savoir-faire.

Aujourd'hui, avec un environnement fortement évolutif, il est nécessaire que les régions activent les processus d'innovation, d'acculturation et de reproduction. Dans une telle situation, la compatibilité avec l'environnement de même que la cohérence régionale interne sont soumises à une forte pression.

Ouverture sur l'extérieur et décloisonnement interne constituent ainsi les termes du développement régional endogène, où les entreprises doivent devenir des agents rapides, flexibles et interconnectés, des agents capables de faire face à un environnement évolutif. S'en sortent les régions capables, au travers de restructurations internes, de développer des connexions étroites avec l'environnement, notamment technique et de marché, tout en maintenant une forte cohésion interne (solidarités, coopérations, etc.) et en contrôlant collectivement la majeure partie, ou en tout cas en maîtrisant les parties stratégiques de leur chaîne de valeur. Bref, s'en sortent les régions capables de développer et de (re)créer par leurs politiques de formation et de recherche des externalités de proximité, de variété et d'accessibilité.

Bibliographie

- Asheim, B.T. (1997). «Learning regions in a globalised world economy: Towards a new competitive advantage of industrial districts», dans M. Taylor et S. Conti (dir.), *Interdependant and Uneven Development. Global-local Perspectives*, Ashgate, Aldershot, p. 143-176.
- Aydalot, P. (1986). *Milieux innovateurs en Europe*. Paris, GREMI (Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs).
- Becattini, G. et E. Rullani (1995). «Système local et marché global. Le district industriel», dans A. Rallet et al. (dir.), *Économie industrielle et économie spatiale*, Paris, Economica, p. 171-192.
- Benko, G. (1995). «Les théories du développement local», *Sciences humaines*, février-mars, p. 37-40.
- Benko, G. et A. Lipietz (dir.) (1992). *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux: les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Camagni, R. et D. Maillat (2006). *Milieux innovateurs, théorie et politique*, Paris, Anthropos, Economica.
- Colletis, G., C. Courlet et B. Pecqueur (1990). *Les systèmes industriels localisés en Europe*, Grenoble, IREPD Publications.
- Courlet, C. (2001). «Les systèmes productifs locaux: de la définition au modèle», dans DATAR, *Réseaux d'entreprises et territoires. Regards sur les systèmes productifs locaux*, Paris, La documentation française, p. 17-61.
- Courlet, C. (2008). *L'économie territoriale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Courlet, C. et B. Pecqueur (1992). «Les systèmes industriels localisés en France: un nouveau modèle de développement», dans G. Benko et al. (dir.), *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses universitaires de France, p. 81-102.

- Crevoisier, O. (1990). «Functional logic and territorial logic: How they interrelate in the region», dans E. Ciciotti *et al.* (dir.), *Technological Change in Spatial Context*, Berlin, Springer Verlag, p. 17-36.
- Crevoisier, O. (1996). «Proximity and territory versus space in regional science», *Environment and Planning A*, vol. 28, p. 1683-1697.
- Crevoisier, O. (2004). «The innovative milieu approach: Towards a territorialised understanding of the economy?», *Economic Geography*, vol. 80, n° 4, p. 367-379.
- Crevoisier, O. et D. Maillat (1989). «Milieu, organisation et système de production territorial: vers une nouvelle théorie du développement spatial», *Dossier de l'IRER*, n° 24, Université de Neuchâtel.
- Florida, R. (1995). «Toward the learning region», *Futures*, vol. 27, n° 5, p. 527-536.
- Garofoli, G. (1992). «Les systèmes de petites entreprises: un cas paradigmatique du développement endogène», dans G. Benko *et al.* (dir.), *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses universitaires de France, p. 57-80.
- Garofoli, G. et A. Vazquez-Barquero (dir.) (1994). *Organization of Production and Territory: Local Models of Development*, Pavia, Gianni Iuculano.
- Gregersen, B. et B. Johnson (1997). «Learning economies, innovation systems and european integration», *Regional Studies*, vol. 31, n° 5, p. 479-490.
- Grosjean, N. (2001). *Globalisation et autonomie des systèmes de production territoriaux*, Thèse de doctorat, Neuchâtel, Université de Neuchâtel.
- Johnson, B. (1992). «Towards a new approach to national systems of innovation», dans B.-Å. Lundvall (dir.), *National Systems of Innovation: Towards a Theory of Innovation and Interactive Learning*, Londres, Pinter Publisher.
- Lundvall, B.A. et B. Johnson (1994). «The learning economy», *Journal of Industry Studies*, vol. 1, n° 2, p. 23-42.
- Maillat, D. (1994). «Comportements spatiaux et milieux innovateurs» dans J.-P. Auray *et al.* (dir.), *Encyclopédie d'économie spatiale*, Paris, Economica, p. 255-262.
- Maillat, D. (1997). «Innovative milieux and new generations of regional policies», dans D. McCafferty *et al.* (dir.), *Competitiveness, Innovation and Regional Development in Ireland*, Dublin, Regional Studies Association (Irish Branch), p. 9-24.
- Maillat, D. (1998). «From the industrial district to the innovative milieu. Contribution to an analysis of territorialised productive organisations», *Recherches économiques de Louvain*, vol. 64, n° 1, p. 111-129.
- Maillat, D. (1999). «Interactions entre système urbain et système de production localisé. Une approche du développement régional endogène en termes de milieu innovateur», dans A. Bailly *et al.* (dir.), *Villes et croissance. Théories, modèles, perspectives*, Paris, Anthropos, p. 187-206.
- Maillat, D. et N. Grosjean (1999). «Globalisation and territorial production systems», dans M. Fischer *et al.* (dir.), *Innovation, Networks and Localities*, Berlin, Springer, p. 50-65.
- Maillat, D. et D. Held (1984). *Marché de l'emploi: entreprises et régions*, Lausanne, Presses polytechniques romandes.

- Maillat, D. et L. Kébir (1999). « Les enjeux de la proximité institutionnelle lors du processus d'innovation », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 4, p. 765-784.
- Maillat, D. et L. Kébir (2001a). « Conditions-cadres et compétitivité des régions : une relecture », *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. 24, n° 1, p. 41-55.
- Maillat, D. et L. Kébir (2001b). « The learning region and territorial production systems », dans B. Johansson *et al.* (dir.), *Theories of Endogenous Regional Growth. Lessons for Regional Policies*, Berlin, Springer, p. 255-277.
- Maillat, D., G. Léchoy, B. Lecoq et M. Pfister (1997). « Comparative analysis of the structural development of milieux : The watch industry in the Swiss and French Jura arc », dans R. Ratti *et al.* (dir.), *The Dynamics of Innovative Regions, The GREMI Approach*, Ashgate, Aldershot, p. 109-137.
- Maillat, D., M. Quévit et L. Senn (1993). *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional*, Neuchâtel, EDES.
- Matteaccioli, A. (2004). *Philippe Aydalot, pionnier de l'économie territoriale*, Paris, L'Harmattan.
- Michalet, C.A. (1999). *La séduction des nations ou comment attirer les investissements*, Paris, Economica.
- Morgan, K. (1995). *The Learning Region : Institutions, Innovation and Regional Renewal*, Cardiff, University of Wales.
- OCDE, (1993). *Développement territorial et changement structurel*, Paris, OCDE.
- Peyrache-Gadeau, V. (1992). « Le district industriel : un nouveau modèle d'organisation spatiale de la production et du développement régional ? », *Problèmes économiques*, vol. 2262, p. 25-30.
- Peyrache-Gadeau, V. (1995). *Dynamiques différenciées des économies territoriales : apports des analyses en termes de districts industriels et de milieux innovateurs*, Grenoble, Université Pierre Mendès France.
- Piore, M.J. et C. Sabel (1984). *The Second Industrial Divide*, Londres, Basic Books.
- Porter, M. (1990). *The Competitive Advantage of Nations*, Londres, The McMillan Press Ltd.
- Pyke, F. et W. Sengenberger (dir.) (1992). *Industrial Districts and Local Economic Regeneration*, Genève, International Institute for Labour Studies.
- Storper, M. (1992). « The limits to globalization : Technology districts and international trade », *Economic Geography*, vol. 68, n° 1, p. 60-93.
- Storper, M. et R. Walker (1989). *The Capitalist Imperative. Territory, Technology and Industrial Growth*, New York, Basil Blackwell.
- Vazquez-Barquero, A. (2002). *Endogenous Development, Networking, Innovation, Institutions and Cities*, Londres, Routledge.
- Veltz, P. (1996). *Mondialisation, villes et territoires : L'économie d'archipel*, Paris, Presses universitaires de France.

Chapitre

3



Le territoire comme mode d'organisation des acteurs et de mobilisation des ressources

Bernard Pecqueur

J'ai tenté de prouver la cohésion et la vitalité de la science régionale comme champ académique autonome, science nouvelle, qui connaît encore des hésitations, mais, qui, malgré ses périodes de turbulence, est une science de l'avenir. La science régionale est une aventure intellectuelle à l'aube du 3^e millénaire.

Georges Benko (1998, p. 121)

La thèse de la « richesse des régions » que Georges Benko a défendue avec Alain Lipietz (Benko et Lipietz, 2000) se préoccupait, comme l'indique son sous-titre, de « la nouvelle géographie socioéconomique ». Elle prenait acte de la fin de la notion de « régions », au sens de Walter Isard, entendues comme sous-ensemble des nations, piliers de l'analyse régionale classique¹ et pour lesquelles on pouvait construire des tableaux régionaux d'échanges interindustriels. Dans l'ouvrage, un long chapitre critique sur l'économie

1. On rappelle l'ouvrage pionnier de Lajugie, Delfaud et Lacour (1985). Dans la quatrième partie, on doit à Claude Lacour un chapitre prophétique pour l'époque sur « l'espace-territoire ».

géographique de Krugman (Martin et Sunley, 2000) nous a fait découvrir l'émergence d'une nouvelle géographie du capitalisme. Les espaces infranationaux sont désormais construits par les acteurs. Ainsi le territoire, comme notion d'organisation des acteurs mais aussi, sans doute, comme médiateur de l'accès des individus au vaste monde, apparaît comme un outil, de plus en plus pertinent, d'analyse et de compréhension des coordinations d'acteurs.

En effet, rien n'est sûr dans cette apparente fluidité du contact de chacun avec le vaste monde. L'objet de ce papier est de montrer qu'au-delà du fantasme de l'accès immédiat au global, nos sociétés vont au contraire fabriquer du biais, de l'intermédiaire, de la coquille comme l'a montré E.T. Hall (1971). Et s'il apparaît comme apparemment paradoxal de parler d'économies régionales et plus encore de dynamiques territoriales, c'est pourtant ce phénomène d'émergence de dynamiques d'innovation proprement territoriales qui s'impose.

Nous proposons donc d'examiner ici les phénomènes de dynamique territoriale comme une des perspectives de sortie de crise comportant de nouvelles et inattendues vitalités.

En effet, si les thèmes du nomadisme des objets et des personnes, ou encore des mobilités plus nombreuses ou plus amples² font aujourd'hui florès, on ne peut plus réduire le monde à une accélération linéaire de son expansion et de ses circulations comme dans les rêves de la croissance d'après-guerre avec son cortège d'expansion routière, urbanistique, industrielle et technologique où tout allait être « plus haut », « plus vite », « plus fort ».

Depuis toujours, les économistes mettent l'accent sur l'analyse de l'économie nationale et de son complément, l'économie internationale, comme seul horizon scalaire de leurs réflexions. Ils ont en effet « dichotomisé » les représentations de l'action économique : soit on part de l'individu (la microéconomie) où le choix libre de chacun ne dépend pas d'une surdétermination sociale, soit on raisonne depuis la totalité (la macroéconomie) et le système productif national est alors un bon exemple de totalité. Du coup, l'idée qu'il pourrait y avoir des niveaux d'agrégation *intermédiaires* des acteurs, par affinités, par sentiment partagé d'appartenance ou par regroupement en vue de trouver une solution à un problème jugé commun (la mésoéconomie) est difficilement concevable par la théorie économique standard. Pourtant, un tel phénomène de construction d'entités spatiales

2. Jean Viard rappelle dans une interview à l'hebdomadaire *L'Express* du 22 octobre 2009 qu'en 1950, un Français parcourait en moyenne 5 km par jour et qu'en 2009, il parcourt quotidiennement 45 km.

incomplètes, provisoires mais cohérentes s'affirme et ces entités s'imposent à l'observateur, du fait même de la globalisation, comme des unités pertinentes de l'action économique. C'est ainsi qu'il faut entendre l'émergence des « territoires ».

Avec Georges Benko (Benko et Pecqueur, 2001)³, j'avais déjà entrepris d'analyser la question particulière de la ressource territoriale. Le territoire se définit alors comme un vecteur de ressources spécifiques et aussi comme véhicule du changement et de l'innovation dans le capitalisme contemporain.

On trouvera ici l'ébauche de cette ambition de démonstration en trois temps. En premier lieu, même si le phénomène de la métropolisation s'accélère, on montrera que la « métropolarisation » poussée par la vogue des pôles de compétitivité et le mirage des territoires compétitifs à l'instar des entreprises ne constitue pas la seule solution productive aux développements de la concurrence mondiale. En second lieu, on tentera d'expliquer plus précisément ce que sont les dynamiques territoriales lorsqu'elles ne reposent pas exclusivement sur la croissance urbaine. Enfin, nous émettrons quelques hypothèses sur les stratégies territoriales d'activation de leurs ressources spécifiques.

1. La « métropolarisation » des activités pour s'insérer dans la mondialisation n'est pas l'unique issue

À cette aune, l'analyse de la mondialisation fait apparaître quelques nouveautés, au premier rang desquelles figure la fin de la représentation des échanges par la théorie de David Ricardo dite des « avantages comparatifs ».

En effet, prenons un exemple empirique : lorsque les producteurs de chaussures du Choletais (petite région de l'ouest de la France, district industriel sur la chaussure notamment) nous disaient à la fin des années 1980⁴ que leurs concurrents d'Asie du Sud-Est mettaient leurs chaussures sur le marché français au prix où eux-mêmes achetaient le cuir (!), on atteint là les limites de la comparabilité. En d'autres termes, dans une linéarité de produits génériques de qualités différentes mais commensurables, les productions se trouvent livrées à une concurrence dans laquelle seules les économies à plus bas coût de production (à maîtrise égale

3. L'idée s'est poursuivie de systématiser la question (Gumuchian et Pecqueur [dir.], 2006).

4. Enquêtes dont nous avons rendu compte dans Courlet et Pecqueur (1992).

des technologies) peuvent triompher. Une représentation naïve mais très répandue des délocalisations prétend ainsi que les pays à bas salaires constituent un piège mortel pour les économies développées. Cependant, nos productions de chaussures confrontées au problème ci-dessus n'en sont plus à chercher à rivaliser avec leurs concurrents sur les mêmes produits, car cela reviendrait à travailler à main-d'œuvre et coûts de fabrication gratuits (!). Dans ce cas comme dans beaucoup d'autres dans l'économie contemporaine, la sortie du problème consiste à différencier le produit pour qu'il devienne « spécifique » et donc échappe à la concurrence, comme nous le verrons plus loin. Les fabricants du Choletais ont donc tout d'abord cherché à monter en gamme pour permettre une augmentation des prix, puis dans un second temps à maîtriser la mode en amont du produit afin de faire ainsi un produit complètement différent de la chaussure standard importée.

Cet exemple illustre bien l'inanité de la comparabilité. Le combat est d'ores et déjà perdu contre des économies qui divisent d'un facteur vingt ou trente leurs coûts de production par rapport aux économies dites « industrialisées ». L'enjeu est donc dans l'innovation, et pas seulement l'innovation technologique, mais aussi la créativité⁵.

Ces nouveaux enjeux mettent en avant le couple performance d'entreprises et compétitivité du territoire. L'exemple du Choletais est particulièrement éclairant en matière d'osmose territoriale. Ainsi, « la géographie des activités qui découle de la prise en compte de ces [enjeux] dépend fondamentalement de la nature des avantages spécifiques des firmes et de la nature des avantages comparatifs des territoires » (Bouba-Olga, 2006).

On observe donc une nouvelle articulation entre le local, le national et l'international. La relation renforcée des territoires locaux à l'économie mondiale est exprimée par le néologisme « glocalisation », en contractant la globalisation et la localisation. Les « régions qui gagnent » (les oasis de l'économie mondiale) sont des régions qui arrivent à capter les flux mondiaux de richesse. Leur prospérité est fondée sur les éléments endogènes (sur leur spécificité) et sur les éléments exogènes (sur leur capacité d'intégration dans l'économie mondiale). Il s'agit d'une synergie entre des institutions locales et la compétitivité sur les marchés internationaux.

5. On lira notamment dans Christian Blanc (2004) l'anecdote (p. 8-9) d'Yves Saint Laurent qui, à New York, créa avec un ruban et des épingles un chapeau fort coûteux, dont la valeur disparut lorsque le couturier, la cliente rechignant à payer, défit le ruban et le tendit à la cliente en lui disant : « Permettez-moi de vous l'offrir. »

Après la vogue des technopôles dans les années 1980, qui visaient à concentrer du savoir dans un espace où les différents acteurs pouvaient se rencontrer, échanger et produire, par la synergie ainsi créée, un avantage compétitif (ce que les économistes appellent une « externalité »), lié à la proximité physique des acteurs, la politique publique avance d'un cran supplémentaire dans l'ancrage territorial de sa politique d'aménagement avec des « pôles de compétitivité » (préconisés par le rapport Blanc, *op. cit.*, 2004). Le territoire n'est plus un espace neutre de projection de l'activité économique et dont la seule manifestation de son existence est le coût du transport pour le parcourir depuis le lieu de production jusqu'au marché, il devient un construit d'acteurs qui implique non seulement les entreprises mais aussi d'autres acteurs, formateurs, chercheurs, pouvoirs publics voire les consommateurs eux-mêmes, qui se situent ainsi par rapport à ce territoire. Le mouvement s'identifie à l'apparition de « pôles ». Michael Porter définit cette notion comme « un groupe d'entreprises et d'institutions associées, géographiquement proches et entretenant des relations de complémentarité entre elles » (Porter, 1990, p. 80).

L'interprétation faite récemment par des économistes attentifs aux mutations macroéconomiques va dans le sens de la prime à l'agglomération. Pour eux :

L'économie de la créativité est fondée sur l'entrepreneuriat, les talents et la connaissance et puise ses forces principales dans les grandes métropoles ; on en est à l'ère des métropoles de la connaissance [...] Les forces de la créativité, les entrepreneurs, et les talents peuvent se situer dans tous les territoires et dans toutes les activités. Leurs racines sont dans les grandes métropoles et leur énergie se diffuse dans les régions ; les destins des métropoles et de leurs régions sont liés. Toutes les régions sont concernées et ont leurs chances, à condition d'accepter ce monde nouveau et de s'y adapter (Saint-Étienne, Prager et Thisse, 2009, p. 28).

Dans ce cas, il y aurait les territoires d'avant-garde, essentiellement les « métropoles », à forte densité et forte dynamique d'agglomération. Une sorte de « front office » productif et urbain, qui pourvoirait à la compétitivité nationale. Il faut alors muscler ces pôles, les doter de tous les services, puisqu'ils sont nos désormais « champions nationaux ». Mais si l'on raisonne exclusivement dans l'opposition entre les grandes agglomérations productives et innovantes, d'une part, et le reste d'autre part, quelle France aurons-nous ? Que faire des arrière-pays ? Ne risquons-nous pas d'induire, pour paraphraser le célèbre texte de J.F. Gravier, « les métropolarisations et le désert français » ?

Ce serait, en tout cas, nier la dynamique territoriale en émergence et sa capacité profonde d'innovation.

2. La disjonction fonctionnelle entreprise/territoire et les dynamiques territoriales émergentes

La représentation dominante et persistante d'un territoire économique reste trop souvent celle d'une micronation dans laquelle on peut retrouver l'égalité comptable du modèle national selon laquelle, dans le cas étudié, tout ce qui est produit donne lieu à un revenu qui est entièrement dépensé (en consommation ou en épargne). On en déduit donc que les territoires sont en fait définis par les entreprises qui y sont implantées et par elles seules. Les territoires sont alors de petits systèmes productifs où les autres acteurs (consommateurs notamment) n'ont guère leur place. Or, on conviendra facilement que plus la focale d'observation se rapproche de la petite dimension, moins la superposition des lieux de production, de revenu et de dépense est pertinente.

Si, dans la France du XIX^e siècle⁶, on pouvait admettre la coexistence de ces territoires faisant système économique, le fait n'est plus envisageable. Pourtant, nombreux sont encore les élus des collectivités territoriales qui font de la création d'emplois leur *credo* selon un raisonnement profondément localiste qui veut faire correspondre les emplois locaux avec les populations locales. Les migrations pendulaires se sont considérablement allongées et les travaux concernant « la circulation invisible des richesses » (Davezies, 2008) ont bien montré ce décalage entre le territoire de la production et le territoire de vie quotidienne et sociale. Tout se passe comme si les territoires passaient d'une collection de salariés à un collectif d'habitants⁷. Cela, bien sûr, change beaucoup de choses. En effet, on peut alors concevoir des territoires non seulement dotés d'une autonomie relative, mais aussi capables de développer des stratégies autonomes de développement où il devient nécessaire à chaque groupe humain réuni par un même sentiment d'appartenance de trouver sa « vocation ». Tout le monde ne peut pas constituer, toujours et partout, un pôle de haute technologie mais, pour autant, il n'existe pas, *a priori*, de territoire condamné.

6. On lira dans Bruno (1877) une belle description de la France économique maintenue et immuable des années d'après la guerre de 1870, jusque dans les années 1960, où les petites régions (on dirait aujourd'hui les « territoires ») avaient leur cohérence sinon leur autarcie. Cette France a irrémédiablement disparu aujourd'hui, mais les pôles de spécificité, occultés par la période « fordiste », pointent encore le bout de leur nez dans la France d'aujourd'hui et il faut garder l'œil dessus.

7. Ce point mériterait de plus amples développements. Sur l'émergence du personnage « habitant », on lira une récente étude de sciences politiques : Anquetin et Freyermuth (2008).

Si les destinées des territoires sont ouvertes, on poussera alors l'hypothèse jusqu'à dire que les formations en « territoire » des acteurs économiques constituent des configurations propres à résister à la crise et à adapter leurs populations aux mutations en cours.

Face aux implantations des entreprises qui ont leur rationalité (logique d'établissements, de succursales, etc.), on peut repérer des logiques d'acteurs territorialisés. En d'autres termes, ce qui est bon pour l'entreprise n'est plus, *a priori*, automatiquement bon pour les populations qui l'accueillent. Il y aurait donc autonomie relative des territoires⁸ et foisonnement des initiatives et des ruses pour contourner la crise économique.

Cela ne doit pas étonner, puisque la « clusterisation » est un phénomène déjà assez ancien qui ne concerne pas exclusivement la « haute technologie » et qui recouvre une grande variété de situations et d'états d'avancement à travers le territoire français urbain comme rural. Il y a une trentaine d'années, les économistes italiens redécouvraient le « district industriel » évoqué par l'économiste anglais Alfred Marshall au début du xx^e siècle. L'économiste italien Giacomo Beccattini a montré dès les années 1970 que le phénomène du dynamisme industriel et créatif de la « troisième Italie » (ni le Nord dominé par l'industrie fordiste ni le Mezzogiorno) reposait précisément sur les mêmes caractéristiques⁹. D'une manière générale, on peut parler de la persistance de savoir-faire traditionnels qui ont su s'adapter et garder une spécificité et un lien au lieu malgré le grand nivellement provoqué par l'application du modèle fordiste de production avec son cortège de concentration d'entreprises, de délocalisations et de standardisation des produits. Certes, certains de ces districts fondés sur l'industrie classique paraissent plutôt en fin de course comme la « Plastic Valley » autour d'Oyonnax, qui a perdu beaucoup de ses parts de marché sur le moulage plastique et dont les sous-traitants de premier rang ont quitté la région pour suivre leurs principaux donneurs d'ordres délocalisés en Chine, notamment. Mais d'autres, telle la « Mecanic Valley » entre Rodez et Brive, qui se spécialise dans la sous-traitance du spatial et de l'aéronautique, affichent une belle santé. Quoi qu'il en soit, le syndrome de la « Valley » touche beaucoup de collectivités territoriales qui se prennent à rêver de *valoriser les savoirs culturels des lieux* et y parviennent.

8. Une telle autonomie a déjà été largement mise en évidence par les travaux du GREMI. On renvoie notamment le lecteur au recueil de textes dirigé par Camagni et Maillat (2006).

9. La question, maintenant bien connue, sera réactualisée dans Benko, Dunford et Lipietz (1996).

La DATAR¹⁰ a pris la mesure du phénomène en constatant notamment que la production des entreprises françaises sous la forme de réseaux ancrés dans un territoire et de type district industriel représente aujourd'hui près de 40% de la production totale (Darmon, 2004). Cette forme territorialisée de la production était totalement négligée en période de grande croissance, mais aujourd'hui, le phénomène mérite attention et analyse. La DATAR retenait une forme standard d'organisation industrielle : le Système productif local (SPL). On compte ainsi, en France, près d'une centaine de SPL¹¹ dûment labellisés par la DATAR et couvrant tout le territoire dans des domaines variés : mécanique, métallurgie, textile-habillement, bois-ameublement, électronique, informatique, agroalimentaire, technologies de pointe mais aussi services comme loisirs, tourisme, arts graphiques, etc. Ces systèmes sont plutôt dynamiques, puisque depuis le lancement de l'opération, il s'en crée 4 à 5 par an et ils représentent, hors leurs effets induits, 18 000 entreprises et près de 530 000 emplois directs. Depuis peu, la formule SPL s'est un peu démonétisée, dans la mesure où certaines zones seulement spécialisées dans un métier ou un secteur se sont abusivement proclamées SPL. Pour autant, l'existence des territoires n'en est pas amoindrie.

3. Le territoire comme catégorie émergente et innovante : quelles stratégies ?

On pourrait donc, sur la base de ces performances proprement territoriales, s'interroger sur la capacité de ces territoires conçus comme des regroupements de population, soudés par un même sentiment d'appartenance, à développer des stratégies de « compétitivité territoriale ». En d'autres termes, si la conception des territoires évolue vers autre chose qu'une simple collection d'entreprises localisées géographiquement, alors on admettra que ces territoires ne sont pas performants seulement à travers les entreprises qui y sont implantées.

10. La DATAR, créée en 1963, a longtemps été l'institution exemplaire de la formule très française de l'« aménagement du territoire », politique « top down » de *planning* territorial, bras armé interministériel des politiques publiques en direction des régions quand il existait en France une planification dite « incitative ». Aujourd'hui, la DATAR redevient une agence de réflexion, d'analyse et d'observation, plus modeste mais probablement plus à l'écoute des territoires décentralisés de la France du XXI^e siècle, qui se prépare à une nouvelle réforme territoriale.

11. Pommier (2002), à la suite des travaux du Grenoblois Claude Courlet, qui en fera la synthèse dans Courlet (2008).

La performance, ou compétitivité des territoires, se mesurera plutôt sur la capacité de l'entité complexe (une population insérée dans un paysage – décor mais aussi histoire et culture du lieu – et dans un tissu de relations de réseaux) à générer une offre de site¹². Par « offre de site », on entend une offre référée à un territoire qui dépasse la somme des offres des entreprises implantées dans le territoire. Pour le comprendre, on peut prendre l'exemple dans le secteur de l'agroalimentaire, des appellations d'origine contrôlée (AOC) qui font assez facilement image. Ce type de labellisation caractérise une offre qui valorise un produit pour ce qu'il contient d'histoire, de culture, de savoir-faire et permet de dégager une rente¹³.

Notons enfin qu'il existe déjà une abondante littérature sur les « régions apprenantes » (*learning regions*) qui analysent les capacités propres des territoires (encore appelés *regions* dans la terminologie anglo-saxonne) à capitaliser du savoir et de la mémoire et à développer des stratégies autonomes de développement¹⁴.

3.1. Quelles sont alors les caractéristiques principales du territoire ainsi approché ?

3.1.1. Un « au-delà » des seules relations marchandes

La conception du développement local que nous défendons ici cherche à relever ce défi théorique et part du principe simple que les échanges hors marchés ont une grande importance pour expliquer l'efficacité économique observée en certains lieux plus qu'en d'autres. Phénomène dont l'importance révélée par Alfred Marshall il y a un siècle est de plus en plus reconnue. C'est aussi le cas de Paul Krugman, nouvelle étoile de l'économie géographique américaine (prix Nobel d'économie 2008), qui cite les exemples concrets des fabricants de tapis autour de Dalton en Géorgie et le regroupement de sociétés d'assurance à Hartford dans le Connecticut. On pourrait parler aussi des localisations de la fabrication des montres suisses, des céramiques italiennes ou de la plaque tournante financière de Londres – comme résultat d'un effet d'autoconsolidation du succès plutôt

12. Sans employer le terme d'offre de site, André Joyal (2002) nous donne à voir ce que représente l'initiative entrepreneuriale lorsqu'elle est orientée vers la recherche de la ressource territoriale. C'est lorsque le territoire est en difficulté que se mobilisent les forces de développement proprement territoriales.

13. On pourra lire nos travaux avec A. Mollard sur les produits de qualité combinés en « paniers de biens », notamment dans Mollard et Pecqueur (2007).

14. La notion de « Learning Region » est bien connue en Europe du Nord ; on se référera notamment à Maskell et Malmberg (1997). Florida (1995), aux États-Unis, avait déjà développé le concept.

que d'un quelconque avantage imputable à l'existence de certaines ressources préexistantes. Dans ce cas, les avantages comparatifs sont créés, plutôt que subis comme des données exogènes comme le dit la théorie standard du commerce international.

Les territoires sont donc des entités socioéconomiques construites. Ils engendrent des processus de création de ressources en vue de résoudre des problèmes productifs inédits. Pour nous, le territoire n'est pas une échelle géographique de coordination entre acteurs (échelle infrarégionale, cantonale...), mais une dimension qui se situe entre l'individu et les systèmes productifs nationaux. Le territoire est alors plus qu'un réseau, c'est la constitution d'un espace abstrait de coopération entre différents acteurs avec un ancrage géographique pour engendrer des ressources particulières et des solutions inédites.

3.1.2. *Une logique de réseaux*

On le voit, ces relations institutionnelles ne se limitent pas à l'achat de marchandises ou à l'acquisition de capitaux. Elles concernent aussi tous les transferts de savoir-faire et d'informations qui permettent d'initier et de faciliter l'innovation. Dans un milieu économique dense, l'entreprise trouvera plus facilement ses partenaires à proximité, et la connaissance des hommes au sein des institutions favorisera encore l'efficacité de ce réseau.

On peut également citer les réseaux professionnels. En effet, le partage du même métier dans certaines petites régions crée des connivences et, au-delà de la concurrence souvent rude, permet une circulation informelle des savoir-faire. On trouve aussi des formes de solidarité plus fortes qui peuvent aller jusqu'à des prêts de machines, des ententes locales pour bénéficier de services communs ou encore l'organisation de formations concertées. Les réseaux amicaux (type Lions Club ou Rotary, ou encore anciens élèves d'une même école) jouent aussi un rôle de ciment dans une communauté d'entrepreneurs.

Les réseaux informels n'ont pas d'objectif déclaré de régulation des relations entre acteurs. Leur densité est très variable d'un lieu à un autre. Ils permettent une socialisation de l'activité de production et sont l'expression d'une capacité locale d'organisation lorsque chaque acteur a conscience d'appartenir à une même communauté culturelle.

La combinaison des deux types de réseaux permet de définir un milieu local. En d'autres termes, ce n'est donc pas la projection volontariste d'un désir de développement trop souvent fermé à l'extérieur qui désigne une dynamique de développement local, mais plutôt la densité de réseaux

à finalité productive. Lorsque la combinaison est positive, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de blocage ou d'incompréhension trop forte entre les acteurs, on peut observer l'émergence d'un milieu innovant et dynamique qui puise dans la ressource humaine proche les moyens de s'adapter à la complexification et à la mondialisation des marchés.

Les réseaux humains de relations entre acteurs existent toujours, ils sont l'expression de la vie sociale. Cependant, ces réseaux ne sont pas toujours dynamiques et le milieu qu'ils forment peut être sclérosé ou bloqué dans sa capacité de renouvellement.

3.1.3. *Une logique de développement*

On peut affirmer que chaque processus de développement découle de trois conditions : l'innovation, la capacité à s'adapter et la capacité à réguler. C'est l'action dynamique des réseaux d'acteurs qui permet la réalisation concrète de ces conditions.

La capacité collective d'un milieu économique à innover a une finalité. Elle doit permettre à ce milieu de s'adapter et de réagir aux changements souvent brutaux des conditions des marchés mondiaux. La capacité à réagir se mesure au niveau de solidarité spatiale qu'entretiennent les acteurs d'un territoire donné.

3.2. **Quelles stratégies territoriales d'innovation et de développement?**

Nous connaissons depuis fort longtemps les caractéristiques des « régions qui gagnent » (Benko et Lipietz, 1992) : un bon fonctionnement des institutions, une capacité des acteurs locaux, privés et publics à coordonner leur action dans le cadre de projets (c'est ce qu'on appelle la gouvernance), un esprit d'entreprise, une main-d'œuvre de qualité, une capacité d'innovation, de coopération et d'adaptation aux nouveaux marchés et aux nouvelles technologies, etc. Ces critères n'ont pas bougé depuis des siècles, et la question est toujours la même : comment y parvenir ?

La réponse est qu'il y a autant de chemins que de régions. Il n'y a donc pas de modèle unique, encore moins *un* paradigme du développement local. Chaque réussite régionale est une sorte de miracle, une nouvelle trouvaille, difficilement transportable, exportable ou imitable : ainsi, bien des régions ont tenté de prendre comme modèle la Silicon Valley ou la troisième Italie, mais les imitateurs ont échoué systématiquement. En revanche, l'atmosphère chère à A. Marshall – qui n'est, schématiquement du moins, rien d'autre que le produit de la vie sociale et des conventions culturelles – peut être favorisée par une bonne gouvernance locale,

donc par l'action politique. Une régulation sociale locale et des mécanismes informels de coordination peuvent ainsi contribuer aux économies d'agglomération. Par régulation sociale locale, j'entends tout ce qui touche à la planification urbaine et régionale, à l'organisation des transports, des équipements, aux services publics et privés, à la formation de la main-d'œuvre ou encore au marketing territorial. Quant à la coordination informelle, elle correspond tout simplement aux *habitus*, aux conventions, à la culture locale.

En résumé, il n'y a pas un modèle du développement local, mais des politiques et des formes de gouvernance. Il faut donc jongler entre le local et le global, entre le court et le long terme, et concilier l'économique avec le social et l'écologique.

Les dynamiques territoriales résultent de ces choix de firmes, mais aussi du jeu des institutions locales et de leur capacité à intervenir dans l'offre de ressources. En première approximation, trois types de trajectoires des territoires peuvent être distingués¹⁵.

- a) L'agglomération: le territoire se développe par accumulation d'activités. La concentration spatiale d'activités ne produit *a priori* pas de complémentarités. Les entreprises implantées y trouvent des avantages liés à la concentration des hommes et des activités, se traduisant par une réduction des prix des facteurs de production. Les politiques publiques qui relèvent de l'agglomération se fondent essentiellement sur des incitations financières à la localisation ou sur des aménagements de zones ou d'infrastructures favorisant la juxtaposition des activités.
- b) La spécialisation: dans ce cas, le processus de développement se fonde sur une structure organisationnelle forte du tissu économique, dominé par une activité industrielle ou un produit. La concentration géographique d'activités semblables ou complémentaires permet de créer un avantage plus particulier pour les firmes implantées. Ces externalités technologiques s'expriment dans l'existence des centres de formation à des métiers relatifs à la spécialisation du territoire, des centres technologiques qui mettent en commun les stratégies d'exportation, etc. La spécialisation crée donc un avantage de milieu avec une accumulation

15. Ces trajectoires ont été mises au point lors de séminaires déjà anciens du groupe de recherche «Économie de proximité», notamment dans Colletis, Gilly, Pecqueur, Perrat et Zimmermann (1997).

des connaissances dans un domaine technique donné, mais produit également une fragilisation du tissu en poussant à la monoculture industrielle.

- c) La spécification: le processus de spécification de la production d'un territoire se caractérise par l'élaboration d'un mode de coordination entre les agents économiques qui, outre les effets de proximité organisationnelle, peut permettre une souplesse d'adaptation dans le déploiement des ressources, des activités et des compétences, sans faire éclater le contexte territorial. La spécification renvoie à la possibilité de produire un bien unique, sans concurrence et totalement inhérent à un seul processus de production. Les grands crus de Bordeaux forment un produit spécifique car ils sont strictement liés à un lieu unique, voire à un processus de production unique. Les districts industriels ont une forte spécificité dans la mesure où leurs produits, même s'ils sont dans le domaine concurrentiel, sont fabriqués dans des conditions uniques. C'est aussi l'ensemble de la société locale qui concourt à construire des avantages relatifs pour les productions concernées (ce ne sont plus seulement les firmes qui s'organisent, mais l'ensemble des institutions). Il s'agit donc d'une capacité créatrice du tissu socioéconomique qui, en organisant une souplesse de combinaison de ses ressources, dispose des moyens de mettre en œuvre des stratégies collectives susceptibles d'infléchir le devenir économique du territoire.

La spécification passe par un processus de révélation des ressources territoriales. La ressource territoriale doit alors être définie. Elle renvoie à une intentionnalité des acteurs concernés, en même temps qu'au substrat idéologique du territoire. Cet objet intentionnellement construit peut l'être sur des composantes matérielles (faune, flore, patrimoine...) ou idéelles (des valeurs comme l'authenticité, la profondeur historique...).

En géographie, une ressource est ce qui «ressurgit» (R. Brunet) ou encore «ce qui sourd», comme le dit un autre grand géographe, A. Frémont¹⁶. Ce sont donc les moyens dont dispose un individu ou un groupe pour mener à bien une action ou pour créer de la richesse.

Pour l'économiste, la ressource renvoie aux théories de la valeur qui donnent sens au produit de l'activité des hommes. La valeur est alors supposée évaluable. Sans entrer ici dans le débat complexe sur la valeur, rappelons seulement que la théorie économique a successivement mis en

16. Les références aux géographes français et les définitions sont à retrouver dans H. Gumuchian et B. Pecqueur (dir.) (2007).

exergue comme (re)source de valeur: la terre avec les physiocrates, l'échange commercial sous ses diverses formes avec les mercantilistes, la force de travail avec les classiques puis les marxistes et enfin, la valeur utilité chez les néoclassiques. Pour ces derniers, la ressource concrète est constituée d'une combinaison des « facteurs de production » que sont le travail, le capital et la matière première.

La ressource à laquelle on accole l'adjectif « territorial » n'est pas seulement matérielle, mais peut être aussi idéale. Elle présente alors deux états d'un bout à l'autre du processus de transformation qui va métamorphoser la ressource initiale en ressource accomplie. Ainsi, à l'état initial, la ressource peut ne pas exister matériellement ou encore n'être qu'un potentiel que les acteurs n'ont pas identifié comme ressource possible. Dans le massif de Belledonne, entre Grenoble et Chambéry, les chutes d'eau ont été utilisées par A. Bergès pour en faire de la « houille blanche ». La chute d'eau existait depuis des temps immémoriaux mais ne constituait qu'une ressource initiale à l'état latent, non encore révélée par l'invention de l'hydroélectricité. C'est donc une initiative d'acteurs qui donne une intention à la ressource initiale, la transformant en ressource accomplie.

Bien sûr, ces trois types de stratégie se combinent sur le terrain. L'important est la conscience de chercher la « vocation » du territoire en utilisant pour autant toutes les occasions qui se présentent.

Conclusion

Ainsi, dans cette période de mutation rapide dans laquelle les régulations d'un monde productif fordiste sont remises en question, il existe de nouvelles modalités de création de ressources à l'échelle des stratégies locales d'acteurs. De telles possibilités n'étaient pas ouvertes dans le contexte de croissance des trente glorieuses dans l'économie de l'Europe d'après-guerre, où l'uniformisation des consommations était la règle et la condition de la croissance.

Aujourd'hui, le modèle est différent. Les perspectives de création de richesses tiennent aux capacités de groupes d'acteurs à s'organiser et à élaborer des processus originaux d'émergence des ressources. La globalisation, qui consiste essentiellement en l'interconnexion des marchés et qui crée des liens de cause à effet de plus en plus denses entre les acteurs économiques, produit en même temps des dynamiques et des procédures singulières de création de ressources. Ces stratégies visent l'adaptation

aux conditions nouvelles de la concurrence internationale, mais ouvrent en même temps des possibilités encore insuffisamment exploitées de création d'activités.

C'est pourquoi il nous semble que l'analyse des processus de révélation et de valorisation des ressources nouvelles issues de la spécificité des espaces et des groupes humains qui y sont ancrés, dans un contexte d'économie de services où domine la logique informationnelle, constitue probablement un enjeu fort notamment pour les politiques publiques, et plus généralement pour les stratégies des territoires.

Loin d'être broyé par un anonymat supposé dans la globalisation, l'acteur et donc le citoyen, dispose de potentiels d'autoorganisation encore inédits. Les pages de la « nouvelle nouvelle division internationale du travail » (NNDIT) restent à écrire, mais au-delà des logiques d'États et des logiques de valorisation du capital, il persiste et se développe une logique d'acteurs qui prend en compte les spécificités culturelles des territoires (« le génie des lieux »), et c'est peut-être là que se prépare une nouvelle économie, solidaire et durable.

Bibliographie

- Anquetin, V. et A. Freyermuth (2008). *La figure de l'habitant, sociologie politique de la « demande sociale »*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Benko, G., M. Dunford et A. Lipietz (1996). « Les districts industriels revisités », dans B. Pecqueur (dir.), *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, L'Harmattan, p. 119-134.
- Benko, G. et A. Lipietz (dir.) (1992). *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses universitaires de France.
- Benko, G. et B. Pecqueur (2001). « Les ressources des territoires et les territoires de ressources », *Finisterra*, vol. XXXVI, n° 71, p. 7-19.
- Blanc, C. (2004). *Pour un écosystème de la croissance, rapport au premier ministre*, Paris.
- Bouba-Olga, O. (2006). *Les nouvelles géographies du capitalisme*, Paris, Le Seuil.
- Bruno, G. (1877). *Le tour de la France par deux enfants*, Paris, Belin.
- Camagni, R. et D. Maillat (2006). *Milieux innovateurs, théorie et politiques*, Paris, Economica.
- Colletis, G. et al. (1997). « Firms et territoires : entre nomadisme et ancrage », *Espaces et Sociétés*, nos 88-89, p. 115-138.
- Courlet, C. (2008). *L'économie territoriale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

- Courlet, C. et B. Pecqueur (1992). « Les systèmes industrialisés localisés en France : un nouveau modèle de développement », dans G. Benko et A. Lipietz (dir.), *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses universitaires de France.
- Darmon, D. (2004). *La France, puissance industrielle : une nouvelle politique industrielle par les territoires*, Paris, La Documentation française.
- Davezies, L. (2008). *La république et ses territoires*, Paris, Le Seuil.
- Florida, R. (1995). « Toward the learning region », *Futures*, vol. 27, n° 5, p. 527-536.
- Benko, G. (1998). *La science régionale*, Paris, Presses universitaires de France.
- Benko, G. et A. Lipietz (dir.) (2000). *La richesse des nations. La nouvelle géographie socioéconomique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Gumuchian, H. et B. Pecqueur (dir.) (2006). *La ressource territoriale*, Paris, Economica, p. 252.
- Hall, E.T. (1971). *La dimension cachée*, Paris, Le Seuil.
- Joyal, A. (2002). *Le développement local, comment stimuler l'économie des régions en difficulté*, Montréal, IQRC.
- Lajugie, J., P. Delfaud et C. Lacour (1985). *Espace régional et aménagement du territoire*, Paris, Dalloz.
- Martin, R. et P. Sunley (2000). « L'économie géographique de Paul Krugman et ses conséquences pour la théorie du développement régional : une évaluation critique », dans G. Benko et A. Lipietz (dir.), *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses universitaires de France.
- Maskell, P. et A. Malmberg (1997). « Localised learning and industrial competitiveness », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 23, p. 167-185.
- Mollard, A. et B. Pecqueur (2007). « De l'hypothèse au modèle du panier de biens et de services. Histoire succincte d'une recherche », *Revue d'Économie rurale*, vol. 300, p. 110-114.
- Pommier, P. (2002). *Les systèmes productifs locaux*, Paris, DATAR, La Documentation française.
- Porter, M. (1990). « The competitive advantage of nations », *Harvard Business Review*, mars-avril.
- Saint-Étienne, Ch., J.C. Prager et J.F. Thisse (2009). *Les fondements d'une stratégie dynamique d'aménagement du territoire*, Rapport au président de la République, Paris.

Chapitre

4



Le rôle du territoire dans le processus de développement L'avant-district industriel

Claude Courlet et Bernard Pecqueur

Notre collègue et ami Georges Benko s'était beaucoup investi dans l'analyse des districts industriels comme formes emblématiques d'organisation territorialisée de l'industrie. Comme on le sait, ces formes redécouvertes par les Italiens, vont jouer un rôle central dans la théorisation des phénomènes de « clusterisation » de la production. Georges Benko avait pu, pour son ultime papier (Benko et Pecqueur, 2009), faire une synthèse du cas français, bouclant ainsi un cycle commencé notamment avec *Les régions qui gagnent* (Benko et Lipietz, 1992). Nous voulons, pour lui rendre hommage, proposer une réflexion sur le rôle du développement territorial sur l'amont du district comme une première approche contributive à cette histoire.

Le point de départ de notre propos est l'ouvrage de Giacomo Becattini, *Il bruco et la farfalla* («La chenille et le papillon»), qui traite des métamorphoses que Prato réalise entre 1943 et 1953: de la chenille laide de la cité des chiffons au papillon du district industriel. Plus précisément, cet ouvrage analyse l'évolution de Prato en trois phases. D'abord, la métamorphose proprement dite, c'est-à-dire le passage du système à deux circuits de l'avant-guerre et de l'immédiate après-guerre au district marshallien (1945/1946, 1953/1954). Ensuite, la période de développement «canonique» du district marshallien (1954/1956, 1974/1975). Enfin, la phase plus récente du changement pratésien (1975/1976-1993).

L'analyse du district industriel est liée à l'histoire de l'agglomération industrielle et suppose la réponse à deux questions. D'une part, comment la théorie économique peut être utilisée pour éclairer l'histoire économique? D'autre part, comment les forces économiques interagissent-elles avec les forces sociales, politiques et culturelles?

Cette posture d'analyse impose d'aller au-delà de la périodisation habituelle. Comme le disait Marshall, la courte période est une simple introduction aux études économiques; mais un historien de l'économie, un chercheur dans le domaine du développement économique doit affronter toute la complexité du monde qui s'étend au-delà. Si on suit cette intuition de Marshall, c'est-à-dire si on pousse au-delà de l'équilibre statique de longue période, il faut traiter de la «vie réelle» et de la société en tant qu'organisme. C'est ce que nous proposons de faire pour comprendre cette phase de transformation qui caractérise l'avant district industriel, en abordant trois expériences dans les pays du «Sud»: les systèmes productifs localisés (SPL) au Maroc, les arrangements productifs locaux (APL) au Brésil et les villages de métiers au Vietnam. Au-delà de ces exemples concrets, nous essayerons de fournir quelques lignes d'interprétation de ce processus de transformation d'une simple agglomération à la situation de district industriel.

1. Le développement localisé au Sud et le district industriel marshallien

Alfred Marshall, père de l'économie industrielle et de l'économie spatiale, a mis en évidence, dès la fin du XIX^e siècle, les avantages tirés par la localisation des entreprises à proximité les unes des autres au sein d'une même zone géographique: ce sont les districts industriels, réseaux de petites entreprises, qui peuvent exister à côté de la production à grande échelle. Marshall insiste sur trois aspects: les emplois spécialisés, des industries complémentaires et un échange permanent de l'information et de la

connaissance. Selon lui, la formation et l'échange de l'information et de la connaissance se déroulent d'une manière naturelle, car tous vivent dans une « atmosphère industrielle ». Force est de constater que dans de nombreux pays en développement, des systèmes locaux se développent dans des conditions qui font écho à cette description de Marshall. Même si on est loin du district canonique de Becattini, il y a une concentration sectorielle et géographique des entreprises qui recouvre plus ou moins la notion de base du modèle de Marshall. C'est ce que nous allons voir pour quelques cas.

1.1. Le Maroc

Le Maroc a initié une politique de promotion de systèmes localisés de production constitués d'un tissu de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) présentant un potentiel réel de développement, mais qui sont, comme dans d'autres pays, confrontées à des mutations profondes face à la mondialisation de l'économie (Courlet *et al.*, 2006). En effet, cette insertion nécessite à la fois une stratégie de spécialisation optimale et une plus grande cohérence des acteurs publics et privés. Les systèmes locaux, en déclinant spécialisation forte autour d'un métier, coordination et coopération entre acteurs au niveau du territoire, semblent être une réponse particulièrement adaptée aux enjeux du moment. Par ailleurs, basés sur la valorisation d'un patrimoine et de savoirs locaux très présents au Maroc, ces concentrations géographiques peuvent non seulement s'avérer très compétitives sur le marché international, mais aussi permettre une meilleure diffusion territoriale de la dynamique de développement.

L'exemple typique est celui de la médina de Fez, notamment avec d'un côté, le cuir et les chaussures (délainage, tannage, maroquinerie, baboucherie, cordonnerie); de l'autre, la dinanderie, caractérisée par une forte segmentation du processus de production (19 étapes) et une grande diversité des produits (plats, plateaux, services à thé, lanternes, lustres, miroirs, ustensiles divers, etc.). Avec respectivement 11 200 et 4 700 emplois, ces deux filières représentent à elles deux la moitié des emplois artisanaux de la médina. Elles se distinguent des autres filières par une plus grande interdépendance fonctionnelle qui les rend plus aptes à une organisation en district industriel ou SPL.

1.2. Le Brésil

Au Brésil, la référence aux districts industriels se décline sous l'appellation d'arrangements productifs localisés (APL). Cette expression désigne une agglomération d'agents économiques, politiques et sociaux dans un même

territoire dont les liens de coopération sont porteurs d'avantages économiques (Joyal, 2008). Le choix de l'expression «*arrangement*» (à l'inverse de «*système*» productif) s'explique par le caractère des agglomérations locales, tantôt aléatoires, tantôt planifiées, que l'on retrouve au Brésil (Azevedo, Courlet et Araujo de Mauraes Filho, 2009). En se plaçant pourtant dans une perspective comparative par rapport au modèle standard du district, l'APL est souvent caractérisé comme un système productif peu développé, vu le peu de complémentarités entre les agents et la faible capacité d'innovation.

On peut donner un exemple significatif de ce type d'agglomération avec Santa Cruz de Capibaribe dans l'État de Pernambuco, au nord-est du Brésil (Xavier, 2009). Ville estimée moyenne, avec ses 74 000 habitants répartis sur 336 km² et située dans l'Agreste de Pernambuco, à 186 km de Recife (la capitale de l'État), elle est à l'origine d'un pôle régional spécialisé dans la confection. Celui-ci, appelé la «*route du textile*», concerne 13 municipalités et 12 000 unités de production (8% seulement étant formelles) qui emploient aujourd'hui 100 000 personnes environ (ce qui représente 65% du total des emplois du secteur de confection de l'État du Pernambuco) et fabriquent 57 millions de pièces par mois avec une facturation supérieure à BR\$ 144 millions par mois (2003).

Les origines de la confection à Santa Cruz de Capibaribe remontent aux années 1950, avec l'arrivée de la première machine à coudre dans la ville et l'introduction plus tard de machines à coudre à pédale, qui représentèrent alors une innovation technologique importante. La vulgarisation de ces dernières propulsa la production locale effectuée dans de nombreuses petites officines disséminées sur le site. Toute l'originalité de l'APL de Santa Cruz de Capibaribe réside pourtant dans l'idée astucieuse des producteurs locaux de tirer parti des bouts de tissu (appelés «*sulanca*»¹), mis au rebut par les entreprises du sud du pays (en particulier de São Paulo), pour fabriquer, avec beaucoup de créativité, des pièces diverses de vêtements.

L'activité prend son élan dans les années 1960, à la suite d'une forte immigration rurale qui fournit alors la main-d'œuvre nécessaire à son développement et poursuit son expansion dans les années 1980 pour connaître une forte expansion durant ces quinze dernières années. C'est un site exceptionnel marqué par un fort esprit entrepreneurial, où l'empreinte du milieu sur le choix du métier est évidente, l'agglomération

1. Par ce sobriquet, on fait référence à la fois à une confection rudimentaire et à la marque de la maille utilisée à l'origine, voire la «*helanca*», un tissu souple lancé à l'époque au Brésil et aujourd'hui remplacé par le lycra.

du textile étant formée en grande partie d'entreprises familiales et informelles. Les petites unités de production occupent la grande majorité de la population de l'agglomération. À Santa Cruz de Capibaribe, on évoque une situation de plein emploi : d'après une enquête de la mairie locale, 95% des travailleurs de Santa Cruz de Capibaribe se trouvent directement ou indirectement impliqués dans l'activité de confection.

1.3. Le Vietnam

Au Vietnam, les villages de métiers ont pris forme vers le xv^e/xvi^e siècle, naissant de manière sporadique dans un milieu rural où les activités agricoles étaient dominantes. Ils traversent nombre de vicissitudes pour reprendre leur expansion au xix^e siècle et pendant la colonisation française. En 1936, P. Gourou recensait 216 000 artisans répartis dans neuf métiers (Nguyen Quy, 2009). Avec l'indépendance et sur la période récente, ils connaissent une expansion indiscutable et jouent un rôle important dans le développement économique du pays ; selon le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, il y aurait environ 2 000 villages de métiers au Vietnam, dont près de la moitié dans le delta du fleuve Rouge. Les principales spécialisations sont les produits en bambou et en rotin, le textile, les articles en bois, la céramique et la broderie. Il s'agit d'agglomérations spécialisées fabriquant des produits de qualité médiocre avec une main-d'œuvre peu qualifiée et qui restent encore de taille trop réduite pour atteindre des performances significatives.

Dans une thèse remarquable, Nguyen Quy (2009) analyse le cas de Bat Trang, spécialisé dans la céramique, organisé autour de 120 entreprises et d'ateliers familiaux. Il s'agit de petites unités qui combinent sur le même lieu vie professionnelle et vie familiale. La main-d'œuvre est abondante et peu qualifiée. Le financement s'effectue à partir d'une épargne personnelle et familiale.

2. Les transformations en cours

Le district industriel est significatif d'un recentrage local des sociétés. Le district industriel typique assemble une population d'entreprises dans une ou plusieurs productions et une communauté de personnes liées par une histoire et des institutions particulières. Les deux réalités qui s'interpénètrent et sont congruentes proviennent souvent d'une longue évolution. C'est ce qui semble se passer dans les quelques cas observés. De ce point de vue, plusieurs tendances peuvent être signalées.

2.1. Du simple regroupement d'unités à la production organisée

Les expériences abordées reposent sur la valorisation de savoir-faire. Cependant, leur existence n'explique pas à elle seule la permanence et la longévité des situations évoquées. C'est le couplage d'un savoir-faire et d'une organisation socioéconomique territoriale qui va spécifier une production territoriale, et ensuite assurer la pérennisation de cette production, en la modifiant éventuellement pour s'adapter.

La transformation en cours de Bat Trang marque le passage d'un simple regroupement d'ateliers à une proximité organisée, c'est-à-dire à une organisation visant à renforcer et à réguler les relations entre unités productives. À Bat Trang, le passage d'un simple regroupement à une production organisée se traduit par le passage de la transaction clandestine et segmentée à une spécialisation renforcée des établissements, ce qui permet une division du travail entre eux et un renforcement de la régulation des interactions entre les membres du village. La sous-traitance tend à devenir la forme relationnelle dominante entre entreprises et familles d'artisans.

À Santa Cruz de Capibaribe, le partage d'un même savoir-faire favorise la répartition locale du travail et confère ainsi une grande souplesse de fonctionnement aux petites unités de production. Cette souplesse s'associe à une forte flexibilité sociale : le travail « au noir », les journées allongées de travail, la fraude fiscale... C'est dans ce contexte que se développent divers modes de collaboration productive, parmi lesquels la sous-traitance en ressort comme une pratique bien affirmée dans la région. La production sous-traitée, effectuée à la fois dans l'espace urbain et rural, caractérise une répartition horizontale de travail entre petits producteurs plutôt qu'un rapport de domination des donneurs d'ordre sur les façonniers. Vu la faible présence d'entreprises de plus grande taille (elles ne sont que trois dans toute l'agglomération), la sous-traitance verticale des tâches est plutôt rare.

À Fez, la médina, en tant qu'espace social et pôle d'activité, est un pôle d'échanges et de relations intenses. Dans la zone centrale où se concentrent les commerces des matières premières et la grande majorité des unités intégrées de dinanderie et des ateliers de sous-traitance qui leur sont liés, la proximité géographique et les interdépendances fonctionnelles intensifient les contacts interpersonnels directs entre acteurs économiques locaux, favorisent la diffusion d'informations sur les produits, les modèles et techniques de production. Dans ce secteur fréquemment confronté à des difficultés d'écoulement de la production, la proximité est génératrice

d'une vie sociale faite de solidarité et de concurrence, de conflits larvés et de coopération rendue inévitable par l'esprit de communauté enfanté par cette sociabilité « richement infernale ».

Il faut noter l'importance des espaces de production spécialisés : tanneries traditionnelles, fondouqs (genre de caravansérai) et draz (ateliers de tissage). Ceux-ci réunissent des conditions similaires de contacts, de sociabilité, de solidarités, de coopération-entraide, rarement conflictuels entre les délaineurs, tanneurs et babouchiers. Il y a là un potentiel réel de coopération à mobiliser, même si les métiers sont techniquement indépendants.

Le prolongement de cette évolution vers un système plus organisé s'effectue dans le cadre du projet en cours de réalisation du transfert à l'extérieur de la médina de l'ensemble de la filière de dinanderie (750 unités et 5 000 emplois sont concernés) et des tanneries (10 unités et 250 emplois concernés) semi-industrielles dans une zone d'activité artisanale aménagée.

2.2. De la connaissance tacite à son usage productif

La facilité de circulation des informations, comme la covisibilité et la confiance sont des facteurs qui facilitent la mobilisation des connaissances techniques nécessaires dans les processus de production. Le fonctionnement des districts met en évidence la capacité à élaborer une connaissance contextuelle, tacite, à partir d'informations qui viennent de l'extérieur, mais qui sont réélaborées et accrues dans les processus locaux d'apprentissage et de mise en valeur, puis remises en jeu comme contributions au développement technique général. Qu'en est-il pour les cas approchés ?

À Bat Trang, comme dans la plupart des villages de métiers du Vietnam, les activités d'innovation sont souvent spontanées ; les initiatives restent dispersées et informelles et relatives à des savoirs tacites. La médina de Fez, quant à elle, est un espace de transfert et de diffusion des savoir-faire denses (nombreux métiers par filière), complexes (avec de nombreuses adaptations pour répondre à l'évolution des goûts) et non codifiés. Cette diffusion des savoir-faire dans laquelle l'apprentissage joue un rôle essentiel s'opère en médina avec une rapidité insoupçonnée soit par imitation, soit par pure contrefaçon. Y contribuent la proximité/promiscuité, la sous-traitance et la mobilité de la main-d'œuvre. À Santa Cruz de Capibaribe, les travailleurs partagent un même modèle de culture professionnelle, issu d'un savoir-faire traditionnel essentiellement féminin basé sur l'activité de la couture. Cela explique que les femmes représentent le volant principal de la main-d'œuvre locale, les hommes jouant plutôt un rôle complémentaire,

mais pas moins important, comme intermédiaire des ventes². Ce capital culturel associé au métier de la couture (qui se diffuse par un apprentissage informel sur le tas) semble en outre compenser la rareté de ressources financières et la scolarisation réduite des petits entrepreneurs locaux : 15 % environ de la population locale n'est pratiquement pas instruite et 30 % a effectué entre une et trois années d'école.

Au total, la reconfiguration des informations existantes à travers la sélection, l'addition, la combinaison et la catégorisation des connaissances peut conduire à de nouvelles formes de connaissances ou à l'introduction d'innovations importantes pour l'évolution de l'économie locale : par exemple, l'introduction de la machine à coudre à Santa Cruz de Capibaribe, le passage progressif des fours à charbon aux fours à gaz ou l'adoption de nouveaux modèles de moules ou la recherche de nouveaux émaux à Bat Trang.

2.3. Production et marché ou la construction sociale du marché

À Santa Cruz de Capibaribe, la gamme de production se révèle plus diversifiée que celles des autres municipalités de l'agglomération, bien que liée en grande partie à la mode féminine. Les entreprises locales proposent des petites séries de modèles souvent inspirés de la mode diffusée par les feuilletons de la télévision brésilienne. Ces modèles sont reproduits aussitôt après leur apparition mais, bien entendu, avec des matières de moindre qualité et accessibles à une clientèle à bas revenus. Une grande part de cette clientèle se situe dans l'ensemble des États du Nord-Est, 30 % au Pernambuco et en moindre partie dans la ville et ses alentours. Quant aux entreprises de plus grande taille, elles placent leurs produits de qualité un peu supérieure sur le marché du Nord-Est et de São Paulo. Au total, douze États brésiliens consomment les produits du système local.

Le marché s'est construit pas à pas : tout d'abord avec la foire locale, évènement considérable qui avait lieu trois jours par semaine au centre de la ville, puis par extension progressive vers d'autres États, en utilisant en particulier une importante flotte de jeeps Toyota adaptées à cette tâche. Véhicule à la fois résistant (idéal pour circuler sur les routes difficiles de la région) et économique (il utilise l'huile diesel comme

2. D'après le maire de Santa Cruz de Capibaribe, cela n'est pas sans rapport avec l'émancipation sociale des femmes de la région. Dans la mesure où elles peuvent avoir aisément une activité rémunérée, elles ne se soumettent plus facilement aux relations patriarcales typiques des sociétés du nord-est brésilien.

combustible), son châssis a été allongé pour transporter en même temps les passagers et les marchandises, dont le poids peut aller jusqu'à 2 000 kg. Cette construction « sociale » du marché se parachève en quelque sorte, grâce à l'installation en 1998, à l'initiative du maire, d'une zone commerciale aménagée à la périphérie de la ville (Santa Cruz Moda Center) regroupant 8 000 producteurs et disposant de toute l'infrastructure nécessaire à son bon fonctionnement (espace de restauration, services sanitaires, etc.). Ce supermarché de la confection féminine serait le second du Brésil après celui de São Paulo.

On le voit, l'accès au marché ne peut se résumer à un simple processus d'achats-ventes ; il est profondément relié à un phénomène collectif de prise de risques, à la construction de débouchés conformes au contexte économique et social local.

On peut dire à peu près la même chose pour Bat Trang, où les acteurs du système local construisent leur propre marché avec l'aménagement récent de plus de 100 boutiques représentant les différents ateliers ; on estime la fréquentation touristique entre 300 à 500 personnes en moyenne par jour.

Conclusion

Par bien des côtés, les situations décrites laissent entrevoir une évolution vers le district industriel. Intégration systémique et intégration sociale sont en voie d'être atteintes par l'intermédiaire de l'intégration locale. Cette dernière résulte des comportements des acteurs locaux qui investissent sur une longue période dans des pratiques de réciprocité, mettant ainsi en mouvement des processus d'organisation sociale, base d'un système localisé. Par bien des côtés, il s'agit d'un processus spontané, non pas parce qu'il est un simple produit du marché, mais parce que le phénomène n'a pas été prévu et n'a pas été projeté en tant que tel par des politiques de développement, même si on prend ensuite conscience de l'importance et de la complexité du phénomène.

Une fois de plus, le paradigme marshallien propose un renouvellement de l'analyse du développement, et maintenant, dans les régions pauvres. Comme le disait Georges Benko (2000) en commentant les écrits de Marshall sur les districts : « l'histoire se répète inlassablement ».

Bibliographie

- Azevedo, B., C. Courlet et R. Araujo de Mauraes Filho (2009). *Territoire et développement économique au Brésil – Les arrangements productifs locaux au Pernambuco*, Paris, L'Harmattan.
- Becattini, G. (2000). *Il bruco e la farfalla-Prato: una storia esemplare dell'Italia dei distretti*, Florence, Le Monnier.
- Benko, G. (2000). «Commentaire de l'ouvrage de A. Marshall (1919), *Industry and trade*», *Géographie, économie, société*, vol. 2, n° 1, p. 145-148.
- Benko, G. et A. Lipietz (dir.) (1992). *Les régions qui gagnent: districts et réseaux – les nouveaux paradigmes de la science régionale*, Paris, Presses universitaires de France.
- Benko, G. et B. Pecqueur (2009). «Industrial districts and the governance of local economies: The french example», dans G. Becattini, M. Bellandi et Lisa De Propriis, *A Handbook of Industrial Districts*, Londres, Edward Elgar, p. 501-511.
- Courlet, C. et al. (dir.) (2006). *Territoire et développement économique au Maroc. Le cas des systèmes productifs locaux. Économie critique*, Paris, L'Harmattan, 161 p.
- Joyal, A. (2008). «Les APL au Brésil: une adaptation opportune des SPL à la française?», *Géographie, économie, société*, vol. 10, n° 2, avril-juin, p. 185-198.
- Nguyen Quy, Nghi (2009). *La reconfiguration des districts industriels au Vietnam – Du monde local au monde global, une analyse sociologique des mutations d'un village de métier*, Thèse de doctorat, Université de Lyon 2.
- Xavier, G. (2009). «L'APL de la confection à Santa Cruz de Capibaribe: la réussite d'un cluster de survie», dans B. Azevedo, C. Courlet et R. Araujo de Mauraes Filho (2009), *Territoire et développement économique au Brésil – Les arrangements productifs locaux au Pernambuco*, Paris, L'Harmattan, p. 76-95.

Chapitre

5



Mutations dans la géographie des réseaux bancaires au Brésil Les nouvelles échelles spatiales¹

Leila Christina Dias

La configuration dans chaque pays des systèmes financier et bancaire résulte de la rencontre entre l'internationalisation des finances et les déterminants propres à chaque État-nation (historiques, géographiques, économiques, organisationnels et politiques). Quoique la mondialisation économique transforme les États – lorsque, par exemple, certains composants de la souveraineté de l'État-nation sont transférés à des entités supranationales –, les espaces nationaux gardent leurs propriétés et ne s'ajustent

1. Ce travail s'inscrit dans un projet de recherche en cours, avec le soutien du Conseil national de développement scientifique et technologique, CNPQ/Brésil.

pas à l'image d'un nouvel ensemble complètement mondialisé, comme le révèlent des études sur la géographie des finances et des banques de divers pays comme la Turquie, la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Italie et le Brésil (Kançal, 1995; Pollard, 1999; Alessandrini et Zazzaro, 1999; Dias, 1999; Dias et Lenzi, 2009). Le système financier s'intègre à l'échelle mondiale, tandis que ses sous-systèmes, géographiques et économiques, se réorganisent. Ces changements font l'objet de débats pluridisciplinaires et politiques qui tournent autour de la formation (ou non) d'un marché global de capital, du rôle de l'État-nation, de la complexité des interactions entre le système mondial et les espaces nationaux (Martin, 1999; Plihon, 1997; Santos et Silveira, 2001; Benko, 2002).

Loin de la « négation de l'espace », l'intégration virtuelle des lieux à l'échelle mondiale et la mondialisation financière renforcent la valeur stratégique de la localisation géographique. Cela signifie que des actions extranationales n'affectent pas les territoires « vierges », mais se greffent sur une réalité complexe qu'elles vont certes influencer, mais dont elles vont également recevoir l'empreinte. Autrement dit, « la mondialisation ne signifie pas l'homogénéisation des territoires, mais, au contraire, la différenciation et la spécialisation des espaces » (Benko, 2001, p. 55). La mondialisation financière ne constitue donc pas un processus exogène, qui touche les pays d'en haut, mais plutôt un processus géographique, « produit des stratégies organisationnelles, technologiques, régulatrices et corporatives de firmes individuelles, institutions et autorités dans des lieux spécifiques » (Martin, 1999, p. 15). Instables dans le temps, mouvants et inachevés, les réseaux des plus grandes banques attirent l'attention sur des formes particulières d'organisation de l'activité financière, résultant d'actions entreprises à différentes échelles spatiales. Notre hypothèse est que les changements économique, technologique, normatif, politique et spatial sont articulés dans un seul ensemble interdépendant, produit de la rencontre entre l'internationalisation des finances et les déterminants de chaque État-nation.

Ce texte a pour objectif d'analyser la réorganisation spatiale des plus grands réseaux bancaires privés qui opèrent au Brésil, et il est divisé en trois parties. La première présente les facteurs externes du changement de trajectoire du système bancaire au Brésil, en soulignant le rôle des innovations techniques et des déréglementations du système financier international. La deuxième partie analyse certains changements normatifs, politiques et économiques après 1988, en tant que processus d'adaptation aux déréglementations du système financier à l'échelle internationale. La troisième analyse la nouvelle géographie des réseaux bancaires comme étant le résultat de la combinaison de processus adaptatifs et innovateurs :

à partir de la deuxième moitié des années 1980, des facteurs externes et internes ont modifié la trajectoire du système bancaire, ce qui a exigé une nouvelle géographie des réseaux bancaires.

1. Facteurs extérieurs au changement de trajectoire du système bancaire au Brésil

L'un des traits les plus remarquables de l'économie mondiale au début de ce siècle est la grandeur et la vitesse croissantes des flux de capitaux qui franchissent les frontières nationales. Avec la progressive libéralisation des flux de capitaux et l'avancée technologique des télécommunications, les institutions financières opèrent 24 heures sur 24, en accélérant l'intégration économique.

En raison de la croissante intégration des marchés, une crise initiée dans un point précis peut se propager rapidement à travers tout le système financier national, et parfois partout dans le monde, allant jusqu'à affecter des marchés monétaires dans d'autres nations. Lorsque ces heurts se répercutent sur d'autres systèmes financiers, en provoquant par exemple la restructuration de banques, ils peuvent toucher d'une manière différenciée des lieux distants de ceux qui ont reçu le heurt initial (Martin, 1999). L'accélération de la mobilité spatiale des capitaux et des crises se traduit en instabilité financière à toutes les échelles géographiques. Les marchés financiers sont devenus plus spéculatifs.

Des innovations financières sont créées pour protéger les agents économiques. C'est dans ce contexte que se développent les « produits dérivés », instruments de gestion des risques de tous ordres : de change, de prix de produits, de taux d'intérêt, de liquidité, de crédit et de risques opérationnels (Plihon, 1997). Toutefois, ces nouveaux instruments financiers sont eux-mêmes un nouveau facteur d'instabilité, et constituent aujourd'hui l'un des instruments préférés des spéculateurs (Martin, 1999 ; Plihon, 1997). En fait, les contrats à durée déterminée – contrat pour acheter ou vendre un actif à une date spécifiée pour un prix déterminé – permettent des positions spéculatives parce que seule une petite partie du capital est immobilisée sous la forme de dépôts de garantie (moins de 5% dans la plupart des pays).

Les bases techniques de l'augmentation de la spéculation financière se trouvent dans les avancées extraordinaires dans la capacité de traiter et de transmettre des informations d'un lieu à l'autre de la planète. Le développement des infrastructures de soutien – satellites et fibres optiques – multiplie les possibilités de circulation d'information et d'intégration

virtuelle des lieux géographiques à l'échelle mondiale. Le noyau des innovations technologiques à base microélectronique engendre des changements dans les formes que prennent l'argent et les finances. L'argent virtuel, les cartes magnétiques intelligentes, le *home banking*, le virement électronique de fonds rematérialisent l'argent, qui se transforme en unités d'information transmises par les réseaux de télécommunications.

Les innovations techniques ne sont cependant pas suffisantes pour expliquer la fluidité contemporaine d'ordres, d'informations et de capitaux. Dans *La nature de l'espace*, les idées de Milton Santos peuvent éclairer sur ce débat. Il énonce que, certes, nous sommes devant une quête vorace de fluidité, ce qui engendre la recherche de techniques de plus en plus efficaces. Cependant, il défend l'idée que la fluidité n'est pas une catégorie technique, mais sociotechnique, parce que, à côté des innovations techniques, d'autres normes d'action opèrent, à commencer par ce qu'on appelle la dérégulation. Selon Santos, dérégler signifie multiplier le nombre de normes (Santos, 2000).

Au-delà de la déréglementation et des innovations techniques, la réorganisation du système financier international résulte aussi de deux autres processus. Le premier signifie que des investisseurs institutionnels², des trésoriers d'entreprises multinationales et des trésors publics nationaux s'endettent ou investissent directement dans les marchés de titres en éliminant les coûts d'intermédiation financière et bancaire ; le deuxième est lié à l'abolition des frontières entre des marchés jusqu'alors séparés : ouverture externe, qui augmente l'échelle d'action des institutions financières au-delà des marchés nationaux, mais aussi ouverture interne, qui permet l'intervention dans des marchés jusqu'alors fortement segmentés (Plihon, 1997).

Le processus de réorganisation du système financier international altère ainsi la nature de ceux qui intègrent le système et la façon dont le système fonctionne et se reproduit. Dans le monde entier, les banques font face à la concurrence d'institutions financières non bancaires et d'entreprises extérieures au secteur financier qui désirent développer certaines activités bancaires. La fonction financière ne perd pas de son importance, c'est la manière dont cette fonction est exercée dans la pratique qui s'altère. Et cette altération se produit au détriment des banques (Verfaille, 1998). C'est dans ce contexte que se comprennent les vagues successives de

2. Les fonds de pension, particulièrement puissants aux États-Unis, sont considérés aujourd'hui comme les principaux investisseurs institutionnels dans le marché de capital mondial (Plihon, 1997).

fusions et d'acquisitions. Ce mouvement souligne une tendance continue de diminution du nombre d'institutions bancaires et d'augmentation de la concentration (Freitas, 1999, p. 34).

Les sous-systèmes géographiques se transforment aussi car, bien que la libéralisation financière se propage dans le monde comme un mouvement par ondes, elle ne se fait pas sentir uniformément dans tous les pays. C'est dans la rencontre entre les normes et les formes qui émanent d'un ordre global et celles qui sont internes à chaque État-nation que se réorganisent les systèmes financier et bancaire au Brésil.

2. Changements normatifs, politiques et économiques: processus adaptatifs à la déréglementation du système financier international

Lancée et dirigée par les États-Unis, la déréglementation ou libéralisation financière atteint, à partir de la fin des années 1970, d'autres pays centraux qui réorganisent leurs politiques économiques, en démantelant les contrôles sur les mouvements de capitaux. Une décennie après, ils cherchent à transplanter dans la périphérie des changements institutionnels, commerciaux et financiers comme la diminution du rôle de l'État, les privatisations et l'ouverture commerciale (Cano, 2000). Les pays périphériques et semi-périphériques commencent aussi leurs réformes financières «à partir de 1985 en Uruguay, de 1988 au Brésil, Costa Rica et Paraguay, et de 1989-1990 dans les autres [pays de l'Amérique latine]» (Cano, 1999, p. 301).

C'est dans ce contexte que s'inscrit le processus de déréglementation, lancé au Brésil en 1988, lorsque la Banque centrale du Brésil permet aux banques commerciales, aux banques d'investissement, aux banques de développement, aux sociétés de crédit immobilier et aux sociétés de crédit, financement et investissements, l'organisation d'une seule institution financière à personnalité juridique propre et autorise ainsi la création des banques multiples ou universelles³. Dans un premier moment, cette réorganisation institutionnelle engendre une croissance significative du nombre de banques opérant dans le pays. De petite ou de moyenne taille, de

3. Les banques universelles sont des conglomérats financiers regroupant les différents métiers des banques: dépôt, financement, investissement, gestion d'actifs et activité d'assurance.

nouvelles banques se constituent à la suite de la transformation de sociétés de courtage et de sociétés financières en des banques multiples (Cerqueira et Amorim, 1997). Par conséquent, le nombre de banques a plus que doublé entre 1988 et 1990. Cette trajectoire de croissance ne sera interrompue qu'après l'implantation du Programme brésilien de stabilisation économique (*Plan Real*), en 1994.

Depuis lors, le nombre de banques dans le pays ne cesse de diminuer. Quel est le sens de cette inversion de tendance? Comment comprendre la réorganisation plus ample du système bancaire dans le pays, initiée dans la deuxième moitié des années 1980? Répondre à ces questions présuppose de diviser la période comprise entre 1988 et 2007 en au moins deux phases.

La première phase s'étend jusqu'en 1994 et se caractérise par une conjoncture marquée par une forte inflation, l'indexation généralisée de l'économie et la formulation de politiques anti-inflationnistes successives. Le système financier et en particulier le système bancaire ont bénéficié de l'échiquier inflationniste, présent dans l'économie brésilienne depuis les années 1960. Tandis qu'en d'autres expériences historiques l'incidence de taux d'inflation élevés a mené des systèmes financiers à l'effondrement, elle a contribué au Brésil à élargir la participation du système financier au revenu national (Moreira, 2000). Les banques faisaient du bénéfice avec des recettes obtenues moyennant *floating* – ressources en transit – et le financement du déséquilibre des comptes publics. Néanmoins, les plans économiques successifs de combat à l'inflation – de 1986 à 1991 – mettent en évidence les difficultés du système bancaire de l'époque à se maintenir dans une conjoncture de stabilité de la monnaie. La basse compétitivité des banques se révèle évidente avec la fin de l'emploi des recettes inflationnistes, qui majoraient les profits et finançaient les investissements. La croissance des emprunts de liquidation douteuse et des opérations de crédit factices attire l'attention sur la vulnérabilité de quelques institutions.

La deuxième phase du processus de réorganisation du système bancaire commence en 1994 avec l'implantation du *Plan Real*, qui inaugure une longue série de plans économiques qui ont poursuivi le processus entamé en 1988. Au moyen de résolutions et de programmes spécifiques, la Banque centrale du Brésil (BCB) crée progressivement un ensemble de normes qui reçoivent le cadre institutionnel dans lequel opèrent les banques. En premier lieu, la BCB recommande l'adaptation des institutions financières aux principes de l'Accord de Bâle, en insistant sur la nécessité du maintien de patrimoine liquide ajusté en valeur compatible avec le degré de risque des opérations actives des institutions financières et

d'autres institutions⁴. En deuxième lieu, après une succession d'interventions et de liquidations qui ont impliqué vingt-deux banques en moins de dix-huit mois, la BCB met en place en 1995 le Programme de stimulation à la restructuration et à l'affermissement du système financier national (*Programa de Estímulo à Reestruturação e ao Fortalecimento do Sistema Financeiro Nacional – PROER*)⁵, qui cherche à conduire le système financier à un nouveau modèle, ne maintenant dans le système que les institutions en bonne santé, disposant de liquidité et de solidité. C'est dans ce contexte qu'en août 1995, l'exposé des motifs n° 311, dirigé au ministre des Finances et approuvé par le président de la République, exprime la position du gouvernement brésilien, lequel commence à considérer qu'une plus grande participation du capital étranger au système financier national est d'intérêt national. En moins de trois ans, d'octobre 1995 à avril 1998, 14 banques commerciales et multiples sont autorisées à s'installer dans le pays, autant par l'entrée au capital de banques nationales, privées et publiques, que par la constitution de succursales bancaires (Freitas, 1999). L'évolution de la participation étrangère dans le système bancaire brésilien peut être évaluée par la croissance, entre 1997 et 2002, de la participation des banques à contrôle étranger: au patrimoine liquide – de 14,29 % à 32,89 % –; aux actifs – de 12,82 % à 27,38 % –; aux dépôts – de 7,54 % à 19,82 % –; et aux opérations de crédit du segment bancaire – de 11,71 % à 29,94 %⁶.

Dans le contexte de mondialisation financière des années 1990, la vision des institutions monétaires supranationales et de quelques gouvernements des pays centraux présupposait que la promotion de structures efficaces de supervision dans ces économies serait directement associée à la participation de capital étranger dans les systèmes financiers des pays

4. En 1987, une convention internationale sur le système financier – l'Accord de Bâle – a réuni en Suisse les dix pays les plus riches du monde (G-10) et a établi le pourcentage de 8 % comme limite minimale de réserves de capital contre les risques de crédit des actifs des banques. Le 17 août 1994, à travers la résolution n° 2099, la Banque centrale du Brésil recommande que les institutions financières s'adaptent aux règles de capitalisation de l'Accord de Bâle.

5. Selon la Banque Bozano Simonsen, le Programme a coûté environ 3,8 % du PNB et a affecté des crédits pour l'acquisition des banques privées suivantes: Econômico (6,8 milliards), Nacional (6,1 milliards), Bamerindus (5,9 milliards), Banorte (1,3 milliard) et Mercantil de Pernambuco (0,5 milliard) (Almeida, 1999, p. 13).

6. Selon <www.bcb.gov.br/htms/Deorf/r200312>, consulté le 17 novembre 2004.

«émergents⁷». Des banques européennes furent incitées à étendre leurs réseaux à l'étranger dans le contexte de consolidation bancaire du système financier sous l'Union monétaire européenne (Paula, 2002).

La forme particulière de la réorganisation du système bancaire au Brésil suggère que l'interaction entre les normes qui émanent d'un ordre global et celles qui sont internes à chaque État-nation ne s'accomplit pas exactement de la même manière selon les pays. Quoique le Mexique et le Brésil, par exemple, suivent la tendance planétaire de la concentration bancaire, celle du Mexique est bien supérieure à celle du Brésil, laquelle se maintient à des pourcentages inférieurs aux prévisions réalisées au début des années 2000⁸. L'une des principales différences entre les deux expériences consiste dans le rôle joué par le capital étranger. Pendant qu'au Mexique, après la grave crise financière de 1994, les institutions étrangères ont dirigé les processus de réorganisation et de concentration bancaires, au Brésil, ces mêmes institutions ont fait face à la concurrence de grandes banques privées nationales, qui intègrent de puissants groupes financiers qui contrôlent (ou participent à) des entreprises financières et non financières. De même, elles ont rencontré dans le pays un système bancaire marqué par une forte présence de l'État, représenté par la Banque du Brésil (*Banco do Brasil*) et la Caisse économique fédérale (*Caixa Econômica Federal*), qui ont occupé jusqu'à la mi-2008, respectivement, le premier et le deuxième rang au classement de la taille du secteur bancaire pour les dépôts.

Les actions d'assainissement exécutées par la Banque centrale à partir de 1994 – liquidations, interventions et administrations spéciales –, ainsi que les processus de fusion et d'incorporation, ont impliqué d'importants mouvements de transfert de contrôle d'institutions dans une logique qui se caractérise par la concentration bancaire. Entre 1994 et 2007, le nombre de banques commerciales et multiples diminue au Brésil, passant

7. Un extrait du rapport adressé en 1998 par le Conseil d'analyse économique du gouvernement français au premier ministre d'alors, Lionel Jospin, reflète cette position, en affirmant que dans le cas des pays en développement, il existe une solution simple et efficace pour résoudre les insuffisances des mécanismes de supervision locaux : l'ouverture du capital des banques à de grandes institutions financières internationales qui ont développé des modes de contrôle interne efficaces (Davanne, 1998).

8. En 2002, le cabinet de conseil en stratégie *Austin Asis* prévoyait que la participation des dix plus grandes banques qui opèrent au Brésil atteindrait 90% des actifs en 2007, et s'approcherait ainsi du profil du Mexique, où les dix plus grandes institutions concentraient cette année-là 94% des actifs. Le rapport de la Banque centrale du 31 décembre 2006 indique que les dix plus grandes banques opérant au Brésil participaient à hauteur de 73%, fin 2006, soit moins que cette prévision. Voir <www.bcb.gov.br/htms/Deorf/r200612/quadro23.asp?idpai=REVSFN200612>, consulté le 29 septembre 2008.

de 244 à 155⁹. Le système bancaire se réorganise dans une conjoncture économique marquée par la réduction des transferts inflationnistes au système bancaire après le Plan *Real*. Une telle action des banques n'aurait pas été réalisée sans les mesures adoptées par le gouvernement brésilien après 1994 – maintien d'intérêts hauts et structuration de ce qu'on appelle l'industrie de fonds dirigée spécialement aux titres publics fédéraux – qui garantissent des gains élevés aux institutions financières et aux investisseurs (Minella, 2001). La politique de taux d'intérêt élevés du gouvernement explique dans une large mesure les profits importants et permanents du système bancaire dans un contexte où les banques disposent d'une haute rentabilité avec de bas risques en achetant des titres de la dette publique fédérale. Les banques gagnent de tous les côtés : elles obtiennent une rentabilité élevée et peu risquée en achetant des titres de la dette publique fédérale et font des prêts à intérêt bien supérieur à la moyenne internationale – la rentabilité moyenne des opérations de crédit au Brésil est de 32 %, contre une moyenne internationale de 11 %¹⁰.

3. La géographie des réseaux financiers et bancaires

À l'instar du contrôle du temps, la maîtrise de l'espace constitue une source de pouvoir pour les institutions financières. De nouvelles échelles géographiques se construisent dans le capitalisme contemporain qui, comme dans la représentation de Bruno Latour (1997), peut être compris comme un labyrinthe de réseaux un peu longs qui entourent, de manière incomplète, un monde à partir de points qui se transforment en des centres de calcul ou d'intérêt. C'est dans cette logique que nous pouvons comprendre l'organisation de réseaux financiers de plus en plus amples et connectés, qui opèrent globalement. En fait, ce qui est en jeu est la quête d'échelles plus amples de circulation de flux de capitaux qui traversent les frontières nationales. G. Benko (2002) attire l'attention sur la croissante complexité des réseaux économiques, de plus en plus difficiles à comprendre, notamment parce que ces réseaux se croisent et se confondent. Des exemples d'interactions entre des institutions de pays différents se multiplient sur la scène internationale. Dès la fin des années 1990, les plus grandes banques privées nationales brésiliennes cherchent à s'associer avec de grands groupes financiers internationaux. En 1998, la *joint venture* établie entre la Banque Bradesco (50,1 %) et le Franklin Templeton Group (49,9 %) –

9. Disponible dans <www.bcb.gov.br/htms/Deorf/r200712/T1ES_Quadro%201%20-%20Quantitativo%20de%20institui%C3%A7%C3%B5es%20autorizadas%20a%20funcionar.pdf>, consulté le 12 octobre 2009.

10. *Idem*.

cinquième plus grande société des États-Unis à gérer des ressources de fonds de pension privés avec des bureaux dans plus de trente pays – fait naître le Bradesco Templeton Asset Management (BTAM), qui administre le plus grand fonds privé au Brésil, dans lequel les principaux investisseurs sont la Banque Bradesco et la Banque nationale de développement économique et social (Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social – BNDES)¹¹. La même année, la Prudential Financial Inc. – la plus grande compagnie d’assurances nord-américaine, aussi présente dans neuf autres pays (Japon, Chine, Corée, Philippines, Argentine, Italie, Pologne et Taïwan) – acquiert une participation actionnaire au Bradesco Seguros S.A.

Des changements dans les structures patrimoniales et opérationnelles, qui incluent des fusions et des incorporations, et dans le patron de rentabilité (Paula et Marques, 2004) façonnent des processus d’adaptation à la déréglementation du système financier à l’échelle internationale. Notre hypothèse est que des changements spatiaux dans les réseaux bancaires constituent aussi un processus adaptatif aux nouvelles conditions économiques et politiques. Les banques conçoivent et réalisent des mouvements, y compris spatiaux, en tentant d’atteindre un objectif, en maintenant des positions favorables à de futures actions.

À l’échelle du territoire national, à partir de 1988, la réorganisation du système bancaire fait émerger une nouvelle géographie construite par les grandes banques, dans un mouvement qui se produit en deux temps, tous deux caractérisés par l’impressionnant processus de changement spatial de réseaux bancaires. Le premier correspond à la période d’ajustement des banques à une économie de basse inflation, qui a entraîné la fermeture de centaines d’agences considérées comme déficitaires ou moins rentables. La configuration spatiale qui en a résulté est distincte et beaucoup plus sélective que celle qui a dominé jusqu’à la moitié des années quatre-vingt, caractérisée par la dissémination d’agences sur tout le territoire. La Bradesco, plus grande banque privée du pays, se retire de 555 villes et s’installe dans 226 autres entre 1985 et 1996. Le bilan d’ouverture et de fermeture d’agences montre la coexistence de deux dynamiques concomitantes. On observe une rétraction, surtout à l’intérieur des régions les plus pauvres du pays, notamment dans les régions Nord et Nord-Est, où de vastes territoires sont complètement rayés du panorama bancaire : le nombre de villes intégrées par le réseau diminue de 55 % dans la région Nord-Est. Dans le même temps se produit une expansion, autant vers les

11. Selon l’International Finance Corporation, organe de la Banque mondiale, <www.ifc.org/ifcext/lac.nsf/Content/SelectedProject?OpenDocument&UNID=C12234343B603B4B85256A2D004FE684>, consulté le 10 novembre 2004.

aires les plus dynamiques du Centre-Sud que vers les neuf plus grandes régions métropolitaines du pays (São Paulo, Rio de Janeiro, Salvador, Fortaleza, Belo Horizonte, Curitiba, Recife, Porto Alegre et Belém), qui concentrent 40 % des agences de la banque en 1996 contre 24 % en 1985 (Dias, 1999). Les autres grandes banques ont fait de même, comme le montre l'étude de Scherer-Warren (1999) sur les changements dans le mode de localisation des réseaux des cinq plus grandes banques privées (Bamerindus, Bradesco, Itaú, Real et Unibanco) entre 1986 et 1996. En plus d'identifier la même dynamique de rétraction et d'expansion, l'auteur montre qu'en dix ans, la concentration spatiale bancaire a crû : pendant que le nombre de villes intégrées par les réseaux des cinq plus grandes banques diminuait de 30,83 % (de 2 212 à 1 530), le nombre d'agences diminuait de seulement 1,74 % (de 5 495 à 5 399). Cela a signifié la densification des réseaux dans quelques points du territoire, notamment dans l'État de São Paulo, lequel concentre, en 1996, plus d'un tiers (35 %) des agences des cinq plus grandes banques privées. La concentration est aussi présente dans la politique des banques étrangères, qui s'installent progressivement dans le pays, comme l'illustre la stratégie territoriale de Santander dans l'État de São Paulo. Après l'acquisition des banques Geral do Comércio et Noroeste, la banque espagnole densifie son réseau dans la capitale et se retire de quinze villes de l'État de São Paulo. Si, en 1986, 35 % des agences de cet État de la banque Geral do Comércio et de la banque Noroeste étaient localisées dans la ville de São Paulo (38 agences), l'acquisition par la Santander a augmenté cet indice à 53 % (67 agences) (Videira, 1999).

Le deuxième temps de la réorganisation spatiale du système bancaire se caractérise par la croissance, en termes relatifs et absolus, du nombre de villes sans agences bancaires, de 1 681 (29,7 %) en 2001 à 2 271 (40,7 %) en 2007 (Dias et Lenzi, 2009), ce qui consolide le processus de concentration géographique d'agences bancaires dans les plus grandes agglomérations urbaines du pays. Cependant, de nouvelles technologies d'information et de communication ont rendu possible, à partir d'un nouveau format organisationnel, la présence active des banques sur le territoire, au moyen de correspondants bancaires, entités juridiques qui, outre leurs activités courantes, agissent également comme des intermédiaires entre les banques et leurs clients. Depuis 1999, un ensemble de résolutions de la BCB organise ce type de service, développé par les agences de loterie, les boulangeries, les pharmacies, les supermarchés et par d'autres établissements commerciaux présents dans tout le Brésil, engagés par les banques pour la prestation de services bancaires, tels que l'ouverture d'un compte de dépôt et d'épargne, le paiement de factures, le placement financier, les produits et services de financement.

Des études universitaires et des articles de presse mettent en relief l'émergence d'un *modèle brésilien de correspondant bancaire*, unique aussi bien par la portée, l'échelle et la qualité des services offerts, que par les nouvelles plates-formes technologiques qui rendent possible l'offre des services (Diniz, Pozzebon et Jayo, 2008), sans parler de la dissémination de ce concept dans les autres pays de l'Amérique latine (Abud Junior, 2008).

Des changements économiques, normatifs, politiques, technologiques et spatiaux ont ainsi été articulés dans un seul ensemble interdépendant qui a modelé une nouvelle géographie des réseaux bancaires. À la densification des agences sur quelques points du territoire a correspondu l'expansion territoriale et sociale sans précédent des réseaux bancaires sur le territoire brésilien, qui se sont remis à croître grâce au développement du correspondant bancaire. Parallèlement, on a observé la centralisation de l'activité bancaire, comprise comme la croissance du commandement des institutions bancaires dans la métropole de São Paulo. Celle-ci accueille, en 2005, 52% des sièges des banques multiples et commerciales qui opèrent au Brésil, dans un contexte de réduction du nombre de places bancaires dans le pays, de 32 à 21 entre 1996 et 2005 (Guia Bancário, 1996 et 2005)¹².

Considérations finales

C'est par la rencontre d'actions entreprises à différentes échelles spatiales que le système bancaire se réorganise au Brésil à partir des années 1980. L'action des acteurs hégémoniques internationaux, institutions, gouvernements et banquiers entraîne l'accélération du processus de centralisation des institutions financières à travers des fusions et des incorporations. Interlocuteur de premier ordre des acteurs internationaux, la Banque centrale du Brésil produit des normes qui, d'une certaine manière, adaptent le système financier à « l'opinion » internationale. Les banquiers privés nationaux intègrent à leurs actions les mécanismes qui opèrent à l'échelle internationale, en cherchant aussi à augmenter la concentration de capital.

Dans ce contexte, la nature du travail développé dans les agences bancaires se transforme. Celles-ci, outre leurs fonctions traditionnelles, commencent à commercialiser une gamme de plus en plus diversifiée de services: assurances, sécurité sociale, administration de carte de crédit et

12. La centralisation atteint presque 60% dans l'ensemble de la région métropolitaine de São Paulo, y compris les villes voisines d'Osasco, Barueri et São Bernardo do Campo, où se trouvent aussi des sièges bancaires.

gestion de fonds d'investissement. Présentes dans les principaux centres financiers mondiaux, grâce à des agences et à des bureaux propres et à des associations avec des groupes financiers internationaux, les banques proposent une offre variée de services bancaires, tels que la gestion patrimoniale et financière et l'optimisation fiscale, en permettant des investissements au Brésil et à l'étranger.

Cet article a essayé de montrer comment la réorganisation spatiale des réseaux des grandes banques privées présentes dans le pays a résulté de la combinaison de processus adaptatifs et innovateurs: à partir de la deuxième moitié des années 1980, des facteurs externes et internes ont modifié la trajectoire du système bancaire, ce qui a façonné une nouvelle géographie, caractérisée par la rétraction des agences bancaires à l'intérieur de toutes les macrorégions et par l'expansion dans les plus grandes régions métropolitaines du pays; autrement dit, une adaptation spatiale aux nouvelles conditions macro- et microéconomiques. Cependant, cette nouvelle géographie ne fut pas tolérée longtemps, ce qui a incité les banques à inventer ou à réinventer le correspondant bancaire, cet *objet hybride* qui combine service, technologie de communication et produit, résultat d'une *forme supérieure d'intelligence financière* – comme dirait Milton Santos (2000) à propos de cette capacité des firmes d'inventer de nouveaux produits sous le capitalisme financier. Dans un contexte d'augmentation de la concentration bancaire, les banques ont cherché des économies d'échelle, des infrastructures qui offrent un soutien aux opérations financières et au capital humain. En même temps, elles ont innové, en augmentant leur portée spatiale à une échelle sans précédent à travers les correspondants bancaires, en confirmant ainsi le fait que la maîtrise de l'espace constitue une source de pouvoir pour les institutions bancaires et financières. La crise économique financière internationale qui a commencé en 2008 a renforcé la concentration bancaire dans le pays dans un contexte caractérisé par de nouveaux processus de fusion et d'acquisition entre les plus grandes banques publiques fédérales et privées qui y opèrent.

Bibliographie

- Abud, Junior, J. (2008). « Cresce demanda por correspondentes bancários. Editorial », *Jornal Diebold*, vol. 7.
- Alessandrini, P. et A. Zazzaro (1999). « A "possibilist" approach to local financial systems and regional development: The Italian experience », dans R. Martin (dir.), *Money and the Space Economy*, Chichester, John Wiley & Sons, p. 71-92.
- Almeida, W.S. de A. (1999). *The Recent Evolution of the Financial System: The Brazilian Case*, Washington, The George Washington University, Institute of Brazilian Business and Public Management Issue, IBI.

- Benko, G. (2001). *Lexique de géographie économique*, Paris, Armand Colin.
- Benko, G. (2002). «Mundialização da economia, metropolização do mundo», *Revista do Departamento de Geografia*, n° 15, p. 45-54.
- Cano, W. (2000). «América Latina: do desenvolvimentismo ao neoliberalismo», dans J.L. Fiori (dir.), *Estados e moedas no desenvolvimento das nações*, Petrópolis, Vozes.
- Cerqueira, H.E.A. et W.A. Amorim (1997). «Evolução e características do emprego no setor bancário», dans L. Carleial et R. Valle (dir.), *Reestruturação produtiva e mercado de trabalho no Brasil*, São Paulo, HUCITEC, p. 399-418.
- Davanne, O. (1998). *Instabilité du système financier international*, Paris, Conseil d'analyse économique, La Documentation française.
- Dias, L.C. (1999). «La géographie du système bancaire au Brésil: mutations et tendances», dans J.R. Pitte et A.L. Sanguin (dir.), *Géographie et liberté*, Paris, L'Harmattan.
- Dias, L.C. et M.H. Lenzi (2009). «Reorganização espacial de redes bancárias no Brasil: processos adaptativos e inovadores», *Caderno CRH*, vol. 22, n° 55, p. 97-117.
- Diniz, E.H., M. Pozzebon et M. Jayo (2008). «The role of ICT in improving micro-credit: The case of correspondent banking in Brazil», *Cahier du GRESI*, n° 08-03, p. 1-23.
- Freitas, M.C.P. de (1999). «A ampliação recente da participação estrangeira no sistema bancário brasileiro», *Análise Econômica*, vol. 17, n° 32, p. 31-49.
- Guia Bancário* (1986). São Paulo, Guiatec.
- Guia Bancário* (1996). São Paulo, Guiatec.
- Guia Bancário* (2005). São Paulo, Guiatec.
- Kançal, S. (1995). «Le système bancaire dominé par l'État», dans J. Thobie et S. Kançal (dir.), *Système bancaire turc et réseaux financiers internationaux*, Paris, L'Harmattan, p. 175-191.
- Latour, B. (1997). *Jamais fomos modernos*, Rio de Janeiro, Ed. 34.
- Martin, R. (1999). «The new economic geography of money», dans R. Martin (dir.), *Money and the Space Economy*, Chichester, John Wiley & Sons, p. 3-27.
- Minella, Ary C. (2001). «Hegemonia e controle financeiros no capitalismo contemporâneo», *Cultura Vozes*, n° 4, p. 117-136.
- Moreira, E.M. (2000). «A inserção do sistema financeiro público gaúcho na reestruturação do sistema financeiro nacional nos anos 90», dans F.B. Fligenspan (dir.), *Economia gaúcha e reestruturação nos anos 90*, Porto Alegre, FEE.
- Paula, L.F. de (2002). «Expansion strategies of european banks to Brazil and their impacts on the brazilian banking sector», *Latin American Business Review*, vol. 3, n° 4, p. 59-91.
- Paula, L.F. de et M.B.L. Marques (2004). «Tendências recentes da consolidação bancária no mundo e no Brasil», *Anais do Encontro Nacional de Economia Política*, vol. 9, p. 1-25.

- Plihon, D. (1997). «Les enjeux de la globalisation financière», dans S. Cordellier (dir.), *La mondialisation au-delà des mythes*, Paris, La Découverte.
- Pollard, J. (1999). «Globalisation, regulation and the changing organisation of retail banking in the United States and Britain», dans R. Martin (dir.), *Money and the Space Economy*, Chichester, John Wiley & Sons, p. 49-70.
- Santos, M. (2000). *La nature de l'espace: Technique et temps, raison et émotion*, Paris, L'Harmattan.
- Santos, M. et M.L. Silveira (2001). *O Brasil, Território e sociedade no início do século XXI*, Rio de Janeiro, Record.
- Scherer-Warren, M. (1999). *Evolução pos padrões de localização dos cinco maiores bancos privados no Brasil no período 1986-1996*, Florianópolis, Universidade Federal de Santa Catarina, Departamento de Geociências. Trabalho de conclusão, graduação em Geografia.
- Verfaillie, G. (1998). «La banque menacée par la désintermédiation», *Problèmes économiques*, n^{os} 2565-2566, p. 44-45.
- Videira, S.L. (1999). *Dinâmica espacial do sistema bancário no estado de São Paulo*, Florianópolis, Programa de Pós Graduação em Geografia, Universidade Federal de Santa Catarina, Florianópolis.

Partie

2



Les régions qui gagnent

Trajectoires, analyses
et pratiques

Chapitre

6



Les agents économiques à Salvador de Bahia (Brésil) de 1549 à 1999

Pedro de Almeida Vasconcelos

À la fin de l'avant-propos du livre *La richesse des régions*, Benko et Lipietz (1994) concluent sur cette phrase: « car la géographie socioéconomique pour laquelle plaide ce volume est nécessairement une géographie historique ». De fait, notre contribution dans ce chapitre se base sur la géographie historique. Dans une étude antérieure nous avons discuté le rôle des agents dans la formation des villes coloniales brésiliennes (Vasconcelos, 2000). Les principaux agents étaient l'Église, les ordres laïques, l'État¹, les agents économiques et la population. Dans ce texte,

1. Nous pourrions également analyser l'État comme un agent économique, mais nous ne le considérerons pas dans ce chapitre.

nous examinerons plus spécifiquement les agents économiques, car cette thématique se rapproche le plus des études réalisées par Georges Benko. Il est important, en effet, de comprendre le rôle de ces agents, qu'ils soient hégémoniques ou non, directs ou indirects, pour expliquer les transformations dans les villes au cours des différentes périodes. L'importance des agents économiques varie selon la période examinée. Certains agents, importants lors de l'implantation de la ville, perdent leur rôle hégémonique dans les périodes plus récentes et sont remplacés par d'autres. Leur rôle a été examiné à Salvador selon la même périodisation que celle utilisée dans mon livre sur Salvador².

1. **Implantation de la « Tête de pont » : le domaine des propriétaires agricoles (1549-1650)**

La ville de Salvador présente des caractéristiques uniques : elle est divisée en deux parties par une faille, en Ville Haute et Ville Basse, et se situe dans une péninsule triangulaire le long de la baie (côté ouest) et de l'Atlantique (côté est).

Elle fut fondée en 1549 par Tomé de Souza, envoyé par le roi de Portugal, qui déterminait dans le *Regimento* la donation de terres, sous forme de *sesmaria*, moyennant le paiement d'une dîme. La seule condition imposée était que le *sesmeiro* réside dans la nouvelle ville ou sur les terres reçues. De plus, ces terres destinées à l'implantation de moulins à sucre ne devaient être cédées qu'à des « personnes qui aient les moyens d'implanter ces moulins dans des délais préétablis³ ». Le nombre des seigneurs de moulin était donc limité alors par les spécificités de la production du sucre et par l'importance des investissements nécessaires à la transformation locale. La capitainerie de Bahia étant devenue le principal producteur de sucre du Brésil, le nombre de moulins a augmenté progressivement, passant de 18 en 1570 à 36 en 1583 et à 50 en 1612.

En raison du manque de main-d'œuvre pour la production de sucre, des esclaves africains ont rapidement été importés, avec d'importantes répercussions sur la société locale. L'implantation de cette nouvelle structure économique, basée sur la production du sucre pour l'exportation, le travail esclave et l'utilisation des meilleures terres, s'accompagne d'une première accumulation de richesses dans la nouvelle colonie. Celle-ci attise l'intérêt des puissances européennes et Salvador est envahie entre 1624 et

2. Nous n'avons laissé que les références les plus importantes. Pour les autres, voir Vasconcelos, 1999 et 2005.

3. Accioli, 1919, p. 267.

1625 par les Hollandais, qui ont également occupé le Nordeste en 1630. Ils mènent des attaques dans la région, incendiant et pillant 57 moulins entre 1639 et 1649.

Dès le début, les seigneurs de moulin se distinguaient, parmi les colons, comme des individus puissants, formant la première classe dirigeante locale. En tant qu'« *hommes de bien* », ils commandaient la Chambre municipale de Salvador et occupaient les principaux postes de la confrérie laïque la plus prestigieuse, celle de la Miséricorde. Ces grands propriétaires aidaient l'État. En 1640, par exemple, les tranchées de la ville furent ouvertes par des esclaves du Recôncavo, prêtés par leurs maîtres. Plus tard, en 1646, ils payèrent des impôts pour la construction d'un fort. En contrepartie, ils obtinrent de la Couronne que leurs dettes ne soient pas exécutées. Les propriétaires agricoles faisaient des donations aux ordres religieux ou leur léguaient des terres urbaines ou des fermes avec esclaves. Grâce à ces donations, les Bénédictins et les Carmélites ont pu construire leurs monastères respectivement en 1580 et en 1585.

Les commerçants ne disposaient pas du même prestige social que les seigneurs de moulin. Par exemple, à cette époque, ils ne pouvaient être pourvoyeurs de l'ordre de la Miséricorde. Ils étaient installés dans la Ville Haute. En 1627, la Chambre a installé en Ville Haute des tentes qu'elle louait aux marchands. Dans le relevé des contribuables de 1648, on compte déjà 77 commerçants à Salvador.

Parmi les premiers artisans qui ont participé à la construction de la ville, en 1549, ont été recensés un contremaître, seize maçons, quinze charpentiers, dix ferronniers, huit scieurs, huit tuiliers, cinq calfeutres, quatre serruriers, quatre badigeonneurs et trois piocheurs. Selon le voyageur Pyrard de Laval, en 1610, dans la Ville Basse « il y a [...] une belle et grande rue, bien peuplée, de toutes sortes de métiers et artisans⁴ ».

Les artisans se sont organisés progressivement. La congrégation des maîtres artisans mécaniciens fut fondée en 1614. En 1641, le premier Juge du Peuple fut élu, ainsi que quatre représentants des maîtres artisans, ce qui diminua le pouvoir de l'élite agraire. Ils se faisaient représenter par deux représentants des métiers suivants : tailleurs, barbiers, chaudronniers, corroyeurs, orfèvres, maçons, cordonniers, tanneurs, menuisiers et ferronniers. Les artisans étaient considérés comme des « frères mineurs dans la Miséricorde », car ils réalisaient des travaux manuels, mal vus dans une société seigneuriale et esclavagiste. Dans le relevé des contribuables de 1648, on compte déjà 70 officiers mécaniciens, nombre qui se rapproche de celui des commerçants.

4. Pyrard de Laval, 1679, p. 202.

2. L'âge d'or de Salvador : l'apogée des seigneurs de moulin (1650-1763)

La concurrence du sucre des Antilles à partir de 1680 provoqua une chute de la demande. En contrepartie, la découverte de gisements d'or (1698) et de diamants (1728) à Minas Gerais entraîna une hausse de la demande d'esclaves, dont les prix s'élevèrent fortement. Les représentants du Sénat informaient en 1723 que le prix d'un esclave était passé de 40 000 à 200 000 réis. En 1706, un décret royal interdisait déjà la vente des esclaves de Bahia à Minas.

Pendant cette période, les seigneurs de moulin étaient à leur apogée. En 1663, ils obtinrent de la Couronne l'interdiction des saisies et des exécutions pour dettes. En 1711, on dénombrait 146 moulins à Bahia, 150 en 1724 et 172 en 1759. Les propriétaires terriens étaient toujours pourvoyeurs de la Miséricorde et membres du Tiers Ordre de S. François.

En cette période de grande religiosité, les énormes richesses accumulées ont été utilisées dans la construction, la réforme et l'agrandissement des principaux bâtiments religieux de Salvador, couvents, églises de paroisse ou de confréries, presque tous situés dans la Ville Haute.

Entre 1714 et 1718, le vice-roi a visité le Recôncavo et invité les seigneurs de moulin à venir vivre à Salvador. Ceux-ci ont bâti d'imposants hôtels particuliers en Ville Haute. Les propriétaires de terres ont continué à contribuer au développement de la ville. D'une manière directe, dans la construction de bâtiments religieux, comme le premier couvent féminin des sœurs Clarisses, achevé en 1667 ou le noviciat des Jésuites. De manière indirecte, par la donation de terres dans l'intérieur du pays, pour l'entretien des ordres religieux. Les exploitants de mines ont également contribué indirectement en finançant le couvent de Mercês.

Les commerçants, dont les richesses s'étaient multipliées grâce à l'augmentation du commerce avec Minas Gerais, ont également participé à la transformation de la ville. Ils formaient une classe en ascension. Selon le médecin français Dellon, «le commerce y attire toutes sortes de nations, on y trouve des marchandises de toutes les sortes⁵». En 1696, Froger affirmait que les habitants de Salvador «sont riches, aiment le commerce et la plupart sont de race juive⁶». Dampier, en 1699, contait que la plupart des

5. Dellon, 1699, p. 263.

6. Froger, 1715, p. 142.

commerçants étaient Portugais et que tout le commerce se faisait dans des embarcations portugaises. Salvador était alors «le centre de tout le commerce du Brésil».

Un grand financier légua en 1700 à l'ordre de la Miséricorde une fortune considérable et devint le pourvoyeur de cet ordre. Un commerçant de tabac et propriétaire d'un entrepôt portuaire fit construire l'église du Tiers Ordre de S. François. Par Ordre royal de 1740, il était permis aux commerçants de faire partie des Chambres. Rien ne s'opposait plus à l'ascension sociale de cette classe. En 1759, il y avait, selon Caldas, 120 négociants à Salvador, dont 14 possédaient d'immenses richesses accumulées.

Toujours selon Caldas, 40 négociants menaient le trafic d'esclaves avec l'Afrique: 28 s'étaient rendus à la Côte de Mina, et 12 en Angola, emmenant 28 000 rouleaux de tabac, la principale marchandise de troc. Entre 1752 et 1756, en raison de la limitation à 24 navires pour le trafic d'esclaves, un monopole s'établit, sous le contrôle de 40 négociants de Bahia et de 20 du Pernambouc. Ce monopole rompait le «système triangulaire» colonial, permettant une plus grande accumulation de richesses dans la colonie. La chapelle du Senhor de Bonfim, en Ville Basse, fut construite par un propriétaire de bateau négrier dont la condition de trafiquant ne diminuait pas la dévotion...

3. Salvador, capitale de la capitainerie coloniale: l'ascension des commerçants (1763-1823)

Pour Salvador, cette troisième période commence par la perte du statut de capitale coloniale au profit de Rio de Janeiro, où s'installent le roi de Portugal et sa cour en 1808. L'indépendance du Brésil, en 1822, marque la fin de la situation coloniale. Salvador se maintient malgré tout, jusqu'à la fin de cette période, comme la principale ville et place commerciale de l'Amérique portugaise.

Les seigneurs de moulins restaient importants dans le Recôncavo. Le sucre connut à nouveau une période favorable, entre 1787 et 1821, grâce à la crise en Haïti. En 1798, la production des 260 moulins représentait 61% du total des exportations brésiliennes vers le Portugal. La première machine à vapeur fut introduite à Bahia en 1815. En 1818, l'exportation du sucre provenait des 511 moulins de Bahia.

7. Dampier, 1715, p. 51.

Les commerçants commencèrent à assumer un rôle fondamental dans la ville, renforcés par l'ascension des trafiquants d'esclaves. Le contrebandier anglais Lindley, entre 1802 et 1803, a commenté que le commerce interne était réalisé par 40 navires de 250 tonnes chacun et que le commerce local se faisait au moyen de 800 petites embarcations : « il y circule une richesse comme on n'en connaît pas en Europe⁸ ». Le marquis de Lavradio, en 1769, a répertorié six commerçants qui « étaient capables d'avancer l'argent des revenus de Sa Majesté⁹ ». Selon le contemporain Vilhena, en 1802, le corps des commerçants regroupait 164 hommes et « la place de Bahia était une des plus commerciales parmi les colonies portugaises¹⁰ ». Les commerçants faisaient partie des milices à Salvador : un « régiment d'utiles » était composé de 534 commerçants et employés.

Grâce à l'ouverture des ports, en 1808, le commerce international fut autorisé et les commerçants étrangers s'installèrent. En 1812, on enregistra 154 négociants locaux et 12 firmes étrangères. Les commerçants ont inauguré, en 1817, l'imposant immeuble de l'actuelle Association commerciale. Les commerçants portugais vivaient pour la plupart dans la Ville Basse, tandis que les Anglais habitaient sur les hauteurs, à Vitória, au sud de la Ville Haute.

Le prince allemand Wied-Neuwied a écrit que le commerce a fait de Bahia « une ville importante qui semble excéder de beaucoup la grandeur de Rio de Janeiro¹¹ ». Les Allemands von Spix et von Martius, en 1818, ont affirmé que « Bahia est sans aucun doute la plus riche et la plus active place commerciale de tout le Brésil¹² » [...] et « c'est dans la partie basse de la ville... que se trouve le va-et-vient du commerce ». Ils se sont étonnés des magasins qui « exposent une incroyable profusion de toutes sortes de marchandises européennes¹³ ». Maria Graham, en 1821, a décrit la Ville Basse : « la rue [...] occupe ici toute la largeur de la Ville Basse [...] ; c'est dans cette rue que se trouvent les dépôts et les bureaux des commerçants, qu'ils soient étrangers ou natifs¹⁴ ». Elle a également remarqué le marché aux esclaves. Il y avait, selon elle, 18 maisons de commerce anglaises, deux françaises et deux allemandes. L'Allemand J.M. Rugendas, qui a séjourné au Brésil de 1821 à 1825, a observé qu'à Bahia « son commerce est même supérieur à celui de la capitale¹⁵ ».

8. Lindley, 1969, p. 171.

9. Lavradio, 1972, p. 207.

10. Vilhena, 1969, p. 56.

11. Wied-Neuwied, 1989, p. 466.

12. Spix et Martius, 1981, p. 154.

13. *Op. cit.*, 1981, p. 143.

14. Graham, 1990, p. 165.

15. Rugendas, 1989, p. 51.

Les trafiquants d'esclaves devenaient une catégorie très influente à Salvador. Dans les instructions du ministre de l'époque, Martinho de Mello e Castro au marquis de Valença, des commentaires intéressants nous révèlent le regard désapprobateur de la métropole sur ce trafic :

Nous n'avons pas réfléchi aux très graves inconvénients [...] à ce Royaume, lorsque nous avons laissé le commerce de l'Afrique entre les mains des Américains, leur permettant, en particulier aux habitants de Bahia et Pernambuco, en toute liberté, de faire cette navigation et de négocier dans tous les ports de ce Continent; cependant, sur le moment, nous avons oublié [...] de donner aux Portugais la préférence, tout comme il se doit pour la Capitale et ses habitants, partout, et toujours, sur les colonies et leurs habitants [...] quelques hommes d'affaires de Bahia, se sont appropriés de tous les navires de commerce, partant de ce port vers la Côte d'Afrique, établissant ainsi un rigoureux monopole... (Amaral, dans Accioli, 1937, p. 350-351).

Le capital investi dans le trafic était énorme. En 1797, les esclaves importés de l'Afrique équivalaient à 40% de l'exportation du sucre. En 1798, 74% des dépenses correspondaient aux esclaves de la Côte de Mina et 26% à ceux d'Angola. À la suite des traités anglo-portugais de 1810, 17 des 32 navires négriers de Salvador furent capturés par les Britanniques, ce qui entraîna la fermeture, en 1812, des cinq principales maisons de commerce de la ville. Les négociants écrivirent au gouverneur pour se plaindre des préjudices. Pour garantir la sécurité des bateaux du trafic négrier, trois compagnies d'assurance ont été créées en 1808. Selon Maria Graham, Salvador était le principal port d'esclaves au Brésil et 76 navires avaient fait le voyage pour l'Afrique en 1820. En 1821, elle dénonce que «l'un des membres de la Junta Provisória est le plus grand commerçant d'esclaves d'ici¹⁶». La richesse des principaux trafiquants d'esclaves se réfléchissait dans la somptuosité de leurs résidences. Une de celles-ci possédait 22 fenêtres en façade.

L'État portugais avait imposé des mesures de contrôle sur les activités réalisées dans la Colonie pour empêcher son développement. Ainsi, le travail des orfèvres et les tissages furent interdits en 1766 et en 1785. En 1808, l'interdiction des manufactures est révoquée et en 1815, les orfèvres peuvent reprendre leurs activités.

Le Compromis des métiers de charpentiers et maçons fut approuvé en 1780. Selon ce document, les maîtres-artisans ne pouvaient pas posséder d'esclaves et ne pouvaient enseigner leur art qu'aux Blancs et aux Mulâtres affranchis. Pourtant, déjà en 1732, un maître maçon possédait une

16. Graham, *op. cit.*, p. 191.

«entreprise» de 40 esclaves. Ensuite, en 1785, la Chambre municipale de Salvador tenta, sans succès, d'organiser par décret la localisation des négociants et des artisans. Von Spix et von Martius commentent, en 1818, les «files de mulâtres qui encombrèrent la rue, assis sur des tabourets et occupés à leur office de tailleur» dans la Ville Basse¹⁷. Selon Maria Graham, en 1821, «les artisans amènent leurs bancs et leurs outils dans la rue [...]» avec «une série d'arcades avec des boutiques d'orfèvres, de joailliers¹⁸...».

Les premières fabriques furent aussi autorisées après 1808: une manufacture de verre et une fabrique de tabac à priser, propriété d'un Suisse. En 1817, la première banque, Caixa dos Descontos, est inaugurée. Parmi ses directeurs, on retrouve quelques-uns des plus riches commerçants de 1769.

4. Salvador, capitale de province impériale. Période d'instabilité: l'importance des trafiquants (1823-1849)

La période postindépendance est marquée par des rébellions militaires, mutineries populaires, rébellions d'esclaves, une rébellion islamique des Africains (1835) et un essai de sécession de la Province de Bahia (1837).

Pendant la décennie de 1820 à 1830, la production de café prend de l'essor dans le sud-est du pays et l'économie bascule à nouveau vers cette région.

La classe des seigneurs de moulin était encore très importante et influente. Le premier président de la Province de Bahia, en 1824, était lui-même, propriétaire de moulin. Pendant la guerre d'indépendance (1822-1823), ils ont commandé le siège de Salvador pour expulser les Portugais. Après leur départ, ils se sont libérés de leurs dettes auprès des commerçants portugais, mais ils ont dû recourir à d'autres sources. En 1835, on comptait à Bahia 605 moulins dont 46 à vapeur et, entre 1842 et 1860, l'économie connaît une nouvelle phase de reprise grâce à la hausse du prix du sucre.

Le départ des commerçants portugais en 1824 déclencha une crise économique. En 1827, le commerce de Salvador «se trouvait en stagnation totale¹⁹». Kidder a observé en 1839 une certaine paralysie du commerce,

17. Spix et Martius, 1981, p. 144.

18. Graham, 1990, p. 165 et 170.

19. Denis, 1980, p. 253.

conséquence des patrouilles anglaises contre le trafic négrier. Il a observé que les entrepôts dans la Ville Basse avaient des « proportions énormes et, à ce que l'on dit, ils sont les plus grands du monde²⁰ ». En 1842, le président de la Province relate que « le commerce [...] a été... très faible [...] ; on exporte très peu vers la Côte d'Afrique qui a toujours été un de nos plus gros consommateurs²¹ ». Progressivement, les commerçants se relèvent de la crise et en 1846, leurs ressources leur permettent de contribuer à la construction de la muraille entre les deux parties de la ville et de l'équiper avec la première pompe anti-incendie en 1848.

Le commerce extérieur était dominé par les Anglais : 122 des 150 navires qui mouillèrent à Salvador naviguaient sous pavillon anglais en 1827 et en 1848, sur les 174 embarcations affectées à l'importation, 55 à peine étaient brésiliennes. En dépit des poursuites des navires britanniques, le trafic d'esclaves continue jusqu'en 1850, date de l'abolition du trafic. Le consul français Malbuisson relève en 1847 que « la traite des noirs forme le principal élément du commerce de cette place²² ». Il fournit la liste des armateurs de bateaux négriers, entre autres Joaquim Pereira Marinho ; Gantois et Pailhet (citoyens belge et français) et Pedroso de Albuquerque & Cia.

Malgré l'instabilité de l'époque, le capital financier prospère. Une nouvelle compagnie d'assurance maritime est fondée. Plusieurs banques sont fondées : la Caixa Econômica en 1834, la Banco Comercial da Província en 1845 et trois autres en 1848.

La catégorie des industriels apparaît. À partir de 1834, le propriétaire d'une industrie de tabac lègue une fortune à un collège. En 1840, le président de la Province estimait qu'il fallait appuyer « notre industrie manufacturière naissante, qui bien qu'encore peu développée, voit ses coûts augmentés par des impôts²³ ». Une liste a été dressée énumérant les fabriques de savon, les moulins à blé et une fabrique à papier. En 1842, la première industrie textile s'installe à Salvador, celle de Queimado.

20. Kidder, 1980, p. 28.

21. Vasconcelos [Falla, 1842], p. 10.

22. Maubuisson, 1847, p. 11.

23. Brito [Falla, 1841], p. 27.

5. Salvador, capitale de province impériale. Période de stabilité : la reconversion des trafiquants (1850-1889)

À l'inverse de la période antérieure, après 1850, Salvador connaît une période de stabilité, qui coïncide avec le règne de l'empereur Pedro II.

En 1850, Bahia perd sa place de premier producteur national du sucre. Entre 1860 et 1887, l'économie bahianaise se ressent des effets de la crise internationale et entre dans une phase de grande dépression. En 1870, le sucre bahianais est supprimé des marchés extérieurs et en 1875, le tabac devient le premier produit d'exportation.

Néanmoins, en 1855, les seigneurs de moulin possédaient 1 671 moulins à Bahia, dont 144 à vapeur, et environ 40 000 esclaves, produisant 4 millions d'arrobos de sucre. En 1875, malgré la crise du sucre, le nombre de moulins s'éleva jusqu'à 1 892, dont 282 à vapeur. En 1880, les deux premiers moulins centraux sont inaugurés pour moderniser le secteur.

Le commerce international est toujours important et la première ligne de navigation à vapeur entre le Brésil et l'Angleterre est créée en 1858. Cependant, l'importance du port de Salvador décline au profit d'autres ports comme celui de Recife, plus proche de l'Europe. De plus, l'inauguration, en 1869, du canal de Suez, cause un impact négatif sur les activités dans l'Atlantique Sud.

Les commerçants implantèrent un ensemble uniforme de magnifiques immeubles face au port. La Junte commerciale fut créée en 1868. Après l'abolition du trafic d'esclaves, les ressources appliquées dans ces activités ont été reconverties et ont insufflé un nouveau dynamisme dans différents secteurs urbains. Ainsi, l'ex-trafiquant Pereira Marinho était associé de la Banque de Bahia (1858), présidait l'Association commerciale (1876) et était actionnaire de la Cia. de Navegação Bahiana. Un autre, Pedroso de Albuquerque, possédait une fabrique de tissus, une compagnie régionale de navigation à vapeur, trois moulins à sucre et 560 esclaves.

Le capital financier n'a cessé de se consolider. Cinq nouvelles banques sont fondées entre 1852 et 1858, la plus importante étant la Banco da Bahia (1858). Les agences bancaires se concentrent alors en Ville Basse. En 1873, le gouvernement provincial a emprunté de l'argent aux Banco da Bahia, Caixa Econômica et Banco Mercantil, ce qui confirme leur importance. En 1871, on dénombrait sept compagnies d'assurance, dont cinq étrangères. Les agences des compagnies de navigation à vapeur étaient au nombre de neuf, dont sept étrangères.

Les industriels ouvrent plusieurs fabriques dont une de machines pour moulins, la Cameron & Smith, avec 60 ouvriers, 19 étrangers et 10 esclaves (1855), une de cigares et une de chapeaux. Entre 1857 et 1873, cinq fabriques de textiles sont implantées.

Les premiers grands propriétaires fonciers apparaissent : l'industriel Antonio F. Lacerda, principal associé d'une fabrique de textile, possédait un énorme patrimoine de 126 immeubles à Salvador. Progressivement, les individus remplacent les ordres religieux et laïques, qui jusqu'alors détenaient le monopole sur l'immobilier de la ville.

6. Salvador républicaine. Période de stagnation : l'hégémonie du capital étranger (1889-1944)

Après l'abolition de l'esclavage, la crise dans la production de sucre se prolonge : en 1907, il ne restait plus que 32 usines à sucre et seulement 12 en 1927. En contrepartie, le cacao relance l'économie bahianaise et ses exportations (1890-1920). La production du tabac augmente et en 1905, Bahia redevient le plus grand producteur. En 1932, Bahia était encore le second État brésilien en volume d'exportations. Notons que l'évènement le plus important pour l'économie de Bahia a été la découverte du premier gisement de pétrole, en 1939, au nord de Salvador.

Les principaux agents économiques sont toujours les commerçants. En 1889, le commerce de la ville était le « deuxième commerce du pays [...] spécialement en ce qui concerne l'importation²⁴ », et le trafic portuaire atteignait les 4 000 embarcations par an. Le commerce d'exportation était majoritairement sous contrôle étranger : en 1891, sur onze compagnies, quatre étaient allemandes, trois anglaises, trois américaines et une seule nationale. Il y avait 64 compagnies d'importation. Le commerce au détail était représenté par 965 maisons. Cependant, l'ouverture du canal de Panama (1914) a affaibli la navigation dans l'Atlantique Sud.

Le capital financier se consolidait à Salvador. On recensait sept établissements bancaires en 1889 et six en 1893, dont un anglais. En 1928, le nombre d'agences bancaires s'élevait à onze, dont trois étrangères. Deux présidents de banque ont été gouverneurs entre 1908 et 1911 et entre 1924 et 1928, ce qui illustre l'importance du capital financier. Les compagnies d'assurance étaient au nombre de douze en 1893, quatre anglaises, quatre brésiliennes, deux allemandes, une portugaise et une américaine.

24. Aguiar, 1979, p. 301.

À la fin du XIX^e siècle, les installations industrielles s'agrandissent et se développent. Parmi les plus importantes, l'Empório Industrial do Norte (1891), avec 1 600 ouvriers. Le propriétaire L. Tarquínio, lui-même descendant d'une esclave, a implanté la première cité ouvrière à Salvador, comprenant 258 maisons.

En 1893, 107 fabriques étaient installées à Salvador, dont 50 étaient de simples boulangeries. Il y avait une chapellerie employant 500 ouvriers. Des regroupements industriels se produisent comme la fondation de la Cia. Progresso Industrial qui regroupe deux fabriques, soit un total de 400 ouvriers en 1891, en plus d'une fabrique de chaussures (800 ouvriers), en 1893. La Cia. União Fabril est le résultat de la fusion de six fabriques, totalisant 1 170 ouvriers.

Mais en 1907, il n'y avait plus que 53 fabriques en activité à Salvador, hormis les boulangeries. Parmi elles, 11 industries textiles, où travaillaient 3 530 ouvriers, des usines de chaussures, de tabac et de vêtements. En 1927, le nombre d'industries textiles à Salvador diminue jusqu'à neuf, en fonction des limitations du marché.

C'est de cette période que datent les premiers lotissements officiels à Salvador. Le premier fut implanté en 1925, dans la Ville Basse et comprenait 123 lots. Les travaux publics intéressent également les entreprises étrangères. Les travaux du port sont concédés, en 1907, à la Société portuaire de Bahia ; en 1889, la Siemens & Halsckce achète une ligne de tramways, qui passe en 1907 sous la direction de la Bahia Tramway, Light and Power ; en 1903, la Cie. d'éclairage de Bahia s'installe et en 1906, la Cia. Circular, de tramways, passe sous le contrôle du capital américain. Ce n'est qu'en 1928 qu'une entreprise brésilienne, la Concic Engenharia, apparaît.

7. Salvador républicaine. Vers la métropolisation : l'ascension des industriels (1945-1969)

Pendant cette période, les agents économiques ont eu un rôle important dans le développement de la ville, indirect dans le cas des industriels et direct dans le cas des commerçants, des investisseurs immobiliers et des entrepreneurs du bâtiment.

Lors du recensement de 1940, seuls 17 916 travailleurs œuvraient dans l'industrie à Salvador. Selon le zonage du premier plan de la ville, le secteur industriel était localisé dans la péninsule d'Itapagipe, Ville Basse.

À partir de 1951, une usine hydroélectrique fournit l'énergie à Salvador, permettant son industrialisation. D'autre part, la compagnie brésilienne de pétrole, Petrobrás, fondée en 1953, cause un grand impact avec la création 13 000 emplois dans le Recôncavo. L'année suivante, une raffinerie s'installe à 60 km au nord de Salvador.

En 1954, Salvador ne comptait plus que 15 000 ouvriers alors qu'à São Paulo, il y en avait déjà 440 000. En 1955, 514 établissements industriels étaient en fonctionnement à Salvador et en 1956, la municipalité concentrait encore 58 % de la production industrielle de l'État.

En 1959, la Sudene (Superintendência de Desenvolvimento do Nordeste) est créée avec pour objectif le développement de la région. En 1967, le gouvernement implante une zone industrielle, le Centre industriel de Aratu, dans les municipalités voisines de Salvador, dans le but d'offrir une infrastructure favorable aux nouveaux investissements. Entre 1960 et 1970, Bahia a absorbé 41 % des investissements réalisés au Nordeste. En 1997, il y avait 179 entreprises dans cette zone avec 16 355 emplois directs.

Le secteur des grandes entreprises du bâtiment s'est également consolidé. Certaines réalisaient des travaux au-delà des frontières nationales comme l'Odebrecht et la Goes Cohabita Construtora, fondées respectivement en 1946 et en 1959.

En 1968, de vastes terrains municipaux, situés dans les zones de développement urbain, furent aliénés par la mairie.

Le commerce n'avait pas encore évolué vers des formes plus modernes. En 1940, le nombre de travailleurs employés dans le commerce était de 18 823. Selon Milton Santos, en 1950, le commerce au détail de Salvador représentait 45,6 % de l'État et le commerce en gros, 83,9 %. Le centre, en Ville Haute, concentrait « presque toute l'activité commerciale de la ville²⁵ ». Le premier centre commercial de la ville, la Fundação Politécnica, est inauguré en 1968.

En 1952, Salvador comptait 17 banques, dont une étrangère. En 1956, la Banco da Bahia contrôle une banque de São Paulo.

L'agriculture entre dans un processus de déclin total, surtout dans le Recôncavo, où les activités de la Petrobrás ont déstructuré le peu qui restait d'une agriculture organisée. En 1956, il n'y avait plus que douze usines à sucre et la production se destinait à la seule consommation de Bahia.

25. Santos, 1959, p. 75.

8. Salvador républicaine. Métropolisation : le grand commerce et l'immobilier (1970-1999)

Les agents économiques ont joué un rôle très important dans le développement récent de la ville. Les industriels ont eu un rôle indirect, par leurs investissements dans les centres industriels périphériques, tandis que les commerçants et les promoteurs immobiliers ont transformé la ville en une métropole moderne.

En 1971, la construction du port d'Aratu est entreprise pour répondre aux besoins des zones industrielles. Mais le plus grand impact de la période a été l'implantation du Complexe pétrochimique de Camaçari à Bahia en 1978. Il a absorbé 4,5 milliards de dollars en 1987 et de nouveaux investissements de plus de 1,3 milliard de dollars ont permis sa duplication. L'implantation du complexe s'est faite grâce à des investissements du gouvernement fédéral ainsi qu'à des ressources nationales et internationales. Parmi ces derniers figurent les groupes Dupont, ICI, Rhône-Poulenc, Hoechst, Akzo, ENI, Mitsubishi, Marubeni et Sumitomo. Il faut noter l'absence d'une véritable bourgeoisie bahianaise. Selon Oliveira, « les bourgeoisies propriétaires de nouveaux capitaux n'apparaissent ni physiquement ni socialement, ne sont pas reconnaissables dans le contexte des relations de classes à Salvador²⁶ ».

La plupart des investissements industriels ont été réalisés dans les municipalités au nord de Salvador, comme la Copene (Petroquímica do Nordeste), créée en 1977, la plus grande compagnie industrielle de Bahia. En 1997, on dénombrait 49 entreprises installées sur le complexe, soit un investissement privé de 9,8 milliards de dollars. Bien que périphériques, ces investissements ont eu des répercussions sur la métropole, dont ils ont renforcé la fonction tertiaire.

Dans les années 1970, le groupe Odebrecht a lancé un grand lotissement industriel, le long de la BR-324, principale voie d'accès à Salvador, au nord. En 1975, l'usine sidérurgique de Bahia, l'Usiba, s'est installée à la frontière de la municipalité voisine.

En 1981, la Mairie et l'État ont implanté le District industriel urbain de Salvador, comprenant deux parties : l'une de 107 ha et l'autre de 2 677 ha, situées toutes deux le long de la BR-324.

En 1990, 50 des 200 plus grandes compagnies de l'État de Bahia étaient localisées à Salvador, 23 dans le bâtiment, 11 dans l'exploitation de minéraux métalliques et les autres, dans l'alimentation et les matières

26. Oliveira, 1987, p. 75.

plastiques. En 1995, le total des établissements industriels à Salvador s'élevait à 1 568, 329 dans le secteur du bâtiment, 276 dans l'alimentation et les boissons, 263 dans le textile, le vêtement et les chaussures et 179 dans la métallurgie.

Le développement industriel s'est fait tardivement et les zones industrielles ont été projetées dans les municipalités voisines. Cela est à l'origine des problèmes d'ordre financier de la métropole. Les recettes de Salvador en 1996 ont été de 1 022 milliards de reais, pour un total de 2,2 millions d'habitants (464 reais par habitant), tandis que Camaçari, grâce au complexe pétrochimique, percevait 287 millions de reais, pour une population de 135 000 habitants (2 126 reais par habitant) et São Francisco do Conde, où se trouve la raffinerie, captait 365 millions pour seulement 24 000 habitants, soit 15 208 reais par habitant ou 32 fois la valeur par habitant de Salvador!

Sur la lancée de la période antérieure, de grandes entreprises de la construction lourde apparaissent, opérant au niveau national et international, pour répondre à la demande de projets de grande envergure. Parmi les 200 plus grandes industries bahianaises en 1991, 27 étaient des entreprises du bâtiment fondées dans les années 1950-1970. Parmi elles, la Construtora OAS, occupant la main-d'œuvre la plus nombreuse, 18 343 travailleurs en 1991.

Mais ce sont les nouvelles formes d'implantation commerciale qui ont révolutionné la structure urbaine de Salvador. De nouveaux centres commerciaux ont surgi, causant un grand impact sur le commerce traditionnel de l'aire centrale de la ville. Le Shopping Center Iguatemi, inauguré en 1975, a connu des agrandissements successifs, pour abriter un total de 508 magasins en 1998, devenant le cœur du nouveau centre métropolitain. Puis, en 1980 est inauguré le centre commercial Itaigara, en 1985 le Piedade, en 1987 le Barra et le Lapa Center en 1996²⁷. Le premier hypermarché date de 1980. En 1985, les effectifs travaillant dans le commerce atteignaient 65 443 travailleurs, pour un total de 7 689 établissements, contre 18 825 en 1995.

Les établissements dans les services totalisent 5 949 unités et rassemblent 54 640 travailleurs en 1985. En 1995, leur nombre passe à 8 345, 19% dans l'hôtellerie et l'alimentation (secteurs liés aux activités du tourisme) et 4% dans les services commerciaux.

27. Deux nouveaux centres commerciaux ont été inaugurés récemment: le Shopping Center Salvador, qui a doublé de taille cette année (2009), avec plus de 400 magasins, et le Shopping Paralela.

Vu les changements économiques et au mouvement de concentration financière, la plupart des banques régionales de dimension nationale n'ont pu résister. Soit elles ont été vendues, soit elles ont fait faillite et d'autres banques étrangères se sont installées à Salvador.

L'agriculture au Recôncavo est toujours en crise: seules deux usines fonctionnent encore. Récemment, la crise de la production du cacao s'est aggravée à cause d'un champignon, qui a presque éliminé la production bahianaise des marchés internationaux. En compensation, deux nouveaux secteurs se sont développés, celui de la production du soja, dans l'extrême ouest de l'État, et celui de la production de fruits tropicaux pour l'exportation, dans la vallée du São Francisco. Ces deux secteurs ont eu des répercussions indirectes sur Salvador.

Conclusion

Les agents économiques ont eu un rôle croissant dans le développement de la ville, toujours complémentaire à celui de l'État.

Les grands propriétaires agricoles furent importants aux débuts de la ville, car ils contrôlaient le Sénat et ils ont participé à la formation de la ville en fournissant esclaves ou ressources pour la construction de fortifications et d'établissements religieux. Ils y ont bâti d'imposants hôtels privés, à côté de résidences plus simples, ce qui a donné à Salvador un «air de famille» avec les autres villes portugaises.

Les commerçants sont devenus une catégorie importante à partir du XVIII^e siècle. Ils étaient pour la plupart Portugais, et ont également construit des hôtels privés ainsi que de magnifiques immeubles au bord des quais de Salvador. Les commerçants anglais ont introduit la mode de résider dans des demeures entourées de grands jardins. L'implantation des systèmes de transports collectifs, à partir du XIX^e siècle, par des investisseurs brésiliens et étrangers, a permis l'expansion spatiale de la ville, le déplacement des activités et la séparation des classes sociales.

Les agents économiques participent aujourd'hui encore au développement de la ville par la construction de centres commerciaux, immeubles à bureaux, hôtels, industries, entrepôts, etc. Par ailleurs, les propriétaires fonciers et les promoteurs immobiliers sont responsables de l'implantation de lotissements qui, par leurs dimensions, aboutissent à la formation de quartiers entiers. Les secteurs de la promotion immobilière et du bâtiment sont aussi responsables de la construction des tours élevées, qui modifient la physionomie de la ville et changent les densités d'occupation du sol, avec des répercussions négatives sur les infrastructures et

la circulation. La plupart des investissements industriels ont été réalisés par l'État, par les entrepreneurs du sud du Brésil ou par des investisseurs internationaux. Outre les impacts directs (surtout dans le commerce) et indirects (les industries)²⁸ des agents économiques, nous pouvons affirmer que la production immobilière est actuellement la responsable de la plus grande partie du développement urbain «légal» de Salvador, suivie par l'État. L'autre partie de la ville, abandonnée, résulte des invasions de terrains et de l'implantation de lotissements irréguliers par des agents économiques «illégaux» ou par la propre population.

Bibliographie

- Accioli, I.C.S. (1919 [1835]) (1937 [1843]). *Memórias Históricas e Políticas da Província da Bahia*, Notes de B. Amaral, Salvador, Imprensa Oficial.
- Aguiar, D.V. (1979 [1889]). *Descrições Práticas da Província da Bahia*, Rio de Janeiro, Cátedra.
- Bahia/Conder (1997). *Painel de Informações*, Salvador.
- Benko, G. et A. Lipietz (dir.) (1994 [1992]). *As Regiões Ganhadoras*, Oeiras, Celta.
- Benko, G. et A. Lipietz (dir.) (2000). *La richesse des régions*, Paris, Presses universitaires de France.
- Caldas, J.A. (1931 [1759]). «Notícia Geral de toda esta Capitania da Bahia desde o seu descobrimento até o presente ano de 1759», *Revista do Inst. Geog. e Hist. da Bahia*, vol. 57, p. 5-444.
- Carneiro, E. (1980 [1954]). *A Cidade do Salvador 1549*, Rio de Janeiro, Civilização Brasileira.
- Centro Industrial do Brasil – CIB (1986 [1907]). *O Brasil. Suas riquezas naturais, suas indústrias*, Rio de Janeiro, IBGE.
- Dampier, G. (1715). *Voyage aux Terres Australes, à La Nouvelle Hollande, & C. fait en 1699*, Rouen, R. Machuel le Jeune.
- Dellon, Mr. (1699). *Nouvelle relation d'un voyage fait aux Indes Orientales*, Amsterdam, P. Marret.
- Denis, F. (1980 [1838]). *Brasil*, B. Horizonte, Itatiaia; S. Paulo, Edusp.
- Falla, recitada na abertura da Assembléia Legislativa: 1841 (P.J.M.A. Brito); 1842 (J.J.P. Vasconcelos); 1848 (J.J.M. Magalhães).
- FIEB – Federação das Indústrias do Estado da Bahia (1993). *As 200 Maiores Indústrias da Bahia*, Salvador, Trio.
- Fraga Filho, W. (1996). *Mendigos, Moleques e Vadios na Bahia do Século XIX*, S. Paulo, Hucitec; Salvador, Edufba.

28. Récemment, l'industrie automobile Ford a implanté une grande unité de production à Camaçari.

- Froger, F. (1715). *Relation d'un voyage de la Mer du Sud, Détroit de Magellan, Brésil, Cayenne et les Isles Antilles*, Amsterdam, Honoré et Chatelain.
- Graham, M. (1990 [1824]). *Diário de uma viagem ao Brasil*, B. Horizonte, Itatiaia; S. Paulo, Edusp.
- Kidder, D.P. (1980 [1845]). *Reminiscências de Viagens e Permanências nas Província do Norte do Brasil*, B. Horizonte, Itatiaia; S. Paulo, Edusp.
- Lavrado, Marquês do (1972 [1768-1769]). *Cartas da Bahia 1768-1769*, Rio de Janeiro, Arquivo Nacional.
- Lindley, T. (1969 [1805]). *Narrativa de uma Viagem ao Brasil*, S. Paulo, Nacional.
- Maubuisson (1847). «Rapport sur la traite des noirs à Bahia en 1846». 1^{er} mars 1847. *Correspondance consulaire et commerciale du ministère des Affaires étrangères*, vol. 5, Paris.
- Nascimento, A.M.A. (1986). *Dez Freguesias da Cidade do Salvador*, Salvador, Fundação Cultural.
- Oliveira, F. (1987). *O Elo Perdido*, S. Paulo, Brasiliense.
- Pedro II, Dom. (1959 [1859]). *Diário da Viagem ao Norte do Brasil*, Salvador, Progresso.
- Pinho, W. (1982 [1946]). *História de um Engenho do Recôncavo*, S. Paulo, Nacional.
- Pyrard de Laval, F. (1679) *Voyage de François Pyrard de Laval contenant sa navigation aux Indes Orientales, Maldives, Moluques, et au Brésil, et les divers accidens qui lui sont arrivez en ce voyage pendant son sejour de 10 ans dans ces pais*, Paris, L. Billaine.
- Rugendas, J.M. (1989 [1827-1835]). *Viagem pitoresca através do Brasil*, B. Horizonte, Itatiaia; S. Paulo, Edusp.
- Salvador [PMS] (1952). *Cartas ao Senado [C.S.] 1673-1684*, vol. 2, Salvador.
- Salvador [PMCS]/DADE (1949). *Situação Físico-Demográfica*, Salvador.
- Salvador [PMS]/Prefeitura Municipal de Salvador (1949). *Atas da Câmara [AC] 1641-1649*, vol. 2, Salvador.
- Salvador [PMS]/Seplan (1996). *Perfil de Salvador*, Salvador.
- Sampaio, C.N. (2005). *50 Anos de Urbanização: Salvador de Bahia no Século XIX*, Rio de Janeiro, Versal.
- Sampaio, L. (1928). *Indicador e Guia Prático da Cidade do Salvador, Bahia*. Salvador, Typ. Agostinho Barbosa.
- Santos, M. (1959). *O Centro da Cidade de Salvador*, Salvador, Progresso.
- Scheinowitz, A.S. (1988). *O Marcoplanejamento da Aglomeração de Salvador*, Salvador, SCT/Egba.
- Spinola, N.D. (2003). *Política de localização industrial e desenvolvimento regional: a experiência da Bahia*, Salvador, Unifacs.
- Spix, J.B. von et C.F.P. von Martius (1981 [1828]). *Viagem pelo Brasil 1817-1820*, B. Horizonte, Itatiaia; S. Paulo, Edusp, 3 vols.
- Suarez, M.A. (1986). *Petroquímica e tecnoburocracia*, S. Paulo, Hucitec.
- Tavares, L.H.D. (1979). *História da Bahia*, S. Paulo, Ática.

- Vasconcelos, P.A. (1999). *Salvador: transformações e permanências (1549-1999)*, Ilhéus, Editus.
- Vasconcelos, P.A. (2000). «Les agents de la formation des villes coloniales brésiliennes», dans L.C. Dias et C. Raud (dir.), *Villes et régions au Brésil*, Paris, L'Harmattan, p. 79-92.
- Vasconcelos, P.A. (2005). *Salvador de Bahia (Brésil): transformations et permanences (1549-2004)*, Paris, L'Harmattan.
- Verger, P. (1981). *Notícias da Bahia – 1850*, Salvador, Corrupio.
- Verger, P. (1987 [1968]). *Fluxo e refluxo do tráfico de escravos entre o Golfo de Benin e a Baía de Todos os Santos*, S. Paulo, Corrupio.
- Vianna, F.V. (1893). *Memoria sobre o Estado da Bahia*, Salvador, Typ. e Enc. «Diario da Bahia».
- Vilhena, L.S. (1969 [1802]). *A Bahia no Século XVIII*, Salvador, Itapuã, 1969, vol. 3.
- Wetherell, J. (1972 [1842-1857]). *Brasil. Apontamentos sobre a Bahia, 1842-1857*, Salvador, Banco da Bahia.
- Wied-Neuwied, M., Prinz von (1989 [1820-1821]). *Viagem ao Brasil*, B. Horizonte, Itatiaia; S. Paulo, Edusp.

Chapitre

7



Des districts industriels au développement par l'initiative locale Réflexions sur les liens entre le CRIEST et Georges Benko

Jean-Marc Fontan, Juan-Luis Klein et
Diane-Gabrielle Tremblay

L'objectif de ce texte est de rendre hommage à la mémoire de Georges Benko, en montrant ses interactions avec notre équipe de recherche, soit le Collectif de recherche sur les innovations économiques, sociales et territoriales (CRIEST). Précisons que cette équipe s'est constituée en 1996, dans la foulée des réflexions théoriques et empiriques sur le développement local et régional auxquelles avaient donné lieu le livre publié par Benko, intitulé *Les régions qui gagnent* (Benko et Lipietz, 1992). Ce livre a placé la question du lien entre les acteurs économiques, sociaux et politiques locaux au centre de la discussion sur le développement. En insistant sur le développement régional endogène, il a popularisé la notion de district industriel. En ce qui nous concerne, il a inspiré nos recherches sur les systèmes

locaux de production (Lévesque *et al.*, 1995; Tremblay, 2005) ainsi qu'une réflexion plus large sur la relation entre les régions gagnantes et les régions perdantes (Côté *et al.*, 1995).

Ces premiers jalons ont donné lieu ensuite à un vaste programme de recherche au sujet des facteurs qui interviennent dans la reconversion des territoires affectés négativement par la mondialisation et la globalisation économiques (Fontan *et al.*, 2005). Dans le développement de ce programme, nous sommes restés en interaction régulière avec Georges Benko, tantôt à travers des échanges sur les résultats de divers projets réalisés à l'occasion de la tenue de colloques ou de séminaires, tantôt à travers des projets de recherche dans lesquels nous avons progressivement mis l'accent, dans certains cas avec sa participation active, sur le rôle de la société civile dans le lancement d'initiatives locales (Tremblay *et al.*, 2009). L'objet de ce chapitre est donc de revoir l'évolution des travaux de notre équipe à la lumière des réflexions théoriques inspirées de nos collaborations avec ce grand géographe économique que fut Georges Benko.

Dans un premier temps, nous introduirons brièvement les travaux de notre équipe, lesquels portent principalement sur l'étude des processus et des dynamiques de développement socioterritorial. Dans un deuxième temps, nous mettrons en évidence les nombreuses collaborations que nous avons eues avec Georges Benko, dont l'importante activité qu'a représentée la tenue d'un colloque international à Montréal en 2002 sur la revitalisation des territoires dits « orphelins du développement » (Fontan *et al.*, 2003). Dans un troisième temps, nous synthétiserons les concepts et notions qui découlent du dialogue que nous avons entretenu avec Georges Benko au cours des quinze dernières années, et qui apportent un sens spécifique à nos travaux sur le développement local. Enfin, en guise de conclusion, nous nous attarderons sur l'importance du dialogue qui prend de plus en plus place entre chercheurs et praticiens. Cet aspect est d'autant plus pertinent que les sciences du développement sont de plus en plus questionnées sur leur capacité de produire des connaissances à la hauteur des grands défis auxquels se confrontent les acteurs socioéconomiques qui visent à réduire les inégalités sociales et spatiales et à construire une société plus juste et équitable.

1. Les travaux du CRIEST : une convergence multidisciplinaire en réponse aux besoins exprimés par des acteurs sociaux

À partir de 1996, le CRIEST a produit un nombre significatif de travaux sur des expériences montréalaises novatrices en matière de reconversion économique. La convergence de l'expertise disciplinaire des membres du groupe de recherche a permis d'aborder la question de l'inclusion socio-économique dans une perspective à la fois territoriale, économique et sociale. Depuis 2000, l'équipe est rattachée au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES¹), financé par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC). Notre équipe participe aussi à l'Alliance de recherche universités-communautés formée avec des partenaires du milieu de l'économie sociale (ARUC-ÉS²) et à l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux³, lesquelles sont financées par le Conseil des recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). De plus, notre équipe est reliée au réseau canadien Innovation Systems Research Network (ISRN⁴), centré à l'Université de Toronto, mais regroupant des équipes de diverses universités canadiennes, ainsi qu'à des réseaux européens sur la problématique de l'innovation sociale dans le développement territorial (Katarsis et Social Polis⁵).

À travers ces structures, divers projets de recherche universitaire, dont plusieurs menés en partenariat, ainsi que des collaborations multiples avec plusieurs chercheurs, l'équipe mène un programme sur le développement des collectivités locales, la cohésion sociale et la lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Nos travaux ont principalement porté sur des initiatives locales porteuses de projets de reconversion de territoires dévitalisés, de friches industrielles ou de secteurs industriels confrontés au déclin provoqué par les réorientations économiques induites par la mondialisation. C'est ainsi que la recherche fondatrice de ce programme a porté sur la reconversion du site des anciens ateliers ferroviaires du Canadien Pacifique situé dans le quartier Rosemont, au centre de l'un des principaux corridors industriels de Montréal. Notons que Georges Benko a contribué à cette recherche, qui s'est révélée importante sur le plan théorique pour notre équipe, et qui a permis de développer le concept sur lequel s'est fondé le Technopôle Angus (Lévesque *et al.*, 1996)◆.

1. Voir < www.crisis.uqam.ca/ >.

2. Voir < www.aruc-es.uqam.ca/ >.

3. Voir < www.teluq.uqam.ca/aruc-gats >.

4. Voir < www.utoronto.ca/isrn/ >.

5. Pour le réseau Katarsis, voir < www.katarsis.ncl.ac.uk/project.html >. Pour le réseau Social Polis, voir < www.socialpolis.eu/ >.

◆ **Le Technopôle Angus : l'effet économique de l'acteur communautaire**

Le Technopôle Angus est un projet résultant d'une initiative ancrée dans le milieu communautaire à Rosemont, l'un des anciens quartiers industriels de Montréal. Incubé dans la Corporation de développement économique communautaire de Rosemont-Petite Patrie, ce projet illustre la capacité de mobilisation des acteurs sociaux locaux ancrés dans l'économie sociale (la CDEC en l'occurrence) face à la fermeture d'une grande entreprise qui avait façonné un quartier et son développement. Il illustre aussi l'engagement du milieu communautaire et associatif dans le développement économique. Rappelons qu'en 1992, Canadien Pacifique, l'un des plus importants holdings canadiens, a mis un terme à ses activités industrielles manufacturières à Montréal, lesquelles avaient lieu dans les Ateliers Angus (mieux connus sous l'appellation de Shops Angus). Ces ateliers occupaient une place importante dans l'histoire industrielle de Montréal. Important complexe industriel où se fabriquaient et se réparaient du matériel ferroviaire, des locomotives et des wagons, on y engageait entre cinq et douze mille travailleurs, selon les époques. Mais, à partir des années 1970, la production et le nombre d'emplois se sont mis à décliner. En 1992, au moment de la fermeture définitive, il ne restait plus qu'un millier de travailleurs et qu'une infime partie des installations que ce complexe avait occupées dans ses meilleurs moments. La fermeture laisse alors en friche un terrain de 500 000 m², situé en plein cœur de Montréal, qui doit être reconverti. Deux acteurs de taille inégale entrent en lice, ne s'entendant pas sur le type de reconversion à effectuer : la compagnie Canadien Pacifique, propriétaire du terrain, et la CDEC de Rosemont-Petite-Patrie, porte-parole du milieu communautaire local. D'un côté, Canadien Pacifique veut développer un vaste projet résidentiel de 1 200 unités d'habitation. De l'autre, la CDEC met en avant un projet de relance où la mise en valeur du terrain passe par le développement d'un nouveau bassin d'emplois industriels. La CDEC crée le Comité Angus qui, en 1995, deviendra la Société de développement Angus (SDA). Cet organisme élabore un projet de reconversion industrielle, dont l'objectif est la création d'emplois et la revitalisation du quartier.

Le différend entre la compagnie propriétaire et la CDEC, puis la SDA, enclenche un conflit épique entre ces deux acteurs. Dans ce conflit, l'acteur local a mobilisé l'ensemble de la collectivité de Rosemont pour défendre le projet local de création d'emplois, conflit qui se solde en 1994 par le partage du terrain. La moitié du terrain sera consacrée au développement résidentiel. Sur l'autre moitié, la SDA devient l'opérateur d'un projet de développement industriel inspiré du modèle technopolitain et de l'approche des milieux innovateurs. Il s'agit de la mise en place d'un parc industriel où doivent converger les entreprises de haut niveau technologique et l'économie sociale dans une optique de redynamisation du quartier. La mise en opération du projet n'a cependant pas été facile et a nécessité une importante mobilisation de la SDA pour obtenir les appuis nécessaires à sa réalisation.

Le coût total des travaux est estimé à 250 millions de dollars. La première phase a consisté en la décontamination des terrains. La deuxième phase a été celle de la conversion du seul bâtiment encore sur pied en un mail industriel. Le fait de viabiliser un vieil édifice industriel en réutilisant les matériaux déconstruits constituait une première au Canada. Dans une troisième phase qui se poursuit

toujours, plusieurs bâtiments ont été construits ou sont en cours de construction, notamment comme résultat d'un partenariat financier avec FondAction, le fonds de capital de risque de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

En janvier 2010, on compte six bâtiments sur le site. Ces bâtiments accueillent une cinquantaine d'entreprises qui emploient 1 200 personnes. À terme, l'objectif est de créer 2 000 emplois. Les entreprises déjà sur place œuvrent dans plusieurs domaines manufacturiers et de services, et correspondent à l'économie capitaliste, à l'économie publique et à l'économie sociale. Un vaste réseau d'acteurs publics, politiques et privés a permis à la SDA de mobiliser des ressources financières et organisationnelles importantes, surtout endogènes au début, et surtout exogènes ensuite, afin d'assurer la réalisation des projets successifs qui ont structuré le Technopôle Angus.

Précisons que les travaux du CRIEST s'inscrivent dans une perspective théorique métissée où se combine un ensemble d'approches dont celles de la régulation, des mouvements sociaux et de l'économie néoinstitutionnaliste. À partir de notions phares, telle celle d'innovation sociale (Moulaert *et al.*, 2005; Klein et Harrisson, 2007), l'équipe a été en mesure de proposer une approche du développement socioterritorial qui tient compte tant de facteurs individuels, de processus et de dynamiques collectives que de contraintes structurelles et institutionnelles (Klein *et al.*, 2009a). Les notions de crise et de conflit social sont mobilisées pour analyser les processus de transformation des cadrages institutionnels aux échelles métropolitaine, régionale et locale, et ce, en tenant compte des processus de transformation sociétale et en combinant des notions du paradigme de la régulation (Boyer et Saillard, 2002) à celles du paradigme de l'innovation (Alter, 2000). Dans cette perspective, la tension observée entre conformisme et créativité trouve à s'exprimer parfois de façon positive par l'émergence de nouvelles modalités institutionnelles de régulation (Klein *et al.*, 2009b), et parfois de façon négative en empêchant le déploiement d'innovations et l'émergence de nouvelles exigences normatives, ce qui est désigné comme le nécessaire passage du «*Path Dependency*» au «*Path Building*» (Fontan *et al.*, 2008).

2. L'inspiration de Georges Benko : une nouvelle perspective pour le développement local

La collaboration de notre équipe avec Georges Benko a pour point de départ un débat sur la lecture à faire de nouveaux processus de reconversion industrielle territorialisée. Au début des années 1990, Georges Benko

et Alain Lipietz ont fait connaître auprès des chercheurs francophones les dynamiques novatrices de développement local données à voir en Europe à la fin des années 1970, notamment dans ce qui est appelé la « troisième Italie », par la crise du fordisme. Ces nouvelles dynamiques s'apparentaient à ce qu'Alfred Marshall avait observé à la fin du XIX^e siècle dans différentes régions d'Angleterre : à savoir, la formation de districts industriels regroupant des entreprises autour de secteurs spécialisés de production manufacturière. Occultés par la domination de la régulation fordiste et par la généralisation de la grande entreprise intégrée verticalement et horizontalement de façon interne, les districts italiens s'avéraient des formes décentralisées de production intégrée de façon externe à l'échelle locale et gouvernées localement par la participation de plusieurs acteurs.

Pour plusieurs chercheurs, ces nouvelles dynamiques présagent un nouveau modèle de développement des économies nationales, lequel serait plus flexible, plus adapté aux réalités locales et certainement moins monopolistique que la situation observée sous le modèle fordiste (Piore et Sabel, 1984). Il semblait y avoir là un embryon de redéfinition postfordiste du modèle capitaliste de développement et la base de l'existence de régions gagnantes, non pas seulement sur le plan économique mais aussi sur le plan social. Pour d'autres chercheurs cependant, sans contredire le constat relatif à la montée en importance de nouvelles modalités de développement local à partir de districts industriels ou de systèmes locaux de production (Guillaume, 2005), il fallait surtout porter attention aux régions où ni la trajectoire institutionnelle, ni le marché ne provoquaient spontanément le passage à ces modalités postfordistes de production, et qui, à cause de cela, devenaient perdantes, prônant ainsi un développement local volontariste impliquant des actions publiques associées à des acteurs locaux sociaux et économiques (Vachon et Coallier, 1993 ; Arocena, 2001 ; Joyal, 2002 ; Pecqueur, 2006). Par ailleurs, plusieurs travaux questionnaient le gain réel des grands processus en cours. Des résultats de recherche indiquaient que les gains obtenus localement par des régions dites gagnantes ne se traduisaient pas nécessairement par un résultat probant pour les économies nationales (May, 1986 ; Moulaert et Swyngedouw, 1989 ; Amin et Robins, 1992 ; Martinelli et Schoenberger, 1992 ; Veltz, 1996).

En 2009, nous pouvons dire que ce débat ne se présente plus de la même manière qu'il se posait à l'époque. Les modalités de développement du modèle postfordiste de régulation axé sur la flexibilité du travail, l'intégration verticale externe et la réticulation internationale s'appuient certes sur les districts industriels et sur les systèmes territoriaux d'innovation, localisés surtout en milieu métropolitain, mais ceux-ci constituent les îles d'archipels qui concentrent la croissance sans la diffuser nécessairement, ce qui accentue les inégalités sociales dans les villes et les territoires

(Viard, 1994; Veltz, 1996). Au sein d'une région, un secteur d'activité ou une population en particulier peut être affecté négativement alors qu'un autre secteur ou une autre population peuvent connaître une amélioration de leur situation, comme le montre le cas de Montréal, où la croissance des secteurs à haute valeur ajoutée cohabite avec la dévitalisation des secteurs plus traditionnels (Fontan *et al.*, 2005).

Le débat initial présageait l'émergence d'une nouvelle régulation, beaucoup plus fine, qui devait permettre une gestion mieux orchestrée à l'échelle régionale des actions développementales. On pensait que cette nouvelle régulation pourrait régler la tension structurelle propre au capitalisme entre une évolution dans et par la croissance de la richesse et une évolution porteuse d'un « développement » également réparti dans la population et sur les territoires des avancées permises par cet enrichissement. Si les premiers travaux conduits au début des années 1990 ont permis de croire qu'un développement économique basé sur les districts industriels et les systèmes productifs locaux conduirait à une société plus démocratique parce que moins concentrée et plus décentralisée, l'analyse ultérieure a montré qu'une telle stratégie peut très bien s'arrimer avec des politiques qui fragilisent les acquis sociaux (Benko *et al.*, 1996) et qui instituent plusieurs niveaux de citoyenneté (Laville, 2008; Castel, 2008).

Le débat initial avait permis de confronter deux positions, deux lectures des transformations du fordisme (Leborgne et Lipietz, 1992), mais il n'anticipait pas le processus d'ajustement global qu'accompagnerait la régulation postfordiste. Entre l'espoir de voir se mettre en place un mode de régulation moins prédateur et moins inégalitaire d'une part, et l'analyse d'un capitalisme pouvant encore une fois absorber avec grande intelligence les crises du système d'autre part, plusieurs, dont Piore et Sabel (1984), furent peut-être excessivement optimistes. Le développement des collectivités locales peut en effet être promu afin d'améliorer les conditions de vie des collectivités, mais il peut tout aussi bien être utilisé par les tenants des politiques néolibérales pour déresponsabiliser les pouvoirs publics (De Mattos, 1999; Amin, 2007). Les effets positifs d'une telle stratégie ne sont donc ni automatiques ni spontanés. Tout dépend du contexte institutionnel et des politiques plus globales dans lesquelles elle s'insère.

Comme conséquence des forces du marché, les inégalités régionales s'accroissent entre les régions et à l'intérieur des régions. Aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale, on constate une coexistence de gains et de pertes. Bien que divers dispositifs et mécanismes privés, collectifs ou sociaux aient été mis en place, que différents programmes et politiques publiques aient été créés, la réalité a été tout autre que celle anticipée. Si

une nouvelle régulation s'institutionnalise, elle ne le fait pas dans une transition spontanée vers une répartition plus équitable de la croissance et de la richesse. Pour cela, il faut une volonté politique, voire une présence forte, bien que flexible, des pouvoirs publics (Klein *et al.*, 2009a).

Un point d'inflexion dans le débat sur le sens que peut, voire que doit, prendre le développement local de façon à en faire une stratégie positive pour les conditions de vie et de travail des collectivités locales s'est produit lors d'un colloque international réalisé à Montréal en 2002. Parrainé par le programme LEED de l'OCDE, le colloque a été réalisé par le CRISES, la Société de développement Angus de Montréal, responsable du Technopôle Angus, et l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale. Ce colloque a permis à des acteurs sociaux des Amériques et de l'Europe engagés dans des projets de développement régional et local, à des intervenants locaux œuvrant à divers niveaux, à des preneurs de décisions publics et privés et à des experts universitaires rattachés à diverses disciplines de se rencontrer pour échanger autour de la présentation d'une vingtaine d'expériences significatives de développement local. Le but spécifique de ce «Rendez-vous de Montréal» était de porter un regard analytique neuf sur des initiatives de reconversion d'activités économiques mises en œuvre par des acteurs de la société civile. Devenus «orphelins» à cause de la délocalisation, de la fermeture d'entreprises ou de la restructuration de secteurs ou d'activités économiques autrefois au cœur de la dynamique locale, exclus de la croissance des pôles technologiques, les «espaces qui perdent», sis à l'intérieur ou à l'extérieur des «régions qui gagnent», abritaient des initiatives qui constituaient, selon notre analyse, de véritables innovations. Un peu partout dans le monde, nous observions l'existence d'une réponse sociale aux problèmes soulevés par les grands bouleversements économiques.

Le colloque rendait compte de cette diversité et de cette richesse. Il a permis l'élaboration d'un message ♦ qui reconnaissait l'apport de la société civile. Il mettait en scène une vision du développement qui reconnaissait différentes stratégies de mise en valeur du territoire, dont la stratégie de développement territorial à partir d'initiatives locales orientées vers le domaine culturel artistique (l'exemple de La belle de mai à Marseille), vers le recyclage d'anciennes infrastructures au profit de la revitalisation industrielle (l'exemple du Parque Tecnológico Industrial de Montevideo) ou vers le respect de l'environnement (l'exemple du Green Institute à Minneapolis). Sur ce point, le colloque innovait en présentant une brochette diversifiée des façons de susciter du développement par l'action de la société civile.

◆ Le message de Montréal (extraits)

Nous étions plus de 200 personnes provenant de 12 pays, issues des milieux associatifs, gouvernementaux, syndicaux ou universitaires, réunis pendant trois jours, ici à Montréal, pour analyser les initiatives de reconversion industrielle à partir de la société civile. Un certain nombre de constats se dégagent de ces travaux.

- Premier constat, nous ne sommes pas seuls. Il ne s'agit pas seulement de quelques expériences sympathiques que l'on peut tolérer, voire encourager, mais d'un véritable mouvement international, porteur d'enseignements importants sur les modalités de reconversion industrielle. Il s'agit d'un mouvement irréversible qui lui-même converge avec d'autres mouvements porteurs de projets et d'aspirations pour une autre mondialisation, pour une autre vision du développement économique et social.
- Deuxième constat: il n'y a pas de modèle unique. Ces expériences sont en effet, à plusieurs égards, très différentes dans leur forme, leur fonctionnement et leur histoire. Il serait donc vain de chercher une recette universelle, applicable partout et de la même façon.
- Le troisième constat, c'est qu'au-delà de leurs différences, ces expériences ont un certain nombre de points communs:
 - Elles sont nées à l'initiative des communautés locales; loin d'être subies, les reconversions y sont voulues, planifiées, organisées à partir des objectifs et de la volonté des communautés et leurs organisations et associations. Ces initiatives se sont la plupart du temps manifestées par des mobilisations constantes de ces communautés pour mettre en œuvre leurs projets.
 - Elles sont l'expression du refus du déclin, du refus du fatalisme, là où ni le marché ni les pouvoirs publics ne voyaient *a priori* de perspectives de redéploiement industriel; si elles prennent appui dans un refus, elles s'enracinent aussi dans des aspirations, porteuses de projets, voire de rêves.
 - Leurs objectifs sont la revitalisation des espaces industriels, le maintien et le développement de l'emploi et de la qualité de vie pour les résidentes et résidents des quartiers concernés.
 - Elles s'enracinent dans leurs communautés, dans un véritable tissu associatif; elles s'enracinent dans la fierté de ces communautés.
 - Elles misent sur des modalités novatrices de gouvernance pour faciliter la mobilisation des acteurs et des ressources.
 - Elles constituent autant de nouvelles façons de faire, d'approches, de pratiques, bref des innovations sociales. Ces innovations sociales sont porteuses d'enseignement sur le développement industriel et l'arrimage avec les besoins des populations.
 - Elles ont toujours réussi (parfois avec difficulté il est vrai) à être soutenues – y compris financièrement – par les pouvoirs publics. À un degré ou à un autre, elles font également souvent place à un partenariat avec le secteur privé.

Il importe de reconnaître l'impact social des actions conduites par des acteurs de la société civile sur la cohésion sociale et le développement des régions et des localités. Force est de constater que les grandes politiques économiques tiennent peu compte ou ne prennent pas en considération les stratégies de reconversion développées localement ou régionalement.

L'appui que ce colloque a reçu de certains ministères à vocation économique permet cependant de penser qu'un pas a été franchi vers la reconnaissance par l'État de ces interventions. Un autre pas est toutefois nécessaire. Il s'agit pour les gouvernements d'adapter les politiques économiques et sociales, à tous les niveaux, pour appuyer le travail des acteurs locaux et régionaux lorsqu'ils décident d'aller de l'avant avec des projets innovants en matière de maintien ou de création d'emplois et de richesses.

S'il y a un message qui se dégage de ce colloque, c'est bien que la société civile est un acteur incontournable de la reconversion industrielle et du développement économique et social en général; mais ce rôle est encore méconnu et trop peu reconnu. Loin d'être un accident de l'histoire, ces initiatives constituent un élément moteur de la reconversion de nombreuses zones industrielles et sont appelées à se développer...

Pour Montréal, il s'agissait certes de reconnaître la pertinence d'un développement mis de l'avant par des acteurs syndicaux, communautaires ou de l'économie sociale et son incidence positive sur la revitalisation de territoires ou de secteurs délaissés par le marché ou abandonnés à leur sort par l'État. Il s'agissait aussi de montrer comment de telles initiatives locales ont pu voir le jour à partir d'une étroite collaboration prenant place entre des représentants du monde universitaire et des acteurs sociaux.

Certes, de telles collaborations individuelles existent depuis longtemps, tant au Québec que dans d'autres régions du monde. La particularité de ce que l'on pouvait observer à partir des expériences présentées au colloque tenait au fait que ces collaborations se déployaient au sein de collectifs de recherche financés pour réaliser des activités de recherche en partenariat, qu'elles étaient non pas le fait d'actions individuelles, mais le produit d'une réflexion et d'une stratégie d'action institutionnelle. D'une certaine façon, ces collaborations constituaient un apport au développement du capital socioterritorial montréalais.

3. Vers une approche normative: les jalons conceptuels

Le cas du Québec est illustratif d'une approche qui prône l'initiative locale, mais qui s'inscrit dans une stratégie multiscalaire où, d'une part, on tient compte du local, mais aussi du national et du global, et, d'autre part, la réflexion scientifique est associée à la demande sociale. Différents acteurs socioéconomiques engagés dans des actions de reconversion de territoires orphelins du développement ont approché des chercheurs pour produire des portraits socioéconomiques locaux et surtout pour réfléchir sur l'application des analyses basées sur les districts et les systèmes productifs locaux.

C'est ainsi qu'est né notre collectif de recherche, qui répondait notamment aux besoins en recherche-action ressentis au sein d'acteurs communautaires. Notre collectif de recherche est né avec la mission d'accompagner de près différents processus de reconversion et de revitalisation économique initiés par ces derniers.

Sur le plan théorique, la formation du CRIEST a permis de promouvoir une thèse selon laquelle des actions collectives portées par des acteurs et des organisations issues de mouvements sociaux pouvaient, dans et par le conflit ouvert ou latent, proposer des démarches locales de revitalisation de populations et de territoires. Ainsi, ces initiatives locales pourraient insuffler un développement gagnant à des collectivités perdantes. Ces travaux se sont appuyés sur des concepts analytiques et normatifs qui peuvent être considérés comme des apports à l'analyse des dynamiques locales du développement.

D'abord, le premier concept analytique mobilisé par les travaux de notre équipe est celui de «local», que nous voyons comme une configuration territoriale construite socialement dans le processus même de développement local, et donc en constante redéfinition, et non pas comme résultat d'une délimitation institutionnelle préétablie. Refusant l'approche néoclassique d'une croissance économique reposant sur des acteurs autonomes entrant harmonieusement en relation par le marché, nous voyons la collectivité locale comme le résultat de régulations territorialisées qui résultent de compromis entre des acteurs aux orientations divergentes, mais sur lesquels prime le sentiment d'appartenance à un territoire.

Deuxièmement, nous nous appuyons sur le concept d'«initiative locale», terme que nous avons repris des travaux d'Arocena (1986), mais que nous avons redéfini. Par initiative locale, nous entendons autant le lancement d'un projet à vocation économique que la création d'un organisme de la société civile. Par initiative locale, nous entendons aussi l'expression formelle ou informelle des actions tangibles ou intangibles portées par un mouvement social. Nous entendons certainement ce travail informel ou formel découlant de discussions et d'échanges issus des interfaces prenant place entre des acteurs sociaux (l'exemple des sommets socioéconomiques en sol québécois du début des années 1980). Nous incluons aussi les décisions politiques et autres actions mises de l'avant par le politique et ayant une incidence ou une portée locale.

Troisièmement, nous proposons le concept de «capital socioterritorial», que nous définissons comme l'ensemble des avoirs endogènes et exogènes qu'une collectivité locale peut mobiliser pour agir sur son développement. Ce capital comporte des éléments propres à l'héritage institutionnel, social, culturel ou productif, ainsi que des éléments propices à la

créativité, tant sous l'angle de la résistance à des forces qui peuvent être considérées comme des agressions externes, que sous l'angle d'innovations sociales apportées en réponse à des problèmes sociaux internes, à de nouveaux besoins ou à des aspirations non prises en compte par les structures sociales, publiques ou privées existantes. Nous ne limitons pas l'action d'une initiative locale aux frontières du territoire local. Au contraire, dans le contexte du postfordisme, l'initiative locale se caractérise par une capacité de combiner des ressources endogènes à des ressources exogènes.

Deux concepts normatifs nous permettent d'inscrire le territoire local, l'initiative locale et le capital socioterritorial dans des stratégies visant à améliorer la qualité et les conditions de vie des citoyens d'une collectivité locale en lien avec les acteurs opérant à des échelles supralocales (nationales, internationales). Le premier est le concept de « réticularité », qui traduit la volonté et la capacité d'acteurs sociaux d'inscrire une initiative locale dans des réseaux sectoriels et territoriaux plus ou moins larges. Par la combinaison des capacités de réseautage des initiatives locales se construit un effet positif de montée en puissance ou négatif, au sens de perte de capacité, de « réticulation » de leur territoire avec d'autres espaces. Le deuxième concept est celui de connectivité, qui représente une dimension stratégique, consciente ou inconsciente, à partir de laquelle s'accomplit ou non l'intégration ou l'insertion d'une initiative locale à un environnement local, régional, national ou mondial. Cette dimension stratégique est fonction des besoins et intérêts propres à une initiative locale ou en réponse à des besoins et intérêts portés par des acteurs qui lui sont extérieurs.

La combinaison de ces concepts analytiques et normatifs justifie la formulation de deux hypothèses. La première veut que plus les niveaux de réticularité et de connectivité des acteurs sociaux porteurs d'initiative locale sont élevés, plus le capital socioterritorial de la collectivité s'accroît. La deuxième hypothèse veut que plus cette connectivité et cette réticularité tiennent compte de la diversité et de l'hétérogénéité de situations locales, et particulièrement des différences inscrites dans les compromis spécifiques sur lesquels repose le local, plus l'initiative locale est en mesure de poser des actions appropriées à l'instauration d'un processus de renforcement des capacités de la collectivité en termes d'innovation et de transformations sociales.

L'effet d'une initiative locale sur le capital socioterritorial d'une collectivité dépend de la façon dont s'effectue le passage de l'acte d'innovation à l'acte de régulation. On admet, à la suite de certains travaux de la sociologie économique (Lévesque *et al.*, 2001 ; Laville, 2008), que « marché » et « développement » sont des construits sociaux, qu'il y a non pas un marché mais des marchés, qu'il n'y a pas une croissance et un développement, mais des croissances plurielles et des développements en parallèle qui se

côtoient sur un même territoire. Il nous faut donc repérer dans le social, au sens de mise en relations de personnes, ce qui permet de construire du capital socioterritorial à partir d'initiatives locales. Il nous faut comprendre comment, à partir de ce capital ou en le développant, certaines initiatives se démarquent d'autres projets existants pour faire effectuer à un territoire local un saut qualitatif, pour permettre une montée en puissance du territoire et pour inspirer la production de nouvelles règles, conventions, normes, lois, et donc produire le «local».

Ce repérage, nous faisons l'hypothèse qu'il peut être fait à partir de la reconstitution de l'histoire du procès d'institutionnalisation des propositions (nouveau produit, nouvelle organisation du travail, nouvelle norme environnementale, etc.) et des exigences (nouveaux fournisseurs de matériaux, nouvelles compétences de la main-d'œuvre, nouveau rapport à la nature, etc.) portées par une initiative locale. Pour effectuer ce repérage, le concept d'innovation sociale fournit une clé pertinente. En suivant le déploiement de l'innovation sociale au sein d'une initiative locale, nous pouvons déceler et suivre l'évolution des jalons de cette histoire. Pourquoi par l'innovation sociale? Parce que c'est dans les relations prenant place entre des humains, entre des humains et des «non humains» (des objets par exemple, ou des techniques) et entre des éléments non humains que se joue cette montée en puissance (Akhrich, Callon et Latour, 2006). C'est dans la façon dont se réalise cette mise en relation – de confrontation, de collaboration, de conflit entre objets, techniques, individus, groupes ou éléments institutionnels – que se construit du «path dependency», ou une trajectoire historique, une dépendance de sentier. Il s'ensuit, au sens de White (1992) et de Granovetter (2000), un processus qui permet des couplages et des découplages d'idées, de principes, de valeurs et qui rend possible la production de compromis et de consensus, d'alliances et de concurrence. C'est donc par ce processus que les rapports sociaux de base sont reconduits ou qu'ils sont modifiés afin d'augmenter ou de diminuer les gains ou les pertes permises par une initiative locale.

Penser ainsi revient à dire que le capital socioterritorial est un enjeu en soi. La mise sous contrôle de ce capital assure à certains acteurs et à certains groupes des avantages sur d'autres acteurs et d'autres groupes. On comprend dès lors que ce concept n'est pas neutre. Tantôt il peut être garant de développement, tantôt il assure tout au plus une croissance économique, mais sans qu'il y ait traduction et réalisation de développement des activités sociales, économiques, culturelles ou politiques, encore moins assurance de l'accès de tous aux diverses ressources et activités. Tantôt il est porteur d'équité entre des individus et des territoires, tantôt il est promoteur d'une répartition inégalitaire des avantages et des désavantages qui en découlent.

Conclusion : les défis à relever pour les initiatives locales

Cette brève présentation des travaux du CRIEST, et des concepts qu'ils ont mobilisés, permet de mieux envisager les conditions pour un développement fondé sur le croisement des savoirs et des pratiques présentes au sein de collectivités locales. Un développement qui pourrait, si la volonté collective va dans cette direction, contribuer à l'atténuation des inégalités et à l'amélioration des capacités des collectivités locales de prendre part aux processus, aux réseaux et aux institutions assurant l'enrichissement collectif. Il peut être établi que le principal défi d'une communauté réside donc dans la capacité de ses acteurs de travailler ensemble pour mobiliser des ressources exogènes diversifiées et de bien les combiner avec les ressources locales.

Cela pose certainement la question du leadership. Parmi les acteurs, des leaders se doivent, à leurs risques et périls, de montrer la voie pour construire les instances et les dispositifs permettant de conserver un leadership local sur les actions entreprises. Sinon, la mobilisation des acteurs locaux ne servirait qu'à revaloriser le territoire et à le remettre dans le circuit du marché, mais pas nécessairement au profit des collectivités locales.

L'autre défi important réside dans l'inscription des projets locaux dans des réseaux aussi bien locaux que globaux. En mobilisant des ressources locales diversifiées et en suscitant des compromis institués autour de projets pluriels dans leur composition, la collectivité locale se renforce par la constitution de réseaux locaux et de mécanismes de coordination des acteurs. Ces mécanismes assurent la régulation des conflits locaux et permettent de réaliser des choix collectifs. Une gouvernance locale est ainsi possible.

En mobilisant des ressources exogènes, les initiatives locales contribuent au formatage des arrangements institutionnels, ainsi qu'à la connexion de leur collectivité à des processus plus globaux, ce qui permet de profiter des occasions de financement et de marché, mais aussi d'avoir accès à des alliances plus globales avec d'autres acteurs et projets qui agissent dans des secteurs connexes. Le développement par l'initiative locale prend ainsi la forme d'une lutte collective, d'un mouvement social territorialement ancré. Les actions collectives à travers lesquelles se mettent en place ces initiatives génèrent et renforcent le sentiment d'appartenance des acteurs. La fierté de la réussite accroît leur engagement avec leur communauté, ainsi que leur capacité de lutter contre l'appauvrissement et l'exclusion.

L'identification des facteurs de réussite des initiatives locales, ainsi que l'analyse du contexte global dans lequel ces initiatives peuvent agir comme jalons d'une stratégie globale intégrée, nous amènent à mettre

l'accent sur les réseaux qui permettent aux acteurs de mobiliser et de combiner des ressources diversifiées, sur la capacité des acteurs locaux de s'insérer dans ces réseaux en contexte urbain et rural et sur le leadership qu'ils doivent exercer dans la mise en œuvre des initiatives et des projets qui en résultent. Une telle perspective permet d'ouvrir et de démocratiser la notion de «nouvelle économie», tout en réfutant les propositions des chercheurs qui associent celle-ci uniquement aux technologies de haut niveau et aux investissements dans des secteurs de pointe, se plaçant plutôt en syntonie avec les propositions qui considèrent l'innovation sociale comme un élément essentiel d'un développement économique basé sur la justice sociale. Aussi, nos questionnements se situent-ils au croisement des stratégies qui interpellent la collectivité locale (développement local, économie communautaire, économie solidaire, économie populaire, action communautaire, créativité sociale, recherche partenariale), mais qui identifient la connexion de la communauté locale à des processus globaux comme condition de leur réussite. C'est ainsi que le développement par l'initiative locale peut prendre part à l'élaboration d'un projet social plus juste et plus équitable.

Nous partageons avec Georges Benko la vision d'une société plus juste et plus inclusive. Tout au long de nos travaux et des collaborations que nous avons tissées, cette flamme ne s'est jamais éteinte et a pris de l'importance. Il nous reste à poursuivre dans cette lancée. Les défis entourant la construction de sociétés plus solidaires demandent une contribution importante en termes de nouvelles connaissances. Ils demandent certes de renouer avec la théorie et de le faire dans le prolongement de traditions auxquelles Georges Benko a su nous rattacher.

Bibliographie

- Akhrich, M., M. Callon et B. Latour (2006). *Sociologie de la traduction, texte fondamentaux*, Paris, Presses des Mines.
- Alter, N. (2000). *L'innovation ordinaire*, Paris, Presses universitaires de France.
- Amin, A. (2007). «Le soutien au local au Royaume-Uni : entre le recul politique et l'engagement solidaire», dans J.-L. Klein et D. Harrisson (dir.), *L'innovation sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 273-298.
- Amin, A. et K. Robins (1992). «Le retour des économies régionales ? La géographie mythique de l'accumulation flexible», dans G. Benko et A. Lipietz (dir.), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presses universitaires de France, p. 123-161.
- Arocena, J. (1986). *Le développement par l'initiative locale*, Paris, L'Harmattan.
- Arocena, J. (2001). *El desarrollo local : un desafío contemporáneo*, Montevideo, Taurus.

- Benko, G., M. Dunford, A. Lipietz et B. Pecqueur (1996). « Les districts industriels revisités », dans B. Pecqueur (dir.), *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, L'Harmattan, p. 119-134.
- Benko, G. et A. Lipietz (dir.) (1992). *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Boyer, R. et Y. Saillard (dir.) (2002). *Théorie de régulation : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- Castel, R. (2008). « La citoyenneté sociale menacée », *Cités*, vol. 35, p. 133-141.
- Côté, S., J.-L. Klein et M.-U. Proulx (dir.) (1995). *Et les régions qui perdent ?*, Rimouski, GRIDEQ.
- De Mattos, C. (1999). « Teorías del desarrollo endógeno », *Estudios avanzados*, vol. 13, n° 36, p. 183-207.
- Fontan, J.-M., J.-L. Klein et B. Lévesque (2003). *Reconversion économique et développement territorial : le rôle de la société civile*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Fontan, J.-M., J.-L. Klein et D.-G. Tremblay (2005). *Innovation socioterritoriale et reconversion économique : le cas de Montréal*, Paris, L'Harmattan.
- Fontan, J.-M., J.-L. Klein et D.-G. Tremblay (2008). « Social innovation at the territorial level : From path dependency to path building », dans P. Drewe, J.-L. Klein et E. Hulsbergen (dir.), *The Challenge of Social Innovation in Urban Revitalization*, Amsterdam, Techne Press, p. 17-27.
- Granovetter, M. (2000). *Le Marché autrement*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Guillaume, R. (2005). *Globalisation, systèmes productifs et dynamiques territoriales*, Paris, L'Harmattan.
- Joyal, A. (2002). *Le développement local*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- Klein, J.-L., J.-M. Fontan et D.-G. Tremblay (2009a). « Social entrepreneurs, local initiatives and social economy : Foundations for a socially innovative strategy to fight against poverty and exclusion », *Canadian Journal of Regional Research/Revue canadienne de science régionale*, vol. 32, n° 1, p. 23-42.
- Klein, J.-L., J.-M. Fontan, D. Harrisson et B. Lévesque (2009b). *L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation*, Montréal, Cahier du CRISES, n° ET0907.
- Klein, J.-L. et D. Harrisson (dir.) (2007). *L'innovation sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Laville, J.-L. (2008). *Le travail, une nouvelle question politique*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Leborgne, D. et A. Lipietz (1992). « Flexibilité offensive, flexibilité défensive. Deux stratégies sociales dans la production des nouveaux rapports économiques », dans G. Benko et A. Lipietz (dir.), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presses universitaires de France, p. 347-377.

- Lévesque, B., G. Bourque et É. Forgues (2001). *La nouvelle sociologie économique*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Lévesque, B., J.-M. Fontan et J.-L. Klein (1996). *Les systèmes locaux de production. Conditions de mise en place et stratégie d'implantation pour le développement du projet Angus*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Services aux collectivités.
- Lévesque, B., J.-M. Fontan, J.-L. Klein et D. Bordeleau (1995). *Systèmes locaux de production : Réflexion-synthèse sur les nouvelles modalités de développement régional/local*, Montréal, Cahiers du CRISES, n° 9601.
- Martinelli, F. et E. Schoenberger (1992). «Les oligopoles se portent bien, merci ! Éléments de réflexion sur l'accumulation flexible», dans G. Benko et A. Lipietz (dir.), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presses universitaires de France, p. 163-188.
- May, N. (1986). «Constitution d'un regard. Fordisme et localisme», *Les annales de la recherche urbaine*, n° 29, p. 5-12.
- Moulaert, F. et E. Swyngedouw (1989). «Survey 15: A regulation approach to the geography of flexible production systems», *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 7, p. 227-245.
- Moulaert, F., F. Martinelli et E. Swyngedouw (2005). «Social innovation in the governance of urban communities», *Urban Studies*, vol. 42, n° 11, octobre.
- Pecqueur, B. (2006). «Quel "tournant territorial" de l'économie mondiale globalisée?», dans J.-L. Klein et C. Tardif (dir.), *Entre réseaux et systèmes : les nouveaux espaces régionaux*, Rimouski, Actes du colloque de la section développement régional de l'ACFAS.
- Piore, M. et C.F. Sabel (1984). *The Second Industrial Divide*, New York, Basic Books.
- Tremblay, D.-G. (2005). «Les districts à l'épreuve de la diversification: le cas du triangle d'or montréalais», dans R. Guillaume (dir.), *Globalisation, systèmes productifs et dynamiques territoriales*, Paris, L'Harmattan, p. 151-181.
- Tremblay, D.-G., J.-L. Klein et J.-M. Fontan (2009). *Initiatives locales et développement socioterritorial*, Québec, Télé-université.
- Vachon, B. et F. Coallier (1993). *Le développement théorie et pratiques : réintroduire l'humain dans la logique du développement*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur.
- Veltz, P. (1996). *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, Presses universitaires de France.
- Viard, J. (1994). *La société d'archipel ou les territoires du village global*, Paris, Éditions De L'Aube.
- White, H.C. (1992). *Identity and Control*, Princeton, Princeton University Press.

Chapitre

8



Les régions qui gagnent, vingt ans après

Guy Loinger

Lors de la préparation au séminaire de l'OIPR (Observatoire international de prospective régionale) de janvier 2008 sur le thème « Ancrage territorial et compétitivité globale des territoires », nous avons contacté Georges Benko en vue d'une intervention de sa part. Il s'est vivement excusé : son état de santé, déjà déclinant, ne lui permettait pas de participer à cette journée. Je n'ai pas eu la chance de connaître Georges en dehors de colloques et autres manifestations universitaires et de recherche, mais je garde de lui le souvenir d'un intellectuel ayant de grandes qualités humaines. Le souvenir de sa voix, grave, de son parler lent et de son bel accent de l'Europe centrale est encore très présent en moi. Georges nous a quittés trop tôt, trop vite, car l'acuité de ses analyses représenterait encore

aujourd'hui un grand appui à l'intelligibilité de ce monde, dans le contexte actuel, troublé et incertain. Nous disposons cependant de ses écrits, qui témoignent de la profondeur de ses vues dont, comme l'indique André Joyal (2009), le « livre culte », *Les régions qui gagnent*, coordonné avec André Lipietz (1992), et dont je me plais à relire sa dédicace amicale, comme trace d'une relation chaleureuse au-delà des misères de la vie.

Notre propos consistera, dans ces quelques lignes, à faire le lien entre les travaux de Georges et nos propres travaux de recherche dans le cadre de notre enseignement à l'Université de Paris 1, enrichis par les nombreux séminaires que j'ai eu l'occasion d'organiser dans le cadre précité, ainsi que par ma participation, déjà ancienne il est vrai, aux travaux de recherche du GREMI (Groupe de recherche sur les milieux innovateurs), auquel j'ai activement participé dans les années 1990 et, si l'on remonte plus loin, par mon intérêt pour les travaux d'un autre grand économiste des territoires, lui aussi disparu trop tôt, Philippe Aydalot, qui a fondé le master dans lequel j'enseigne encore, économie de l'aménagement et du développement local, du Département d'économie de l'Université de Paris 1-La Sorbonne. Enfin, les analyses qui résultent de mon activité d'étude et de recherche dans le cadre du Groupe d'étude international sur les stratégies territoriales et l'économie locale (GEISTEL), notamment une étude récente pour l'ancien ministère de l'Économie, corédigée avec mon collègue Denis Carré, « Méthodologie d'évaluation de la performance économique des territoires » (Carré et Loinger, 2008).

L'approche que nous souhaitons développer dans ces lignes consiste en une lecture critique et amicale de l'ouvrage collectif *Les régions qui gagnent*. Que peut-on dire aujourd'hui, près de vingt ans plus tard, de la théorie des districts industriels (pôles, systèmes productifs locaux), dans un contexte marqué par l'extension de la sphère de la globalisation productive à l'échelle mondiale, avec un transfert massif des segments productifs directs des grandes filières industrielles dans les pays émergents, par la dominance croissante des grands groupes industriels à marchés planétaires, par la diffusion étonnamment rapide des systèmes d'information et de communication électronique, par une montée en puissance des pôles technologiques au détriment des pôles industriels, symptomatique des nouvelles formes de spécialisation des pays dits développés, par la poursuite de la concentration des ressources humaines et décisionnelles dans les grandes métropoles ? Quel avenir dans ces conditions pour les pôles industriels classiques « à l'italienne » ?

Il est à vrai dire difficile de critiquer cet ouvrage du fait même de sa structure, sous forme de communications de chercheurs et d'universitaires qui représentent en quelque sorte « la fine fleur » de la science

économique et géographique territoriale. D'ailleurs, s'agit-il vraiment d'une critique ? Cela n'est pas certain. Plutôt un prolongement, une analyse des raisons de ce qui nous apparaît à tort ou à raison comme l'expression d'une certaine désillusion.

Car nous ne sommes pas les seuls à avoir « cru » dans les années 1990 à l'intérêt d'une approche portant sur le renouvellement de l'économie industrielle, laquelle, souvenons-nous, dans les années 1990, à la suite de la crise du Golfe, a connu une profonde crise de reconversion : nous l'avons nous-même vécu en direct à travers différentes études de prospective, notamment en Lorraine en 1993-1994, quand les sidérurgistes en colère, armés de barres de fer, sont venus frapper aux portes du Conseil régional à Metz.

À cette époque, en nous appuyant sur les expériences dites de la troisième Italie, nous pensions que, face au quasi effondrement des grandes filières traditionnelles intégrées amont-aval, en tant que système industriel « national », avec une tête décisionnelle dans la capitale et des unités de production réparties sur l'ensemble du territoire, une alternative crédible pouvait voir le jour. Cette alternative était basée sur la possibilité d'une application du concept de rupture-filiation, cher à Philippe Aydalot, aux territoires ayant connu dans le passé de fortes concentrations d'activités liées à un métier, à un savoir-faire et d'anciennes traditions encore vivantes bien qu'en déclin, qui pouvaient devenir le fer de lance d'une nouvelle économie, basée sur les liens de proximité géographiques et sociétaux, sur des petites entreprises soudées par un intérêt commun, par l'existence d'une main-d'œuvre qualifiée et très attachée à ses territoires (terroirs) de vie quotidienne. Cette nouvelle économie disposerait d'un avantage comparatif par rapport à la logique d'implantations dispersées, sous forme d'une réduction des coûts de transaction et d'accès aux grands marchés internationaux, marquée par une capacité à produire de l'image collective, donc des facteurs d'attractivité et de reconnaissance auprès des acteurs des branches d'activités, localisés en général dans la capitale.

L'exemple que nous avons étudié en détail un peu auparavant dans le cadre du CESTA (Centre d'études des systèmes et des technologies avancées, organisme aujourd'hui disparu) pour le compte de l'ex Commissariat au plan, sur le thème innovation et territoires dans le cadre de la région Rhône-Alpes, appliqué notamment au cas d'Oyonnax, « capitale » de la plasturgie et qui répondait bien aux critères des districts industriels à l'italienne, nous avait conforté en ce sens. La réponse à la crise de restructuration des grands groupes industriels intégrés nationaux des années 1990 était sous nos yeux, possible et nécessaire, sous forme d'une réactivation de ces anciens, voire très anciens « systèmes productifs locaux ».

De fait, les pouvoirs publics ont largement joué cette carte, qui était une sorte de « joker » dont la France disposait « dans sa manche » en tant que vieux pays de tradition industrielle, pour reprendre une expression communautaire. On se souvient des grandes manifestations organisées à la DATAR (ancien nom de la DIACT)¹ vers la fin des années 1990 par le délégué de l'époque, le flamboyant Jean-Louis Guigou, assisté de Paulette Pommier, qui sont devenues, un temps, un lieu de rassemblement de l'ensemble des acteurs des territoires soutiens des systèmes productifs locaux, et cela en débordant largement hors du territoire national, notamment en invitant les représentants de nombreux systèmes productifs de pays émergents comme le Maroc, la Tunisie, mais aussi des pays plus lointains (et moins connotés à l'histoire française) d'Amérique latine et d'Asie.

Pourtant, on a du mal à ne pas voir que cette politique – qui visait, à partir de la base économique et des territoires produits par l'histoire, à mobiliser les territoires locaux, souvent ruraux et localisés dans des villes moyennes, sous forme d'une impulsion par le sommet, à savoir l'État et ses organismes d'appui aux territoires – n'a pas vraiment convaincu, sans pour autant apparaître comme un échec flagrant.

Il n'est pas possible, dans ces quelques lignes, d'entrer dans une analyse à caractère de recherche universitaire pour rendre compte de cette désillusion. Nous pouvons toutefois esquisser les grandes lignes d'une analyse qu'il convient de mener de toutes les façons. En résumé, nous pouvons dire ce qui suit.

On a cru, de bonne foi sans doute, que la logique des réseaux de proximité, articulée à un effet de taille critique en terme de masse d'activité ayant le même profil (des métiers plus que des secteurs) par rapport au poids du domaine d'activité au niveau national, pouvait se projeter de façon efficace dans l'économie de la globalisation. On a cru à la possibilité de créer ou de recréer de véritables filières intégrées localement, capables de peser dans la conquête des débouchés extérieurs ou dans le maintien d'un potentiel industriel local, par le rassemblement de petites et moyennes entreprises.

Ainsi, on n'a pas vu qu'un autre mouvement était en train de se produire, cette fois-ci dans les grands groupes industriels hérités des trente glorieuses, à savoir une reconversion en profondeur en interne. De groupes nationaux, ils sont devenus des groupes économiques privés à forte vocation multinationale, ayant une capacité d'emprise sur les grands marchés mondiaux, basés sur une intense activité de recherche et de développement,

1. Redevenue la DATAR à la fin de 2009.

capables d'une projection en termes organisationnels et de marketing au niveau global. Des groupes industriels qui n'ont pas hésité à établir des alliances à l'échelle de la globalisation (exemple Renault-Nissan), qui ont pu se doter d'un capital financier capable d'organiser une relocalisation massive et rapide de leurs potentiels industriels dans les pays ayant d'une part de faibles coûts de production, du type Europe centrale, tout en ayant une bonne capacité de maîtrise des technologies de moyenne intensité et, par ailleurs, situés au plus près des nouveaux marchés de la consommation finale. Pendant un certain temps, les sous-traitants historiques ont continué à produire des pièces nécessaires au processus de production du montage final dans les nouveaux territoires, et peu à peu, l'industrie locale des pays d'accueil s'est substituée à l'industrie d'importation. Certains grands groupes, notamment automobiles, qui ne produisent plus actuellement que de l'ordre du tiers de leur production globale dans le pays source, se sont progressivement éloignés de leurs anciennes bases locales nationales, en douceur et silencieusement si l'on peut dire.

Une désertification-dévitualisation des anciens territoires locaux ne pouvait qu'en résulter. Or, la puissance de pénétration des anciens systèmes productifs, certes revitalisés sur les marchés extérieurs, a toujours été trop faible, dans le cas de la France tout au moins (à la différence de l'Italie) pour réellement s'imposer sur les grands marchés extérieurs. Mais les grands groupes historiques ont progressivement délaissé les anciens territoires de production, même d'ailleurs quand ils en étaient issus (par exemple à Clermont-Ferrand dans l'industrie du pneumatique).

Cependant, les systèmes productifs locaux n'ont pas disparu pour autant. Dans l'étude sur la performance économique des territoires citée plus haut, dont une partie a été réalisée en Pays de la Loire, nous avons étudié quatre filières, la navale civile, l'aéronautique, l'informatique électronique et la confection, cette dernière étant localisée dans le fameux territoire du Choletais (près d'Angers), qui a fait l'objet de nombreuses analyses.

Or, en ce qui concerne ce système productif local assez caractéristique, que voit-on ? On trouve encore plusieurs dizaines d'entreprises de taille importante, essentiellement des donneurs d'ordres, des PME de 200 à 300 salariés. Dans ces entreprises subsistent encore quelques ateliers de fabrication, qui sont en réalité des ateliers tests pour vérifier l'organisation productive et pour maintenir en vie les savoir-faire. Mais la production réelle, c'est-à-dire de masse, se trouve ailleurs, au Maroc, en Thaïlande ou en Chine. Ces entreprises leaders n'ont pratiquement plus de liens avec les petites entreprises de sous-traitance locale, les façonniers. En fait, ces entreprises, qui ont en général un « nom » connu du grand public, sont

des quasi-*holdings* commerciaux, qui organisent depuis cette sous-préfecture de l'Ouest les réseaux de franchisés partout dans le monde. Elles possèdent des ateliers de conception, conçoivent les produits de la saison suivante, les font tester dans leurs ateliers et les font réaliser dans les pays émergents. Elles ont bien un pied dans leur terroir d'origine, mais elles ne sont pas différentes de n'importe quelle entreprise de services située dans les grandes villes. Leur seule différence, c'est que leur siège se trouve dans une sous-préfecture, et que pour y aller depuis la gare de TGV d'Angers, il faut louer une voiture pour faire les 25 kilomètres pour parvenir à Cholet. Les travailleurs locaux de la confection se sont « évaporés » et les écoles techniques ont du mal à recruter des jeunes, ce qui se comprend, car le marché du travail local au niveau des qualifications ouvrières s'est considérablement rétréci, sans être beaucoup mieux payé d'ailleurs que dans les périodes antérieures.

Donc, de deux choses l'une : soit ces systèmes productifs menacent du fait d'une incapacité à pénétrer les grands marchés, qui sont aujourd'hui des marchés globalisés, dont l'accès implique des coûts de transaction hors d'échelle par rapport à leurs moyens collectifs, soit ils se transforment en pôles de management, en pôles directionnels de gestion et de technologie « à la campagne », sans activité industrielle à proprement parler autre que résiduelle.

En fait, nous sommes en face soit d'une quasi-éradication des systèmes productifs antérieurs, soit d'une transformation assez radicale, dans le sens de l'organisation de systèmes productifs globalisés dont ils ne représentent plus qu'un segment, assez réduit par rapport à la chaîne de valeur globale, bien qu'ayant une importance réelle dans le processus global de formation de la valeur. On pourrait désigner cela par le terme de « pôle de services supérieurs hors milieu urbains métropolitains ». Comme on le voit, nous sommes très loin de l'image des districts industriels à la manière des années 1980.

Si l'on veut aller plus loin, dans la nécessaire prise de distance par rapport à la trajectoire intellectuelle que l'on a connue dans les années 1990, on serait tenté de dire que le rebond industrialiste local de cette période ne pouvait qu'être une sorte de feu de paille par rapport aux processus lourds qui émergeaient à cette époque et que l'on voit « grandeur nature » aujourd'hui (et dont la crise actuelle pourrait accélérer le processus de diffusion). En effet, il manquait à ce modèle de systèmes productifs trois facteurs majeurs.

Premier facteur, la recherche technologique. On se souvient que le directeur du Lycée technique de plasturgie d'Oyonnax se plaignait devant nous du fait que pour réaliser la conception des moules, il devait

se rendre à l'École normale de Lyon. Finalement, une école d'ingénieurs a été créée, plusieurs années plus tard et avec difficulté, car les Lyonnais estimaient normal de créer une telle école d'ingénieurs à Lyon et non pas dans une sous-préfecture de l'Ain éloignée du centre intellectuel et névralgique de la capitale régionale. Mais une hirondelle ne fait pas le printemps. Sans disposer d'un potentiel de recherche dans le secteur des matériaux, une école de ce type ne peut dans le meilleur des cas que végéter ou se limiter à mettre sur le marché du travail des techniciens supérieurs. À travers cette observation, nous désignons ce fait simple et fondamental : les systèmes productifs locaux, quand ils ne disposent pas d'un véritable potentiel de recherche de base et d'applications technologiques, ne peuvent qu'être « orphelins ». Il leur manque le levier déterminant que représente la recherche de base couplée aux applications. Or, la plupart des systèmes productifs, en France du moins, n'ont que très partiellement réussi à enraciner des pôles de compétitivité sur leur territoire (et inversement d'ailleurs, les pôles restant assez éloignés du tissu industriel standard). Le hiatus entre les deux univers est patent, et il se fait au détriment des systèmes productifs classiques, qui restent cantonnés dans des technologies d'adaptation. Mais dans le contexte actuel, il est difficile de maintenir longtemps un système productif basé sur une technologie considérée comme défensive, ayant seulement pour but de maintenir en vie une organisation productive qui s'inscrit la plupart du temps dans une logique de survie (et liée à l'âge du capitaine, c'est-à-dire les chefs d'entreprises). Ce détour par la technologie de rupture (ou basée sur de nouveaux paradigmes scientifiques) ne pouvait qu'être fatal à ces petits collectifs industriels localisés pour nombre d'entre eux en milieu rural.

Second facteur : ce sont les services supérieurs de gestion et d'organisation qui pilotent les systèmes productifs et non l'inverse. C'est le management stratégique qui est le facteur déterminant de la « mobilité » des entreprises et de leur capacité à évoluer en ambiance incertaine et avec une connaissance partielle des jeux d'acteurs à l'échelle d'un monde globalisé. Or, dans l'ensemble, le modèle du système productif des années 1980-1990 était encore conforme à l'image des « usines à la campagne », dont la figure du façonnier témoigne. En fait, c'est le lointain héritage du monde des ouvriers à la campagne du XIX^e siècle, mais cette figure tient davantage de l'anthropologie industrielle que de la réalité vivante. Mais le management stratégique a besoin de ces milieux, d'une « ambiance », pour reprendre les termes du maître Alfred Marshall. Cette ambiance, on la trouve dans les métropoles (ce qui ne veut pas dire la capitale dans le cas de la France, mais pour reprendre nos exemples, Lyon, Nantes ou Angers). Certes, on peut maintenir des activités de management stratégique en milieu rural, mais cela représente un coût d'organisation supérieur et donc une perte de compétitivité potentielle.

Troisième facteur: la mobilité, les transports. Les systèmes d'organisation du point précédent ont tendance à se rassembler dans les grands pôles métropolitains pour une raison liée à l'accès aux moyens de communication physiques et informationnels lourds. Les aéroports internationaux sont à ce sujet l'équipement de communication majeur pour les longues distances. Or, du fait des processus de production inscrits dans les logiques de la globalisation, ce sont les métropoles qui disposent de plaques tournantes aéroportuaires qui présentent un avantage comparatif de localisation par rapport aux autres modes de communication.

Mieux, il faut être dans une «toile» de communication pour pouvoir réduire les distances-temps et donc garder un avantage de compétitivité. Et plus la segmentation-spécialisation des processus de production est inscrite dans la logique d'une planète dont la cohérence économique ne se trouve qu'à cette échelle, plus la tendance à se localiser dans la mouvance de ces portes d'accès au monde sera importante. À ce sujet, on note qu'une nouvelle forme de proximité se met en place, celle qu'André Torre (2008) a développée autour du concept de «phénomène de proximité temporaire», qui prend les traits d'une substitution d'une forme de proximité «événementielle» (liée à un congrès ou à un séminaire spécialisé), au détriment du «face-à-face» direct et au quotidien, qui perd en importance du fait de la diffusion massive des systèmes d'information à distance, nettement plus efficaces à ce niveau.

L'articulation entre ces trois facteurs, le poids croissant de l'innovation à base technologique, le pilotage par le management stratégique et le rôle de la mobilité des marchandises et des personnes, et ses implications métropolitaines, engendre des combinaisons de spatialisation qui ont tendance à favoriser les territoires ayant une forte concentration de fonctions dites supérieures par opposition aux territoires, soit qui n'en disposent pas dans chacun des trois domaines, soit qui n'en disposent que dans un des domaines.

Dans un pays comme la France, les territoires soutiens de type «systèmes productifs locaux» se trouvent forcément en difficulté. La France dispose en effet de peu de métropoles globales en dehors de sa capitale, et elle a, à l'inverse, hérité de vastes portions de territoires ayant un faible niveau de dotation en fonctions dites «spécifiques» (ou rares) et qui sont en plus insuffisamment articulées les unes dans les autres pour constituer une systémique de fonctions publiques-privées en phase avec les exigences de la mondialité actuelle.

Il est clair que des territoires comme celui de l'Allemagne ou de l'Italie, deux pays à forte densité qui se sont unifiés tardivement, et donc qui disposent encore de fortes métropoles locales (qui étaient autrefois les

sièges de petits royaumes féodaux et de républiques centrées sur une capitale régionale), sont de ce point de vue en meilleure posture, mais sans que cela soit une garantie pour leur avenir. En effet, les coûts d'organisation des grandes infrastructures de connaissance, de transport et de pilotage des systèmes favorisent une concentration des activités dans des pôles de direction, que les systèmes de communication à distance ne peuvent pas véritablement contrarier, car c'est dans ces pôles que les interfaces humaines sont les plus compétitives. Mais il est vrai qu'une logique de spécialisation relative a tendance à se faire jour dans des systèmes métropolitains «répartis» sur l'ensemble du territoire national, et mis en réseaux par les grands systèmes de transports. Le système rhénan, doté de grandes métropoles régionales à vocation européenne, est plus efficace que le système français qui, hors de sa capitale, ne possède qu'un nombre assez faible de grandes métropoles européennes multifonctionnelles.

On ne peut donc en déduire qu'en dehors des mégalopoles, des «villes monde» au sens de Fernand Braudel, il n'y a point de salut. En tout état de cause, le principe de complexité joue incontestablement en faveur des grandes organisations et de leur double spatialisé.

D'ailleurs, les réformes en cours de l'organisation de la carte institutionnelle de la France, dans le cadre de la politique dite de modernisation des collectivités locales, marquée par l'émergence du concept de «métropole» dans le champ institutionnel, ne font en réalité que traduire cette analyse dans le domaine qui est le leur, à savoir l'organisation et l'adaptation du champ institutionnel à ces mutations en profondeur de l'organisation des systèmes économiques dominants. Ainsi, elles risquent d'ailleurs de jouer le rôle d'accélérateur rapide des processus indiqués plus haut, car on sait bien que, dans un système fragile, c'est souvent un facteur externe qui joue le rôle de facteur majeur de basculement d'une situation à une autre situation, d'une structure à une autre structure. La direction culturelle et idéologique du pouvoir actuel étant ce qu'elle est, ce coup d'accélérateur, au nom de la bonne gestion des finances publiques, dans son domaine propre, ne peut que conforter le processus actuel de réorganisation générale des systèmes productifs sur le territoire national en faveur de la concentration métropolitaine, et en défaveur des formes d'organisation économique diffuses sur le territoire.

Pour autant, il n'y a pas de fatalité dans ce domaine. À titre d'exemple, nous citerons ce cas provenant de notre étude sur les méthodologies de l'analyse des performances économiques des territoires. À Angers, il existait dans les années 1990 une importante filière électronique autour de quelques grandes entreprises de l'électronique, qui avaient connu leur heure de gloire à la suite du Plan Calcul de la décennie précédente.

Un grand nombre de salariés du niveau de la petite maîtrise s'étaient à l'époque mis à leur compte autour de la maison mère. Or, les unités de production des entreprises de têtes de filières ont pratiquement toutes disparu. Dans un premier temps, elles ont été revendues à des groupes internationaux puis, dans un deuxième temps, ces derniers les ont revendues, parfois pour moins que rien, et les bâtiments sont devenus des entrepôts ou l'équivalent. Les petites entreprises, qui formaient une sorte de pôle, ont elles-mêmes été prises dans la tourmente, et elles ont quasiment toutes disparu.

Mais, dans ce mouvement de balancier massif, il est resté une pépite, l'École supérieure d'électronique de l'Ouest. Or, cette école, année après année, a mis sur le marché du travail angevin des jeunes bien formés aux technologies les plus en pointe de leur domaine. Comme, quand on habite dans cette charmante cité de l'Ouest, on n'a en général pas très envie de chercher du travail ailleurs, de nombreux jeunes ont créé leurs entreprises à l'ombre de cette école d'ingénieurs. Un nouveau pôle est né, basé sur la conception de composants électroniques à la demande sur des créneaux très spécialisés, pour le tissu économique industriel de la région, qui demeure une importante région industrielle (la troisième ou la quatrième selon les domaines). Du coup, ce tissu attire des capitaux extérieurs, dont tout récemment une unité de conception de haut niveau de la firme Thalès, qui vient de s'implanter à Cholet avec à la clé plusieurs centaines d'emplois. Ainsi, sur le pôle d'Angers, grande ville moyenne à une heure et demie de Paris, et bien intégrée aux réseaux informatiques à haut débit, se reconstruit une nouvelle filière industrielle sur les décombres de l'ancienne, dont le cœur est une nouvelle économie de la connaissance, parfaitement en adéquation avec les processus d'élaboration des grandes innovations technologiques de demain. Et, paradoxalement, le Choletais de la confection laisse émerger un nouveau pôle, de l'informatique et de l'électronique, centré sur Angers.

La boucle est bouclée et finalement, une nouvelle articulation efficace globale-locale se met en place, qui recoud à sa manière les héritages des époques précédentes, y compris dans ce cas de figure du « pôle » de la confection.

Les « régions qui gagnent » ne gagnent pas sur la base des mêmes logiques et des mêmes processus qu'il y a vingt ans, mais le cœur du raisonnement demeure. On peut toujours relire *Les régions qui gagnent* et en tirer le plus grand profit. Merci, Georges, tu es toujours vivant parmi nous.

Bibliographie

- Aydalot, P. (1980). *Dynamique spatiale et développement inégal*, Paris, Economica.
- Becattini, G. (dir.) (2004). *Industrial Districts: A New Approach to Industrial Change*, Cheltenham, Edward Elgar.
- Benko, G. et A. Lipietz (1992). *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses universitaires de France.
- Benko, G. et A. Lipietz (2000). *La richesse des régions*, Paris, Presses universitaires de France.
- Carré, D. (2006). «Les performances paradoxales de l'Île-de-France : essai d'interprétation», *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 4, p. 575-595.
- Carré, D. et G. Loinger (2008). *Méthodologie d'évaluation des performances économiques des territoires. Les relations entre filières d'activités industrielles et territoires appliqués au cas de la région pays de la Loire et l'OIN Seine-Aval en Île-de-France*, Paris, GEISTEL pour le PIPAME, Ministère de l'Économie.
- Conseil économique et social d'Île-de-France (2004). «*L'attractivité de l'Île de France à l'horizon 2025*», Paris.
- Crevoisier, O. et N. Grosjean (2003). «Autonomie différenciée des systèmes de production territoriaux», *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 2, p. 291-316.
- DATAR (2001). *Réseaux d'entreprises et territoires, Regards sur les systèmes productifs locaux*, Paris, La Documentation française.
- DATAR (2004). *La France puissance industrielle : une nouvelle politique pour les territoires*, Paris, La Documentation française.
- Gagné, C., V. Pigué et B. Schmitt (2005). «Évolution récente de l'emploi industriel dans les territoires ruraux et urbains : une analyse structurelle – géographique sur données françaises», *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 1, p. 3-31.
- Joyal, A. (2009). La disparition de Georges Benko, *Territoires du futur*, n° 11.
- Loinger, G. et V. Peyrache (1987). *Les interfaces industries-recherche en région Rhône-Alpes*, Étude CESTA pour le CGP.
- Loinger, G. (2009). Rapport du GEISTEL pour l'AFTRP dans le cadre des études de prospective en vue du lancement de la ZAC Sud CDG à Tremblay-en France (Roissy-CDG), 2008-2009.
- Storper, M. (2000). «L'innovation comme action collective : produits, technologies et territoires», dans J.-P. Gilly et A. Torre (dir.), *Dynamiques de proximité*, Paris, L'Harmattan.
- Torre, A. (2008). «On the role played by temporary geographical proximity in knowledge transfer», *Regional Studies*, vol. 42, n° 6, p. 869-889.

Chapitre

9



Attractivité et gouvernance Cercle vertueux de la performance des territoires

Bernard Guesnier

*L'essentiel c'est bien principalement
l'intervention humaine sur le territoire.*

Georges Benko (1998, p. 3).

Dans l'introduction de l'ouvrage *Les régions qui gagnent*, G. Benko et A. Lipietz proposent le concept de « gouvernance » pour renouveler l'analyse de l'évolution des territoires. Cette analyse avait été jusque-là conduite en termes peut-être d'attractivité, mais formulée en termes d'effets d'agglomération, d'économie de variété, de baisse des coûts de transaction résumés dans le paradigme Coase-Williamson-Scott.

Comme son nom l'indique, la contribution ici présentée (par M. Storper et B. Harrison): – Système de production industrielle et forme de gouvernance dans les années 1990, tente un élargissement du paradigme Coase – Williamson – Scott par l'introduction d'un mode de

régulation interne ou externe aux entreprises, peu prise en compte par l'approche régulationniste française: la forme de gouvernance (Benko et Lipietz, 1992, p. 29).

Benko et Lipietz appellent à «l'approfondissement de l'analyse, combinant le terrain et l'introduction de nouveaux concepts» (*Ibid.*). Ils invitent en effet à intégrer le rôle d'une gouvernance territoriale mixte dans la quête des facteurs qui contribuent à la performance des «régions qui gagnent», à côté de l'attractivité imputable à la disponibilité des ressources locales du territoire (par exemple: énergie, matières premières, accessibilité, cadre de vie, etc.). Ces propos rejoignent la déclaration d'Andréa Balestri, président italien du Club international des systèmes productifs locaux¹: «Nos expériences locales sont nées du terrain sans programme d'aide publique.» Il ajoute:

Les PME ont certes bénéficié de diverses dispositions de soutien; des politiques locales ont financé des centres de services, des municipalités ont équipé des zones industrielles, etc. Mais au final, les soutiens publics, même s'ils n'ont pas été négligeables, n'ont jamais joué un rôle primordial dans l'émergence des districts et dans leur vie quotidienne. Aussi un gouvernement peut toujours décider d'encourager la création de tels systèmes, mais s'il n'y a pas d'impulsion venue d'en bas, cela ne servira pas à grand-chose.

Ainsi, l'offre de biens publics locaux et la création d'externalités positives indispensables à la poursuite des activités, ainsi qu'à la satisfaction des besoins de la population, relèvent bien d'un ensemble d'actions conduites par la collectivité publique.

Génie des lieux (grâce aux atouts spécifiques des territoires) peut-être? Génie des gens, sans doute, car il n'y a pas de territoire sans une société locale qui puise sa force, son dynamisme dans des valeurs culturelles ancestrales, enracinées dans un site porteur d'aménités offrant un terreau favorable à la créativité. Les districts italiens ont suivi une longue transformation depuis une société paysanne d'agriculteurs, jusqu'à la société de connaissance (caractérisée par le développement, l'innovation, le design, le marketing, etc.) en passant par une société artisanale, puis industrielle. Les districts sont donc des territoires qui ont catalysé différentes dynamiques, capitalisant les savoir-faire et conjuguant intelligence économique et ressource culturelle territoriale spécifique pour innover, mais aussi soutenus par une intervention de la collectivité publique. La gouvernance territoriale gagnante est mixte: les ruptures survenues dans

1. *Le Monde*, 4 avril 2000.

les grands sites ou bassins industriels l'ont prouvé. Elles n'ont de véritables solutions qu'en combinant les décisions publiques nationales de reconversion et les actions locales mobilisant les acteurs publics et privés.

Dans un premier temps, nous présenterons les trajectoires territoriales qui apparaissent très contrastées à l'aide de différents faits stylisés, puis nous tenterons d'analyser le rôle de la gouvernance et de l'attractivité dans quelques études de cas.

1. Des trajectoires territoriales contrastées

L'observation des indicateurs statistiques mesurant les performances respectives des territoires montre à l'évidence que, si certains territoires progressent, d'autres stagnent ou régressent. La mesure de cette divergence de trajectoires des territoires, qui tranche avec la convergence souhaitée et en partie réalisée entre les pays de l'Union européenne, pose plusieurs interrogations relatives aux modèles de diffusion de la croissance qui ne semblent pas fonctionner. Nous sommes en effet en présence d'une économie d'archipel ou d'un désert parsemé d'oasis, c'est-à-dire que la population et les activités se concentrent sur certaines portions de l'espace. Même si quelques signes de reconquête démographique du monde rural se font jour, les faits s'imposent, illustrés par le phénomène de métropolisation. La tertiarisation de l'économie renforce cette polarisation cumulative des activités et de la population au profit d'un nombre limité d'agglomérations.

1.1. Quelques points de méthode

L'analyse statistique utilise des échelles de valeurs d'indicateurs qui permettent de positionner chaque territoire dans l'ensemble national à un moment donné, mais aussi en fonction de sa trajectoire au cours d'une période. Il faut encore déterminer plusieurs options : celle du découpage du territoire, celle de la période d'observation, celle des variables et indicateurs sélectionnés en fonction de leur signification. La mise en cause du produit intérieur brut par tête comme indicateur de niveau de développement invite à relativiser les hiérarchies établies entre les territoires et son utilisation comme critère justifiant le déclenchement d'intervention de politiques économiques. Quant au choix de la période d'observation, l'ampleur de la crise économique et financière invite à mettre en perspective les ruptures d'une part, et les tendances longues d'autre part. Dans une phase d'analyse prospective, le diagnostic du territoire et la recherche de ses points forts et de ses points faibles peuvent être déterminants pour

les choix stratégiques. Cette dernière remarque nous amène à examiner le problème du découpage du territoire, entre territoires institutionnels et territoires fonctionnels. Se pose d'abord la question de la délimitation et de l'attribution de compétences, mais aussi celle de la disponibilité d'informations statistiques aptes à établir un tableau de bord du territoire pour le positionner dans le cadre d'un référentiel national, voire européen. Il reste à considérer les méthodes de traitement statistique et les types d'indicateurs que l'on en tire. S'agissant de mesurer les relations entre performance, attractivité et gouvernance, nous allons illustrer l'intérêt de repérer les trajectoires démographiques des territoires pour tenter de mettre à jour la présence d'un moteur plus ou moins puissant pour stimuler la dynamique du territoire.

1.2. Territoires et trajectoires démographiques

L'évolution de la population apparaît très contrastée dans un intervalle qui va du déclin à la forte croissance. La répartition des 22 régions métropolitaines est très significative: entre 1990 et 1999, six régions subissent une perte nette de population, tandis que cinq régions enregistrent un indice supérieur à 105 au cours de la période. En raison des différences de taille et de densité des régions, nous pouvons retenir une échelle plus fine pour caractériser le phénomène de polarisation. Ainsi, la répartition des 348 zones d'emploi du territoire métropolitain selon leur évolution démographique entre 1990 et 1999 accentue le phénomène de concentration et la polarisation. Cent dix zones d'emploi au cours de la période subissent une perte nette de population (cinquante-cinq affichent même un indice inférieur à 98), tandis que trente-six enregistrent un indice supérieur à 109.

Pour illustrer d'une autre façon les différentiels de trajectoire, nous pouvons situer un territoire donné sur une échelle ou par rapport à un groupe de référence.

Première illustration: en 2003, par rapport à 1975, l'indice d'évolution de la population dans le département de l'Isère (Grenoble) s'élève à 132, alors que, dans la région Rhône-Alpes, il n'est que de 122 et en France de 113. L'attractivité est encore plus nette en valeur absolue: la population passe de 860 339 à 1 131 310, soit une variation de +270 971.

Deuxième illustration: la croissance annuelle de l'aire urbaine de La Rochelle entre 1990 et 1999 est de +1,15%, alors qu'elle n'est que de +0,55% dans un groupe de référence composé de onze aires urbaines de

taille équivalente, et localisées sur le littoral². L'attractivité est soulignée encore plus fortement, si l'on observe que l'excédent naturel n'est que de +0,24 % pour l'aire urbaine, mais de +0,31 % dans le groupe de référence.

En raison des limites d'interprétation d'une comparaison de trajectoires effectuées à partir d'une seule période, ces deux illustrations ne doivent pas occulter l'existence de ruptures positives ou négatives. C'est ainsi que la trajectoire de la population de la ville de La Rochelle a connu depuis 1968 des retournements importants : la variation du nombre d'habitants au cours des périodes intercensitaires 1968-1975-1982-1990-1999 a été successivement de +6 395, -3 917, -4 746 et +5 490.

Ces disparités de trajectoires, d'une part, et ces retournements de trajectoires, d'autre part, traduisent la manifestation de forces imputables à la dynamique du système productif local ou à l'attractivité générée par l'offre d'aménités d'un cadre de vie.

1.3. Territoires, trajectoires et portefeuille d'activité

Les trajectoires démographiques des territoires peuvent être analysées comme la résultante d'une dynamique liée d'une part à la composition sectorielle du système productif, qui est désignée comme la composante structurelle, et d'autre part à la capacité de réaction interne propre à chaque territoire, qui est désignée comme la composante résiduelle, géographique, territoriale.

L'écart total observé de la trajectoire d'un territoire par rapport à la moyenne nationale peut être positif ou négatif selon les différentes combinaisons des composantes structurelles ou territoriales. Selon la dotation du territoire en secteurs croissants ou décroissants par rapport à l'ensemble national, la trajectoire résultante peut être entraînée positivement ou négativement par la dynamique nationale, mais elle peut aussi être renforcée ou contrebalancée par la composante résiduelle, la dynamique propre du territoire. La méthode qui se nomme *shift-share* combine donc la structure sectorielle du système productif, le poids respectif de chaque secteur et l'évolution tendancielle nationale ou territoriale de chaque secteur.

2. *Décimal*, INSEE, Poitou-Charentes, n° 270, février 2007.

Le classement des territoires est proposé en six groupes (G1 à G6) et est effectué en fonction de leurs composantes :

- écart total (ET) de leur trajectoire par rapport à la moyenne nationale, positif pour les groupes G4, G5 et G6 ou négatif pour les groupes G1, G2 et G3;
- puis selon la combinaison, d'une part, des écarts résiduels (composante résiduelle, ER) positifs pour G3 et G5 et des écarts structurels (composante structurelle, ES) négatifs pour les mêmes G3 et G5, d'autre part, des écarts structurels positifs pour G2 et G4 et des écarts résiduels négatifs pour les mêmes G2 et G4;
- enfin, sachant que le groupe G1 cumule les composantes structurelles et résiduelles négatives avec un écart total inférieur à la moyenne nationale et sachant que le groupe G6 est en situation positive inverse, nous obtenons six cas de figures, six groupes dont les caractéristiques peuvent être représentées dans le tableau de synthèse suivant :

Tableau 9.1

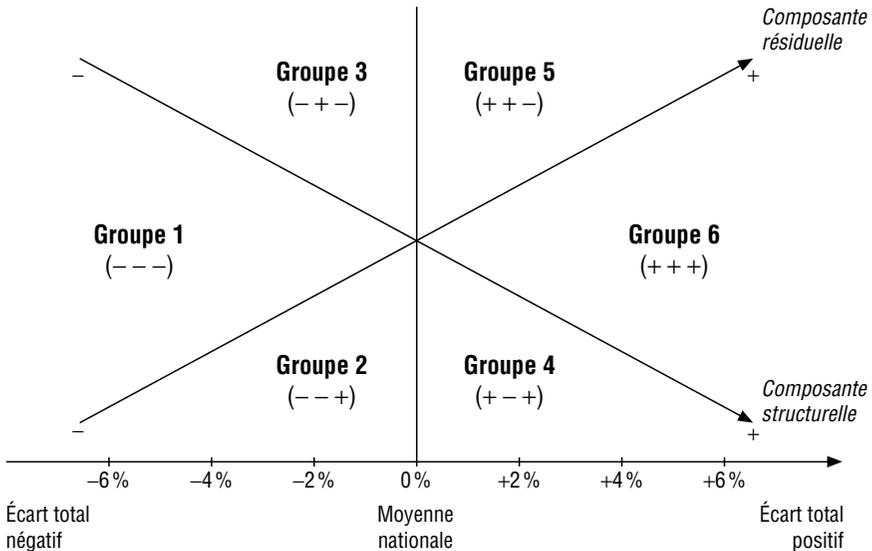
Trajectoires territoriales

	Écart total négatif		Écart total positif	
	Composante structurelle	Composante résiduelle	Composante structurelle	Composante résiduelle
G1	ES –	ER –	/	/
G2	ES +	ER –	/	/
G3	ES –	ER +	/	/
G4	/	/	ES +	ER –
G5	/	/	ES –	ER +
G6	/	/	ES +	ER +

Le classement des régions selon les trajectoires suivies au cours de presque cinq décennies de 1954 à 1999 montre certaines régularités de maintien dans le même groupe : G1 pour Champagne-Ardenne, G5 pour Rhône-Alpes. On observe également des renversements de hiérarchies et des retournements de trajectoires : Lorraine du G6 au G1, Pays de la Loire du G1 au G3 puis G5, Languedoc-Roussillon du G3 au G5 puis G6.

Figure 9.1
Six groupes de régions

Nous obtenons six cas de figures :



Les différents positionnements des régions dans les groupes décrits par le tableau 9.2 permettent une relecture de la « France inverse » (Uhrich, 1987), à savoir le basculement de la croissance du Nord et de l'Est vers le Sud et l'Ouest. Sans doute faut-il y voir une perte d'avantages relatifs des dotations en facteurs pour les pays du Nord et les effets d'une politique de décentralisation industrielle et de prime à l'aménagement du territoire (PAT), mais aussi une capacité d'absorption et de développement endogène par les territoires du Sud et de l'Ouest, qui redressent leurs trajectoires et captent le développement.

Le classement des zones d'emploi par l'ASR renforce ce diagnostic de développement inégalitaire des territoires.

La lecture du tableau 9.3 confirme l'état de dépression que subissait l'ensemble du pays entre 1982 et 1990 : 140 zones d'emploi, soit 40% des 348 sont classées dans le groupe 1 et seulement 60 dans le groupe 6, attestant la poursuite d'une dynamique de concentration-polarisation sur un petit nombre de sites, une dynamique qui se renforce au cours de la période suivante. En effet, il n'y a plus que 48 zones d'emploi dans le groupe 6

Tableau 9.2

**Classement des régions selon leurs trajectoires relevées
par l'analyse structurelle-résiduelle de l'évolution sectorielle des actifs (ASR)**

Libellé région	1954-1962	1982-1990	1990-1999
Île-de-France	4	4	2
Champagne-Ardenne	1	1	1
Picardie	5	1	3
Haute-Normandie	4	1	1
Centre	3	1	3
Basse-Normandie	3	3	1
Bourgogne	1	1	3
Nord-Pas-de-Calais	1	1	5
Lorraine	6	1	1
Alsace	2	5	5
Franche-Comté	2	1	5
Pays de la Loire	1	3	5
Bretagne	3	1	5
Poitou-Charentes	3	3	5
Aquitaine	1	5	5
Midi-Pyrénées	3	5	5
Limousin	1	1	1
Rhône-Alpes	5	5	5
Auvergne	1	1	3
Languedoc	3	5	6
PACA	6	6	4

Sources: 1954-1962 (Beaud, 1966), 1982-1990 (Guesnier, 1998), 1990-1999 (Guesnier, 2006).

Tableau 9.3

Répartition des 348 zones d'emploi par l'ASR

	G1	G2	G3	G4	G5	G6	Total
1982-1990	140	15	82	5	46	60	348
1990-1999	77	23	77	12	111	48	348

entre 1990 et 1999, mais on observe une capacité importante de réaction d'une partie du territoire: 111 zones d'emploi entraînent en effet dans le groupe 5 avec une composante résiduelle-territoriale positive.

Ces classements des territoires opérés par l'ASR révèlent des dynamiques internes que l'on peut imputer à l'évolution globale générée par la diversité des activités exercées dans les systèmes productifs locaux et par les dynamiques propres à chaque secteur.

1.4. Territoires et sources des revenus

La dynamique des territoires peut être impulsée par les dépenses des habitants, résidents permanents ou temporaires (touristes). L'économie présente est déterminée par le revenu disponible et dépensé sur le territoire. Ce revenu est estimé à partir des bases qui s'établissent de la manière suivante en moyenne nationale (Davezies, 2003): productive: 19%, publique: 13%, résidentielle: 55%, sociale: 12%.

Sans commenter cette répartition, il convient de remarquer la part majoritaire de ce qui est imputable aux dépenses liées à l'économie résidentielle. En fonction du poids relatif de ces bases dans les territoires, six grands types de structures caractérisent les moteurs du développement et permettent de classer les territoires. Les calculs effectués sur 323 zones d'emploi (hors le cas de l'Île-de-France) donnent la répartition suivante selon la structure:

Productive	Publique	Résidentielle	Dortoir	Sociale	Moyenne
89	35	62	71	15	51

Sachant que le groupe « Dortoir » comporte à la fois des résidentiels actifs et des résidentiels inactifs, on observe que pour 133 zones d'emploi (62 + 71), le moteur du développement repose sur les dépenses effectuées par les résidents, dont la présence est imputable à l'attractivité du territoire. La dynamique entraînée par cette attractivité dépend de la qualité du cadre de vie qui attire les touristes, les retraités, mais aussi, de plus en plus, les actifs qui répartissent leur temps entre le lieu de travail et un lieu de résidence qui n'est plus tout à fait secondaire.

L'analyse des faits stylisés au cours des développements précédents a fait ressortir une grande diversité de trajectoires révélée par l'évolution démographique, qui est un bon baromètre de l'attractivité des territoires. Les moteurs potentiels du développement local proviennent d'une large gamme de facteurs: la dynamique, en effet, peut être impulsée par la

composition plus ou moins favorable du portefeuille d'activités économiques du système productif local, mais aussi par la structure des revenus basiques (importance de l'économie résidentielle-présentielle) ou encore par la conjugaison des différentes externalités, organisée et coordonnée par une gouvernance territoriale efficace.

2. Des performances territoriales qui dépendent de la mise en synergie de l'attractivité et de la gouvernance

La pluralité des acteurs privés et publics, internes ou externes qui interviennent sur un territoire donné, et la complexité des interactions entre une multiplicité de phénomènes socioéconomiques dans un environnement spatio-temporel de plus en plus incertain, requièrent une organisation, une coordination des décisions des acteurs, une gouvernance partenariale pour que le territoire demeure performant. Un terme singulier pour une réalité complexe, la gouvernance (parfois traitée de concept valise), recouvre en effet des situations très diverses. Ainsi, l'activité socioéconomique d'un territoire peut être dominée par une grande entreprise privée ou par un complexe industriel stratégique sous administration publique. Chacun de ces cas poussés à l'extrême génère des rigidités qui constituent des barrières à l'entrée pour la création de nouvelles activités d'une part, mais qui freinent les indispensables mutations imposées par l'évolution technologique ou les changements de société, d'autre part. La gouvernance privée, qui anime les tissus de PME constituant les systèmes productifs locaux, et la gouvernance publique dans une organisation territoriale décentralisée, peuvent se combiner harmonieusement pour innover ou même compenser des faiblesses réciproques. Cependant, face à une double défaillance, les territoires peuvent être conduits à l'anémie et au déclin.

Avant d'illustrer l'apport de la gouvernance territoriale dans le développement local, il importe de cerner les différentes dimensions du concept de gouvernance.

2.1. La gouvernance territoriale, un concept polysémique porteur de potentialités plurielles

C'est l'engagement des sociétés locales dans un processus volontariste de développement territorial qui est à l'origine des trajectoires différentielles. L'absence d'engagement d'un territoire passif peut parfois momentanément laisser la place à un développement d'origine exogène qui sera sans effet s'il n'y a pas de relais.

Les sociétés locales sont des ensembles complexes d'entités de statuts variés : public, privé, mutualiste, associatif, etc. Aussi, pour analyser l'apport de la gouvernance locale susceptible d'en assurer ou non l'animation, il est utile de se reporter aux cinq propositions de Stoker (1998) pour une théorie de la gouvernance.

- Elle traduit une interdépendance entre les pouvoirs des institutions associées à l'action collective ;
- en situation de gouvernance, les frontières et les responsabilités sont moins nettes dans le domaine de l'action sociale et économique ;
- elle fait intervenir un ensemble complexe d'institutions et d'acteurs qui n'appartiennent pas tous à la sphère du gouvernement ;
- elle fait intervenir des réseaux d'acteurs autonomes ;
- elle part du principe qu'il est possible d'agir sans s'en remettre au pouvoir ou à l'autorité de l'État (dont le rôle serait plutôt d'être facilitateur, agent catalyseur).

Cette présentation théorique de la gouvernance appliquée aux territoires et de la typologie donnée par le croisement de la gouvernance privée et publique permet de montrer que, pour réussir sa mise en œuvre et être efficace, la performance territoriale doit réunir certaines conditions. Cela passe par une rencontre harmonieuse à l'intersection des sphères publique et privée, et implique par conséquent le décloisonnement des compétences institutionnelles, la transgression de toutes les frontières administratives, géographiques, disciplinaires, culturelles, etc., conditions nécessaires sinon suffisantes pour traiter tout ce qui relève de la transversalité, et être performant, compétitif, attractif.

Il importe, dès lors, de préciser la manière d'agir, la consistance et les modes d'intervention de la gouvernance qui doit être mixte (privée-publique), mais aussi plurielle. Pour cela, on peut retenir l'apport de définitions proposées par des auteurs appartenant à diverses disciplines : Le Galès, Ricordel et Gilly-Wallet.

La gouvernance peut être définie comme un processus de coordination d'acteurs de groupes sociaux, d'institutions, pour atteindre des buts, discutés et définis collectivement. La gouvernance renvoie alors à l'ensemble d'institutions, de réseaux, de directives, de réglementations, de normes, d'usages politiques et sociaux, d'acteurs publics et privés qui contribuent à la stabilité d'une société et d'un régime politique, à son orientation, à la capacité de diriger, de fournir des services et à assurer sa légitimité (Le Galès, 2006, p. 1).

Cette première définition met d'abord l'accent sur le concept de coordination et ensuite sur l'idée que la gouvernance doit mettre en synergie un ensemble complexe d'acteurs, de règles et de normes. Ricordel, qui étudie la gestion publique locale et ses performances, notamment grâce au partenariat, définit ainsi la gouvernance :

Par opposition au terme de gouvernement qui caractérise une institution capable de dominer son environnement et susceptible de décider et d'exécuter sans partage, la gouvernance désigne la structure de pouvoir d'une institution qui est intégrée dans un environnement large et complexe qui ne peut pas être dominé. Cette institution voit son activité et ses performances être tributaires des relations qu'elle noue de manière contractuelle et paritaire avec les différents éléments composant son environnement (Ricordel, 1997, p. 426).

Par environnement, on peut entendre aussi bien l'environnement interne d'une collectivité induisant le partenariat, que l'environnement externe, c'est-à-dire la coopération avec d'autres collectivités. Le rôle de la gouvernance locale invite à passer progressivement d'une logique concurrentielle à une logique organisationnelle des politiques locales, ce qui s'impose de plus en plus, par exemple dans le cas d'attraction d'entreprises (Bazin, 1998).

Enfin, pour Gilly et Wallet (2005, p. 701) : « La gouvernance territoriale, nous (la) définissons comme le processus d'articulation dynamique de l'ensemble des pratiques et des dispositifs institutionnels entre des acteurs géographiquement proches en vue de résoudre un problème productif ou de réaliser un projet de développement. » La réalisation d'un projet de développement et la résolution d'un problème productif invitent à retenir le concept de proximité des acteurs, sachant cependant que la proximité est certes géographique mais aussi institutionnelle, culturelle, informationnelle, etc. Courlet (2001, p. 47) ajoute : « La proximité géographique est incapable d'expliquer par elle-même l'existence de systèmes économiques territoriaux, si elle n'est pas renvoyée à un système d'appartenance, à une histoire s'inscrivant dans les règles et les représentations collectives. »

Si le territoire réussit à se constituer comme un « catalyseur de processus cognitifs collectifs » (Andrieu, 2004), gouvernance et attractivité peuvent entrer en synergie.

2.2. Gouvernance et attractivité : cercle vertueux de la performance des territoires

Si l'histoire socioéconomique des territoires nous montre des réussites imputables exclusivement à l'une ou l'autre des gouvernances (par exemple, les districts industriels ou les villes abritant des industries d'État), on

observe également des situations de mutations économiques (reconversion industrielle, délocalisation, etc.) entraînant des crises prolongées dont la sortie suppose la mobilisation et la mise en synergie de toutes les forces disponibles, ce que certains territoires semblent avoir réussi. Par contre, l'absence ou le déficit des deux gouvernances conduit à des situations d'anémie ou de désertification. C'est ainsi qu'une partie de la diagonale aride qui traverse l'Hexagone, de la Lorraine à la région Midi-Pyrénées, subit les conséquences de ce double déficit. Ainsi, les collectivités locales de la région Centre n'ont pas su saisir, dès 1992, l'occasion offerte par la loi Aménagement du territoire de République et la carte de l'intercommunalité et, de plus, les industriels de la confection se sont livrés à une concurrence fratricide au lieu de coopérer et de coordonner leurs activités comme cela s'est fait dans les districts industriels italiens.

Confrontés aux conséquences générées par la crise des secteurs industriels traditionnels et par la délocalisation des entreprises, les acteurs locaux, à la suite du constat réalisé par Davezies sur la circulation invisible des revenus entre les territoires (Davezies, 2008) et aux perspectives offertes par l'activité touristique, se sont tournés vers l'économie résidentielle et présente. Cette stratégie, dans un pays attractif comme l'est la France, peut se justifier. Cependant, la concurrence qui se développe entre sites touristiques entraîne une surenchère coûteuse en équipements et en communication. De plus, les excès observés sur le littoral méditerranéen espagnol donnent à réfléchir. Aussi, il semble que si les acteurs locaux fondent leur développement sur la seule attractivité touristique, une gouvernance territoriale doit certes se préoccuper de protéger l'environnement, mais aussi de développer d'autres activités.

Pour justifier les performances des territoires imputables à l'action de la gouvernance en synergie avec l'attractivité, nous présentons deux cas de territoires dont l'évolution démographique repérée au paragraphe 1.2 révèle des trajectoires typiques.

2.2.1. *La région Rhône-Alpes*

Comparant les performances de deux grandes régions, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais, Bazin (1998) a montré que le recours à une organisation décentralisée et à la coopération entre les collectivités locales avait permis à Rhône-Alpes de se placer sur une trajectoire de croissance forte, alors que le Nord-Pas-de-Calais a longtemps attendu, pour compenser la crise du charbonnage et du textile, que l'intervention de l'État vienne engager de nouvelles activités: la création d'emplois dans l'industrie automobile n'a d'ailleurs été qu'une solution passagère.

Pour illustrer ce propos, nous pouvons certes rappeler que la Zone industrielle de recherche scientifique et technique (ZIRST) de Meylan, près de Grenoble, restera longtemps le symbole de la création originale d'une technopole par la volonté et l'engagement des seules collectivités territoriales et des acteurs locaux. Mais surtout, il importe d'observer que les deux régions se sont longtemps caractérisées par des trajectoires opposées. Appliquant l'analyse structurelle résiduelle (ASR) sur les données des recensements de population de 1954, de 1962, de 1982, de 1990 et de 1999, les classements suivants ont été obtenus et font ressortir sur une période d'un demi-siècle les différentielles de trajectoires suivies par les deux régions. Les calculs ont été effectués sur les branches industrielles seules et sur l'emploi total (industrie et tertiaire). Ils montrent les appartenances successives aux groupes de l'ASR.

Tableau 9.4

Une comparaison Nord-Pas-de-Calais/Rhône-Alpes

	Emploi total			Emploi industriel		
	1954-1962	1982-1990	1990-1999	1954-1962	1982-1990	1990-1999
Nord-Pas-de-Calais	1	1	5	3	1	3
Rhône-Alpes	5	5	5	5	6	6

Sources : 1954-1962 (Beaud, 1966), 1982-1990 (Guesnier, 1998), 1990-1999 (Guesnier, 2006).

La région Nord-Pas-de-Calais a vu sa situation se dégrader en emploi industriel entre 1954-1962 et 1982-1990 sans compensation par le secteur tertiaire : le redressement n'est intervenu qu'après 1990 pour l'industrie avec un retour dans le groupe 3, et surtout une montée dans le groupe 5 pour l'emploi total, signe d'une nouvelle dynamique. La région Rhône-Alpes est restée sur la même trajectoire supérieure à la moyenne : groupe 5 pour l'emploi total, c'est-à-dire une composante régionale supérieure à la moyenne. La région a même progressé dès 1982-1990 vers le groupe 6 pour les emplois industriels.

La mise en évidence statistique par l'ASR de ces trajectoires très contrastées confirme les conclusions de Bazin (1998). Elle analyse en profondeur les circonstances et les conditions dans lesquelles l'organisation décentralisée a bien fonctionné en Rhône-Alpes, alors que dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est bien une attente passive de l'intervention de l'État qui a longtemps retardé la reconversion de l'économie régionale, soumise à de lourdes mutations industrielles. Le nouveau départ entre 1990 et 1999,

où la région passe du groupe 1 au groupe 5, correspond à une stratégie territoriale autour de la création de la gare TGV Euralille. Pour Rhône-Alpes, la gouvernance territoriale a vraisemblablement renforcé une attractivité attribuable aux sports d'hiver, ce que démontre la performance en termes démographiques du département de l'Isère, un des moteurs de développement de la région.

2.2.2. *La Rochelle*

Classé comme district industriel dans une étude préalable au lancement de l'appel à projet de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, le site de La Rochelle a justifié son dynamisme économique. De 1987 à 2002, les effectifs salariés dans le champ des activités industrie-commerce-services ont enregistré l'indice 143,6, par rapport à l'indice 126,4 d'un groupe de districts industriels, et l'indice 123,7 pour l'ensemble de la France.

Cette évolution remarquable des activités privées a vraisemblablement facilité le retournement de la tendance démographique évoquée dans le paragraphe 1.2, mais il faut tenir compte du changement de la gouvernance publique. En effet, après la crise provoquée par la fermeture des chantiers navals, on avait cru relancer la trajectoire avec les industries décentralisées du secteur automobile. Comme le redressement se faisait attendre au cours des années 1980, une suite de décisions imputables à la gouvernance publique a relancé et accompagné le retournement de trajectoire et sa croissance.

L'État a commencé par créer une « zone d'entreprise » ouverte aux créateurs d'entreprises, faisant bénéficier toute nouvelle installation d'une franchise fiscale de dix années. Le Conseil général, relayant cette politique de zones franches, a mis en place en 1986 une société d'économie mixte chargée de plusieurs missions de réflexion, de promotion, d'étude et de réalisations nouvelles porteuses de synergie pour le développement du territoire. La Rochelle crée une des cinq communautés de ville – grâce à la loi de 1992 – qui devient une Communauté d'agglomération en 1999. Cette institution locale agit dans plusieurs domaines d'équipement et crée notamment un syndicat mixte avec la Chambre de commerce et d'industrie pour gérer le port de pêche, en grande difficulté à la suite de la crise de l'activité halieutique. L'État intervient de nouveau en créant une université de plein exercice à La Rochelle en 1993. Enfin, et pour rester bref, le Conseil régional, en partenariat avec la sphère privée, crée deux Centres régionaux d'innovation et de transfert de technologie (CRITT) : le Centre régional pour l'architecture des industries nautiques et le Centre régional d'innovation pour les industries agroalimentaires.

Le système local d'innovation ainsi mis en place, appuyé par la communauté d'agglomération, développe des activités dans les axes retenus par les CRITT : d'une part, autour de la « glisse » (bateaux, dériveurs, planches à voile, surfs, etc.), d'autre part, autour de l'alimentation et de la santé.

Conclusion

À deux échelles territoriales différentes, une grande région et une agglomération de taille moyenne, Rhône-Alpes et La Rochelle, ont combiné attractivité et gouvernance. Si la coordination des activités dans un système productif local, mise en œuvre par la gouvernance privée est un facteur déterminant de la performance du territoire, la mise en synergie sur le territoire de tous les acteurs, indispensable pour pérenniser une trajectoire performante du territoire, implique l'appui d'une gouvernance publique efficace.

Un double déficit de gouvernance publique et privée laisse les territoires en léthargie (Région Centre, Champagne Ardenne, Limousin). Une gouvernance publique d'État, mal relayée par une gouvernance locale, ne peut empêcher un déficit de coopération entre les entreprises et, par conséquent, ne peut prévenir la formation de disparités. De même, une gouvernance privée trop exclusive, à la discrétion d'un grand groupe multinational, constitue une barrière à l'entrée et à la diversification de l'économie locale.

Finalement, l'introduction d'un mode de gouvernance interne ou externe aux entreprises, souhaitée par G. Benko et A. Lipietz, complète l'approche régulationniste française. Et une mise en synergie des gouvernances publique et privée, valorisant l'attractivité des territoires, constitue un cercle vertueux permettant de maintenir une trajectoire performante ou de provoquer des retournements de trajectoires défavorables.

Bibliographie

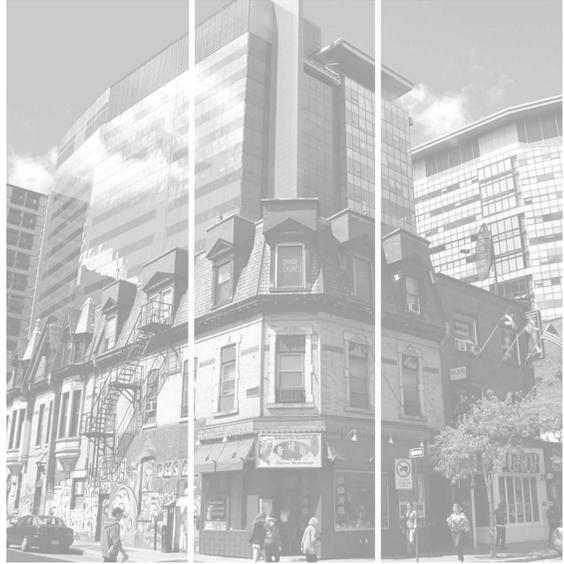
- Andrieu, M. (2004). « Le territoire catalyseur de processus cognitifs, collectifs », *Revue Hégoa*, n° 24.
- Aydalet, P. (1985). « *Économie régionale et urbaine* », Paris, Economica.
- Basle, M. et M. Renault (dir.) (2004). *L'économie fondée sur la connaissance, questions au projet européen*, Paris, Economica.
- Bazin, S. (1998). « Passage d'une logique concurrentielle à une logique organisationnelle des politiques d'attraction d'entreprises : le rôle de la gouvernance locale », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 4, p. 585-606.

- Beaud, M. (1966). «Une analyse des disparités régionales de croissance», *Revue économique*, vol. 17, n° 1, p. 55-91.
- Benko, G. (1998). *La science régionale*, Paris, Presses universitaires de France, coll. «Que sais-je ?».
- Benko, G. et A. Lipietz (dir.) (1992). *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux: les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Bleton-Ruget, A., N. Commerçon et Ph. Gonod (2006). *Territoires institutionnels, territoires fonctionnels*, Mâcon, Institut de recherche du Val de Saône mâconnais.
- Courlet, C. (2001). *Territoires et régions. Les grands oubliés du développement économique*, Paris, L'Harmattan.
- Dafflon, B. et J. Ruegg (2003). «Créer l'agglomération par une logique "de bas en haut": la démarche du canton de Fribourg (Suisse)», *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 5, p. 889-908.
- Davezies, L. (2003). *Un essai de typologie des formes du développement territorial en France*, Rapport à l'Institut de la Caisse des dépôts pour la recherche et à la Caisse des dépôts, CEIL-CRETEIL, Université de Paris 12.
- Davezies, L. (2008). *La République et ses territoires, la circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil.
- Decoutère, S. (1996). «Finalités et modalités du management territorial», dans S. Decoutère, J. Ruegg et S. Joye (dir.), *Le management territorial. Pour une prise en compte des territoires dans la nouvelle gestion publique*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Gilly, J.P. et F. Wallet (2005). «Enchevêtrement des espaces de régulation et gouvernance territoriale», *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 5, p. 699-722.
- Godard, O. (2007). «Du développement régional au développement durable: tensions et articulations», dans A. Mollard et al. (dir.), *Territoires et enjeux du développement régional*, Paris, Éditions Quae c/o INRA Versailles.
- Gouguet, J.J. (1981). «Pour une réhabilitation de la théorie de la base», *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 1.
- Guesnier, B. (1998). «La dynamique spatiale du système productif», dans J.-C. Nemery et G. Loinger (dir.), *Recomposition et développement des territoires*, Paris, L'Harmattan.
- Guesnier, B. (2006). «Gouvernance et performance des territoires», *Économies et sociétés*, Cahiers de l'ISMEA.
- Guesnier, B. et A. Joyal (dir.) (2004). *Le développement territorial, regards croisés sur la diversification et les stratégies*, Poitiers, Faculté des sciences économiques, Université de Poitiers.
- Guesnier, B. et C. Lemaignan (2006). *Connaissance, solidarité, création*, Le Cercle d'or des territoires, Paris, L'Harmattan.
- INSEE (2007). Décimal, INSEE Poitou-Charentes, n° 270, février.

- Jambes, J.P. (2001). *Territoires apparents: esquisses pour le développement local du XXI^e siècle*, Paris, L'Harmattan.
- Jayet, H. (1993). « Territoires et concurrence territoriale », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 1, p. 55-76.
- Lacour, Cl. (1993). *La tectonique des territoires d'une métaphore à une théorisation*, Bordeaux, Cahiers de recherche de l'ERSO.
- Lambert, A. (dir.) (2007). *Les relations entre l'État et les collectivités locales*, Rapport du groupe de travail, Révision générale des politiques publiques, Assemblée nationale, Paris, La Documentation française.
- Le Bras, H. (2006). « La fin du désert français », *Inter-région*, n° 264, janvier-février.
- Le Galès, P. (dir.) (2006). *Gouvernement et gouvernance des territoires, Problèmes politiques et sociaux*, Paris, La Documentation française.
- Pecqueur, B. (2000). *Le développement local*, Paris, Syros.
- Perroux, F. (1955). « La notion de pôle de croissance », Paris, *Revue d'économie appliquée*, n°s 1-2.
- Proulx, M.-U. (2008). « Appropriation territoriale de responsabilités publiques, le cas du Québec ». À paraître, colloque ASRDLF, Rimouski.
- Ricordel, P. (1997). « La gestion publique locale: partenariat et performance, une étude empirique sur 20 communes-centres d'agglomérations françaises », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 3, p. 425-429.
- Stoker, G. (1998). « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155.
- Uhrich, R. (1987). *La France inverse. Les régions en mutation*, Paris, Economica.
- Veltz, P. (1996). *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, Presses universitaires de France.
- Zimmermann, J.B. (1998). « Nomadisme et ancrage territorial: propositions méthodologiques pour l'analyse des relations firmes-territoires », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 2, p. 211-230.

Partie

3



Métropoles, diversité
et culture

Chapitre

10



La lisière, l'archipel, le corridor Trois dimensions de la métropolisation

Christel Alvergne¹

Georges Benko a consacré sa trop courte carrière à comprendre les dynamiques territoriales du changement. Il a voulu comprendre comment les régions interagissent avec les évolutions technologiques, économiques et sociales. Il a cherché à comprendre pourquoi les lieux perdent, pourquoi ils gagnent au jeu de la mondialisation. Ce court article s'inscrit modestement

1. Christel Alvergne est directrice adjointe et conseillère technique sénior au Bureau régional du Fonds d'équipement des Nations Unies à Dakar (FENU). Les opinions présentées dans cet article ne sont pas nécessairement celles des Nations Unies, incluant le FENU, ni celles de ses États membres. Pour toute correspondance, merci de vous adresser à <christel.alvergne@uncdf.org>.

dans la ligne des préoccupations de Georges Benko et de tous ceux qui cherchent à comprendre comment les territoires prennent part aux dynamiques économiques et sociales contemporaines.

Les décennies 1980 et 1990 sont le théâtre de son analyse. Il est vrai que cette période qui débute avec la chute emblématique du mur de Berlin ouvre la voie à une nouvelle phase de mondialisation, fondée sur une accélération des échanges, une nouvelle organisation du monde et la généralisation de nouvelles technologies de maîtrise de la distance. Notre mondialisation, celle que nous vivons et à laquelle nous participons, s'ancre sur de nouveaux espaces économiques, dont l'agencement laisse voir un phénomène paradoxal et inédit.

D'une part, les implantations industrielles connaissent un éparpillement géographique sur l'ensemble du globe, ce qui se traduit par les délocalisations des pays développés vers les pays à bas salaires, par les crises répétées des vieux centres industriels comme Liverpool en Grande-Bretagne, Pittsburgh aux États-Unis ou Nagoya au Japon, et par l'importance des IDE (investissements directs à l'étranger) industriels à destination des pays en développement. À l'échelle nationale, de tels phénomènes entraîneraient à moyen terme une délocalisation équivalente des pouvoirs économiques. C'est ce qui se passe aux États-Unis avec la montée du Middle West (Chicago, Saint Louis) puis de la côte Ouest (Los Angeles, Seattle, San Francisco), et finalement du Sud (Dallas, Atlanta). Au Canada, bon nombre de centres de décision économique, après avoir migré de Montréal à Toronto, se déplacent aujourd'hui vers Vancouver et Edmonton.

Mais, d'autre part, les fonctions centrales, de direction et de commandement des grandes firmes se concentrent fortement dans un certain nombre de villes que l'on appelle les « villes globales ». La mondialisation urbaine épouse d'abord la forme de la « ville globale », dont la sociologue américaine Saskia Sassen (2001) a évoqué les caractéristiques : « un espace circonscrit destiné à organiser la réussite économique (campus, formation, finance, Bourse, siège des multinationales) » (Mongin, 2005). Ces espaces des cadres mondialisés du tertiaire avancé ont besoin d'une main-d'œuvre bon marché pour fonctionner. Ignorant son environnement immédiat et ses périphéries, la ville globale se branche sur le réseau interconnecté des villes similaires. Une hiérarchie entre des « niveaux » de villes plus ou moins branchées fonde un nouvel ordonnancement spatial.

La concentration du pouvoir économique dans les villes se réalise en de nouveaux espaces. La mondialité, c'est-à-dire la capacité à influencer le monde, se concrétise à partir de trois formes de « topo-genèse », selon le terme de Jacques Levy (2003) : la lisière, l'archipel et le corridor.

1. L'émergence de villes lisières: «la lisière», qui s'inscrit dans une dynamique centre-périphérie, où la ville lisière accueille les activités les plus sophistiquées sur des espaces vierges à la frontière des villes.
2. L'émergence de villes en réseau: «l'archipel», car la mondialisation et les flux sur lesquels elle est fondée fait et défait les espaces. Tandis que les mondialisations successives ont fait d'Amsterdam, Londres puis Paris les centres d'un processus relativement stable, cette nouvelle vague de mondialisation se traduit par l'émergence d'une «économie d'archipel» dont la forme géographique évolue.
3. L'émergence de couloirs de transport: «le corridor», qui se traduit par l'émergence d'espaces que les analyses de la mondialisation ont souvent oubliés. Les critères de qualification des espaces de la mondialisation relèvent principalement de la présence de services supérieurs, du montant du produit urbain brut ou du volume des informations échangées. Mais l'invention de «la boîte», le conteneur, et l'explosion du transport maritime fait naître de nouveaux espaces urbains.

Ce sont ces nouveaux espaces que nous voulons présenter ici, afin d'analyser leurs caractéristiques comme des dimensions territoriales de la mondialisation. Ces espaces constituent chacun à leur manière une forme spécifique d'articulation territoire-mondialisation. Ils forment ensemble le système urbain supérieur de la mondialisation.

Chaque type d'espace correspond à une lecture de l'organisation territoriale et de ses éléments moteurs. Les indicateurs de référence sont différents, chaque organisation géographique étant fondée sur une compréhension générale des liens territoire-mondialisation (voir tableau 10.1).

Tableau 10.1

La preuve par 3 de la « mondialité »

Trois évolutions majeures	Trois figures géographiques	Trois matrices scientifiques
La libéralisation des échanges	« La lisière » <i>Le monde au bord de la ville</i>	Les services supérieurs L'économie résidentielle
La révolution des technologies	« L'archipel » <i>Le monde entre les villes</i>	Les flux
L'invention du conteneur La multiplication des échanges	« Le corridor » <i>Le monde entre ville et port</i>	La logistique

1. La ville lisière, ou « le monde au bord de la ville »

Dans les années 1970, on observe l'émergence de types urbains inédits, de nouveaux espaces de la mondialisation. Ce mouvement se réalise en marge des agglomérations traditionnelles, qu'il s'agisse de la ville européenne ou des CBD nord-américains.

Les services supérieurs sont perçus comme les activités motrices et emblématiques des villes. Une série de constats aux États-Unis et en Europe laisse supposer une évolution de la notion de centralité, et le passage d'une configuration monocentrique à une configuration multicentrique (Boiteux et Huriot, 2000) :

- à Los Angeles et Philadelphie, les services aux entreprises forment une plus grande part de l'emploi des zones suburbaines que dans les zones centrales (Stanback et Noyelle, 1984) ;
- à New York, un grand nombre d'emplois dans les services financiers ont quitté la ville pour d'autres localisations plus ou moins éloignées dans le New Jersey ;
- à Londres, la City est de plus en plus spécialisée dans les services financiers qui représentent, en 1995, 78% de l'emploi (contre 42% en 1971). Mais dans le même temps, certains services financiers comme les assurances se délocalisent massivement dans la couronne suburbaine ;
- en Île-de-France, le centre de Paris se trouve concurrencé pour la localisation des services supérieurs par certains espaces périphériques (Plateau de Saclay, La Défense). La géographie du tertiaire supérieur en Île-de-France montre la coexistence de formes de polarisation et de dispersion. En particulier, des logiques d'attraction technopolitaine pour les services techniques (recherche et développement, traitement de données, contrôle et analyses) traduisent l'incapacité des centres européens traditionnels (en l'occurrence de Paris) à accueillir ces activités et le développement de nouveaux pôles : La Défense, le Plateau de Saclay. Les effets d'agglomération peuvent être décomposés en trois types d'attraction : des effets de centralité (tirés du prestige d'une localisation), des effets d'urbanisation (attribuables à la présence d'infrastructures) et des effets de cumul (liés à la présence d'autres activités). Une étude réalisée pour le compte de l'IAURIF (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France) met en évidence la conjugaison de ces trois effets à l'origine de la formation de pôles de type nouveau, produisant ainsi l'éclatement des économies d'agglomération.

1.1. Le sens du phénomène et son inscription dans l'histoire des villes américaines

Il ne s'agit pas seulement de comprendre la formation des *edge cities*, mais également d'analyser leur pertinence dans l'Europe urbaine, et à travers cela la capacité des villes européennes à s'inscrire dans la mondialisation. Le phénomène est analysé à travers un triple mouvement :

- un mouvement long, séculaire, puritain de fuite du centre-ville corrompue afin de se rapprocher de la nature, vue comme régénératrice². Pour se rapprocher de la « wilderness », au double sens de nature sauvage et de désert, l'habitat familial individuel est présenté comme la panacée dans la deuxième moitié du XIX^e siècle : le centre est abandonné aux immigrants récents et aux hommes d'affaires, les banlieues pavillonnaires s'égrènent le long des lignes de tramway ou de métro. Dans la même veine, l'architecte F.L. Olmsted crée dès 1858 Central Park et construit la première banlieue moderne à Forest Hills dans le Queens (État de New York) ;
- un mouvement plus récent de la diffusion massive de l'automobile, des années 1920 jusqu'à nos jours, et de l'équipement routier. Ce sont les années de l'explosion suburbaine et du développement des classes moyennes. L'État fédéral encourage cette tendance en créant dès 1934 la Federal Housing Administration, qui accorde des prêts au logement individuel et facilite l'évasion des citadins par la création d'un réseau national d'autoroutes interurbaines. Cet exode massif de la classe moyenne vers des territoires lointains non incorporés sur lesquels elle élabore ses propres lois d'occupation des sols et ses règlements fiscaux est à l'origine de la crise urbaine des années 1960-1970 : paupérisation et difficultés financières des centres, comme en a par exemple connu New York en 1974-1975, déplacements lourds en temps et en énergie des navetteurs dans les aires métropolitaines ;
- dans l'Amérique « libérale » des années 1980-1990, le mouvement de balancier penche en faveur des espaces suburbains où se concentrent la population, les déplacements et les activités en croissance rapide qui font la réussite économique actuelle. Les *edge cities*, spontanées ou planifiées, émergent avec force. Leur dynamique apparaît comme un signal positif. Elles sont le lieu d'implantation des activités tertiaires. Pourtant, la dynamique paraît moins positive sur le plan social ou politique. Il s'agit

2. Voir sur ce sujet les ouvrages de l'historien J.L. Pinol (1991) et de la géographe C. Ghorra-Gobin (2000).

majoritairement de villes de classes moyennes qui offrent des réponses individualistes et libérales à la crise persistante des centres-villes : moins de taxes, des terrains moins chers pour les entreprises, des lois de zoning souvent ségrégatives décidées à la convenance des municipalités qui se créent et incorporent des territoires fédéraux en les soumettant à leur propre réglementation. Le mythe de la nouvelle frontière est désormais transposé à l'intérieur des territoires urbains des métropoles, favorisant le modèle urbain polynucléaire (Ghora-Gobin, 2000).

Finalement, cette tendance n'est pas le résultat de dynamiques nouvelles. Elle ne fait que réaffirmer les analyses de la ville nord-américaine qui, dès le début du siècle, expliquait l'organisation de l'espace à partir d'un arbitrage des acteurs entre distance au centre et rente foncière.

1.2. Les *edge cities* ailleurs dans le monde ?

L'émergence du phénomène aux États-Unis stimule la recherche en économie urbaine ailleurs dans le monde. Au Canada, plusieurs travaux de l'INRS-Urbanisation, culture et société vont tenter d'en démontrer la pertinence pour Montréal. Il s'agit alors de comprendre si le phénomène est général à l'Amérique du Nord.

On constate alors que la ville québécoise ne subit pas ce mouvement. La contrainte des ponts, la faiblesse des infrastructures périphériques (absence de voies de contournement), la position géographique de Montréal (elle-même *on the edge*) en raison des faibles coûts du foncier, notamment, permet d'atténuer la thèse universaliste des villes lisière. À Toronto, où la croissance est encadrée par un obstacle naturel (le lac Ontario), le phénomène des *edge cities* a perdu quelque peu sa vitalité, en partie à cause de l'amalgame municipal qui a réduit considérablement la concurrence entre les villes.

En Europe, le débat demeure jusqu'à aujourd'hui. La capacité de notre continent à entrer dans la mondialisation dépendrait de notre appétence à produire des espaces attractifs pour les entreprises et les échanges de flux informationnels. Le débat est ardent et certains se gaussent de la ville européenne, « trésor d'un autre âge », tel l'architecte Rem Koolhaas. « Ces villes-musées anachroniques seraient désormais étrangères au devenir urbain de la planète » (Mongin, 2005). Cette thèse est appuyée par certains chiffres : une grande partie des 175 villes double-millionnaires – comptant plus de deux millions d'habitants – se répartissent aujourd'hui entre l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine ; d'autre part, les 33 mégalofoles annoncées

pour 2015 appartiendront aux pays les moins développés (dont 19 en Asie). Tokyo sera la seule ville dite riche à continuer à figurer sur la liste des plus grandes villes.

La volonté de Paris de créer des centres d'excellence hors du tissu urbain ancien (La Défense, Plateau de Saclay) témoigne de notre « handicap géographique » dans la mondialisation.

2. L'archipel ou « le monde entre les villes »

L'approche précédente explique la géographie à partir de son organisation statique: elle cherche à qualifier les espaces en fonction de leurs spécialisations économiques. Manuel Castells propose une définition de la mondialisation plus dynamique que celle qui consiste à analyser la présence sur les espaces urbains de services supérieurs. Il la définit ainsi comme un « processus par lequel les centres de production et de consommation des services avancés, ainsi que les sociétés locales qui en dépendent sont reliés au sein d'un réseau mondial » (Castells, 2003). Le phénomène de la ville globale ne peut donc être réduit à quelques foyers au sommet de la hiérarchie.

Pour Castells, les villes se définissent davantage par les flux qui les traversent que par leurs formes et fonctions. Elles accumulent richesse et pouvoir grâce au processus qui « connecte les services avancés, les centres producteurs et les marchés dans un réseau mondial ». Les villes globales sont donc les interfaces de « l'espace des flux » qui se substitue à « l'espace des lieux ». Cette logique correspond à une organisation spatiale et urbaine traditionnelle fondée sur les relations entre ville et région et non entre villes de régions et de pays différents.

L'analyse des villes globales en termes de processus permet de comprendre les évolutions de l'actuel tissu urbain, et plus particulièrement l'émergence de nouvelles villes globales. En effet, en s'étendant et en intégrant de nouveaux marchés, la nouvelle économie globale organise la production de services avancés nécessaires pour gérer les nouvelles unités qui rejoignent le système, ainsi que leurs liaisons en perpétuel changement. La réactivité et la flexibilité des villes globales aux flux constituent donc la matrice essentielle de ces articulations dynamiques. Ainsi Madrid offre-t-elle une illustration éloquent de ce processus. À partir de 1986, date d'entrée de l'Espagne dans la CEE, Madrid reçoit énormément d'investissements étrangers, qu'ils soient financiers, immobiliers ou productifs. Ces investissements alimentent une rapide croissance économique dans la région et une forte expansion de l'emploi dans les services d'affaires.

Madrid est donc au cœur d'une vague de flux auxquels elle sait s'adapter. Face à l'afflux d'investissements immobiliers, on assiste à la construction rapide de bureaux dans le centre de la capitale et d'appartements de luxe. Cette transformation urbaine n'est pas sans rappeler celle qu'ont connue New York et Londres à d'autres périodes.

Cette analyse permet aussi de comprendre des évolutions en « sens inverse », c'est-à-dire le déclin relatif de certaines villes globales soumises à une certaine contraction des flux. Ainsi New York, Paris et Londres ont-elles connu, dans les années 1990, une dépression qui a précipité la baisse de l'immobilier. Cela illustre la dépendance et la vulnérabilité des villes globales face aux flux qui les mettent en compétition.

Dans cette nouvelle perspective, les villes globales sont désormais considérées comme des nœuds urbains au cœur de ces flux. Elles ne sont plus appréhendées comme de simples pôles qui concentrent certaines activités, mais comme un processus qui s'adapte sans cesse pour toujours relier les centres de production et de consommation des services avancés au réseau global. Les villes globales sont donc en quelque sorte des interfaces entre le local et le global.

Pour effectuer une mesure de ces flux, une typologie préalable (non exhaustive, mais suffisamment discriminante) est nécessaire. Trois types majeurs de flux sont mis en évidence dans ces travaux :

- les informations qui circulent dans les médias et dans les circuits postaux constituent des flux informationnels. Par exemple, l'analyse des acheminements réalisés en 1990 par la plus grande des entreprises de messageries américaines à l'usage des entreprises (la Federal Express) a fourni une idée approximative de la manière dont évolue l'architecture des flux d'information dans l'économie globale. Le mouvement des lettres, paquets et caisses livrés dans la journée entre les grandes métropoles américaines, ainsi qu'entre les principaux centres d'expédition américains et les destinations internationales, révèlent deux tendances fondamentales : 1) la domination croissante de certains nœuds comme New York et Los Angeles et 2) la prédominance de certains circuits nationaux et internationaux de connexion aux flux d'informations ;
- d'autres flux significatifs sont constitués par les flux humains, c'est-à-dire les migrations des élites dans le cadre de l'organisation spatiale induite par la nouvelle division ;

- enfin, les flux de services avancés regroupent la finance, l'assurance, l'immobilier, le conseil, l'assistance juridique, la publicité, l'immobilier, le marketing, les relations publiques, la recherche d'informations et la gestion des systèmes d'information, mais aussi la recherche, le développement et l'innovation scientifique.

3. Le corridor, ou « le monde entre ville et port »

Le porte-conteneurs bouleverse le commerce mondial, induit une « maritimisation » de l'économie, bouleverse la dynamique des espaces et induit un basculement vers l'Asie de l'Est. Cet avantage relatif de l'Asie de l'Est est lié à la modification des installations portuaires induite par le porte-conteneurs. Les six premiers ports mondiaux sont asiatiques : Singapour, Hong Kong, Shanghai, Shenzhen, Pusan, Kaohsiung (Taiwan). L'Europe vient en 7^e et 8^e position avec Rotterdam et Hambourg. Les États-Unis sont en 10^e position avec le port de Los Angeles. Le transport de conteneurs connaît une croissance de 6% par an depuis 2000.

La focalisation de l'analyse économique sur le pouvoir de commandement correspond à l'engouement des années 1980 et 1990 pour les NTIC et leurs impacts sur l'organisation de l'espace. Les réseaux physiques sont alors considérés comme nécessaires pour permettre aux territoires d'entrer dans la nouvelle division internationale du travail et d'accueillir les usines de production, mais leur rôle dans le développement territorial ne va pas au-delà. On distingue les espaces de production, générateurs de croissance sans développement et les espaces de conception, seuls véritables acteurs de la mondialisation.

Ces nouveaux espaces sont-ils susceptibles de transformer la géographie du réseau mondial des services ? L'analyse de la mondialité à travers les firmes productrices de services ignore les firmes servies. Les critères de classification retenus ne mettent pas en évidence ces nouveaux espaces. La plupart de ces corridors ne sont pas classifiés dans les villes ayant une influence mondiale. Pourtant, et même si les services n'y sont pas nombreux, il est incontestable que ces zones présentent une importance économique mondiale.

Le phénomène du corridor dessine un nouveau paysage mondial des échanges et de nouveaux points d'ancrage territoriaux dans la mondialisation, par exemple le corridor de Shanghai-Nanjing en Chine ou celui de Séoul à Pusan en Corée. Les ports se transforment en loueurs d'espace, en lieux de production.

Ce changement est majeur, car il traduit l'affirmation d'un nouveau type de mondialité. Ces espaces, en devenant des lieux privilégiés de l'accumulation spatiale, vont constituer des leviers pour l'ensemble d'un territoire. Des effets d'entraînement se mettent en place : les coûts de distribution sont plus faibles qu'ailleurs, puisque la desserte est excellente et des économies d'envergure sont possibles car divers secteurs sont représentés. La présence de ports et de corridors entraîne une structuration du secteur tertiaire et des effets multiplicateurs à travers l'interface ville-corridor. Elle permet de faire passer le territoire d'un environnement local à un environnement international, beaucoup plus vaste. Ce nouveau phénomène marque ainsi les limites du concept de ville globale, entendu à travers le produit urbain brut ou la présence de services supérieurs.

Conclusion

Face à ces nouveaux espaces, quelles politiques publiques sont à mettre en œuvre ? Les formes de gouvernance actuelles ne prennent pas en compte ces évolutions. De nouveaux objectifs sont à poursuivre, des façons d'agir sont à inventer, des échelles d'intervention sont à définir. Il est pour cela nécessaire de prendre en compte les dimensions de la mondialisation qui ne sont pas économiques, et en particulier les dimensions sociales et écologiques.

La mondialisation induit un démembrement urbain et une fragmentation spatiale. À l'échelle du monde, que ce soit en France, en Europe, à Buenos Aires, au Caire ou à Mexico, on assiste à un processus analogue de lente dé-solidarisation des unités métropolitaines. Les agglomérations sont en effet tiraillées entre des zones en voie de gentrification (des centres-villes, où élites cosmopolites et populations précaires cohabitent), des zones périurbaines multipolaires et de plus en plus décentrées (les échanges périphérie/périphérie sont devenus plus importants que les échanges centre/périphérie) et des zones de relégation où une population perçue comme dangereuse est immobilisée. On assiste à la fin des grands clivages historiques structurant le territoire et à l'émergence de disparités urbaines accentuées. Depuis le début des années 1980, les écarts n'ont cessé de se creuser au sein des agglomérations entre les communes riches (de plus en plus riches) et les communes pauvres (de plus en plus pauvres).

La triple figure de l'habitant-usager-citoyen (Grasset *et al.*, 2006) permet de comprendre les enjeux actuels de la gouvernance en termes de :

- redistribution des richesses et cohésion territoriale: la figure de l'habitant pose le problème de l'identité territoriale des habitants qui vivent dans les agglomérations, de leurs liens d'appartenance au territoire et de l'horizon spatial des populations. Les identités territoriales, c'est-à-dire l'appropriation matérielle et idéale de l'espace métropolitain, recourent les tensions qui existent au sein des agglomérations (clivage identitaire centre-couronne). On constate un décalage entre communauté de fait et communauté de droit, que les politiques doivent réduire ou réguler;
- production de services: cet enjeu pose la question du traitement de l'utilisateur. De grandes unités de gouvernement sont plus efficaces dans la production de services et permettent de réaliser des économies d'échelle. La multiplication des organes de gestion et leur manque de coordination se traduisent par des surcoûts et des duplications de services. Une meilleure gouvernance doit donc permettre de fournir des services mieux adaptés aux besoins des populations et plus efficaces;
- renforcement des pratiques démocratiques et figure du citoyen. Les élus sont amenés à prendre des décisions et à engager des dépenses sur d'autres périmètres que ceux de leur représentativité électorale. En même temps, la démarche de projet implique la représentation d'acteurs économiques, de partenaires sociaux qui interviennent pour définir les projets de développement. Ces nouveaux territoires sont régis par des règles de partenariat et de coopération. La citoyenneté prend finalement le pas sur le processus démocratique direct.

L'émergence de nouveaux territoires, en particulier la formation de métropoles et de centralités périphériques, pose donc sous un regard nouveau ces trois enjeux de gouvernance. Par ailleurs, ces mutations géographiques interpellent les échelles de gouvernance et impliquent notamment les processus d'intégration régionale à travers l'émergence des espaces transfrontaliers, espaces de légitimité de l'intégration. Les villes qui supportent les corridors sont souvent des espaces transfrontaliers (Cascadia entre Seattle et Vancouver, l'espace Detroit – Windsor, Sarnia – Sault-Sainte-Marie, Maputo) pour lesquels les regroupements d'États doivent jouer un rôle central dans leur aménagement. La notion de biens publics régionaux peut aider à cela. La notion de «bien public» signifie que l'on ne peut exclure personne de la possibilité d'y accéder, que ces biens sont inaltérables et indivisibles. Cette notion a été étendue à celle de «biens publics mondiaux», c'est-à-dire à des situations dont les effets

retentissent sur l'ensemble de la planète. L'idée de « biens publics régionaux » implique une gouvernance sous-régionale pour permettre l'aménagement de corridors à vocation régionale.

Toutes ces questions montrent l'importance d'une interaction entre l'analyse et le politique, autant de discussions que nous aimerions pouvoir encore partager avec Georges Benko.

Bibliographie

- Alvergne, C. (2008). *Le défi des territoires*, Paris, Karthala.
- Alvergne, C. et P. Musso (2009). *L'aménagement du territoire en images*, Paris, La Documentation française.
- Benko, G. (1991). *Géographie des technopoles*, Paris, Masson.
- Benko, G. et A. Lipietz (1992). *Les régions qui gagnent, districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie*, Paris, Presses universitaires de France.
- Boiteux, S. et J.M. Huriot (2000). « Services supérieurs et recomposition urbaine », *Table ronde intégration et désintégrations urbaines*, Aussois, janvier.
- Castells, M. (2003). *La société en réseau*, Fayard, Paris.
- Ghora-Gobin, C. (2000). *Les États-Unis entre local et mondial*, Paris, Presses universitaires de sciences politiques.
- Grasset, E. et al. (2006). « Relation local/global et l'habitant-usager-citoyen : outils de la compréhension des décalages entre les territoires institutionnels et les territoires fonctionnels », dans *Territoires institutionnels, territoires fonctionnels*, Mâcon, Institut de recherche du Val de Saône Mâconnais, p. 63-72.
- Levy, J. et M. Lussault (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- Mongin, O. (2005). *La condition urbaine : la ville à l'heure de la mondialisation*, Paris, Seuil.
- Pinol, J.L. (1991). *Le monde des villes au XIX^e siècle*, Paris, Hachette.
- Sassen, S. (2001). *The Global City, New York, London, Tokyo*, 2^e éd., Princeton, Princeton University Press.
- Stanback, M.T. et T.J. Noyelle (1984). *The Economic Transformation of American Cities*, Totowa, Rowman & Allanheld.

Chapitre

11



Globalisation, spécialisations territoriales productives et diversité Une réflexion sur les facteurs de localisation

Maria Laura Silveira

Une période historique peut être identifiée par un aspect donné du territoire ou, autrement dit, par l'existence d'une base technique et d'une organisation de la vie politique, économique et sociale. Considéré comme synonyme de territoire utilisé (Santos, 1994; Santos et Silveira, 2001), l'espace géographique peut être entendu comme l'espace concret des hommes, comme espace de tous et comme tout l'espace (Santos, 1996). Avec cette définition, on évite le risque de le voir comme un ensemble de points mesurables ou comme une relation mathématique entre temps et distance. Les localisations cessent d'être une simple topologie, elles gagnent l'épaisseur d'un contexte historique.

Autrement dit, un territoire est un ensemble synchronique de divisions du travail, dominées par celle qui a été fondée sur la technique et sur l'organisation d'une plus haute performance. Comme l'écrit Milton Santos (1996, p. 106): «la division du travail peut, aussi, être vue comme un processus par lequel les ressources disponibles se distribuent socialement et géographiquement», en entendant par ressource toute possibilité d'action, matérielle ou non, offerte aux individus, aux entreprises et aux institutions. Il s'agirait de «choses, naturelles ou artificielles, de relations imposées ou spontanées, d'idées, de sentiments, de valeurs» (1996, p. 106), qui se renouvellent constamment et dont la concrétude et la valeur réelle sont données par l'entourage où elles s'installent. C'est un permanent démantèlement des limites antérieures, créant de nouvelles localisations, de nouvelles divisions du travail, de nouvelles formes de coopération.

Pour cette raison, chaque période produit ses forces d'agglomération et de dispersion, conséquences de l'utilisation combinée de conditions techniques et politiques, qui ne peuvent être confondues avec celles de moments passés et qui redéfinissent les limites. Aujourd'hui, on voit que la diffusion du système technique commandé par les techniques informationnelles crée une concentration et une dispersion combinées. Se produisent, dans le territoire et dans la société, de brusques changements de rôles, qui sont en même temps des changements de lieux. Ainsi, les équilibres précédents se rompent et le contenu des lieux et du territoire change en bloc, mettant en évidence de nouveaux facteurs de localisation.

1. Globalisation et territoire: actifs et ressources

Loin de provoquer l'homogénéisation de l'espace, la période de la globalisation est responsable de l'augmentation de la spécialisation qui, selon l'analyse de Benko et Pecqueur (2001, p. 41-42), peut être comprise à partir des idées d'actifs et de ressources. En expliquant que les «actifs» sont les facteurs en activité et les «ressources» sont les facteurs à révéler, exploiter ou organiser – un potentiel latent –, ces auteurs élaborent une typologie pour différencier et requalifier les lieux. Nous pensons que les deux résultent d'un moment donné de l'évolution technique: les actifs sont des existants et les ressources sont des possibilités historiques concrètes.

On peut compléter cette typologie en identifiant le caractère générique ou spécifique des facteurs. Si les coûts de transfert d'un lieu à un autre peuvent être couverts, l'actif sera générique et non spécifique. Mais, en réalité, la simple classification en actifs génériques ou spécifiques ne permet pas une différenciation durable des lieux, car les facteurs ne sont pas uniques et, en outre, ils sont transférables (Benko et Pecqueur, 2001,

p. 43-46). D'où le fait que les auteurs utilisent également l'idée de ressources, qu'ils considèrent comme moins vulnérables à la mobilité des facteurs. Toutefois, les ressources ne peuvent exister indépendamment des conditions sous lesquelles elles ont été engendrées. Une ressource générique consiste, par exemple, en la main-d'œuvre employée ou la matière première non utilisée ou en un stock de capital sous la forme d'épargne potentielle non investie ou non capitalisée. Lorsqu'elles sont utilisées, elles cessent d'être des ressources et deviennent des actifs, quoiqu'elles continuent d'être génériques. D'un autre côté, une ressource précise est indéfectiblement ancrée dans un territoire donné et son émergence découle de règles et de coutumes, c'est-à-dire d'une culture élaborée dans la contiguïté géographique.

Donc, les actifs et les ressources ne sont pas étrangers à la relocalisation d'activités sur le territoire. On peut dire que les grandes entreprises détiennent une capacité plus grande, grâce à leur connaissance de la planète (Santos, 1996), de reconnaître techniquement des ressources génériques et spécifiques et de les transformer en des actifs en leur faveur. Il est évident qu'une telle transformation suppose un exercice politique, aussi bien à l'intérieur de la firme qu'en dehors d'elle, dans le domaine du pouvoir public. D'où le fait que les grandes firmes, globales et nationales, utilisent le territoire national selon leur pouvoir et les aptitudes « naturelles » et artificielles des lieux, en dirigeant le processus de dispersion des industries dynamiques, de l'agriculture moderne en des aires nouvelles et du secteur de services. Mais cet approfondissement de la division territoriale du travail exige une coopération bien plus large et plus complexe le long du territoire national. D'où le rôle de l'aide fiscale dans la construction de systèmes d'ingénierie et de systèmes de mouvement dont ces entreprises ont besoin.

1.1. La compartimentation de l'espace

Superposé aux divisions territoriales passées du travail, ce nouvel ordre spatial ne s'explique pas seulement par la différenciation, mais surtout par l'organisation. Le constat de Gottmann (1952, p. 9) devient aujourd'hui plus vrai encore, car il faut que l'espace soit organisé en des compartiments à buts administratifs, économiques, juridiques. C'est un processus d'incorporation de contenus de science, de technologie, d'information et d'argent – ressources génériques – qui active les ressources spécifiques et différencie les lieux, lesquels sont de véritables compartiments d'une production mondialisée. Il y a ainsi expansion du milieu technique-scientifique-informationnel (Santos, 1996). Lorsqu'un État de la Fédération brésilienne décide de diminuer l'impôt sur la circulation des marchandises et des services, de faire crédit et de concéder des terrains à une entreprise

automobile, elle crée un compartiment qui promet beaucoup d'actifs à usage corporatif, que les autres États cherchent à imiter. Il ne s'agit pas, dans ce cas, de ressources spécifiques.

Cependant, ces compartiments sont « nerveux » et ont une durée de vie limitée, car le grand capital est mouvant et il est souvent prêt à payer le transfert des actifs ou à convaincre l'État de le faire. Pendant longtemps, on a parlé d'activités *foot loose*, expression proposée par Hoover en 1948 et que l'on a retrouvée dans tous les traités d'économie et d'économie régionale. Il s'agit d'activités pouvant s'insérer dans n'importe quel lieu, indépendamment des qualités intrinsèques du territoire.

Au Brésil, l'existence d'actifs et de ressources dans les lieux, tantôt de nature matérielle, tantôt de nature politique et normative, a souvent fini par déchaîner une « guerre des lieux » (Santos, 1996 ; Santos et Silveira, 2001). Les délocalisations d'activités industrielles furent précédées par une dure compétition entre des États et des villes pour l'installation de nouvelles fabriques et pour le transfert de celles qui existaient déjà. Jusqu'à récemment, la politique territoriale des firmes automobiles recherchait les avantages de la localisation métropolitaine mais, à partir de la décennie 1990, elle a colonisé de nouvelles portions du territoire en révélant, une fois de plus, l'historicité des facteurs de localisation. Certaines ressources normatives deviennent ainsi des actifs et créent des avantages comparatifs pour un petit nombre d'agents et donc des localisations éphémères au gré de normes élaborées dans un environnement de compétitivité sans limites. C'est la guerre des lieux qui, bien davantage qu'une dispute entre deux États ou deux villes, est une concurrence internationale au rythme des décisions autonomes des grandes corporations sur la localisation.

Mais la production requiert, aujourd'hui plus que jamais, une circulation fluide. On crée des circuits spatiaux de production et des cercles de coopération (Santos et Silveira, 2001) qui règlent le processus productif et assurent la réalisation du capital, en englobant ces compartiments. Les premiers sont définis par la circulation de matière, c'est-à-dire par les diverses étapes par lesquelles passe un produit, du début du processus de production jusqu'à la consommation finale. Nous ne pouvons pas encore parler de circuits régionaux de production, car le contexte de la production et de la circulation augmente toujours. Par contre, les cercles de coopération associent à ces flux de matière d'autres flux non nécessairement matériels : capital, information, messages, ordres. *Locus* des entreprises, les villes sont définies comme des points nodaux où ces cercles se rencontrent et se superposent.

En dépit de leur hégémonie, ces entreprises maintiennent une relation de nécessité avec le reste de la société. Pour produire de façon moderne, elles rassemblent d'autres acteurs et le rôle du discours est ainsi fondamental pour conquérir l'adhésion. On parle beaucoup de croissance, de création d'emplois directs et indirects, d'industries de pièces automobiles et d'exportation, mais on ne discute guère sur la robotisation du secteur, sur le drainage des coffres de l'État pour subventionner les activités, sur la monofonctionnalité des ports et d'autres infrastructures, sur les *royalties* et l'augmentation de la dette extérieure, sur l'importation de pièces et de véhicules complets. Cependant, le coût pour la société dans son ensemble est élevé, lorsque l'extrême spécialisation urbaine et régionale dans une production exclusive est cause de vulnérabilité.

1.2. Dispersion et agglomération : villes moyennes et métropoles

Dans cette dispersion d'activités modernes, les villes moyennes apparaissent comme la forme d'agglomération par excellence sur un vaste territoire. La présence de nouveaux professionnels en leur sein est importante, car la base technique contemporaine réclame des individus préparés à la manipuler. L'arrivée de ces groupes détenant une vocation et capacité de consommation significatives devient *per se* un facteur de localisation pour de nouvelles entreprises industrielles, commerciales et de services, qui chercheront à satisfaire les nouveaux besoins. Les banques et d'autres institutions financières, les firmes de transport routier et aérien, les réseaux commerciaux d'électroménagers, de meubles, de matériel de construction et de vêtements, les institutions d'enseignement et de santé sont, parmi d'autres, les agents qui révèlent l'invasion des frontières du marché privé sur le territoire. Cela ne supprime pas le rôle contemporain de la métropole dans l'organisation du territoire national ou, autrement dit, dans le gouvernement de la division territoriale hégémonique du travail. Fréquemment, chaque point du territoire finit par se lier directement au centre principal, en ignorant les niveaux urbains intermédiaires, car les activités modernes sont hautement tributaires de la production d'informations des grands centres de recherche et de la prise de décisions des centres industriels.

Toutefois, si les facteurs de localisation ne sont pas étrangers aux affrontements du temps historique qui démantèle les cohérences passées, ils ne sont pas non plus les mêmes pour tous les acteurs. Pour les entreprises, institutions et individus ayant moins de pouvoir dans la société, les raisons de leurs localisations sont autres, même si, parfois, ils retirent des bénéfices secondaires d'actifs et de ressources qu'ils n'ont pas produit. En d'autres occasions, ce qui est un milieu répulsif pour les agents

hégémoniques est un lieu adéquat pour les autres agents. Le manque de fluidité peut ainsi être un attrait de localisation pour les petites activités métropolitaines, de même qu'une portion détériorée du milieu construit rend le prix du loyer abordable. C'est l'agglomération, et non la dispersion, qui permet les activités de survie.

2. Spécialisations territoriales productives

Avec la mondialisation et les exigences du marché global, quelques aires du pays finissent par se consacrer à des activités plus compétitives, liées ou non à l'exportation (Arroyo, 2001), indispensables au circuit total de la production. Les conditions qui s'y trouvent, ou qui peuvent y être introduites à dessein, favorisent une meilleure rentabilité à certaines activités ou produits, en facilitant l'installation des entreprises les plus exigeantes en matière de productivité. C'est pour cette raison qu'il y a une tendance à l'agrégation d'activités similaires ou complémentaires dans un même lieu, ce qui crée de véritables spécialisations productives, soit à la campagne, comme des *belts* agricoles mondialisées, monoproductrices ou non, soit dans les villes spécialisées dans un certain type de production industrielle ou dans un ensemble de productions.

Cette agrégation produit des effets économiques importants. En premier lieu, l'accumulation d'activités semblables ou complémentaires dans une aire crée une forme d'effet de masse, une nouvelle économie d'échelle qui finit par réduire les coûts globaux et individuels. En second lieu, la proximité entre de telles activités produit un effet de voisinage qui facilite la diffusion d'informations générales et spécifiques liées aux processus, mais qui soutiennent aussi le fonctionnement même du marché, ce qui représente un avantage comparatif. Ces deux premiers groupes d'avantages en créent d'autres, en matière d'implantation, de soutien et de développement de services spécialisés locaux.

Cependant, le territoire brésilien révèle la coexistence d'«aires de densité» et d'«aires clairsemées». Ce portrait s'est complexifié à partir des années 1970, lorsqu'un mouvement de déconcentration industrielle s'est imposé, avec l'élargissement de la division territoriale du travail. La localisation d'étapes de fabrication en des aires raréfiées et la tendance à la formation d'enclaves territoriales est une conséquence de ce mouvement contemporain. Les avantages de ces localisations sont presque toujours normatifs et donc promus par l'État à ses différents niveaux. Ce qui est mis en équation, avertissent Benko et Pecqueur (2001, p. 37-38) quand ils parlent de la maquila mexicaine, c'est l'avantage du coût de la main-d'œuvre, du prix de l'énergie, des taux d'intérêt et de la fiscalité.

Ces données, ajoutées au fait qu'il s'agit de systèmes techniques intégrés et relativement susceptibles de déplacement, révèlent que certaines localisations corporatives sont éphémères, car leur principal fondement est la capacité d'offrir de bas coûts. Lorsque la base technique et normative de la grande corporation et du lieu se confondent, l'éventuel abandon de celle-ci révèle les limites du fait d'utiliser n'importe quel actif ou ressource dans un autre type d'entreprise. Dans ces situations, les mots d'Alfred Marshall (2000, p. 124), qui cherchait à opposer une « localisation élémentaire de l'industrie » à la formation d'un district industriel, gardent leur actualité.

2.1. Usage corporatif du territoire

L'intérêt restreint et sectoriel de la grande entreprise pour le lieu, la faiblesse du réseau urbain régional et la faiblesse des transports et communications dans les « aires clairsemées » convergent. On n'observe à aucun moment un véritable entrelacement entre les activités dites modernes et la production de biens et services locaux. Automatisés, les systèmes techniques des entreprises n'ont pas d'impact significatif sur l'emploi local. À la merci d'une poignée d'agents, la production réalisée à partir des variables modernes domine, en amont, la structure des fournisseurs locaux et, en aval, la structure des distributeurs et des acheteurs, en concentrant encore davantage l'appropriation de la plus-value à partir de l'imposition des quantités, des qualités et des prix. Ce sont de véritables oligopsones et oligopoles territoriaux.

D'une façon ou d'une autre, le territoire devient « nerveux » et les rapports de propriété sont souvent moins intéressants que les formes plus flexibles comme le loyer, aussi bien en ville qu'à la campagne. Le développement de nouvelles formes organisationnelles est essentiel pour garantir une plus grande vitesse dans la production et la circulation. Parallèlement apparaissent des possibilités d'enrichissement pour quelques classes régionales ou pour de nouveaux acteurs venus d'ailleurs. Qualifiés et ayant parfois des revenus relatifs plus hauts, ces nouveaux acteurs sont invités à des formes subordonnées d'action et, quoiqu'ils puissent en avoir conscience, ils n'ont guère d'autre alternative.

Cet usage corporatif du territoire ne semble pas réduire la conviction que les aires modernisées vont entraîner les autres dans leur croissance. Dans la région centre-ouest du Brésil, l'expansion du milieu technique-scientifique-informationnel s'accélère, en transformant significativement la vie de relations (Santos et Silveira, 2001). Cette modernisation inégale coexiste avec des aires plus clairsemées comme le sud-est de l'État de Goiás. Proche de l'aire moderne d'expansion agropastorale et offrant

des avantages fiscaux, la ville de Catalão est devenue attractive pour l'installation des firmes Mitsubishi et Cameco (John Deere). Enclavées dans une aire de décadence démographique et économique à cause du déclin d'activités moins rentables comme la production de lait, ces firmes globales imposent de nouvelles exigences comme la création d'un système d'enseignement orienté par leurs demandes et produisent de la légitimité pour les nouvelles activités (Deus, 2002). De même, l'implantation d'une fabrique de chaussures de Grendene dans la ville de Sobral, au Nord-Est : Holanda (2007) montre le rôle sélectif de la modernisation, avec la création de normes *ad hoc* pour l'entreprise et la subordination des agents locaux qui réalisent quelques tâches pour la firme. Des situations comme celles-ci se multiplient en Amazonie, avec des enclaves liées à l'exploitation minière, à l'agriculture, à la forêt et même à l'industrie. Les relations horizontales ne se raffermissent pas.

Cette réorganisation urbaine et régionale au gré de la micro-économie de ces corporations semble assez opposée à l'idée de district industriel où, selon Benko (2001a, p. 8; 2001c), il y aurait une plus grande capacité de négocier les modes de coopération entre capital et travail, entre grandes entreprises et fournisseurs de produits intermédiaires, entre administration publique et société civile, entre banques et industrie, afin d'obtenir de meilleurs salaires comme contrepartie à l'importante compétitivité des entreprises.

2.2. Économies d'agglomération dans l'État de São Paulo

Toutefois, dans les portions les plus denses du territoire brésilien, le choix des points et des aires de spécialisation productive se complète à la lumière d'autres facteurs. Le besoin d'échange dans des espaces plus vastes s'associe à un nombre croissant de flux dans la contiguïté. Dans l'État de São Paulo, la mécanisation précoce de la production et du territoire, la distribution de la population et du travail en de nombreux noyaux importants, l'urbanisation accélérée et la vie commerciale intense ont contribué, parmi d'autres facteurs, à produire une division du travail marquée. De ce processus a résulté la formation ou la consolidation de spécialisations territoriales productives comme la production de chaussures enfantines dans la ville de Birigüi, de chaussures masculines à Franca et de chaussures féminines à Jaú. Dans la région ouest de São Paulo, la ville de Birigüi abrite de nombreuses entreprises qui, ensemble, produisent plus de cent mille paires de chaussures par jour. Se crée ainsi une économie d'agglomération, car s'y installent des entreprises qui fournissent des instruments de travail, des composants et des emballages pour l'activité principale de la ville. Le Núcleo de Desenvolvimento Empresarial, qui dépend de la

mairie, est destiné à aider les petites entreprises à s'implanter et à se développer. Dans ces villes on trouve des incubateurs, des centres de développement industriel, des laboratoires sur les cuirs et sur les processus productifs ou même sur des formes de diffusion comme, par exemple, le Musée de la chaussure et le Centre commercial de la chaussure à Franca. Ce phénomène répond à la définition de l'économie d'agglomération, proposée par Benko (2001b, p. 24) :

[...] la forme spécifique des économies externes ; un effet positif de concentration d'activités. Les effets externes avantageux sont : accès à l'information, existence d'infrastructures, proximité des clients, formation du marché local du travail, présence des services aux entreprises, etc. L'émergence des grandes concentrations des activités est expliquée, en partie, par les économies d'agglomération.

Mais celles-ci ne sont pas les seules spécialisations productives à São Paulo. Pour n'en mentionner que quelques-unes, citons la production de fraises et de fleurs à Atibaia, d'oignons à Piedade, d'œufs à Bastos, d'aluminium à Alumínio, d'industrie textile et de prêt-à-porter dans la région d'Americana, de Nova Odessa, de Santa Bárbara d'Oeste et de Sumaré, de meubles, boiseries et préfabriqués à Votuporanga et Mirassol, de céramique artistique et d'artisanat en fer dans la ville de Porto Ferreira, de confection et d'embouteillage d'eaux minérales dans les villes d'Águas de Lindóia, de Lindóia, de Serra Negra et de Socorro. En tant que processus spontanés d'agrégation d'activités identiques, certaines de ces spécialisations ont bénéficié des politiques favorisant l'essor de districts industriels. C'est le cas de Votuporanga et de Santa Bárbara d'Oeste.

À Americana, les actifs et les ressources ne sont pas identiques pour les grandes entreprises du secteur textile et pour l'essaimage de petits tissages à façon et de petits prêts-à-porter. Les premières prennent place dans une topologie élargie au territoire brésilien voire à l'étranger, tandis que, pour les petites entreprises uni-localisées, dont l'enracinement est absolu, le centre ancien et détérioré d'Americana finit par être un « abri » (Gottmann, 1975), car le prix du loyer rend possible l'exercice des activités.

On peut repérer une autre situation, dans laquelle la localisation industrielle est tributaire d'une nouvelle activité régionale traditionnelle : ainsi, la confection de mailles dans les villes d'Águas de Lindóia, Lindóia, Serra Negra et Socorro, dans un circuit touristique d'établissements hydro-minéraux (Borin, 2003). Aussi bien la séparation d'instances productives dans un réseau urbain de petites villes que l'augmentation des marchés des mailles, de l'eau minérale et du tourisme ont été rendues possibles par la densité des routes, autoroutes et chemins, qui ont facilité l'interconnexion avec l'intérieur et l'extérieur de la région. Ces actifs ont également

rendu possible l'interface entre les activités. La population d'un lieu donné se déplace d'une ville à l'autre pour travailler ou en vue d'activités de loisir. Ici, les lois de la localisation déterminent et sont déterminées par la division interurbaine du travail.

2.3. L'avènement de technopoles, de condominiums industriels et des économies de l'information

La géographie de São Paulo révèle également l'existence de spécialisations technologiques comme les technopôles (Benko, 1991). Le technopôle de São Carlos, étudié par Lima (1994), a reçu de fortes incitations gouvernementales, et la ville de São José dos Campos est le siège notamment de l'Instituto Nacional de Pesquisas Espaciais (INPE) et de l'Empresa Brasileira de Aeronáutica (Embraer). D'un autre côté, dans la ville de Cotia, divers laboratoires internationaux et nationaux se sont installés, avec un certain soutien public, mais surtout en raison de l'avantage de la proximité de São Paulo (Bicudo, 2006).

Plus récemment, la politique scientifique-technologique en matière de santé a misé sur les systèmes productifs locaux (SPL), en privilégiant l'innovation technologique et la coopération entre entreprises. Des villes comme Ribeirão Preto, où se trouvent 47 entreprises fabricantes d'équipements médicaux hospitaliers, et São José do Rio Preto ont été dernièrement la cible de ce type de planification, qui semble toutefois privilégier le renforcement d'un petit nombre de firmes compétitives (David, 2009).

Dans cette division territoriale du travail de l'État de São Paulo, le rôle de l'enseignement supérieur public et privé est significatif, au gré des demandes modernes et des possibilités de transport dans les villes moyennes. En configurant une offre « métropolitaine », l'enseignement supérieur devient un actif attirant d'autres localisations d'entreprises. La densité des rapports entre des acteurs locaux comme les entreprises, les municipalités, les universités, les centres de recherche et les syndicats joue un rôle déterminant dans la compétitivité de certaines activités et services (Benko et Pecqueur, 2001, p. 35). Il est cependant opportun de rappeler que les raisons les plus importantes de l'ancrage de l'industrie moderne dans l'intérieur de l'État de São Paulo ont été la faible syndicalisation de l'industrie, contrairement à la région métropolitaine de São Paulo, l'offre abondante de terrains, les incitations fiscales et la plus grande fluidité territoriale.

Aux économies de spécialisation spontanément créées et qui sont ainsi plus ou moins capables d'abriter des entreprises de toutes tailles, succède désormais, à la force de la norme et du marché, la construction

d'aires modernes et spécialisées pour l'économie globale. Dans ces points, les routes et la fibre optique semblent plus importantes que les ressources spécifiques de la ville. Ce sont les condominiums industriels.

Cependant, les activités spécialisées de l'économie supérieure peuvent difficilement être réalisées en dehors des agglomérations métropolitaines. C'est flagrant à São Paulo, où la demande d'activités modernes et mondialisées comme les bureaux d'exportation et d'importation, la publicité, l'assistance technique, marketing et financière, la recherche, la réglementation publique et privée requièrent une population lettrée, dont la formation est assurée par des systèmes d'enseignement adaptés aux nouvelles exigences. Ce tertiaire hautement qualifié, quaternaire ou quinquénaire est créateur d'un marché de conseil aux entreprises aptes à proposer un usage plus fluide du territoire national (Bernardes, 2001).

De grandes firmes, qui agissent à l'échelle planétaire, s'installent dans des centres d'affaires comme dans la région sud-ouest de la ville de São Paulo. Le capital fixe privé surprend, aujourd'hui, par des bureaux et hôtels de luxe, des palais des congrès et de grands bâtiments intelligents, rarement implantés sans l'aide gouvernementale. Se crée un effet de masse, une agrégation d'activités, qui détermine une économie d'échelle de nature informationnelle.

2.4. Des pôles spontanés à la métropole de São Paulo

Nous pouvons trouver des « aires de spécialisation », ou pôles spontanés coexistant avec cette économie supérieure, à l'échelle interurbaine, qui bénéficient aussi des effets d'agglomération. Comme le montre Moati (2000), après la naissance de la grande distribution, la polarisation commerciale est la force qui structure l'équipement commercial. Ainsi, certaines rues ou portions de la ville révèlent que le travail se spécialise et se divise dans un même circuit spatial de production, en impliquant diverses étapes et acteurs aux pouvoirs variables dans des processus complexes de coopération et de concurrence. En tendant à être métropolitaine, cette forme d'agglomération – une économie interne à l'activité – peut exercer de l'attractivité sur d'autres villes et régions. Hoover (1970, p. 43) rappelle que, dans beaucoup d'activités urbaines, les entreprises recherchent leurs semblables, mais qu'il existe aussi des incitations économiques favorisant la concentration et le *clustering* d'unités d'activités semblables. Les causes de ce *clustering* sont la présence de main-d'œuvre, la variété des services spécialisés et la présence de consommateurs cherchant à comparer les offres. Comme l'observent Benko et Lipietz (1992, p. 18-19): « il faut

s'installer là où les clients recherchent certain service ou certaine marchandise, un certain endroit connu pour y rassembler ceux qui se livrent à l'industrie correspondante».

Dans une macrométropole comme São Paulo, plusieurs «aires de spécialisation» pourraient être mentionnées : la zone céréalière du quartier Brás, les produits électroniques dans la rue Santa Ifigênia, les lampes et le matériel électrique dans la rue Consolação, les robes de mariée dans la rue São Caetano, le prêt-à-porter du quartier Bom Retiro (rue José Paulino), le prêt-à-porter, les tissus, les accessoires et la mercerie dans la rue 25 de Março, les magasins d'articles pour églises évangéliques du quartier Baixada do Glicério, les machines et équipements dans la rue Florêncio de Abreu, le matériel pour restaurants et bars dans la rue Paula Souza, les automobiles, pièces et accessoires du quartier Campos Elíseos, avec un sous-secteur de pièces de motocyclettes, les compagnies aériennes et les agences de voyage dans l'Avenue São Luís, les articles et restaurants orientaux du quartier Liberdade, les plastiques et équipements ménagers dans l'Avenue Valtier, les produits du Nord-Est au quartier Brás, une zone de menuiserie dans le même quartier, les théâtres et restaurants dans les rues 13 de Maio, Rui Barbosa, Brigadeiro Luís Antônio, les produits de réfrigération et d'équipement de bureau sur l'Avenue São João, la vente de meubles neufs et d'instruments musicaux dans la rue Teodoro Sampaio, la vente de meubles anciens dans la rue Cardeal Arcoverde. Par exemple, l'une des «aires de spécialisation» les plus connues dans le pays est le quartier Bom Retiro, où 1 800 entreprises – la plupart de prêt-à-porter – génèrent 50 000 emplois. Il y a donc construction de ressources.

Souvent, l'existence de ces économies d'agglomération à l'échelle urbaine signale leurs rapports de production et de marché avec la ville, la région et le pays. Leur spécialisation productive est la cause et la conséquence de la densification de l'espace de flux – plus de transports, plus de communications, plus de finances – et des agents de force inégale coexistent donc dans ces aires. La spécialisation elle-même peut mener à augmenter la valeur de la localisation et du milieu construit et, ainsi, à expulser les plus pauvres. Parfois, les politiques publiques qui cherchent, à partir de ces agglomérations, à augmenter le degré d'organisation avec des projets de revitalisation finissent par avoir les mêmes conséquences. C'est le cas des projets pour le centre ancien de São Paulo.

3. Diversité territoriale productive

Si les interdépendances dans une même branche de l'économie appellent à la production d'«aires de spécialisation» dans les régions et les villes, les économies d'agglomération qui résultent de la diversité des branches

ne sont pas moins importantes. De telles économies sont extérieures à l'activité, mais intérieures à la portion contiguë de l'espace où elles se développent.

Chaque activité constitue, dans l'ensemble, un processus pour les autres, un lien important dans le système productif créé dans un lieu ou une aire donnée, en formant la base sociospatiale sur laquelle repose une équation d'emploi, de masse salariale, avec un rythme d'activités, un mouvement des agents, des produits, des marchandises, de l'argent et de l'information, une structure donnée d'ordres et un système existant de pouvoir fondé sur l'économie et sur la politique. Il s'agit d'un véritable système cohérent, dont la base est spatiale. Ainsi, dans une petite aire, on peut trouver une accumulation de rapports qui se maintiennent mutuellement et tendent à créer un produit économique important par rapport à d'autres aires du pays, tant du point de vue de la superficie occupée que de la population concernée.

De plus en plus hétérogène dans sa valorisation, le milieu construit métropolitain est propice à un marché unique et segmenté, parce qu'il accueille simultanément la production et la vente à grande échelle et les biens et les services sophistiqués, développés par le circuit supérieur d'un côté, et la petite échelle et la production banale du circuit inférieur de l'autre (Santos, 1975; Silveira, 2004). Dans les «aires de diversité», le travail se spécialise et se divise en de multiples circuits spatiaux de production qui s'entrecroisent et créent un marché segmenté, qui se nourrit de la variété de la fabrication, du commerce et des services banals pour satisfaire les besoins créés par notre temps que l'économie hégémonique ne prend pas tous en charge. La multiplicité d'offres, liées ou non entre elles, augmente la taille du marché et permet que chaque acteur trouve sa place dans l'économie métropolitaine car, en fin de compte, «l'agglomération n'est pas forcément un effet pervers. Elle présente des effets positifs pour les concurrents» (Benko et Lipietz, 1992, p. 19).

On trouve donc des aires et des points denses de la division du travail, où des techniques de différents moments historiques coexistent. Les bâtiments sont peut-être la manifestation la plus claire des rugosités du passé, par leur âge et leur état. Cette économie d'agglomération, dans des aires moins valorisées et extérieures à l'activité, est surtout le règne du circuit inférieur et, en même temps, il devient un facteur de localisation pour de nouveaux agents de ce même circuit. L'économie d'agglomération, qui selon Corrêa (1997) résulte de processus spatiaux de cohésion, ne peut pas être expliquée seulement à partir de l'économie hégémonique. La concurrence semble s'atténuer par la complémentarité de branches comme dans les terminus ou dans les stations de métro, où les flux de personnes,

de marchandises, d'information, d'argent et de transactions commerciales sont très importants. Selon certaines estimations, plus de deux millions de personnes circulent quotidiennement dans le centre de São Paulo (Montenegro, 2006, p. 123). Même si individuellement les consommateurs possèdent un bas pouvoir d'achat, leur addition constitue une masse de revenu considérable. Ces «aires de diversité» finissent donc par devenir attractives pour les grands réseaux commerciaux, les banques et les institutions financières, qui commencent à les percevoir comme des actifs et y localisent de nouveaux magasins (Silveira, 2009).

Dans la ville de São Paulo nous pouvons mentionner, parmi tant d'autres «aires de diversité», le Centre ancien (districts Sé et República) et le Largo Treze de Maio, où des biens et des services sont offerts à bas prix: coiffeurs, articles de papeterie, serrurerie, produits de mercerie, réparation d'articles en cuir et d'électroménagers (Montenegro, 2006, p. 127-128).

Dans la ville de Londrina, dans l'État du Paraná, le commerce de camelot constitue une importante économie d'agglomération, où les petits établissements commerciaux vendent des vêtements et des accessoires, des disques, CD, DVD et cassettes, des articles électroniques et du matériel informatique, des valises et des sacs en synthétique et en cuir, originaires de grossistes et de fabricants de la ville (Oliveira, 2009).

Une autre forme d'agrégation peut être vue au quartier Santa Teresa à Rio de Janeiro. Les immeubles de grande dimension favorisent les activités artistiques et artisanales, les propriétaires ont soin de les maintenir, et on observe un certain contrôle pour préserver la beauté du lieu. Malgré la proximité du centre, c'est une des aires les plus tranquilles de la ville, dont l'accès est assuré par l'ancien tramway [dit «bondinho»] et on peut y remarquer une synergie découlant des rapports horizontaux de coopération entre les agents du quartier. Les échanges ne sont pas forcément mercantiles entre les nombreux ateliers, les boutiques d'artisanat et les établissements du type *bed and breakfast*¹. Les ressources spécifiques sont évidentes et deviennent ainsi un facteur de localisation pour de nouveaux artistes, artisans et petits hôteliers.

Conclusion

Benko et Lipietz (1992) soutiennent que les économies d'agglomération évitent l'installation d'oligopoles ou, au moins, réduisent leur force. Nous pensons que ce processus se déroule réellement lorsque la portion marginale

1. Au Québec: couette et café.

du circuit supérieur, comme les petites maisons d'édition ou les petites firmes de distribution de médicaments, peut survivre aux modernisations, en freinant la complète oligopolisation de l'économie et du territoire, puisque la demande pour ses activités continue à exister. Né spontanément dans les interstices laissés par les acteurs les plus puissants, le circuit supérieur marginal croît avec plus de difficulté lorsque le pouvoir public appuie activement les entreprises hégémoniques.

Les activités ayant un moindre degré de capital, de technologie et d'organisation peuvent survivre et se raffermir dans les économies d'agglomérations, puisque c'est l'enracinement et non pas la délocalisation qui marque leur existence. Le territoire partagé est la base de cette vie commune, qui se fait dans la coopération et dans le conflit. Les « aires de spécialisation » et les « aires de diversité » pourraient être définies comme un tissu dans lequel les conditions locales d'infrastructure, de ressources humaines, de fiscalité, d'organisation syndicale, de force revendicative éloignent ou attirent des activités à un moment donné. Lorsque le pouvoir public promeut quelques activités oligopolisées, le territoire voit certaines ressources devenir des actifs circonscrits et limités à un petit nombre d'acteurs. De cette manière, la vulnérabilité du territoire et de la société croît et la richesse se concentre. Formuler des politiques qui, étant donné que le territoire utilisé est pluriel, permettraient d'assurer la possibilité d'existence de tous les acteurs pourrait transformer cette situation.

Bibliographie

- Arroyo, M. (2001). *Território nacional e mercado externo : uma leitura do Brasil na virada do século XX*, Thèse de doctorat, São Paulo, Université de São Paulo.
- Benko, G. (1991). *Géographie des technopôles*, Paris, Masson.
- Benko, G. (2001a). « A recomposição dos espaços », *Interações, Revista internacional de desenvolvimento local*, vol. 1, n° 2, p. 7-12.
- Benko, G. (2001b). *Lexique de géographie économique*, Paris, Armand Colin.
- Benko, G. (2001c). « Desenvolvimento sustentável e distritos industriais », *RA'E'GA*, n° 5, p. 7-26.
- Benko, G. et A. Lipietz (dir.) (1992). *Les régions qui gagnent. District et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Benko, G. et B. Pecqueur (2001). « Os recursos de territórios e os territórios de recursos », *Geosul*, vol. 16, n° 32, p. 31-50.
- Bernardes, A. (2001). *A contemporaneidade de San Pablo : produção de informações e novo uso do território brasileiro*, Thèse de doctorat, São Paulo, Université de São Paulo.

- Bicudo, E.C. Jr. (2006). *O circuito superior marginal: produção de medicamentos e o Território Brasileiro*, Thèse de maîtrise, São Paulo, Université de São Paulo.
- Borin, P. (2003). *Divisão interurbana do trabalho e uso do território nos municípios de águas de Lindóia (SP), Lindóia (SP), Serra Negra (SP), Socorro (SP) e Monte São (MG)*, Thèse de maîtrise, São Paulo, Université de São Paulo.
- Corrêa, R.L. (1997). *Trajétórias Geográficas*. Rio de Janeiro, Bertrand Brasil.
- David, V.C. (2009). «Os circuitos da economia urbana para a saúde no período da globalização – um estudo sobre os equipamentos médico-hospitalares no Estado de São Paulo», *Anais Geosaúde*, Uberlândia.
- Deus, J. de (2002). *O Sudeste Goiano: As transformações territoriais decorrentes da desconcentração industrial brasileira*, Thèse de doctorat, São Paulo, Université de São Paulo.
- Gottmann, J. (1952). *La politique des états et leur géographie*. Paris, Armand Colin.
- Gottmann, J. (1975). «The evolution of the concept of territory», *Soc. Sci. Information*, vol. 14, n^{os} 3-4, p. 29-47.
- Holanda, V.C. (2007). *Modernizações e espaços seletivos no nordeste brasileiro. Sobral: conexão lugar/mundo*, Thèse de doctorat, São Paulo, Université de São Paulo.
- Hoover, E.M. (1970). «The evolving form and organization of the Metrópolis: Principal locations factors», dans W.H. Leahy *et al.* (dir.), *Urban Economics*, New York, The Free Press.
- Lima, L.C. (1994). *Novo espaço da produção: os tecnopolos*, Thèse de doctorat, São Paulo, Université de São Paulo.
- Marshall, A. (2000). «Le district industriel», *Géographie, économie, société*, vol. 2, n^o 1, p. 123-148.
- Moati, P. (2000). «Mutations de la grande distribution et évolution de la localisation du commerce», *Géographie, économie, société*, vol. 2, n^o 2, p. 313-335.
- Montenegro, M.R. (2006). *O circuito inferior da economia urbana na cidade de São Paulo*, Thèse de maîtrise, São Paulo, Université de São Paulo.
- Oliveira, E.L. (2009). *Divisão do trabalho e circuitos da economia urbana em Londrina – PR*, Thèse de doctorat, São Paulo, Université de São Paulo.
- Santos, M. (1975). *L'espace partagé. Les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développés*, Paris, Librairies techniques.
- Santos, M. (1994). «O retorno do território», dans M. Santos *et al.* (dir.), *Território. Globalização e Fragmentação*, São Paulo, Hucitec-ANPUR, p. 15-20.
- Santos, M. (1996). *A natureza do espaço. Técnica e tempo. Razão e emoção*. São Paulo, Hucitec.
- Santos, M. et M.L. Silveira (2001). *O Brasil. Território e sociedade no início do século XXI*, Rio de Janeiro, Record.
- Silveira, M.L. (2004). «Globalización y circuitos de la economía urbana en ciudades brasileñas», *Cuadernos del CENDES*, vol. 3, n^o 57, p. 1-21.
- Silveira, M.L. (2009). «Finanças, consumo e circuitos da economia urbana na cidade de São Paulo», *Cadernos CRH*, Universidade Federal da Bahia, vol. 22, n^o 55, p. 65-76.

Chapitre

12



L'économie culturelle et le champ créatif de la ville¹

Allen J. Scott

Il est largement reconnu que la nature de la production et du travail dans l'économie contemporaine a connu un profond changement par rapport à la situation qui a régné dans une grande partie du siècle précédent (Amin, 1994; Benko et Lipietz, 1992). Les nouvelles structures de production et de travail qui se manifestent très fortement aujourd'hui dans les pays avancés ainsi que dans certaines économies moins avancées ont été désignées par les termes « spécialisation flexible, postfordisme, économie

1. Nous remercions la rédaction de la revue *Geografiska Annaler* d'avoir autorisé la traduction de cet article, Mebometa Guy Ndongo d'avoir réalisé la traduction et Juan-Luis Klein de l'avoir relu.

du savoir» ou tout simplement parfois comme «nouvelle économie» (Benko, 2000). Une formulation récente se réfère au «capitalisme cognitif» (Moulier Boutang, 2007) et une autre renvoie à «l'économie culturelle-cognitive» (Scott, 2007). Quelle que soit la manière de désigner le caractère de la production et du travail dans l'économie contemporaine, elle recèle comme une de ses caractéristiques principales un niveau élevé d'informatisation et des processus d'innovation incessants, surtout en comparaison avec l'économie de la mécanisation et de la répétition qui a dominé jusqu'entour des années 1980 (Corsani, 2003). De la même manière, la nouvelle économie émergente s'est accompagnée d'une expansion significative du nombre de travailleurs dotés de hauts niveaux de capital humain concernant, d'une part, les fonctions telles que la pensée analytique, le jugement et la prise de décision, la maîtrise des idées, la sensibilité sociale, les capacités d'interaction avec les autres, l'imagination et, d'autre part, les connaissances et les compétences (en matière de technologie, de médecine, d'analyse des politiques, d'arts, ou en ce qui concerne les affaires, etc.) (Autor, Katz et Kearney, 2006; Levy et Murnane, 2004). Ces changements ont été surtout évidents dans les grandes régions métropolitaines du monde moderne, bien que de nombreuses villes de niveaux inférieurs dans la hiérarchie urbaine aient participé (mais avec des intensités variables) aux mêmes tendances. Cela s'observe par exemple dans le cas des petits centres de l'industrie artisanale dans l'Italie moderne (pour des exemples, voir Aage et Belussi, 2008; Mizzau et Montanari, 2008; Santagata, 2002). À la lumière de ces remarques, il n'est pas étonnant que des thèmes tels que la créativité, l'innovation, le capital humain, la classe créative et les villes créatives figurent sur l'agenda de recherche de nombreux géographes, économistes et sociologues de ces dernières années.

Le présent texte tente d'explorer davantage ce terrain d'investigation par une enquête sur les conditions qui engendrent la «créativité» dans les villes contemporaines et l'expression de celle-ci dans le développement urbain en général. Nous plaçons le terme créativité entre guillemets, puisque sa signification n'est pas du tout évidente. En fait, compte tenu de sa popularité actuelle, le terme exige instamment des éclaircissements de fond. Pour cette étude, nous nous concentrons essentiellement sur le côté culturel de l'économie cognitive-culturelle. Par côté culturel, nous entendons tous les secteurs de l'économie moderne (par opposition à l'industrie de la haute technologie ou aux services d'affaires et financiers) spécialisés dans la production de biens et de services dont l'attractivité pour le consommateur découle de leur transmission de messages esthétiques et sémiotiques non utilitaires. Nous sommes convaincus qu'une grande partie de l'analyse qui suit serait également pertinente pour d'autres segments du capitalisme cognitif-culturel contemporain. Néanmoins,

l'économie culturelle en tant que telle offre un défi particulier étant donné la nature intensément symbolique de ses produits et les pulsions fortement créatives dont ils sont très souvent le résultat. En particulier, la culture est souvent perçue comme une sorte de sphère privilégiée de la créativité, libre des contraintes physiques qui entravent l'innovation, par exemple, dans le domaine de la science et de la technologie, et dans laquelle l'imagination humaine se déploie librement en quête de formes d'expression nouvelles. Pour cette seule raison, une réflexion critique sur l'économie culturelle dans la ville contemporaine pose irrémédiablement le problème de la créativité (à la fois en termes analytique et politique). Ce ciblage est d'autant plus intéressant en raison de l'importance accrue de l'économie culturelle comme moteur de la croissance de nombreuses villes dans le monde moderne. Ces enjeux apparaissent avec une force particulière autour de la question actuellement à la mode des villes créatives. Enfin, nous souhaitons surtout fournir une perspective théorique valable sur cette question tout en dénonçant la vacuité de certaines idées reçues qui, sous la rubrique de villes créatives, paraissent avoir une influence assez large à l'heure actuelle sur les décideurs publics.

1. L'économie culturelle dans les régions métropolitaines aux États-Unis

Au cours des dernières années, plusieurs débats ont porté sur la définition de l'économie culturelle (ou économie créative) et sa structure sectorielle et occupationnelle (Markusen *et al.*, 2008 ; Power, 2002 ; Pratt, 1997). Ils ont été peu concluants sur le sujet et cela n'est guère étonnant, compte tenu du fait qu'aucune séparation claire ne peut s'établir entre les biens et services purement symboliques d'une part, et ceux qui sont purement utilitaires, d'autre part. Il existe plutôt un continuum entre ces catégories, allant d'une extrémité à l'autre, les zones intermédiaires contenant une grande variété de produits hybrides comme les journaux, les meubles, les accessoires de voyage, différents produits alimentaires et les voitures. L'analyse que nous proposons ici met l'accent plus particulièrement sur le segment le plus symbolique de ce continuum, représenté par des industries tels le cinéma, la télévision, la musique, les jeux électroniques, le tourisme, l'architecture, la publicité, la mode, les bijoux, etc. Ces types d'industries représentent généralement entre 4 % et 8 % du total des emplois dans les économies contemporaines les plus avancées, et leur importance relative augmente rapidement. Dans le cas des grandes régions métropolitaines comme New York, Los Angeles, Londres, Paris, Milan, Tokyo, etc., l'incidence de l'emploi dans l'économie culturelle peut atteindre des niveaux aussi élevés que 25 % à 40 % du total (Scott, 2000).

Un premier aperçu empirique de la géographie de l'économie culturelle moderne aux États-Unis peut être construit à l'aide de quelques données simples du recensement. Comme nous l'avons suggéré, l'économie culturelle ne peut pas se définir de manière définitive. Toutefois, nous avons choisi de l'examiner à partir d'un groupe restreint de 11 professions clairement orientées vers des activités d'ordre esthétique et sémiotique. Ces professions sont énumérées dans le tableau 12.1, ainsi que leurs chiffres d'emplois pour les années 2000 et 2008. Le nombre total d'emplois dans ces professions aux États-Unis s'élevait à un peu plus de 2,6 millions en 2008, soit une augmentation de 7,31 % comparé aux chiffres de l'an 2000. Les professions sélectionnées ne représentaient certes que 0,87 % du nombre total d'emplois aux États-Unis, mais elles peuvent être considérées comme des indices très représentatifs de l'économie culturelle en général. Bien sûr, elles ne sont que la pointe de l'iceberg constitué par un système beaucoup plus important de l'emploi dans des professions et des secteurs connexes. Les quotients de localisation de l'emploi dans cet agrégat de catégories professionnelles ont été calculés pour l'ensemble des 283 régions métropolitaines identifiées dans le recensement de l'an 2000 aux États-Unis. La simple corrélation de ces quotients de localisation par rapport au logarithme de la population métropolitaine totale pour ces 283 régions métropolitaines est de 0,40. Cela indique que l'incidence de l'économie culturelle devient de plus en plus prononcée lorsqu'on monte dans la hiérarchie urbaine. Un nombre total de 66 régions métropolitaines aux États-Unis ont un quotient de localisation de 1,75 ou plus en l'an 2000, ce qui indique qu'elles représentent des espaces dotés d'une forte concentration d'emplois culturels (tableau 12.1).

L'aspect le plus évident dans le tableau 12.1 est l'importance, en valeur absolue et relative, de New York et Los Angeles comme centres de l'économie culturelle, avec San Francisco loin derrière à la troisième place, peu importe que l'emploi soit mesuré en termes de quotient de localisation ou de niveau d'emploi. En même temps, il existe un ensemble diversifié de très petites régions métropolitaines avec de florissantes économies culturelles. Des exemples frappants concernent les centres de tourisme et de vacances comme Miami et San Diego ; ceux qui, en plus, sont spécialisés dans les congrès comme Orlando et Las Vegas ; des agglomérations spécialisées dans la musique comme Austin et Nashville ; des espaces artisanaux et patrimoniaux comme Santa Fe et Savannah ; des villes universitaires comme Madison et State College et des villes exceptionnellement riches comme Santa Barbara et Stanford, qui maintiennent des niveaux élevés de services culturels et attirent les artistes, les designers et les écrivains. Toutes les régions métropolitaines dans la figure 12.1 ne disposent pas de pôles développés (au sens de Marshall) d'économie culturelle, mais toutes

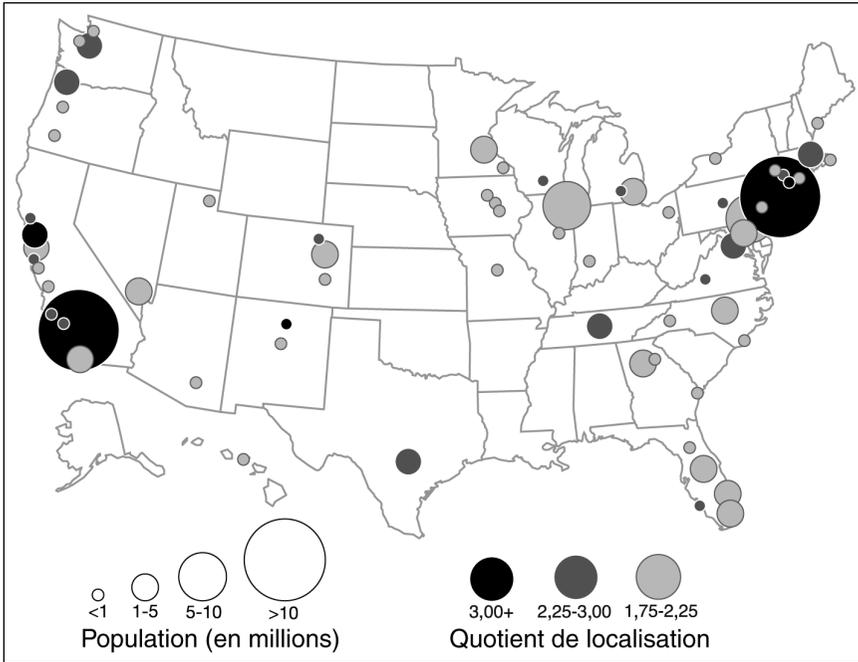
Tableau 12.1
**Principales professions culturelles aux États-Unis
 et niveaux d'emplois, 2000 et 2008**

Code du recensement	Types de professions	Nombre d'emplois		Évolution (en %)
		2000	2008	
130	Architectes	216 867	225 357	3,91
260	Artistes et professions reliées	292 315	256 660	-12,20
263	Designers	894 897	967 567	8,12
270	Acteurs	55 906	60 781	8,72
271	Metteurs en scène et producteurs	157 141	160 797	2,33
274	Danseurs et chorégraphes	34 340	30 076	-12,42
275	Musiciens, chanteurs, et autres professions reliées	206 872	231 554	11,93
283	Rédacteurs	204 926	202 897	-0,99
285	Écrivains et auteurs	197 177	233 119	18,23
291	Photographes	151 607	202 159	33,34
292	Techniciens de caméra et éditeurs dans les secteurs de télévision, vidéo et cinématographie	36 487	56 667	55,31
	Totaux	2 448 535	2 627 634	7,31

Sources : *US Census*, 2000, et *American Community Survey*, 2008.

présentent des signes symptomatiques de la récente montée rapide de l'économie culturelle aux États-Unis, et de ses rapports particuliers avec les grands centres urbains fortement peuplés. Les pôles bien développés caractérisent particulièrement les secteurs de production culturelle à New York et Los Angeles. Les zones centrales de ces deux villes sont encerclées et interpénétrées par des districts industriels spécialisés dans des secteurs comme le cinéma, la musique, le multimédia, l'architecture, la mode, la bijouterie, les meubles, la décoration intérieure, le théâtre et beaucoup d'autres, sans parler des quartiers bohèmes et quasi-bohèmes comme Chelsea et Greenwich Village à New York ou Echo Park et Silverlake à Los Angeles avec leurs écosystèmes d'artistes, de clubs, galeries, cafés, etc. (Currid, 2007; Halle et Tiso, 2008; Indergaard, 2004; Lloyd, 2002; Rantisi, 2004; Scott, 2004).

Figure 12.1
Villes ayant un haut taux d'emploi dans les principales professions culturelles aux États-Unis



Toutes les villes représentées dans cette figure ont un quotient de localisation égal à 1,75 ou plus.

Les pôles marshalliens de ce genre peuvent être décrits suivant deux axes principaux. En premier lieu, leur constitution organisationnelle en réseaux d'entreprises spécialisées et complémentaires se caractérise par la concurrence et la collaboration. Les niveaux élevés d'incertitude auxquels ces entreprises font face par rapport au marché de consommation finale accentuent le réseautage ou le caractère fortement transactionnel de la production, car l'incertitude tend à induire des niveaux élevés de désintégration verticale afin de réduire la mauvaise allocation des ressources par rapport aux flux de travail à l'intérieur des firmes (Scott, 2006). La production basée sur les talents des travailleurs favorise encore davantage la désintégration parce que de nombreux producteurs dans l'économie culturelle recherchent constamment de nouvelles combinaisons de travail créatif afin d'agrandir leurs parts de marché en faisant appel à la nouveauté et à la différenciation des produits (Gil et Spiller, 2007). Pour cette raison aussi, les producteurs cherchent à adapter rapidement leurs rapports productifs en amont et en aval selon les fluctuations du marché. Comme nous

le verrons, cette volatilité inspire un certain type de créativité dans l'économie culturelle. En même temps, ces pôles fonctionnent comme les axes polarisés de bassins d'emploi très denses qui s'étendent à travers des zones résidentielles locales. Les marchés du travail de ce genre sont fortement multiformes, la main-d'œuvre locale possédant habituellement de nombreuses compétences, aptitudes et sensibilités, ce qui reflète le large éventail d'exigences professionnelles dans l'emploi culturel. Différents segments de la population active tendent à se concentrer dans des espaces spécifiques, se distinguant ainsi au moins partiellement les uns des autres à l'intérieur de l'espace social de la ville. Cette ségrégation est sans doute liée au processus de reproduction sociale et donc directement ou indirectement susceptible d'être valorisée dans la sphère de la production².

Le fait que ces districts de producteurs culturels fonctionnent comme des réseaux de firmes interreliées et des centres d'attraction d'emploi explique en grande partie leur émergence en tant que nœuds spécifiques dans le paysage urbain. Bref, l'agglomération spatiale permet de rationaliser les transactions interentreprises et d'améliorer les opérations du marché du travail local telles que le navettage, la recherche d'emploi et l'appariement des salariés et des emplois. Parallèlement, l'agglomération spatiale augmente la capacité créatrice des entreprises et des travailleurs en rapprochant ces différentes unités de prise de décision et de comportement dans une grille de communication étroite. Cette caractéristique amplifie davantage les incitations aux producteurs à se localiser dans des agglomérations spatiales. Cette dernière proposition peut se généraliser en soulignant que le regroupement spatial ne réduit pas seulement les coûts des échanges commerciaux ou non commerciaux (par exemple entre les entreprises et au sein du marché local du travail), mais constitue aussi une source d'économies d'agglomération. Certaines de ces économies d'agglomération, et non les moindres, sont constituées par des effets de débordement en ce qui concerne l'information; cela stimule la créativité et sous-tend le changement constant des symbolologies concrétisées dans les produits de l'économie culturelle.

2. Par exemple, on pourrait soutenir que des quartiers tels que des zones centrales résidentielles embourgeoisées ou des quartiers urbains bohèmes réaménagés offrent des contacts sociaux, des services et une ambiance générale qui affectent directement ou indirectement les objectifs de carrière des travailleurs créatifs qui y habitent. Certes, il s'agit d'une conjecture brute comme telle, mais elle mérite sans doute une réflexion plus approfondie.

2. Intermède : la créativité dans le contexte social

La créativité est une notion extraordinairement ambiguë pouvant revêtir différentes significations selon les personnes. Nous ne pouvons pas traiter toutes ces ambiguïtés dans ce bref intermède, même si nous cherchons à établir quelques règles de base en ce qui concerne sa signification et son utilisation dans la présente analyse. Pour aller directement à notre but, nous avons besoin de distinguer trois termes étroitement liés, à savoir *l'apprentissage*, *la créativité* et *l'innovation*. Comme première approximation, nous considérerons que *l'apprentissage* fournit d'importantes bases informationnelles et procédurales pour l'activité créatrice³. En soi, *la créativité* se concentre dans la pensée et dans l'action (au niveau individuel et collectif) orientées vers la production de nouvelles idées et de perceptions pouvant ou non avoir une signification concrète. *L'innovation* découle de ces idées et perceptions, mais elle s'oriente particulièrement vers leur application concrète. Les démarcations entre ces termes ne peuvent évidemment pas s'établir nettement. Ainsi, nous mêlerons parfois les trois termes, bien que l'accent soit toujours mis sur la créativité comme l'agent actif de changement. Il est primordial de souligner ce point, car l'apprentissage ne conduit pas toujours à la créativité et l'innovation ainsi définie n'implique parfois rien de plus que l'appropriation ou l'imitation d'idées créatives des autres.

Par ailleurs, soulignons que la créativité s'insère inévitablement entre deux pôles, l'un psychologique, l'autre sociologique. D'un côté, la créativité réside dans les attributs personnels et les capacités des individus. Certains individus possèdent un talent inné ou un savoir-faire acquis pour certains types d'actes créatifs ; d'autres en ont peu ou aucun. Plusieurs analyses pertinentes ont été publiées sur cet aspect du problème dans la littérature psychologique (Sternberg et Lubart, 1999). De l'autre côté, la créativité s'enracine aussi dans des contextes sociaux concrets qui façonnent de différents moyens ses motions et ses objectifs (Csikszentmihalyi, 1990 ; Hemlin, Allwood et Martin, 2008 ; McIntyre, 2008 ; Seitz, 2003). C'est cette deuxième facette du problème qui, à notre avis, est la plus pertinente pour l'analyse conceptuelle du champ créatif en tant que tel, même si nous nous interdisions de tomber dans une vision dualiste qui verrait ces deux moments de la créativité comme des compartiments complètement séparés et étanches. En d'autres termes, une grande partie de notre objectif dans ce texte concerne les interactions réflexives entre les expressions individuelles de la créativité et le milieu social, avec une référence particulière à ce dernier. En termes à peu près équivalents, notre intérêt porte sur la

3. La célèbre observation de Pasteur, selon laquelle « même les découvertes fortuites exigent un esprit préparé », peut s'appliquer dans ce contexte.

façon dont l'*habitus*, tel qu'identifié par Bourdieu (1980), s'adapte au contexte social (et, éventuellement, au contexte d'urbanisation) et comment les actes créatifs au sein de l'*habitus* se matérialisent dans les pratiques sociales. Dès lors, quatre grands points doivent être esquissés comme suit.

Premièrement, la pensée créative est toujours façonnée par les connaissances et les compétences des individus. Ces atouts s'acquièrent dans une large mesure par l'éducation, la pratique et la socialisation informelle, c'est-à-dire à partir des sources externes imprégnées d'un caractère historique et géographique défini, peu importe qu'il s'agisse d'institutions publiques, de communautés de pratique, d'alliances familiales ou autres. De même, les compétences et les connaissances sont contraintes par toutes sortes de mécanismes de contrôle, par exemple par des barrières théoriques, des idéologies normatives, des traditions historiques, etc., bien que la rigidité de telles contraintes varie fortement en fonction des circonstances spécifiques. Par exemple, les communautés des fabricants de clavecins apparaissent sans doute plutôt conservatrices dans leurs pratiques, alors que les communautés des travailleurs dans le monde numérique ont probablement plus tendance à rechercher des innovations radicales dans leur domaine d'activités (Brown et Duguid, 1991 ; Amin et Roberts, 2008). À ce propos, il est important de souligner que les individus qui composent chaque communauté en général intériorisent les éléments de leur environnement quotidien et social et les reflètent dans leurs efforts créatifs.

Deuxièmement, pour être socialement significatifs, les produits du travail créatif doivent éventuellement être reconnaissables comme tels par d'autres. Certains théoriciens vont même jusqu'à prétendre que la créativité n'existe pas, sauf comme une qualité qui – quelle qu'en soit la raison – possède une signification intersubjective et qui peut par conséquent être appréhendée par des tiers. De façon quelque peu analogue, mais dans une perspective plus provocatrice, Bastide (1977, p. 44) écrit que « nous n'admirons pas la Vénus de Milo parce qu'elle est belle ; elle est belle [c'est-à-dire une expression de la créativité] parce que nous l'admirons » (voir aussi Csikszentmihalyi, 1990)⁴. En tout état de cause, les formes significatives de la créativité doivent toujours être en mesure de se connecter avec un public ou un marché. Ce caractère de la créativité est particulièrement puissant dans le cas de l'économie culturelle moderne, car même si ses produits ont une signification hautement symbolique, cette économie est aussi régulée dans son mode d'opération par des stratégies à but lucratif des entreprises et des travailleurs préoccupés par les rendements monétaires

4. Sans doute, ce commentaire se situe à un niveau plus général, bien qu'il sonne vrai pour certains types de jugements esthétiques, par exemple dans des segments du marché contemporain d'art à New York.

dans le contexte de l'économie de marché. Ceux qui poursuivent des objectifs en dehors de ce cadre peuvent peut-être atteindre une grande satisfaction personnelle mais, hormis de rares cas, leurs produits ont peu de chances de rapporter des compensations matérielles considérables.

Troisièmement, comme corollaire, les structures des transactions externes dans lesquelles les entreprises et les travailleurs opèrent ont d'importantes conséquences pour le développement du travail créatif. Les individus pris dans des réseaux transactionnels denses sont évidemment dans une position plus favorable pour acquérir des informations utiles et explorer leurs significations en discutant avec leurs interlocuteurs que ceux qui sont plus isolés socialement. De même, certaines de ces informations lanceront souvent un éclairage nouveau sur les vieilles procédures, et remettront ainsi en question les modèles de pensée établis. Cet effet déstabilisant a plus tendance à se produire dans des situations relativement imprévisibles, comme dans le cas d'entreprises soumises à un environnement technologique en évolution rapide ou faisant face à une situation concurrentielle constamment changeante. De plus, Noteboom (1999) suggère que la distance cognitive interpersonnelle (surtout lorsqu'elle est davantage mesurée en termes de nouveauté et de communicabilité) agit comme une variable intermédiaire importante dans la façon dont fonctionne ce stimulus. Trop peu de nouveauté ou de communicabilité dans une transaction donnée s'avère problématique, car cela ne fait que renforcer le déjà connu, de même s'il y en a trop, la transaction ne sera pas déchiffrable au point de réception. Des doses intermédiaires de nouveauté et de communicabilité sont nécessaires pour encourager l'apprentissage et la créativité (Nonaka, 1994; Uzzi et Spiro, 2005). Aussi, un certain degré de confiance mutuelle importe sans doute dans la facilitation de la communication, en particulier lorsque les échanges de connaissances tacites sont en jeu. En fait, beaucoup de travail dans la nouvelle économie s'organise spécifiquement selon des modalités visant à capturer et à optimiser ces aspects transactionnels de la créativité. Comme l'a souligné Grabher (2001), cette manière d'organiser le processus du travail reste particulièrement évidente dans le cas du travail par projet (*project-oriented work*), où les individus sélectionnés se rassemblent temporairement en vue de mettre en commun leur savoir-faire et d'enrichir mutuellement leur réflexion dans le contexte d'une collaboration étroite pour résoudre des problèmes donnés (voir ci-dessous).

Quatrièmement, le terrain de la créativité, doté ainsi de fortes composantes contextuelles et relationnelles avec divers degrés d'inertie, indique que les activités créatives sont susceptibles d'être marquées par une logique de dépendance de sentier. Dans ce cas, les pouvoirs créatifs des travailleurs tendront d'autant plus à être canalisés par les conditions

sociales externes. Une importante manifestation de ce phénomène peut être discernée dans l'émergence de ce que Dosi (1982) appelle «les paradigmes technologiques», considérés comme des structures intégrées de la connaissance et de la pratique dans les systèmes industriels. Les paradigmes dominants facilitent certains types d'innovations (intraparadigmatiques); cependant, ils entravent simultanément le chemin exploratoire extraparadigmatique. De la même manière, nous pouvons nous référer aux genres esthétiques et sémiotiques ou aux archétypes de design comme cadres de référence relativement durables pour la créativité dans l'économie culturelle. Par conséquent, et en parallèle avec l'accumulation de connaissances associées aux paradigmes technologiques, l'accumulation des expérimentations au niveau de la substance et du style donne lieu à l'émergence de nouveaux archétypes, offrant ainsi un réservoir croissant d'atouts exploitables par l'ensemble des travailleurs dans n'importe quel contexte socio-culturel donné. Pour diverses raisons – comme le changement social radical, de nouvelles percées scientifiques, ou l'épuisement d'un genre esthétique donné –, les paradigmes et les archétypes en place commencent à s'affaiblir et de nouveaux archétypes et paradigmes émergent. Ainsi, la transformation des sous-archétypes semble se produire très fréquemment dans l'industrie de la musique populaire, marquée par ce que Peterson et Berger (1975) identifient comme des «cycles dans la production de symboles», c'est-à-dire le changement de genres musicaux tantôt dominés par des artistes connus courants, tantôt dominés par des artistes périphériques sur les marchés finaux. En outre, les changements sous-jacents aux paradigmes technologiques dominants pourraient aussi engendrer des effets dramatiques sur des archétypes esthétiques et sémiotiques – et donc sur l'expression créative –, comme l'illustre l'incidence de l'enregistrement sonore sur l'industrie cinématographique dans le Hollywood des années 1930, ou l'influence transformationnelle des effets visuels numériques sur la création des films aujourd'hui (Scott, 2005). En revanche, le verrouillage à long terme d'archétypes donnés peut s'observer dans des situations sociales où prévalent des degrés élevés de stabilité et de conservatisme. Cette remarque peut être illustrée par le cas des communautés de peintres religieux en Inde, où les traditions enracinées et les normes imposent des limites strictes à l'expérimentation artistique au-delà des protocoles historiquement établis (Bautès et Valette, 2004; Maduro, 1975).

Ces quatre points nous aident à amorcer la construction d'une conception de la créativité rattachée à des réalités concrètes d'existence et perçue comme un phénomène social en soi assujetti à diverses conditions spatiotemporelles (Törnqvist, 2004). De façon concomitante, ces points servent à jeter un sérieux doute sur toute conception de la créativité comme une sorte de manne descendant sur les individus doués, qu'ils soient poètes

ou scientifiques ou membres de la « classe créative », et ensuite transcrite par ces individus en indications avant-gardistes. Ces points offrent quelques outils de base pour une description théorique du champ créatif de la ville et permettent de comprendre pourquoi les villes fonctionnent souvent comme des tourbillons exceptionnellement puissants de la créativité, bien que toujours inscrits dans des circonstances historiquement et géographiquement définies. Ajoutons que ces remarques sur la nature de la créativité trouvent plusieurs résonances dans les théories modernes de la production artistique et scientifique en général. Les conditions sociales de la créativité dans ces sphères ont été examinées par plusieurs auteurs tels que Becker (1982), Crane (1992), Hennion (1981) et White et White (1965) parmi d'autres. Ces auteurs soutiennent que les communautés esthétiques et épistémiques, et les modes d'inspiration et d'innovation qu'elles affichent, sont toutes reliées à des forces sociales plus larges et aux types d'expression que celles-ci favorisent. C'est précisément le message de l'épistémologie sociale, qui souligne la caractéristique sociale immanente de toutes les formes de connaissance (Barnes, Bloor et Henry, 1996; Latour et Woolgar, 1979; Mulkay, 1972).

3. La ville comme champ créatif

3.1. Considérations préliminaires

La créativité peut être perçue comme un phénomène social explicite enchâssé dans un ensemble de relations sociales qui influencent sensiblement sa substance et sa forme. Par définition, la géographie est impliquée dans ces enjeux, car les rapports sociaux se caractérisent toujours par une extension spatiale. Un examen approfondi montre que la géographie constitue une puissante source de variation des énergies créatives.

Avant tout, cette dimension géographique peut se représenter comme une grille cartésienne de points et de lignes, ou plus exactement comme une grille composée de phénomènes tels que les entreprises, les travailleurs, les écoles et les universités, les laboratoires de recherche, les liens de communication, les institutions, les associations et aussi d'autres phénomènes disparates liés par divers degrés d'intensité transactionnelle. Suivant une orientation plus analytique, cette grille présente plusieurs niveaux spatiaux et organisationnels, chacun comprenant de fortes implications pour les réalisations créatives. L'échelle intra-urbaine représente un niveau où la grille est très bien développée, surtout en raison de la densité, de la pluralité et de la nature hautement interdépendante des composantes des villes modernes. À cette échelle, d'importants éléments de la grille définissent par conséquent le champ créatif de la ville, c'est-à-

dire qu'ils représentent un système bien serré de phénomènes interreliés dans l'espace ayant des effets significatifs sur l'apprentissage, la créativité et l'innovation. Nous montrerons que les énergies créatives de ce domaine sont alimentées par le système de production des villes, toujours dans le contexte plus large de l'environnement urbain (Storper et Scott, 2009). Ainsi, au XIX^e siècle, Manchester et ses villes satellites dans le comté de Lancashire étaient des foyers de découverte pour les fabriques de textile. À Détroit, au milieu du XX^e siècle, l'innovation était fortement marquée dans l'industrie automobile et ses secteurs connexes. Alors que le siècle avançait, la Silicon Valley émerge comme une cible de nouveaux processus et du développement des produits dans l'industrie des semi-conducteurs, des ordinateurs et des logiciels. À l'aube du XXI^e siècle, l'économie culturelle des grandes villes-régions partout dans le monde s'est transformée en un réseau de créativité, comme le démontrent différents secteurs rattachés à la production et à la commercialisation de logiciels facilitant les expériences visuelles, le design, les initiatives dans l'industrie de la mode, l'information, les relations virtuelles, diverses formes de divertissement ou d'apprentissage, etc.

Le champ créatif de la ville peut être vu comme un système de repères et de ressources fournissant des matériaux qui sont appropriés de façon imaginative par les individus et les groupes au cours de leur travail et de leur vie dans l'espace urbain. Ce champ constitue aussi une sorte de canevas sur lequel les actes créatifs et novateurs sont diversement inscrits. À l'intérieur de ce champ, les individus sont continuellement, quoique par intervalles, impliqués dans des échanges transactionnels, et ils reçoivent et émettent ainsi des signaux diversement chargés en information. Consciemment ou non, les mêmes individus absorbent des traditions épistémiques et culturelles locales accumulées; ils s'habituent à la routine dans l'espace urbain de production comme dans l'espace social urbain; ils rencontrent et font face à de nombreux enjeux issus de l'économie locale en évolution. Avec le déploiement de leurs énergies créatives, exprimées surtout dans des formes spécifiques d'avantage compétitif, on peut s'attendre à ce qu'une dynamique urbaine et régionale de développement soit déclenchée selon la logique de la dépendance de sentier⁵. Ces idées générales ne sont pas neuves, car certains éléments se trouvent déjà dans les écrits sur le milieu innovateur (Aydalot, 1986; Camagni, 1995; Maillat et Vasserot, 1986), les régions d'apprentissage (Florida, 1995; Morgan, 1997; Storper,

5. Nous pourrions illustrer cette histoire générale avec n'importe lequel de multiples cas empiriques. Un cas de ce genre est présenté dans une étude de Kebir et Crevoisier (2008), concernant la tension entre tradition et changement dans l'industrie horlogère pour la fabrication des montres dans la région du Jura en Suisse.

1996), les systèmes régionaux d'innovation (Cooke et Morgan, 1998 ; Oinas et Malecki, 1999), etc. Notre objectif est de raffiner certaines bases théoriques de ces écrits (qui sont surtout préoccupés par l'industrie à haute intensité technologique) et de nous concentrer sur les systèmes de production de symboles dans l'économie culturelle.

Une conséquence importante de ce changement de ciblage requiert, comme nous le verrons plus loin, une attention particulière aux résonances culturelles des lieux.

3.2. Les réseaux transactionnels dans l'économie culturelle de la ville

Nous avons déjà discuté de l'intensité des transactions dans l'économie culturelle et de sa tendance à se condenser dans le paysage urbain au sein des pôles spécialisés de production. Comme nous l'avons aussi signalé, les producteurs dans ces pôles s'exposent de plus en plus aux rapports commerciaux relativement éphémères, peu importe qu'ils prennent la forme ordinaire d'entrées-sorties, ou d'interactions entre manufacturiers et sous-traitants (comme dans l'industrie de la mode), ou de coalitions temporaires d'entreprises poursuivant un projet créatif (comme en témoigne l'activité productive dans les films cinématographiques ou dans l'industrie musicale). Dans ce dernier cas, les entreprises sélectionnées se regroupent en réseaux collaboratifs, et après que leur travail ait porté ses fruits, elles se séparent à nouveau pour réapparaître sous d'autres configurations quand d'autres projets pointent à l'horizon.

Toute cette activité transactionnelle implique beaucoup de contacts interpersonnels et de communication, et particulièrement une intense interaction de face-à-face entre les représentants de différentes entreprises. Ce type d'interaction survient particulièrement, mais pas entièrement, entre les individus des niveaux supérieurs de la hiérarchie managériale et créative. Par conséquent, de grandes quantités d'information tendent à circuler très rapidement à travers les structures de réseaux étendus dans le système de production urbain. Une grande partie de ces échanges aura sans doute une valeur limitée, mais il arrive qu'au moins une portion de ceux-ci puisse se révéler directement utile aux bénéficiaires. Aussi, certains éléments de cette information, lorsqu'ils sont combinés à d'autres déjà présents dans l'esprit des bénéficiaires, peuvent déclencher des éclairs de pensée tout à fait inattendus, et apporter ainsi une nouvelle manière possible d'aborder les défis de la production et du travail. De plus, le dialogue qui accompagne ces interactions de face-à-face constitue en soi un

mécanisme engendrant davantage de sensibilisation et de savoir-faire, car lorsque les interlocuteurs rencontrent des problèmes de compréhension mutuelle, ou lorsqu'ils ne savent pas comment procéder plus loin dans leurs discussions, ils collaborent souvent d'autant plus intensément pour trouver des solutions à ces problèmes. Plusieurs recherches empiriques sur l'innovation industrielle ont démontré l'importance et l'omniprésence de ces processus (Russo, 1985; Von Hippel, 1988). D'autres travaux, tels que celui lancé par Jaffe *et al.* (1993) sur les citations de brevets, pointent aussi dans la même direction en montrant comment plusieurs types de pôles industriels s'agrandissent grâce à l'effet d'essaimage d'innovation bien localisé dans l'espace urbain. En plus, au-delà des formes explicites d'informations transmises à travers les transactions interentreprises, des messages tacites, dont les interlocuteurs ne sont pas toujours complètement conscients, sont aussi transmis. Cette fonctionnalité revêt une importance capitale dans l'économie culturelle, où les flux transactionnels transmettent non seulement l'information dans le sens habituel du terme, mais contribuent aussi à diffuser des attitudes, des façons de voir, des formes de réactivité émotionnelle, des tendances stylistiques, etc.

Ces effets s'amplifient lorsque les entreprises font face à une grande instabilité et à une forte insécurité. Dans l'économie culturelle, les producteurs sont extraordinairement sensibles à ces risques. Par conséquent, ils sont fortement incités à ajuster, plus ou moins continuellement, leurs processus de production et leurs produits, ce qui donne lieu à de fréquents changements dans leurs relations transactionnelles externes. Les producteurs dans l'économie culturelle ont aussi tendance à épier et à surveiller constamment les entreprises environnantes afin de rechercher des partenaires transactionnels possibles. Dans ces conditions de grande incertitude, et à mesure que les marchés extérieurs se développent, la densité des transactions intrapôles tendra à augmenter, car la désintégration verticale et horizontale, c'est-à-dire l'essaimage des entreprises (*spinoff*), tendra aussi à progresser rapidement, améliorant ainsi les potentiels de la créativité locale. Les processus d'essaimage sont intensifiés en pratique par des individus cherchant à profiter des nouvelles possibilités entrepreneuriales offertes à l'intérieur de la structure organisationnelle de la production. Ainsi, leurs actions reflètent aussi des pulsions créatives enracinées dans le système productif. En outre, dans une étude sur les principales agglomérations de la mode partout dans le monde, Wenting (2008) soutient que les processus d'essaimage localisés sont des mécanismes essentiels pour le transfert de connaissances et de savoir-faire des entreprises établies à celles qui émergent, et donc pour la préservation des capacités innovatrices d'une agglomération donnée.

3.3. Le marché local du travail et la relation d'emploi

Outre leur rôle de centres de production, les villes fonctionnent aussi comme des réservoirs multifacettes de force de travail, ce qui engendre d'innombrables effets émergents en matière de créativité. D'une part, les travailleurs en milieu urbain se côtoient constamment dans les lieux de travail et dans les quartiers résidentiels. D'autre part, comme nous le verrons dans cette section et dans la suivante, les villes constituent des lieux offrant des conditions particulières qui favorisent la reproduction sociale des travailleurs hautement qualifiés et créatifs. Par conséquent, tout comme l'interaction à travers les structures transactionnelles entre les entreprises renforce les effets de débordement de l'information et la transmission des valeurs esthétiques et sémiotiques, de même, un décor constamment changeant des contacts interpersonnels dans la ville favorise différents degrés de la compréhension culturelle commune. Les réseaux interentreprises qui jouent un rôle critique dans ces processus de mixage et d'interconnexion trouvent un écho direct dans l'organisation du travail par projet. Cette forme d'organisation comprend à la fois des employés d'une seule ou de plusieurs entreprises, souvent renforcée par des pigistes et des travailleurs temporaires. Comme le travail par projet stimule l'activité créative individuelle et promeut les synergies créatives communes, il se révèle particulièrement utile là où de grands projets multidimensionnels sont en jeu. Dans l'économie culturelle, ces projets modifient continuellement leur contenu et les spécificités de leur design d'une instance à l'autre, si bien que les équipes survivent rarement de manière intacte pour très longtemps. Ainsi, comme toute équipe se dissout à la fin d'un projet, les travailleurs individuels impliqués, dotés de nouvelles expériences acquises et de savoir-faire, vont se recombinaisonner dans d'autres équipes de travail, établissant ainsi un nouveau processus créatif. Les travailleurs culturels s'exposent à la fois à plusieurs difficultés systémiques causées par l'insécurité du marché du travail et le renouvellement rapide du système de modes et de goûts qui menace toujours de dévaluer leurs compétences et leur réputation. En réponse à cette insécurité, ces travailleurs consacrent un temps considérable, à l'extérieur du lieu de travail, à une socialisation stratégique afin de maintenir un avantage sur les marchés locaux du travail (Scott, 1998). Ce comportement entraîne à la fois une participation à des réseaux informels et à des associations afin d'acquérir des informations utiles, voire des potins sur les éventuelles offres d'emploi et les tendances globales de l'industrie, et d'échanger des opinions sur la production et sur le travail en général. Ursell (2000) référerait à ce type d'activité comme une « économie de faveurs ». Ainsi, tant dans le milieu du travail qu'en dehors, les travailleurs individuels dans l'économie culturelle se trouvent presque toujours

engrenés dans un réseau de relations sociales où s'entrecroisent leurs parcours de carrière, ce qui leur permet d'autant plus de soutenir et de promouvoir leurs capacités créatives (Montgomery et Robinson, 1993).

Le dynamisme créatif des marchés locaux du travail dans l'économie culturelle se renforce en plus par des infrastructures de base d'écoles, de collèges et d'universités avec des enseignements et des programmes de recherche reflétant différents aspects de l'économie locale. Ces institutions maintiennent un approvisionnement en travailleurs spécialisés dont les compétences créatives et les talents sont généralement bien adaptés aux besoins locaux. De plus, et notamment dans le cas des centres les plus dynamiques de l'économie culturelle moderne, l'offre de main-d'œuvre qualifiée à l'intérieur de l'agglomération se complète par un processus de « gravitation artistique » (Menger, 1993), à savoir l'arrivée des migrants talentueux conscients qu'ils auront plus de chance à réaliser leurs ambitions dans les agglomérations spécialisées où leurs aptitudes sont davantage recherchées. Ce phénomène peut s'illustrer par la convergence persistante d'individus qui désirent devenir acteurs, directeurs, musiciens, etc., venus de partout dans le monde au sein du complexe de divertissement d'Hollywood, lequel renforce continuellement le bassin local de main-d'œuvre créative.

3.4. L'économie culturelle et le phénomène du lieu

Un autre élément qui vient en complément de ce riche mélange créatif de réseaux entre entreprises et d'activités du marché local du travail est le *lieu* comme tel, vu non seulement comme une agrégation spatiale des capacités industrielles et de compétences, mais aussi comme un stock de connaissances, de traditions, de souvenirs et d'images. Ces avoirs fonctionnent comme des sources d'inspiration pour les artistes, les designers, les artisans et d'autres créateurs. En tant que tels, les atouts en question laissent aussi des traces sur les produits finaux des travailleurs, imprégnant ceux-ci d'un air d'authenticité et donc contribuent également à la logique de différenciation des produits qui caractérise une grande partie de l'économie culturelle moderne (Asheim et Coenen, 2005; Drake, 2003; Rantisi, 2004; Santagata, 2004). Cela peut certainement être illustré par le cas des films produits à Hollywood et à Paris, qui reflètent typiquement les différentes traditions culturelles et les valeurs propres à chacun de ces *lieux* comme centres de production cinématographique et concentrations urbaines. De la même façon, Grabher (2001), dans son étude, compare l'aspect plutôt fade et bien-pensant des produits publicitaires new-yorkais

à l'humour, l'ironie et l'autodépréciation qui caractérisent ceux des entreprises de publicité londonniennes. De manière plus générale, le théâtre à Londres, la musique de Nashville, les meubles du Danemark et la céramique de Caltagirone ne sont pas juste des formes génériques de théâtre, de films, de la musique, des meubles ou de la poterie, mais aussi des expressions authentiques d'une accumulation de réalisations passées. Ces produits artistiques provenant d'un lieu donné possèdent par conséquent des caractéristiques qualitatives distinctes et sont reconnus pour leur réputation et leur authenticité locales. Par conséquent, ils peuvent être imités, mais ils ne pourront jamais être répliqués complètement ailleurs (Molotch, 1996). L'authenticité, en ce sens, constitue sans doute l'un des rares composants résiduels qui émanait jadis de la puissance des objets esthétiques, mais qui, comme l'écrivait Benjamin (1969), s'efface à l'ère de la reproduction mécanique. L'intégrité créative des centres dotés de ce genre d'avantages concurrentiels est souvent protégée dans de nombreux cas par des instruments légaux de la propriété intellectuelle, tels que les garanties régionales, les droits AOC, les marques de commerce et les sous-marques. Par ailleurs, l'association entre le lieu et le produit tend à s'autorenforcer au fil du temps, parce que ces deux phénomènes sont liés dans une spirale d'interdépendances basées sur la re-transformation créative d'anciennes images et sur l'apport continu de nouvelles images aux répertoires locaux de designs et de symboles. Le cas de Los Angeles, ou plus précisément d'Hollywood, est à cet égard paradigmatique.

En même temps, le phénomène du lieu incorpore non seulement l'économie locale, mais aussi le milieu urbain et social environnant, les deux jouant des rôles complémentaires, mais significatifs, dans la consolidation des énergies créatives dans un espace donné. Les cas les plus frappants illustrant ce phénomène se retrouvent dans les grandes villes-régions du monde moderne comme New York, Londres et Paris. Certaines parties de ces villes affichent une continuité plus ou moins organique entre, d'une part, l'environnement physique local (par exemple la rue et l'architecture), les infrastructures socioculturelles (musées, galeries d'art, théâtres, boutiques et lieux de divertissement, etc.) et, d'autre part, les quartiers industriels/commerciaux adjacents spécialisés dans des activités telles que la publicité, le design graphique, la production audiovisuelle, l'édition ou les modes vestimentaires, pour n'en citer que quelques-unes. Ces écologies urbaines complexes fournissent la plupart des matières premières de l'économie culturelle contemporaine. Comme l'a écrit Currid (2007, p. 185), en se référant spécifiquement à New York, «la ville [...] facilite la production culturelle, non seulement dans les galeries d'art et les auditoriums, mais aussi dans les bars, les boîtes de nuit et la rue».

Dans nombre de villes, ces synergies s'accroissent par la réorganisation des sections critiques de leurs espaces intérieurs à l'instar des parcs d'amusement thématiques et des espaces urbains à décor cinématographique, tel qu'illustré par Times Square à New York, le Grove à Los Angeles ou Potsdamer Platz à Berlin, et par l'édification d'ensembles d'œuvres architecturales dramatiques signées par les architectes de renommée internationale (Hutton, 2008; Roost, 1998; Zukin, 1991). La qualité iconique de ces ensembles d'œuvres permet de sculpter l'image de marque des villes dans lesquelles ils sont situés comme centres distinctifs de la créativité et comme foyers de l'attention mondiale. Ces effets sont mis en évidence par l'embourgeoisement croissant des quartiers urbains centraux, embourgeoisement qui non seulement a un impact transformateur quant à l'aspect visuel du centre-ville, mais permet aussi d'accroître la quantité de logements disponibles pour les jeunes travailleurs professionnels en leur facilitant l'accès aux principaux foyers du travail créatif et aux agréments culturels les plus attrayants que la ville puisse offrir. Pour compléter cette description, on pourrait dire qu'une ville présentant ces attributs est au sommet de la réalisation créative lorsqu'elle devient le lieu de rencontre par excellence de tout un groupe sélectionné d'individus distingués par leur célébrité, qu'on retrouve constamment dans les médias (tels que le Tout-Paris ou le *Swinging London*) et qui fonctionnent – pour le meilleur ou pour le pire – comme un reflet et une publicité pour les succès de la ville dans le domaine de l'économie culturelle.

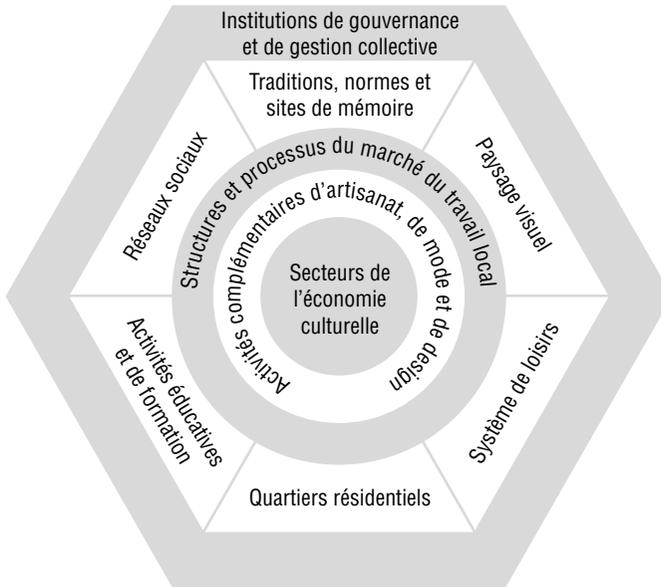
Par contraste avec les villes industrielles classiques de l'époque passée, les villes dotées d'économies culturelles florissantes constituent des lieux dans lesquels les nombreuses facettes du travail, des loisirs et de la vie sociale interagissent de façon symbiotique. Ce point peut être illustré par l'observation des relations réciproques entre l'industrie musicale et l'environnement urbain à Los Angeles et à New York. Ces deux villes produisent constamment un grand nombre de disques à succès significatifs, dépassant même de loin ce qu'on pourrait imaginer d'après leur taille (Scott, 1999). Leur succès a été rendu possible grâce aux synergies localisées et engendrées par de grands réseaux variés de musiciens, de compagnies de production, de studios d'enregistrement, etc., fonctionnant dans les zones centrales de ces deux villes. En même temps, ces pôles tirent en partie leur vitalité des scènes de la vie musicale locale, avec leur mélange dynamique de lieux de spectacles vivants, de clubs, de bars, de restaurants, de boutiques, etc., qui se développent et prospèrent dans les zones résidentielles adjacentes à haute densité et habitées par un grand nombre de jeunes travailleurs célibataires dans l'industrie créative (Watson, Hoyler et Mager, 2008).

4. La ville créative

Landry et Bianchini (1995) ont le mérite d'avoir produit l'une des premières grandes réflexions sur la ville créative comme élément important du paysage géographique contemporain. Depuis la publication de leur travail, on constate une vague croissante d'études sur le sujet. Les termes de référence de la majorité de ces travaux dépassent largement le cadre plus étroit de la présente étude, qui met l'accent sur l'économie culturelle en tant que telle. Cela dit, sur ce sujet presque tous les auteurs s'accordent sur l'importance de la culture sous toutes ses formes comme un élément clé de la ville créative, dans le sens où le cadre culturel de la ville offre des agréments fortement estimés par les travailleurs créatifs. Cependant, contrairement à certaines recherches sur les villes créatives (notamment l'étude de Florida, 2004), notre analyse nie nettement l'idée que de hauts niveaux de créativité pourraient être engendrés simplement en rendant les villes attrayantes sous l'angle de la consommation pour les individus à haut niveau d'éducation et «talentueux». Ces personnes sont incontestablement nécessaires pour un fonctionnement effectif des villes créatives à l'ère moderne, mais en aucun cas elles ne suffisent à elles seules pour produire un milieu créatif. Comme on l'a dit ci-dessus, la créativité et ses formes spécifiques d'expression dans une ville donnée sont engendrées par des interrelations socio-spatiales complexes constituant le champ créatif local qui s'enracine principalement dans la production, l'emploi et les dynamiques locales du marché du travail de la ville. Les politiques visant à promouvoir la créativité dans les villes doivent ajuster soigneusement leurs priorités à la lumière des différentes façons dont ces relations s'entrecroisent.

Une synthèse de ce point de vue est présentée de façon très schématique dans la figure 12.2, laquelle cherche à représenter un ensemble de conditions idéales vers lesquelles certaines villes créatives plus avancées, avec des économies culturelles dynamiques, semblent se développer à l'heure actuelle, même si aucune d'entre elles n'a encore pleinement atteint ce stade hypothétique de développement. Le cercle central de la figure 12.2 représente les principaux secteurs (à transactions intensives) de l'économie culturelle locale. Ces secteurs constituent le lieu central de l'énergie créative de la ville et sans cette structure génératrice de revenus, d'emplois et de croissance, tout le reste doit en effet inévitablement stagner ou échouer. Entourant le cercle central, un deuxième cercle représente une sphère d'activités complémentaires de l'artisanat, de la mode et du design (représenté, par exemple, par les professionnels du design industriel ou par les décorateurs d'intérieur, artistes indépendants et spécialistes de logiciels). On peut s'attendre à d'importants effets d'externalité qui découlent de l'interaction des acteurs de ces deux cercles. L'élément suivant de la figure 12.2 représente les structures du marché du travail local et les

Figure 12.2
Représentation schématique du champ créatif de la ville



processus qui incarnent la diversité de stimuli créatifs qu'on retrouve en particulier dans le flux et le reflux des contacts interpersonnels au sein du système d'emploi. Ces trois éléments de l'économie créative, qui vont de pair avec l'économie culturelle de la ville, doivent être analysés dans le contexte du milieu urbain plus large, représenté dans la figure 12.2 par les six compartiments constituant l'avant-dernière zone externe de la figure. Ces compartiments représentent :

- a) un système local de traditions, de normes et de sites de mémoire (comme les musées et les expositions consacrées aux traditions artisanales et aux savoir-faire locaux) par lequel certains types d'impulsions créatives sont préservées et transmises ;
- b) un paysage visuel qui reflète et soutient les ambitions créatives de la ville en projetant une image particulière. Par exemple, un certain nombre de villes européennes qui ont pris leur essor pendant la période d'industrialisation au XIX^e siècle cherchent actuellement une renaissance créative en recyclant les vieilles usines et les vieux entrepôts pour promouvoir des milieux créatifs ;
- c) un système de loisirs et d'agrément qui fournit des formes pertinentes de récréation, de distraction et d'édification pour les citoyens en général, et pour les travailleurs créatifs en particulier ;

- d) une mosaïque de quartiers résidentiels offrant des logements appropriés et des équipements de services aux travailleurs dans l'économie culturelle en milieu urbain ;
- e) un cadre d'activités éducatives et de formation. Ces activités jouent un rôle clé dans la fourniture d'une main-d'œuvre qualifiée au système de production locale ;
- f) une série de réseaux sociaux venant s'ajouter aux contacts interpersonnels dans le milieu du travail et au moyen desquels les travailleurs créatifs maintiennent à jour leurs stocks d'informations et de savoir-faire liés à l'emploi.

La zone extérieure de la figure 12.2 se réfère aux institutions de gouvernance et de gestion collective. Ces éléments sont essentiels pour la viabilité de la ville créative dans son ensemble et, en particulier, pour faire face aux multiples failles du marché, aux effets de débordement négatifs et aux tendances de verrouillage qui sont toujours actuelles dans les systèmes sociospatiaux complexes. Les grands centres de la mode, tels que New York ou Paris, dépendent habituellement du soutien des organismes gouvernementaux locaux pour la planification de leurs expositions et de leurs activités périodiques de vente et de promotion, ainsi que pour la formation de la main-d'œuvre. En outre, les externalités positives et négatives qui caractérisent très fréquemment ces systèmes – en particulier les complexes de production agglomérés – nécessitent un suivi constant et collectif.

Comme l'économie culturelle-cognitive en général acquiert une importance centrale dans le capitalisme contemporain, les villes ayant ces types d'attributs créatifs s'affirment de plus en plus de manière évidente dans plusieurs régions du monde. En effet, ce ne sont pas uniquement les villes qui manifestent ce syndrome créatif, mais aussi certaines zones rurales et semi-rurales qui connaissent le même phénomène. Cooke et Lazzaretti (2007) ont attiré l'attention sur cet aspect de la question dans leur discussion sur les économies de plate-forme, avec une référence particulière au cas des régions périphériques dotées d'avantages naturels, historiques ou culturels uniques (par exemple culinaire). Ainsi, la région des lacs au nord de l'Angleterre est une bonne illustration de ce type de région, où un paysage naturel spectaculaire de montagnes et de lacs forme la toile de fond d'une économie culturelle dispersée comprenant des sites historiques et littéraires, des expositions d'art, des festivals, un artisanat traditionnel revitalisé, des restaurants, des promenades guidées et des croisières, des réserves de nature, etc. Une grande partie de cet argument peut se résumer suivant la proposition fondamentale selon laquelle, dans l'économie culturelle-cognitive du XXI^e siècle, la ville entière ou la région

s'implique dans les processus d'apprentissage, de créativité et d'innovation. Dans l'ère fordiste précédente, la source de l'innovation résidait surtout dans les départements de R-D des grandes firmes. Les idées produites dans ce contexte ont ensuite été réalisées suivant un processus hiérarchique avec des instructions venant d'en haut à l'atelier de travail. Les modèles d'innovation « de par le haut » (*top-down*) sont loin d'avoir disparu, mais de nos jours, le modèle « de par le bas » (*bottom-up*) s'amplifie, focalisant avant tout sur les innombrables petites impulsions créatives qui émanent de différents segments du milieu local dans l'espace urbain. Chacune de ces impulsions peut être insignifiante en soi, mais progressivement, leur effet cumulatif se traduit souvent dans de puissantes et durables vagues d'innovation.

Ces dernières années, les discussions sur la ville créative sont souvent teintées d'une haute note d'optimisme et d'espoir, surtout de la part des décideurs publics. Compte tenu de ce que nous avons écrit plus haut, on peut certainement considérer qu'existent des possibilités de pilotage de certaines villes vers des voies plus créatives de développement. Cependant, ce constat doit s'accompagner d'une bonne compréhension de la complexité et de la difficulté des tâches que cela implique, et ce pilotage doit être conçu dans un contexte réaliste, à savoir ce que les décideurs publics peuvent réellement accomplir et réaliser. En particulier, on ne saurait produire de façon mécanique l'énergie créative dans n'importe quel endroit simplement par le fait d'assembler les éléments de la figure 12.2, dans l'espoir que les synergies requises en découleront spontanément. Au contraire; les pouvoirs potentiels du champ créatif risquent ainsi d'être sous-développés, à moins que l'évolution de celui-ci ne soit aussi liée à un système de production culturelle marqué par des firmes individuelles capables de défendre leurs intérêts compétitifs, et de continuer ainsi à créer de nouveaux emplois.

Dans ce contexte, un aspect particulièrement important doit être souligné. Dans le monde actuel, les grandes régions métropolitaines avec une certaine prétention au dynamisme créatif se caractérisent presque toujours par un côté sombre représenté par la présence de travailleurs qui œuvrent dans la couche inférieure du marché du travail. Un pourcentage disproportionné de travailleurs immigrants à bas salaires caractérise souvent cette couche. Ces travailleurs ne représentent pas simplement un élément contingent de l'économie culturelle telle qu'elle est actuellement constituée; ils sont plutôt au cœur de l'ensemble de ses besoins fonctionnels, car ils fournissent le travail de base essentiel aux *sweatshops* et les services des bas de gamme qui composent l'autre côté de l'économie culturelle contemporaine. De telles inégalités sociales, culturelles et économiques entravent d'une manière persistante la créativité de la ville. Ce n'est pas

seulement une question de récompenses matérielles, même si des règles économiques plus équitables devraient figurer dans tout agenda de réforme visant la créativité. Il s'agit aussi de questions fondamentales concernant la citoyenneté et la démocratie, et l'insertion de toutes les couches sociales dans la vie de la cité, non seulement pour elle-même, mais aussi en vue d'augmenter la capacité créative de l'ensemble de la collectivité. En dernière analyse, tout examen crédible de la ville créative, surtout si l'analyse a des prétentions normatives au sens de l'élaboration de politiques publiques, doit s'aligner avec la subtilité de ce modèle global de développement social et économique, et avec la complexité des conditions urbaines sur lequel il s'appuie. Ainsi, cela suppose de venir à bout de la segmentation sociospatiale endémique qui caractérise les grands centres culturels de l'économie mondiale de nos jours. Surtout, cela ne fait aucun sens de parler de la ville créative sans reconnaître la grille des rapports sociaux dont dépendent le contenu du processus créatif et sa reproduction sociale à travers le temps.

Conclusion : la question de l'échelle géographique

Malgré l'accent mis sur la ville dans cette discussion, le champ créatif engendré par la nouvelle économie cognitive-culturelle s'amplifie à différents degrés sur l'ensemble de l'espace géographique. En d'autres termes, le champ créatif, en tant que constellation de divers ingrédients actifs, est multiscalaire. Évidemment, l'urbain constitue un niveau particulièrement complexe ; le national en est un autre, notamment sous l'aspect du modèle de la triple hélice identifié par Leydesdorff et Etzkowitz (1997) ; le global est tout aussi complexe. D'autres niveaux spatiaux et organisationnels pourraient être vus comme des articulations spécifiques du champ créatif avec des effets émergents identifiables (Amin et Cohendet, 2004 ; Simmie, 2004). En outre, des impulsions créatives jaillissent entre les niveaux et se combinent de diverses façons (Bathelt, Malmberg et Maskell, 2004).

Toutes ces dimensions alternatives du champ créatif méritent un examen plus approfondi, mais l'une d'elles en particulier a attiré l'attention des chercheurs ces dernières années. Cela concerne avant tout la logique singulière de l'apprentissage, de la créativité et de l'innovation qui se déroule actuellement au niveau global. Les nouvelles technologies de la communication introduisent des changements majeurs dans les flux d'informations. Non seulement il devient déjà possible de transmettre d'importantes quantités de connaissances explicites sur de grandes distances tout en réduisant les coûts de transfert, mais cela englobe aussi beaucoup de connaissances tacites. Certains théoriciens, par exemple Kaufmann, Lehner

et Tödtling (2003), Leamer et Storper (2001), ont cependant évoqué les capacités limitées d'Internet, car il ne se prête pas facilement à des interactions accompagnées de démonstrations pratiques. Cette évaluation est certainement correcte dans la situation actuelle. Toutefois, si les prévisions de Cohendet *et al.* (1999) et Foray et Steinmueller (2003) s'avèrent correctes, on peut s'attendre à un assouplissement considérable de cette limitation dans l'avenir à mesure que la capacité d'Internet s'accroît considérablement en combinaison avec les postes de travail informatisés locaux pour gérer des transferts d'information d'une complexité énorme et d'une grande subtilité. Dans cette situation, les travailleurs créatifs auront sans doute tendance à interagir dans des communautés de plus en plus lointaines basées sur le Web et à s'en inspirer, ce qui est un phénomène déjà bien engagé dans le secteur du design en Grande-Bretagne, selon Sunley *et al.* (2008). En même temps, les firmes multinationales exploitent de manière agressive tous les segments de la nouvelle économie culturelle, et, avec la propagation de leurs réseaux organisationnels partout dans le monde, le champ créatif étend davantage sa portée spatiale.

Au moins pour le moment, le global et le local englobent des lieux relativement distincts de l'énergie créative, même s'ils évoluent également, sur le long terme, en direction d'une interpénétration croissante. En tout cas, il importe de ne pas confondre la mondialisation avec la déliquescence imminente de la ville comme centre d'apprentissage, de créativité et d'innovation. Au contraire, la mondialisation s'est accompagnée de l'émergence d'une mosaïque globalisée de plus en plus différenciée d'agglomérations de produits culturels, chacune dotée de ses propres pouvoirs et d'atouts créatifs idiosyncrasiques. Les industries du film et de la télévision en plein essor des villes de Mumbai, Beijing, Paris, Londres, Montréal, Tokyo, Hong Kong, Séoul, Bangkok, Mexico et d'autres parties du monde offrent une preuve claire en faveur de cette perspective, en dépit de la prédominance continue d'Hollywood sur les marchés mondiaux. En somme, la mondialisation ne semble pas encore, comme le prétendent certains points de vue extrêmes, conduire vers un monde d'uniformité culturelle. Au contraire, elle se joue actuellement en termes d'une géographie de plus en plus polycentrique et diversifiée de la production culturelle. L'émergence locale et mondiale de cette économie créative soulève de nombreuses autres questions sur les ramifications idéologiques et politiques de la production culturelle dans le capitalisme contemporain. Toutefois, le traitement de ce point nécessiterait un autre texte.

Bibliographie

- Aage, T. et F. Belussi (2008). «From fashion to design, creative networks in industrial districts», *Industry and Innovation*, n° 15, p. 475-491.
- Amin, A. (dir.) (1994). *Post-Fordism: A Reader*, Oxford, Blackwell.
- Amin, A. et P. Cohendet (2004). *Architectures of Knowledge, Firms, Capabilities, and Communities*, Oxford, Oxford University Press.
- Amin, A. et J. Roberts (2008). «Knowing in action, beyond communities of practice», *Research Policy*, n° 37, p. 353-369.
- Asheim B.T. et L. Coenen (2005). «Knowledge bases and regional innovation systems, comparing Nordic clusters», *Research Policy*, n° 34, p. 1173-1190.
- Autor, D.H., L.F. Katz et M.S. Kearney (2006). «The polarization of the US labor market», *American Economic Review*, n° 96, p. 189-194.
- Aydalot, P. (dir.) (1986). *Milieux innovateurs en Europe*, Paris, GREMI.
- Barnes, B., D. Bloor et J. Henry (1996). *Scientific Knowledge. A Sociological Analysis*, Londres, Athlone.
- Bastide, R. (1977). *Sociologie de l'art*, Paris, Payot.
- Bathelt, H., A. Malmberg et P. Maskell (2004). «Clusters and knowledge, local buzz, global pipelines, and the process of knowledge creation», *Progress in Human Geography*, n° 28, p. 31-56.
- Bautès, N. et E. Valette (2004). «Miniature painting, cultural economy and territorial dynamics in Rajasthan, India», dans A.J. Scott et D. Power (dir.), *Cultural Industries and the Production of Culture*, Londres, Routledge, p. 207-223.
- Becker, H.S. (1982). *Art Worlds*, Berkeley, University of California Press.
- Benko, G. (2000). «Technopoles, high-tech industries and regional development, a critical review», *GeoJournal*, n° 51, p. 157-167.
- Benko, G. et A. Lipietz (1992). *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses universitaires de France.
- Benjamin, W. (1969). *Illuminations, Essays and Reflections*, New York, Schocken.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit.
- Brown J.S. et P. Duguid (1991). «Organizational learning and communities of practice, toward a unified view of working, learning, and innovation», *Organization Science*, n° 2, p. 40-57.
- Camagni, R.P. (1995). «The concept of innovative milieu and its relevance for public policies in European lagging regions», *Papers in Regional Science*, n° 74, p. 317-340.
- Cohendet, P., F. Kern, B. Mehmanpzir et F. Munier (1999). «Knowledge coordination, competence creation and integrated networks in globalized firms», *Cambridge Journal of Economics*, n° 23, p. 225-241.
- Cooke, P. et L. Lazzeretti (2007). «Creative cities, an introduction», dans P. Cooke et L. Lazzeretti, *Creative Cities, Cultural Clusters and Local Economic Development*, Cheltenham, Edward Elgar, p. 1-24.
- Cooke, P. et K. Morgan (1998). *The Associational Economy, Firms, Regions, and Innovation*. Oxford, Oxford University Press.

- Corsani, A. (2003). « Le capitalisme cognitif, les impasses de l'économie politique », dans C. Vercellone (dir.), *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel?*, Paris, La Dispute.
- Crane, D. (1992). *The Production of Culture, Media and the Urban Arts*, Newbury Park, Sage.
- Csikszentmihalyi, M. (1990). « The domain of creativity », dans M.A. dans Runco et R.S. Albert (dir.), *Theories of Creativity*, Newbury Park, Sage, p. 190-212.
- Currid, E. (2007). *The Warhol Economy, How Fashion, Art and Music Drive New York City*, Princeton, Princeton University Press.
- Dosi, G. (1982). « Technological paradigms and technological trajectories », *Research Policy*, n° 11, p. 147-162.
- Drake, G. (2003). « "This place gives me space", place and creativity in the creative industries », *Geoforum*, n° 34, p. 511-524.
- Florida, R. (1995). « Toward the learning region », *Futures*, n° 27, p. 527-536.
- Florida, R. (2004). *Cities and the Creative Class*, Londres, Routledge.
- Foray, D. et W.E. Steinmueller (2003). « The economics of knowledge production by inscription », *Industrial and Corporate Change*, n° 12, p. 299-319.
- Gil, R. et P.T. Spiller (2007). « The organizational dimensions of creativity, motion picture production », *California Management Review*, n° 50, p. 243-260.
- Grabher, G. (2001). « Ecologies of creativity, the village, the group, and the heterarchic organization of the British advertising industry », *Environment and Planning A*, n° 33, p. 351-374.
- Halle, D. et E. Tiso (2008). « New York's Chelsea District, A global and local perspective on contemporary art », dans H. Anheier et Y.R. Isar (dir.), *The Cultural Economy*, Los Angeles, Sage, p. 292-306.
- Hemlin, S., C.M. Allwood et B.R. Martin (2008). « Creative knowledge environments », *Creativity Research Journal*, n° 20, p. 196-210.
- Hennion, A. (1981). *Les professionnels du disque. Une sociologie des variétés*, Paris, Métailié.
- Hutton, T.A. (2008). *The New Economy of the Inner City, Restructuring, Regeneration, and Dislocation in the Twenty-First Century Metropolis*, Londres, Routledge.
- Indergaard, M. (2004). *Silicon Alley, The Rise and Fall of a New Media District*, New York, Routledge.
- Jaffe, A.B., M. Trajtenberg et R. Henderson (1993). « Geographic localization of knowledge spillovers as evidenced by patent citations », *Quarterly Journal of Economics*, n° 108, p. 577-598.
- Kaufmann, A., P. Lehner et F. Tödtling (2003). « Effects of the Internet on the spatial structure of innovation networks », *Information, Economics and Policy*, n° 15, p. 402-424.
- Kebir, L. et O. Crevoisier (2008). « Cultural resources and regional development, the case of the cultural legacy of watchmaking », dans P. Cooke et L. Lazzeretti (dir.), *Creative Cities, Cultural Clusters and Local Economic Development*, Cheltenham, Edward Elgar, p. 48-69.

- Landry, C. et F. Bianchini (1995). *The Creative City*, Londres, Demos.
- Latour, B. et S. Woolgar (1979). *Laboratory Life. The Social Construction of Scientific Facts*, Beverly Hills, Sage.
- Leamer, E.E. et M. Storper (2001). « The economic geography of the Internet age », *Journal of International Business Studies*, n° 32, p. 641-665.
- Levy, F. et R.J. Murnane (2004). *The New Division of Labor. How Computers are Creating the Next Job Market*, New York, Russell Sage Foundation.
- Leydesdorff, L. et H. Etzkowitz (1997). « A triple helix of university-industry-government relations », dans H. Etzkowitz et L. Leydesdorff, *Universities and the Global Knowledge Economy, A Triple Helix of University-Industry-Government Relations*, Londres, Pinter, p. 155-162.
- Lloyd, R. (2002). « Neo-Bohemia, art and neighborhood development in Chicago », *Journal of Urban Affairs*, n° 24, p. 517-532.
- Maduro, R. (1975). *Artistic Creativity in a Brahmin Painter Community*, Berkeley, Center for South and Southeast Asian Studies, Research Monograph n° 14.
- Maillat, D. et J.Y. Vasserot (1986). « Les milieux innovateurs le cas de l'Arc Jurassien suisse », dans P. Aydalot (dir.), *Milieux innovateurs en Europe*, Paris, GREMI, p. 217-246.
- Markusen, A., G.H. Wassall, D.D. Natale et R. Cohen (2008). « Defining the creative economy, industry and occupational approaches », *Economic Development Quarterly*, n° 22, p. 24-45.
- McIntyre, P. (2008). « Creativity and cultural production, a study of contemporary western popular music », *Creativity Research Journal*, n° 20, p. 40-52.
- Menger, P.M. (1993). « L'hégémonie parisienne, économie et politique de la gravitation artistique », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 6, p. 1565-1600.
- Mizzau, L. et F. Montanari (2008). « Cultural districts and the challenge of authenticity, the case of Piedmont, Italy », *Journal of Economic Geography*, n° 8, p. 651-673.
- Molotch, H. (1996). « LA as design product, how art works in a regional economy », dans A.J. Scott et E.W. Soja (dir.), *The City, Los Angeles and Urban Theory at the End of the Twentieth Century*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, p. 225-275.
- Montgomery, S.S. et M.D. Robinson (1993). « Visual artists in New York, what's special about person and place? », *Journal of Cultural Economics*, n° 17, p. 17-39.
- Morgan, K. (1997). « The learning region, institutions, innovation and regional renewal », *Regional Studies*, n° 31, p. 491-503.
- Moulier Boutang, Y. (2007). *Le capitalisme cognitif. Comprendre la nouvelle grande transformation et ses enjeux*, Paris, Amsterdam.
- Mulkay, M.J. (1972). *The Social Process of Innovation, A Study in the Sociology of Science*, Londres, Macmillan.
- Nonaka, I. (1994). « A dynamic theory of organizational knowledge creation », *Organization Science*, n° 5, p. 14-37.
- Noteboom, B. (1999). « Innovation, learning and industrial organization », *Cambridge Journal of Economics*, n° 23, p. 127-150.

- Oinas, P. et E.J. Malecki (1999). «Spatial innovation systems», dans E.J. Malecki et P. Oinas, *Making Connections, Technological Learning and Regional Economic Change*, Aldershot, Ashgate, p. 7-33.
- Peterson, R.A. et D.G. Berger (1975). «Cycles in symbol production, the case of popular music», *American Sociological Review*, n° 40, p. 158-173.
- Power, D. (2002). «Cultural industries in Sweden, an assessment of their place in the Swedish economy», *Economic Geography*, n° 78, p. 103-127.
- Pratt, A.C. (1997). «The cultural industries production system, a case study of employment change in Britain, 1984-1991», *Environment and Planning A*, n° 29, p. 1953-1974.
- Rantisi, N. (2004). «The designer in the city and the city in the designer», dans D. Power et A.J. Scott (dir.), *Cultural Industries and the Production of Culture*, Londres, Routledge, p. 91-109.
- Roost, F. (1998). «Recreating the city as entertainment center, the media industry's role in transforming Potsdamer Platz and Times Square», *Journal of Urban Technology*, n° 5, p. 1-21.
- Russo, M. (1985). «Technical change and the industrial district, the role of interfirm relations in the growth and transformation of ceramic tile production in Italy», *Research Policy*, n° 14, p. 329-343.
- Santagata, W. (2002). «Distretto culturale e gestione dei diritti di proprietà, la ceramica di Caltagirone», Turin, University of Turin, EBLA, document de travail n° 2002/06.
- Santagata, W. (2004). «Creativity, fashion and the market», dans D. Power et A.J. Scott (dir.), *Cultural Industries and the Production of Culture*, Londres, Routledge, p. 75-90.
- Scott, A.J. (1998). «Multimedia and digital visual effects. An emerging local labor market», *Monthly Labor Review*, vol. 121, n° 3, p. 30-38.
- Scott, A.J. (1999). «The US recorded music industry, on the relations between organization, location, and creativity in the cultural economy», *Environment and Planning A*, n° 31, p. 1965-1984.
- Scott, A.J. (2000). *The Cultural Economy of Cities, Essays on the Geography of Image-Producing Industries*, Londres, Sage.
- Scott, A.J. (2004). «Cultural-products industries and urban economic development, prospects for growth and market contestation in global context», *Urban Affairs Review*, n° 39, p. 461-490.
- Scott, A.J. (2005). *On Hollywood. The Place, The Industry*, Princeton, Princeton University Press.
- Scott, A.J. (2006). «Entrepreneurship, innovation and industrial development, geography and the creative field revisited», *Small Business Economics*, n° 26, p. 1-24.
- Scott, A.J. (2007). «Capitalism and urbanization in a new key? The cognitive-cultural dimension», *Social Forces*, n° 85, p. 1465-1482.
- Seitz, J.A. (2003). «The political economy of creativity», *Creativity Research Journal*, n° 15, p. 385-392.

- Simmie, J. (2004). «Innovation and clustering in the globalised international economy», *Urban Studies*, n° 41, p. 1095-1112.
- Sternberg, R.J. et T.I. Lubart (1999). «The concept of creativity, prospects and paradigms», dans R.J. Sternberg (dir.), *Handbook of Creativity*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 3-15.
- Storper, M. (1996). «Institutions of the knowledge-based economy», dans D. Foray et B.A. Lundvall (dir.), *Employment and Growth in the Knowledge-Based Economy*, Paris, OECD, p. 255-286.
- Storper, M. et A.J. Scott (2009). «Rethinking human capital, creativity, and urban growth», *Journal of Economic Geography* (à paraître).
- Sunley, P., S. Pinch, S. Reimer et J. Macmillen (2008). «Innovation in a creative production system, the case of design», *Journal of Economic Geography*, n° 8, p. 675-698.
- Törnqvist, G. (2004). «Creativity in time and space», *Geografiska Annaler*, n° 86, p. 227-243.
- Ursell, G. (2000). «Television production, issues of exploitation, commodification and subjectivity in UK television markets», *Media, Culture and Society*, n° 22, p. 805-825.
- Uzzi, B. et J. Spiro (2005). «Collaboration and creativity: The small world problem», *American Journal of Sociology*, n° 111, p. 447-504.
- Von Hippel, E. (1988). *The Sources of Innovation*, New York, Oxford University Press.
- Watson, A., M. Hoyler et C. Mager (2008). «Spaces and networks of musical creativity in the city», *GaWC Research Bulletin*, n° 283, <www.lboro.ac.uk/gawc/group.html>.
- Wenting, R. (2008). *The Evolution of a Creative Industry, The Industrial Dynamics and Spatial Evolution of the Global Fashion Industry*, Utrecht, Geomedia.
- White, H.C. et C.A. White (1965). *Canvases and Careers, Institutional Change in the French Painting World*, New York, Wiley.
- Zukin, S. (1991). *Landscapes of Power, From Detroit to Disney World*, Berkeley, University of California Press.

Chapitre

13



Marketing urbain et production symbolique d'une nouvelle ville Le cas de Recife

Paul Cary et Ana Maria Melo

Les termes de « marketing urbain » ou « marketing territorial » posent quelques difficultés quant à la délimitation de leur portée, le texte d'André Joyal dans cet ouvrage évoquant d'ailleurs ce problème. Comme le rappelle Franck Cochoy (1999), les marketers sont souvent les mal-aimés de la théorie économique, puisque leurs « trucs » de médiation marchande – érigés aujourd'hui en discipline scientifique à part – ne sont que peu pris en compte dans l'atteinte de l'équilibre général. Dans le cas du marketing territorial, si quelques auteurs retracent l'émergence historique de la pratique en remontant dès 1850 (Ward, 1998), si certains systématisent les étapes de la démarche marketing des territoires (Kotler, Haider et Rein, 1993), si d'autres font le point sur les conditions structurelles d'émergence

de la pratique¹ (Benko, 1999a), ils sont tous confrontés à la difficulté de délimiter le marketing urbain. Dans quelle mesure se confond-il avec les plans stratégiques pour la ville (Rosemberg, 2000), d'une part et avec la communication à visée politique et électorale des gouvernants, d'autre part? Rosemberg montre qu'il est insuffisant d'analyser les projets de villes dans le cadre restreint du marketing. Le discours officiel des villes, qui n'est pas uniquement un projet rationnel répondant à la concurrence entre villes, doit être déchiffré en tenant compte des interdépendances, notamment « comment la communication assure l'efficacité du projet, comment le projet inclut l'activité de communication, comment il produit la communication » (*Ibid.*, p. 2). On ne saurait oublier que cette communication produit une représentation de la ville qui a des effets spatiaux et symboliques indéniables, d'où l'importance d'une reconstitution sociologique ou historique de ces discours de communication. Maricato (2000) souligne d'ailleurs que les plans élaborés par les villes ne sont pas nécessairement faits pour être réalisés: ils visent à déclencher un processus nouveau, qui doit se traduire par des retombées autant économiques qu'urbanistiques *strito sensu*.

Ainsi, on peut affirmer que la communication externe des gouvernants locaux est devenue un outil de restructuration interne. Dès lors qu'attirer les investisseurs ou les touristes devient un enjeu prioritaire de la planification de l'espace, le marketing urbain se trouve intégré aux politiques urbaines et la frontière devient malaisée. Ainsi, l'implication de la population dans les projets urbains se révèle une arme permettant de différencier le territoire (Borja et Castells, 1997), notamment pour intégrer les « régions qui gagnent » (Benko et Lipietz, 1992) ou le réseau des « villes globales » (Sassen, 1996). Nous défendons dans cet article l'hypothèse que le marketing urbain rétroagit sur la planification territoriale. Puisque certains grands projets sont associés à une personnalité en particulier, les successeurs tendent en conséquence à délaisser les œuvres ou les zones ciblées par leurs prédécesseurs pour tirer les bénéfices électoraux dans d'autres zones de la ville. Voilà un effet à la fois pervers et prévisible de cette association de l'image du maire à des projets urbains.

Recife est une ville particulièrement intéressante dans l'étude du déploiement des stratégies de marketing urbain. La ville, centre d'une agglomération de plus de trois millions d'habitants, qui possède une certaine tradition d'implication des mouvements populaires dans la gestion

1. Notamment la mondialisation et l'élargissement de la concurrence, la mise en valeur du local et l'évolution des outils de communication.

municipale, a adopté dans les années 1990 la planification stratégique² comme modèle de gestion urbaine et ce choix n'a pas été remis en cause par les alternances politiques. Or, la planification stratégique entretient des liens étroits avec le marketing urbain, notamment parce qu'il revient à la communication de construire une image valorisée de la ville, à laquelle la population puisse adhérer en même temps que cette image est censée attirer les investisseurs.

Nous prétendons dans cet article reconstituer l'émergence des stratégies de marketing territorial dans la ville de Recife. On montrera qu'elles ont surgi comme « arme du pauvre », dans un contexte économique difficile, mais qu'elles se sont maintenues indépendamment des alternances politiques, notamment à cause de leur forte association aux personnalités politiques dans le cadre de leur communication électorale. Nous verrons d'abord que sa position de déclin avancé dans les années 1980 conduit Recife à développer cet outil, notamment au travers des projets de revitalisation du centre historique. Les deux parties suivantes montreront que cet usage du marketing urbain ne s'est pas démenti malgré les alternances politiques, bien que la focale ait pu varier. Deux figures se détachent dans ce cadre : Jarbas Vasconcelos, maire de 1986 à 1988 puis de 1993 à 1996, passé de la gauche au centre-droit, et João Paulo (2001-2008), élu sous les couleurs du Parti des Travailleurs. Enfin, nous montrerons combien cet usage du marketing urbain reste intimement lié à la communication politique.

Nous avons adopté une approche principalement sociologique en tentant de varier les sources : analyse des produits concrets du marketing urbain des différentes époques (notamment les logos et slogans des maires successifs), entretiens avec des personnages-clés de ces politiques, reconstitution des réseaux de circulation des personnes et des idées liées au marketing urbain et analyse de la littérature spécialisée sur ces questions (Leal, 2003 ; Fernandes, 2004).

-
2. Borja et Castells sont les principaux défenseurs de ce « modèle ». Selon eux, « un Plan Stratégique est la définition d'un Projet de Ville qui unifie des diagnostics, concrétise des actions publiques et privées et établit un référentiel cohérent de mobilisation et de coopération des acteurs sociaux urbains » (Borja et Castells, 1997). La ville devient un acteur politique, pièce centrale dans l'articulation entre les différentes instances de l'État, de la société civile et de l'initiative privée. Pour que ce « projet de futur » se concrétise, il doit être le fruit d'une mobilisation des acteurs publics et privés afin de générer un consensus public capable de créer un « patriotisme de ville ». En outre, il doit viser la construction d'une image positive de la ville envers elle-même et à l'extérieur. D'où l'importance du marketing urbain d'une part, et d'infrastructures et de services urbains de qualité, de l'autre.

1. Un positionnement stratégique efficace pour échapper au déclin

À l'instar d'autres villes³, Recife a réfléchi à la mise en valeur de ses avantages comparatifs (Benko, 1999b). Ceux-ci peuvent être économiques (avantages fiscaux), géographiques (par exemple le fait d'être un pôle régional, de mettre en avant des particularités géographiques) ou davantage liés aux ressources en infrastructures et capital humain des territoires (Proulx et Tremblay, 2006).

1.1. Un contexte favorable

Recife est la capitale de l'État du Pernambouc, dans le Nordeste du Brésil. Elle fut une ville-clé de la colonisation portugaise, centrale notamment dans l'économie de la canne à sucre correspondant au premier grand cycle économique du pays. Comme le dit Hervé Théry (2000), la région n'a toujours pas digéré la remise en cause de ce système de production et notamment de l'organisation sociale qu'elle avait impliquée. Il faut cependant noter que le « miracle économique brésilien » (1967-1972) avait produit des effets significatifs à Recife, notamment avec l'implantation d'industries de biens durables. Recife, comme beaucoup d'autres métropoles brésiliennes, a subi dans les années 1980 une grave dégradation de sa situation économique et sociale⁴, aggravée notamment par l'exode rural consécutif aux sécheresses du Sertão⁵. C'est dans ce contexte qu'on peut affirmer que les acteurs de la ville ont pris conscience de la situation de déclin à tous les niveaux de la région. Au plan politique, le Pernambouc perdait du poids dans la représentation politique nationale, São Paulo apparaissant comme le lieu des principales mobilisations. Au niveau économique, Recife souffrait de la concurrence des deux autres villes majeures du Nordeste, Salvador de Bahia et Fortaleza. Au plan culturel, enfin, Salvador de Bahia avait tiré son épingle du jeu, notamment en misant sur ses richesses naturelles et son patrimoine culturel afro-brésilien (monumental, musical, culinaire) pour attirer les touristes. Dans les années 1990, on peut donc affirmer, à l'instar de Kotler qui considère que toutes les villes connaissent une phase de déclin, que Recife entrait dans la catégorie des villes « fortement

3. Les grandes références en matière de planification stratégique sont espagnoles (Barcelone, Bilbao) mais d'autres modèles ont été particulièrement diffusés : Curitiba au Brésil pour son système de transport, Londres pour son quartier des Docklands, Berlin pour son patrimoine architectural, La Nouvelle-Orléans pour son vieux centre, entre autres (Sanchez, 2003; Maricato, 2000).

4. Le problème étant national, l'État brésilien étant en difficulté et la monnaie malmenée.

5. Arrière-pays semi-aride.

déprimées mais conservant le potentiel nécessaire à leur redynamisation » (Kotler, dans Benko, 1999a). L'usage du marketing urbain allait s'imposer progressivement, notamment comme une des réponses possibles à cette situation de déclin.

Le contexte *recifense* était en outre favorable à l'émergence du marketing urbain pour des facteurs plus anciens. Depuis les années 1950 et 1960, le secteur du marketing et de la communication avait posé des jalons dans la ville. Beaucoup de bureaux de consultants, de professionnels de la communication, de centres de recherches socioéconomiques s'étaient implantés à Recife notamment sous l'impulsion de la SUDENE⁶ et de sa politique d'implantation au Nordeste de districts industriels, mais aussi de relais comme les centres de conventions et autres complexes hôteliers favorables au tourisme qu'un organisme national comme Embratur⁷ appuyait. D'un point de vue conjoncturel, c'est avec la redémocratisation et les premières élections libres que l'usage politique de la communication s'est amplifié et que le marketing urbain a pris son essor. Ainsi, Jarbas Vasconcelos marqua les esprits avec son logo « *E povo de novo* » (le peuple est de retour), particulièrement bien adapté au moment politique.

1.2. Des avantages comparatifs

Recife dispose d'atouts majeurs dans sa stratégie de différenciation, nous ne ferons qu'en esquisser certains. Tout d'abord, les atouts naturels. La ville dispose d'une plage urbaine (Boa Viagem) très attractive et aménagée. Elle est aussi un point d'accès vers les plages du littoral Sud qui figurent dans les circuits touristiques de nombreux voyageurs (notamment Porto de Galinhas). Ensuite, elle apparaît comme un pôle culturel majeur du Brésil. Pour donner quelques exemples, elle compte de nombreux musées et galeries, dispose d'une scène musicale mêlant folklore et avant-garde, sans parler du patrimoine immobilier (églises, forts) et de l'effet d'attraction de sa voisine, la ville historique d'Olinda, classée patrimoine mondial de l'humanité⁸. Enfin, la ville dispose d'un savoir-faire économique (notamment

6. Superintendance pour le développement du Nordeste, créée notamment pour tenter de combattre le « retard » de cette région en matière de développement économique et social, dont le siège se trouvait à Recife.

7. Organe chargé du tourisme brésilien, créé en 1966.

8. Dans le plan stratégique du tourisme au Pernambouc, la région considère qu'il faut dépasser le tourisme de « soleil et plage », de masse, promu par les voyageurs, pour y adjoindre une dimension culturelle. De même, les auteurs notent que « le marché des événements se trouve en début de développement » à Recife, avec l'ambition d'attirer des foires, congrès de dimension nationale (Governo de Pernambuco *et al.*, 2008, p. 20).

dans le domaine des services – la santé en particulier), de centres de recherche (notamment l'Université fédérale du Pernambouc, bien évaluée dans les classements nationaux) et d'une desserte (proximité du complexe portuaire de Suape, aéroport international) plutôt conséquente.

Dans son ambition de se positionner comme la capitale du Nordeste, Recife a dû se distinguer de Salvador de Bahia et de Fortaleza, capitale du Ceara, villes comparables du point de vue de la taille. Comme le dit Raul Henry, adjoint à la culture (1993-1996), « si on compare notre promotion externe avec ce que l'État de Bahia faisait ou ce que le Ceara faisait, nous étions en retrait. Je pense qu'ils ont investi davantage. Bahia surtout. Ils avaient une politique continue d'investissement dans le marketing touristique et culturel ». En ce qui concerne le tourisme, il lui a donc fallu rattraper un retard conséquent par rapport à Salvador de Bahia, dont le positionnement afro-brésilien et la mise en valeur du patrimoine historique-culturel lui a valu un indéniable succès touristique. En insistant sur son caractère « multiculturel », notamment avec son carnaval, Recife semble avoir trouvé un créneau. Face à Fortaleza, Recife tend à se positionner sur la dimension culturelle, arguant d'un prestige historique que Fortaleza peut difficilement lui contester. Notons d'ailleurs que Recife a œuvré à se défaire de l'image négative du tourisme sexuel. Cet objectif serait plutôt atteint aujourd'hui. Comme le dit Raul Henry⁹ :

Dans les années 1970 et 1980, il y avait une image médiatique de tourisme sexuel, des vols allemands, de Lauda Air, d'autres choses avec l'Italie, mais à partir des années 1990, cela ne se produit plus. À la différence par exemple de ce qui s'est passé à Fortaleza où [...] ces dix dernières années, il y a eu un tourisme sexuel très fort. Ici à Recife, cela n'existe pratiquement plus aujourd'hui. C'est résiduel.

1.3. Une trajectoire ascendante

La mairie a recouru à plusieurs agences pour sa communication. On peut ainsi souligner que Recife est un acteur majeur de l'Empetur (Entreprise de tourisme du Pernambouc) et que le gouvernement de l'État mène des politiques régionales intégrées en ce qui concerne le tourisme. D'autres entreprises de communication ont réalisé des opérations. Notons l'influence particulière d'un personnage clé, originaire de Recife, Antonio Lavareda, l'un des principaux spécialistes de marketing politique du pays, associé entre autres à la communication du président Fernando Henrique Cardoso durant ses deux mandats et à de nombreuses campagnes électorales dans

9. Source : entretien avec Ana Maria Melo.

tout le pays. Si certaines actions ont pu être ponctuelles et tertiariées, notamment pendant le mandat de Jarbas, elles sont aujourd'hui institutionnalisées et routinières. On peut dire que le marketing urbain comme pratique distincte naît à la fin des années 1980 et qu'il s'institutionnalise en même temps que la planification stratégique devient consensuelle parmi les acteurs politiques. Notons que Recife a pu saisir l'importance de la communication différentielle lors de la campagne de Jarbas pour la requalification du vieux centre. L'opération a été menée de façon à minimiser les coûts, à un moment où il fallait concentrer les maigres ressources de façon à ce que la ville gagne une certaine visibilité. L'effet a été si important que la ville a économisé une campagne de communication qu'elle n'aurait pas eu les moyens de mener. Ainsi, Amélia Reynaldo, qui était à la tête du projet de revitalisation du centre pendant le premier mandat de Jarbas, révèle :

J'ai fait le relevé d'articles de journaux qui parlaient de notre projet de revitalisation. Reportages gratuits. Car cela avait été un succès – tout le monde en parlait. [...] J'ai évalué [...] combien coûtait chaque centimètre de reportage dans un journal, Veja ou aux informations télévisées. J'ai calculé combien cela coûtait et combien la mairie avait dépensé dans le projet de requalification. C'était bien supérieur. Cette publicité qui est super prioritaire – c'est un coffre blindé dans les institutions publiques – est bien supérieure et nous l'avons obtenue gratuitement [...] Dans un moment qui était d'ailleurs de crise, de pénurie de ressources, avoir un projet focalisé (sur un endroit, ndlr) devient ta meilleure occasion. Pourquoi ? Parce que tu trouves des partenaires.

On peut donc considérer que, dans la phase de déclin et de pénurie de ressources des années 1980 et 1990, l'insistance sur la communication extérieure a pu être une stratégie gagnante, l'arme du pauvre en quelque sorte, puisque la ville a su mobiliser ses ressources les plus distinctives et y concentrer les investissements, en pariant sur les effets boule de neige de la communication. Sans entrer dans le détail des projets que nous évoquerons ultérieurement, nous pouvons souligner que la trajectoire de la métropole semble plutôt ascendante, sans pouvoir néanmoins évaluer le rôle précis du marketing urbain dans cette évolution. La ville a bénéficié des politiques macroéconomiques nationales sous le gouvernement Lula, notamment la forte redistribution économique permise par le programme Bourse-Famille, les augmentations du salaire minimum et les investissements fédéraux massifs dans le cadre du Programme d'Accélération de la Croissance. Le fait que les trois niveaux de gouvernement (fédéral, régional et municipal) soient simultanément membres de la coalition nationale du président Lula a pesé massivement sur le succès des politiques

menées à Recife. Les derniers chiffres de croissance sont supérieurs au reste du Brésil et la ville a dépassé Fortaleza du point de vue de la production par tête¹⁰.

2. Le moment Jarbas Vasconcelos : une ville de bonne humeur

2.1. Centre historique, culture, tourisme

Jarbas Vasconcelos avait été élu maire en 1986 avec un fort appui des mouvements populaires à sa campagne : Recife développa alors des formes d'intervention dans les quartiers populaires avec notamment la délimitation de zones destinées à être régularisées foncièrement et urbanistiquement. Son successeur, Joaquim Francisco, fut pionnier sur deux points importants de la communication politique. Il fit campagne en utilisant un des airs de *frevo* les plus connus du patrimoine culturel de la ville (« *Voltei, Recife!* »). D'autre part, il déclencha la mode de l'usage de la couleur comme vecteur de propagande politique. Ainsi, tous les grands immeubles publics et le mobilier urbain furent repeints en jaune, couleur associée à son parti, le Partido da Frente Liberal.

À son retour aux affaires, en 1993, Jarbas décida d'intervenir principalement dans le centre historique. L'état de dégradation physique de cette zone portuaire épousait ceux de la ville en général. Suivant les préceptes de la planification stratégique, il décida d'y concentrer les investissements. Il s'agissait par ce biais de revaloriser l'estime propre des habitants de la ville en leur permettant de se réapproprier un espace symbolique et central, soit une action en phase avec le patriotisme de ville défendu par les théoriciens de la planification stratégique. Le projet de réhabilitation et de réanimation culturelle du Pôle Bom Jesus¹² a d'abord consisté en des interventions physiques de récupération de la voirie, en des travaux de

10. L'analyse de l'évolution du produit intérieur brut municipal des capitales métropolitaines montre qu'en 1996, Fortaleza (avec 7 966 493 000 \$US) a pris la deuxième place des capitales du Nordeste, dépassant Recife (7 831 940 000 \$US), Salvador gardant la première place (avec 13 865 292 000 \$US) (IPEA, dans Fernandes, 2004, p. 42). Toutefois, en analysant le PIB per capita des capitales du Nordeste en 2003, Recife domine (8 655 \$R) loin devant Fortaleza (5 625 \$R) et Salvador (4 624 \$R) (IBGE, 2005).

11. Le *frevo* est un rythme propre à la région, très joué pendant le carnaval, notamment la chanson « Je suis de retour, Recife ». Allusion au fait qu'il avait été maire (nommé) de la ville à la fin de la période de la dictature.

12. Localisé aux alentours de la rue éponyme, l'une des plus anciennes de la ville.

drainage et de réordonnement des réseaux électrique et téléphonique et en l'implantation de mobilier urbain. Des immeubles ont été expropriés et ont abrité des bars et des boîtes de nuit privés. L'État et la mairie ont aussi accordé des avantages fiscaux aux propriétaires et aux entrepreneurs (institution d'une zone spéciale de tourisme en 1993). À ces financements publics se sont adjoint des partenariats privés. Ainsi, avec le projet « Couleurs de la ville », les façades de la rue du Bom Jesus furent repeintes grâce à un partenariat entre la mairie, un industriel local de la peinture (Tintas Ypiranga) et le principal média brésilien (Globo) par l'intermédiaire de la Fondation Roberto Marinho, qui permit une ample divulgation nationale de l'expérience. Ainsi, la ville bénéficiait d'une campagne de communication « gratuite », objet de nombreux reportages par la suite. L'ensemble était d'ailleurs une réussite, les couleurs « individualisées » des façades créant une atmosphère agréable.

Le tourisme fut aussi renforcé. Notons ainsi la réalisation de grands événements, notamment *Recifolia*, qui instituait un carnaval à un moment différent de l'année. Ce fut un grand succès populaire. Le logo de la fête fut d'ailleurs repris ultérieurement par les grands commanditaires de l'événement (figure 13.1). En ce sens, la ville bénéficiait d'un coup de pouce des investisseurs privés pour sa communication extérieure.

Figure 13.1

Recife sur les canettes d'une célèbre marque de bière



Source: <www.carnasite.com.br/v4/noticias/noticia.asp?CodNot=262>.

Jarbas ne limita pas les interventions au centre. Il utilisa l'idée de pôles d'animation, notamment en tentant de favoriser un second pôle (Polo Pina). Dans cette zone en bord de plage, un grand canal de télévision (Bandeirantes), concurrent de TV Globo, s'installa pendant l'été: il produisit et diffusa des événements sportifs et culturels se déroulant sur la plage urbaine. La ville soigna aussi son image en rénovant son mobilier urbain,

avec, par exemple, des cabines téléphoniques en forme de noix de coco ou de parapluie de *frevo*. Les places publiques firent l'objet d'un programme : les entreprises privées s'engageant à assurer leur entretien pouvaient y faire leur publicité. Du point de vue de la culture, des événements comme « Dimanche dans la rue », des festivals revisitant la musique populaire, installaient un climat de fête dans la ville. C'est aussi à cette époque que le mouvement *mangue*, mêlant les rythmes traditionnels et les musiques urbaines, prit son envol.

Notons enfin que, dans le même temps, Jarbas insistait sur une politique d'attraction des investisseurs par les pôles de compétitivité, notamment en créant un pôle technologique dans le vieux centre (aujourd'hui appelé Port numérique). Il se rapprocha des milieux économiques *recifenses*, au détriment des programmes participatifs qu'il avait développés lors de son premier mandat. Certes, il leur donna continuité, mais ils fonctionnèrent largement sur une base clientéliste. Ainsi, le budget participatif que Jarbas mit en place laissait peu de place aux habitants dans les décisions.

2.2. Un pas en avant dans le lien marketing urbain/communication politique

Jarbas sut mêler ses programmes liés à l'image de la ville et sa propre communication politique. Le slogan de ses interventions était d'ailleurs « *Recife Alto Astral* » (« Recife de bonne humeur ») avec l'utilisation du logo de la noix de coco personnifiée, avec un petit parapluie de *frevo*. Le contraste était marqué avec le slogan de son premier mandat, « Le peuple est de retour », où la tonique était mise sur la participation populaire (figures 13.2 et 13.3). Il alla plus loin dans cette direction en s'appropriant les symboles civiques de l'État du Pernambouc lorsqu'il fut élu gouverneur de l'État en 1999. Sa propagande télévisuelle retentissait avec en fond sonore les premières notes de l'hymne du Pernambouc, ce qui révèle une appropriation symbolique de l'État avec sa personne. Les images de Recife furent reprises pour le gouvernement de l'État, comme en témoigne le logo de son gouvernement régional, Pernambouc de bonne humeur. On voit le chemin parcouru avec sa communication des années 1980. Dans le même registre, le slogan de Jarbas lors de sa campagne était « *É pra Já* » (« C'est pour maintenant ») ou « *Pernambuco Já* » (« Le Pernambouc maintenant »). Élu, cela devint, en toute modestie, « *Já* », comme Jarbas, bien loin des prohibitions en matière de campagne électorale. Eduardo Campos, son successeur et concurrent politique, transforma le tout en « *Pernambuco agora* » soit « Le Pernambouc maintenant » avec une petite nuance sémantique, lorsqu'il fut élu.

Figures 13.2 et 13.3

La marque « Jarbas » dans les années 1980 puis les années 1990.
Une transformation radicale



Son successeur à la mairie, Roberto Magalhães, fut largement dans la continuité. Il maintint ainsi les interventions stratégiques dans le centre historique, tentant de capter des financements nationaux, notamment en élaborant un « Projet Capital », synthèse de réunions entre tous les acteurs urbains et des consultants internationaux (notamment Jordi Borja) afin que la ville regagne de la compétitivité en tirant profit et en intégrant l'ensemble de ses potentialités géographiques, culturelles, économiques et sociales. Il y eut aussi continuité dans les slogans et les logos. La figure montre bien comment il reprit la noix de coco de Jarbas en y ajoutant un petit soleil, qui apparaît aussi sur le drapeau officiel de la ville (figure 13.4 et 13.5). Son conseiller en communication politique était d'ailleurs le même que celui de son prédécesseur, à savoir Antonio Lavareda.

Figures 13.4 et 13.5

Recife de bonne humeur, logo et slogan du maire Roberto Magalhães
(1996-1999)



3. Le moment du Parti des travailleurs : une ville participative

3.1. La ville participative

Recife est devenue, au fil des années, une métropole stratégique pour le Parti des travailleurs du président Luis Inacio Lula da Silva. Elle fait partie des rares agglomérations de plus d'un million d'habitants que le parti a réussi à gagner puis à conserver. La ville a été conquise, de façon plutôt surprenante, en 2000 par João Paulo, sorte de figure symétrique de Lula au niveau régional : ancien syndicaliste, d'origine modeste, impliqué dans de nombreuses luttes sociales. Il faut d'ailleurs noter l'importance de la communication médiatique dans l'élection. Le maire de la majorité précédente, Roberto Magalhães, s'était rendu coupable d'actes violents, exploités par le Parti des travailleurs¹³.

Sous l'impulsion de João Paulo, la ville s'est alors lancée dans une inflexion de la représentation de l'image de la ville. Elle a lancé le nouveau budget participatif, version remodelée de l'ancien modèle donnant un poids bien plus significatif aux décisions populaires dans l'affectation des ressources¹⁴ et s'est donné pour ambition d'être la capitale la plus démocratique du Brésil. João Paulo a en effet été élu en 2000 sur la base d'un programme d'inversion des priorités. Pour ce faire, il va mettre en avant le caractère socialement inclusif de sa gestion municipale et faire de la participation populaire l'un des points centraux de sa communication et de son action politique¹⁵. Ce n'est pas un hasard si Recife s'autoproclame le « plus grand budget participatif du Brésil », avec l'argument de l'importante participation populaire lors du budget participatif. Cette procédure est d'ailleurs un point de communication autant interne qu'externe.

La mairie s'est dotée d'un nouveau logo et d'un nouveau slogan (figure 13.6). Le logo de la ville s'est inspiré des ponts, symbole de la ville et de son architecture particulière, qui lui valent parfois l'appellation de la Venise du Brésil. Les ponts sont aussi la représentation de quatre personnes se donnant la main, comme une chaîne humaine. Le slogan employé mérite une attention particulière : « *A grande obra é cuidar das pessoas* », soit

13. Il avait notamment pénétré arme au poing dans une rédaction en menaçant un journaliste et avait été photographié en train de faire un bras d'honneur à des manifestants pendant la campagne électorale.

14. Sur ce point, Cary, 2007.

15. L'importance de la communication durant son mandat a contrasté avec ses promesses de campagne, quand il affirmait qu'il ne dépenserait pas un sou pour le marketing politique. À partir de la deuxième année de son mandat et suivant l'exemple du président Lula, il investit dans cette stratégie, fondamentale pour un maire élu de justesse.

«La grande œuvre, c'est de s'occuper des gens». Au Brésil, le terme «*obra*» est plutôt associé à l'idée de grands travaux (ponts, tunnels, parcs...), au sens où les maires sont souvent évalués par leur capacité à «faire» quelque chose. Il est fréquent qu'un maire tente d'associer son nom à une œuvre particulièrement significative, voire à plusieurs. Ce point est d'ailleurs tant prégnant dans les représentations communes, que l'expression «*rouba mas faz*» (il est corrompu, mais il fait des choses) reste fréquemment employée encore aujourd'hui.

Figure 13.6
Logo et slogan de João Paulo



La ville de Recife mène des actions internationales – par exemple avec la mairie de Nantes ou dans les Conférences de l'Observatoire international de la démocratie participative, dont la sixième s'est tenue à Recife – sous cet argument de la participation et dans le même temps mène des campagnes internes à la ville pour divulguer son action. On peut mentionner l'exposition itinérante intitulée «*A grande obra é cuidar das pessoas*», retraçant les grandes œuvres réalisées par le maire et selon l'expression du secrétariat à la communication, donnant l'occasion aux habitants de «prendre connaissance des bénéfiques proportionnés par l'actuelle gestion municipale¹⁶». On peut également souligner les multiples matériaux publicitaires tels que des brochures, des calendriers ou encore un livre sur le bilan du budget participatif, qui a entraîné un procès contre João de Costa, alors secrétaire chargé du budget participatif et candidat à la succession, pour usage illicite de l'administration à des fins électorales.

Ce dernier a souhaité s'inscrire dans une certaine continuité, en reprenant l'image d'individus se donnant la main. De même, le slogan «Notre ville, c'est nous qui la faisons» insiste sur les acquis des précédents mandats et notamment sur l'implication citoyenne (figure 13.7).

16. Information trouvée sur <www.recife.pe.gov.br/2004/03/11/mat_128082.php>, consulté le 15 octobre 2009.

Figure 13.7
Nouveau slogan, nouveau logo: l'ère João da Costa



João da Costa est d'ailleurs allé plus loin que son prédécesseur dans l'institutionnalisation de la communication. Auparavant, les entreprises de communication étaient tertiariées. Avec João Paulo, un secrétariat municipal chargé de la communication fut créé. João da Costa a franchi un cap supplémentaire en mettant en place un service destiné à gérer sa propre image (Secrétariat spécial de relations avec la presse) qui s'ajoute au Secrétariat à la communication sociale (déjà en charge des relations avec la presse), suivant l'exemple du gouvernement régional et national, qui l'avaient fait également. La mairie utilise d'ailleurs la limite maximale de ce que la législation de l'État autorise en matière de communication : 1% du budget total des dépenses annuelles, soit 12,5 millions de \$R.

3.2. Projets urbains, communication événementielle

Pour Milton Botler, proche collaborateur de João da Costa, la communication de la ville serait aujourd'hui axée sur les « produits urbains », soit bien davantage sur des programmes que sur des opérations ponctuelles. La ville de Curitiba et son système de transports urbains, érigé en modèle international, fait référence sur ce point. Botler énumère ainsi quelques réalisations locales devenues aujourd'hui des références dans l'ensemble du Brésil. On peut citer le programme Academia da Cidade, c'est-à-dire la mise à disposition par la mairie d'équipements de musculation, de professionnels de l'entraînement physique ou encore de nutritionnistes dans différents quartiers ; le programme de contention des glissements de terrain dans les mornes, un des premiers engagements pris par João Paulo, pour éviter les catastrophes ; l'idée d'un carnaval multiculturel, permettant l'expression tolérante des différentes cultures ; sans revenir sur le budget participatif, déjà évoqué. Ces expériences innovantes, qui sont aussi divulguées lors d'événements nationaux, confèrent à Recife son différentiel en matière de gestion.

Pour autant, la ville n'a pas non plus renoncé à des ambitions fortes de communication à un niveau national. João Paulo peut se targuer d'avoir obtenu que la ville abrite un des stades – provisoirement nommé

«*Arena*» – de la Coupe du monde 2014 que le Brésil accueillera. Il a fallu pour ce faire vaincre la concurrence de nombreuses autres métropoles. Du point de vue de l'architecture urbaine, João Paulo a imposé la construction d'un parc conçu par le fameux architecte Niemeyer, au nom de la mère du président Lula (Parc Dona Lindu), inauguré avant même qu'il soit terminé pour que son image coïncide avec celle du maire sortant. Cette réalisation, en bord de plage, entre indiscutablement dans une stratégie d'amplification de l'offre culturelle *recifense*, et suit l'exemple de Berlin, où l'architecture devient un objet de communication pour l'image de la ville. Recife avait aussi postulé, en 2001, à l'accueil d'une filiale de la Fondation Guggenheim (Rio fut finalement choisi, avant que le projet ne soit définitivement abandonné), et demandé à ce que son centre historique soit classé patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. Ces différents projets, qui supposent des appels d'offres nationaux et la collaboration avec des organismes privés, sont autant d'occasions pour adapter le positionnement général de la ville. D'autres immenses réalisations, comme celle de la construction d'un complexe touristique-culturel Recife-Olinda, prévoyant l'intégration des zones côtières des deux villes, resteront probablement dans les cartons mais remplissent la même fonction, à savoir une explicitation des ambitions de la métropole.

4. Le marketing urbain contre l'action urbaine ?

4.1. Des acteurs professionnalisés

Il est indéniable que le marketing territorial s'est imposé comme une pratique importante dans les villes qui souhaitent se positionner face à la mondialisation. On ne saurait cependant la considérer comme une pratique en soi, indépendamment de son contexte d'utilisation. De fait, comme tente de le montrer cet article, marketing urbain et communication politique sont liés. À cet égard, les remarques de Georges Benko selon lesquelles l'assimilation entre « marketing des collectivités territoriales et marketing politique » pourrait reculer avec la professionnalisation de leurs acteurs ne semblent pas se justifier, peut-être même au contraire (Benko, 1999b). Les cas du Brésil en général et de Recife en particulier sont significatifs de l'importance prise par la communication territoriale. Le Brésil a lancé un logo « la marque Brésil » et le pays tente de transformer radicalement son image d'éternel pays du futur par l'usage d'une diplomatie particulièrement active sur les images et les symboles : l'obtention coup sur coup de la Coupe du monde 2014 et des JO 2016 ne sont pas des hasards. Le président Lula, qui a fortement appuyé ces candidatures, avait dès les années 1990 compris l'importance de la communication politique dans les

campagnes électorales, en s'offrant notamment les services du publicitaire Duda Mendonça, à l'origine d'un « relookage » complet du candidat (barbe bien taillée, discours plus consensuel, rapprochement avec les milieux d'affaires). Jarbas et João Paulo ont opté pour des stratégies propres à leur échelle en tentant d'associer les spécificités de la ville que leurs mandats mettaient en valeur et leur propre image.

4.2. Des limites visibles

Les liens entre le marketing urbain, la planification stratégique territoriale et la communication politique requièrent une analyse précise. Le marketing urbain n'est pas uniquement un outil central de la planification stratégique ; il peut en devenir l'un des principaux facteurs d'influence dès lors qu'il fonctionne de pair avec la communication politique. Jarbas a tellement communiqué sur ses actions dans le centre historique qu'il a réussi à associer son nom à l'action menée. Il n'est dès lors pas surprenant que le maire du PT ait pris le parti de ne pas donner continuité à ce programme dans le centre. João Paulo a délaissé le centre historique pour investir le quartier des affaires de Recife, Boa Viagem, autre carte postale de la ville, où se localisent notamment l'aéroport international, le principal centre commercial et les immeubles les plus valorisés de la ville. C'est ainsi qu'il a lancé un des chantiers les plus polémiques de sa gestion : la requalification de l'ensemble de l'avenue du bord de mer, mais aussi qu'il y a implanté un parc conçu par Niemeyer et un projet de voirie de grande ampleur pour relier la ville au littoral sud (*Via Mangue*). L'absence de continuité s'est ainsi traduite économiquement et physiquement : nombre de bars et restaurants qui s'étaient implantés dans le vieux centre ont dû fermer et les marques du temps ont terni les couleurs des immeubles. De même, João Paulo a tenté de se distinguer de son prédécesseur en mettant en place une nouvelle forme de carnaval, à la fois multiculturelle, polycentrique et décentralisée dans les quartiers. Ainsi, les orientations stratégiques de la ville sont-elles redéfinies par les intérêts politiques qui leur sont associés. Une des principales objections qu'on peut opposer au marketing urbain réside dans ce point : l'image d'une ville ou d'un projet de ville n'échappe pas aux tensions politiques, sociales internes. Dès lors, la construction parfois coûteuse d'une image externe est loin d'être un processus univoque et tend à desservir la cohérence d'une planification nécessaire à la résolution des problèmes structurels de la ville.

Conclusion

Comment évaluer le rôle de la communication et du marketing urbain dans le changement d'image de la ville ? On peut d'abord le faire par l'héritage des deux principaux « maires communicants ». Jarbas a sculpté Recife comme une ville « dynamique » et « festive », avec des pôles culturels et technologiques. João Paulo a essayé de la modéliser comme ville « participative » et « multiculturelle ». Ce dernier a insisté sur l'inclusion sociale, au-delà des grandes œuvres, mais a aussi donné continuité aux initiatives de Jarbas, même s'il les a infléchies afin de pouvoir se les réapproprier. Les deux ont donc contribué à modifier profondément l'image d'une ville en déclin et tenté de se distancier de l'image de la ville violente que les taux de criminalité placent en tête des métropoles brésiliennes. Ensuite, le cas de Recife est un excellent exemple de la frontière tenue entre marketing urbain et communication politique au Brésil (et au Nordeste en particulier). S'y produit un usage politique de l'image renouvelée de la ville qui a parfois des conséquences négatives sur la planification urbaine. Enfin, le marketing urbain s'est institutionnalisé : les gouvernants qui avaient d'abord tertiarisé les opérations à des entreprises privées ont ensuite intégré des secrétariats à leur organigramme. De manière plus générale, on constate que si le local est mis en avant comme différentiel particulièrement attractif, cela ne doit pas masquer l'uniformisation des pratiques de communication des villes, qui adoptent le modèle du positionnement concurrentiel.

Bibliographie

- Benko, G. (1999a). « Villes et stratégies de communication et marketing urbain », *Pouvoirs locaux*, n° 42, p. 12-18.
- Benko, G. (1999b). « Marketing et territoire », dans J.M. Fontan et al. (dir.), *Entre la métropolisation et le village global*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 79-122.
- Benko, G. et A. Lipietz (1992). *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Borja, J. et M. Castells (1997). *Local y global, la gestión de las ciudades en la era de la informática*, Madrid, Grupo Santillana de Ediciones.
- Cary, P. (2007). *La politique introuvable ? Expériences participatives à Recife (Brésil)*, Paris, L'Harmattan.
- Cochoy, F. (1999). *Une histoire du marketing. Discipliner l'économie de marché*, Paris, La Découverte.
- Fernandes, A.S.A. (2004). *Gestão municipal e participação social no Brasil*, São Paulo, Annablume/Fapesp.

- Governo de Pernambuco, Fundação CTI Nordeste, Industriais Criativas (2008). *Pernambuco para o mundo. Plano estratégico de turismo de Pernambuco*, <www2.setur.pe.gov.br/web/setur>, consulté le 15 octobre 2009.
- IBGE (2005). *Produto Interno Bruto dos Municípios 2003 – Municípios fora dos centros urbanos ganham espaço no PIB do País*, Comunicação social 18 de novembro de 2005.
- Kotler, P., D.H. Haider et I. Rein (1993). *Marketing Places. Attracting Investment, Industry, and Tourism to Cities, States and Nations*, New York, Free Press.
- Leal, S. (2003). *Fetice da participação popular. Novas praticas de planejamento, gestão e governança democratica no Recife – Brasil*, Recife, Cepe.
- Maricato, E. (2000). «As idéias for a do lugar e o lugar for a das idéias. Planejamento urbano no Brasil», dans O. Arantes, C. Vainer et E. Maricato (dir.), *A cidade do pensamento unico*, Petropolis, Vozes.
- Proulx, M.-U. et D. Tremblay (2006). «Marketing territorial et positionnement mondial», *Géographie, économie, société*, vol. 8, n° 2, p. 239-256.
- Rosemberg, M. (2000). *Le marketing urbain en question. Production d'espace et de discours dans quatre projets de ville*, Paris, Anthropos.
- Sanchez, F. (2003). *A reinvenção das cidades para um mercado mundial*, Chapeco, Argos.
- Sassen, S. (1996). *La ville globale*, New York, Londres, Paris, Tokyo, Descartes & Cie.
- Théry, H. (2000). *Le Brésil*, Paris, Armand Colin.
- Ward, S.V. (1998). *Selling Places. The Marketing and Promotion of Towns and Cities 1850-2000*, New York, Routledge.

Partie
4



Des espaces ruraux
recomposés

Chapitre

14



Les régions rurales qui gagnent La prospective mise au défi de comprendre les dynamiques rurales contemporaines

Bruno Jean

La prospective rurale, qui devrait permettre d'identifier les facteurs pour comprendre les régions rurales qui gagnent¹, a régulièrement occupé les sciences sociales depuis la publication d'un ouvrage qui allait lui-même décourager toute prospective rurale, car l'avenir était désormais maîtrisé : le règne de la ruralité allait bientôt s'achever. Nous faisons allusion ici au livre *La fin d'un règne* de Gérald Fortin, publié en 1971, et qui annonçait la fin du rural. Cela n'est pas sans rappeler un autre ouvrage semblable

1. Benko et Lipietz (1992). *Les régions qui gagnent*. Cet ouvrage a connu un grand succès, ce qui conduisit les auteurs à présenter une nouvelle synthèse de leurs travaux, avec *La richesse des régions* (2000).

en France, *La fin des paysans*². Ces deux ouvrages prédisaient plutôt la fin d'une certaine ruralité. Le monde rural occupe toujours une place, mais une place moins dominante, dans la modernité avancée. La ruralité a donc changé... mais elle se reproduit. Ce qui a davantage changé, avec la montée de la sensibilité environnementale, c'est le regard que les sociétés modernes avancées portent sur leur propre ruralité, ou le mode de construction sociale³ de cette réalité qu'est la ruralité.

Après une éclipse de vingt ans, la question rurale a refait surface il y a une bonne dizaine d'années avec la redécouverte par l'opinion publique de la ruralité et la naissance d'un mouvement comme Solidarité rurale. Une fraction de la population urbaine a commencé à s'inquiéter de la disparition d'une espèce en voie d'extinction et qu'il fallait donc protéger les ruraux. D'autres découvrent les nouvelles fonctions des territoires ruraux, la multifonctionnalité comme on dit aujourd'hui, qui ne sont pas seulement des espaces d'extraction de ressources primaires, mais des milieux de vie en communauté de petite taille offrant une alternative à la ville et un environnement nécessitant des actions de préservation. La ruralité devient alors un objet qui n'intéresse pas seulement les ruraux et quelques spécialistes, mais aussi la population urbaine entière particulièrement inquiète d'une dévitalisation rurale trop forte qui empêche la campagne d'exercer ses multiples rôles bénéficiant largement aux populations urbaines.

Plusieurs scientifiques, journalistes et acteurs du développement rural ont sonné le glas de la dévitalisation rurale. Un des premiers secrétaires de Solidarité rurale, Henri-Paul Proulx⁴, la décrivait en ces termes : le déclin démographique manifesté par la perte de population, surtout la population jeune en âge de se reproduire et de créer de l'activité, et le vieillissement de la population ; le déclin et la déstructuration économique, manifestés dans de nombreuses localités par la diminution des emplois et l'accroissement parfois spectaculaire du chômage et de l'assistance sociale ; le déclin et déstructuration sociale, manifestés par la diminution et l'éloignement des services : éducation, santé, transport, communications, etc., par la perte des leaders et l'affaiblissement des institutions ; le déclin

2. Nous avons expliqué les fondements de la « thèse de la fin du rural » dans le premier chapitre de notre livre *Territoire d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité* (Jean, 1997).

3. Pour un aperçu de cette sociologie constructiviste appliquée mais appliquée au fait régional, voir Bruno Jean (1996).

4. À ne pas confondre avec le très coloré ex-président Jacques Proulx.

culturel manifesté de façon dramatique dans un certain nombre de communautés par le développement d'attitudes de dépendance, d'attentisme et de passivité.

Alors que Solidarité rurale suspectait les enjeux de développement de notre ruralité dans son grand ralliement des ruraux en plein centre-ville de Montréal en février 1991, des universitaires tentaient d'identifier les tendances lourdes selon lesquelles un avenir pas trop rose pour la ruralité allait se dessiner. Rappelons une de ces analyses percutantes dont on peut se demander, dix ans après, si un tel énoncé des trois grandes tendances susceptibles de marquer l'évolution de l'Amérique rurale sont encore pertinentes (Freshwater, 1992): un écart de plus en plus important entre les régions rurales et urbaines pour ce qui est du revenu réel, les régions rurales devenant en quelque sorte une composante marginale de l'économie; un accroissement des conflits d'intérêts entre les régions urbaines et rurales concernant les genres d'activités souhaitables dans les régions rurales, attribuables à des valeurs différentes, notamment en ce qui regarde la protection de l'environnement; une capacité de plus en plus limitée de la population rurale à participer aux progrès technologiques, créant un désavantage pour les régions rurales du point de vue de la compétitivité économique et de la qualité de vie.

Dans la même période, on a vu apparaître dans la littérature scientifique un contre-discours, celui de l'identification des conditions pour rendre les régions gagnantes, travail auquel Benko (1998) a fourni des contributions décisives⁵. Parallèlement, un discours sur la renaissance rurale a émergé, dont un universitaire de premier plan en France, le géographe Kayser, a été un des animateurs. Plusieurs indices attestent de cette renaissance, à commencer par un revirement des tendances démographiques dont il faut ajouter ici qu'elles ne sont pas encore manifestes dans notre ruralité éloignée. Cette renaissance rurale pourrait s'appuyer, selon étude de l'OCDE, sur trois atouts de la ruralité contemporaine⁶: la présence de ressources naturelles et humaines de qualité, en termes d'éducation, de savoir-faire, de santé, d'entrepreneuriat, etc.; une cohésion sociale des petites communautés rurales leur permettant d'éviter les coûts sociaux qui accompagnent l'urbanisation massive; un patrimoine écologique et historique de grande qualité.

5. Il a pu dans un «Que sais-je?», pour rendre compte de ces contributions à la connaissance des dynamiques tant rurales que régionales.

6. Voir Huillet et Van Dijk (1990).

La prospective rurale se joue donc entre le rose et le noir, entre un discours prophétisant sa fin prochaine et un autre annonçant sa renaissance. Cette faible capacité de prévision est à l'image d'une réalité sociale largement imprévisible.

Dans les pages qui suivent, notre propos sur la prospective rurale sera structuré en trois temps. Dans le premier, nous tenterons d'identifier ces grandes représentations de la ruralité et leurs évolutions avec le passage de la modernité naissante à la modernité avancée, selon trois types de discours non sans liens : le discours sociologique, le discours social et le discours politique. Dans un second temps, nous verrons comment, à l'époque de la modernité naissante, peu importe les représentations sociologiques du rural, un consensus a été rapidement établi sur le modèle interprétatif des dynamiques rurales. Les transformations du monde rural s'expliquent par un seul facteur : l'intégration des économies et des sociétés rurales dans l'économie et la société moderne. Mais on verra apparaître d'autres modèles interprétatifs des évolutions rurales, passant de ce déterminisme au possibilisme, avec la prise de conscience des dynamiques de recomposition sociospatiale des réalités rurales. Dans un dernier temps, la prospective nous permettra d'identifier quatre enjeux majeurs auxquels fait face la ruralité actuelle, soit le développement d'une meilleure compréhension de l'interdépendance des économies urbaines et rurales, le développement d'une gouvernance rurale citoyenne, le renforcement des « capacités de développement » des communautés rurales et le renouvellement du rôle de l'État et des politiques publiques.

1. L'évolution des discours sur la ruralité à l'heure de la modernité⁷

Avec le passage non pas à une prétendue postmodernité mais à ce que Giddens appelle la modernité avancée, les représentations antérieures de la ruralité deviennent plus claires, plus saisissables. Au risque de la simplification abusive, nous avons tenté de faire une cartographie conceptuelle de ces grandes représentations dans trois types de discours qui sont donc autant de manières dont on a pu faire une prospective rurale au cours des dernières décennies : le discours sociologique, le discours social et finalement le discours politique.

7. Voir Bruno Jean (2000).

1.1. Le discours sociologique

Dans le cas du discours sociologique, il est apparu nécessaire de distinguer la tradition intellectuelle européenne de la tradition nord-américaine, avec le concept de *folk society*. Le monde rural est pour Redfield une *folk society*, une société traditionnelle. Avec la généralisation de la modernité, ces *folk societies* sont appelées à devenir autre chose, soit disparaître, soit devenir des sociétés urbaines. On retrouve ici le grand paradigme sociologique de l'évolutionnisme où la ruralité, associée au passé, à la tradition, est destinée à disparaître avec la modernité. Il faut ajouter ici que ce concept tire en partie son origine de la distinction entre la *Gemeinschaft* (communauté) et la *Gesellschaft* (société) de l'Allemand Tönnies.

Dans la variante européenne du discours sociologique, on ne retrouve pas cette idée de ruralité comme une société traditionnelle, voire pratiquement primitive, destinée à disparaître. Ces traits sont bien sûr régulièrement évoqués mais ce qui semble dominer l'analyse, c'est l'association entre le rural et la paysannerie, avec les notions de sociétés et de communautés paysannes. Une société paysanne est une société complexe, organisée, mais selon des modes de régulation qui sont mis à mal avec la modernité et qui disparaissent complètement avec la modernité avancée. C'est cette variante européenne qui va donner une couleur décisive à la sociologie rurale comme sociologie d'un groupe particulier, les paysans, qui dominent effectivement les sociétés agraires d'autrefois, devenus des agriculteurs inscrits dans des rapports marchands dans les sociétés modernes. Nous hériterons de cette histoire intellectuelle d'une sociologie rurale qui est pratiquement dédiée à l'étude des transformations d'un seul secteur socioéconomique de la ruralité, l'agriculture. Avec la modernité, cela devient gênant, car l'agriculture n'est plus une activité dominante dans son propre espace, son propre environnement.

La place nous manque ici pour expliquer les fondements de cette conception relativement différenciée, mais dont la construction renvoie très certainement à des histoires et à des identités assez différentes. Pas étonnant que le concept de société paysanne soit européen, l'Amérique du Nord comme du Sud probablement n'ayant pas fait l'expérience de telles sociétés paysannes. Par ailleurs, la notion de *folk society* ne pouvait apparaître que dans une société tout entière vouée à une entreprise de modernisation urbanisante devant alors faire apparaître la ruralité comme un anachronisme. Si cette différenciation entre une sociologie rurale américaine et européenne, pour ne pas dire étatsunienne et française, est intéressante, l'évolution du discours sociologique avec l'entrée des sociétés modernes dans la postmodernité l'est encore plus.

Du côté américain, la représentation dominante du rural dans la littérature en sciences sociales est très nettement celle de *non metropolitan area*. Un rapide coup d’œil dans les articles d’une revue comme *Rural Sociology* ou dans les titres des communications de la *Rural Sociology Society* depuis plus de vingt ans en témoigne avec éloquence. La ruralité qui intéresse les chercheurs «ruralistes⁸» américains est celle qui concerne les populations vivant dans ces espaces, ces territoires en dehors des métropoles, des grandes villes et de leur aire d’influence. La représentation du rural, de sociale avec la *folk society*, devient fortement spatiale avec le *non metropolitan*.

Tableau 14.1

L'évolution du discours sociologique, social et politique dominant avec le passage de la modernité naissante à la modernité avancée

Discours sociologique			
Américain	Européen	Discours social	Discours politique
Dans la modernité naissante			
Ruralité = <i>folk societies</i>	Ruralité = communautés paysannes	Ruralité = société traditionnelle	Modernisation Aménagement rural
Dans la modernité avancée			
Ruralité = régions non métropolitaines	Ruralité = environnement	Ruralité = paysage naturel et environnement	Préservation Développement durable

Dans cette représentation, les maillons inférieurs de la hiérarchie urbaine sont aussi associés au rural. Dans plusieurs universités, on voit des centres de recherche ruraux où l’objet est défini comme les *Rural and Small Towns*. Une telle conception présente l’avantage de nous rappeler l’importance de la dimension écologique ou environnementale des milieux de vie; vivre dans un milieu fortement urbanisé ne signifie pas la même chose que vivre en campagne ou dans une petite ville qui en est son émanation directe. Par contre, elle élude plusieurs problèmes théoriques sur le

8. Notons ici que la notion française de «ruraliste» ne fait pas sens dans la langue anglaise étatsunienne comme dans la langue française québécoise. Comme le ruralisme y désigne une idéologie rétrograde (et des idées politiques plutôt à droite), les intellectuels ne peuvent s’autoproclamer «ruralistes» comme on peut le voir avec l’ARF en France (Association des ruralistes français).

statut de la ruralité dans la modernité avancée ; généralement, cette sociologie rurale américaine est plutôt une sociologie descriptive des problèmes sociaux des populations vivant dans les milieux non métropolitains.

Pendant ce temps, on a vu le discours sociologique européen glisser progressivement vers le rural comme environnement⁹. Le nouveau champ des études environnementales a été passablement investi par les «ruralistes». Et la dimension environnementale, et en ce sens la différenciation avec l'évolution de la pensée sociologique ruraliste américaine n'est pas si diamétralement opposée, prend une importance particulière. Cette sociologie rurale européenne, après s'être longuement intéressée à l'urbanisation des campagnes, un thème de recherche majeur qui va d'ailleurs provoquer une crise au sein même des études rurales, rappelle maintenant que la seule dimension écologique pèse de tout son poids. Le cadre de vie devient une sorte de variable décisive, discriminante. Et comme le dit si bien Jollivet (2001), les ruraux redeviennent dans ce contexte des acteurs sociaux importants, car la tâche de protection de la nature se joue principalement en campagne. Bien plus, la protection de l'environnement est devenue un enjeu central, qui intéresse toute la société. Une chose si importante ne peut être laissée au bon vouloir des seuls ruraux, pas toujours capables de prendre les bonnes décisions.

Ce qui est commun à cette évolution du discours sociologique sur la ruralité avec l'entrée de nos sociétés dans la modernité avancée, c'est qu'il semble y avoir un consensus sur la disparition des sociétés rurales ou paysannes comme société globale. La ruralité subsiste, mais on est devant un vide ou une hésitation pour la caractériser. On s'est rabattu sur la dimension spatiale ou environnementale. Cela me semble une position à la fois intéressante en ce qu'elle redonne une place à la nature, à l'environnement, dans la théorie sociologique, une nécessité comme le soulignent si bien les travaux de Kalaora (1998). Pour plusieurs spécialistes des études rurales contemporaines, voilà une nouvelle chance pour les campagnes. Car au moment où on doute que la ruralité dispose de certains caractères socioéconomiques distincts, la définition de la campagne comme environnement la promet à une nouvelle sollicitude des pouvoirs publics, tout en rappelant l'urgence d'une approche interdisciplinaire élargie conviant les sciences naturelles et les sciences sociales dans l'étude commune des réalités rurales et des questions relatives à son aménagement. Un nouveau défi pour les sciences sociales se trouve ainsi lancé, celui de replacer la nature dans une théorie de la société. Mais cette position est un peu faible,

9. Voir le livre qui porte d'ailleurs ce titre, de Jollivet, Marcel et Matthieu (1989).

car ce repli vers une géographie déterministe, rejetée par la géographie contemporaine, laisse entière la question d'une solide construction de la ruralité de la modernité avancée en tant qu'objet sociologique.

1.2. Le discours social

Le discours social dominant se transforme aussi avec le passage de la modernité à la modernité avancée. Bien qu'il soit téméraire de penser qu'il y ait un seul discours social dominant sur le monde rural, contrairement au discours sociologique où nous avons distingué deux paradigmes, nous n'en présentons ici qu'un seul, sachant qu'une analyse plus approfondie de ses variantes en ferait peut-être apparaître d'autres. À l'époque de la modernité naissante, en gros durant la période suivant la Seconde Guerre mondiale, la ruralité apparaissait comme un monde qui n'avait pas encore atteint le stade de la modernité caractérisée par la pensée rationnelle, l'urbanisation et l'industrialisation. Le monde rural était donc un monde en retard, traditionnel et dépassé en quelque sorte... un anachronisme qui devait s'ajuster avec le temps par une nécessaire urbanisation des campagnes déjà annoncée par les intellectuels.

Cette dualité rurale – urbaine, repensée comme la dichotomie traditionnelle – moderne faisant écho au discours sociologique avait quelque chose de réconfortant. La pensée duale est apaisante, surtout si on a la certitude qu'on se trouve dans le bon camp. Le moderne urbain l'était d'autant plus qu'une ruralité traditionnelle tardait à disparaître, survivait çà et là au sein de sociétés devenues modernes et urbaines, et confortait donc cette identité nouvelle. La « rencontre de ces deux mondes¹⁰ » permettait donc à chacun de s'identifier, car on sait bien que le processus de construction de l'identité sociale se fait tout autant par la mesure des différences dans l'opposition à l'autre que dans l'affirmation forte d'une appartenance ou d'une référence commune.

Cette posture de la pensée sociale reproduit le même dilemme que celle de la pensée sociologique ; si le rural est dépassé, comment peut-on être rural à l'ère de la modernité ? Avec la modernité, la ruralité est condamnée ; faisant écho à certains classiques de la littérature sociologique, annonçant pourtant la fin d'une certaine ruralité et non de la ruralité

10. Nous faisons allusion ici au titre de la traduction française de l'ouvrage de Everett C. Hughes, *Cantonville*, une étude de l'urbanisation de la société québécoise par une monographie d'un anthropologue de l'École de Chicago. Cette monographie d'une ville moyenne, véritable « boum town » de l'après-guerre, décrit bien cette rencontre des ruraux et des urbains et le processus culturel de l'urbanisation de la culture rurale.

comme telle, la pensée sociale dominante est incapable de penser le rural dans la modernité. La ruralité va soit disparaître, soit être intégrée dans le monde moderne devant des espaces urbanisés mais à un degré plus faible sur le gradient de l'urbanisation modernisante. Pourtant, le monde rural, dans une société urbaine, n'est pas un espace en attente d'urbanisation ou de désertification, mais un territoire avec une vie socioéconomique propre et difficilement réductible aux dynamiques urbaines.

Mais avec l'avènement de « modernité avancée » selon les termes de Giddens, il s'est produit un curieux renversement de perspective. Ce monde rural un tantinet traditionnel et passéiste a été assez rapidement l'objet d'une survalorisation par les masses urbaines, y découvrant là un monde de l'authenticité. Le rural est toujours le monde du commencement, des origines, celui sur lequel il faut revenir lorsque qu'une forte perte de sens se produit, ce qui fut le cas avec le passage à la modernité avancée. Au Québec, durant la décennie 1970, les départements d'études des « arts et traditions populaires » (ethnologie) ont été envahis par les jeunes générations d'étudiants issus des nouveaux quartiers urbains. Les séries télévisées les plus à la mode étaient celles mettant en vedette ce rural traditionnel. En France, rappelons le grand mouvement de retour à la nature des post soixante-huitards, qui participe d'une crise de la civilisation urbaine moderne.

De manière plutôt inattendue, c'est du côté de l'écologie et de la nouvelle pensée sociale environnementaliste que va se former une autre identité de la ruralité prenant en compte les images survalorisantes qui circulent déjà et conférer à la ruralité une signification forte, utilitariste et pratiquement postmoderne, soit la ruralité comme un environnement à protéger, à défendre ou comme un environnement capable de contribuer au ressourcement des populations urbaines qui vont s'y reposer dans le cadre des migrations pendulaires ou saisonnières, du tourisme vert et de ses nouvelles activités récréotouristiques. La question de l'environnement, qui prend une place prépondérante dans les débats sociaux actuels, pèse lourdement dans les évolutions à venir des espaces ruraux. Car, dans les équations citadines habituelles que nous révèlent les sondages d'opinion, l'environnement, c'est la nature, et la nature, c'est la campagne. Cette préoccupation collective pour l'environnement fait en quelque sorte irruption dans l'espace rural et le fait apparaître sous un jour nouveau. Il faut d'abord démontrer le caractère réducteur d'une telle équation : la campagne, par les actions séculaires d'aménagement des collectivités humaines, est en effet loin d'être aussi « naturelle » qu'il n'y paraît vu de loin, vu de la ville.

1.3. Le discours politique

Il ne faudrait pas s'attendre à ce que le discours politique soit très éloigné des deux précédents, car le propre de ce type de discours est de continuellement tenter de faire une synthèse entre le discours savant, scientifique et le discours populaire, quotidien. Le discours politique est aussi, par définition, un discours réducteur. Par ailleurs, il faut aussi relier le discours politique à l'action car, comme on le constate souvent, le politique est souvent tenté de sublimer dans une inflation discursive son inaction sur le plan de l'action. Et cela est en bonne partie vrai avec la question rurale, objet de discours mais rarement objet d'une politique rurale avec des objectifs clairs et des moyens d'intervention conséquents.

Selon nous, le discours politique à l'époque de la modernité naissante est un discours qui va dans le sens des idéologies dominantes de la ruralité. Il en résulte un discours fortement modernisateur qui identifie une tâche de l'État, celle de contribuer à « l'aménagement rural ». Avec le passage à la modernité avancée, le discours politique emboîte le pas au discours social et il professe son intention de développer des formules appropriées de « développement durable » des campagnes. Les velléités de modernisation font place à celles d'une préservation des territoires et des communautés rurales vues pratiquement comme des zones sinistrées nécessitant la sollicitude des pouvoirs publics pour assurer leur pérennité.

Le discours aménagiste de l'État (à son apogée durant les décennies 1960 et 1970) applique à la ruralité la même vision que dans d'autres domaines où les gouvernements se considèrent subitement légitimés à intervenir dans de nombreux domaines de la vie sociale et économique. De plus, ce discours technocratique est un discours qui ne doute pas, qui repose sur les dernières vérités de la démarche scientifique et technique, un discours proposant des actions qui vont nécessairement donner les résultats escomptés en termes d'un aménagement rural assurant aux campagnes d'attraper le train de la modernité qui est déjà en marche. Plusieurs images ont été proposées pour décrire ce modèle d'action de l'État ; on a parlé de l'État entrepreneur, qui va d'ailleurs se transformer en un État accompagnateur, facilitateur, partenaire, dans l'ère de la modernité avancée où le discours étatique est moins certain de lui-même, moins triomphaliste. Car la préservation des milieux ruraux devient l'affaire de tout le monde, et non la sienne propre.

2. **L'évolution des paradigmes interprétatifs de la ruralité: de l'intégration des campagnes à la *recomposition* socioterritoriale ou la *restructuration rurale***

Si on pousse plus avant notre analyse des discours sociologiques pour tenter de mettre au jour les paradigmes interprétatifs proposés pour comprendre les mutations du monde rural à l'ère de la modernité, nous voyons apparaître un changement de paradigme qui touche l'ensemble de la pensée sociologique sur la ruralité. Ce changement de paradigme n'est pas sans effets sur l'évolution de la pensée sociale et politique à propos de la réalité rurale.

Comme nous l'avons déjà énoncé, avec la modernité naissante, un consensus a été rapidement établi pour interpréter les dynamiques rurales¹¹, dont les transformations étaient explicables par l'intégration des économies et des sociétés rurales dans l'économie et la société moderne. Avec cette intégration, les campagnes qui accédaient à la modernité étaient marginalisées et perdaient la maîtrise de leur destinée, qui dépendait alors du pouvoir économique et politique. L'École française de sociologie et d'économie rurale a trouvé sa cohérence avec un tel modèle interprétatif des évolutions rurales, qui était en phase autant avec la pensée de l'économie politique marxiste qu'avec celle de l'économie libérale dominant alors la sociologie rurale américaine. À droite comme à gauche, on s'entendait alors sur une telle vision déterministe en anticipant une nécessaire modernisation des campagnes supposant leur intégration dans la société moderne.

Comme on l'a vu, ce paradigme laissait entière la question du statut de la ruralité dans la modernité avancée. Il a bien fallu se rendre compte que le monde rural ne disparaissait pas avec la modernité; il se transforme, il est l'objet de mutations profondes. De là, la naissance d'une nouvelle approche interprétative: celle de la *recomposition* de la ruralité dont Bernard Kayser est certainement un des principaux initiateurs en France. Dans le programme de recherche comparative sur la ruralité, entre la France de l'Ouest et le Québec, dont Jean Renard a été l'un des animateurs, le livre synthèse de nos travaux porte clairement cette marque¹².

La notion de *recomposition* socioterritoriale de ruralité permet aussi de dépasser le débat un peu trivial sur la prétendue fin ou la persistance du rural dans la modernité avancée. Il devient alors clair que le rural

11. Bruno Jean (1992).

12. Voir Jean, Chevalier, Klein et Sztokman (1991).

change, se recompose dans ses propres modes d'existence et de régulation et que le véritable défi théorique est bien celui de comprendre les nouveaux attributs de la ruralité et ses modalités d'existence au sein même des sociétés. Contrairement au paradigme déterministe de l'intégration qui fait des ruraux des acteurs passifs qui subissent l'histoire, cette approche davantage « possibiliste » redonne aux populations rurales une capacité d'action dans les processus complexes de recomposition socioterritoriale¹³.

Pendant que les « ruralistes » français trouvaient avec la notion de recomposition un cadre conceptuel utile, leurs homologues canadiens mettaient en avant le concept de « restructuration rurale » pour interpréter les mêmes dynamiques. Cette histoire intellectuelle est intéressante car, venant de la sociologie rurale canadienne anglaise généralement ignare des travaux publiés en français, on peut donc soutenir qu'il s'agit de deux approches imaginées à une même époque, allant dans le même sens, mais qui sont des constructions autonomes, indépendantes, sans influence mutuelle. En effet, la littérature sociologique appartenant à ces deux univers de référence interprète les mutations rurales de la même manière. Globalement, ces deux approches mettent l'accent sur la nécessité de comprendre comment la ruralité se recompose ou se restructure dans les sociétés contemporaines (Benko, 1990)¹⁴.

3. Aménager l'avenir de la ruralité : une prospective de quelques enjeux actuels

La prospective est certainement un exercice plus proche de l'art que de la science. Les réalités sociales sont telles que la maîtrise sociale du changement n'est pas pour demain. Le sociologue américain bien connu Theodore Caplow (1970), critiquant le lien trop facile établi entre le changement technologique et le changement social, soutenait que les tendances observables dans les sociétés contemporaines ne vont pas dans le sens d'une vision du changement social considéré comme continu, cumulatif, consistant et irréversible. Au risque d'oublier certaines tendances lourdes qui reconfigurent les économies contemporaines, nous identifions ici quatre enjeux majeurs auxquels fait face la ruralité actuelle, soit le développement d'une meilleure compréhension de l'interdépendance des économies

13. Parmi de nombreux exemples allant dans ce sens, je retiens ici l'intitulé même d'une Journée régionale de l'ARF à Toulouse (1998). *Comment les ruraux vivent-ils et construisent-ils leur(s) territoire(s) aujourd'hui ?*

14. Sur l'analyse de ces dynamiques territoriales, la contribution de Georges Benko (1990) est très utile ici.

urbaines et rurales, le développement d'une gouvernance rurale citoyenne, le renforcement des « capacités de développement » des communautés rurales, le renouvellement du rôle de l'État et des politiques publiques. Une de ces tendances lourdes, soit la généralisation des approches de développement durable, ne sera pas traitée ici faute de place, mais nous sommes tout à fait conscients qu'elle change les représentations de la ruralité et la manière d'intervenir dans les milieux ruraux.

4. Une interdépendance villes – campagnes mieux comprise

Les pouvoirs publics, comme l'opinion publique, se questionnent sur l'avenir de la ruralité. Plusieurs indicateurs socioéconomiques témoignent d'un déclin rural pendant que certains chercheurs surveillent l'apparition des signes d'une renaissance rurale. Il faut renverser un certain discours urbain, alimenté par les politiciens, qui se demande si les campagnes servent encore à quelque chose dans notre société et notre économie. Notre travail académique et scientifique devrait consister à mettre en évidence les liens d'interdépendance qui unissent les régions rurales et les régions urbaines dans ce pays. Une meilleure compréhension de ces liens cachés de la part des populations urbaines fera de ces dernières les meilleurs défenseurs des politiques de soutien à la revitalisation rurale. Les citoyens de Sainte-Paule, près de Matane, ont sauvé leur école de village en comprenant que les autobus scolaires circulent dans les deux sens et qu'ils peuvent donc amener les petits urbains dans une école primaire rurale.

La politique rurale japonaise, comme celle en Europe, est basée sur la reconnaissance de la multifonctionnalité des territoires ruraux. Elles devraient inspirer la nôtre, celle que nous risquons d'attendre encore longtemps. Il faut faire reconnaître le rôle de la puissance publique dans le soutien aux territoires ruraux en faisant admettre que cela n'est pas une entrave au commerce agricole, comme voudraient le croire les fonctionnaires de l'OMC.

Quelles sont ces multiples fonctions que remplissent les territoires ruraux? On en distingue généralement trois. Premièrement, la fonction de production, qui consiste à fournir aux consommateurs des produits sains et de qualité, des produits dont l'origine et les conditions de production sont connues. Deuxièmement, la fonction territoriale qui concerne l'occupation du territoire, la gestion de l'espace, la préservation des paysages et des ressources naturelles. Troisièmement, la fonction sociale, par laquelle les territoires ruraux contribuent à l'emploi, à l'animation du milieu rural, à la production des services collectifs.

Une politique rurale devrait aussi reposer sur un exercice pédagogique qui consisterait à mieux faire comprendre à l'ensemble de la société les liens d'interdépendance qui unissent les régions urbaines aux milieux ruraux, même les plus éloignés. Un seul exemple : sans les grandes rivières qui caractérisent ces territoires, qu'en serait-il de notre industrie hydro-électrique, un fleuron du Québec et un puissant levier de développement de toute cette société ?

Cette question d'une meilleure compréhension des liens d'interdépendance entre les économies rurales et urbaines est fondamentale. Les ruraux fournissent des biens (ressources primaires) et des services écologiques à toute la société ; les prix des premiers baissent sans cesse et les seconds ne sont même pas rémunérés. Mais ils devront l'être un jour par des mécanismes à inventer. Des ressources rurales (nourriture, énergie, aménités paysagères rurales, etc.) assurent la qualité de vie des urbains. Quand les populations urbaines paient ces ressources à vil prix (avec un panier d'épicerie à 17% de leur revenu disponible), il n'est pas étonnant que les économies rurales se portent mal. Il faut alors faire en sorte que des ressources urbaines (essentiellement financières) viennent supporter un processus de revitalisation des campagnes. La Fondation canadienne pour la revitalisation rurale¹⁵ est d'avis que toute la société, dans un geste de solidarité bien comprise, doit supporter une vigoureuse politique rurale.

Cette thématique s'impose avec une certaine urgence quand on considère la perception des ruraux à propos de leur propre situation dans la société québécoise. Lors de l'Université rurale québécoise¹⁶ au Bas-Saint-Laurent à l'automne 1999, invités à s'exprimer sur ce qu'ils feraient s'ils étaient à la tête d'un ministère du développement rural, ils ont identifié quatre enjeux majeurs qui sont à retenir ici : l'accélération du phénomène de dévitalisation ou de désertification des régions rurales isolées ou éloignées des zones métropolitaines ; le traitement discriminatoire de la campagne par rapport à la ville ; la défaillance des mécanismes de soutien au processus de développement mis en place par le gouvernement ; et enfin, la problématique du développement durable en milieu rural.

Une interdépendance rurale-urbaine mieux comprise devrait être telle que les populations urbaines soient mieux éduquées sur la nature de ces interrelations qui sont telles aujourd'hui qu'il faut même envisager, à notre avis, une taxe sur l'eau (c'est déjà le cas au Japon) ou sur l'alimentation (le cas en Europe) pour restituer aux populations rurales les ressources

15. Voir <crrf.concordia.ca/>.

16. Voir le site Internet de l'Université rurale québécoise, <www.uqar.quebec.ca/chrural/urq/index.htm>.

financières qui n’y retournent plus à cause d’une régulation marchande incapable de bien rémunérer les multiples fonctions de la ruralité, dont celle de la production.

5. Le développement d’une nouvelle gouvernance rurale citoyenne

La notion de gouvernance est passée dans le langage scientifique et journalistique ces dernières années, et même dans le discours de certaines organisations comme Solidarité rurale du Québec. La notion de gouvernance a été popularisée par les agences des Nations Unies, comme le PNUD, le Programme des Nations Unies pour le développement, sous le concept de « bonne gouvernance » pour signifier la mise en place dans les pays en développement de meilleures pratiques des administrations publiques, soit une saine gestion des finances publiques d’une part, et une plus grande démocratisation des régimes politiques d’autre part.

Mais le concept de gouvernance, sans son qualificatif, désigne une réalité sensiblement différente, soit le mode spécifique d’organisation d’un gouvernement, local, régional ou national, mode qui se révèle dans la manière dont un gouvernement aménage ses rapports avec les autres forces socioéconomiques agissantes dans la société¹⁷. En disant cela, on comprendra que ce concept s’inscrit dans ce que les scientifiques appellent un nouveau paradigme, où le concept de gouvernance cohabite avec d’autres concepts interreliés comme celui de société civile, de secteur communautaire, de concertation ou de partenariat.

Pour nous, s’agissant des réalités rurales, la gouvernance signifie les arrangements institutionnels inédits qui font que les gouvernements locaux exercent un pouvoir efficient, c’est-à-dire un pouvoir qui prend des décisions affectant le destin des communautés locales. On parle de nouvelle gouvernance rurale, mais on pourrait en dire autant de la gouvernance urbaine, dans certains endroits où les gouvernements locaux sont sortis de leur champ de juridiction traditionnelle imposé par les gouvernements supérieurs (les gouvernements locaux étant des « créatures » des provinces) pour se donner des moyens d’intervenir dans ce qu’on pourrait appeler le « développement ». La nouvelle gouvernance rurale désigne alors cette nouvelle manière d’exercer le pouvoir et de prendre

17. Voir Jean et Carrier (2000).

des décisions et elle met en scène trois grandes catégories d'acteurs: le pouvoir municipal, le pouvoir des acteurs économiques privés ayant une présence locale, et le pouvoir de la société civile ou des organismes communautaires qui en sont l'incarnation.

Dans les modes de gouvernance traditionnelle, ces trois grandes forces présentes dans les communautés locales poursuivaient chacune leur finalité sans trop d'interaction dans un monde économique et social perçu comme relativement stable. Mais dans le monde d'aujourd'hui, il est apparu que la mosaïque de communautés rurales relativement homogènes caractérisant le Québec d'autrefois – les seules différences étant relatives à la variation de la dotation en facteurs naturels – allait faire place à un monde compétitif avec des communautés rurales (et des régions) qui gagnent et d'autres qui perdent. Pour être du côté des communautés gagnantes, on a perçu, de manière intuitive, car la théorie est arrivée bien après, qu'il fallait faire de la concertation et du partenariat entre le secteur public, le secteur privé et le secteur communautaire. À rebours, on a constaté que les « villages prospères¹⁸ » étaient justement ceux où une analyse approfondie de la dynamique locale montrait que ce partenariat entre les différentes forces locales s'était mis en place pour produire des arrangements institutionnels locaux inédits allant bien au-delà des traditionnels incitatifs fiscaux de la municipalité pour attirer une entreprise sur son territoire.

La nouvelle gouvernance locale qui semble se mettre en place, en certains endroits, est cette nouvelle manière dont des communautés locales organisent la prise de décision concernant les grands domaines de la vie socioéconomique. Par ailleurs, cette approche implique plusieurs choses, comme le « renforcement des capacités » des communautés à gérer leurs propres affaires... et cela ouvre un vaste chantier de travail pour diverses organisations et pour des générations d'agents de développement. Par ailleurs, tout cela arrive dans un contexte où les traditionnelles théories du développement économique sont en profond changement. Alors que les théories traditionnelles mettaient l'accent sur des facteurs comme la localisation favorable, la présence de ressources naturelles et des investissements de l'extérieur, les nouvelles théories de développement mettent l'accent sur des facteurs immatériels ou intangibles comme

18. Solidarité rurale du Québec (1996).

l'entrepreneurship, le partenariat, les capacités innovatrices des milieux locaux¹⁹ et la présence d'une infrastructure sociale entrepreneuriale sociale (autrement dit le capital social).

En clair, ces théories économiques reconnaissent le rôle non négligeable des facteurs sociaux dans la localisation des entreprises et leur prospérité, au-delà des paramètres économiques et financiers habituels. Cela veut dire qu'une entreprise qui va créer des emplois, payer des taxes, stimuler la construction domiciliaire, etc., prendra en considération des facteurs sociaux liés à la qualité de vie dans la communauté. Car elle sait que si la vie sociale est agréable, c'est parce que le secteur communautaire anime le milieu ; les travailleurs y viendront plus aisément et seront plus fidèles à l'entreprise. Le pouvoir municipal, dans cette nouvelle gouvernance rurale, se sentira autorisé à engager un dialogue avec le secteur privé et à mener des investissements publics qui rendent attractive la communauté face à une entreprise en quête d'une localisation. On peut donc faire l'hypothèse que les communautés en dévitalisation sont aussi celles où la gouvernance n'est pas appropriée, ne produisant pas les synergies et les innovations sociales et institutionnelles aptes à assurer leur développement.

Il faut souligner ici qu'un nouveau champ d'études de la gouvernance rurale est actuellement en construction. Comprendre la dynamique de gouvernance propre à une communauté n'est pas une tâche facile, car la mise au jour d'une telle dynamique suppose un long travail de type anthropologique avec les acteurs-clés de la communauté dans les trois domaines (public, privé, communautaire) de la gouvernance. Ce travail est généralement facilité par l'étude de certains conflits au sein de la communauté et qui amènent ses membres à prendre position : la communauté peut ainsi se révéler à elle-même. Cela peut être un conflit interne ou un événement extérieur qui est perçu comme une menace pour les uns et une possibilité pour les autres, selon la conception que l'on se donne de l'identité locale. Actuellement, dans les travaux que poursuit la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale, avec son Initiative de recherche sur la « Nouvelle économie rurale », il apparaît que la notion de gouvernance s'inscrit dans cet univers conceptuel où il faut introduire le concept de « cohésion sociale », notion qui renvoie à une grande valeur éthique, à un indicateur de développement social. Car cette notion reconnaît implicitement l'existence des stratifications sociales et des antagonismes sociaux

19. Sur cette question de l'approche locale du développement, voir André Joyal (2002), qui rapporte la contribution de Georges Benko sur cette question dans son livre *Le développement local : comment stimuler l'économie des régions en difficulté?*

entre des groupes aux intérêts variés, et cela peut se révéler aussi dans l'analyse d'une communauté locale donnée. La cohésion sociale devient alors un objectif avoué des politiques sociales et économiques.

6. Le renforcement des « capacités de développement » des communautés rurales

La différence entre une collectivité rurale en déclin et une collectivité rurale prospère ne tient pas seulement aux facteurs traditionnels de développement (dotation en ressources naturelles, en capitaux, localisation favorable, etc.), mais aussi à un facteur immatériel ou intangible : les « capacités » de se développer de la communauté elle-même. Le « renforcement des capacités » peut être défini comme un processus par lequel les individus, les groupes, les organisations et les sociétés renforcent leurs habiletés à identifier et à relever les défis de développement sur une base durable.

Comment reconnaître une communauté rurale aux capacités développées ? C'est une communauté active qui prend des initiatives pour résoudre ses problèmes elle-même ; c'est une communauté qui prospère en se basant sur les compétences et les ressources locales et qui est capable de prendre en compte les attentes de ses citoyens. C'est aussi une communauté forte alimentée par un esprit d'entreprise mais aussi par le volontariat et l'entraide et finalement, c'est une communauté avec des structures appropriées de gouvernance. En somme, c'est une communauté qui jouit d'une forte dotation en « capital social ».

Le renforcement des capacités est lié aux nouvelles approches de développement local s'appuyant sur le concept de « capital social ». Ce dernier réfère aux différentes capacités (collectives) relatives à la vitalité sociale et à la viabilité économique de toute communauté. Ses trois principales dimensions (potentiellement mesurables) sont la diversité symbolique ou le degré d'ouverture de la population aux personnes différentes, aux idées ou aux comportements novateurs ; la capacité de mobiliser des ressources (temps, argent, bénévolat, etc.) pour des activités de la communauté et la capacité de travailler ensemble ; la capacité d'établir des réseaux et des liens avec l'extérieur, notamment pour obtenir des avantages des gouvernements.

Le développement local, probablement comme d'autres pratiques sociales, est susceptible de s'apprendre en le faisant et en apprenant de l'expérience des autres. Ce qui est fondamentalement nouveau ici, c'est la nécessité de faire reconnaître cette nouvelle mission, qui n'est rien d'autre que la fonction « développement », par les communautés locales et leurs

instances politiques. Les collectivités rurales doivent maintenant s'occuper de leur développement et ne plus dépendre de l'action des seuls intervenants publics ou privés.

Un nouveau champ de connaissance et d'action s'ouvre ici et les savoirs validés comme l'évaluation des diverses expériences ne sont pas légion. Pourtant, plusieurs initiatives commencent à dégager des enseignements permettant de comprendre les processus qui conduisent au renforcement des capacités de développement des communautés. Un modèle privilégié est celui qui repose sur l'embauche d'un agent rural accompagnant la collectivité et ses acteurs dans une démarche de développement local. Après avoir suivi une expérience grandeur nature dans deux municipalités dans le cadre d'un projet pilote intitulé «Opération villages en mouvement», bien que nos conclusions ne soient pas encore rendues publiques, nous nous posons des questions sur la pertinence du rattachement administratif (c'est-à-dire avec un lien d'emploi) de l'agent rural avec la municipalité locale. On pourrait penser que la même personne soit au service d'une, deux ou trois municipalités rurales dans le cadre des opérations du Centre local de développement (CLD), ce qui la rendrait moins vulnérable aux changements rapides d'agenda des instances politiques locales.

7. Le renouvellement du rôle de l'État et des politiques publiques

Après la période fortement interventionniste de l'État providence, nous sommes dans une période qui se caractérise par un retrait de l'État. Comme nous l'écrivions dans notre livre *Territoire d'avenir*, «Si l'État peut se passer du monde rural, le monde rural lui ne peut se passer de l'État. Le politique constitue une instance qui, justement, peut jouer un rôle décisif dans la mesure où les ruraux, laissés à eux-mêmes, ne peuvent aménager seuls leur propre avenir.» (Jean, 2000) La question du maintien des services publics en milieu rural l'illustre aisément; l'État est directement interpellé dans ses modes de fonctionnement et dans sa capacité de s'adapter aux réalités rurales.

Des pas importants ont été franchis et il devient faux de prétendre que l'État est insensible à la problématique des milieux ruraux. Le Plan d'action rurale du gouvernement fédéral, suivant la nomination d'un secrétaire d'État au développement rural et la mise sur pied du Secrétariat rural sont des initiatives importantes. La Politique nationale de la ruralité du Québec, en plus de faire entrer le ruralité dans les objets spécifiques

de l'intervention publique, introduit aussi une « clause rurale », désignée comme clause territoriale dans la politique rurale, à l'aune de laquelle toutes les politiques gouvernementales doivent être évaluées.

Les gouvernements sont effectivement à la recherche de nouveaux modèles d'intervention pour soutenir ou accompagner les nécessaires efforts afin d'éviter que des pans entiers des économies rurales ne partent à la dérive. Les pouvoirs publics devront, pour répondre aux attentes des ruraux, agir à deux niveaux assez éloignés. D'un côté, le développement rural requiert que les gouvernements clarifient les grandes politiques macroéconomiques (et sociales), car ce qui inquiète les acteurs économiques, c'est l'absence de règles claires et équitables. De l'autre, le développement rural ne sera pas possible sans cette attention de l'État au développement des communautés rurales elles-mêmes par des programmes souples, modulables, décentralisés pour accompagner un effort de développement qui y réside déjà.

Le développement rural suppose aujourd'hui la reconnaissance, par les politiques publiques, du caractère multifonctionnel des territoires ruraux qui nécessite une difficile mais nécessaire harmonisation entre les dimensions économique, écologique et sociale de toute stratégie de développement. Ces politiques doivent viser le renforcement des capacités d'action des communautés rurales. Mais il faudra d'abord apprendre de notre ruralité, faire l'inventaire de ces innovations sociales, culturelles, économiques et institutionnelles que se sont donnés les ruraux pour aménager leur avenir. Elles sont riches d'enseignements susceptibles de renouveler notre compréhension des relations villes – campagnes et d'offrir des solutions inédites pour le développement de la société québécoise dans son ensemble.

Conclusion : les attributs des communautés rurales qui gagnent

Nous avons largement participé à la réflexion qui a soutenu la production d'un livre sur la question de la gouvernance et de la ruralité²⁰ qui a permis de mettre à jour des attributs essentiels au développement rural, et donc des territoires ruraux qui gagnent : du capital social, des capacités de gouvernance et de la cohésion sociale. Le capital social, comme capital distinctif du capital humain, naturel et financier, est une force, un facteur intangible de développement qui devient même un facteur décisif pour

20. Jean et Carrier (2000).

le développement soutenable des communautés rurales. L'intensité du capital social varie en fonction du type de communauté rurale, en croissance ou en déclin. Un capital social riche et diversifié, dont plusieurs théories postulent qu'il est un facteur nécessaire de développement, semble être davantage présent dans les localités rurales en croissance. Dans les municipalités en dévitalisation, son niveau serait significativement plus bas. Cette recherche apporte donc une contribution à la validation des théories du développement qui mettent l'accent sur des facteurs intangibles ou immatériels de développement comme le « capital social » ou l'apprentissage social, l'innovation, la gouvernance, etc., au lieu des facteurs structurels (dotation en ressources, localisation, investissement de l'extérieur) des théories « néoclassiques » du développement.

La cohésion sociale dans les communautés rurales est fonction de plusieurs facteurs internes et externes. Au plan des facteurs internes, la cohésion sociale d'une collectivité est en relation avec la capacité de la communauté à aménager les conditions sociales, économiques et environnementales propres à assurer l'épanouissement des individus, des ménages et des différents groupes sociaux²¹. Cela suppose que la communauté soit capable de prendre des décisions pour aménager la vie collective qui respectent les différents intérêts individuels. Cette capacité d'action collective, en vue de la prise de décision sur des affaires qui concernent la communauté²², renvoie non seulement à la capacité des institutions politiques locales, les gouvernements, mais aussi à ce que l'on appelle la gouvernance.

21. La position théorique développée ici implique que la cohésion sociale est à la fois une cause et une conséquence de la dynamique sociale locale ou autrement dit une ressource et un résultat qui redevient une ressource pour la communauté. Aussi, on peut étudier comment la cohésion sociale produit une capacité sociale (capital social) et finalement une gouvernance locale et inversement comment la gouvernance produit, ou met en œuvre, des capacités sociales spécifiques et finalement influence la cohésion sociale d'une communauté donnée.

22. Nous sommes conscients que nous adhérons ici à une vision idéologique de la communauté rurale comme étant dotée d'une existence propre et d'une réelle capacité d'action. Pourtant, on pourrait montrer que l'évolution récente de la ruralité a fait en sorte que les collectivités rurales soient vidées de leur substance (au point que des fusions municipales deviennent pensables) et qu'elles ne sont plus un lieu décisif pour la prise de décision sur les objets qui intéressent la vie collective. Paradoxalement, le discours de la décentralisation et la philosophie politique de la « subsidiarité » remettent la communauté locale à la base de l'édifice social de la société postmoderne en la repensant comme le premier lieu d'exercice de la citoyenneté.

Trois grands ordres de pouvoir se croisent dans la vie sociopolitique d'une collectivité : le pouvoir politique du gouvernement local, le pouvoir économique des entreprises du secteur privé et le pouvoir social des citoyens réunis dans différents groupes d'intérêts et associations volontaires, ce qu'on appelle aussi la société civile. Historiquement, les sphères d'action des pouvoirs politique, économique et social étaient plutôt indépendantes. Mais c'est l'un des traits majeurs de la nouvelle économie rurale de voir se mettre en place ce qu'il est convenu d'appeler une nouvelle gouvernance rurale. Elle concerne la manière dont les différents pouvoirs locaux aménagent leurs rapports pour prendre des décisions, étant entendu que le développement suppose aujourd'hui un partenariat ou une concertation entre ces pouvoirs locaux. Elle concerne aussi ce qu'on pourrait appeler les styles de gouvernance, qui peuvent varier selon un continuum allant d'une gouvernance utilitariste à une gouvernance citoyenne. Dans le premier cas, les résidents se définissent comme des payeurs de taxes à une municipalité dont on attend qu'elle soit gérée selon une logique entrepreneuriale. Dans l'autre, les résidents se perçoivent comme des citoyens et la municipalité est représentée comme une institution de représentation civile.

L'étude des modes de régulation sociale qui configure la gouvernance rurale devrait permettre de comprendre les facteurs pouvant influencer la trajectoire des communautés rurales en croissance ou en déclin²³. Car on peut faire l'hypothèse que les communautés en dévitalisation sont aussi celles où cette nouvelle gouvernance rurale n'est pas appropriée par les différentes forces sociales ; elle ne peut alors soutenir les synergies et les innovations sociales et institutionnelles aptes à assurer le développement des petites collectivités locales qui forment le tissu même de la ruralité et qui contribuent à forger des régions qui gagnent.

Bibliographie

- Association des ruralistes français (1998). *Comment les ruraux vivent-ils et construisent-ils leur(s) territoire(s) aujourd'hui ?*, Toulouse, Maison de la recherche, Université de Toulouse, Le Mirail.
- Benko, G. (1990). *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine*, La Garenne-Colombes, Éditions de l'Espace européen, coll. « Géographies en liberté ».
- Benko, G. (1991). *Géographie des technopôles*, Paris, Masson.
- Benko, G. (1998). *La science régionale*, Paris, Presses universitaires de France.

23. Comme nous le rappellent les travaux de Georges Benko (1991), les nouvelles dynamiques urbaines, notamment le phénomène de la métropolisation et ses technopôles, pèsent lourdement sur l'évolution des milieux ruraux.

- Benko, G. et A. Lipietz (dir.) (1992). *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux: les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Caplow, T. (1970). *Le développement durable, de l'utopie au concept*, Paris, Elsevier, coll. « Environnement ».
- David, F. (1992). « Nouveau recul: la situation de l'Amérique rurale », dans D. Bollman et R.D. (dir.), *Régions rurales et petites villes au Canada*, Toronto, Thompson Educational Publishing, p. 51-76.
- Freshwater, D. (1992). « Nouveau recul: la situation de l'Amérique rurale », dans R.D. Bollman (dir.), *Régions rurales et petites villes au Canada*, Toronto, Thompson Educational Publishing, p. 51-76.
- Huillet, C. et P. Van Dijk (dir.) (1990). *Les partenaires pour le développement rural*, Paris, OCDE, p. 12.
- Jean, B. (1992). « Les espaces ruraux en mutation. Vers une typologie des dynamiques rurales », *Géographie sociale*, vol. 12, p. 497-506.
- Jean, B. (1996). « La région sous le regard sociologique: la construction sociale du fait régional », dans M.-U. Proulx (dir.), *Le phénomène régional au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Sciences régionales », p. 131-155.
- Jean, B. (1997). *Territoire d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Jean, B. (2000). « Territoires ruraux, territoires d'avenir. Ruralité, modernité avancée et recomposition des systèmes ruraux », dans N. Croix (dir.), *Des campagnes vivantes. Un modèle pour l'Europe? Mélanges offerts au Professeur Jean Renard*, Nantes, IGARUN et CESTAN, p. 149-164.
- Jean, B. et M. Carrier (2000). « La reconstruction de la légitimité des collectivités rurales: entre gouvernement et gouvernance », dans M. Carrier et S. Côté (dir.), *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Jean, B., J. Chevalier, J.L. Klein et N. Sztokman (dir.) (1991). *De la Loire au Saint-Laurent. Des régions rurales face aux recompositions socioterritoriales*, Rimouski-Chicoutimi-Nantes, Coédition GRIDEQ/GRIR/CNRS (URA 915).
- Jollivet, M. (2001). *Le développement durable, de l'utopie au concept*, Paris, Elsevier, coll. « Environnement ».
- Jollivet, M. et N. Matthieu (dir.) (1989). *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan.
- Joyal, A. (2002). *Le développement local: comment stimuler l'économie des régions en difficulté*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Diagnostic ».
- Kalaora, B. (1998). *Au-delà de la nature, l'environnement*, Paris, L'Harmattan.
- Solidarité rurale du Québec (1996). *Opération des villages prospères, Rapport du groupe de travail*, 9 octobre, <www.solidarite-rurale.qc.ca/outils.html>.

Chapitre

15



Conflits d'usage et partage des ressources entre ville et agriculture en Île-de-France Résultats à partir de la presse quotidienne régionale¹

André Torre et Ségolène Darly

Cet article a une histoire, qui a commencé il y a quelques années à Paris dans le bus 27². Ce jour-là, André Torre, à la recherche d'un cofinancement pour une thèse sur les conflits liés à l'agriculture en zone péri-urbaine, rencontre Georges Benko, qui lui conseille de s'adresser à Isabelle Laudier à la Caisse des dépôts et consignations et va ensuite l'aider à obtenir cette aide conséquente. L'histoire qui s'en suit est longue, faite de

-
1. Nos remerciements vont à Isabelle Laudier, sans qui cette aventure n'aurait pas été possible.
 2. Le bus 27 présente la particularité de passer à la fois à côté de l'Institut de géographie et d'Agroparistech.

plein de bonheurs et de malheurs. La thèse de Ségolène commence à l'École des Hautes Études en sciences sociales sous la direction de Georges et avec le soutien de la CDC, Georges et André deviennent amis, Ségolène travaille beaucoup, la thèse finit par être soutenue avec succès en 2009, mais sous la direction d'André, car Georges est décédé entre-temps... Le texte, écrit par un économiste et un géographe, est un hommage à Georges Benko, qui travailla longtemps à la lisière des deux disciplines.

1. La spécificité des territoires agricoles périurbains : un contexte de concurrence extrême pour l'accès aux ressources

L'observation empirique des formes d'agriculture qui se développent à la périphérie des villes met en évidence la présence généralisée de certains types de production ou de commercialisation, ce qui explique la tendance à qualifier de « périurbaines » des filières particulières, comme les filières maraîchères et les filières dites « de proximité ». L'identification de filières productives qui seraient spécifiquement « périurbaines » se heurte cependant à deux réalités : premièrement, l'existence d'une diversité de systèmes agricoles localisés au sein des couronnes périurbaines (voir la forte présence des céréales aux portes de Paris) et, deuxièmement, la présence, en zones urbaines et périurbaines, des mêmes formes d'agriculture que l'on trouve en zone rurale.

Face à ce constat, la communauté scientifique s'accorde à dire que si l'existence d'une spécificité des filières productives périurbaines est discutable, il est un caractère spécifique des territoires périurbains qui fait l'objet d'un large consensus. Leur spécificité repose sur le fait qu'un nombre croissant d'usagers se retrouvent en compétition pour l'accès aux ressources et aux terres traditionnellement réservées à l'agriculture.

L'idée que l'agriculture périurbaine est avant tout définie par l'état et la localisation des ressources exploitées est exprimée par le concept de « l'urban agriculture », énoncé par Mougeot (Mougeot, 2000 dans Moustier et Salam Fall, 2004, p. 27) :

Urban agriculture is an industry located within (intraurban agriculture) or in the fringe (periurban agriculture) of a town, a city or a metropolis, which grows and raises, processes and distributes a diversity of food and non-food products, (re-) using largely human and material resources, products and services found in and around that urban area, and in turn supplying human and material resources, products and services mainly to that urban area.

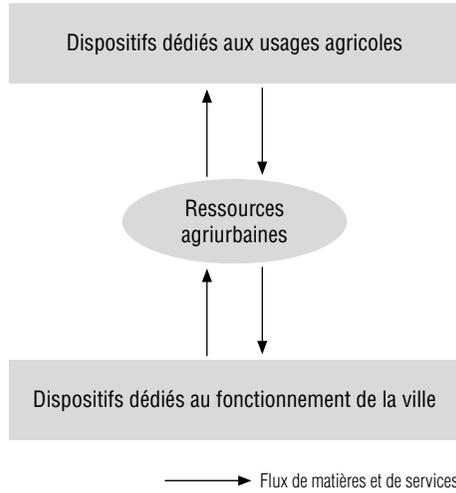
Les auteurs reprennent et complètent cette définition en précisant que tout système agricole localisé au sein d'une aire urbaine (donc périurbain) est au cœur de flux de ressources qui circulent entre systèmes productifs agricoles et urbains. Ces flux sont l'occasion de valoriser des synergies productrices de valeur, mais se trouvent également à l'origine d'une mise en concurrence des systèmes pour la consommation des ressources territoriales. La dimension territoriale des systèmes agricoles périurbains réside donc dans l'existence de flux localisés de ressources qui s'échangent entre un système agricole et le centre urbain le plus proche, au sein de ce que l'on peut appeler *l'écosystème agriurbain*³.

À l'échelle d'un territoire, les systèmes productifs urbains absorbent en entrée des flux de matières primaires brutes (eau, air, sol) ou transformées (produits du secteur primaire, dont l'agriculture) issues d'un stock de ressources naturelles. En sortie, ils accumulent des excédents de matières sous forme de déchets qu'il faut exporter vers d'autres territoires, stocker sur place ou recycler pour renouveler le stock de matières premières. Les systèmes productifs agricoles sont doublement connectés à ce réseau de flux de matières. D'un côté, ils fournissent des aliments et des matières premières à la ville. D'autre part, ils ont longtemps permis d'absorber une partie des déchets urbains (fumiers d'attelage, puis eaux usées et, aujourd'hui, boues de stations d'épuration et produits de compostage) en les réincorporant dans le cycle de l'écosystème agriurbain.

Par extension, nous appellerons *ressources agriurbaines* les ressources qui circulent entre les systèmes agricoles et urbains et sont utilisables aussi bien pour la production agricole que pour la consommation urbaine (figure 15.1). Il s'agit des sols non bâtis, de l'eau, de l'air et de certaines ressources « produites » comme les ressources paysagères, des produits alimentaires ou encore les résidus de déchets urbains qui peuvent entrer dans le cycle de production agricole.

3. Le terme d'écosystème dérive de la contraction d'*ecological system*. Dans les domaines de la biologie et de l'écologie, un écosystème est défini par sa thermodynamique, « dont les différentes composantes, biotiques et abiotiques, sont reliées par des échanges de matière et d'énergie ». Lorsqu'il s'applique à la ville, il peut désigner deux types d'écosystèmes, celui de la « Nature » en ville et celui de la ville elle-même, considérée comme un écosystème. Dans une acception élargie de la notion d'écosystème, on peut considérer non seulement les flux de matières, mais aussi l'ensemble des flux de ressources, qu'il s'agisse de matières premières ou transformées, de services, de ressources financières, paysagères, etc. On parlera alors d'écosystème agriurbain pour désigner le système issu de l'interconnexion entre les systèmes productifs d'un centre urbain et des systèmes productifs agricoles.

Figure 15.1
Représentation schématique de l'écosystème agriurbain



1.1. Un système compétitif source de conflits

Dans des espaces où les volumes de ressources disponibles sont limités, la forte concurrence entre les usages susceptibles de les exploiter est à l'origine d'une multiplication des tensions et des conflits. C'est le cas des ressources agriurbaines qui, au sein des zones périurbaines, sont convoitées par de nombreux usages antagoniques (Donadieu, 2000).

Le processus d'expansion spatiale des villes consomme en effet des espaces naturels, agricoles ou forestiers et génère des nuisances et des pollutions qui se transmettent par la circulation de certaines ressources « mobiles » comme l'eau ou l'air. Derrière ce constat universel se cache une diversité de modes d'expansion du territoire bâti qui n'ont pas toujours les mêmes impacts sur le fonctionnement des territoires agricoles.

Cette expansion a longtemps été alimentée par la conquête progressive des terres les plus proches. Bryant montre bien, à la fin des années 1970, que les modalités d'expropriation qui accompagnent le développement des grands ouvrages d'aménagement de la banlieue parisienne ont parfois permis d'améliorer les conditions d'exploitation des terres agricoles grâce au réinvestissement des bénéfices des ventes dans l'appareil productif de l'agriculture (Bryant, 1973a). De plus, l'augmentation du marché urbain a pu constituer un débouché très intéressant, si bien que certaines exploitations fruitières se sont agrandies (plus loin) à cette période pour répondre à la demande (Bryant, 1973b).

Dans le modèle plus récent d'étalement urbain, celui de la ville diffuse et des semis de bâtis de plus en plus lâches, la trame agricole devient durablement « interstitielle » malgré une occupation de l'espace encore majoritaire. En effet, au sein des couronnes périurbaines actuelles⁴, seulement 10 à 15 % de la superficie du territoire est artificialisée (Boisson, 2005), ce qui signifie que plus de 80 % de la superficie restante est occupé par des espaces ouverts, parmi lesquels les espaces agricoles sont souvent majoritaires⁵. À l'échelle de la France, c'est ainsi 40 % de l'ensemble des espaces agricoles qui est localisé au sein d'une aire urbaine (carte 15.1).

Même si la consommation totale de terres agricoles a pu y être maîtrisée ou du moins ralentie (IAURIF, 2005), ces espaces ruraux sous influence métropolitaine sont les soutiens d'interpénétration de plus en plus complexes entre les territoires fonctionnels de la ville et de l'agriculture. De plus, l'arrêt des grands investissements publics pour l'aménagement des programmes d'urbanisation a rompu les marges de négociation basées sur les indemnités d'expropriation des exploitants. Les tensions et conflits de voisinage sont donc favorisés par ce nouvel environnement périurbain, sans que les échanges fonciers ne permettent les investissements nécessaires à une réorganisation des systèmes d'exploitation.

Ces conflits sont souvent considérés comme les signes d'un dysfonctionnement grandissant des structures sociales au sein des territoires périurbains. Notre hypothèse de recherche prend le contre-pied de cette affirmation et affirme, à l'inverse, que les conflits participent à la régulation sociale des usages des ressources agriurbaines.

Les analyses présentées dans cet article répondent alors à trois objectifs de recherche :

- recenser les objets et les ressources dont les usages sont régulés lors des processus conflictuels ;
- évaluer les échelles d'action mobilisées par les acteurs en fonction des enjeux spatiaux à l'origine du conflit ;

4. L'INSEE définit la *couronne périurbaine* comme l'ensemble formé par les communes rurales ou les unités urbaines, dont 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle urbain le plus proche ou les communes attirées par celui-ci. Un *pôle urbain* est une unité urbaine offrant 5 000 emplois ou plus et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain. Le pôle urbain et sa couronne périurbaine forment une *aire urbaine*.

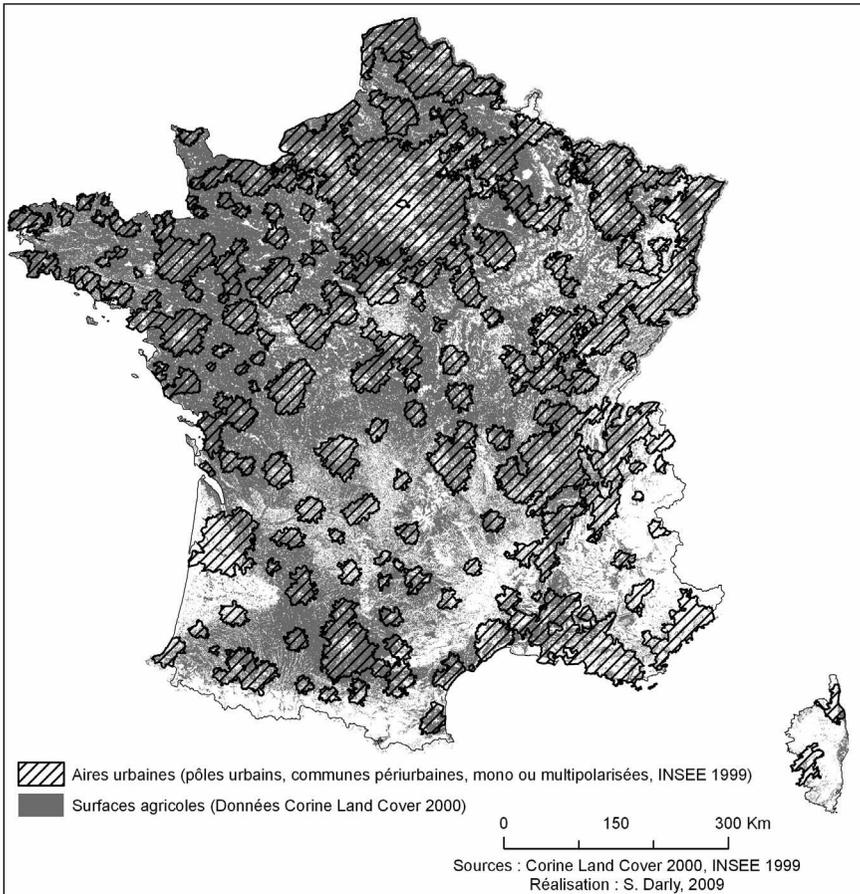
5. Les zones de peuplement ancien ont en effet fait l'objet d'un défrichement intensif lors des révolutions agricoles successives, avant que ne soit organisée la protection des reliquats de forêts.

- mettre en évidence les contextes socioéconomiques qui réunissent les conditions spatiales et sociales favorables à l'engagement des acteurs dans le conflit.

Pour cela, nous avons effectué un recensement quantitatif des conflits d'usage des ressources agriurbaines, localisés au sein de la région Île-de-France. La première partie de ce texte revient sur le contexte géographique, les cadres conceptuels et la méthode de recensement qui ont été utilisés. Les résultats du recensement et de l'analyse du corpus sont détaillés dans une seconde partie, où ils sont présentés en fonction des trois objectifs de recherche que nous nous sommes assignés.

Carte 15.1

Les terres agricoles et les aires urbaines en France



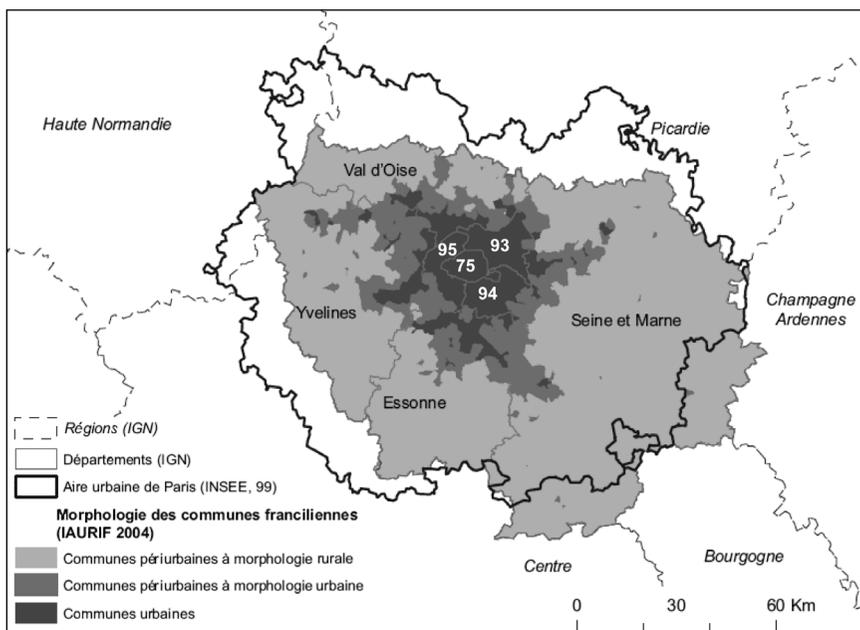
2. Les conflits d'usage des ressources agriurbaines : contexte, concepts et méthodes de recherche

2.1. L'Île-de-France, une région témoin de la diversité des dynamiques périurbaines

L'Île-de-France est, de très loin, la plus importante région métropolitaine française et n'est comparable qu'avec deux ou trois aires urbaines de la même envergure en Europe. Région capitale, première place financière et industrielle française, à la fréquentation touristique inégalée sur le territoire national, son organisation spatiale en fait l'archétype de l'agglomération radioconcentrique, seulement perturbée par des excroissances urbaines en « doigts de gant » qui respectent les vallées du réseau hydrographique convergent de la Seine, la Marne et l'Oise (carte 15.2). Alors que la moitié de sa superficie est actuellement occupée par l'agriculture, c'est une des premières collectivités régionales à avoir reconnu les enjeux d'un aménagement durable de l'espace qui permette la conservation des terres agricoles et la survie des exploitations agricoles. Le signe le plus récent de cet

Carte 15.2

Les différentes discontinuités morphologiques et politico-administratives de la région Île-de-France



Source: IAURIF (2004).

engagement des autorités locales est la reconnaissance et le soutien d'initiatives locales pour le maintien des espaces agricoles sur des territoires intercommunaux particulièrement exposés à la pression urbaine (les «programmes agriurbains»), qui viennent s'ajouter aux quatre parcs naturels régionaux de la grande couronne rurale.

Les tensions inhérentes à la proximité d'activités antagoniques, propres à la multifonctionnalité des espaces périurbains, y sont multiples et aiguës, en raison de la rareté de l'espace, mais aussi de la diversité forte des activités de production et des populations qui l'habitent.

2.2. Cadres conceptuels d'analyse des conflits d'usage

2.2.1. *La définition conceptuelle du conflit d'usage*

De nombreuses publications prennent pour objet d'étude les conflits eux-mêmes et analysent leur déroulement et leurs caractéristiques locales (Melé, 2003; Kirat et Torre, 2006). La majorité des auteurs constate que la grande diversité des tensions liées à la multitude des usages de l'espace les rend difficilement observables; comme elles ne s'expriment pas toujours, il est peu réaliste de vouloir en faire un état des lieux. Ne s'intéresser qu'aux protestations (Rucht, 1992) est un moyen de restreindre draconiquement le champ d'observation, au risque d'une perte d'information regrettable⁶ (Trudelle, 2003). Un choix intermédiaire, certainement le plus ouvert et opérationnel, est alors de repérer le conflit par l'observation de l'action d'opposition d'au moins un des acteurs; c'est cet acte, limité dans le temps et l'espace, qui va signifier une cristallisation des tensions.

Les analyses empruntant à la théorie des jeux mobilisent la notion d'engagement crédible pour conceptualiser cette action (Caron et Torre, 2005). L'engagement se décline selon des modalités plus ou moins institutionnalisées (prise de parole, signaux écrits, lettres recommandées, procédures administratives...) et plus ou moins radicales (voie de fait, panneau d'interdiction, barrière...). Le conflit, tel qu'il est alors défini, va constituer un objet plus facilement identifiable à partir de sources de données directes ou indirectes et plus adapté à une approche quantitative de la conflictualité. On entend ici par conflit une opposition entre acteurs aux objectifs antagonistes, qui font l'objet de l'engagement crédible de la part d'au moins une des parties.

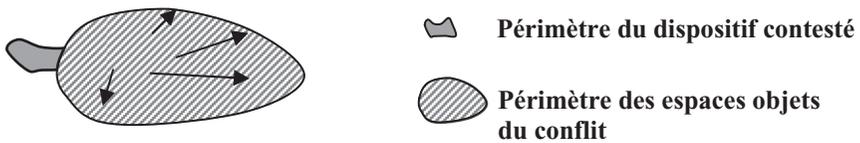
6. Alors que le terme «activité conflictuelle» désigne l'ensemble des actes et agissements d'opposition, l'expression «activité de protestation» implique que les acteurs pratiquent des actions collectives supposant une manifestation physique.

2.2.2. *Les espaces objets du conflit : entre dispositifs contestés et ressources protégées*

Plus que l'usage en lui-même, c'est sa localisation au sein d'espaces valorisés par d'autres usagers qui est contestée lors des conflits. Dans ces situations, ce sont plus précisément autour des dispositifs localisés de cet usage⁷ que se cristallise la réaction conflictuelle des acteurs.

Cette réaction est liée aux antagonismes qui opposent plusieurs usages entre eux. Ces antagonismes peuvent être contenus à l'intérieur d'un périmètre défini par la géographie du dispositif contesté, mais peuvent aussi concerner les espaces voisins, qui subissent des nuisances de voisinage. L'ensemble des espaces dont les caractéristiques sont altérées par l'usage contesté seront considérés comme les espaces objets du conflit.

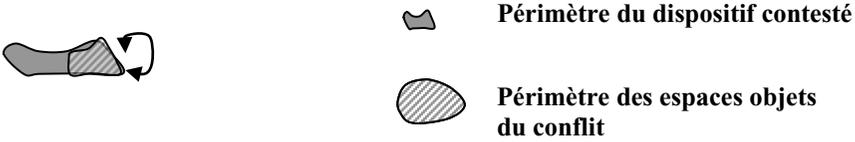
Figure 15.2
Les différents espaces objets du conflit



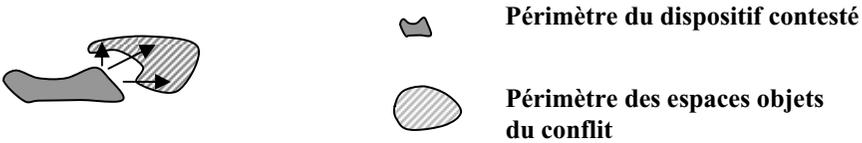
La géographie des espaces objets d'un conflit relève donc de plusieurs cas de figure :

1. Les ressources dont l'état ou les conditions d'usage sont contraints par l'objet du conflit sont localisées à l'intérieur du périmètre de cet objet. C'est le cas d'une partie des conflits liés au zonage présent dans les documents d'urbanisme qui classent en inconstructible une parcelle : le conflit entre usage de protection foncière et usage résidentiel.

7. En dehors de cas particuliers, comme les mouvements antinucléaire ou anti-OGM, qui s'opposent dans l'absolu à certaines activités, ce sont les dispositifs localisés d'un usage qui sont contestés lors des conflits, c'est-à-dire la manière dont sont organisés et agencés les moyens techniques, matériels et réglementaires qui permettent d'utiliser un lieu en particulier pour cet usage. Dans ce texte, le terme de dispositif désigne à la fois des techniques et des équipements matériels (infrastructures, bâtiments, flux de véhicules) qui modifient l'état physique des ressources, et des dispositifs réglementaires qui en modifient les conditions légales d'usage.



2. Les ressources contraintes par le dispositif contesté sont localisées dans des espaces contigus ou voisins de l'objet. Ainsi, l'élevage de sangliers n'est pas contesté au sein des domaines privés, mais les dégradations subies par les agriculteurs voisins entraînent une contestation des modalités de gestion des domaines.



3. Enfin, les acteurs qui engagent le conflit évoquent les deux arguments, c'est-à-dire que le dispositif contesté menace à la fois les ressources auxquelles il se superpose et celles localisées dans le voisinage. Ainsi, les projets d'implantation de sites industriels sont hautement polémogènes parce que, non seulement ils sont synonymes de production et de diffusion de nuisances sonores ou olfactives au sein des zones d'habitat limitrophes, mais ils sont aussi soupçonnés de contaminer les sols sur lesquels ils seront localisés et de détruire les ressources paysagères des sites.

2.2.3. *Conflits préventifs et conflits curatifs*

On distingue les conflits préventifs, dans lesquels les acteurs anticipent l'impact d'un usage sur l'espace en le contestant avant qu'il ait pu être mis en œuvre, des conflits curatifs, dans lesquels l'objectif est de protéger des ressources d'une possible dégradation. Dans ces situations, la cartographie de l'ensemble des espaces objets du conflit dépend de l'accessibilité des informations permettant de localiser le dispositif contesté et de la capacité des acteurs à percevoir ou à modéliser les éventuels phénomènes de diffusion de nuisances qui y sont liés. Cette évaluation, ne pouvant se baser sur des mesures *in situ*, est fortement dépendante de l'expérience de certains acteurs de processus conflictuels similaires, ces derniers pouvant servir de références expérimentales (cas des éoliennes où les exemples pour et contre sont empruntés aux Pays-Bas comme à certains sites modèles français). Les réseaux d'acteurs sont ici déterminants dans le partage d'expérience et la circulation des informations qui nourrissent la modélisation spatiale de ces processus de diffusion. En fonction de la nature du

dispositif contesté, de l'accessibilité des informations sur ses caractéristiques et, enfin, de la capacité de certains acteurs à en modéliser ses impacts sur les ressources du secteur, le périmètre des espaces objets du conflit peut donc s'étendre bien au-delà de celui du dispositif en question.

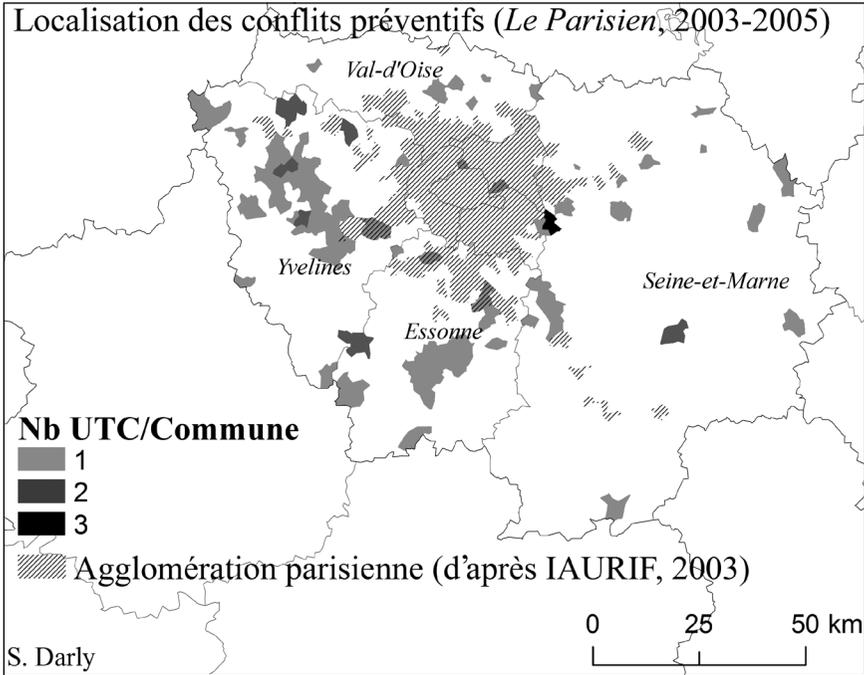
Les conflits curatifs sont déclenchés par la dégradation effective et constatée des ressources. L'objectif des acteurs est alors d'obtenir la restauration d'un état initial ou bien une indemnité ou autre compensation pour les préjudices subis. La délimitation des espaces supports du conflit est alors fortement liée aux modalités d'évaluation des nuisances ou des risques par les acteurs sur le terrain. La localisation des espaces supports s'effectue selon deux séquences chronologiques. La première est caractérisée par la préexistence d'une perception sensible de nuisances au sein d'un périmètre, qui entraîne la recherche et l'identification de l'objet source de ces nuisances, et éventuellement l'ajustement du périmètre initial d'incompatibilité de superposition et de voisinage (cas de la pollution des ressources en eau). À l'inverse, dans de nombreux cas, c'est l'identification d'un objet perçu comme source potentielle de nuisances qui entraîne la recherche et l'identification des espaces voisins concernés par ce risque (cas des silos agricoles qui, à la suite de l'explosion de l'un d'eux, deviennent tous l'objet de procédures d'évaluation des risques).

2.3. Sources et méthodes de recensement des conflits relatés dans la presse

Un premier recensement de l'ensemble des conflits d'usage rapportés par le journal *Le Parisien* en 2005 (182 au total), nous a indiqué que, même si l'agriculture n'est qu'exceptionnellement l'objet du conflit et que les acteurs de la filière agricole y sont rarement impliqués, 30% de ces conflits concernent l'utilisation non agricole d'un espace ouvert identifié comme agricole (cultivé, en jachère ou à vocation agricole). Par ailleurs, ce premier recensement a souligné, d'une part, l'implication majoritaire des associations et des élus locaux (70% des conflits) et, d'autre part, qu'une grande partie des conflits concernait non seulement les usages du sol mais aussi plus spécifiquement la régulation foncière (40% des conflits).

Le recensement des conflits liés à l'agriculture a ensuite été étendu à deux années supplémentaires (2003 et 2004) et a permis de constituer une base de référencement de 90 conflits d'usage des ressources agri-urbaines, d'étendues et d'intensités variables. Recueillies sous forme de base de données relationnelle, les informations contenues dans les articles, une fois encodées, ont permis de localiser les communes concernées par un ou plusieurs conflits du corpus entre 2003 et 2005. Les cartes 15.3 et 15.4 rendent compte de la distribution spatiale de ces communes.

Carte 15.3
Localisation des espaces objets de conflits préventifs

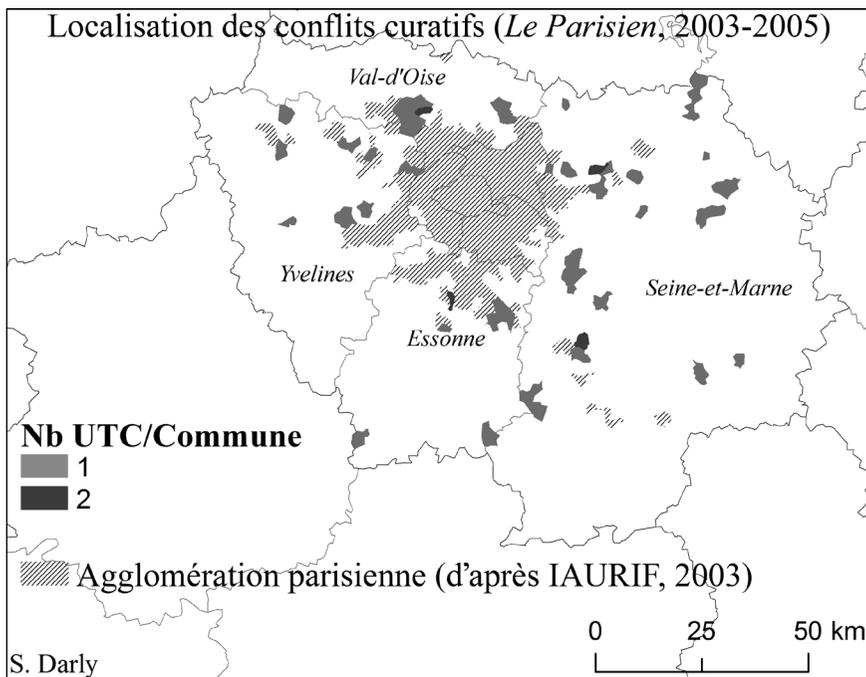


UTC: Unité territoriale conflictuelle géographique de conflit, un conflit qui s'inscrit sur le territoire de plusieurs communes est représenté par autant d'UTC.

3. Résultats, les caractéristiques géographiques des conflits d'usage: des objets aux processus sociaux

À partir des informations recueillies dans le quotidien régional *Le Parisien*, nous décrivons la diversité des objets contestés et la nature des antagonismes qu'ils génèrent et qui sont à l'origine de la réaction des acteurs. Nous présenterons ensuite les jeux d'acteurs qui s'opposent à ces différentes catégories d'objets. Enfin, nous évaluerons l'influence du contexte socioéconomique des communes sur la probabilité d'émergence d'un processus conflictuel.

Carte 15.4
Localisation des espaces objets de conflits curatifs



3.1. Origine et extension spatiale des conflits pour le partage des ressources agriurbaines

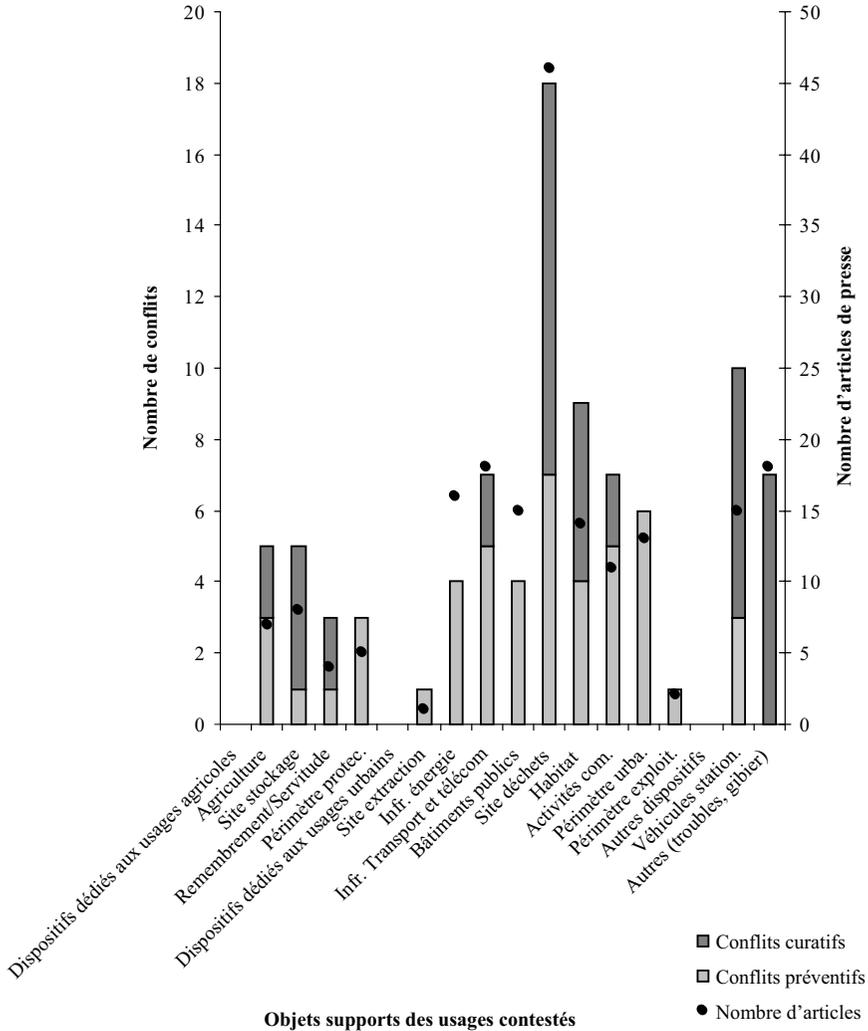
Les informations relevées nous ont permis de mettre en évidence la diversité des dispositifs contestés par les acteurs à l'origine des conflits, ainsi que les différents types d'antagonismes qui expliquent cette réaction.

3.1.1. Nature et diversité des dispositifs contestés

Les conflits d'usage des ressources agriurbaines sont majoritairement déclenchés dans le cadre de la lutte contre l'extension et le renouvellement des espaces urbanisés (figure 15.3). Ils représentent 63% des conflits et sont relatés par 70% des articles.

Cette lutte passe par la contestation de certaines catégories de dispositifs dédiés aux différentes dimensions du fonctionnement et de l'expansion de la ville. Celle des dispositifs de la gestion et du traitement

Figure 15.3
Proportion des conflits curatifs ou préventifs en fonction du type d'objet contesté



Source : *Le Parisien*, 2003-2005.

des déchets se distingue par son importance (elle regroupe près d'un tiers des cas). Ces dispositifs sont cependant les supports d'usages de différentes natures, des dispositifs d'enfouissement des matières solides sur des sites de décharges, ou par incorporation des résidus de stations d'épuration aux sols cultivés, à leur destruction au sein d'unités d'incinération.

Les autres catégories contestées des dispositifs de la ville sont relatives, par ordre d'importance, aux usages de logements, de transports et de communication, aux activités commerciales et de loisirs et aux usages de services publics (prisons, aires d'accueil de caravanes). Le reste des dispositifs dédiés à l'extension des espaces urbanisés au détriment des ressources naturelles concerne certaines activités du secteur primaire comme l'extraction et la production d'énergie éolienne (ces deux catégories font l'objet de 5,5% des conflits). Enfin, les périmètres de réglementation d'urbanisme, au sein desquels est autorisée la conversion des espaces ouverts en zones urbanisées ou industrielles, font l'objet de près de 8% des conflits.

Les autres usages non agricoles (non marchands et non planifiés) de l'espace constituent la deuxième source de conflits. Ils sont à l'origine, entre 2003 et 2005, de 18% des conflits recensés et de 17% des articles. Ils sont liés à l'usage résidentiel de terres agricoles (en friches, jachère ou en prairie) par le stationnement de groupes de caravanes ou de véhicules, mais aussi aux usages de loisirs comme la chasse ou les sports motorisés, qui sont responsables de dégâts sur les cultures. Certains usages illégaux de l'espace agricole, dont les objets supports ne sont pas toujours identifiés, font aussi partie de cette catégorie d'usages (vols).

Enfin, les conflits qui sont liés aux usages agricoles de l'espace, ou encore à l'extension des espaces à vocation agricole représentent la plus petite proportion des conflits relatés dans la presse (les contraintes qu'ils génèrent sont à l'origine de seulement 16% des conflits et de 12% des articles). Ces conflits luttent contre plusieurs catégories d'objets. La première est celle des dispositifs cultureux jugés risqués ou dangereux (brûlage, interdit par la loi, des résidus de récoltes en plein champ, utilisation expérimentale de semences OGM, forage agricole pour les cultures d'irrigation). La seconde est relative aux dispositifs liés aux activités de stockage et de transformation des intrants et des produits agricoles, qui nécessitent l'extension, la construction ou le fonctionnement de sites industriels relevant du régime des installations classées (silo de stockage des récoltes, nuisances sonores des camions de transport de betteraves).

Le reste des conflits qui contestent les dispositifs dédiés aux usages agricoles de l'espace est provoqué par l'adoption des conditions réglementaires qui contraignent les usages, urbains ou agricoles, des ressources naturelles. Les objets visés par ces processus de contestation sont donc essentiellement les périmètres administratifs qui délimitent le territoire d'application des mesures de protection (contestés par la profession agricole elle-même, qui juge les restrictions trop contraignantes), mais aussi les parcellaires issus d'opérations de remembrement (contestés par des

environnementalistes qui dénoncent les conséquences écologiques de la destruction des haies) ou encore des règlements plus localisés qui protègent la vocation agricole de certains chemins communaux.

3.1.2. *Des conflits préventifs*

La majorité des conflits (57,7%) cherche à *prévenir* l'existence des objets jugés synonymes de contraintes environnementales. Les autres conflits sont curatifs. Ils sont provoqués par des acteurs qui cherchent à réduire ou à supprimer une gêne qu'ils subissent réellement.

La lutte contre les dispositifs dédiés au fonctionnement de la ville est essentiellement préventive, sauf pour certaines catégories comme celle des objets supports de la gestion des déchets ou des usages d'habitation (figure 15.3). La contestation des autres usages non agricoles de l'espace fait face à une situation inverse, puisque dans la quasi-totalité des situations, les objets qui provoquent les contraintes dénoncées sont réels et ont déjà modifié l'état des ressources lorsque les acteurs le constatent et réagissent. Ils entrent alors dans un processus de conflits curatifs. Le cas des conflits qui contestent les dispositifs dédiés aux usages agricoles des ressources naturelles est plus nuancé. La moitié concerne des objets et des usages virtuels, comme les projets de forage agricole, ou de plantation d'OGM, alors que le restant lutte contre l'usage de pratiques, de bâtiments et de règlements existants (brûlage de chaumes, silos, servitude de passage).

3.1.3. *Les ressources et intérêts menacés par la superposition et le voisinage des dispositifs contestés*

Les acteurs qui contestent les dispositifs dont nous venons de faire la liste cherchent avant tout à protéger des intérêts, individuels ou collectifs, liés à la consommation, l'exploitation ou la conservation de ressources territoriales. Dans près de la moitié des conflits, soit 46% des cas (tableau 15.1), ils se mobilisent pour la préservation de la vocation agricole des ressources foncières. Celles-ci sont localisées au sein d'espaces ouverts ou, exceptionnellement au sein d'espaces à vocation agricole mais « occupés » par d'autres usages (4% des cas). Ces ressources sont aussi bien des ressources naturelles immeubles comme le foncier, que des ressources « mobiles », qui circulent entre les espaces urbanisés proches et les espaces agricoles (eau, air). Une grande partie de ces conflits (1/3) correspond aussi aux cas où les acteurs se mobilisent également pour la préservation des ressources paysagères issues de l'exploitation agricole des ressources naturelles.

Pour un quart des conflits (25%), les acteurs ne cherchent pas tant à protéger des espaces ouverts ou paysagers, que la qualité environnementale des ressources atmosphériques et hydrologiques qui circulent entre

Tableau 15.1
Les types d'antagonismes à l'origine des conflits d'usage des ressources agriurbaines et leurs proportions respectives parmi le corpus recensé dans la presse

Dispositifs contestés	Ressources agri urbaines protégées	Proximité spatiale entre usages	Proximité spatiale entre usagers	Origine des antagonismes dénoncés
<ul style="list-style-type: none"> – Tous types d'ouvrages bâtis pour usages urbains – Sites de gestion des déchets/Plans d'épandages – Périmètre prospection cimentière – Plan d'occupation des sols et permis – Stationnement véhicules – Activités loisirs 	Foncier à vocation agricole	Usages superposés	Usagers d'un même lieu	Les dispositifs de la ville consomment ou altèrent des ressources que certains réservent à l'agriculture (72 % des conflits)
<ul style="list-style-type: none"> – Infr. transport – Sites industriels (extraction, zone activités, logistique) – Sites de gestion des déchets/Plans d'épandages – Éoliennes 	Ressources « mobiles » (air, eau)	Usages voisins	Usagers d'espaces voisins	
<ul style="list-style-type: none"> – Sites construits pour usages urbains – Périmètre prospection cimentière 	Ressources écologiques	Usages superposés	Usagers d'un même lieu	
<ul style="list-style-type: none"> – Remblais paysagers (aménagement paysager des sites de stockage de déchets) – Zones logements et activités, POS – Éoliennes 	Ressources paysagères	Usages superposés	Usagers d'espaces voisins	Les dispositifs de la ville dégradent les paysages agricoles (27 % des conflits)
<ul style="list-style-type: none"> – Sites de stockage et d'échange d'intrants et de produits agricoles – Forage d'irrigation 	Ressources « mobiles » (air, eau)	Usages voisins	Usagers d'espaces voisins	Les dispositifs de l'économie agricole consomment ou altèrent des ressources que certains réservent à la ville (16 % des conflits)
<ul style="list-style-type: none"> – Périmètres réglementaires de protection de la vocation agricole du foncier (Zone A, classement de sites, etc.) 	Foncier à vocation urbaine	Usages superposés	Usagers d'un même lieu	
<ul style="list-style-type: none"> – Réglementation des pratiques agricoles – Dégâts gibier 	Foncier à vocation agricole	Usages superposés	Usagers d'un même lieu	Les dispositifs de gestion des biens de la nature contraignent la valorisation agricole des ressources (8 % des conflits)
<ul style="list-style-type: none"> – Semences OGM 	Ressources écologiques	Usages superposés et voisins	Usagers d'espaces voisins	Les dispositifs de l'économie agricole dégradent l'état des ressources de biodiversité (1 % des conflits)

Source: *Le Parisien*, 2003-2005.

les différents territoires périurbains et sont consommées au sein des zones d'habitat. Dans ces cas de figure, les résidents préfèrent que ces ressources circulent entre des espaces agricoles et naturels et leur zone d'habitat, plutôt qu'entre une future zone industrielle ou urbanisée et leur zone d'habitat. Enfin, dans 10% des conflits relatés dans la presse, les acteurs à l'origine du conflit déclarent vouloir protéger les espaces agricoles pour assurer la préservation des ressources de biodiversité qu'ils constituent.

3.2. Conflits d'usage et jeux d'acteurs : différenciations des schémas d'opposition entre acteurs

Même s'ils dépendent de la nature et de l'agencement des objets dans l'espace, les conflits sont avant tout des processus sociaux, que l'on peut décrire en termes d'interactions sociales entre groupes d'acteurs.

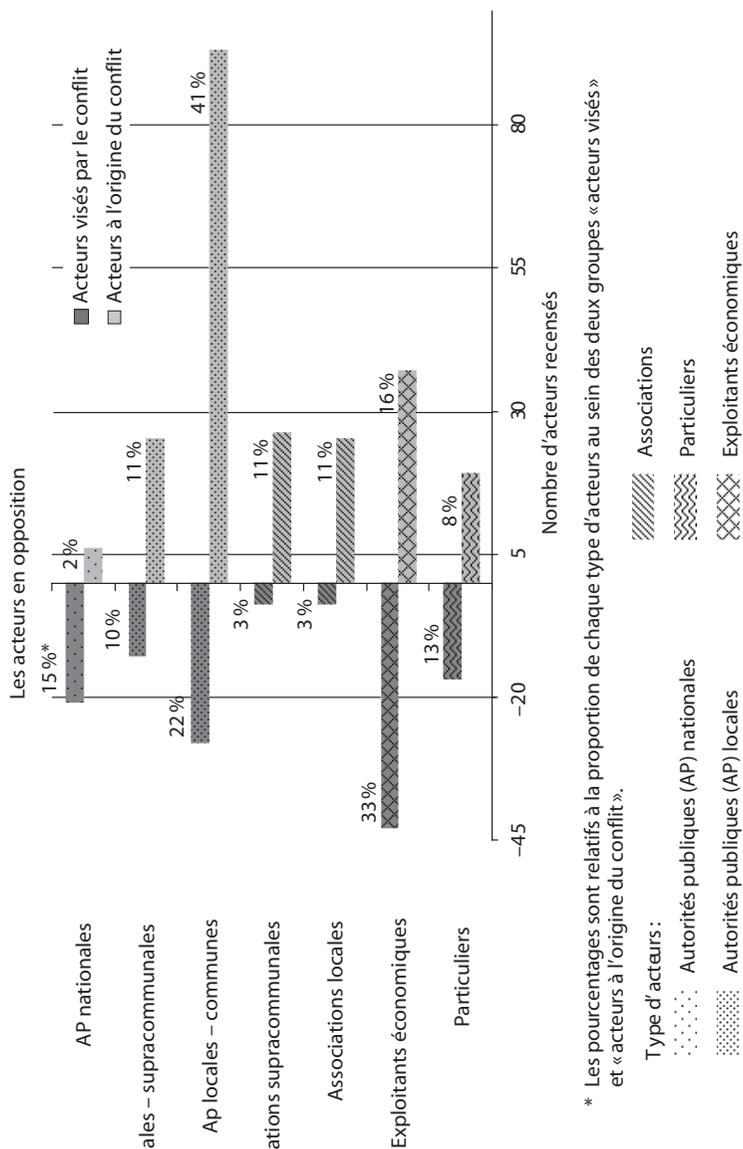
3.2.1. *Les jeux d'acteurs révèlent une collectivisation des conflits préventifs*

Une première synthèse quantitative des informations recueillies dans la presse, concernant les acteurs engagés dans des conflits, montre que ce n'est pas tant la réaction des usagers directs de l'espace (acteurs professionnels et particuliers) qui est médiatisée que l'action de leurs représentants (élus, acteurs associatifs, représentants de l'autorité publique) (figure 15.4). Parmi ces derniers, les élus communaux, ainsi que les acteurs associatifs, locaux ou généralistes, constituent la majorité des acteurs à l'origine des actes médiatisés, alors que les représentants de l'autorité publique nationale, les élus communaux à nouveau et les usagers professionnels constituent le trio des acteurs les plus contestés.

Parmi les conflits déclenchés par les acteurs qui résistent à la modification des espaces à vocation agricole au profit de l'extension de la ville, on distingue trois échelles de conflit, qui correspondent à des catégories d'objets et d'usages contestés différentes. Il s'agit des conflits d'aménagements régionaux, des conflits liés à la maîtrise du foncier communal et des conflits liés aux conséquences de l'urbanisation (Cadene, 1990).

Pour les premiers, les interactions conflictuelles se développent à l'échelle d'une sous-région, par le biais d'alliances entre élus et associations qui s'opposent aux représentants de l'autorité publique accusés de soutenir des promoteurs privés ou en tant que gestionnaires de la planification et de l'aménagement régional (tableau 15.2). Dans le cas de conflits liés à la maîtrise du foncier communal, les interactions conflictuelles restent confinées à l'échelle de la commune. Le conseil municipal joue ici un rôle important. Enfin, les conflits déclenchés par les acteurs qui luttent contre

Figure 1.5.4
Les différents groupes d'acteurs à l'origine des conflits, et visés par ces processus



* Les pourcentages sont relatifs à la proportion de chaque type d'acteurs au sein des deux groupes «acteurs visés» et «acteurs à l'origine du conflit».

Type d'acteurs :

- Autorités publiques (AP) nationales
- Autorités publiques (AP) locales

Associations

Particuliers

Exploitants économiques

* Les pourcentages sont relatifs à la proportion de chaque type d'acteurs au sein des deux groupes «acteurs visés» et «acteurs à l'origine du conflit».
Source : Le Parisien, 2003-2005.

Tableau 15.2
Objets des conflits en fonction de l'intensité et de la chronologie

Types d'incompatibilités médiatisées	Objets supports des usages contestés	Les auteurs de l'engagement dans le conflit	Les acteurs attaqués lors du conflit
Les dispositifs de la ville consomment ou altèrent des ressources que certains réservent à l'agriculture (72 % des conflits) Les dispositifs de la ville dégradent les paysages agricoles (27 % des conflits)	<i>Conflits d'aménagement régional</i> – Épandages/Déchets/ Remblais paysagers – Sites industriels (extraction, zone d'activités) – Infr. transport – Périmètre prospection cimetière – Ouvrages d'UP	50 % alliances de collectivités locales 30 % alliances d'associations locales et généralistes	30 % acteurs professionnels 30 % autorité publique nationale 30 % autorité publique locale
	<i>Conflits pour la maîtrise du foncier communal</i> – POS/Permis – Zones habitats et d'activités locales – Éoliennes – Antenne-relais	55 % collectivités locales (communes) 33 % associations locales	50 % collectivités locales (communes) 40 % acteurs professionnels
Les dispositifs de l'économie agricole consomment ou altèrent des ressources que certains réservent à la ville (16 % des conflits)	– Sites de stockage et d'échange des intrants et produits agricoles – Forage d'irrigation	Associations locales Collectivités locales	Acteurs professionnels (exploitants et filières)
Les dispositifs de gestion des biens de la nature contraignent la valorisation agricole des ressources (8 % des conflits)	– Périmètres de restriction usages agricoles – Dégâts du gibier	Particuliers Acteurs professionnels (agricoles)	Autorités publiques régionales, nationales Associations
Les dispositifs de l'économie agricole dégradent l'état des ressources de biodiversité (1 % des conflits)	– Semences OGM	Associations Particuliers Collectivités locales	Acteurs professionnels

les nuisances et contraintes générées par l'activité des exploitations agricoles se déroulent essentiellement à l'échelle des territoires communaux et limitrophes. Ils impliquent les associations environnementales locales, les élus communaux contre les acteurs professionnels du secteur agricole ou agroalimentaire.

3.3. L'influence du contexte socioéconomique sur l'émergence des conflits

Nous venons de le voir, le déclenchement d'un processus conflictuel est dépendant des capacités de certains acteurs à percevoir des changements environnementaux, à mobiliser des connaissances qui leur permettent d'évaluer la nature des contraintes issues de la superposition et du voisinage de certains dispositifs spatiaux et à mettre en œuvre un *ensemble d'actions pour intervenir sur les acteurs à l'origine* des usages contestés. Dans le cadre d'une approche géographique du phénomène, on s'interroge maintenant sur les contextes sociaux-spatiaux qui conditionnent la réunion de ces trois critères.

Nous avons mis en évidence que la probabilité qu'une commune soit plus ou moins concernée par un conflit est statistiquement dépendante de son profil socioéconomique⁸. Nous nous sommes basés, non plus sur la localisation des espaces objets du conflit, mais sur la localisation des acteurs territoriaux locaux (résidents, professionnels, élus, associations locales) à l'origine de l'engagement conflictuel.

Le test de l'influence de ce facteur géographique sur le nombre de conflits par commune (tableau 15.3) et le nombre de conflits par résident (tableau 15.4) révèle que ce sont les communes du profil « pôle rural » qui sont les plus conflictuelles si l'on compare le nombre de conflits au nombre de communes du profil. Les communes de pôles ruraux sont les plus peuplées de la zone périurbaine à morphologie rurale (5 000 habitants/commune), la croissance de la population y est réduite et marquée par le vieillissement des habitants. Il s'agit souvent de chefs-lieux de cantons. Cet indicateur de conflictualité semble donc fortement lié à la densité de population, qui augmente le nombre d'acteurs susceptibles de s'engager dans le conflit.

8. La typologie des communes qui a été utilisée est celle développée par SEGESA pour le Département des statistiques agricoles Agreste, à partir d'une dizaine de variables issues de différents recensements et cartographies des sols réalisés entre 1990 et 1999 (Bontron, 2005).

Tableau 15.3
Influence du profil socioéconomique de la commune sur le nombre de conflits par commune

	Origine des acteurs responsables de l'engagement dans le conflit			Conflits préventifs			Conflits curatifs	
	Nb communes du profil socio-économique	Nb communes identifiées	Intensité conflictuelle des communes du profil	Nb communes identifiées	Intensité conflictuelle des communes du profil	Nb communes identifiées	Intensité conflictuelle des communes du profil	
Secteurs géographiques								
Agglomération parisienne	-	28	-					
PU urbanisé (hors typo)	-	15	-					
Type de profil socioéconomique								
Rés. aisé	202	22	0,11	17	0,08	5	0,02	
Rés. classes moyennes	292	27	0,09	19	0,06	8	0,03	
Rural traditionnel	247	13	0,05	9	0,04	4	0,016	
Bourgs ruraux	92	9	0,10	5	0,05	4	0,04°	
Pôles ruraux	187	36	0,19**	27	0,14**	9	0,05°	
Total	1 020	107	0,15	77	0,07	30	0,03	

L'intensité conflictuelle du profil correspond ici au rapport entre le nombre de communes touchées par les conflits recensés et le nombre total de communes du profil.

** Proportion significativement plus élevée selon le test du Chi-2 ($P < 0,01$); pas de corrélation ($P > 0,1$).

Tableau 15.4
Influence du profil socioéconomique de la commune sur le nombre de conflits par commune

	Origine des acteurs responsables de l'engagement dans le conflit				Conflits préventifs		Conflits curatifs	
	Pop total du profil	Nb communes identifiées	Intensité conflictuelle de la pop. du profil	Nb communes touchées	Intensité conflictuelle de la pop. du profil	Nb communes identifiées	Intensité conflictuelle de la pop. du profil	
Rés. aisé	214,5	22	0,10**	17	0,08**	5	0,023	
Rés. classes moyennes	237,5	27	0,11**	19	0,08**	8	0,033*	
Rural traditionnel	186,3	13	0,07	9	0,05	4	0,021	
Bourgs ruraux	107,5	9	0,08	5	0,05	4	0,037*	
Pôles ruraux	993,0	36	0,04	27	0,03	9	0,009	
Total	1 738,8	107	0,06	77	0,04	30	0,017	

L'intensité conflictuelle du profil correspond ici au rapport entre le nombre de communes touchées par les conflits recensés et le nombre total de communes du profil. **P < 0,01, *P < 0,05 : proportions significativement plus élevées selon le test du Chi-2.

Si l'on compare le nombre de conflits au nombre total d'habitants des communes d'un même profil socioéconomique, ce sont les résidents des communes du profil «résidentiel aisé» et du profil «résidentiel des classes moyennes» qui présentent un taux de conflictualité plus important.

Les communes du profil «résidentiel aisé» se caractérisent par un accroissement moins important de leur population entre 1990 et 1999, un fort taux de retraités et de cadres, avec un taux élevé de résidences individuelles. Il est à noter que les espaces agricoles y sont moins importants en termes de superficie, au profit d'espaces forestiers. Elles sont plutôt localisées dans la moitié est de la région, dans les départements des Yvelines principalement, mais aussi du Val-d'Oise et de l'Essonne.

Les communes du profil «résidentiel des classes moyennes» sont caractérisées par un accroissement un peu plus important entre 1990 et 1999 et une plus grande proportion de jeunes ménages. Les communes de classes moyennes en 1999 dont le taux de conflits par habitant est le plus important sont celles situées aux franges des départements des Yvelines et de l'Essonne (conflits emblématiques liés à l'implantation d'éoliennes) et de la ville nouvelle de Sénart (conflits liés à l'implantation d'infrastructures d'utilité publique, prison, aire d'accueil de gens du voyage, etc.). Il s'agit de communes qui ont accueilli la majeure partie des constructions de nouveaux logements des années 1990 et où la fonction résidentielle est assez diffuse.

Ainsi, même s'ils sont moins nombreux, les acteurs «territoriaux» (résidents, exploitants agricoles, élus, associations locales) des secteurs ruraux résidentiels sont proportionnellement plus réactifs que ceux des secteurs plus denses. Cette corrélation reste vraie pour les conflits préventifs alors que, pour les conflits curatifs, ce sont les populations des communes du profil «résidentiel des classes moyennes» et du profil «bourgs ruraux» qui sont les plus conflictuelles.

Conclusion : les conflits et la régulation des usages des ressources agriurbaines vus par la presse

Les informations fournies par la presse indiquent qu'il existe une régulation sociale des usages des ressources agriurbaines, qui se fait essentiellement à travers la lutte contre l'extension des dispositifs dédiés au fonctionnement de la ville ou des activités non agricoles. Il s'agit par exemple des protestations contre les dispositifs de gestion des déchets urbains ou contre certains usages temporaires non planifiés des espaces ouverts (stationnement de

caravanes, usages de loisirs en plein air, etc.). C'est en effet par la contestation de ces usages que sont régulées la consommation de terres agricoles au profit de l'urbanisation, mais aussi la dégradation des ressources hydrauliques et atmosphériques qui circulent entre les différents territoires périurbains.

Le reste des articles du corpus révèle cependant que d'autres types de conflits participent à cette régulation par la contestation de l'impact des dispositifs dédiés à l'agriculture sur les ressources de consommation urbaine. La nature des groupes d'acteurs à l'origine de ces processus de régulation est déterminée, d'une part, par leurs capacités à mettre en évidence les liens entre les ressources menacées et les dispositifs contestés et, d'autre part, par leur capacité d'intervention au sein de réseaux, hiérarchiques ou d'influence, qui leur permettent d'intervenir auprès des instances territoriales, gouvernementales ou économiques dont dépend la gestion des dispositifs contestés.

Nous avons montré par ailleurs que ces conditions sont réunies, dans le cas des conflits préventifs, au sein des communes rurales résidentielles aisées ou de classes moyennes et, dans le cas des conflits curatifs, au sein des communes rurales résidentielles de classes moyennes et des bourgs ruraux nouvellement attractifs. Nous pouvons en déduire que si la morphologie spatiale des communes explique la nature des ressources protégées et des objets contestés, c'est bien le profil « résidentiel rural » des acteurs qui conditionne leur capacité à s'engager dans un conflit médiatisé par la presse.

Bibliographie

- Boisson, J.-P. (2005). *La maîtrise foncière, clé du développement rural : pour une nouvelle politique foncière*, Paris, Conseil économique et social.
- Bontron, J.-C. (2005). *La dynamique territoriale de l'agriculture et de l'espace rural en Île-de-France*, Rapport du cabinet SEGESA, Paris, Direction régionale et inter-départementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
- Bruinsma, W. et W. Hertog Leusden (dir.) (2003). *Annotated Bibliography on Urban Agriculture*, Amsterdam, ETC – Urban Agriculture Programme.
- Bryant, C.R. (1973a). « L'agriculture face à l'urbanisation : le cas des exploitations de grande culture expropriées par l'emprise de l'aéroport Paris-Nord », *Économie rurale*, vol. 95, p. 23-35.
- Bryant, C.R. (1973b). « L'agriculture face à la croissance métropolitaine, le cas des exploitations fruitières de Groslay et Deuil-la-Barre dans la grande banlieue nord de Paris », *Économie rurale*, vol. 98, p. 35-55.

- Bryant, C.R. (1992). *Agriculture in the City's Countryside*, Toronto, University of Toronto Press.
- Cadène, P. (1990). « L'usage des espaces péri-urbains, une géographie régionale des conflits », *Espace rural*, vol. 118-119, p. 235-267.
- Caron, A. et A. Torre (2005). « Conflits d'usage et de voisinage dans les espaces ruraux », dans A. Torre et M. Filippi (dir.), *Proximités et changements socioéconomiques dans les mondes ruraux*, Paris, INRA Éditions.
- Donadieu, P. (2000). « Campagnes et natures urbaines », dans T. Paquet *et al.*, *La ville et l'urbain : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 156-165.
- IAURIF (2004). *Atlas rural et agricole de l'Île-de-France*, IAURIF-DRIAF – Région Île-de-France.
- IAURIF (2005). *Sensible ralentissement de la consommation d'espaces naturels et agricoles en Île-de-France : les derniers résultats du MOS 2003*, vol. 387, Paris, IAURIF.
- Kirat, T. et A. Torre (dir.) (2006). « Conflits d'usage et dynamiques spatiales : les antagonismes dans l'occupation des espaces périurbains et ruraux », *Géographie, économie, société*, vol. 8, n° 3.
- Ley, D. et J. Mercer (1980). « Locational conflicts and the politics of consumption », *Economic Geography*, vol. 56, n° 2, p. 89-109.
- Melé, P. (2004). « Introduction : conflits, territoires et actions publique », dans P. Melé, C. Larrue et M. Rosemberg (dir.), *Conflits et territoires*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, coll. « Villes et territoires », p. 13-32.
- Melé, P., C. Larrue et M. Rosemberg (dir.) (2003). *Conflits et territoires*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, coll. « Villes et territoires ».
- Mormont, M. (2006). « Conflit et territorialisation », *Géographie, économie, société*, vol. 8, n° 3, p. 299-318.
- Mougeot, L.J.A. (2000). « Urban agriculture: Definition, presence, potentials, and risks », dans N. Bakker *et al.* (dir.), *Growing Cities, Growing Food: Urban Agriculture on the Policy Agenda, a Reader on Urban Agriculture*, Faldafing, Des-Etc.
- Moustier, P. et A. Salam Fall (2004). « Les dynamiques de l'agriculture urbaine : caractéristiques et évaluation », dans O.B. Smith, P. Moustier, L. Mougeot et A. Salam Fall (dir.), *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone. Enjeux, concepts et méthode*, Montréal, CIRAD, CRDI, p. 23-43.
- Owen, L., W. Howard et M. Waldron (2000). « Conflicts over farming practices in Canada: The role of interactive conflict resolution approaches », *Journal of Rural Studies*, vol. 16, p. 475-483.
- Rucht, D., R. Koopmans et F. Neidhardt (dir.) (1992). *Act of dissent, New developments in the study of protest*, Rowman and Littlefield publishers, p. 349.
- Sénécal, G. (2005). « Conflits, proximité, coopération », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 49, n° 138, p. 277-285.
- Trudelle, C. (2003). « Au-delà des mouvements sociaux, pour une typologie relationnelle des conflits sociaux », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 47, n° 131, p. 223-242.

Chapitre

16



Logiques géoéconomiques au Québec

Marc-Urbain Proulx

Les fertiles réflexions de Georges Benko en matière de géographie économique se sont largement inscrites au sein d'un vaste mouvement contemporain concerné par l'interprétation des ancrages spatiaux de la dynamique économique. Elles contribuent ainsi à un vaste effort collectif fourni par la communauté scientifique afin de renouveler les connaissances sur la place et le rôle des divers territoires urbains, ruraux, métropolitains, régionaux, insulaires, etc., dans le façonnement très actuel du monde. Effort au sein duquel la richesse et la maturité de l'apport multidisciplinaire de Georges Benko a bel et bien marqué de manière originale le domaine scientifique en question.

L'économie devenue plus globale dans ses marchés ne s'inscrit aucunement de manière uniforme à travers l'espace. Elle crée des disparités spatiales dans la répartition des activités en affirmant des particularités territoriales nouvelles (Fujita *et al.*, 2001). Nous assistons à l'évidence à un changement de décor (Morvan, 2004) mis en scène par une nouvelle organisation économique de l'espace (Carroué, 2002; Brunet, 2004) associée à de nouvelles forces, notamment l'explosion des télécommunications, la mobilité croissante des facteurs, l'intégration sectorielle des activités, la libéralisation des échanges. La géographie économique s'avère ainsi accélérée dans ses compositions et recompositions (Claval, 2003). Bien sûr il existe de nouveaux pays émergents avec de nouvelles polarisations fortes des activités autour de Shanghai, São Paulo, Bangalore, Ciudad Juarez et autres concentrations urbaines. En outre, s'affirment certaines zones multipolaires comme l'arc asiatique, ladite 3^e Italie, le centre-sud des États-Unis, la «sun belt» anglaise, le triangle brésilien, l'arc méditerranéen.

À cet effet de géoéconomie en mouvement accéléré, les divers territoires semblent à l'évidence obtenir un rôle économique sensiblement plus actif qu'auparavant (Ratti *et al.*, 1997; Scott, 2002; Courlet, 2002) pour marquer la différence dans l'économie globale. Ainsi se positionnent-ils tant bien que mal dans la dynamique globale grâce à leur capacité de combinaison endogène de ressources autour de spécificités et de spécialisations (Veltz, 1996; Porter, 2001) qui attirent les activités et en font émerger d'autres.

La métropolisation représente évidemment la forme territoriale par excellence de la mondialisation contemporaine. Chaque métropole évolue à son rythme spécifique de croissance, notamment en diffusant ses activités en zones périurbaines. Périurbanisation qui illustre des figures spécifiques en fonction de la géographie, de la disposition des infrastructures de transport, des facteurs économiques et sociaux attractifs, des zonages régulateurs, etc. La planète devient ainsi structurée progressivement par un ensemble de métropoles de diverses tailles, de contenus multiples et de rayonnements plus ou moins étendus. Par imbrications se forment ainsi de très grands ensembles urbains dit mégapoles, métapoles, archipels. Pour saisir et comprendre ces vastes compositions polycentriques continentales et mondiales, il apparaît que les deux modèles classiques, hiérarchiques et réticulaires, ne suffisent plus. Car ils s'avèrent confrontés à des forces centripètes et centrifuges qui s'expriment désormais d'une manière différente par la croissante mobilité des facteurs.

Or, Georges Benko fut parmi les analystes non orthodoxes à distinguer au sein d'une économie de plus en plus mondiale des formes territoriales alternatives. La métropolisation dominante ne représente pas

la seule expression géoéconomique contemporaine. Loin s'en faut. Des points et des aires spécifiques s'inscrivent d'une manière significative dans la dynamique globale. Bel et bien induit de la réalité économique et sociale, ce phénomène non métropolitain devient pour les uns des « districts industriels », pour d'autres des « zones économiques spécialisées » et pour d'autres encore des « milieux innovateurs », des « systèmes territoriaux de production », des « learning regions ». L'observation systématique de ces « régions qui gagnent » a permis de dégager des règles de fonctionnement territorial qui s'inscrivent largement au sein du paradigme du développement par le bas ou ascendant. La théorie du développement en fut ainsi bonifiée, notamment sous l'angle du capital humain et de ses dérivés, le capital social et le capital de créativité. En réalité, la géographie économique contemporaine s'avère clairement dynamique en illustrant la montée en puissance de nouveaux territoires métropolitains et aussi non métropolitains dans l'économie mondiale.

L'expression « espace mouvant » proposée par Markusen (2000) à propos de la dynamique géoéconomique contemporaine s'applique fort bien au Québec. En mouvement, les activités économiques sont mues par certains facteurs et éteintes par d'autres. Et ces facteurs nouveaux et anciens évoluent au fil du temps. À titre d'exemple, la frontière américaine a subi une modification de son influence géoéconomique à partir de la signature de l'entente de libre-échange nord-américain. Des bassins de ressources naturelles (fer, amiante, cuivre...) sont devenus moins attrayants alors que d'autres ont vu se bonifier leurs effets d'attraction. Des places de marchés voient leur rôle se modifier, bien sûr par l'explosion ou le déclin de certaines villes, mais aussi par une permutation de l'attractivité commerciale à partir des centres historiques vers les couronnes périurbaines.

Pour illustrer cette évolution québécoise des forces géoéconomiques, le cas du fleuve Saint-Laurent s'avère fort intéressant. Cette voie de transport a d'abord été déterminante dans l'établissement et la croissance de la ville de Québec, localisée à la limite de sa navigabilité de l'époque. La canalisation du fleuve au milieu du XIX^e siècle a eu pour effet de déplacer des facteurs de localisation industrielle et de provoquer l'explosion de Montréal. Ensuite, un siècle plus tard, l'ouverture de la voie maritime jusqu'aux Grands Lacs en 1956 a confirmé la domination métropolitaine déjà amorcée de Toronto. Le fleuve a ainsi beaucoup influencé le reste de la structure de peuplement du Québec, non seulement aux embouchures d'affluents tels que Sorel et Trois-Rivières, mais aussi aux points de rupture de charges comme Chicoutimi, Shawinigan, Sherbrooke et Ottawa. Plusieurs lieux sur l'espace Québec doivent leur émergence et leur croissance au transport maritime. Cependant, en contexte contemporain par lequel le transport routier a totalement supplanté le transport maritime, il va

sans dire que les lieux bénéficiant de la proximité du fleuve n'offrent plus le même degré d'attractivité qu'auparavant. On le constate à Sorel, à Trois-Rivières, à Cacouna et ailleurs.

Notre contribution dans cet ouvrage en mémoire de Georges Benko permettra d'illustrer deux grandes logiques géoéconomiques qui s'avèrent à l'œuvre sur l'espace périphérique nord-américain que représente le Québec. À travers celles-ci, quatre autres logiques de spécialisation territoriale semblent influencer considérablement la géoéconomie du Québec. Sera alors proposée la thèse d'une division spatiale progressive des activités économiques qui dessine à l'évidence de nouvelles formes territoriales.

1. Le défi de la modélisation

Ces mouvements actuels se déploient au Québec sur un héritage géoéconomique considérable qui fut historiquement modelé selon des tendances lourdes comme la colonisation ou l'urbanisation. Notre lecture historique nous a permis d'identifier à cet effet (Proulx, 2009) six modèles géoéconomiques successifs, complémentaires et souvent concomitants, qui convergent à dessiner des formes territoriales au sein de la vaste superficie. Après une description succincte de ces processus d'utilisation économique de l'espace, le tableau 16.1 permet de classer les modèles en fonction de deux attributs, soit la finalité principale ainsi que l'année initiale de mise en œuvre.

Signalons d'abord le modèle fondateur de la « conquête territoriale », qui a dessiné des corridors extensifs de pénétration continentale ancrés sur des avant-postes (Trois-Rivières, Chicoutimi, Niagara, Sault-Sainte-Marie, Saint Louis, etc.) bien établis en des lieux stratégiques. Avant-postes typiquement américains (Vance, 1970; Claval, 1989), dont les fonctions effectivement exercées sont cependant bien connues depuis les comptoirs phéniciens et grecs de l'Antiquité. Illustration claire de la relation centre-périphérie déséquilibrée comme en Afrique et en Amérique du Sud, cette pénétration territoriale nord-américaine des marchands conquérants a permis de revendiquer et de maîtriser jadis une très vaste superficie dite « Nouvelle-France » au bénéfice de la métropole européenne.

Dans une deuxième phase historique, l'occupation territoriale par la « colonisation » s'est affirmée sous l'encadrement des régimes seigneurial, paroissial et ensuite cantonal (Bérubé, 1993). Beaucoup plus limité dans son extension, ce mode géoéconomique qui a dans les faits défini la ruralité québécoise a connu une ultime vague dans les années 1930 avec le Plan Vautrin. Vague ultime par laquelle l'œcoumène québécois a atteint son

Tableau 16.1
Les modèles géoéconomiques du Québec

Date	Finalités		
	Occupation extensive	Occupation intensive	Cohérence globale
1534	Conquête territoriale		
1610		Colonisation	
1805	Extraction de ressources		
1855		Urbanisation	
1968			Hiérarchie urbaine
1979			Mariage urbain-rural

étendue maximale, avant de régresser par la suite (Dugas, 1986). Si la colonisation ne progresse plus vraiment sur l'espace, la ruralité agroforestière québécoise, quant à elle, se transforme en devenant davantage multifonctionnelle (Jean, 1997 et 2008).

La collecte ou extraction systématique de ressources naturelles a aussi modelé l'espace québécois dans le passé. Cette fonction économique « extractive » s'affirme encore aujourd'hui par le ciblage de bassins et de gisements à exploiter grâce à l'aménagement de moyens d'accès pour inciter l'attraction d'investissements et de technologies. Des lieux ont ainsi émergé au Québec, souvent au milieu de nulle part sur le vaste espace. Ceux-ci s'avèrent généralement vivaces tant que les réserves justifiant leur émergence souvent explosive et leur ancrage dans la vulnérabilité assurent toujours la prospérité.

L'urbanisation a aussi marqué fortement l'espace du Québec à partir du début du XIX^e siècle, en s'accéléralant au cours du XX^e (Baccigalupo, 1984). Sur des points localisés en fonction de la centralité, de la rupture spatiale, de la proximité des réserves et bassins ou moins souvent de la volonté du Prince, villages et villes ont prospéré de manière inégale grâce aux activités commerciales et industrielles qui ont fait permuter le ratio rural/urbain québécois de 80%-20% à 20%-80%. Au fil de cette évolution, l'armature urbaine fut modifiée (La Haye, 1968), notamment par le renversement spatial entre Québec et Montréal explicité ci-dessus.

L'armature urbaine de plus en plus établie a permis d'asseoir, au fil du temps, le modèle hiérarchique du « système urbain » dans un esprit de cohérence globale de l'espace Québec (Bruneau, 2000). Chacun avec leur aire de rayonnement réciproque formant des régions administratives, les pôles primaires, secondaires, tertiaires et quaternaires ont été identifiés et positionnés pour établir la répartition de plusieurs fonctions territoriales reliées à l'éducation, l'industrie, la santé, la culture. Malgré cet ordonnancement régulateur sur la base de la taille de la population, la hiérarchie urbaine demeure encore confrontée aujourd'hui (Proulx, 2002) à certaines performances économiques fortes (Victoriaville, Saint-Georges, Rivière-du-Loup...) et certaines contre-performances (Shawinigan, Baie-Comeau, Lachute...).

Les conséquences de l'urbanisation rapide, inégale et diffuse comme modalité dominante d'utilisation du sol a aussi conduit le Québec à mettre en place un mécanisme de régulation et de cohérence dans le style « mariage urbain-rural » afin de mieux concilier ces deux vocations territoriales complémentaires en chevauchements croissants (Fortin et Parent, 1983). La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme a permis en 1979 de consommer ce mariage en offrant un cadre formel à la planification territoriale à cette échelle municipale (Tellier, 1983).

Ces six modèles géoéconomiques exposés en synthèse s'avèrent certes encore valables pour saisir, comprendre et maîtriser la dynamique contemporaine de la répartition spatiale des activités au Québec. À titre d'exemple, les deux modèles d'occupation extensive des territoires s'appliquent fort bien aux efforts publics consentis actuellement pour l'aménagement et le développement du vaste espace nordique. Le modèle « colonisation » semble évidemment épuisé actuellement, tout en permettant néanmoins de comprendre le mouvement très actuel d'érosion rurale. Pour ce qui est du modèle « urbanisation », qui a soutenu le Québec dans son passage d'une société à 80 % rurale à une société urbaine à 80 %, sa conceptualisation très actuelle tente de saisir et de comprendre les formes périurbaines de l'urbanisation diffuse qui caractérisent toutes les villes et même les villages. Quant aux deux modèles de cohérence globale, ils nous éclairent sur la complexité de l'imbrication globale des divers territoires urbains et ruraux qui composent l'espace Québec tout en étant insatisfaisants à cet égard de globalité. Malgré les redécoupages pertinents des régions administratives en 1988 et des territoires MRC lors de la réforme des agglomérations urbaines en 2001, la question de l'imbrication globale de divers territoires demeure entière en matière d'aménagement, de gouvernance et de soutien au développement. Le Québec nécessite à l'évidence une vision renouvelée de l'évolution géoéconomique générale à la lumière des nombreuses forces qui influencent la recomposition actuelle des territoires.

Cependant, la modélisation des mouvements contemporains en matière de répartition spatiale des activités économiques et sociales n'est pas simple à effectuer, même si la théorie offre un cadre scientifique pertinent. Car la forte distance entre les centres urbains discontinus rend difficile l'application des modèles théoriques classiques au Québec, notamment en périphérie, au sein de laquelle les aires de rayonnement des centres urbains ne se touchent pas (Bruneau, 1989; Proulx, 2006). Signalons notamment que la dispersion des établissements rend difficile l'application du modèle « auréolaire », par couronnes successives autour des centres, même si cette approche demeure très valable en périphérie immédiate (Bruneau, 2000; Polèse et Shearmur, 2002; Binet, 2004). En outre, l'ouverture internationale des territoires urbains et périphériques rend difficile l'application québécoise parfaite du modèle « centre-périphérie » (Côté, 1996).

Tant et si bien que la saisie de la réalité géoéconomique contemporaine du Québec cause inévitablement des distorsions aux modèles déjà établis (Proulx, 2006; Gagnon, 2008). S'expriment clairement de nouvelles explosions urbaines, des centres en déclin relatif ou radical, des friches rurales et urbaines accomplies, des rebondissements ou des repositionnements territoriaux en cours. Plusieurs tendances sont ainsi réellement marquées, notamment l'urbanisation diffuse, l'exode rural, l'émergence de zones économiques spécialisées. Des formes territoriales nouvelles s'imposent face à d'autres déjà anciennes qui avaient marqué l'espace comme la quadricentrie abitibienne ou les deux couronnes (urbaine et rurale) du Lac-Saint-Jean. Bref, la dichotomie « centre-périphérie » et la dualité « urbaine-rurale », qui furent les objets de la régulation territoriale du passé récent par les gouvernements supérieurs (tableau 16.1), semble laisser préséance à une dynamique géoéconomique moins binaire et plus complexe. Celle-ci doit, selon notre lecture, être éclairée et modélisée par l'observation géoéconomique. Notre hypothèse à cet effet concerne la composition de nouvelles formes territoriales qui ouvrent un champ nouveau pour l'organisation territoriale par les acteurs.

2. La métropolisation contemporaine

On sait qu'à l'échelle mondiale, la population et les activités économiques s'avèrent de plus en plus concentrées au sein de quelque 300 vastes régions métropolitaines interreliées les unes aux autres (Scott, 2001). Si vastes que ces régions contiennent souvent plusieurs centres urbains en épousant des formes territoriales inédites. En conséquence, saisir concrètement ce phénomène de métropolisation ouvre sur une analyse davantage orientée sur la structuration multipolaire concrète de régions urbaines dites « Global City-Regions ».

Selon cette perspective, l'observation de la mouvance actuelle des mégapoles européennes, américaines et asiatiques devient fort intéressante. Car les formes territoriales spécifiques et diversifiées qui émergent alors à l'analyse métropolitaine font apparaître des jumeaux tels que Milan/Turin, des triplés tels que Rio de Janeiro/Belo Horizonte/São Paulo, des corridors polycentriques tels que celui de la Californie, des arcs comme celui de la Méditerranée entre l'Espagne et l'Italie en passant par le sud de la France. Aussi, le croissant territorial composé de Tokyo/Séoul/Beijing/Shanghai/Hong Kong illustre parfaitement cette forme métropolitaine complexe structurée par des métropoles mondiales entrecoupées de pôles et de zones à divers contenus et à dimensions multiples.

L'espace canadien ne contient pas de véritable mégapole. Cependant, le phénomène métropolitain s'avère fort bien illustré par la grande région urbaine de Toronto, qui contient non seulement des pôles périurbains et des satellites dans la frange urbaine, mais aussi des centres urbains intermédiaires bien connectés comme London, Windsor, Kitchener, Hamilton, Oshawa, etc. (Alvergne et Latouche, 2009). Il s'agit certes d'une sorte d'archipel ontarien.

Dans le cas du Québec, le mouvement des forces de la concentration et de la dispersion permet de saisir le phénomène de métropolisation sous un angle particulier. À l'analyse des faits, nous assistons à un processus relativement complexe de « polarisation dispersée » que certains analystes désignent ailleurs par la métapolisation (Ascher, 1995). Ce qui signifie un phénomène d'urbanisation diffuse et polycentrique qui concentre la population et les activités au sein d'une vaste zone composée de divers territoires réticulés qui lui donnent forme. En ce sens, le phénomène de métropolisation qui bat son plein au Québec comme ailleurs touche plusieurs pôles québécois de différentes tailles dont l'imbrication d'ensemble apparaît désormais moins régie par la hiérarchie urbaine classique que par d'autres lois géoéconomiques difficiles à comprendre, puisque constamment évolutives. Nous pouvons néanmoins saisir les points d'appui (tableau 16.2) et visionner l'armature globale prenant la forme d'un d'archipel (Beaudet, 2009), d'un arc (Polèse, 2009) ou d'une métapole québécoise.

Les pôles principaux que sont Montréal, Québec et Gatineau (Ottawa) avec leurs centres périurbains et leurs satellites réciproques s'inscrivent chacun comme un phénomène métropolitain à part entière. Dans une moindre mesure, il en est de même pour les régions métropolitaines de Sherbrooke, de Trois-Rivières et aussi de Drummondville, Rivière-du-Loup, Saint-Hyacinthe et Shawinigan.

Tableau 16.2
Principaux ancrages de la polarisation dispersée de l'emploi 1986-2006

Montréal (6 %)	Gatineau (42 %)
Trois-Rivières (20 %)	Sherbrooke (36 %)
Québec (25 %)	Drummondville (77 %)
Rivière-du-Loup (33 %)	Granby (48 %)
Lévis (105 %)	Magog (44 %)
Saint-Jean (49 %)	Saint-Georges (123 %)
Saint-Jérôme (59 %)	Victoriaville (113 %)
L'Épiphanie (94 %)	Laval (33 %)
Joliette (30 %)	Saint-Hyacinthe (19 %)
Windsor (53 %)	Lavaltrie (183 %)
Rawdon (96 %)	Laurentides (143 %)
Saint-Sauveur (139 %)	Waterloo (63 %)
Lac-Mégantic (36 %)	Mont-Tremblant (80 %)

Sources : Statistique Canada ; traitement CRDT, Université du Québec à Chicoutimi.

À travers ces principaux centres urbains qui structurent l'armature de la grande région sud-est du Québec, la concentration diffuse des activités économiques déconcentrées s'ancre aussi sur de nombreux petits pôles. Parmi ceux-ci, certains s'avèrent actuellement en véritable explosion tels que Saint-Georges, Granby, Victoriaville et Saint-Sauveur en illustrant les taux de croissance urbaine les plus élevés du Québec. Les forces qui positionnent les lieux dans cette zone métropolitaine résident principalement dans leur centralité à travers les établissements humains dispersés.

Ce vaste tissu métropolitain québécois qui devient en réalité le véritable « centre déconcentré » du Québec s'étale progressivement, à densités variables à travers la distance, en suivant par sauts d'urbanisation les corridors de l'Outaouais, des Laurentides, de la Basse-Mauricie, de la Beauce, du Bas-Saint-Laurent et aussi de Charlevoix dans une moindre mesure. Nous percevons clairement un « effet d'ensemble », ne serait-ce que le système de transport de plus en plus fluide et dense. Étant donnée la vocation manufacturière dominante de cette vaste zone métropolitaine, nous avons à cet effet statistiquement circonscrit un « croissant manufacturier » (Proulx, 2003 et 2006) qui correspond plus ou moins à ce phénomène

de polycentrie centrale dans le sud-est du Québec. La carte 16.1 permet d'illustrer cette zone manufacturière qui correspond largement au tissu métropolitain du Québec.

Mise à part sa vocation manufacturière spécifique, cette métropole québécoise contient aussi plusieurs centres de villégiature, beaucoup de villages ruraux à croissance urbaine, des technopoles comme celui de Saint-Hyacinthe ou de la Cité du multimédia, une capitale nationale de nature administrative et évidemment la grande région montréalaise, largement caractérisée par sa concentration de services supérieurs spécialisés et sa déconcentration des activités manufacturières (Polèse et Shearmur, 2002).

3. L'occupation de la périphérie

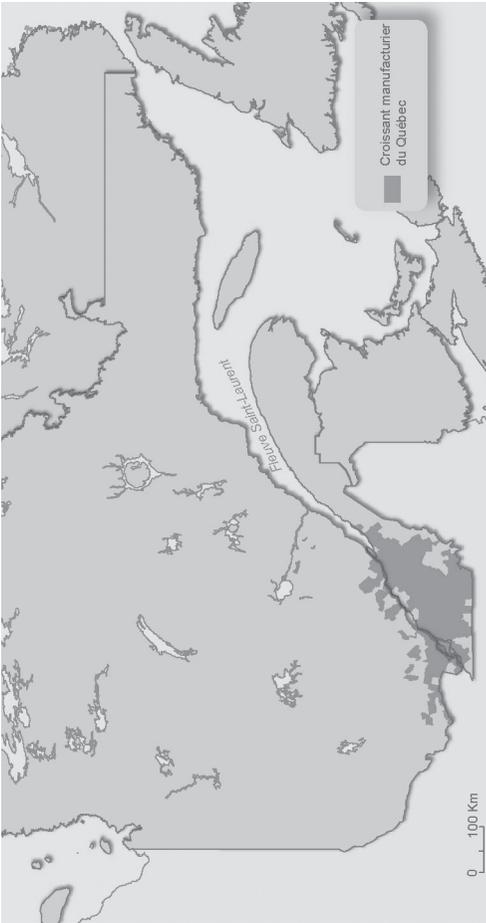
En dehors de la zone centrale multipolaire de la vallée du Saint-Laurent, il existe seulement quatre zones agricoles dont les établissements ont pu permettre l'émergence de pôles urbains sur la base des marchés locaux centraux. Il s'agit de la couronne agricole autour du lac Saint-Jean, du plateau du Saguenay, de la vallée de la rivière Matapédia et aussi, dans une moindre mesure, du corridor côtier du lac Témiscamingue. Dans ces zones jadis colonisées, les rentes agricole et forestière ont créé les surplus suffisants pour occasionner la concentration d'entreprises de services et de commerces dans des lieux centraux tels qu'Amqui, Causapscal, Ville-Marie, Chicoutimi, Roberval, Normandin, etc. Pour le reste, les villes et villages de la périphérie nordique du Québec sont largement tributaires de la présence de ressources naturelles, à la manière de la Gaspésie.

En réalité, les forces qui imposent l'établissement de lieux et de milieux en périphérie québécoise résident principalement dans l'accès aux bassins et gisements de ressources naturelles qui représentent le véritable facteur explicatif de la grande dispersion spatiale des établissements. Aussi, la desserte des collectivités autochtones en biens et services s'inscrit dans cet esprit d'extension de la structure de peuplement. Ce principe moteur de l'accessibilité dessine sur les territoires périphériques du Québec des formes territoriales distinctes, originales et particulières. Le chapelet de petits lieux gaspésiens en représente un bel exemple à partir du pôle Rimouski. Voyons un peu pour la périphérie nordique.

3.1. Arc nordique de pôles secondaires

Le phénomène géoéconomique majeur qui marque la structure de peuplement en périphérie nordique québécoise s'avère concerné par la présence d'avant-postes établis, tels de véritables tremplins ou relais pour lancer et appuyer l'occupation territoriale.

Carte 16.1
Le croissant manufacturier du Québec

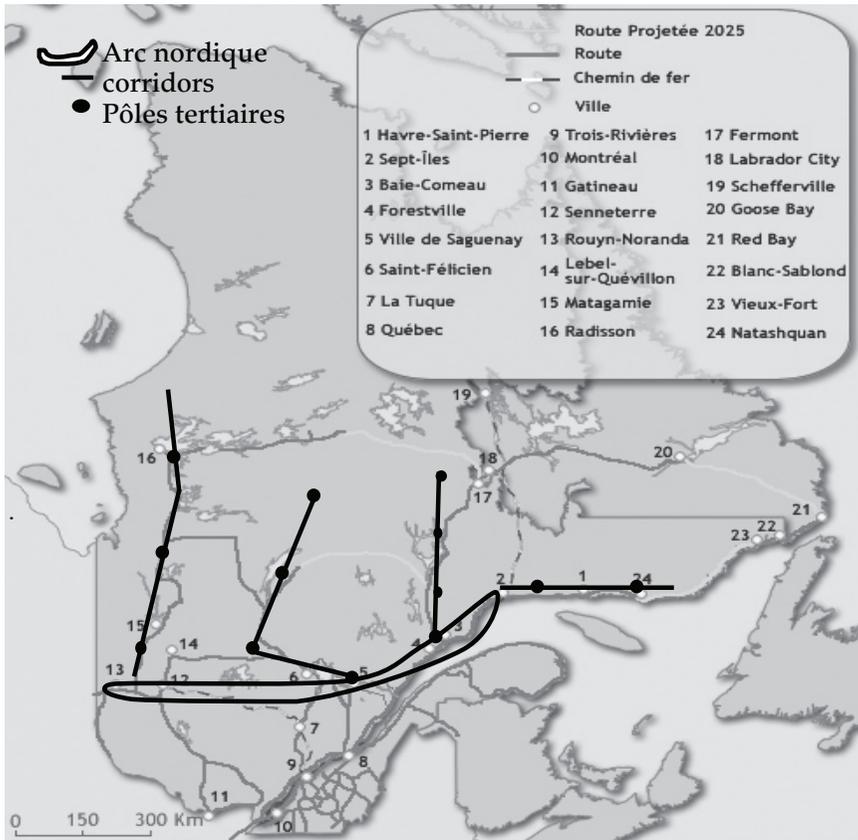


Source : Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, UQAC.
Alain Roch, UQAC, 2004.

En réalité, ce sont des pôles de croissance contenant des activités telles que des services spécialisés, des usines de transformation de ressources, des commerces de gros et de détail, des institutions d'éducation supérieure, des administrations publiques et privées, etc., à partir desquels s'effectuent l'exploitation des ressources naturelles ainsi que la diffusion du développement sur les territoires (carte 16.2).

Carte 16.2

Avant-postes et corridors de pénétration de la périphérie nordique



Source: MRNFP et UQAC.
Alain Roch, 2005.

Ces avant-postes s'inscrivent généralement comme des points de rupture de charges aux embouchures de rivières, aux carrefours routiers, aux terminaux des voies de transport. Ils deviennent des points d'ancrage de la pénétration nordique, grâce à la présence de différentes activités reliées certes au transbordement, à la traite et au transit de marchandise, mais aussi à la desserte de services supérieurs en santé, en finances, en architecture, en comptabilité, en génie et autres spécialités motrices de développement. Les principaux spécimens de ces pôles économiques sont en réalité Sept-Îles, Baie-Comeau, Saguenay, Amos et Rouyn.

Dans leur périphérie nordique de rayonnement, ces pôles, secondaires par rapport à Montréal, Québec et Gatineau, forment ensemble un arc nordique qui s'inscrit comme une forme territoriale originale (carte 16.2). Arc dont la spécificité géoéconomique d'ensemble concerne davantage la vocation nordique commune de ses principales composantes urbaines plutôt que leurs interactions économiques déjà existantes certes, mais encore peu développées.

3.2. Corridors de pôles tertiaires

Selon ce schéma géoéconomique, les modalités d'accès aux bassins de ressources nordiques et aussi de desserte de biens et de services illustrent d'abord des formes territoriales linéaires que l'on appelle les « corridors de pénétration territoriale » (carte 16.2). Ceux-ci épousent actuellement quatre axes correspondant aux tracés des infrastructures de transport routier. Distincts dans leur forme réciproque, ces corridors partagent une nature commune et des contenus similaires.

C'est ainsi qu'à partir des avant-postes initiaux de l'arc nordique, les corridors de transport structurent l'espace par l'établissement de relais plus avancés qui deviennent des pôles tertiaires et quaternaires. Ces derniers sont localisés à des points précis déterminés généralement, mais pas toujours, par les modalités de transport qui favorisent la localisation de commerces, de services et aussi d'activités d'extraction des ressources naturelles. D'autres tronçons de ces corridors peuvent être anticipés, notamment sur l'axe côtier de la Baie d'Hudson afin d'interconnecter les villages inuits entre eux ou pour relier le lac Mistassini et Caniapiscau en passant par les monts Otish, ou encore pour joindre Natashquan et Blanc-Sablon sur la Basse-Côte-Nord.

4. Nouvelle division géoéconomique

Ces deux grandes logiques géoéconomiques centripètes et centrifuges illustrées s'avèrent relativement puissantes au Québec en déterminant considérablement la localisation des activités dans l'espace. Selon notre analyse des forces et des tendances, quatre autres logiques soutiennent la spécialisation progressive de certaines zones au Québec.

Nous assistons actuellement à l'affirmation d'une nouvelle division spatiale des activités économiques qui différencie les territoires autour de quatre grandes vocations spécifiques (Proulx, 2007 et 2009). Il s'agit des quatre logiques géoéconomiques reliées à l'extraction, la consommation, la production et l'innovation. Voyons de quoi il s'agit.

4.1. Extraction

Même si elle ne se présente plus de la même manière qu'autrefois, l'extraction ou la collecte de ressources naturelles demeure encore aujourd'hui une logique géoéconomique très importante au Québec. Telle que modélisée ci-dessus, elle est basée sur le principe d'accessibilité aux bassins et gisements. Signalons que globalement, les ressources naturelles extraites et leur valorisation par une première transformation participent à près du tiers du PIB (produit intérieur brut) du Québec. Dessinant des aires spécifiques d'exploitation minérale, agricole, hydroélectrique, forestière, maritime et maintenant éolienne, les divers bassins et gisements de ressources attirent encore aujourd'hui de substantiels investissements technologiques et techniques. Sont ainsi alimentées des activités économiques nouvelles ou déjà anciennes qui éliminent par contre souvent de nombreuses unités obsolètes, en retour d'une production croissante.

En réalité, le Québec exploite des bassins et gisements de ressources de plus en plus éloignés en périphérie, en érigeant cependant très peu de nouveaux établissements humains. Dans un grand nombre d'établissements passés, l'érosion actuelle s'avère difficile à endiguer même s'ils sont encore en pleine activité. Car l'extraction des ressources naturelles s'effectue de plus en plus avec de la technologie, en utilisant une main-d'œuvre qui se déplace par migration alternante souvent sur de longues distances pour effectuer son horaire de travail (Proulx, 2007). Peu d'activités manufacturières s'établissent en ces lieux, alors que les activités commerciales et de services peinent à se maintenir en place. Les nouvelles extractions de ressources se poursuivent à cet effet, dans un esprit de création de richesses, tout en respectant de plus en plus les normes environnementales ainsi que les droits autochtones.

4.2. Consommation

Les activités économiques reliées à la consommation de biens et services ont subi, au cours des dernières décennies, des bouleversements importants dans leur inscription territoriale. Le Québec assiste en réalité à un phénomène de « décentration » des facteurs de localisation des activités de consommation à partir des centres historiques des villes vers les anneaux périurbains qui s'étalent de manière variable autour des agglomérations (Bruneau, 2000). À cet effet, quatre tendances mercantiles interreliées expliquent la structuration de ces couronnes périurbaines plus ou moins étendues en périphérie immédiate des centres urbains importants bien positionnés sur l'espace pour attirer les consommateurs devenus plus mobiles et plus difficiles à satisfaire.

Signalons d'abord que les activités de consommation ont subi les effets de l'arrivée des centres commerciaux au cours des années 1960 et 1970, ce qui a généré en conséquence un véritable choc initial dans la perte de la vitalité des traditionnelles rues commerçantes jadis prospères au cœur des centres urbains. Ensuite, l'explosion de la restauration rapide a participé à l'accélération du drainage des consommateurs hors des zones centrales des villes, au cours d'une deuxième phase distincte pendant les années 1980. Cette phase fut caractérisée en outre par l'émergence de bâtiments, places et complexes de services spécialisés localisés stratégiquement sur les boulevards périurbains qui, du coup, ont considérablement limité la capacité de différenciation et de repositionnement des zones centrales, désormais en dévitalisation commerciale accentuée. Finalement, la construction récente et actuelle des mégacarrefours dits « power centers », composés de géants de la distribution (grandes surfaces), entraîne encore davantage le mouvement de dévitalisation des zones centrales au cœur des agglomérations urbaines et aussi des autres petits lieux et milieux limitrophes et plus éloignés.

Les répercussions de cette nouvelle logique géoéconomique qui s'est imposée au Québec et ailleurs dans le contexte de la tertiarisation contemporaine de l'économie s'avèrent considérables (Binet, 2004). À l'intérieur de ces larges couronnes périurbaines d'activités de consommation bien distinctes des banlieues établies dans les années 1940-1950 et 1960, on retrouve aussi des poches d'habitat de différentes gammes, des aires de services spécialisés (loisirs, villégiature, éducation, santé, entreposage, etc.), des parcs industriels ou technologiques, des complexes récréotouristiques ainsi que d'autres zones spécialisées qui s'insèrent à travers les plus anciennes villes satellites, dont la plupart illustrent un taux de croissance supérieur aux zones centrales historiques de l'agglomération et aux pôles en périphérie plus éloignée.

4.3. Production

À l'instar des activités de consommation, signalons que les activités de production subissent, au Québec comme ailleurs, les effets de l'intégration sectorielle par les géants financiers dans l'agroalimentaire, le textile, la forêt, etc. En réalité, les petites unités de production disparaissent largement, mais pas totalement, au profit de plus grandes et de très grandes, généralement plus intenses en technologies et souvent de propriété transnationale.

Si les petites entités manufacturières sont intégrées par achats ou faillites, autant dans les petites villes que dans les plus grandes, signalons que les grandes unités de production consolidées se localisent rarement dans les petites villes très éloignées des grands marchés urbains, quoique plusieurs pôles secondaires demeurent des milieux industriels encore dynamiques, notamment Rivière-du-Loup, Saguenay, Trois-Rivières et Sherbrooke. Ces unités géantes ne s'établissent pas non plus au cœur des grandes agglomérations urbaines relativement répulsives dans leurs conditions d'implantation, en regard notamment du prix du sol et de la congestion routière. Libérées désormais d'une nécessaire localisation à proximité de la gare ou du port dans le centre des villes, les grandes unités manufacturières contemporaines se déconcentrent maintenant en général hors des agglomérations sous la nécessité d'espace physique et de branchements sur le réseau routier. Elles bénéficient à cet effet au Québec de plusieurs choix de localisation accessibles sur de vastes zones en faible densité de la frange urbaine et de la périphérie plus ou moins éloignée. À travers ces nouvelles zones attrayantes de la plaine du Saint-Laurent, des poches de production plus denses se forment ici et là.

Nos observations sur la répartition des activités manufacturières (Proulx, 2006) permettent de saisir au Québec cette nouvelle logique géo-économique de production qui se concrétise largement dans la vaste zone sud-est, formant ainsi un «croissant manufacturier» à cheval sur l'axe des montagnes Appalaches (carte 16.2). Cette zone de production non uniforme commence dans les Basses-Laurentides et en Outaouais, traverse la couronne industrielle périurbaine de Montréal, s'étire en s'élargissant en Montérégie vers l'Estrie, les Bois-Francs et ensuite la Beauce, avant de remonter vers Lévis, Montmagny et désormais encore plus loin dans le Bas-Saint-Laurent, notamment grâce à certains milieux dynamiques comme La Pocatière. Bien localisé près de la frontière américaine d'une part, et en plein cœur du réseau routier québécois d'autre part, ce vaste croissant polycentrique, truffé de poches à densité industrielle variable, contient statistiquement la majeure partie de la production manufacturière du Québec.

Les villes de Victoriaville, Drummondville, Saint-Georges, Valcourt, Lévis, Sherbrooke, Saint-Jean, Saint-Laurent et Mirabel voient leur économie locale largement profiter de cette nouvelle logique de production déconcentrée.

4.4. Innovation

À degrés divers, les impulsions mercantiles et technologiques de l'innovation sont captées et valorisées dans les produits, les services, les procédés de production et les méthodes de mise en marché. Au-delà de la demande révélée massivement sur le marché, et de l'offre des équipements, machineries et instruments standardisés qui se diffusent rapidement et uniformément, la fertilisation comme telle de l'innovation s'effectue inégalement sur les territoires. En effet, les processus de créativité et de conception sont fort variables à travers l'espace (Markusen, 2000), issus de la combinaison appropriée de différents intrants, notamment ceux de la R-D, des savoir-faire, de la formation professionnelle, des services de transport, des organismes de financement. Au regard de la combinaison des facteurs, il est maintenant clairement statué scientifiquement que certains territoires possèdent des conditions institutionnelles plus favorables que d'autres pour soutenir le processus vertueux de créativité et d'innovation.

Au Québec, il n'y a pas de petite Silicon Valley, de milieux innovateurs, nouveaux districts industriels et autres « hot spots » comme on en retrouve dans les pays fortement industrialisés ou en industrialisation rapide. Néanmoins, la logique géoéconomique de l'innovation différencie clairement certains lieux et certaines zones de production en étant désignés formellement pour y établir les conditions appropriées. Plusieurs de ces territoires ciblés sont situés à l'intérieur des villes, comme la Cité du multimédia, le technoparc de Gatineau, la technopole agroalimentaire de Saint-Hyacinthe, la Cité de l'optique-photonique de Québec, la technopole Laval. D'autres territoires désignés pour y fertiliser l'innovation épousent plutôt une localisation plus périphérique comme la technopole Vallée de la Mauricie, la technopole maritime de Rimouski, la Vallée de l'aluminium au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Moins connus parce que non désignés formellement, certains territoires s'avèrent néanmoins des milieux très dynamiques sous l'angle de l'innovation. Soulignons les milieux comme La Pocatière, Baie-Saint-Paul, Maskinongé, Valcourt, Bromont, Granby, Sainte-Agathe ainsi que bien d'autres territoires où sont présentes des conditions institutionnelles optimales généralement facilitées par un mécanisme approprié tel un centre de transfert technologique, une société de développement, un catalyseur de créativité.

5. Nouvelles formes territoriales émergentes

Ainsi, la géoéconomie du Québec contemporain illustre une division progressive des activités économiques qui affirment la distinction de nombreux territoires par leur spécialisation économique. Ces zones économiques épousent des formes diverses. Malgré les chevauchements des limites difficiles à fixer, nous les avons classifiés ici selon le domaine économique dominant (Proulx, 2009), soit les activités primaires, secondaires, tertiaires et quaternaires (tableau 16.3).

Tableau 16.3

Quatre types de zones économiques émergentes

<i>Primaire</i>	<i>Secondaire</i>
Bassins hydrographiques	Technopole agroalimentaire
Forêts boréales, méridionales	Corridor de la Beauce
Mines d'amiante, cuivre, tourbe...	Vallée de l'aluminium
Spécialités agricoles, maritimes, agroalimentaires	Technopole Vallée Mauricie
Gisements éoliens	Croissant manufacturier
	Technopoles Gatineau, Laval...
<i>Tertiaire</i>	<i>Quaternaire</i>
Méga carrefours périurbains	Cité du multimédia
Places de services spécialisés	Cité de l'optique-photonique
Rues principales revitalisées	Biosphère de Charlevoix
Boulevards d'accès aux centres	Carrefours Nouvelle Économie
Complexes périurbains	Corridor des Laurentides

Ces zones économiques sont en réalité des territoires en émergence, souvent encore flous dans leurs frontières et peu institutionnalisés, si ce n'est parfois la présence de comités territoriaux pour effectuer la promotion. Plusieurs de ces territoires émergents furent déjà désignés « crénieux d'excellence » par Québec afin d'optimiser, par l'innovation, la structuration économique dans un esprit de grappe ou de filière de production. D'autres territoires deviennent éligibles pour y promouvoir leur vocation spécifique, notamment le corridor des Laurentides, la Boréale, le croissant manufacturier, les couronnes périurbaines. Aussi, des cibles pour la politique publique sont envisageables. À cet effet, on peut se demander quelles fonctions stratégiques peuvent être exercées sur ces territoires émergents afin d'assurer le jeu des relations entre les acteurs dans un esprit d'innovation, de cohésion et de développement.

Conclusion

L'analyse livrée dans ce texte en hommage à Georges Benko représente une contribution à la modélisation de la dynamique géoéconomique contemporaine du Québec. Fut constaté que le modèle classique basé sur le principe de la centralité demeure certes très utile dans la vallée du Saint-Laurent, en illustrant un système urbain relativement bien intégré malgré la distance entre les lieux. Cette zone centrale polycentrique prend progressivement la forme d'un arc, d'un croissant ou d'un archipel sur lequel s'applique avec pertinence le concept de « métropole ». Dans la périphérie par contre, notre lecture géoéconomique du Québec a bien démontré la domination du principe d'accessibilité en dessinant un mode d'occupation des territoires bien spécifique et distinct.

La dynamique géoéconomique du Québec fait en outre apparaître à l'analyse de nouvelles formes territoriales qui illustrent, en substance, une progressive division spatiale des activités économiques distinguant bien celles qui sont concernées par l'extraction des ressources, la consommation de biens et services, la production de biens et aussi la fertilisation de l'innovation. Parmi les nouveaux territoires qui s'affirment, on distingue les technopoles et technoparcs bien sûr, mais aussi un « croissant manufacturier », des corridors de développement centraux et périphériques, un arc nordique, des pôles ruraux de rétention de l'érosion, des complexes d'activités spécialisés, des zones économiques désignées. Les enjeux isolés autour de ces nouvelles formes émergentes sollicitent inévitablement le gouvernement du Québec pour pointer des cibles inédites afin de soutenir le développement. Elles se présentent actuellement de manière similaire à celles qui furent jadis utilisées, notamment pour effectuer le découpage des régions administratives au milieu de la décennie 1960, pour dessiner les communautés MRC au tout début de la décennie 1980, ou encore pour asseoir la réforme des agglomérations urbaines au tournant du siècle.

L'émergence de nouvelles formes territoriales pertinentes génère certes du champ pour l'organisation des territoires par les acteurs, notamment en matière d'appropriation et de développement. Elle illustre par contre une nouvelle source de conflits entre les deux types de territoires présents et émergents au Québec. Ainsi, aux deux types d'équilibres d'une part « centre-périphérie » ciblés par les régions administratives et d'autre part « urbain – rural » assignés aux territoires MRC, qui furent jadis au cœur de la politique territoriale du gouvernement, se superpose actuellement une nouvelle dualité conflictuelle à équilibrer entre « territoires de gestion » et « territoires émergents » (Proulx, 2008).

Bibliographie

- Alvergne, C. et D. Latouche (2009). «La métropolisation et la richesse des villes : l'énigme métropolitaine montréalaise», dans G. Sénécal et L. Bherer, *La métropolisation et ses territoires*, Presses de l'Université du Québec, p. 23-63.
- Ascher, F. (1995). *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob.
- Baccigalupo, A. (1984). *Les administrations municipales québécoises des origines à nos jours*, Agence d'Arc, Tomes I et II.
- Beaudet, G. (2009). «L'occupation durable des archipels québécois», *Organisations et Territoires*, vol. 18, n° 2, p. 59-68.
- Bérubé, P. (1993). *L'organisation territoriale au Québec*, Québec, Éditeur officiel du Québec.
- Binet, C. (2004). «Aménagement du territoire au Québec», *Organisations et territoires*, vol. 13, n° 1, p. 91-100.
- Brouillette, B. (1959). «Les régions géographiques et économiques de la province de Québec», dans *Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 65-83.
- Bruneau, P. (1989). *Les villes moyennes au Québec, leur place dans le système sociospatial*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Bruneau, P. (2000). «L'archipel urbain québécois, un nouveau rapport société – espace», dans P. Bruneau (dir.), *Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'esérance*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Brunet, R. (2004). *Le développement des territoires*, La Tour d'Aigues, De l'Aube.
- Carroué, L. (2002). *Géographie de la mondialisation*, Paris, Armand Colin.
- Claval, P. (1989). *La conquête de l'espace américain*, Paris, Flammarion.
- Claval, P. (2003). *La géographie du XXI^e siècle*, Paris, L'Harmattan.
- Cooke, P. (2001). «Regional Innovation Systems, Clusters and the Knowledge Economy», *Industrial & Corporate Change*, vol. 10, p. 945-974.
- Côté, S. (1996). «Relations économiques régionales et hétérogénéité de l'espace québécois», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. XXXVII, n° 3, p. 517-536.
- Courlet, C. (2002). «Les systèmes productifs localisés», dans A. Torre (dir.), *Le local à l'épreuve de l'économie spatiale*, Paris, INRA, Études et recherches sur les systèmes agraires et le développement, n° 33.
- Dugas, C. (1986). «Région et régionalisme au Québec depuis Raoul Blanchard», dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 30, n° 80, p. 189-202.
- Fortin, G. et L. Parent (1983). «Les MRC et leur capacité d'extension», Montréal, *Études et documents*, n° 38, INRS-Urbanisation.
- Fujita, M. et al. (2001). «The spatial economy», MIT Press, Cambridge, Mass.
- Gagnon, S. (2008). «Le rôle de la spatialité dans l'organisation des territoires», dans G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 163-203.
- Jean, B. (1997). *Territoires d'avenir*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

- Jean, B. (2008). «Le développement territorial: une discipline scientifique émergente», dans G. Massicotte (dir.), *Sciences des territoires: perspectives québécoises*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 283-313.
- Joyal, A. (2002). *Le développement local*, IQRC, Québec.
- La Haye, J.C. (1968). «Rapport sur la Commission provinciale d'urbanisme», Gouvernement du Québec.
- Markusen, A. (2000). «Des lieux aimants dans un espace mouvant: une typologie des districts industriels», dans G. Benko et A. Lipietz (dir.), *La richesse des régions*, Paris, Presses universitaires de France, p. 85-119.
- Morvan, Y. (2004). *Activités économiques et territoires*, La Tour d'Aigues, De l'Aube.
- Polèse, M. (2009). «Trajectoires et défis des régions québécoises», *Organisations et Territoires*, vol. 18, n° 2, p. 29-38.
- Polèse, M. et M. Roy (1999). «La dynamique spatiale des activités économiques au Québec», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 43, n° 118, p. 43-71.
- Polèse, M. et R. Shearmur (2002). *La périphérie face à l'économie du savoir*, Montréal, INRS-UCS et Moncton, ICRDR.
- Porter, M. (2001). «Regions and the New Economics of Competition», dans A.J. Scott (dir.), *Global City-Regions*, Londres, Oxford University Press.
- Proulx, M.-U. (2002). *L'Économie des territoires au Québec*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Proulx, M.-U. (2003). «Polarisation dans la géo-économie contemporaine du Québec», dans F. Charbonneau et al., *Villes moyennes et mondialisation*, Montréal, Trames.
- Proulx, M.-U. (2006). «La mouvance contemporaine des territoires: la logique spatiale de l'économie au Québec», *Recherches sociographiques*, vol. XLVII, n° 3, p. 475-502.
- Proulx, M.-U. (2007). «Perspectives géo-économiques de la complémentarité urbaine-rurale au Québec», *Télescope*, vol. 13, n° 3, p. 99-112.
- Proulx, M.-U. (2008). «Territoires de gestion et territoires d'émergence», dans G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoire: perspectives québécoises*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 1-24.
- Proulx, M.-U. (2009). «Territoires émergents et cohérence sur l'espace Québec», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 53, n° 149, p. 177-196.
- Ratti, R. et al. (dir.) (1997). «The dynamics of innovative regions», Brookfield, Ashgate Publisher.
- Scott, A.J. (dir.) (2001). *Global City-Regions*, Londres, Oxford University Press.
- Scott, A.J. (2002). *Les régions et l'économie mondiale*, Paris, L'Harmattan.
- Tellier, L.N. (1983). «Les dimensions économiques de l'aménagement du territoire au Québec», dans J. Léveillé (dir.), *L'aménagement du territoire au Québec*, Montréal, Nouvelle Optique.
- Tellier, L.-N. et C. Vertefeuille (1995). «Understanding spatial inertia: Centre of gravity, population densities, the weber problem and gravity potentiel», *Journal of Regional Sciences*, vol. 35, n° 1, p. 155-164.

- Vance, L. (1970). *The Merchant's World: the Geography of Wholesaling*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- Veltz, P. (1996). *Mondialisation, villes et territoires: une économie d'archipel*, Paris, Presses universitaires de France.

Chapitre

17



Georges Benko et le Québec

André Joyal

Ce sont, bien sûr, les écrits de Georges Benko sur les systèmes de production locaux et le développement territorial qui l'ont fait connaître au Québec comme ailleurs. Nous en voulons pour preuve cette invitation qui lui a valu de partager la compagnie de Richard Florida lors du rendez-vous annuel de 2002 à Québec de l'Association internationale des technopoles. Il y déclara : « Il est plus important pour une entreprise d'être dans une grande agglomération urbaine que dans un parc technologique [...]. Les grandes agglomérations rassurent les entreprises parce qu'on y trouve de tout¹. »

1. Propos rapportés dans *Le Soleil* du 6 septembre 2002.

L'année précédente c'est dans le journal *Le Devoir*, un quotidien de Montréal, qu'il expliqua comment l'économie et la géographie étaient des sciences inséparables pour comprendre le monde contemporain. Dans cette entrevue, il souligna que la véritable richesse des régions repose sur les activités parmi les plus complexes et différenciées, liées à l'innovation, à la maîtrise des technologies et à la recherche². Et c'est dans ce même journal, en 2002, que Georges Benko publia un long article se rapportant à un grand colloque auquel il fut convié à Montréal, et portant sur la reconversion des activités économiques en milieu urbain. À ses yeux, la reconversion demeure toujours une question d'actualité, et ce, à n'importe quel moment de l'histoire économique. L'évolution étant cyclique, il est normal que des secteurs industriels disparaissent alors que d'autres naissent, comme la Cité multimédia à Montréal en offre un exemple ou encore l'opération Angus dans un ancien quartier ouvrier³. Avec ce dernier exemple, Georges Benko met en évidence le fait que les acteurs politiques économiques et sociaux sont parvenus à intégrer la population dans le renouvellement économique et social du quartier. C'est dans ce même article qu'il traite d'économie solidaire en l'associant au développement durable. La solidarité est au cœur même de la définition du développement durable, écrit-il en insistant sur la nécessité de favoriser la participation des citoyens dans la vie économique et dans les projets d'aménagement.

1. Une empreinte à l'intérieur du réseau de l'Université du Québec

Si Georges Benko a bénéficié d'une formation en enseignement supérieur à l'Université de Montréal, c'est toutefois auprès de collègues du réseau de l'Université du Québec (UQ) appartenant en particulier aux constituantes de Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi et Rimouski, qu'il exerça une influence importante. En effet, ce sont surtout des spécialistes des sciences régionales (sociologues, géographes, urbanistes, économistes, etc.) de ces diverses constituantes plus que dans les autres universités qu'un intérêt marqué s'est dégagé envers les écrits d'auteurs européens sur les districts industriels et autres systèmes de production locaux. Cela peut paraître étrange, en prenant en considération la quasi-inexistence au Québec de tels ensembles économiques. Lui-même n'avait rien d'autre à donner comme exemple québécois que le district montréalais de la fourrure, où se trouvent concentrées quelques fabriques de manteaux pour une clientèle bien nantie.

2. *Le Devoir*, entrevue avec Georges Benko, 7 avril 2001.

3. *Le Devoir*, 18 mai 2002.

L'engouement pour les écrits de Georges Benko parmi les régionalistes du réseau de l'UQ s'explique par le concept de «coopétition» auquel se rapporte la logique du fonctionnement des districts industriels. On souhaitait voir l'émergence au Québec de ce comportement de la part de petits industriels qui, tout en se faisant concurrence dans un champ d'activité donné, puissent s'échanger de précieuses informations à travers des réseaux formels ou informels existant dans leur environnement immédiat. Mais on l'aura deviné, c'est l'ouvrage culte *Les régions qui gagnent* (en collaboration avec Alain Lipietz) qui allait imprimer son influence auprès des nombreux universitaires québécois. Cet ouvrage, devenu un classique, s'est retrouvé dans les plans de cours de plusieurs d'entre eux. On sait qu'au Québec, la question régionale est un débat aussi vieux que la création de l'UQ (en 1969).

À défaut d'avoir eu droit à leur *Montréal et le désert québécois*, les Québécois sont régulièrement nourris de publications se rapportant à l'avenir de leurs régions. Publié au milieu des années 1990, *Et les régions qui perdent ?* s'avère un bon exemple de l'influence de notre regretté ami de ce côté-ci de l'Atlantique. Dans cet ouvrage collectif, on précise bien une volonté d'identifier les caractéristiques des espaces où se concentre le dynamisme économique, en insistant sur la pertinence des notions de districts et de réseau dans l'étude de l'ancrage spatial des processus productifs. La notion de district suggère ici une façon de mettre en relation des acteurs économiques et sociaux devant déboucher sur une certaine maîtrise des filières techniques, des processus de qualification de la main-d'œuvre et des canaux d'information stratégique. Un des auteurs fait observer que le livre de Georges Benko et d'Alain Lipietz montre clairement comment les nouveaux espaces économiques mondiaux se remodelent en fonction de l'expansion urbaine. Leur travail, selon un des auteurs, fait plus que livrer les ingrédients d'une formule gagnante de développement régional. On y trouve la suggestion d'élaborer des scénarios de renforcement urbain des grandes métropoles en supposant une hiérarchisation complémentaire de districts performants rattachés aux grandes métropoles. Klein (1995, p. 47) présente alors dix commandements inspirés par *Les régions qui gagnent*, dont :

- la région possède une certaine autonomie en tant que milieu social grâce aux rapports et interrelations entre les entreprises et les travailleurs, les entreprises elles-mêmes et les entreprises et l'environnement local ;
- la région se caractérise par des institutions locales efficaces et adaptées à la transmission et à la diffusion de ses valeurs ;

- ces valeurs reposent sur une perception de l'identité et des appartenances compatibles avec le changement social et technologique;
- le milieu possède des réseaux de diffusion de l'information qui opèrent de façon interpersonnelle.

En 2003, dans un autre ouvrage collectif, publié encore une fois aux Presses de l'Université du Québec, Georges Benko a fourni un chapitre intitulé «Reconversion, travail et emploi: penser la société industrielle». On y trouve une présentation des mutations de l'emploi en distinguant bien ce qu'il représente par rapport au travail. Les nouvelles possibilités du rapport salarial au tournant du siècle se trouvent présentées en terminant avec une note sur la structuration du marché du travail sur la base d'un recul historique.

L'année suivante, il contribua à une œuvre collective sous la forme d'un cahier de recherche du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) de l'Université du Québec à Montréal. Le document intitulé: *L'apport de la nouvelle économie à la revitalisation des territoires marginalisés*⁴ s'inscrit dans les travaux d'une équipe de recherche sur les entreprises collectives de la nouvelle économie œuvrant dans le domaine de la revitalisation des territoires en difficulté. Les entreprises collectives n'étant pas la tasse de thé de Georges Benko, on devine que sa contribution ici a porté sur les efforts de redéploiement industriel dans un environnement marqué par une profonde mutation.

Enfin, en 2006, Georges Benko revient à la charge, toujours dans un ouvrage collectif publié aux Presses de l'Université du Québec avec un chapitre intitulé: *Les villes dans l'économie globale: les stations de ski vues par le marketing*. Il signale que le marketing territorial apparaît comme la forme géographique de la mondialisation et de la libéralisation des économies mondiales, puisqu'il se donne pour objectif de vendre un ensemble territorial, de le mettre sur le marché en appliquant des techniques similaires à celles utilisées pour vendre un produit de consommation courante. Mais, comme il fait remarquer, le marketing territorial ne se mesure pas à l'aune de critères quantifiés tels les parts de marché. En effet, il est soumis à des critères qualitatifs: la satisfaction des résidents ou l'attractivité du territoire.

4. <www.crisis.uqam.ca/cahiers/ETO421>.

Bibliographie

- Benko, G. (2003). «Reconversion, travail et emploi: penser la société industrielle», dans J.-M. Fontan, J.-L. Klein et B. Lévesque (dir.), *Reconversion économique et développement territorial*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Benko, G. (2006). «Les villes dans l'économie globale», dans D.-G. Tremblay et R. Tremblay (dir.), *La compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.-L. (1995). «La décentralisation et l'assouplissement des rapports État-territoires au Québec», dans S. Côté, J.-L. Klein et M.-U. Proulx (1995), *Et les régions qui perdent?*, Montréal, GRIDEQ, GRIR, Université du Québec à Montréal.

Chapitre

18



Le marketing territorial Une étude de cas en milieu rural québécois

André Joyal

Contrairement à l'économie spatiale qui intègre le facteur distance (comme coût), l'économie territoriale interprète le territoire comme un acteur économique.

Georges Benko (2006, p. 68)

À l'impossible nul n'est tenu (Joyal, 2002), s'il existe des territoires sans projets, il existe aussi des territoires dotés de projets difficiles à réaliser, voire irréalisables. Que faire quand le principal employeur d'une petite ville mono-industrielle ferme ses portes? Comment diversifier l'économie d'une région dominée par l'agriculture de subsistance et l'économie informelle? Des régions ont trouvé une formule gagnante (Benko et Lipietz, 1992) d'autres pas (Côté, Klein et Proulx, 1995). On connaît les facteurs de succès des régions où l'action des forces vives a favorisé l'émergence d'un nouvel entrepreneuriat tout en consolidant les PME locales (Julien, 2005). Des régions sont ainsi devenues des territoires, c'est-à-dire des lieux véritablement façonnés par leurs habitants. Quelles leçons peut-on en dégager

pour répondre aux besoins des milieux en difficulté? Répondre à ce questionnement à l'aide d'un cas situé dans la région de l'Outaouais au nord-ouest du Québec et à travers les écrits sur le marketing territorial constitue l'objectif de ce papier.

« Est-ce que l'on parle ici de marketing territorial? » m'a demandé Georges Benko la dernière fois que je l'ai rencontré au Québec¹. « Le marketing pour les fins du développement territorial? C'est nouveau pour moi », ai-je répliqué, ne connaissant pas à ma courte honte son magistral chapitre « Marketing et territoire » (1999) publié dans un ouvrage collectif. En fait, j'ai voulu signifier qu'il s'en faisait sûrement de la même façon que monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir. Dans « Marketing et territoire », G. Benko voit le marketing territorial comme un nouveau champ d'étude qui tire profit des fondements majeurs d'un marketing appliqué aux seuls produits de grande consommation. En conséquence, les pages qui suivent en présentent les différentes caractéristiques à la faveur principalement des écrits de G. Benko, afin de bien en saisir la portée et la pertinence dans toute tentative de faire connaître un lieu donné dans le cadre d'une démarche de mise en valeur de potentialités existantes². Ensuite, je tenterai à l'aide d'une étude de cas dans laquelle j'ai été impliqué, de montrer en quoi le marketing territorial peut s'avérer utile pour les fins de revitalisation d'une petite municipalité. Mais alors que G. Benko, dans son texte de 1999, se rapporte essentiellement à des villes de grande dimension en prenant la commune comme acteur principal, ici, c'est d'un village dont il sera question. Ce qui nous éloigne du marketing urbain. Mais, ainsi, on n'agit pas dans le sens contraire à l'esprit du marketing territorial si on se fie à ce que signale Meyronin (2009), selon qui l'origine de cette approche se trouve dans les États ruraux des États-Unis. Il s'agit d'un marketing de « colonisation » ou agricole. C'est l'époque où on invitait les immigrants à se transformer en *homesteaders* afin de développer les grandes plaines de l'Ouest, où on a massacré les bisons par millions pour les remplacer par autant de bovins. Par la suite, les acteurs locaux prendront le relais des promoteurs des États afin de faire connaître leur ville. Pour sa part, G. Benko (1999) attribue à W. Wieviorka (1975) l'origine du concept de marketing territorial, qui connaîtra son expansion à la faveur du contexte économique favorable des années 1980, marquées par l'élargissement de la mondialisation.

-
1. À l'occasion de notre déplacement à Rimouski pour participer au colloque de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, en mai 2006.
 2. Comme on dit au Québec, en utilisant un anglicisme: mettre un lieu sur la carte (en joual: mettre su'a map).

1. Trois dimensions importantes

Meyronin (2009) voit dans le marketing territorial une démarche reposant sur trois piliers. Avec l'exemple de Saint-Dizier³, c'est l'identité d'un territoire qui en constitue le premier. Cette petite ville de 32 000 habitants située en Haute-Marne avait un problème d'image et un problème d'identité à la suite d'une désindustrialisation trop rapide, pour laisser place à une diversification économique bien sentie. Peu attractive, il lui fallait développer une image nouvelle susceptible de lui donner une nouvelle crédibilité en tant que ville-centre. Il s'agissait de capitaliser (comme je le suggère *infra* avec l'exemple de Grand-Remous) sur les réalisations passées dans le domaine de la fonte d'art. Vient ensuite la ville-produit en tant que telle, le marketing territorial ne se limitant pas à la promotion d'un certain nombre de produits de ville ou de la ville elle-même. Meyronin fait allusion à des villes comme Évry-Ville-Nouvelle, orgueilleuse de sa cathédrale aux trois millions de briques brun-rouge, ou encore à Montpellier avec *Antigone*. Quant à l'exemple longuement développé de Birmingham, avec ses innovations en matière de régénération urbaine et ses projets urbanistiques porte-drapeaux (*flagship development*) susceptibles d'attirer autant les capitaux que le tourisme mondial, il est surtout valable avant que ne frappe la crise financière de 2008.

L'implication des acteurs locaux constitue le troisième pilier du marketing territorial. Par acteurs locaux, ces ambassadeurs de leur territoire, Meyronin entend ici le grand public, les entrepreneurs, les universitaires, enfin ce que l'on désigne communément par les expressions « forces vives » ou « parties prenantes ». Un des facteurs clés du succès du marketing territorial réside dans la capacité à faire se mouvoir ensemble des acteurs d'un territoire au service d'un projet (Meyronin, p. 106). On verra que cet aspect constitue la pierre d'achoppement du cas étudié *infra*.

2. L'origine du concept

Pour G. Benko (2006), la naissance du concept de marketing territorial se relie à une triple évolution contemporaine. Vient en premier lieu la concurrence entre divers ensembles territoriaux telle qu'elle s'est développée durant les années 1990. Viennent ensuite les velléités de décentralisation dont la France offre l'exemple. L'attribution de pouvoirs régionaux a eu pour effet de stimuler l'implication des acteurs locaux auxquels il est fait allusion plus haut. Enfin, en ce qui concerne l'Europe, l'élargissement des

3. Associée de plus en plus par sa pas très jolie tour Miko...

compétences budgétaires de l'Union européenne a favorisé l'extension de sa politique territoriale, tout en donnant lieu à une course aux subventions. En conséquence, écrit G. Benko :

Le marketing territorial apparaît donc comme la forme géographique de la mondialisation et de la libéralisation des économies mondiales puisqu'il se donne pour objectif de vendre un ensemble territorial, de le mettre sur le marché en appliquant des techniques similaires à celles utilisées pour vendre un produit de consommation courante (p. 67).

À ses yeux, le marketing territorial se soumet à des critères qualitatifs tels que la satisfaction des résidents ou l'attractivité du territoire en se distinguant du marketing des collectivités territoriales, ce dernier ne concernant que l'acteur institutionnel et non l'intervention d'acteurs privés/publics, dont le défi consiste à coordonner l'action. On comprendra que le marketing territorial se différencie de celui qui se rapporte aux entreprises sur de nombreux points que G. Benko met en évidence. Les objectifs, le contenu et l'environnement de mise en place diffèrent. La spécificité du marketing territorial oblige l'étude des dimensions du produit-ville et les déterminants faisant partie de son environnement. Les offres des villes ne sont pas sur les mêmes rayons d'un distributeur, à la manière des barils de lessive ou des produits alimentaires. La concurrence existe de toute évidence entre deux villes, mais les points communs entre elles s'avèrent moins directement décelables et demeurent moins nombreux que les similitudes entre deux produits de grande consommation (p. 115). Ce qui nous conduit aux facteurs d'attractivité.

En relation avec les facteurs d'attractivité, Meyronin (p. 43-53) évoque précisément la composante géographique, à savoir les ressources humaines et naturelles : morphologie, climat, voies de communication, localisation, démographie ; la composante organique, c'est-à-dire les ressources identitaires et symboliques : climat social, services publics, patrimoine bâti, dynamique événementielle ; la composante économique et infrastructurelle : structure industrielle mono-industrie vs diversification, position dans la chaîne de valeur, emploi, infrastructures de transport ; la composante équipement d'intérêt général : équipements sportifs et culturels, équipement scolaires et crèches.

La ville de Montréal étant jumelée avec Lyon, l'exemple donné par Meyronin (p. 28) de cette dernière qui dispose depuis 2003 d'un service responsable des manifestations telles que *Nuits sonores*, *Les Guinguettes* ou encore *Quai du Polar* ne peut faire penser qu'à la métropole du Québec. En effet, celle-ci, à l'été 2009, a inauguré sa Place des spectacles et ambitionne rien de moins que de se convertir en *capitale mondiale de festival* (Festival international de jazz de Montréal, Festival Juste pour rire, les

Francofolies, maints festivals de cinéma, etc.). Parfois, les villes ont recours à un slogan pour attirer l'attention des étrangers comme de leurs propres citoyens. Ainsi, à la fin des années 1990, les autorités de Montréal, pas trop inspirées (ni par la réalité, ni par la syntaxe), avaient retenu comme slogan promotionnel: *La fierté a une ville*⁴...

S'inspirant d'un schéma de Kotler, Haider et Rein (1993), G. Benko (1999) présente les dynamiques du déclin et du succès d'une ville. En relation avec ce dernier, une ville, pour se faire attractive, doit miser sur l'implantation de nouvelles industries, sur une qualité de vie bien marquée, un flux migratoire de nouveaux résidents, la publicité engendrée par le tourisme privé et d'affaires, la qualité de ses infrastructures. Pour trouver leur place au soleil, les villes se doivent de «jouer des coudes», c'est pourquoi G. Benko (1999, p. 115) souhaite que l'amateurisme du marketing territorial s'estompe pour laisser place à des stratégies plus réfléchies et cohérentes. On en verra le besoin avec l'étude de cas qui suit.

3. Grand-Remous (GR): le marketing territorial dans un contexte de gouvernance territoriale difficile

Relativement stable depuis une dizaine d'années, la population de GR recensée en 2007 s'élève à 1 255 habitants. En s'étendant sur environ 360 km², la population de GR se répartit en fait sur trois pôles bien distincts qui lui confèrent une problématique toute particulière: le centre du village, la Pointe-à-David et la Baie-au-Sable. Peu de municipalités s'étendent sur un aussi grand territoire en trois zones différentes. On trouve ici une caractéristique qui constitue à la fois un atout et une faiblesse. Parmi les avantages que confère un vaste territoire se trouvent, comme on le devine bien, la diversité et la beauté des paysages. La proximité d'un grand réservoir d'Hydro-Québec (Baskatong), d'ailleurs déjà mis en valeur par les entreprises de villégiature, représente un capital qui recèle de nombreuses potentialités nettement sous-utilisées en matière de tourisme. Par ailleurs, on comprendra que le sentiment d'appartenance des citoyens se partage entre ces trois pôles avec les tiraillements que l'on imagine aisément. Comme on le verra, l'évocation d'un climat de crise de gouvernance territoriale s'avère dans ce contexte tout à fait pertinente.

4. C'était faire peu de cas de véritables plaies urbaines dont la ville n'arrive pas à se débarrasser.

En 2007, 27 entreprises de service fournissaient en moyenne annuellement entre 57 et 194 emplois. À celles-ci s'ajoutent 15 entreprises de villégiature⁵ créant à leur tour en moyenne sur une base annuelle de 51 à 170 emplois. Viennent ensuite les entreprises forestières qui emploient en moyenne entre 30 et 80 employés; elles sont au nombre de 7. Une autre catégorie d'entreprises difficiles à classer, au nombre de trois, crée en moyenne entre 3 et 12 emplois. Enfin, deux entreprises à caractère culturel et communautaire créent en moyenne de 1 à 4 emplois. La proximité d'un parc national (parc de la Vérendrye) offre des possibilités d'emplois pour de petites entreprises de services. Aussi, le fait de se situer entre deux villes d'importance moyenne⁶ (Mont-Laurier et Maniwaki: à moins de 50 km dans les deux cas) occasionne un achalandage important sur la route qui traverse le centre de GR et sur une autre qui y conduit directement.

La présence du réservoir Baskatong se veut une des particularités notoires de GR. Ce dernier, formé en 1927 à la suite de la construction de quatre centrales hydroélectriques sur la rivière Gatineau, constitue un plan d'eau dont le contrôle du niveau facilite la prise en compte de divers paramètres relatifs aux différents utilisateurs de la rivière. Le réservoir Baskatong et la rivière Gatineau représentent en fait un des attraits majeurs du milieu. Le plan de développement intégré de la rivière Gatineau réalisé en 2001 fait état de ce potentiel qui prend racine dans l'histoire locale, marquée par la forêt et les plans d'eau. De façon plus précise, on caractérise ce potentiel par des activités de navigation, d'éventuelles activités aquatiques, fauniques, écotouristiques et d'interprétation du patrimoine (peuples colonisateurs, utilisation des ressources, bâtiments d'intérêt).

3.1. Information et leadership

La démocratie se conjugue avec l'information. Plus une population est informée sur les décisions se rapportant à des enjeux qui la concernent de près, plus le processus démocratique se trouve respecté. Il importe donc que les leaders économiques et politiques se fassent le plus transparents possible dans le cheminement conduisant à des décisions touchant l'intérêt collectif. Qu'en est-il à GR? Si certains parlent de transparence en ce qui regarde les décisions prises par le conseil municipal, d'autres ne manquent pas d'arguments pour prétendre exactement le contraire, car il y a lieu d'évoquer l'existence d'une **crise de la gouvernance** locale ou territoriale.

5. Désignées sous le nom de pourvoiries: offrent des services aux pêcheurs à la ligne.

6. À l'aune du Québec.

Il existe bel et bien à GR une forme évidente de leadership. Si dans de nombreuses municipalités l'absence de dynamisme ou d'initiative s'explique par la présence d'élus plus préoccupés par la préservation des acquis, ce n'est pas ce qui prévaut à GR. Conformément à ce que révèlent de nombreuses publications récentes sur le rôle des maires dans le développement local, ceux-ci sont appelés à jouer un rôle fondamental dans le développement de leur territoire. G. Fayolle (2001) en fournit une illustration: « Tant que le maire existe, la ruralité demeure », écrit-il pour montrer l'importance de ce que d'aucuns considèrent comme l'acteur clé du développement local. De son côté, Belley (2008) s'interroge sur la façon pour les élus locaux de parvenir à réaliser une coordination localisée du développement qui soit à la fois efficace et démocratique.

GR possède un maire dynamique et détenteur d'une vision. Mais il y a l'envers de la médaille: une qualité exagérée, on le sait, devient inéluctablement un défaut. Or, le maire de GR n'est pas à l'abri de ce danger. Et, pour employer une expression courante, « Qui trop embrasse, mal étire », le maire, aux dires de certains informateurs clés, a tendance, par amour pour son village, à prendre des décisions précipitées sans consulter la population, se contentant de l'appui d'un conseil municipal où l'opposition est très minoritaire. On serait donc en présence d'un leadership monopolistique par opposition à un leadership partagé.

Ce problème de leadership partagé se perçoit également en ce qui regarde les pôles de Pointe-à-David et de la Baie-au-Sable. Au niveau du premier, on se trouve en présence d'hommes d'affaires compétents et dynamiques soucieux de rentabiliser leurs entreprises en exploitant au meilleur de leurs connaissances et de leurs intérêts individuels les ressources locales sans se solidariser outre mesure avec le reste de la municipalité. Bien sûr, on paie des taxes en contrepartie desquelles on espère avoir la paix en l'absence de contraintes susceptibles d'être imposées par la municipalité. On admettra qu'ici on est aux antipodes d'une bonne gouvernance territoriale. Du côté des résidents de la Baie-au-Sable, les choses ne se présentent guère sous un jour meilleur. Venus pour la majorité de l'extérieur, les propriétaires des résidences sises dans un lieu non moins enchanteur que celui de Pointe-à-David semblent se soucier davantage de leur quiétude immédiate que de l'avenir de l'ensemble de la communauté. Ni les uns ni les autres ne se reconnaissent dans le leadership affiché sur l'ensemble du territoire. Est-ce à dire que l'idéal d'une démocratie participative s'avère impossible à GR? Non seulement on retrouve ici les problèmes des clans cités plus haut par Jean et Bisson (2008), mais nous sommes également en présence du phénomène de la villégiature (1980-2000) évoqué par Gagnon (2008), alors que les résidences secondaires se

sont transformées en résidences permanentes, le « chalet » provisoire devenant la « résidence de banlieue ». En s'installant, les néoruraux suscitent de nouveaux problèmes.

Le conseil municipal demeure le principal lieu de l'exercice démocratique. Ici, comme ailleurs, on retrouve le phénomène TLM⁷. Ce sont en effet les mêmes personnes qui assistent aux réunions du conseil avec sensiblement les mêmes questions et les mêmes remarques. Si les absents ont tort comme le veut le dicton populaire, on peut ici y voir le reflet d'un sentiment d'impuissance : il est impossible d'influencer un processus décisionnel où tout semble décidé à l'avance. Ce qui ne veut pas dire que les citoyens baissent les bras.

Au contraire, la mise sur pied du Regroupement des villégiateurs résidant près du réservoir Baskatong en août 2005 démontre une volonté de participer aux décisions touchant leur environnement immédiat. Ce groupe comptait 135 membres en 2007 et devait atteindre le nombre de 250 à la fin de 2009. Son existence oblige les leaders politiques à prendre en compte les opinions qui émanent de cette organisation citoyenne. Les citoyens concernés reçoivent-ils un juste retour pour les taxes versées ? Et on pense à son corollaire : les gens du centre de la municipalité doivent-ils payer pour des services qui les concernent à un faible degré ? Ici, il faudra poursuivre la réflexion pour mieux cerner cet important enjeu qui nous conduit à aborder la question de l'aménagement du territoire et de son développement.

3.2. Entreprendre dans un contexte difficile

Selon C. Lacour *et al.* (2003), cinq principes contribuent au développement d'un territoire, à savoir les principes de répartition et de redistribution ; de création ; de réparation ; de protection et de compensation. GR se doit de prêter attention à l'un et l'autre de ces principes en pensant en tout premier lieu à ce qui relie ses différents pôles. On fait référence ici à la nature du capital social. Évoquer le capital social d'un territoire, c'est faire allusion aux interrelations entre les citoyens pris individuellement ou représentés par leurs activités au sein d'entreprises, d'associations ou d'organisations diverses. Les gens se parlent-ils ou l'individualisme l'emporte-t-il sur les comportements solidaires ? Trouve-t-on à GR ce que Klein (2006) décrit comme un lieu où il existe un système d'acteurs qui se concertent parce qu'ils partagent une identité commune à un territoire, un sentiment d'appartenance qui les amène à développer une conscience territoriale et à réaliser

7. Toujours les mêmes.

des actions partenariales ? Il nous semble difficile de répondre par l'affirmative à partir des observations effectuées. Il faudra davantage de cohésion entre les différents acteurs de GR pour parvenir à favoriser ce que Klein appelle un « capital socioterritorial » caractérisé par un contexte où les relations entre les acteurs locaux les conduisent à mettre l'accent sur ce qui les unit, soit **l'appartenance territoriale**, et à nuancer ce qui les sépare en mettant en place des mécanismes localisés de gestion des conflits. Il faut penser à de tels mécanismes pour GR car, comme l'observent Dupuis et Burmeister (2003), la proximité géographique ne suffit pas à briser les cloisonnements. Et ceux-ci existent bel et bien à GR.

À cette situation s'ajoute une mauvaise ou insuffisante gestion du marketing territorial. Avec le concept de **marketing territorial**, on doit se rappeler la remarque de G. Benko (2006), pour qui il faut éviter la confusion avec le marketing des collectivités. Alors que ce dernier ne concerne qu'un acteur (par exemple, la municipalité), le marketing territorial, faut-il le rappeler, implique l'intervention d'acteurs privés ou publics dont l'action demande une certaine coordination. Parler ici de marketing territorial force tout d'abord la référence au parc industriel où gisent (le mot n'est pas trop fort) les vieilles installations de la défunte scierie. Qu'en faire ? Vendre le tout à la casse et espérer la venue d'un investisseur qui, après avoir fait table rase, profitera au moins d'un espace adéquat ? C'est la stratégie de la fin des années 1970 où, en ayant plus ou moins les bras croisés ou en envoyant à l'affût un agent industriel, on espérait la venue d'un investisseur providentiel en priant le ciel que son choix ne favorise pas une ville voisine. Comment, au contraire, être proactif ? Si dans une économie de marché il est difficile de tirer les ficelles, en ce qui regarde les activités industrielles, il en va heureusement autrement avec le secteur du tourisme. Des aménagements adéquats sont nécessaires pour susciter l'intérêt des touristes. Les infrastructures routières conduisant au réservoir du Baskatong font partie de ces aménagements.

L'intérêt que présente le réservoir du Baskatong incite de nombreux villégiateurs à franchir une distance nécessitant près de trois heures de voiture. À leurs yeux, l'enjeu en vaut la peine. On imagine que des milliers d'autres formuleraient le même jugement si on parvenait à tirer profit du travail réalisé par les propriétaires des pourvoiries. Il sera possible d'y parvenir en instaurant un dialogue qui ne semble pas exister (à tout le moins à un degré suffisant) entre la municipalité et les gens d'affaires du réservoir Baskatong. Le marketing territorial consiste à faire connaître un lieu en soulignant ce que B. Pecqueur (2007) qualifie d'**avantages différenciatifs**. Pour GR, ces avantages pourraient prendre la forme d'infrastructures

d'accueil et d'activités qui n'échapperaient pas à l'attention des gens de Mont-Laurier et de Maniwaki avant d'en faire autant avec ceux de Gatineau/Ottawa et de la région métropolitaine.

En vue de suggérer des pistes d'action possibles dans un contexte similaire à GR, Gagnon (2008) envisage quatre situations en situant l'analyse à l'intérieur de trois ordres structureaux : anthropologique (imaginaire) – géopolitique (gouvernance) – socioéconomique (développement). Les actions possibles sont :

- stimulation à la rénovation, à l'investissement en vue d'une mise en valeur du patrimoine ;
- sensibilisation des décideurs aux qualités émergentes des lieux ;
- préservation du patrimoine naturel ou bâti ;
- stimulation de l'économie axée sur la production de biens et la qualité de l'environnement.

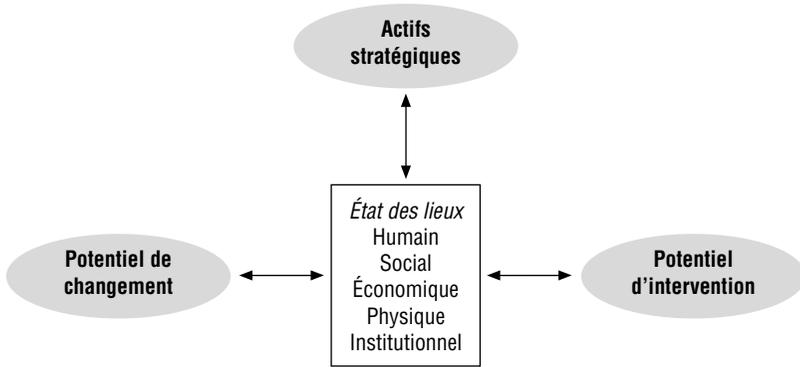
On aura compris qu'en ce qui a trait à la gouvernance, avec de telles possibilités d'action, on est en présence d'une capacité d'action allant de grande à limitée, alors que l'imaginaire varie entre l'esthétique, le culturel et l'utilitaire. Avec ce qui suit, en prenant en considération une partie des suggestions du plan d'action proposées et des initiatives adoptées, on peut aisément faire le rapprochement avec les pistes suggérées par Gagnon. La section suivante concernant le **capital stratégique** et son application pour GR est tirée d'un rapport issu de l'étude à laquelle j'ai été associé (NISKA, 2008).

3.3. Le capital stratégique

L'état des lieux qui est dégagé à partir de l'analyse des capitaux permet de faire une analyse des atouts dont la communauté dispose pour engendrer un processus durable de développement local. Ces atouts, qui constituent le capital stratégique d'une communauté et d'un territoire, se composent d'actifs stratégiques du territoire, de potentiel d'intervention ainsi que de potentiel de changement de la communauté.

3.3.1. Les actifs stratégiques comprennent la partie la plus tangible du capital stratégique et réfèrent au patrimoine naturel (p. ex., paysages, ressources naturelles), bâti et surtout productif (p. ex., usines, main-d'œuvre qualifiée, capital monétaire), offrant un potentiel de développement. Ces actifs peuvent être activés par la demande, par un entrepreneur visionnaire, un développement technologique, une conjoncture économique, politique

et sociale favorable. Ces actifs permettent de produire des avantages absolus et comparatifs sur le marché. L'analyse des actifs stratégiques passe donc par l'appariement entre l'offre et la demande dans certains secteurs d'activité jugés structurants pour la communauté.



3.3.2. Le potentiel d'intervention regroupe des éléments d'ordre humain, social et surtout organisationnel et caractérise les capacités de gestion de la communauté et de ses acteurs. On y retrouve la gouvernance, la capacité citoyenne, le leadership et l'entrepreneursip. Dans un premier temps, c'est à travers l'analyse des initiatives passées et des comportements des acteurs que l'on peut détecter la présence de ce potentiel d'intervention et le caractériser. À cela s'ajoute l'analyse des mécanismes de gouvernance locaux qui facilitent ou contraignent l'action, dont les plans stratégiques et les plans d'action d'autres instances régionales et les cadres de gestion et d'aménagement du territoire. L'analyse des capacités financières, matérielles et humaines des acteurs locaux tels que la municipalité permet aussi d'évaluer la qualité et le niveau du potentiel d'intervention.

3.3.3. Le potentiel de changement représente la culture locale de développement d'une communauté, c'est-à-dire ses valeurs et comportements qui facilitent le changement et la résolution de problèmes, et surtout la prise en charge du développement par la communauté. Le potentiel de changement intègre les notions de culture entrepreneuriale et d'innovation, d'ouverture sur le monde et au monde, de cohésion et de solidarité sociales et de sentiment d'appartenance. C'est à travers l'analyse de la trajectoire de développement de la communauté, ses réussites, ses échecs, la vision qu'ont les acteurs du développement que l'on obtient un portrait plus détaillé du potentiel de changement.

3.4. Villégiature et récréotourisme

Dans un contexte où, au sein de la même région (Outaouais), le groupe industriel responsable de la fermeture de la scierie de GR a également fermé deux autres de ses usines en 2007, on comprendra que la première transformation du bois fait maintenant partie de l'histoire de GR. Les faits obligent à se tourner vers d'autres activités pour lesquelles GR offre, de toute évidence, des possibilités prometteuses. La villégiature et le récréotourisme comptent parmi ces dernières. Il importe donc de prendre en considération l'état de la situation entourant les activités qui s'y rattachent et d'envisager une consolidation des infrastructures existantes. Au préalable, le concept de villégiature demande des éclaircissements. On entendra ici les activités destinées à un public non résidentiel désireux de profiter des attributs d'un lieu donné en misant sur la beauté des paysages et des activités particulières qu'offre un plan d'eau ou un environnement forestier facilement accessible. À moins de trente kilomètres de son épicerie, avec le réservoir du Baskatong, GR détient une des clés de son avenir économique. La mise en valeur du site est déjà assurée par des pourvoiries dont la clientèle vient d'aussi loin que Montréal et même des États-Unis. Mais, comme toute médaille a son revers, c'est bien connu de tous, on se trouve en présence de problèmes de gestion de cet espace qui exige de la municipalité de coûteux services. Cette dernière devra miser sur de nouvelles sources de revenus afin de répondre à une demande qui pourrait se faire incessante dans un avenir rapproché. En conséquence, tout plan d'action doit contenir des mesures susceptibles de favoriser au mieux l'interrelation entre les divers acteurs concernés de façon à optimiser les potentialités existantes.

3.5. Mécanismes de gouvernance

On comprendra que, pour ce faire, il importe de mettre en place des mécanismes de gouvernance favorisant la prise de décision à travers un processus de consultation permettant à toutes les parties de faire entendre leur point de vue afin d'en arriver à un consensus ralliant la majorité des acteurs appelés à se prononcer. Une telle gouvernance favorisera un aménagement des lieux répondant aux attentes des villégiateurs actuels et futurs, tout en fournissant à la municipalité des revenus facilitant l'offre de meilleurs services. On pense ici à la construction de chalets de la part d'entrepreneurs résidents, déjà bien établis ou susceptibles de venir s'installer sur les lieux, attirés par une nouvelle dynamique sociale. Ces constructions, comme il se fait ailleurs (surtout en France), pourraient se réaliser selon un plan d'ensemble évitant ainsi l'anarchie autant dans les localisations que dans les styles.

3.5.1. *Une ressource spécifique*

À la beauté des paysages s'ajoute une ressource tout à fait spécifique: le doré jaune. Son retour en force, grâce aux efforts reliés à l'élevage des avelins par un centre d'interprétation situé sur le chemin du Baskatong, pourra faire disparaître la conviction que le poisson se fait plus nombreux dans les lacs du parc de la Vérendrye. Parmi les villégiateurs potentiels, on pourra ainsi retrouver les pêcheurs d'autrefois et, bien sûr, en attirer de nouveaux influencés par l'assurance de pouvoir faire bonne pêche. C'est pourquoi après consultation auprès de la population, il serait possible d'envisager la tenue annuelle d'un festival du doré jaune⁸. Élément clé d'une telle activité, le centre d'interprétation du doré jaune serait appelé à connaître un essor tout particulier. Actuellement, ce centre ne reçoit pas l'attention qu'il mérite. Son nombre de visiteurs ne rend pas justice à l'intérêt qu'il recèle.

3.5.2. *Restauration et coopération*

L'histoire récente du secteur de la villégiature québécoise le démontre très bien: que l'on aille en Gaspésie, dans Charlevoix, en Montérégie ou dans les Laurentides pour ne nommer que ces régions à haut niveau touristique, on perçoit que la restauration et les commerces représentent des éléments importants d'un ensemble interrelié d'activités. On pense à une restauration spécifique offrant des produits locaux ou caractéristiques des lieux. Dans le cas présent, ce pourrait être du doré importé comme en offre le restaurant-hôtel de la Pointe-à-David. Également, on pourrait favoriser l'implantation de quelques boutiques spécialisées en produits d'artisanat régionaux comme il se fait ailleurs.

En fait, que ce soit en matière de restauration ou de commerce, les uns et les autres ont intérêt à coopérer tout en conservant leur individualité et leurs intérêts respectifs. Il serait possible de mettre en pratique à GR ce qui s'observe en moult endroits: le principe de coopération (coopération et compétition). Au lieu de croire qu'il y a un restaurant de trop à GR, pourquoi ne pas capitaliser sur ceux qui existent en rendant leurs propriétaires conscients qu'une coordination de leurs activités servira les intérêts de chacun? Il s'agit de miser sur un phénomène que connaissent bien les propriétaires de stations d'essence ou les boutiques de souliers: en occupant une intersection ou en se situant les uns près des autres dans un centre d'achats ou sur une rue commerciale. Ainsi, la coopération entre restaurateurs

8. Un peu à l'image du Festival de la galette de Louiseville, qui n'a pas tardé à connaître le succès à la faveur d'une réputation qui s'étend au-delà du Québec.

pourrait prendre la forme de spécialités différentes (québécoises, italiennes, orientales, etc.) avec des spéciaux offerts à des jours différents, chacun ayant son tour. Avec le temps, le bouche à oreille faisant son œuvre, une réputation favorable prendra naissance à travers toute la région de l'Outaouais.

La villégiature de longue durée exige davantage que la restauration. En effet, les besoins des villégiateurs sont les mêmes qu'ils doivent affronter quotidiennement : se nourrir, se déplacer, se divertir, etc. Il faut ici éviter le syndrome du villégiateur belge et hollandais si connu en France : arriver au village le coffre de la voiture rempli de victuailles. S'il sait qu'il pourra trouver sur place à prix et à qualité égale ce qu'il peut trouver chez lui, le villégiateur prendra plaisir à faire ses courses sur son lieu d'adoption temporaire. Il y a lieu d'envisager la mise en œuvre d'une étude de marché pour bien identifier les besoins des villégiateurs et d'en faire part aux propriétaires de commerces actuels potentiels afin de mettre à nouveau en pratique le principe de coopération proposé plus haut. Sur la base de cette étude, les commerçants, sans se concurrencer de façon indue, pourraient adopter les mesures pertinentes.

Étant donné que le développement local se conjugue avec le mot organisation, la création d'un comité local de développement a été mis sur pied pour précisément mettre en application des éléments du plan d'action proposé en ciblant des priorités. Parmi ces dernières, dans le but d'amenuiser les disparités entre les trois pôles, à tout le moins en ce qui regarde les télécommunications, une tour a été installée de façon à offrir aux résidents un accès uniforme à Internet. L'idée de mettre sur pied un festival annuel a été retenue. Il incombe à ce comité de faire en ce sens une proposition concrète à laquelle le conseil municipal pourrait donner son aval. Ce n'est cependant qu'à la suite des élections municipales⁹ qu'une dynamique nouvelle devrait imprimer sa marque sur le développement de GR.

Conclusion

La prise en compte de cet exemple fait comprendre la pertinence de situer le devenir d'un village dans le contexte du village global. On comprend G. Benko (2007) d'écrire :

Beaucoup de travaux en cours étudient les relations entre le développement économique local et la mondialisation, reconnaissent que si le global est un contexte essentiel pour la région, ce sont les régions qui en viennent à fonctionner comme piliers géographiques fondamentaux du global.

9. 1^{er} novembre 2009.

C'est ce qui le conduit à rappeler la nécessité de favoriser la décentralisation et le développement local comme stratégie politique dans un contexte où les progrès rapides des moyens de communication offrent au marketing des applications de plus en plus répandues et maîtrisées (Benko, 2006).

Avec à peine 1 200 habitants, GR est loin d'avoir une dimension lui assurant une marge de manœuvre confortable. Mais, en fait, ici, ce n'est pas de compétition internationale dont il est vraiment question, car GR doit avant tout se positionner dans le contexte d'une concurrence régionale et dans une moindre mesure extrarégionale, sans plus. La population locale doit apprendre ce qu'est le développement local et comment le pratiquer. Le meilleur moyen pour ce faire, comme l'écrivent Jean et Bisson (2008), c'est de tenter de le réussir dans sa propre communauté. Or, pour se donner une chance de réussir, une communauté rongée par des conflits majeurs entre ses principaux acteurs se doit d'instaurer un lieu de dialogue constructif, ce serait là la première étape d'un processus de revitalisation de la gouvernance locale.

Bibliographie

- Belley, S. (2008). «La construction politique des territoires», dans G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoire : perspectives québécoises*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 233-256.
- Benko, G. (1999). «Marketing et territoire», dans J.-M. Fontan, J.-L. Klein et D.-G. Tremblay (dir.), *Entre la métropolisation et le village global*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Benko, G. (2006). «Les villes dans l'économie globale», dans D.-G. Tremblay et R. Tremblay (dir.), *La compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 79-122.
- Benko, G. (2007). «La région et l'industrie : comment les élus peuvent agir», *Pouvoirs locaux*, vol. 72, n° 1.
- Benko, G. et A. Lipietz (1992). *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses universitaires de France.
- Chambre de commerce et de l'industrie de Paris (2007). *Innover en Île-de-France ; 32 priorités pour les PME*, Paris, La Documentation française, coll. «Développer et entreprendre».
- Chiasson, G. et C. Andrew (2008). «Territorialiser la gouvernance du développement : réflexions à partir de deux territoires forestiers», *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. XXXI, n° 3, automne, p. 489-505.
- Côté, S., J.-L. Klein et M.-U. Proulx (1995). *Et les régions qui perdent ?*, Montréal, GRIDEQ, GRIR, Université du Québec à Montréal.

- Courlet, C. (2008). *L'économie territoriale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Dupuis, C. et A. Burmeister (2003). *Entreprises et territoires: les nouveaux enjeux de la proximité*, Paris, La Documentation française.
- Fayolle, G. (2001). *Les nouvelles ruralités: les villages et la mondialisation*, Bordeaux, Éditions du Sud-Ouest.
- Gagnon, S. (2008). «Le rôle de la spatialité dans l'organisation des territoires», dans G. Massicotte, *Sciences du territoire: perspectives québécoises*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 163-204.
- Jean, B. et L. Bisson (2008). «La gouvernance partenariale: un facteur déterminant du développement des communautés rurales», *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. XXXI, n° 3, automne.
- Joyal, A. (1987). «Réflexion sur la question du développement local», *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 5.
- Joyal, A. (2002). *Le développement local: comment stimuler l'économie des régions en difficulté*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Julien, P.A. (2005). *Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.-L. (1995). «La décentralisation et l'assouplissement des rapports État-territoires au Québec», dans S. Côté, J.-L. Klein et M.-U. Proulx, *Et les régions qui perdent?*, Montréal, GRIDEQ, GRIR, Université du Québec à Montréal.
- Klein, J.-L. (2006). «Vers le développement par l'initiative locale», dans B. Jean et D. Lafontaine, *Territoires et fonctions*, T. 2, Rimouski, CRDT.
- Kotler, Ph., Ph. Haider et I. Rein (1993). *Marketing Places: Attracting Investment, Industry and Tourism to Cities, States and Nations*, New York, Free Press.
- Lacour, C. (2006). «Les territoires du développement régional», *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 2.
- Lacour, C., A. Delamarre et M. Thoin (2003). *40 ans d'aménagement du territoire*, Paris, La Documentation française, coll. «Territoires en mouvement».
- Meyronin, B. (2009). *Le marketing territorial: enjeux et pratiques*, Paris, Vuibert.
- NISKA (2008). *Plan stratégique de développement durable pour Grand-Remous*, Sherbrooke, Rapport final.
- Pecqueur, B. (2006). «Le tournant territorial de l'économie globale», *Espaces et Sociétés*, n°s 124-125, p. 17-32.
- Pecqueur, B. (2007). «Le tournant territorial de la globalisation», dans X. Itçaina, J. Palard et S. Ségas (dir.), *Régimes territoriaux et développement économique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Wiewiorka, M. (1975). «Le marketing urbain», *Espaces et Sociétés*, vol. 16, p. 109-123.

Les auteurs



Christel Alvergne est actuellement conseillère technique principale aux Nations Unies et directrice adjointe du bureau régional du Fonds d'équipement des Nations Unies à Dakar. Sur le plan académique, elle est professeure associée à l'Université Senghor (Alexandrie) et maître de conférences.

Paul Cary est maître de conférences en sociologie, et chercheur au Centre de recherche « Individus, Épreuves, Sociétés », Université de Lille 3.

Paul Claval est professeur émérite à l'Université Paris – Sorbonne.

Claude Courlet est professeur à l'Université de Grenoble.

Ségolène Darly est postdoctorante, à l'Unité mixte de recherche SADAPT, Institut national de la recherche agronomique – Agroparistech.

Leila Christina Dias est professeure et chercheure au Département de géographie de l'Université fédérale de Santa Catarina (Brésil).

Jean-Marc Fontan est professeur au Département de sociologie et chercheur au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), Université du Québec à Montréal.

Bernard Guesnier est professeur émérite à l'Université de Poitiers.

Cássio Eduardo Viana Hissa est professeur au Département de géographie de l'Université fédérale de Minas Gerais et chercheur au Centro de estudos sociais – América Latina.

Bruno Jean est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement rural, directeur du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT), Université du Québec à Rimouski.

André Joyal est professeur associé à l'Université du Québec à Trois-Rivières et chercheur à l'Institut de recherche sur les PME.

Juan-Luis Klein est professeur au Département de géographie et directeur du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), Université du Québec à Montréal.

Guy Loinger est délégué du Groupe d'étude international sur les stratégies territoriales et l'économie locale, secrétaire général de l'Observatoire international de la prospective régionale et chargé de cours à l'Université Paris 1 et à l'Institut d'urbanisme de Paris.

Denis Maillat est professeur à l'Université de Neuchâtel.

Ana Maria Melo est doctorante en géographie, aménagement et urbanisme, à l'Institut des Hautes Études sur l'Amérique latine, Université de Paris 3.

Bernard Pecqueur est professeur à l'Université de Grenoble et directeur adjoint du laboratoire PACTE (Politique, action collective et territoire).

Marc-Urbain Proulx est professeur en économie régionale et chercheur au Centre de recherche sur le développement territorial, Université du Québec à Chicoutimi.

Maria Teresa Franco Ribeiro est professeure et chercheure à l'École d'administration de l'Université fédérale de Bahia.

Allen J. Scott est professeur au Département de géographie et au Département d'administration publique à l'Université de Californie – Los Angeles.

Maria Laura Silveira est professeure au Département de géographie de l'Université de São Paulo et chercheure indépendante au CONICET – Université de Buenos Aires.

André Torre est directeur de recherches à l'Unité mixte de recherche SADAPT, INRA – Agroparistech et président de l'ASRDLF (Association de sciences régionales de langue française).

Diane-Gabrielle Tremblay est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socioorganisationnels de l'économie du savoir et professeur en économie et gestion à la Télé-université, Université du Québec à Montréal.

Pedro de Almeida Vasconcelos est professeur titulaire en géographie à l'Université fédérale de Bahia, professeur à l'Université catholique de Salvador et chercheur au CNPQ.

La classe créative selon Richard Florida

Un paradigme urbain plausible ?
*Sous la direction de Rémy Tremblay
et Diane-Gabrielle Tremblay*
2010, ISBN 978-2-7605-2509-2, 258 pages

Géographie de l'Amérique latine

Une culture de l'incertitude
Nathalie Gravel
2009, ISBN 978-2-7605-2409-5, 372 pages

Une seule terre à cultiver

Les défis agricoles et alimentaires mondiaux
*Sous la direction de Jean-François Rousseau
et Olivier Durand*
2009, ISBN 978-2-7605-2434-7, 166 pages

Le paysage

Un projet politique
Mario Bédard
2009, ISBN 978-2-7605-2361-6, 372 pages

**La logique sociale
du développement territorial**

Frank Moulaert et Jacques Nussbaumer
2008, ISBN 978-2-7605-1373-0, 174 pages

Politiques de l'eau

Grands principes et réalités locales
*Sous la direction de
Alexandre Brun et Frédéric Lasserre*
2006, ISBN 2-7605-1457-9, 436 pages

Les monde dans tous ses États

Une approche géographique
*Sous la direction de Juan-Luis Klein
et Frédéric Lasserre*
2006, ISBN 2-7605-1453-6, 586 pages

Les poids du monde

Évolution des hégémonies planétaires
*Rodolphe De Koninck
et Jean-François Rousseau*
2006, ISBN 2-7605-1436-6, 240 pages

Des flux et des territoires

Vers un monde sans États ?
*Sous la direction de
Bernard Jouve et Yann Roche*
2006, ISBN 2-7605-1410-2, 402 pages

Eaux et territoires – 2^e édition

Tension, coopérations
et géopolitique de l'eau
Frédéric Lasserre et Luc Descroix
2005, ISBN 2-7605-1384-X, 522 pages

Transferts massifs d'eau

Outils de développement
ou instruments de pouvoir ?
Sous la direction de Frédéric Lasserre
2005, ISBN 2-7605-1379-3, 610 pages

La ville autrement

Sous la direction de Pierre Delorme
2005, ISBN 2-7605-1342-4, 300 pages

**Mouvements sociaux
et changements institutionnels**

L'action collective à l'ère
de la mondialisation
*Sous la direction de Louis Guay,
Pierre Hamel et Jean-Guy Vaillancourt*
2005, ISBN 2-7605-1341-6, 438 pages

Démocraties métropolitaines

Transformations de l'État et politiques
urbaines au Canada, en France
et en Grande-Bretagne
*Sous la direction de
Bernard Jouve et Philip Booth*
2004, ISBN 2-7605-1236-3, 356 pages

**Reconversion économique
et développement territorial**

*Sous la direction de Jean-Marc Fontan,
Juan-Luis Klein et Benoît Lévesque*
2003, ISBN 2-7605-1244-4, 360 pages

Le territoire pensé

Géographie des
représentations territoriales
*Sous la direction de Frédéric Lasserre
et Aline Lechaume*
2003, ISBN 2-7605-1224-X, 346 pages

Sports et villes

Enjeux économiques et socioculturels
Sous la direction de Sylvain Lefebvre
2003, ISBN 2-7605-1210-X, 254 pages

**Grands projets urbains
et requalification**

*Sous la direction de Gilles Sénécal,
Jacques Malézieux et Claude Manzagol*
2002, ISBN 2-7605-1184-7, 280 pages

Géographie et société

Vers une géographie citoyenne
*Sous la direction de Suzanne Laurin,
Juan-Luis Klein et Carole Tardif*
2001, ISBN 2-7605-1090-5, 334 pages



L'espace économique mondial

Les économies avancées
et la mondialisation

Jean-Paul Rodrigue

2000, ISBN 2-7605-1037-9, 534 pages

Les espaces dégradés

Contraintes et conquêtes

*Sous la direction de Gilles Sénécal
et Diane Saint-Laurent*

2000, ISBN 2-7605-1071-9, 292 pages

Le Québec en changement

Entre l'exclusion et l'espérance

Sous la direction de Pierre Bruneau

2000, ISBN 2-7605-1058-1, 242 pages

L'éducation géographique – 2^e édition

Formation du citoyen
et conscience territoriale

Sous la direction de

Juan-Luis Klein et Suzanne Laurin

1999, ISBN 2-7605-1052-2, 270 pages

Comment penser la diversité des territoires aujourd'hui ? Quel effet la mondialisation et l'économie du savoir ont-elles sur l'organisation territoriale ? Comment rendre compte de la dynamique interne des régions ? Où en sont les réflexions sur les pôles de compétitivité et autres districts industriels ? Les mêmes solutions s'appliquent-elles aux zones rurales et urbaines ?

Analysant les plus récentes évolutions qui touchent les territoires, des géographes, sociologues, économistes et historiens de l'Amérique et de l'Europe traitent de ces questions qui animaient le regretté Georges Benko (1953-2009). Les auteurs rendent ainsi un hommage tout particulier à celui qui a contribué à la mise en place d'une nouvelle géographie socioéconomique attentive à la construction sociale de l'espace, notamment par son œuvre phare *Les régions qui gagnent* (1992), qu'il avait coordonnée avec Alain Lipietz.

Cet ouvrage approfondit les perspectives de recherche de ce grand universitaire, souligne la capacité des territoires à s'inscrire dans la mondialisation et s'attarde sur les trajectoires des « régions qui gagnent » et des politiques qui les ont soutenues. S'il insiste sur les logiques d'agglomération des grandes villes, il n'oublie pas les espaces ruraux, marqués par une intense recomposition.

PAUL CARY est maître de conférences en sociologie et membre du Centre de recherche Individus, Épreuves, Sociétés à l'Université de Lille 3.

ANDRÉ JOYAL est professeur associé à l'Université du Québec à Trois-Rivières et chercheur à l'Institut de recherche sur les PME.

ONT COLLABORÉ À CET OUVRAGE

*Christel Avergne • Paul Cary • Claude Courlet • Ségolène Darly • Leila Christina Dias
Jean-Marc Fontan • Bernard Guesnier • Cássio Eduardo Viana Hissa • Bruno Jean
André Joyal • Juan-Luis Klein • Guy Loinger • Denis Maillat • Ana Maria Melo
Bernard Pecqueur • Marc-Urbain Proulx • Maria Teresa F. Ribeiro • Allen J. Scott
Maria Laura Silveira • André Torre • Diane-Gabrielle Tremblay
Pedro de Almeida Vaconcelos*

ISBN 978-2-7605-2591-7



9 782760 525917